

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **La pagination est comme suit: p. [4], 819-1146, [i]-clxxxiii.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x



JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Vol. XI.—II^{me} Partie.



JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA

PROVINCE DU CANADA.

DEPUIS LE 19^{me} JOUR D'AOUT 1852, JUSQU'AU 14^{me} JOUR DE JUIN 1853, CES DEUX JOURS
INCLUS,

ET DANS LA SEIZIEME ANNÉE DU RÈGNE DE NOTRE SOUVERAINE DAME

LA REINE VICTORIA.

ÉTANT LA PREMIÈRE SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT
PROVINCIAL DU CANADA.

SESSION, 1852-53.

II^{me} Partie.—Du 4 Mai 1853, au 14 Juin 1853.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Vol. 11.—II^{ME} PARTIE.

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT, RUE ST. JOACHIM, HAUTE-VILLE, —QUÉBEC.

Mercurii, 4^o die Maii ;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

L'HONORABLE *Henry Sherwood*, Membre pour la Cité de *Toronto*, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la Loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 27 du mois dernier, pour copies de tout Rapport ou Rapports faits par le Capitaine *Fortin*, ou toute autre personne, commandant le Vaisseau expédié en 1852 par le Gouvernement, pour protéger les Pêcheries du Golfe *St. Laurent*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (I.I.I.I.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par *M. Cartier*, — la pétition de l'Institut National de la Cité de *Montréal*.

Par *M. Christie*, de *Gaspé*, — la pétition de *George Wade Foote*, du Township de *Dover Est*, Comté de *Kent*.

Par *M. Street*, — la pétition de la Municipalité du Village de *Thorold* ; et la pétition de *Jacob Keefer* et autres, du Village de *Thorold*.

Résolu, Que la pétition d'*Anne Macdonald* et autres Dames, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de l'Honorable *M. Merritt*, l'Honorable *M. Macdonald*, *M. le Solliciteur-Général Chauveau*, *M. Langton* et *M. Street*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

M. Cartier, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-quatrième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*, et il est convenu d'en faire rapport avec plusieurs Amendements, qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port-Dalhousie* et *Thorold*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

M. Langton, du Comité Spécial nommé Jeudi dernier pour préparer et rapporter un Bill fondé sur certaines Résolutions, a présenté à la Chambre un Bill pour amender et consolider les Lois de Cotisations du *Haut-Canada*, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Parmanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingt-huitième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a de nouveau examiné le Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur, qui lui a été encore renvoyé par Votre Honorable Chambre ; et lui ayant donné la plus soigneuse considération, il a préparé certains Amendements, qu'il soumet maintenant à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné les Bills suivants, et a adopté certains Amendements à chacun d'eux respectivement, qu'il demande de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre, savoir :—

Bill pour incorporer certaines personnes, sous le nom de Compagnie de Navigation de *Québec* et des *Trois-Pistoles* :

Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer certaines personnes, sous le nom de Compagnie de Navigation de *Québec* et des *Trois-Pistoles*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par M. *Hartman*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies incorporées à Fonds Social, pour approvisionner les Villes de Gaz et d'Eau," soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Ordonné, Que M. *Fournier* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger l'Acte passé pour la protection de certaines espèces de Gibier dans le Comté de *L'Islet*, et certains autres Actes ayant rapport au même sujet, et pour permettre aux Municipalités du dit Comté de faire des règlements pour cet objet.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *Laurin*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, copies de deux Lettres Patentes, accordant au Maire et Conseillers de la Cité de *Québec*, le Havre du *Palais*, dans la Rivière *St. Charles*, et le Marché *Finlay*, ou une partie d'icelui, dans la Cité de *Québec*,

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Burnham*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir faire mettre devant cette Chambre, copies de tous Papiers, Documents et Correspondance, en la possession du Gouvernement, ayant rapport à l'Hôpital de Marine de *Québec*, et plus particulièrement de toute Correspondance entre Messieurs *Nelson* et *Macdonell* et le Gouvernement Exécutif, relativement aux Services du Docteur *Robitaille*, pour les six dernières années, l'un des Médecins Visiteurs du dit Hôpital de Marine ; et aussi, de toute Correspondance échangée entre le Docteur *Robitaille* et le Gouvernement, sur le même sujet.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que le Septième Rapport du Comité Permanent des Impressions, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Spécial sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*," a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné les allégués contenus dans le Préambule du Bill qui lui a été renvoyé, quant au Mariage des parties, et l'accusation d'adultère contenue et donnée comme cause de dissolution de Mariage, et d'après des preuves satisfaisantes données à Votre Comité, il a constaté que les dits allégués et autres allégués sont vrais; et ayant parcouru le Bill, il est convenu de l'amender pour limiter au Pétitionnaire, *William Henry Beresford*, la faveur qu'il accorde.

MINUTES DES TÉMOIGNAGES.

L'Honorable *William Badgley* au Fauteuil.

Vendredi, 3 Mai 1853.

Le Révérend *William Bond*, Assistant Ministre dans la Chapelle *St. George*, à *Montréal*; est appelé et interrogé:—

1. Avez-vous le Registre de la Chapelle de *St. George*?—Je l'ai; et le produit actuellement.

2. Regardez le Certificat de Mariage filé le 5 Avril 1853, devant le Conseil Législatif, relativement à cette affaire, dites s'il a été signé par vous; et comparez-le avec le Registre?—Le Certificat écrit en question est de mon écriture et signé par moi. J'ai célébré le Mariage mentionné au Certificat, entre le dit *William Henry Beresford* (en faveur duquel un Bill est maintenant devant le Comité,) et *Emma Catherine Lawrence*, mentionnés dans le Certificat, qui ont signé tous deux le Registre dans la forme requise par la Loi du *Bas-Canada*, en présence de *George Platt*, de *Montréal*, Notaire, et *Thomas Chritchley*, de *Montréal*, Sacristain de la Chapelle, qui ont aussi signé tous deux le Registre de tel Mariage en ma présence. Le Certificat produit est conforme aux termes de l'entrée dans le Registre; j'ai comparé les deux ensemble, mot pour mot. Le Mariage fut célébré le 10 de Juillet 1850, après Licence produite dans le temps, et le nommé *William Henry Beresford* y mentionné est l'individu maintenant présent devant le Comité, en faveur de qui un Bill a été soumis à la Législature. J'ai revu les parties après le Mariage, lors de leur départ pour le *Haut-Canada*, le jour de leur Mariage, et je n'ai pas vu depuis Madame *Beresford*. J'ai seulement revu M. *Beresford*, il y a un jour ou deux.

M. *George Platt*, de *Montréal*, étant appelé et interrogé, répond comme suit:—“Je suis Notaire, de *Montréal*, et j'étais en l'année 1850. Le 10 de Juillet de cette année-là j'exécutai un Contrat de Mariage Notarié, conformément aux Lois du *Bas-Canada*, dont une Copie authentique a été produite devant l'Honorable Conseil Législatif, dans cette affaire, et que je reconnais maintenant être sous mon Seing comme tel Notaire. Cette Copie authentique est, suivant la Loi en force dans le *Bas-Canada*, équivalent à la Minute Originale qui doit rester en la possession du Notaire qui l'a exécutée. Les parties y mentionnées ont été ensuite mariées à la Chapelle *St. George*, en la Cité de *Montréal*, par le Révérend

William Bond, en ma présence comme Témoin du Mariage, et en la présence d'un nommé *Thomas Chritchley*. Nous signâmes tous deux le Régistre comme Témoins de la Signature du Ministre et des parties. Le nommé *William Henry Beresford*, mentionné dans le Contrat et le Certificat produits en cette affaire, est le même individu qui a mis à exécution le Contrat. Je n'ai pas vu Madame *Beresford* depuis ce temps-là, et je n'ai revu le dit *William Henry Beresford*, qui est maintenant présent devant le Comité, que depuis un jour ou deux. Ils laissèrent *Montréal* pour *Hamilton* le jour de leur Mariage, et j'ai depuis correspondu avec M. *Beresford*, à *Hamilton*."

William Beresford, Ecuyer, étant présent et interrogé, répond que :—" Immédiatement après notre Mariage, je me mis en route avec Madame *Beresford* pour *Hamilton* où nous restâmes. Au commencement de Mai 1851, des soupçons d'infidélité de la part de ma femme me furent communiqués, mais sans aucune preuve du fait ; et ayant consulté un homme de Loi, je renvoyai mon serviteur *Daniel Gallagher*, qui donnait lieu à la conduite violente de ma femme, tel que mentionné dans les Témoignages devant le Conseil Législatif. A dater du 10 Mai de cette année-là, nous occupâmes des Appartements différents et n'eûmes ensemble aucune communication ; et des désagréments que j'éprouvai m'engagèrent à écrire à son frère, à *New-York*, sur le sujet. Il vint à *Hamilton* dans le mois de Juin suivant, et d'après l'avis de M. *Gamble*, Avocat de *Toronto*, agissant pour moi, et celui de M. *Freeman*, l'Agent de ma femme, nous consentimes à nous séparer ; et je lui ai accordé une pension pour son soutien. Le 30 de Juin suivant, elle laissa *Hamilton* pour se rendre, accompagné de son frère, à *Halifax*, je crois, *Nouvelle-Ecosse*, où résidait sa famille, et je n'appris rien d'elle jusqu'au mois de Décembre suivant, alors que je fus informé qu'elle était à *Rochester*, (Etat de *New-York*), par une demande qui me fut adressée pour sa pension, et ce ne fut qu'alors que je fus informé pour la première fois qu'elle avait été vue dans la compagnie d'une personne dont la description répond à celle du serviteur *Gallagher* que j'avais renvoyé. Quelque temps après, je fus informé par M. *Breck*, de *Rochester*, qu'un homme dont la description répond à celle de *Gallagher*, résidait dans la même maison que celle où résidait ma femme, à *Irondequoit*. Je n'ai pas vu *Gallagher* depuis que je l'ai renvoyé de mon service, en Mai, ni je n'ai vu Madame *Beresford* depuis qu'elle a laissé *Hamilton*, en Juillet 1851, avec son frère, ni je n'ai eu de correspondance avec eux depuis ces époques. Je me consultai avec M. *Gamble* sur la convenance d'intenter une poursuite en justice, dans le *Haut-Canada*, contre *Gallagher*, mais il m'informa qu'une telle poursuite ne pouvait avoir lieu dans le *Haut-Canada*, vu que les parties résidaient dans un Pays étranger. Je me consultai aussi avec lui sur la question de savoir si je devais intenter une action dans les *Etats-Unis*, et il me dit que ce n'était pas nécessaire ; et alors je présentai une pétition à la Législature, en Septembre 1852, laquelle fut laissée de côté en conséquence de ce que les Ordres Permanents du Conseil Législatif exigeaient un Avis plus long que je n'avais pu le donner. Ce fut en conséquence de cela que j'ai commencé mes procédures durant la présente Session ajournée. En Septembre 1850, je me retirai du Service de Sa Majesté, et j'ai continué ma résidence permanente dans cette Province, dans le *Haut-Canada*, depuis ce temps-là, et j'ai acheté une Propriété dans le voisinage de *Toronto*, où j'ai fixé ma résidence."

Mercredi, 4 Mai 1853.

John Sheridan Hogan, Ecuyer, étant appelé et interrogé, répond ce qui suit :—" Je résidais à *Hamilton*, en Juillet 1850, et me rappelle l'arrivée en cet endroit du Capitaine *Beresford* et de sa femme, venant, à ce que je compris, de *Montréal*. Il est celui que j'identifie maintenant comme étant le Pétitionnaire en faveur de qui le Bill est soumis au Comité. Ils devinrent domiciliés d'*Ha-*

milton alors, et M. *Beresford* a continué à résider en cet endroit jusqu'à l'automne de 1851. Je me souviens du départ de Madame *Beresford* d'*Hamilton*, et les circonstances qui ont accompagné ce départ, telles que détaillées dans les Témoignages.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Ordonné, Que les Témoignages pris devant le Conseil Législatif, et aussi les Témoignages pris devant le Comité Spécial sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*," soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Street*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, des copies de toutes les autres Ratifications de Concessions Seigneuriales, qui n'ont pas encore été mises devant cette Chambre.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Actes pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et de *Rawdon*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Perth* et *Kemptville*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour pour, la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Institut Canadien de *Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

Un bill pour conférer la juridiction d'équité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour déclarer valide les Brevets d'Etudiants en Droit enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*, et pour amender le dit Acte."

Ordonné, Que M. *Gouin* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Fergusson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fergusson* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus.

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois.

M. *Taché* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Chapais*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots suivants en leur place: "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, dans la vue d'y faire les Amendements:—

"Clause 5. Retranchez "Trois deniers et demi," et insérez "Deux deniers."

"Retranchez Clause 9, et insérez "Tout Seigneur qui possède en sa censive des terres incultes et non concédées pourra en démembler et réserver à son usage particulier un domaine privé qui ne devra pas être plus considérable que la quarantième partie des terres incultes et non concédées de telle censive, et ne devra, dans aucun cas, excéder deux mille arpents en superficie; et tel Seigneur pourra prendre la dite quantité de terres ou plusieurs lots séparés, pourvu qu'aucun tel lot séparé ne sera de moins de cent vingt arpents en superficie, excepté le cas où le quarantième des terres incultes serait de moins de cent vingt arpents."

"Clause 49. Retranchez, "Deux deniers," et insérez "Un denier."

"Clause 57. Retranchez "Six pour cent," et insérez "Un pour cent."

"Clause 95. Retranchez après "Nature," jusqu'à la fin de la Clause, et insérez "Et toute occupation de terres en bois de bout, tenues ou occupées, soit par un Seigneur ou toute autre personne, pour toute autre fin que la culture et le défrichement de la terre ou l'exploitation de bonne foi du sucre d'érable, ne sera pas censé empêcher telle terre ou terres de tomber sous la dénomination de terres incultes," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>7. Taché.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Lemieux,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>21. Wright(d. Est. York.)</i>
<i>Dubord,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois;

M. *Laurin* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Lemieux*,

Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet de l'amender, en sorte que la redevance seigneuriale annuelle mentionnée dans les 38^{me}, 39^{me}, 43^{me} et 48^{me} Clauses soit fixée à un denier du cours actuel, pour chaque arpent en superficie de la terre concédée," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Mongenais,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Lemieux,</i>	10. <i>Taché.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Laurin,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>	38. <i>Wright, (d. Est. York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Morin,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Fournier* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Laurin*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à y substituer les mots " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher le mot " Majorité," dans la 75^{me} Clause, et d'insérer les mots " Deux tiers," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Lemieux,</i>	10. <i>Varin.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sanborn,</i>	32. <i>Wright, (d. Est. York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois.

M. *Sicotte* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Varin*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question soient retranchés

de manière à insérer les mots " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher six pour cent dans la 57^{me} Clause, et d'y substituer un pour cent," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	12. <i>Varin.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>	20. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors la Question principale ayant été mise,

Ordonné, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois.

Et les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Vendredi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,

Résolu, Que Demain étant un jour de Fête reconnu par la Loi, la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, s'ajournera à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Ordonnance passé dans la deuxième année du Règne de Sa Majesté, intitulée : " Ordonnance concernant l'érection des Paroisses et la construction et réparation des Eglises, " Presbytères et Cimetières," étant lu ;

M. *Sicotte* a proposé, secondé par M. *Chapais*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Wright*, de la division Est d'*York*, Que le mot " Maintenant" soit retranché, et les mots " De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>		2. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
---------------	--	----------------------------------

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Kingston,)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	22. <i>Varin.</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lemieux,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Valois* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Valois* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter la construction des Eglises dans certains cas, étant lu ;

M. *Fortier* a proposé, secondé par M. *Fournier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit —

POUR.
Messieurs

Brown,

2. *Fergusson,*

CONTRE.
Messieurs

Cartier,
Cauchon,
Dumoulin,
Fortier,
Fournier,
Jobin,

Johnson,
LeBlanc,
Lemieux,
Macdonald (Kingston)
Marchildon,
McLachlin,
Mongenais,
Morin,
Shaw,
Sicotte,
Stuart,

Tessier,
Turcotte,
Valois,
Varin,
22. *Willson.*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Fortier*, M. *Sicotte*, M. *Dumoulin*, l'Honorable M. *La-Terrière* et M. *Cartier*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour confirmer certaines délibérations des Habitants Catholiques de la Paroisse de l'*Immaculée Conception de la Sainte Vierge*, aux *Trois-Rivières*, relativement aux propriétés de leur Fabrique, pour imposer et prélever une taxe sur les dits Habitants, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

M. *Dumoulin* a proposé, secondé par M. *Turcotte*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

Brown,
Fergusson.
Hartman,

Mackenzie,
Malloch,

McLachlin
Patrick,

Willson,
9. *Wright, (d. Est York.)*

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>27. Valois.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morin,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>27. Valois.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morin,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mulloch,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>9. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Hartman,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Vendredi prochain.

Alors, sur motion de M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, secondé par M. *Fergusson*,

La Chambre s'est ajournée à Vendredi prochain.

Veneris, 6^o die Maii ;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Brown*,—la pétition de *Joseph T. Dutton*, de *Montréal*.

Par M. *Street*,—la pétition de *Daniel Ward Metler*, en son nom et au nom d'autres, Exécuteurs, Héritiers et Légataires de feu *Philip Metler, Junior*, et en vertu de son Testament.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Firmin Perrin*, Ecuyer, de *Berthier* ; représentant qu'il est créancier judiciaire du Docteur *Wolfréd Nelson*, et que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes de la Rébellion ont rejeté la plus grande partie de sa réclamation sur l'indemnité due à la Succession du dit Docteur *Nelson*, en vertu des dispositions de l'Acte des Pertes de la Rébellion ; et demandant la nomination d'un Comité pour s'enquérir des faits ci-dessus allégués.

Du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec*; demandant que le Bill pour régler le Pilotage pour et en bas du Havre de *Québec*, ne devienne pas Loi. De l'Institut National de la Cité de *Montréal*; demandant une aide.

De *George Wade Foote*, du Township de *Dover Est*, Comté de *Kent*; représentant qu'il était Officier Rapporteur lors de l'Élection Générale pour le Comté de *Kent*, en l'année 1848, et qu'il a été sommé de comparaître à la Barre de la Chambre, en conséquence du rapport fait par lui; qu'il a obéi à la dite sommation, mais que la Chambre ayant été prorogée avant le temps fixé pour sa comparution à la Barre d'icelle, il n'a pu en conséquence comparaître, et demandant que les dépenses encourues par lui pour se conformer à la dite sommation lui soient remboursées.

De la Municipalité du Village de *Thorold*; et de *Jacob Keefer* et autres, du Village de *Thorold*; demandant la passation d'un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingt-neuvième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender l'Acte pour autoriser la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, à réaliser une certaine somme d'argent au moyen d'un emprunt, et il est convenu d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill pour amender l'Acte pour autoriser la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, à réaliser une certaine somme d'argent au moyen d'un emprunt, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendements; savoir:—
Bill, intitulé: "Acte pour amender certains Actes relatifs aux Sociétés Religieuses."

Bill, intitulé: "Acte pour fixer les limites des Lots dans certains Rangs du Township de *Grenville*:" Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé: "Acte pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto*, avec un Amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre: Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé à l'Amendement de cette Chambre au Bill, intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé: "Acte pour établir un Fonds Consolidé d'emprunt Municipal pour le *Haut-Canada*," sans aucun Amendement: Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé: "Acte pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*, d'étendre ses liaisons, et pour en faciliter les moyens," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*, d'étendre ses liaisons, et pour lui en faciliter les moyens," a été lu la première fois.

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*, et la Question ayant été proposée, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération s'il est expédient d'indem-

niser les Membres du Conseil Législatif, pendant un temps limité, des dépenses qu'ils encourent pour assister aux Sessions de la Législature.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Stuart*, et la Question ayant été mise, Que la considération de la Question soit remise jusqu'à ce qu'il ait été pris une décision sur le plan qui doit être soumis à cette Chambre, pour changer la Constitution du Conseil Législatif; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Seymour,</i>	23. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	28. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération s'il est expédient d'indemniser les Membres du Conseil Législatif, pendant un temps limité, des dépenses qu'ils encourent pour assister aux Sessions de la Législature; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	28. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Seymour,</i>	23. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La Chambre, s'est en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Chapais* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Crawford*,
Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour permettre à
 “ la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*, d’étendre ses liai-
 “ sons, et pour lui en faciliter les moyens,” soit lu une seconde fois Lundi pro-
 chain.

M. *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes
 Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-cinquième Rapport du dit
 Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour amender les Actes pour
 incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du Village d’*Industrie* et de *Rawdon*,
 et il est convenu d’en faire rapport sans aucun Amendement.

Votre Comité a aussi pris en sa considération le Bill pour incorporer la Com-
 pagnie du Chemin de Fer de *Perth* et *Kempville*,—et le Bill pour incorporer la
 Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard*, et il a fait des Amendements
 à chacun d’eux qu’il soumet humblement à l’adoption de Votre Honorable
 Chambre.

M. *Cartier* a proposé, secondé par M. *Sicotte*, et la Question ayant été propo-
 sée, Que le Bill pour amender les Actes pour incorporer la Compagnie du Che-
 min de Fer du Village d’*Industrie* et de *Rawdon*, soit lu la troisième fois Lundi
 prochain.

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*,
 Que tous les mots après “ Soit,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés,
 de manière à insérer les mots “ Renvoyés à un Comité de toute la Chambre
 “ Lundi prochain,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée :
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Rolph</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Johnson</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>La Terrière</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Robinson</i> ,	24. <i>Wright</i> , (d. Est York.)

CONTRE.

Messieurs

<i>Cartier</i> ,	<i>Crawford</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Taché</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Fortier</i> ,	<i>Smith</i> , (<i>Durham</i> ,)	<i>Varin</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Mongenais</i> ,	<i>Sicotte</i> ,	12. <i>White</i> .

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill pour amender les Actes pour incorporer la Compagnie
 du Chemin de Fer du Village d’*Industrie* et de *Rawdon*, soit renvoyé à un Comité
 de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l’Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Malloch*,
 La Chambre s’est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 9° die Maii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la
 table :—

Par M. *Dixon*,—la pétition de *James T. Lane* et autres, du Township d'*Hillier*, Comté de *Prince-Edouard*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *John Bonner*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*.

Par l'Honorable M. *Merrill*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Niagara*.

Par M. *Street*,—la pétition de *John McCarthy* et autres, propriétaires de Terres dans la première Concession de Réserves de Chemin du Township de *Niagara*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 2 du présent, pour un Etat de certaines Patentes de Terres dans *Gaspé*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (N.N.)

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Joseph T. Dutton*, de *Montréal*; demandant que la Loi d'Education soit amendée, de manière à empêcher tous Instituteurs d'agir comme Secrétaires aux Bureaux d'Examineurs; et aussi, pour pourvoir à la réimpression plus correcte des livres dits *Irish National School Books*, en usage dans les Ecoles Publiques de cette Province.

De *Daniel Ward Meller*, en son nom et au nom d'autres, Exécuteurs, Héritiers et Légataires de feu *Philip Meller*, Junior, et en vertu de son Testament; représentant que pendant que l'on travaillait à élargir le Canal *Welland*, sous la direction du Bureau des Travaux Publics, il a été fait beaucoup de dommage à la Succession de feu *Philip Meller*; et demandant une indemnité en conséquence.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, Que, sur la réquisition des Pétitionnaires et du consentement du Membre siégeant, demandant un délai jusqu'à Jeudi prochain, pour adopter les procédures nécessaires pour l'émanation d'une Commission, et en notifier le Membre siégeant, le Comité leur a accordé ce délai; et que le dit Comité désire s'ajourner jusqu'à ce jour Lundi prochain.

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la pétition, contre l'Election de *Kamouraska*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Jeudi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto*;" lequel a été lu comme suit :—

Page 3, ligne 8. Après "Actionnaires" insérez "Qui n'ont pas payé moins de dix chelins par Action."

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que M. *Ridout* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

Ordonné, Que M. *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Association pour l'Exploitation des Mines de l'*Amérique Britannique*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, Que Demain, cette Chambre se forme en Comité, pour considérer s'il est expédient d'autoriser le paiement, à même le Revenu Consolidé de cette Province, des Salaires des Juges, Shérifs et autres Officiers de Districts Provisoires, dans les parties du Pays non organisées de cette Province, qui pourront être établis en conformité d'un Acte de la présente Session;

L'Honorable M. *Richards*, Membre du Conseil Exécutif, a alors informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informée de l'objet de cette motion, le recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, Que Demain, cette Chambre se formera en Comité, pour considérer s'il est expédient d'autoriser le paiement à même le Revenu Consolidé de cette Province, des Salaires des Juges, Shérifs et autres Officiers de Districts Provinciaux, dans les parties de Pays non organisées de cette Province, qui pourront être établis en conformité d'un Acte de la présente Session.

Sur motion de l'Honorable M. *Rolph*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,

Résolu, Que Demain, cette Chambre se formera en Comité, pour considérer s'il est expédient d'autoriser le paiement, à même les Fonds appropriés pour le soutien de l'Asile des Aliénés dans le *Haut-Canada*, des Salaires du Surintendant Médical, du Trésorier, des Commissaires et autres Officiers du dit Asile, qui pourront être nommés en conformité d'aucun Acte de la présente Session.

Ordonné, Que la Réponse qui contient le Rapport fait par le Capitaine *Fortin*, qui a été présentée Mercredi dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et "*New-York*, d'étendre ses liaisons, et pour lui en faciliter les moyens," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

La Chambre, en conformité de l'ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Dalhousie* et *Thorold* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Street* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Cauchon* a fait rapport du Bill pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social, pour la construction de Jetées, Quais et Havres ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir la charge d'Imprimeur de la Reine, et pour pourvoir aux impressions publiques et aux annonces judiciaires, étant lu ;

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>

<i>Drummond</i> , Pro.Gén.	<i>Lacoste</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>La Terrière</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Taché</i> ,
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Fortier</i> ,	<i>Le Blanc</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Fournier</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Shaw</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Gouin</i> ,	<i>McDonald</i> (<i>Cornwall</i> ,)	<i>Sherwood</i> ,	35. <i>Willson</i> .
<i>Hartman</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Sicotte</i> ,	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Dixon</i> ,	<i>Lyon</i> ,	<i>Merritt</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Seymour</i> .
<i>Christie</i> ,(<i>Gaspé</i> ,)	<i>Gamble</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	12. <i>Wright</i> ,(d. Est York.)

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois; la Chambre s’est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé: “Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *London* et *Port Stanley*,” sans aucun Amendement: Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé: “Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre: Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé: “Acte pour amender l’Acte d’Incorporation de la Compagnie d’Union du Chemin de Fer d’*Ontario*, de *Simcoe* et du Lac *Huron*,” auquel il demande le concours de cette Chambre. Et ensuite il s’est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé: “Acte pour amender l’Acte d’Incorporation de la Compagnie d’Union du Chemin de Fer d’*Ontario*, de *Simcoe* et du Lac *Huron*,” a été lu la première fois.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Willson*,

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l’Acte pour régler l’engagement des Matelots, et pour d’autres fins y mentionnées, étant lu;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L’Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre, sur le Bill pour amender l’Acte des Jurés du *Haut-Canada*, de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties, étant lu;

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu;

M. *Gamble* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après “Que,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots “Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction de retrancher la 2^{me} partie de la 7^{me} Clause, et d’insérer la suivante à la place: “Qu’il soit statué, que le Greffier de la Paix de tout tel Comté ou Union de Comtés, et le Greffier de la Cour du *Recorder* de tout Comté dans lequel une Cour de *Recorder* aura été établie, le *High Sheriff*, le *High Bailiff*, ou autre Officier de tout tel Comté,

“ Union de Comtés, ou Cité, le Crieur de toute Cour de Sessions Trimestrielles
 “ ou Cour de *Recorder*, auront, à part des Honoraires qu'ils ont droit d'avoir des
 “ parties dans une poursuite, tels Honoraires, pour les services par eux rendus
 “ en vertu du présent Acte, que les Conseils de Comté et de Cité détermineront,
 “ respectivement, suivant les services rendus ; et cette Clause s'appliquera aux Cours
 “ d'Assises, de Nisi Prius, d'Oyer et Terminer, d'Evacuation des Prisons, des
 “ Sessions de la Paix, aux Cours de Comté ou de *Recorder*,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Dixon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	10. <i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Gamble,</i>	<i>Muckenzie,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>McDonald</i> (Cornwall)	<i>Sherwood,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie,</i> (Gaspé,)	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith,</i> (Durham,)
<i>Drummond,</i> Pro. Gén.	<i>La Terrière,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Taché,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	25. <i>Tessier.</i>
<i>Gouin,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Johnson a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont
 été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour définir les Droits des
 Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat,
 étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain, et que ce soit alors le
 premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Ordonnance
 passée dans la deuxième année du Règne de Sa Majesté, intitulée : “ Ordon-
 nance concernant l'érection des Paroisses et la construction et réparation des
 “ Eglises, Presbytères et Cimetières,” étant lu ;

M. Sicotte a proposé, secondé par *M. Cartier*, et la Question ayant été mise,
 Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les
 noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith,</i> (Durham,)
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie,</i> (Gaspé,)	<i>Lacoste,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois.</i>
<i>Fertier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sheerwood</i>	31. <i>Varin,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Macdonald</i> (Cornwall)	<i>Sicotte,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>White,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Rolph,</i>	14. <i>Willson.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le Titre soit : “Acte pour amender une Ordonnance passée dans la seconde année du Règne de Sa Majesté, intitulée : “Ordonnance concernant l’érection des Paroisses et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières.”

Ordonné, Que M. *Sicotte* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender l’Acte pour autoriser la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, à réaliser une certaine somme d’argent au moyen d’un emprunt, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Wentworth*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter le nombre des termes de la Cour de Circuit du circuit de *St. Hyacinthe*, dans le District de *Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Sicotte*, l’Honorable Procureur Général-*Drummond*, l’Honorable M. *Badgley*, M. *Cartier* et M. *Varin*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d’envoyer querir personnes, papiers et records.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l’Acte y mentionné pour la protection des Sauvages dans le *Haut-Canada*, en abrogeant la troisième Section de cet Acte, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer “la Congrégation des Hommes de *Ville Marie*,” dans la Ville de *Montréal*, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution plus expéditive des Actes de la Législature, étant lu ;

M. *Tessier* a proposé, secondé par M. *Stuart* ; et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L’Honorable M. *Morin* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l’Honorable M. *Rolph*, Que le mot “Maintenant” soit retranché, et les mots “De ce jour en trois mois” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la remarque ayant été faite, que le Bill contenait une Clause où il était question d’argent, et que la Couronne n’avait pas signifié sa recommandation au sujet de cette Clause, M. l’Orateur a déclaré, Que la Chambre ne peut pas procéder ultérieurement sur ce Bill.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l’entière libération et purges des hypothèques, droits réels et servitudes sur les Immeubles, étant lu ;

M. *Sicotte* a proposé, secondé par M. *Cartier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>- La Terrière,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	34 <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>		

CONTRE.

Messieurs

Cauchon,

2. *Sicotte.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative

Alors, la Question principale, telle qu'amendée ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à ce que certains Rapport Annuels soient présentés au Gouvernement, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Murney* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Et la Question ayant été mise, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau :—Elle a passé dans la Négative.

Résolu, Que le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Merritt*, M. *Gamble*, M. *Hartman*, M. *Street*, M. *Murney* et M. *Langton*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer et faire disparaître les doutes, quant à l'interprétation de l'Acte autorisant les parties à poursuivre et défendre dans les Causes *in formâ pauperis*, dans les Cours de Lois du *Bas-Canada*, étant lu ;

M. *Lemieux* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Stuart* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Dixon*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :— Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formé en Comité sur le Bill pour pourvoir au recouvrement des Cotisations et Taxes dont l'imposition est projetée par certains réglemens des ci-devant Conseils de Districts dans le *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Johnson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendemens.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Mercredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Valois*, secondé par M. *Sicotte*, La Chambre s'est ajournée.

Martis, 10^o die Maii;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par M. *Street*,—la pétition de *John Lemon* et autres, du Comté de *Welland*; et la pétition de *John Mewburn* et autres, des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*.

M. *Christie*, de *Gaspé*, du Comité Spécial nommé pour faire une enquête et un rapport sur l'état des Pêches exploitées par les Habitants de cette Province, dans le Golfe *St. Laurent*, et sur les Côtes du *Labrador*; les désavantages contre lesquels ils ont à lutter, les meilleurs moyens de les faire disparaître, et l'opportunité d'encourager ces Pêcheries par une subvention Législative, à quels égards et comment; avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (J.J.J.J.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-sixième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris de nouveau en considération le Bill pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*, et y a fait des Amendemens, qu'il soumet à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Perth* et *Kemptville*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil*"; lesquels ont été lus comme suit:—

Page 2, ligne 49. Après "Compagnie" insérez "Avec l'approbation du Gouverneur en Conseil."

Page 3, ligne 42. Retranchez depuis "Payer" jusqu'à "Pour" et insérez "Au dit Régistrateur."

Page 9, ligne 21. Retranchez depuis "Canada" jusqu'à "Ou" dans la 22me ligne.

Page 9, ligne 23. Après "Canada" insérez "Sur la demande du Gouvernement."

Page 10, ligne 15. Retranchez "Soit" où ce mot se rencontre pour la seconde fois, et insérez "A *Kemptville* ou."

Page 10, ligne 31. Retranchez depuis "Arrangements" jusqu'à "Relative-ment" dans la 32me ligne.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Mongonais* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs, que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, étant lu ;

L'Honorable Procureur Général *Drummond* a proposé, secondé par M. *Mongonais*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois :

M. *Lacoste* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, Que tous les mots après "Soit" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à y substituer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre aux fins de l'Amender, en ajoutant les mots : "Pourvu toujours, que le montant de tel Jugement sera payé à même la part afférente à la Seigneurie de tel Seigneur dans le fonds spécial ci-après mentionné ; que si cette part n'est point suffisante pour rencontrer tel montant, les Censitaires de telle Seigneurie demeureront chargés d'une augmentation du taux des rentes Seigneuriales, fixé par cet Acte, suffisante pour représenter l'intérêt de six pour cent, du capital du déficit, dont le Seigneur se trouvera payé par telle augmentation de rente Seigneuriale ; et que, si la part afférente à telle Seigneurie est plus que suffisante pour payer le montant du susdit Jugement, ou que si dans aucune Seigneurie, il ne se trouve aucun des droits Seigneuriaux ou autres, mentionnés dans la quatre-vingtième Clause ci-dessus, abolie par cet Acte, et dont le Seigneur doit être indemnisé, le résidu ou le montant de telle part avec l'intérêt de six pour cent de la date de tel Jugement ou du jour du Cadastre complété et déposé comme susdit, sera employé à aider les Censitaires de telle Seigneurie, dans le rachat des droits Seigneuriaux en la dite Seigneurie, lorsque la majorité des Censitaires le demandera en la manière susmentionnée" à la fin de la 89me Clause ; et insérant les mots "Le dit fonds ainsi formé des sources de revenu susmentionnées, sera partagé entre tous les Seigneurs, à raison du montant fixé par le susdit Cadastre pour indemnité et rachat de droits Seigneuriaux dans chaque Seigneurie, et leur sera payé comme il est dit ci-dessus dans la quatre-vingt-huitième Clause, en déduction de la somme leur revenant respectivement par le dit Cadastre pour indemnité et rachat de leur droits Seigneuriaux" après "Licences de Magasin ou Boutique" dans la 92me Clause.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Lacoste,

Lemieux,

3. *Marchildon.*

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>McDonald(Cornwall)</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Shaw,</i>	52. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *LeBlanc* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Lemieux*, Que tous les mots après " Soit " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots, " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l'amender en retranchant les 36^{me} et 37^{me} Clauses, " en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Lemieux* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Lacoste*, Que tous les mots après " Soit " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à y substituer les mots suivants : " Renvoyé de nouveau à un Comité " de toute la Chambre, aux fins de l'amender en retranchant depuis " Juste " " dans la 15^{me} ligne de la 80^{me} Clause, jusqu'à la fin de la dite Clause, et " insérant " Que les Seigneurs tiers acquéreurs, qui ont acquis des Seigneuries " à titre onéreux, et qui ont joui, en vertu de leurs dits titres, de bonne foi, " d'avantages lucratifs, dont il pourront être privés par la suite, soient indemni- " sés des pertes réelles qu'ils pourront souffrir par la suite, en conséquence de " leurs acquisitions, par la manière dont les droits Seigneuriaux sont définis par " cet Acte ; Qu'il soit statué que tout tel Seigneur pourra présenter au Commis- " saires nommés pour le District dans lequel sera situé sa Seigneurie, un état " détaillé du montant des pertes qu'il devra souffrir, en vertu des dispositions de " cet Acte, et il devra produire avec le dit état son titre d'acquisition, et men- " tionner s'il y avait des moulins et quels moulins, les sources de revenu, faisant " partie de la dite Seigneurie, lors de son acquisition ; s'il y avait un manoir et " un domaine, et quelle en était l'étendue ; et aussi, s'il y avait d'autres sources " de revenu attachées à la dite Seigneurie, et quelles, dont il a profité et dont il " doit continuer à profiter : Pourvu toujours qu'il ne sera accordé aucune indem- " nité à aucun Seigneur, pour aucune augmentation de rentes, de charges et " réserves quelconques imposées aux Censitaires par aucun Seigneur et pour " aucunes transactions faites entre des Censitaires et aucun Seigneur, relative- " ment à la concession de terres, et par lesquelles transactions le dit Seigneur " aura imposé des rentes, charges et réserves plus onéreuses que celles déjà " fixées et reconnues dans la dite Seigneurie, depuis le trente d'août, mil huit " cent cinquante, ni pour aucune augmentation de rentes, de charges et réserves " quelconques imposées aux censitaires par aucun Seigneur, depuis son acqui-

“sition ;” et retranchant la 85^{me} Clause et y insérant la suivante en sa place :
 “ Les dits Commissaires recevront les preuves des parties, soit en personne ou
 “ par leurs procureurs ou avocats ; ils examineront les titres en vertu desquels
 “ les dits Seigneurs possèdent leurs Seigneuries ; ils mettront, en déduction et
 “ paiement du prix d’acquisition des dites Seigneuries, le montant alloué par le
 “ Cadastre, la valeur des moulins, domaines, manoir et autres sources de revenu
 “ attachées aux dites Seigneuries et dont les dits Seigneurs ont profité et dont
 “ ils continueront à profiter ; et ils feront toutes procédures nécessaires pour
 “ connaître les pertes réelles que devront souffrir les dits Seigneurs ; et, après
 “ examen et audition du tout, ils donneront leurs Jugements par écrit et motivé,
 “ motivant spécialement en quoi consistera l’indemnité à être accordée aux dits
 “ Seigneurs, et sur quoi ils se fondent pour accorder cette indemnité pour pertes
 “ réelles, eu égard aux prix d’acquisition des dites Seigneuries.”

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée :
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Mongenais,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>14. White.</i>
<i>Fournier.</i>	<i>Laurin,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>39. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sherwood.</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu
 la troisième fois ;

M. *Taché* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Chapais*,
 Que tous les mots après “Soit,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés,
 de manière à insérer les mots suivants en leur place : “ Renvoyé de nouveau à
 “ un Comité de toute la Chambre, aux fins de l’amender, en retranchant les mots
 “ telle concession ne soit faite pour un emplacement de Ville ou Village, ou pour
 “ un Site de moulin ou autre usine, ou que,” dans la 4^{me} Clause ; en retran-
 “ chant la 14^{me} Clause ; en retranchant les mots “ Excepté en autant qu’il sera
 “ loisible au Seigneur d’exiger du nouveau concessionnaire le paiement de tous
 “ les arrérages de droits Seigneuriaux dus sur telle terre jusqu’à l’époque de sa
 “ réunion au Domaine, avec tous les frais encourus par telle réunion, et l’intérêt
 “ sur tels frais à six par cent par an, du jour du paiement d’iceux par le Sei-
 “ gneur,” dans la 30^{me} Clause ; et en retranchant les mots “ En y ajoutant un
 “ pour cent par an, sur le prix auxquels les droits casuels pourront être rachetés,
 “ du jour de la date du dépôt du dit Cadastre, tel que voulu par cet Acte,” dans
 “ la 66^{me} Clause.”

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée :
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Mongenais,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Lemieux.</i>	11. <i>Taché.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Marchildon,</i>	

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Makenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	41. <i>Varin.</i>
<i>Dixon,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Sherwood*, Que tous les mots après " Soit, " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet d'insérer la Clause suivante, " après la 67^{me} Clause : " Et qu'il soit statué, que depuis et après le premier " jour de Janvier mil huit cent soixante-et-quatre, tous droits féodaux et Seigneuriaux, redevances, obligations et rentes, auxquelles tout lot de terre dans le " *Bas-Canada* sera alors assujetti, excepté les arrérages, seront convertis *pleno jure* en une rente constituée, égale en principal à la somme indiquée dans le " Cadastre de telle Seigneurie, en y ajoutant l'intérêt échu sur le prix de rachat " des droits casuels au taux de six pour cent par an, du jour du dépôt de tel " Cadastre au Greffe de la Cour Supérieure du District dans lequel telle Seigneurie sera située, jusqu'au dit premier jour de Janvier mil huit cent soixante-et-quatre, " en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Seymour,</i>	16. <i>Willson.</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	39. <i>White.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Sherwood*, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l'amender, en retranchant les mots " Eu le droit d'exercer ou de recevoir," dans les 29^{me} et 30^{me} lignes de la 80^{me} Clause, en y insérant les mots " Eu possédé, exercé ou reçu," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	10. <i>Street.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Marchildon,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,) Lacoste,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie (Wentworth,) Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén:</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	43. <i>Willson.</i>
		<i>Shaw,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l'amender, en retranchant les mots qui donnent pouvoir aux diverses Communautés Religieuses ou Ecclésiastiques du *Bas-Canada*, de placer leurs fonds sur toutes terres ou propriétés foncières dans cette Province, dans la 79^{me} Clause," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Street,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>White,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie (Wentworth,) Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Merritt,</i>	17. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>

<i>Chauveau, Sol. Gén.,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>36. Varin.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que tous les mots après " Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la " Chambre, aux fins de l'amender, en retranchant l'exception qu'on fait en faveur " de certaines Seigneuries Ecclésiastiques et autres, qui ne seront pas soumises " à l'opération du Bill, et soumettant les dites Seigneuries à l'opération du dit " Bill," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>3. Mackenzie.</i>
---------------	-------------------	----------------------

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>49. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dixon,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stuart.</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Govin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>37. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sherwood,</i>

Crawford,
Dixon,

Langton,
Lyon,

Merritt,
Murney,

Street,
20. Taché.

Ainsi, elle été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour définir les droits "Seigneuriaux dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat."

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Dalhousie* et *Thorold* a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Merritt* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social pour la construction de Jetées; Quais et Havres, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social, pour la construction de Jetées, Quais, "Bassins secs et Havres."

Ordonné, Que M. *Seymour* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte des Jurés du *Haut-Canada*, de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties, a été, en conformité de l'Ordre lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du Jour, pour la troisième lecture du Bill pour expliquer et faire disparaître les doutes quant à l'interprétation de l'Acte autorisant les parties à poursuivre et défendre dans les Causes *in formâ pauperis* dans les Cours de Loi du *Bas-Canada*, étant lu ;

M. *Lemieux* a proposé, secondé par M. *Laurin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Dubord* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Crawford*, que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Lemieux*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Stuart*, M. *Tessier*, M. *Brown*, M. *Hartman* et le Moteur, pour en faire rapport avec toute la diligence "convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : Et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

Badgley,
Brown,
Burnham,
Cartier,
Cauchon,
Christie (*Wentworth*),
Clapham,
Crawford,

Dixon,
Dubord,
Dumoulin,
Fergusson,
Gamble,
Hartman,
Hincks,
Johnson,

Langton,
LaTerrière,
Malloch,
McLachlin,
Murney,
Ridout,
Robinson,
Rolph.

Shaw,
Sherwood,
Street,
Stuart,
Valois,
Varin,
31. *Willson*,

CONTRE.

Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Mongeneais,</i>	<i>White,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Morin,</i>	16. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale telle qu’amendée, ayant été mise ;

Résolu, Que le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Dubord*, M. *Lemieux*, l’Honorable M. *Badgley*, M. *Stuart*, M. *Tessier*, M. *Brown* et M. *Hartman*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d’envoyer querir personnes, papiers et records.

L’Honorable M. *Morin*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d’une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général— Réponse à une Adresse de l’Assemblée Législative, datée le 4 du présent, pour des copies de la Correspondance, relativement aux services du Dr. *Robitaille*, ayant rapport à l’Hôpital de Marine et des Emigrés.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Y.)

Ordonné, Que la dite Réponse soit imprimée pour l’usage des Membres de cette Chambre.

L’Ordre du Jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les Lois de Cotisation du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que le dit Ordre soit alors le premier Ordre du Jour.

L’Ordre du Jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions de l’Acte pour la formation de Compagnies à Fonds Social dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Johnson*, l’Honorable M. le Procureur-Général *Drummond*, l’Honorable M. *Badgley*, M. *Sicotte* et M. *Turcotte*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d’envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que les Ordres du Jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Ordonné, Que M. *Sicotte* et M. *Cartier* soient ajoutés au Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement.

Alors, sur motion de l’Honorable M. *Badgley*, secondé par l’Honorable M. *Robinson*,

La Chambre s’est ajournée.

Mercurii die 11^o Maii.

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l’honorable M. *Sherwood*,—la pétition de Messieurs *Hutchison* et Compagnie, et autres, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *John Scott*, et autres, de *Caledonia*, dans le comté de *Haldimand*.

Par M. *White*,—la pétition de *John B. Cunningham*, Président, et autres, les Officiers et Comité de l'Institut des Fermiers et Artisans du Village de *Norval*, dans le comté de *Halton*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition de *L. F. Chaperon*, de la *Pointe-Lévi*, Membre du Collège des Médecins et Chirurgiens du *Bas-Canada*.

Conformément à l'Ordre du Jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *James T. Lane* et autres, du Township de *Hillier*, Comté de *Prince-Edouard*; demandant certains amendements au Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard*.

De *John Bonner*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie, sous le nom de "La Compagnie des Mines d'Argent du Lac Supérieur."

De la Municipalité du Township de *Niagara*; demandant que cette partie du Bill pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario* d'acquérir certaines terres dans le Township de *Niagara* pour les fins de leur Chemin, ainsi que pour autoriser la dite Compagnie à prendre des réserves de Chemins ou lignes de Concession dans le dit Township, ne devienne pas loi.

De *John McCarthy* et autres, Propriétaires de terres dans la première Concession de réserves de Chemin du Township de *Niagara*; demandant que la dite réserve de Chemin soit mise à la disposition de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario*, pour les fins de leur Chemin.

Ordonné, Que la pétition de *James T. Lane* et autres, du Township de *Hillier*, Comté de *Prince-Edouard*, soit renvoyée au Comité Permanent de Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

M. *Poulin*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés relatifs à l'Agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture," a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

M. *Langton*, du Comité Permanent des Impressions, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Relativement aux Rapports des Inspecteurs des Ecoles dans le *Bas-Canada*, qui ont été renvoyés à Votre Comité, avec instruction de les examiner, afin de constater s'ils ne pourraient pas être condensés avant d'être imprimés, Votre Comité, avec l'aide du Membre qui a demandé le Rapport, a fait un choix qui, dans son opinion, donnera toutes les informations d'un intérêt général, tout en sauvant plusieurs centaines de louis pour la traduction et l'impression.

Votre Comité, en obéissance à l'instruction de Votre Honorable Chambre, s'est aussi enquis du fonds des Papiers Parlementaires Imprimés, restant en la possession de la Chambre, et a pris en considération le meilleur mode d'en disposer pour le plus grand bien public.

Votre Comité voit que jusqu'à présent l'usage a été de laisser les Papiers aux soins du Messenger en Chef, qui en donne des copies de temps à autre aux personnes qui lui présentent un ordre de l'Orateur, ou du Greffier de l'Assemblée Législative, lorsque la Chambre n'est pas en Session: Votre Comité est d'avis que cet arrangement est le plus convenable qui puisse être adopté, et recommande qu'il soit continué. Il semble qu'il est très désirable qu'un certain nombre de copies des Journaux et Appendices restent toujours en main afin de

pouvoir combler les lacunes dans les Bureaux Publics au besoin, et en fournir des séries complètes aux Institutions Publiques. En même temps, plusieurs des documents imprimés à part qui sont aussi compris dans l'Appendice, peuvent avec avantage être distribués plus libéralement. Mais comme il est impossible de poser une règle absolue, et que l'utilité de donner des copies d'un document en particulier doit dépendre de l'urgence de la demande, du nombre des copies qui restent, et d'autres circonstances spéciales à chaque cas, il faut que quelqu'un soit chargé d'en décider, et Votre Comité est d'avis que ce qu'il y a de plus sûr est de s'en reposer comme maintenant sur l'Orateur ou le Greffier de la Chambre. Votre Comité croit néanmoins devoir suggérer qu'il pourrait être avantageux qu'instruction permanente fut donnée au Comité des Impressions d'exercer une surveillance générale, et de faire rapport de temps à autre à la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité Permanent des Impressions dans le dit Rapport.

Ordonné, Que M. *Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour transporter aux légataires et aux fidéi-commissaires du dernier Testament de feu *Stanous Daniell*, une certaine réserve de Chemin située entre la réserve de *Credit* ou des Sauvages, le Township de *Toronto*, dans le Comté de *Peel*, et les Terres du nouvel Arpentage, dans le dit Township.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : "Acte pour incorporer une Compagnie à Fonds Social, pour construire un Hôtel dans la Cité de *Hamilton*."

Bill, intitulé : "Acte pour régler le Système Monétaire :—" Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé à l'Amendement fait par cette Chambre au Bill, intitulé : "Acte pour amender les dispositions des divers Actes pour l'incorporation de la Corporation de la Cité de *Montréal*," sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Catarakoui* et *Peterborough*," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, passé dans la quatrième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume* Quatre, intitulé : Acte pour amender la Loi sur la Propriété Foncière, et rendre les procédures, pour en reprendre position en certains cas, moins difficiles et dispendieuse," avec un Amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes, sous les nom et raison de Compagnie des Mines de *Michipicoten*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et-ensuite, il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie de Mines de *Michipicoten*," a été lu la première fois.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *White*, et la Question ayant été pro-

posée, Qu'il soit nommé par cette Chambre un Comité Spécial de sept Membres, avec instruction de faire rapport par Bill ou autrement, pour l'abolition de la Cour de Chancellerie, et pour conférer des pouvoirs d'Equité, en certains cas, aux Cours de Loi Commune.

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Ridout*, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Présenté une humble Adresse au Gouverneur-Général, priant Son Excellence de nommer deux ou un plus grand nombre de Commissaires (un ou plus grand nombre n'étant point des hommes de profession,) avec instruction de s'enquérir et faire rapport sur la convenance d'adopter pour le *Haut-Canada* un système de Jurisprudence dans lequel les Juges des Cours Supérieures auront une juridiction en Loi et en Equité, et dans le cas où leur décision serait favorable, de préparer et rapporter un plan pour le mettre à effet,—la dite Commission devant expirer et faire un rapport final vers le 1er Janvier prochain," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :— Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Qu'il soit nommé par cette Chambre un Comité Spécial de sept Membres, avec instruction de faire rapport d'un Bill, ou autrement, pour l'abolition de la Cour de Chancellerie, et pour conférer des pouvoirs d'Equité, en certains cas, aux Cours de Loi Commune ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Burnham*, Que tous les mots après "Spécial," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "De cinq Membres de cette Chambre, pour prendre en considération et rapporter s'il convient d'abolir la Cour de Chancellerie, et de conférer la juridiction en Equité aux Cours de Droit Commun," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	17. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Egan,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Poulin,</i>	36. <i>White.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Qu'il soit nommé par cette Chambre un Comité Spécial de sept Membres, avec instruction de faire rapport d'un Bill, ou autrement, pour l'abolition de la Cour de Chancellerie, et pour conférer des pouvoirs d'Equité, en certains cas, aux Cours de Loi Commune ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé),</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	22. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Scotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Jobin,</i>		<i>McDougall,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth,) Johnson,</i>		<i>Morin,</i>	31. <i>Turcotte.</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. Lacoste,</i>		<i>Polette,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Sur motion de M. *Valois*, secondé par M. *Clapham*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre une copie de la Réponse des Syndics des Chemins à Barrières, dans les environs de *Montréal*, aux plaintes portées contre eux par *John Clark* et autres, propriétaires sur les dits Chemins.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que le Second Rapport du Comité Conjoint pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que le Bill pour amender la charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cataractoui* et *Peterborough*," lesquels ont été lus, comme suit :—

Page 2, ligne 14. Après "Enregistrés" insérez : "Il est par le présent requis que."

Page 2, ligne 15. Retranchez depuis "Respectifs" jusqu'à "Contenant" dans la 16^{me} ligne, et insérez "Seront pourvus par et aux frais de la dite Compagnie de livres."

Page 2, ligne 20. Retranchez depuis "Dans" jusqu'à "Et," dans la 21^{me} ligne, et insérez "Les dits livres."

Page 5, ligne 2. Après "Compagnie" insérez "Avec l'approbation du Gouverneur en Conseil."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Seymour* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, passé dans la quatrième année du Règne de feu Sa Majesté, le Roi *Guillaume* Quatre, intitulé : " Acte pour amender la Loi sur la Propriété Foncière, en rendre les procédures pour en reprendre possession, " en certain cas, moins difficiles et dispendieuses;" lequel a été lu, comme suit :—

Page 1, ligne 28. Après " *Equité*," insérez " *Pourvu toujours que cet Acte ne sera pas censé affecter aucun titre, possession, intérêt ou question en litige au moment de la passation de cet Acte.*"

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et consolider les Lois de Cotisation du *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *McDonald*, de *Cornwall*, a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Ordonné, Que les Ordres du jours, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par M. *Langton*,

La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 12° die Aprilis ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *W. A. Macdonald* et autres, du Village de *Kemptville*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *Duncan McFarland* et autres, du Village de *Port Robinson*, Comté de *Welland*, et autres.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Lemon* et autres, du Comté de *Welland*; demandant un Acte pour la protection des Moutons, et pour établir un recours légal contre les propriétaires des Chiens qui les détruisent.

De *John Mewburn* et autres, des Comtés-Unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant la passation d'un Acte pour obliger les Compagnies de Chemins de Fer à semer leur terrain le long de leur voie, avec du trèfle ou du mil, afin d'empêcher la croissance du chardon du *Canada*, et autres mauvaises herbes nuisibles aux terres des fermiers.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Cauchon*,

Résolu, Que les 64me, 66me et 74me Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à un Bill pour incorporer la Compagnie des Mines d'Argent du Lac *Supérieur*.

Ordonné, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie des Mines d'Argent du Lac *Supérieur*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Johson* a proposé, secondé par M. *Chapais*, et la Question ayant été mise, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à M. *McLachlin*, pendant deux semaines, pour affaires privées urgentes :—Elle a passé dans la Négative.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trentième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour confirmer certaines délibérations des Habitants Catholiques de la Paroisse de *L'Immaculée Conception de la Sainte Vierge*, aux *Trois-Rivières*, relativement aux propriétés de leur Fabrique, pour imposer et prélever une taxe sur les dits Habitants, et pour d'autres fins y mentionnées ; et après avoir pris des témoignages verbaux et par documents sur la question et lui avoir donné sa plus sérieuse considération, il considère qu'il n'est pas expédient de faire rapport du Bill, en autant qu'il lui paraît que le préambule n'a pas été prouvé d'une manière satisfaisante.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies Incorporées à Fonds Social, pour approvisionner les Villes de Gaz et d'Eau," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie d'Union du Chemin de Fer d'*Ontario*, de *Simcoe* et du Lac *Huron*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et de *Rawdon* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dubord* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 13 et 14 *Vict.*, chap. 28, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies incorporées à Fonds Social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Badgley*, l'Honorable M. *Merritt*, M. *Cartier*, l'Honorable M. *Young* et M. *Gamble*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer, de *Perth* et *Kemptville* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Stevenson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maitres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : " Acte pour autoriser une addition au Capital de la Banque de Québec, pour faciliter le transfert des actions en certains cas, et pour d'autres fins relatives à la dite Banque," sans aucun Amendement. Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Bytown et Pembroke," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte de la présente Session de la Législature, intitulé : " Acte pour faire connaître et établir d'une manière certaine, les droits des Co-Propriétaires de la Commune de St. Antoine de la Baie," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Honorable M. Morin, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 Mars dernier, priant Son Excellence qu'il lui plut de faire mettre devant la Chambre, un Etat de l'argent qui a été reçu, provenant de la vente de toutes les Terres Publiques, depuis le 30 Mai 1849, en vertu des dispositions de la première Clause de l'Acte, intitulé : " Acte pour prélever un revenu de cent mille louis à même les terres publiques du Canada, pour l'Education des Ecoles Communes ;" aussi, un Etat d'Un Million d'Acres de terre mis à part, dans le but de créer un Fonds pour établir et maintenir des Ecoles communes et des Bibliothèques de District, et qui ne pourront être aliénés pour aucune autre fin quelconque ; indiquant où ils sont situés, le prix original fixé pour chaque acre, le nombre d'acres vendus, le montant payé sur la vente et placé en vertu de la seconde Clause du susdit Acte, et le coût de l'administration et de la vente d'iceux, pendant chaque année.

Par ordre,

A. N. Morin,
Secrétaire.

Bureau du Secrétaire Provincial,
Québec, 12 Mai 1853.

Rapport du nombre d'Acres vendus, et du montant de l'argent reçu et déboursé sur le compte des Terres des Ecoles, en vertu du Statut 12 Vic., ch. 200.

Année.	Acres.	Prix.	Principal.			Rente.			Intérêt.		
			£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1851	52611	12s. 6d.	5561	7	10	7	8	9	13	4	10
1852	61243	12. 6d. et 10s.	7204	18	11	5	5	1	122	19	11
	113854	£	12766	6	9	12	13	10	136	4	9.

Année.	Commission— Principal.			Commission— Rente.			Commission— Intérêt.			Rec. Général— Principal.			Rec. Général— Rente.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1851.	338	13	8	0	8	11	0	15	10	1025	16	4	6	19	10
1852.	432	5	8	0	6	2	7	7	11	4428	0	0	4	18	11
£	765	19	4	0	15	1	8	3	9	5453	16	4	11	18	9

Année.	Rec. Général— Intérêt.			Arpentage.			Dépenses éva- luées.			Annonces.			Frais de voyage.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1851.	12	9	0	4183	5	4	12	7	6	6	5	0
1852.	115	12	0	2342	17	11	1	15	4
£	128	1	0	6526	3	3	12	7	6	1	15	4	6	5	0

Récapitulation.

Recettes.						£	s.	d.
Montant reçu, au Compte des Terres des Ecoles vendues, 12 Vic., c. 200, Principal.						12766	6	9
do			do		Rente.....	12	13	10
do			do		Intérêt.....	136	4	9
					£	12915	5	4

Déboursés.						£	s.	d.
Montant payé, Commission, Terres des Ecoles, 12 Vic., chap. 200, Principal....						765	19	4
do			do		Rente.....	0	15	1
do			do		Intérêt.....	8	3	9
do			Receveur-Général		Principal.....	5453	16	4
do			do		Rente.....	11	18	9
do			do		Intérêt.....	128	1	0
do			à compte des Arpentages		6526	3	3
do			frais de l'évaluation des terres		do	12	7	6
do			Annonces		do	1	15	4
do			Voyages		do	6	5	0
					£	12915	5	4

Rapport d'un million d'Acres, indiquant le nombre d'Acres dans chaque Township approprié aux Ecoles Communes, en vertu du Statut 12 Vic., chap. 200, et par un Ordre en Conseil, 5 novembre 1850.

Townships.	Acres.	Townships.	Acres.
Derby.....	14285	Grey :.....	52262
Sullivan.....	58493	Morris.....	55747
Bentinck.....	47655	Turnberry.....	34646
Glenelg.....	44459	Kinloss.....	8000
Durham Town.....	356	Huron.....	58418
Normanby.....	57781	Kincardine.....	44371
Arthur.....	21026	Penetangare Town.....	943
Arthur Town.....	503	Bruce.....	67176
Egremont.....	64923	Saugeen.....	46434
Holland.....	17842	Brant.....	55831
Sydenham.....	17500	Minto*.....	74000
Sydenham Town.....	1445	Ashfield.....	23951
Wallace.....	53773	Wawanosh.....	38400
Elma.....	39780		
		Total.....	100000

* 74,000 Acres dans Elderslie et Arran, substitués pour Minto.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte pour régler l'Engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

M. *Dubord* a proposé, secondé par M. *Christie*, de *Gaspé*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus ;

Sur motion de M. *Dubord*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,

Ordonné, Que les Débats soient ajournés à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la constitution du Conseil Législatif de cette Province ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Polette* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

M. *Ridout* a proposé, secondé par M. *Seymour*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour amender et consolider les Lois de de Cotisation du *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *McDougall* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Murney*,
La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 13° die Maii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

M. L'ORATEUR a informé la Chambre, Qu'il a reçu hier, du Commissaire nommé pour examiner des Témoins dans l'affaire de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, une copie des Minutes de ses opérations, en vertu de la dite Commission.

M. l'Orateur a deplus informé la Chambre, Qu'il avait émis, ce jourd'hui, son Warrant, pour assembler de nouveau le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Prince-Edouard*, Vendredi prochain le 20me jour de mai présent, pourvu que le Parlement soit alors siégeant ; et dans le cas où il ne siégerait pas, alors, le troisième Lundi qui suivra le commencement de la prochaine Session du Parlement, pour prendre en considération les opérations du dit Commissaire.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de *W. Simpson* et autres, des Townships-unis de *Tiny* et *Tay*.

Par M. *Street*,—la pétition de *Robert Hobson*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Messieurs *Hutchison* et Compagnie, et autres, de la Cité de *Toronto*; demandant un Acte d'Incorporation, sous le nom de "La Compagnie Métropolitaine de l'Eclairage au Gaz et de l'Aqueduc," et que dispense soit accordée de la 64^{me} Règle de cette Chambre, à l'égard d'icelle.

De *John Scott* et autres, de *Calédonia*, dans le Comté d'*Haldimand*; représentant que les Sauvages des *Six Nations*, sur la *Grande-Rivière*, sont envers eux endettés pour des effets à eux fournis, et que depuis la passation de l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 74, pour la protection des Sauvages, ils refusent de payer leurs dites dettes; et demandant une enquête à fin de paiement.

Dé *John B. Cunningham*, Président, et autres, les Officiers et le Comité de l'Institut des Fermiers et Artisans du Village de *Norval*, dans le Comté d'*Halton*; demandant une aide en faveur de la dite Institution.

De *L. F. Chaperon*, de la *Pointe-Lévi*, Membre du Collège des Médecins et Chirurgiens du *Bas-Canada*; exposant que lorsque le Choléra sévissait en 1849 et 1851, il a mis en pratique une Théorie Spéciale pour la cure des Patients Cholériques; et demandant une enquête sur les résultats d'icelle, et une compensation pour ses troubles et les sacrifices qu'il a faits.

M. *Cauchon*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de Sa Grâce l'Archevêque de *Québec*, Patron, et autres, les officiers de l'Institut Catholique de *St. Roch de Québec*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu, comme suit :—

Votre Comité a pris en sa sérieuse considération la demande de la Pétition qui lui a été renvoyée; et il est convenu de recommander qu'un Bill soit passé par Votre Honorable Chambre en conséquenc.

L'Honorable M. *Merritt*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, relativement aux réserves pour des Chemins de front et routes et autres pétitions, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les différentes pétitions qui lui ont été renvoyées; et prend la liberté de faire rapport comme suit :—

1. Eu égard à la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, demandant qu'un Acte soit passé pour autoriser les Conseils Municipaux des Comtés, à accorder, dans certains cas, des titres pour des réserves de Concession de Lignes de division aux parties qui donneront à leur place des Chemins parallèles à icelles ou les avoisinant, Votre Comité a examiné les 187^{me} et 188^{me} Sections de l'Acte des Municipalités du *Haut-Canada*, 12 *Vic.*, chap. 81, et il trouve les mots suivants, dans cette dernière Section: "Et dans le cas où les personne ou personnes actuellement en possession de quelque Chemin de Concession ou Ligne, qui peuvent avoir tracé ou ouvert des Rues dans quelque Cité, Ville ou Village, sans avoir reçu de compensations, auront droit de retenir le terrain primitivement réservé dans la dite Cité, Ville ou Village pour le dit Chemin de Concession ou Ligne Latérale, au lieu et place de la Rue par elle mise à part pour tenir lieu du dit Chemin de Concession ou Ligne Latérale;" mais ni cette Section ni aucune autre, suivant Votre Comité, n'autorise la Municipalité à passer un titre de telle Concession, de manière à garantir l'occupant, d'autant plus que l'Acte Municipal actuel peut être abrogé par un autre.

Dans ces circonstances, Votre Comité recommande que l'Acte Municipal actuel soit amendé, de manière à conférer aux Cités, Villes et Villages incorporées, le pouvoir de passer, dans certains cas des titres de Lignes de Concession et

Latérales aux parties qui donnent des terrains pour y ouvrir des Chemins à la place de ces réserves.

2. Votre Comité a aussi pris en considération la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, demandant la réduction de la Taxe imposée pour l'Asile des Aliénés.

Un Acte du *Haut-Canada*, 2 *Vic.*, chap. 11, passé le 11 Mai 1839, permet de prélever sur la cotisation du *Haut-Canada* une Taxe d'un denier par louis, pour établir un Asile, et acheter les terrains et construire les Edifices nécessaires, et pour son soutien.

En 1846, deux Actes (9 *Vic.*, chap. 61, et 12 *Vic.*, chap. 32, Section 4.) furent passés pour autoriser l'émission de £30,000 et £5,000, en débentures, pour compléter l'Asile des Aliénés, à *Toronto*, remboursables sur le susdit taux d'un huitième de denier par louis. Le 19 Août 1850, l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 68, a abrogé l'Acte 2 *Vic.*, chap. 11, en autant qu'il a trait à la Taxe; et au lieu de ce taux, il établit un taux de six deniers par 100 sur la valeur réelle cotisée annuelle d'icelle,—le taux ainsi prélevé à être appliqué comme suit:—

1o. A payer l'intérêt sur les Débentures de l'Asile des Aliénés, alors non rachetées; à payer toutes autres Débentures émises par l'autorité du Parlement pour compléter l'Asile, pour faire face aux dépenses nécessaires pour acheter un Emplacement et construire tout autre Edifice public dans le *Haut-Canada* pour toute institution d'une importance générale pour les habitants:

2o. A former un Fonds d'Amortissement de £1500 par année pour payer le capital des Débentures ainsi émises pour le soutien du dit Asile, ou de toute autres institution de la manière qui sera fixée par le Parlement.

L'Acte 13 et 14 *Vic.* chap. 48, sec. 38, autorise le Conseil d'Instruction Publique à choisir le site d'une Ecole Normale, et à construire ou se procurer et meubler les édifices nécessaire, pour cette fin.

Dans les Evaluations de la Session de 1850, une somme n'excédant pas £15,000 est affectée à l'acquisition d'un site et à la construction d'un Edifice pour l'Ecole Normale du *Haut-Canada*.

La 4me section de l'Acte de l'Emprunt Municipal, 16 *Vic.*, chap. 22, autorise le Gouvernement à Emprunter du dit Fonds de l'Asile des Aliénés toute somme qui pourra être trouvée convenable pour faire face aux charges sur le dit Fonds d'Emprunt, et à ordonner le remboursement sur le Fonds en dernier lieu mentionné.

Avant de prendre cette pétition en considération, il a été nécessaire que Votre Comité constatât le montant et l'emploi du dit Fonds; il s'est par conséquent adressé au Département de l'Inspecteur Général pour les renseignements.

En réponse à cette réquisition, l'Inspecteur Général a présenté les Etats ci-annexés Nos. 1 à 5:—

No. 1.—Récapitulation des Recettes et Dépenses de l'Asile des Aliénés à *Toronto*, jusqu'au 31 Janvier 1853.

Recettes.	Courant.		
	£	s.	d.
Cotisations reçues des divers districts ou municipalités dans le Haut-Canada, (pour les détails voir les Comptes Publics de 1852, No. 17, et les années précédentes).....	45762	7	2½
Provenant des Débentures.....	47750	0	0
Fonds Consolidé, par le Budget Annuel.....	38483	16	9
£	131996	3	11½

Dépenses.			£	s.	d.	£	s.	d.
Construction de la Bâtisse, avec les Cotisations.....	19205	6	4					
do do Balance des Débentures autorisées, disons £30,000, en vertu de l'Acte 9 Vic., chap. 61, payée comptant.....	2250	0	0					
do provenant des Débentures.....	44750	0	0			66205	6	4
Support de l'Institution, avec les Cotisations.....	1914	5	10					
do avec le Fonds Consolidé.....	38483	16	9					
						40398	2	7
Intérêt des débentures, appuyées sur les Cotisations.....						8941	12	2
Rachat des Débentures, do						8500	0	0
Balance en main.....						7951	2	10½
				£		131996	3	11½
<hr/>								
31 Janvier 1853.—Par balance faite	7951	2	10½					
A.déduire l'Intérêt payé sur £15,000 pour les Débentures de l'Ecole Normale.....	1580	5	0.					
						6370	17	10½
Les Comptes Publics indiquent le montant des Débentures non-rachetées, ci-dessous, savoir :—								
Asile des Aliénés, 9 Vic., chap. 61, et 12 Vic., chap. 32, est de.....						24250	0	0
do 13 et 14 Vic., chap., 2 et 18						15000	0	0
						£		
						39250	0	0
Ecole Normale do						15000	0	0
						£		
						54250	0	0

Bureau de l'Inspecteur-Général,
Québec, 15 Avril 1853.

Jos. Cary,
Dép. Insp.-Général.

Résumé.

Total des Recettes et des Obligations.....	£201246	3	11½
Déduisez le montant du produit des Débentures et du Fonds Consolidé.....	86233	16	9
Laissant au compte des Obligations et des Cotisations locales.....	£115012	7	2½

W. H. M.

No. 2.—Etat des sommes dépensées annuellement pour le support de l'Asile des Lunatiques à Toronto, telles qu'appropriées par les Estimations annuelles.

		£	s.	d.	£	s.	d.
W. B. Jarvis.....	Pour arrérages jusqu'au 31 Décembre, 1841, et à compte de 1842.....	3049	11	8			
Dr. W. Rees.....	Pour arrérages comme Surintendant, et pour ses services en 1842	362	3	9			
					3411	15	5
W. B. Jarvis.....	Pour aide à l'Asile, en 1843, y compris les soins Médicaux, et une balance pour 1842.....				2250	0	0
W. B. Jarvis	Pour des dépenses en 1844.....	2030	5	9			
Dr. W. Rees.....	Pour 6 mois de Salaire comme Surintendant et Médecin, jusqu'au 30 Juin 1844, à £200 par année	100	0	0			
do	Pour do jusqu'au 31 Décembre 1844, à £250 par année.....	125	0	0			
					2255	5	9

		£	s.	d.	£	s.	d.
W. B. Jarvis, R. S. Jameson, et Révérend H. J. Grasset.....	A compte des Dépenses pour l'année expirée le 31 décembre 1845	2062	10	0			
Dr W. Rees	Pour neuf mois de salaire comme Médecin, du 1er Janvier au 30 Septembre 1845, à £250 par année	187	10	0			
					2250	0	0
W. B. Jarvis et Révérend H. J. Grasset..	Pour Dépenses pour les 9 mois expirés le 30 Septembre 1846.....	2113	1	1			
Dr. W. Rees.....	Salaire comme Médecin, du 1er Octobre jusqu'au 19 du même mois, 1845, à £250 par année.	12	18	2			
Dr. W. Telfer.....	do comme do du 20 Octobre 1845, au 31 Décembre 1846, à £250 par année	299	11	10			
					2425	11	1
W. B. Jarvis.....	A compte des Dépenses de l'Asile Temporaire (Balance de l'Octroi).....	574	8	11			
Révérend H. J. Grasset.	A compte des Dépenses pour les 9 mois expirés le 30 Septembre 1847	3085	18	7			
Dr. W. Telfer.....	Pour 12 mois de Salaire comme Médecin, jusqu'au 31 Décembre 1847.....	250	0	0			
					3910	7	6
Révérend H. J. Grasset.	A compte des Dépenses, jusqu'au 30 Septembre 1848.....	3065	8	9			
R. S. Jameson	Balance de do jusqu'au 31 Décembre 1847.....	56	1	3			
Dr. W. Telfer.....	3 mois de Salaire comme Médecin, jusqu'au 31 Mars 1848.....	62	10	0			
F. S. Primrose	Salaire comme do, du 24 Avril au 13 Juin, à £250 par année	34	18	7			
G. H. Park	do comme do du 14 Juin au 31 Décembre 1848, à do	136	13	6			
					3355	12	1
Révérend H. J. Grasset.	A compte des Dépenses pour l'année expirée le 31 Décembre 1849.....	3620	2	10			
do	Balance des Dépenses, jusqu'au 31 Décembre 1848.....	529	11	9			
					4149	14	7
Christopher Widmer, Président.....	A compte des Dépenses de l'année 1850, étant le montant de l'Octroi pour cette fin.....				5000	0	0
Révérend H. J. Grasset.	Montant des Dépenses pour le trimestre expiré le 31 Mars 1851.....	1206	9	6			
Christopher Widmer, Président.....	Montant des Dépenses pour les 6 mois expirés le 30 Septembre 1851.....	3714	10	2			
					4920	19	8
do	Etant partie des Dépenses pour le Trimestre expiré le 31 Décembre 1851, et Balance de l'Octroi pour cette année.....	79	7	4			
do	Montant de do, pour les 9 mois expirés le 30 Septembre 1852.....	4475	3	4			
					4554	10	8
	Total.....				£ 38483	16	9

Bureau de l'Inspecteur-Général,
Québec, 29 Mars 1853.

Jos. Cary,
Dép. Insp.-Général.

No. 3.—État du montant dépensé dans chaque année pour la construction de l'Ecole Normale, et le montant dû pour les Débentures émises jusqu'en 1853.

		£	s.	d.	£	s.	d.	
Thos. G. Ridout, Cais- sier de la Banque du Haut-Canada	Etant à compte de la somme de £15,000 appro- priée par la Législature pour acheter un site et construire des Edifices pour une Ecole Normale et Modèle, 22 Octobre 1850.	7500	0	0	
do	Etant partie de l'Octroi de £15,000 fait par la Législature pour un site et la construc- tion d'Edifices pour une Ecole Normale et Modèle Provinciale, 3 Mai 1851	3000	0	0				
do	Etant pour la construction de l'Ecole Normale du Haut-Canada, 7 Août 1851	3000	0	0				
Révèrent E. Ryerson, Surintendant d'Édu- cation	Etant à compte de l'appropriation de la Législa- ture pour la construction des Edifices de l'Ecole Normale, 3 Septembre 1851	1500	0	0	7500	0	0	
					£	15000	0	0

Jos. Cary,
Dép. Insp.-Général.

Bureau de l'Inspecteur-Général,
Québec, 29 Mars 1853.

Note.—Aucun compte n'a encore été rendu à ce Département, par aucune des parties ci-dessus mentionnées, pour les différentes sommes qui leur ont été avancées. J. C.

No. 4.—Mémoire des Dépenses encourues pour les Aliénés dans le *Bas-Canada*, depuis 1845, inclusivement, lorsque l'Asile Temporaire des Aliénés à *Beauport*, près de *Québec*, fut premièrement établi.

Années.	Montant des Dépenses payées.			Années.	Montant des Dépenses payées.		
	£	s.	d.		£	s.	d.
1845	1653	8	8	1850	3892	15	11
1846	4502	18	8	1851	6347	11	0
1847	5130	6	8	1852—(Trois Quarts)	3972	7	8
1848	4121	7	8				
1849	6137	12	9	Total	£ 35758	9	0

Jos. Cary,
Dép. Insp.-Général.

Bureau de l'Inspecteur-Général,
16 Septembre 1853.

No. 5.—Tableau des Arrérages dus par les différentes Municipalités dans le *Haut-Canada.*

	£	s.	d.
Montant des Arrérages en vertu de l'Acte 2 Vic., chap. 11, jusqu'au 12 Octobre 1852.....	1717	15	4
Montant des Arrérages en vertu de l'Acte 13 et 14 Vic., chap. 68, depuis le 1er Juillet jusqu'au 18 Octobre, 1852.....	*1260	9	3
Montant des Arrérages en vertu de do, depuis le 19 Octobre 1852, jusqu'au 31 Janvier 1853.....	1216	18	4
	£		
Moins—Reçu comme ci-après.....	4195	2	11
		262	11
	£		
	3932	11	5

Bureau de l'Inspecteur-Général,
Québec, 1853.

Jos. Cary,
Dép. Insp.-Gén.

* A compte de ce montant, il a été reçu, entre le 19 octobre 1852, et le 31 janvier 1853, la somme de £262 11s. 6d.

Le coût de la construction de l'Asile des Aliénés, son support et le montant pour la construction de l'Ecole Normale, sont comme suit:—

Montant total reçu, suivant l'Etat No. 1.....	£131996	3	11½
Montant total reçu comme produit des Débentures de l'Ecole Normale.....	15000	0	0
Montant total des Débentures non rachetées.....	54250	0	0
Total.....	£201246	3	11½

Moins—Dépenses:—

Pour la construction de l'Asile des Aliénés, y compris l'Intérêt sur le Capital.....	£75146	18	6
Pour le support de cet Asile.....	40398	2	7
Pour la construction de l'Ecole Normale.....	15000	0	0
Intérêt sur do.....	1580	5	0
		135125	6
			1

Ajoutez—Montant des Cotisations non payées.....	3932	11	5
	£	75053	9
			3½
Montant des Débentures dues.....	£54250	0	0
Balance en main.....	6370	17	10½
Arrérages, Débentures rachetées.....	8500	0	0
Pour Cotisations encore dues.....	3932	11	5
		£73053	9
			3½

Il n'appert pas qu'il ait encore été rendu compte des dépenses de la construction de l'Asile ou de l'Ecole Normale.

D'après un Rapport présenté par l'Inspecteur-Général, il appert que le nombre des Patients dans l'Asile du *Haut-Canada*, pour le dernier trimestre était de 219; et les dépenses de l'institution se sont élevées à £1,613 7s. 5d.

D'après le rapport du Bureau des Directeurs de l'Asile Provincial des Aliénés du *Haut-Canada*, en Novembre 1851, le nombre des Patients était de 267; et les dépenses jusqu'au premier Octobre se sont montées à £2445 6s. 4d.

En vertu d'un Ordre en Conseil du 4 Octobre 1848, il fut fait un arrangement avec le Directeur de l'Asile des Aliénés du *Bas-Canada* qui a été construit aux frais de certains particuliers, qu'il serait payé douze chelins et demi par semaine pour l'entretien des deux tiers du nombre des Patients, et dix chelins par semaine pour l'autre tiers.

D'après la pétition du préfet et des Conseillers des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, il appert qu'en l'année 1850 ces Comtés ont été cotisés, pour l'entretien de l'Asile des Aliénés à £264 17s. 9d., et cette somme s'est élevée pour 1851 à £725. Cette augmentation est attribuée au fonctionnement pratique du système actuel de cotisation.

Le Rapport fourni par le Bureau de l'Inspecteur-Général, à la date du 28 Octobre 1852, sur une Adresse de Votre Honorable Chambre du 11 du même mois, et imprimé dans l'Appendice du Journal de cette Session (E.E.E.), fait voir qu'entre les années 1840 et 1850, la moyenne par année a été de £242, ce qui corrobore l'état ci-dessus.

Votre Comité pense avec les Pétitionnaires que cette Taxe additionnelle n'est pas nécessaire pour payer le principal et l'intérêt de la dette actuelle, et recommande en conséquence qu'elle soit réduite de manière à couvrir l'intérêt et à éventuellement racheter le principal, ce qui peut sûrement être fait en diminuant la Taxe de moitié.

La Question qui a été ensuite présentée à la considération de Votre Comité était de savoir sur quel principe l'Asile des Aliénés devrait être ci-après maintenu, en autant que le Peuple du *Haut-Canada* a été et veut être taxé pour la construction de l'Asile et de l'Ecole Normale, jusqu'au montant de £115,012 7s. 2d. (Voir Extrait ou l'Etat No. 1.)

En conséquence, Votre Comité recommande qu'à l'avenir le soutien de cette Institution soit pris à même les Fonds Provinciaux, comme pour le *Bas-Canada*. Si, au contraire, aucune partie de la Taxe de l'Asile des Aliénés continue à être employée pour le maintien de l'Institution, un Bill devrait être introduit pour répartir la Taxe entre les différents Conseils ou Municipalités qui fournissent les Aliénés, pourvu que les Aliénés ne puissent pas payer pour eux-mêmes.

3. Votre Comité a ensuite pris en considération la pétition de *James W. O. Clarke*, et autres, des Comtés de *Lincoln* et *Welland*, demandant la passation d'un Acte pour empêcher que la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest ne mette des obstacles à la Navigation du *Twenty-mile Creek*, depuis le Lac *Ontario* jusqu'au Village de *Jordan*. Après avoir examiné l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 130, relatif à la dite Compagnie, Votre Comité a constaté que la 2^{me} Clause lui défend d'obstruer la Navigation de tout cours d'Eau navigable.

Votre Comité pense, en conséquence, qu'il n'est pas nécessaire d'établir aucune autre Disposition Législative à cet égard.

4. Votre Comité a aussi examiné la pétition du Révérend *A. F. Atkinson* et autres, Syndics de l'Ecole de *Ste. Catherine*, demandant une aide pour cette fin.

Cette Institution est d'une importance locale très-grande, et est situé dans le centre d'un établissement de 5000 habitants, et les Elèves classiques qui y ont reçu leur Education ont, pendant des années, été connus pour réussir parfaitement dans leurs diverses Professions. En conséquence, Votre Comité considérant que cette Institution mérite une aide publique, recommande respectueusement qu'une partie du montant annuellement approprié pour l'encouragement de l'Education, soit accordée à l'Ecole de Grammaire de *Ste. Catherine*.

5. Votre Comité a examiné également les pétitions de la Municipalité du Township de *Niagara*, et de *Joseph Clément* et autres, demandant la passation d'un Acte pour confirmer les réserves pour des Chemins dans ce Township, telles

qu'originaiement arpentées et établies dans la première Concession depuis l'est et l'ouest de la ligne jusqu'au Chemin macadamisé de *Queenston* et *Grimsby*, situés entre les Lots trois et quatre à travers le Township de *Niagara*.

Votre Comité, après s'être dûment enquis du mérite de cette affaire, est d'opinion que cette demande devrait être octroyée ; en conséquence, il recommande respectueusement qu'un Bill soit introduit pour confirmer cette partie de la dite Concession en question.

L'Honorable M. *Merritt*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, relativement à l'Acte du Fonds d'Emprunt Municipal Consolidé du *Haut-Canada*, et autre pétitions, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition du Conseil Municipal des Comté-unis de *Lincoln* et *Welland*, demandant que les dispositions de l'Acte du Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal soit étendu quant aux dits Comté, de manière à comprendre la construction des Ponts, des Chemins macadamisés, ou remplis de gravois ou planchiés, dans la dite Municipalité ou en dehors ; et après avoir pris cette demande en sa considération, Votre Comité la recommande à la considération favorable du Gouvernement Exécutif.

Il a aussi pris en considération la pétition du même corps Municipal demandant que l'Acte 12 *Vic.* ; ch. 84, autorisant la formation de Compagnies à Fonds Social pour la construction de Chemins et autres Travaux dans le *Haut-Canada*, soit amendé de manière à autoriser les Municipalités à former des Compagnies à Fonds Social pour faire des améliorations publiques ; et il est convenu également de recommander la demande de cette pétition au Gouvernement Exécutif, afin qu'elle soit, si elle est prise en considération favorable par le Gouvernement, insérée dans le Bill pour amender l'Acte du Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal, actuellement devant Votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-et-unième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et a adopté certains Amendements à chacun d'eux, qu'il demande la permission de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre :—

Bill pour incorporer l'Institut Canadien de *Montréal* :

Bill pour incorporer une compagnie, et lui accorder certains pouvoirs pour créer et utiliser des Pouvoirs d'Eau sur la *Grande-Rivière*.

Ordonné, Que M. *Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Institut Catholique de *St. Roch*, à *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer l'Institut Canadien de *Montréal*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer une Compagnie, et lui accorder certains pouvoirs pour créer et utiliser des Pouvoirs d'Eau sur la *Grande-Rivière*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour remédier à certaines irrégularités et omissions dans la préparation des Listes de Jurés pour le District de *St. François*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Mardriers et autres, par des Compagnies par Actions dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Écuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “Acte pour amender l'Acte pour autoriser la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, à réaliser une certaine somme d'argent au moyen d'un Emprunt :”

Bill, intitulé : “Acte pour incorporer les Associations d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de *Québec* et des *Trois-Rivières*, et de *Montréal* et de *St. Hyacinthe*.”

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la Constitution du Conseil Législatif de cette Province ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Polette* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

M. *Johnson*, du Comité Spécial sur le Bill pour étendre les dispositions de l'Acte pour la formation de Compagnies à fonds social dans le *Bas-Canada*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Turcotte*, secondé par M. *Dumoulin*,
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 16^o die Maii ;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Burnham*,—la pétition du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Cobourg*.

Par M. *LeBlanc*,—la pétition de *Joseph E. Mignault* et autres, des Comtés de *Richelieu* et *Verchères* ; la pétition de *Prisque Trépannier* et autres, du Comté de *Huntingdon* ; la pétition du Révérend *Louis A. Maréchal* et autres, de la Pa-

roisse de *St. Cyprien*, au nom de la Fabrique de la dite Paroisse ; et la pétition de *W. H. Scott* et autres, du Comté du *Lac-des-Deux-Montagnes*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—deux pétitions de *Thomas C. Lee*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*, Constructeur de Vaisseaux.

Par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,—la pétition de *G. H. Ryland*, Ecuyer, et autres, Régistrateurs de Comté dans la partie du *Canada* ci-devant le *Bas-Canada*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *W. A. Macdonald* et autres, du Village de *Kemptville* ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail, le Dimanche, dans le Département des Postes du service public et sur les Canaux de la Province.

De *Duncan McFarland* et autres, du Village de *Port Robinson*, Comté de *Welland*, et autres ; demandant un Acte d'Incorporation, sous le nom de "La Compagnie du Chemin de Fer et de Navigation de *Buffalo* et *Toronto*."

De *Robert Hobson* ; demandant que l'Acte qui autorise le Comté de *Welland*, ou certains Commissaires à acquérir des terres, soit amendé, étendu et continué pour un temps limité.

De *W. Simpson* et autres, des Townships-unis de *Tiny* et *Tay* ; représentant qu'il résulterait de grands avantages de l'union des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, et demandant que ce sujet soit pris en considération par la Chambre.

M. Hartman, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trente-neuvième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition de MM. *Hutchinson* et Compagnie, et autres, de la Cité de *Toronto*, demandant l'Incorporation de la Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau dans cette Cité, et il a constaté qu'avis n'a pas été donné par les Pétitionnaires. Cependant, Votre Comité a également constaté que la pétition est nombreusement signée, ayant, entre autres signatures, celle du Maire, au nom de la Corporation ; et que les Pétitionnaires ont obtenu de la Corporation l'autorisation de creuser les rues pour placer leurs tuyaux. Sous ces circonstances, Votre Comité prend la liberté de recommander la suspension de la 64^{me} Règle dans le cas actuel.

M. Polette, du Comité Général des Elections, a fait rapport des noms des Membres du nouveau Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des Pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, à la place du Comité dissout, auquel il avait annoncé les Pétitions y relatives à lui renvoyées par la Chambre :—Et les noms des membres du Comité ont été lus comme suit :—*Thomas Fortier*, Ecuyer, *James Shaw*, Ecuyer, l'Honorable *Augustin Norbert Morin*, *Daniel McLachlin*, Ecuyer ; Président, *Adam Johnston Fergusson*, Ecuyer.

L'Honorable *M. Merritt*, du Comité Spécial auquel a été renvoyé la pétition d'*Anne Macdonald* et autres dames, a présenté à la Chambre le rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition d'*Anne Macdonald* et autres, demandant que la Loi relative à la propriété des Femmes mariées soit amendée de manière à leur permettre de garder, après leur mariage, tous leurs droits sur leurs propriétés immobilières, exemptes de la responsabilité des dettes contractées par leurs maris.

Votre Comité a pris en sa plus sérieuse considération l'état actuel de la Loi dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, et après mûre délibération, il prend la liberté de recommander la passation d'un Bill pour donner aux propriétés des Femmes mariées une garantie additionnelle.

Ordonné, Que M. *Hartman* ait la permission d'introduire un Bill pour établir un mode uniforme de prendre les Voix aux Elections Municipales, et autres.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois ; et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du

" Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembroke* ;" lesquels ont été lus, comme suit :—

Page 2, ligne 18. Retranchez "*Amprior*" et insérez "*Arnprior*."

Page 2, ligne 23. Retranchez "*Amprior*" et insérez "*Arnprior*."

Page 2, ligne 29. Retranchez "*Amprior*" et insérez "*Arnprior*."

Page 2, ligne 31. Retranchez "*Pembroke*" et insérez "*Arnprior*" et après "*Georgienne*" insérez " du Lac *Huron*."

Page 2, ligne 32. Après "elle" insérez : " et de là jusqu'au *Sault Ste. Marie*."

Page 2, ligne 35. Après "être" insérez : " au choix de la Campagnie."

Page 2, ligne 40. Après "Actes" insérez : " et tous autres Actes faits en vertu du présent Acte pour tels terrains."

Page 3, ligne 14. Retranchez depuis " d'Actions" jusqu'à " Et" dans la 4me page et la 23me ligne.

Page 4, ligne 25. Retranchez depuis "*Egan*" jusqu'à "*John*," où ce mot se rencontre pour la première fois.

Page 4, ligne 26. Retranchez depuis "*Porter*" jusqu'à "*John*," et retranchez depuis "*Macdonell*" jusqu'à " et" où ce mot se rencontre pour la première fois dans la 27me ligne, et insérez "*Daniel O'Meara, Robert Farley, Edward Griffin, Edward McGivray*."

Page 4, ligne 27. Après "*Aumond*" insérez : " ainsi qu'*Alexander Moffatt, John L. McDougall, Jason Gould, John Mackinnon, Hamnett Pinhey, Daniel McLachlin, Hamnett Hill, Edward Malloch, John Bower Lewis*, le Maire de "*Bytown* alors en charge et le Préfet du Comté de *Carleton*, alors en charge."

Page 4, ligne 32. Retranchez " avec" et insérez : " et ils auront, ou la majorité d'entre eux, le."

Page 4, ligne 41. Retranchez depuis " souscrit" jusqu'à " dits," et insérez " les."

Page 4, ligne 42. Retranchez depuis "eux" jusqu'à "une," et insérez : " convoqueront."

Page 4, ligne 49. Après "présents" insérez : " ayant payé dix par cent sur leurs actions souscrites."

Page 4, ligne 50. Après "directeurs" insérez : " qualifiés et," et retranchez depuis " mentionné" jusqu'à " et," dans la page 5 et la 9me ligne.

Page 5, ligne 25. Retranchez depuis "directeurs" jusqu'à " formeront" dans la 27me ligne, et insérez " avec les dits directeurs *ex-officio*."

Page 5, ligne 34. Retranchez " cent" et insérez " deux cent."

Page 5, ligne 36. Retranchez depuis " Actions" jusqu'à " et," dans la 44me ligne.

Page 5, ligne 44. Retranchez depuis " statué" jusqu'à " versement" dans la page 6 et la 2me ligne, et insérez : " Que les Directeurs de la dite Compagnie auront le pouvoir, de temps à autre, de demander tels versements de la part des propriétaires d'Actions dans le Capital de la dite Compagnie, qui n'auront pas déjà payé le montant entier dû ou payable à raison de leurs Actions res-

“ pectives, qu'ils jugeront nécessaires, de telle sorte qu'aucun versement n'excédera, en aucun temps, la somme d'un louis et cinq chelings par chaque part
 “ que possédera toute personne ou corporation ou à laquelle elle aura droit dans
 “ la dite entreprise, et ne sera payable avant un intervalle de deux mois au
 “ moins, à compter du versement antérieur, et il sera donné trente jours d'avis
 “ au moins, de chaque.”

Page 6, ligne 3. Retranchez “ Qu'ils ” et insérez : “ Que les directeurs.”

Page 6, ligne 4. Retranchez depuis “ Que ” jusqu'à “ Et, ” dans la 7^{me} ligne, et insérez : “ Le nombre de voix auquel chaque actionnaire aura droit chaque fois que
 “ les voix des actionnaires seront requises, sera en proportion du nombre d'Ac-
 “ tions qu'il possédera.”

Page 6, ligne 11. Après “ Assemblée, ” insérez : “ Et toute Corporation Municipale dont le Préfet, le Maire ou *Town-Reeve* sera Directeur *ex-officio* de la dite
 “ Compagnie, ne votera ou n'aura pas droit de voter à ou pour l'élection des
 “ autres Directeurs de la Compagnie qui seront élus par les Actionnaires, ou de
 “ voter à aucune assemblée générale des Actionnaires.”

Dans la Cédule du Bill.

Retranchez la “ Cédule B.”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Malloch* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

Sur motion de l'Honorable M. *Sherwood*, secondé par M. *Malloch*,

Résolu, Que la 64^{me} Règle de cette Chambre soit mise de côté par rapport à la pétition de Messieurs *Hutchison* et Compagnie, et autres, de la Cité de *Toronto*.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Sherwood* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de la Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonné, pour Mercredi prochain.

M. *Christie*, de *Wentworth*, du Comité Spécial sur le Bill pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière* de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre.

Résolu; Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Tessier* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Pont de *Québec*.”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender une Ordonnance passée dans la seconde
 “ année du Règne de Sa Majesté, intitulée : “ Ordonnance concernant l'érection

“ des Paroisses et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières.”

Bill, intitulé : “ Acte pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*, et pour amender le dit Acte :” Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser les Municipalités des Comtés du *Lac-des-Deux-Montagnes* et de *Terrebonne* à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemin de Fer pour la construction de Chemins de Fer traversant les dits Comtés respectivement, et à émettre des Bons pour réaliser les Fonds nécessaires pour le paiement de ces Actions,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre. Et ensuite, il s'est retiré.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative du 11 du présent, pour une copie de la réponse des Syndics des Chemins à Barrières dans les environs de *Montréal*, aux plaintes portées contre eux par *John Clark* et autres propriétaires, au sujet des dits Chemins.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (G.)

Ordonné, Que la dite Réponse soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, que le Comité a accordé une Commission datée le douzième jour de Mai courant, qu'il a expédiée par la Poste aujourd'hui, avec tous les autres papiers et documents voulus par la Loi sur la demande et réquisition des Pétitionnaires, pour faire leur preuve, soit par témoins ou tels papiers ou documents que les dits Pétitionnaires jugeront nécessaire de produire sur les faits allégués en leur pétition, et les Listes des Voteurs du Membre siégeant auxquels les dits Pétitionnaires ont objecté, sauf et excepté sur les allégués de la dite pétition, ayant trait aux trois objections préliminaires, qui ont déjà été soumises au Comité, sur lesquelles dites première et troisième objections le dit Commissaire ne procédera que conformément aux résolutions adoptées par le Comité, le sept de Mai courant, et sur la seconde objection le dit Commissaire ne fera aucune procédure, vu que les Pétitionnaires ont déclaré qu'ils abandonnaient cette objection ; le Comité a transmis au dit Commissaire copies des dites objections et Résolutions.

M. *Lemieux* a de plus informé la Chambre que les Pétitionnaires et le Membre siégeant ne s'étant pas accordés sur le choix d'un Commissaire, le Comité s'est réuni le lendemain, et a nommé *Joseph André Taschereau*, Ecuyer, l'un des Juges de la Cour de Circuit dans le *Bas-Canada*, pour être Commissaire et agir comme tel, en vertu de la dite Commission ; et que le Comité a fixé le premier jour de Juin prochain pour par le dit Commissaire commencer ses procédés en vertu de la dite Commission ainsi émanée.

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Kamouraska* ait la permission de s'ajourner jusqu'au temps où l'Orateur de cette Chambre lancera son warrant pour réunir le dit Comité, conformément à l'Acte des pétitions d'Election de 1851, et pour prendre en considération les procédés du dit Commissaire.

Ordonné, Que la Réponse relative aux Colons de la *Grande-Rivière* et aux Terres qui a été présentée le 27 d'Avril dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, *Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie des Mines de *Michipicoten*," soit lu une seconde fois Demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour autoriser les Municipalités des Comtés du *Lac-dés-Deux-Montagnes* et de *Terrebonne* à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemin de Fer, pour la construction de Chemins de Fer traversant les dits comtés respectivement, et à émettre des Bons pour réaliser les Fonds nécessaires pour le paiement de ces Actions;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 3 et 4. Après "Construction," retranchez : "D'un Chemin de Fer ou."

Page 1, ligne 8 et 9. Après "Construction" retranchez "D'un Chemin de Fer ou."

Page 1, ligne 11. Après "Pétitions" insérez : "Et d'étendre le même privilège, pour le même objet, aux Comtés de *Rouville* et de *Missisquoi*."

Page 1, lignes 27 et 28. Après "Respectivement" retranchez : "Au montant," et insérez : "A un montant n'excédant pas."

Page 3. Après la seconde Clause, insérez Clause III : "Et qu'il soit statué, qu'il ne sera loisible ni à l'un ni à l'autre des Conseils Municipaux des dits Comtés d'adopter aucun des procédés mentionnés ci-dessus, à moins qu'il n'ait été fait, pendant les cinq années qui précéderont cette époque, par les cotiseurs ou autres personnes compétentes, une évaluation des propriétés immobilières imposables des habitants de la Municipalité ; et la dite évaluation servira de base au prélèvement de toute taxe ou cotisation dans la Municipalité sous l'autorité du présent Acte."

Page 6, ligne 16. Après "Fer" insérez : "Ou en vertu des dispositions de toute Acte ou Loi en vigueur dans le *Bas-Canada*, concernant l'établissement d'autorités Municipales dans cette section de la Province."

Dans la cédule A.

Après *Terrebonne*, où ce mot se rencontre deux fois, insérez : "Ou *Rouville* ou *Missisquoi*."

Dans le Titre du Bill.

Ligne 2. Après "*Montagnes*," retranchez "Et," et après "*Terrebonne*," insérez : "de *Rouville* et de *Missisquoi*."

Ordonné, Que les dits Amendements soient renvoyés au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un Rapport des résignations et destitutions des Maîtres de Postes qui reçoivent des revenus et allocations annuels, qui, pris ensemble, s'élèvent en tout à vingt livres par année, et au-dessus, qui ont eu lieu depuis le 5 Avril 1852 : que les pensions, salaires et allocations temporaires, ou allocations permanentes de retraite, ont été accordés à tels Maîtres de Poste, respectivement, ou à aucun des dits officiers, et exposant les raisons pour lesquelles telles allocations ont été faites ; et contenant les mêmes renseignements à l'égard des résignations ou destitutions d'autres officiers ou commis attachés au département des Postes, dans la Province, ou à l'égard des allocations à eux faites, s'il y a eu telles allocations, durant la même période ; aussi les noms des personnes qui remplissent maintenant les situations déjà devenues vacantes ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

M. Mackenzie a proposé, secondé par M. Tessier, et la Question ayant été mise, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, avec instruction de préparer et rapporter un Bill pour l'introduction du Vote au Scrutin Secret dans toutes Elections de Cité, Villes et Comtés, de l'Assemblée Législative dans le Haut et le Bas-Canada,—le dit Bill devant être en force et prendre effet du moment que la franchise s'étendra dans les Comtés à d'autres classes qu'aux franc-tenanciers, ou personnes possédant des biens en fief ou en roture; et que le principe du Scrutin Secret s'applique aussi aux Elections des Conseillers Législatifs, du moment que le Conseil Législatif, ou une partie du dit Conseil, sera choisi par le vote populaire; la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

Christie, (Wentworth) Muckenzie, Tessier, 6. White,
Fergusson, Marchildon,

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Drummond. Pro.Gén.Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>
<i>Burham,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>39. Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. Merritt, M. Cartier, M. Christie, de Gaspé, M. Langton, M. Cauchon, pour préparer un Tableau de la Population, du Revenu des Dépenses et de la Dette de la Province en 1851, d'après les Rapports officiels qui ont été mis devant la Chambre, avec instruction de recueillir de semblables renseignements sur les autres Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. Christie, de Gaspé, ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser à tenir un terme de la Cour de Circuit une fois l'année à la Rivière au Renard, dans le Comté de Gaspé, en addition aux termes que la Loi prescrit maintenant de tenir dans le dit Comté.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur Général Drummond ait la permission d'introduire un Bill pour régler la tenue des Sessions Générales de la Paix dans les Districts de Kamouraska et de l'Outaouais.

Il a, en conséquence, présenté le dit bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Ordonné, Que M. Street ait la permission d'introduire un Bill pour établir et confirmer l'Arpentage primitif des lignes de concession dans le Township de Niagara.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et

lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Tessier* ait la permission d'introduire un Bill pour dissiper certains doutes sur le mode de faire des recherches dans les Bureaux d'Enregistrement du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Ordonné, Que M. *Tessier* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Lois des Ecoles du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur le Bill pour amender et consolider les Lois de Cotisation du *Haut-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Mardriers et autres, par des Compagnies par Actions dans le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *LeBlanc* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

Un Bill pour remédier à certaines irrégularités et omissions dans la préparation des Listes de Jurés pour le District de *St. François*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender l'acte de la présente Session de la Législature, intitulé : "Acte pour faire connaître et établir, d'une manière certaine, les droits des Co-Propriétaires de la Commune de *St. Antoine de la Baie*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour amender l'Acte passé pendant la présente Session de la Législature, intitulé : "Acte pour faire connaître et établir, d'une manière certaine, les droits des Co-Propriétaires de la Commune de *St. Antoine de la Baie*."

Ordonné, Que M. *Dumoulin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Gamble*, secondé par M. *Malloch*,
La Chambre s'est ajournée.

Martis, 17° die Maii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *Thomas Robson*, Maître Marin, de *Sackville*, dans la province du *Nouveau-Brunswick*.

M. Langton, du Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

Sir Allan N. MacNab, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-septième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris en sa considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour autoriser les Municipalités des Comtés du Lac-des-Deux-Montagnes et de Terrebonne à prendre des actions dans les Compagnies de Chemins de Fer, pour la construction de Chemins de Fer traversant les dits Comtés, respectivement, et à émettre des Bons pour réaliser les Fonds nécessaires pour le paiement de ces Actions," et est convenu de recommander l'adoption des dits Amendements à la considération favorable de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour autoriser les Municipalités des Comtés du Lac-des-Deux-Montagnes et de Terrebonne à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemins de Fer, pour la construction de Chemins de Fer traversant les dits Comtés, respectivement, et à émettre des Bons pour réaliser les Fonds nécessaires pour le paiement de ces Actions," soient maintenant lus une seconde fois.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. Cartier reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général Richards, secondé par l'Honorable M. Rolph,

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions concernant l'enregistrement des Vaisseaux construits à l'Etranger.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. Seymour a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. Morin, secondé par l'Honorable M. Rolph,

Résolu, Qu'il soit fait un Appel de la Chambre, Vendredi, le vingt-septième jour de Mai courant.

Résolu, Qu'on envoie querir sous la garde du Sergent d'Armes de service dans cette Chambre, ceux des Membres qui ne seront pas alors présents.

Ordonné, Que M. l'Orateur fasse écrire immédiatement des Lettres Circulaires aux Membres absents, leur transmettant des copies des Résolutions précédentes, signées par le Greffier de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. Brown a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Brown* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Dubord* a fait rapport du Bill pour amender les Actes pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et *Rawdon*.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Stevenson* a fait rapport du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Perth* et *Kemptville* ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Tessier* a fait rapport du Bill pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de la Navigation de la *Grande-Rivière* de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Madriers et autres, par des Compagnies par Actions dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Hartman*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction d'amender la 40^{me} Clause, pour que les Malles Publiques continuent à passer librement sur tous les Chemins et Ponts originaires construits par le Gouvernement Provincial, mais vendus à certaines Compagnies et Municipalités, sous l'expresse condition que les Malles passeraient librement sur les dits Chemins et Ponts," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>MacNab,</i>	Sir A. N. <i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	33. <i>Valois.</i>
<i>Fortier,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>	16. <i>Willson.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une Instruction d'amender la 40^{me} Clause, pour que les Malles Publiques continuent à passer librement sur tous les Chemins et Ponts originaires construits par le Gouvernement Provincial, mais vendus à certaines Com-

pagnies et Municipalités, sous l'expresse condition que les Malles passeraient librement sur les dits Chemins et Ponts.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Egan* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Thomas Fortier, Ecuyer, *James Shaw*, Ecuyer, l'Honorable *Augustin Norbert Morin*, *Daniel McLachlin*, Ecuyer, Président, *Adam Johnston Fergusson*, Ecuyer, composant le Nouveau Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, leurs noms ont été appelés :—Et *Daniel McLachlin*, Ecuyer, ne comparaisant pas dans le cours d'une heure après quatre heures ;

Sur motion de M. *Polette*, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*,

Ordonné, Que la 74^{me} Section de l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

Ordonné, Que *Daniel McLachlin*, Ecuyer, Membre pour la Ville de *Bytown*, ayant été nommé pour servir comme l'un des Membres pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, et ne s'étant pas rendu à sa place dans le cours d'une heure après quatre heures aujourd'hui, ce jour étant désigné pour assermenter le dit Comité, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes de service dans cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la Loi concernant les Ecoles de Grammaire du *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Sur motion de M. *Polette*, secondé par M. *Burnham*,

Ordonné, Que la 75^{me} Section de l'Acte des pétitions d'Election de 1851 soit maintenant lue ;—Et laquelle Section ayant été lue ;

Et *Daniel McLachlin*, Ecuyer, n'ayant pas été amené dans la Chambre, dans le cours de trois heures après quatre heures de l'après-midi, l'assermentation du Comité nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a été ajournée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité de subsides ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Langton*, La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 18^o die Maii ;*ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LE Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il n'a pu obéir aux ordres de la Chambre d'hier pour prendre sous sa garde *Daniel McLachlin*, Ecuyer, en conséquence de son absence de cette Cité.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Dubord*,—la pétition du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*.
Par M. *Sanborn*,—la pétition de Dame *Hellen Maria White*, veuve de feu l'Honorable *Robert H. Gardner*, l'un des Juges de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur Général,—Réponse Supplémentaire à une Adresse de l'Assemblée Législative du 13 du mois dernier, pour des copies de certains Documents Seigneuriaux.

Pour la dite Réponse Supplémentaire, voir Appendice. (H. H. H. H.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 4 du présent, pour des copies de lettres patentes du Havre du Palais et du Marché *Finlay*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (K. K. K. K.)

Ordonné, Que la Réponse Supplémentaire à une adresse du 13 du mois dernier, pour des copies de Documents Seigneuriaux soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Cobourg* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser les Conseil Municipaux, dans certains cas, à faire le transport de réserves de Chemins.

De *Joseph E. Mignault* et autres, des Comtés de *Richelieu* et *Verchères* ; de *Prisque Trépannier* et autres, du Comté d'*Huntingdon* ; du Révérend *Louis A. Maréchal* et autres, de la Paroisse de *St. Cyprien*, au nom de la Fabrique de la dite Paroisse, et de *W. H. Scott* et autres, du Comté du *Lac-des-deux-Montagnes* ; représentant que, contrairement aux intentions et dispositions de l'Acte qui accorde une indemnité aux victimes de la Rébellion de 1837 et 1838, cette indemnité leur a été refusée ; et demandant justice.

De *Thomas C. Lee*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*, constructeur de Vaisseaux, demandant qu'il soit octroyé une somme d'argent pour creuser et améliorer la Rivière *St. Charles*.

De *Thomas C. Lee*, Ecuyer, de la Cité de *Québec* ; demandant que le Pont *Dorchester*, sur la Rivière *St. Charles*, soit transporté en quelque endroit plus convenable, aux fins de prévenir les accidents auxquels les Vaisseaux qui ont à le passer, sont sujets.

De *G. H. Ryland*, Ecuyer, et autres, Régistrateurs de Comté dans la partie du *Canada* ci-devant le *Bas-Canada* ; demandant une rémunération proportionnée aux difficultés et responsabilités de leurs charges respectives.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Merritt* ait la permission d'introduire un Bill pour assurer aux Femmes mariées certains droits de propriété, dans certains cas, auxquels il n'est pas actuellement pourvu par la Loi.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que la pétition de *Joseph E. Mignault* et autres, des Comtés de *Richelieu* et *Verchères*; et la pétition du Révérend *Louis A. Maréchal* et autres, de la Paroisse de *St. Cyprien*, au nom de la Fabrique de la dite Paroisse, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de *M. Street*, secondé par *M. Langton*,

Résolu, Que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à la pétition de *Robert Hobson*.

M. Polette a proposé, secondé par *M. Dumoulin*, et la Question ayant été mise, Que le Comité Permanent des divers Bills Privés se rassemble, dans le but de rapporter spécialement à la Chambre le Préambule du Bill pour confirmer certaines délibérations des Habitants Catholiques de la Paroisse de *l'Immaculée Conception de la Ste. Vierge, aux Trois-Rivières*, relativement aux propriétés de de leur Fabrique, pour imposer et prélever une taxe sur les dits habitants, et pour d'autres fins y mentionnées; et la preuve et les raisons en détail pour lesquelles il en est venu à la résolution que le préambule du Bill n'avait pas été prouvé, aussi bien que les Minutes du dit Comité sur le dit Bill; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenwings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir:—

Bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte des Jurés du *Haut-Canada* de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties:"

Bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port-Dalhousie* et *Thorold*:"

Bill, intitulé: "Acte pour conférer la Juridiction d'Equité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées."

Et ensuite, il s'est retiré.

Ordonné, Que *M. Laurin* et *M. Varin* soient ajoutés au Comité Spécial sur le Bill pour établir une Chambre des Notaires pour les Districts de *Kamouraska* et *Gaspé*, et pour amender l'Acte pour l'organisation de la profession de Notaire dans la partie de cette Province appelée *Bas-Canada*.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et *M. Dixon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-Deuxième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour établir de plus amples dispositions pour l'incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe*, et en étendre les limites; et après l'avoir pris attentivement en sa considération, ainsi que des témoignages pris sur ce sujet, il croit qu'il n'est pas nécessaire d'adopter cette partie du Bill qui pourvoit à l'extension des limites de la Ville, sans le consentement préalable des propriétaires des terres qui seront incluses, ne soit d'abord obtenu; il a, en

conséquence amendé le Préambule et les Clauses du Bill, en autant qu'elles ont rapport à l'extension des limites en retranchant les mots, "Les présentes limites de la Ville de *St. Hyacinthe* ne sont pas d'une étendue suffisante," et ajoutant après "Gouvernement," les mots, "De la Ville de *St. Hyacinthe*;" et il prend la liberté de soumettre les dits Amendements, avec d'autres Amendements qu'il a adoptés, à la considération de Votre Honorable Chambre.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur l'Amendement qu'il a été proposé de faire, Jeudi dernier, à la Question, Que le Bill pour pour abroger l'Acte pour régler l'engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionnées, soit maintenant lu une seconde fois.

Ordonné, Que les Débats soient ajournés de nouveau à Demain.

Thomas Fortier, Ecuyer, *James Shaw*, Ecuyer, l'Honorable *Augustin Norbert Morin*, *Daniel McLachlin*, Ecuyer; Président, *Adam Johnston Fergusson*, Ecuyer, composant le nouveau Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, leurs noms ont été appelés:—Et *Daniel McLachlin*, Ecuyer, ne comparaisant pas dans le cours d'une heure après quatre heures;

Sur motion de *M. Polette*, secondé par *M. Christie*, de *Wentworth*,

Ordonné, Que la 76^{me} section de l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, soit maintenant lue:—Et laquelle section ayant été lue;

Ordonné, Que les Pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, soient renvoyées de nouveau au Comité Général des Elections.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour pourvoir au recouvrement des Cotisations et Taxes dont l'imposition est projetée par certains Réglemens des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada*, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction de considérer encore les seconde, troisième et quatrième clauses d'icelui.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; et *M. White* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. White a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur, étant lu;

M. Cartier a proposé, secondé par l'Honorable *M. Merritt*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. LeBlanc a proposé, en Amendement à la Question, secondé par *M. MacKenzie*, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots: "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la question de savoir s'il est expédient d'octroyer l'Incorporation demandée, à la condition que les Vaisseaux de la Compagnie toucheront à un port Irlandais à chaque voyage, en allant et revenant," en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

LeBlanc, *Mackenzie,*

3. *White.*

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	49. <i>Willson.</i>
<i>Dubord,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris, comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	51. <i>Willson.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	

CONTRE.

Messieurs

Dubord, *Mackenzie,*

3. *Sherwood.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne de navigation à la vapeur."

Ordonné, Que M. *Cartier* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender les Actes pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et *Rawdon*, a été en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : "Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et *Rawdon*."

Ordonné, Que L'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin du Fer de *Perth* et *Kemptville*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Shaw* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, de placer le dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions, étant lu ;

M. *Christie*, de *Wentworth*, a proposé, secondé par l'Honorable M. *Merritt*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots : " De ce jour en six mois " ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée.— Et elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Christie*, de *Wentworth*, a proposé, en Amendement à la Question, secondé par *Mackenzie*, Que tous les mots après " Soit, " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher le second Proviso de la cinquième Clause, et d'y substituer les mots : " Pourvu aussi, que les deniers qui seront empruntés sous l'autorité du présent Acte seront employés à payer les dettes de la dite Compagnie de la Navigation de la *Grande-Rivière*, et à compléter les dits Ouvrages et Navigation, et à nul autre usage ou fin quelconque à moins que quelque partie d'iceux deniers ne soit nécessaire, en addition aux taux et revenus provenant des dits ouvrages, pour payer les frais d'exploitation, " en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a été résolue, dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, tel qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher le second Proviso de la cinquième Clause, et d'y substituer les mots : " Pourvu aussi, que les deniers qui seront empruntés sous l'autorité du présent Acte, seront employés à payer les dettes de la dite Compagnie de la Navigation de la *Grande-Rivière*, et à compléter les dits Ouvrages et Navigation, et à nul autre usage à moins qu'une partie d'iceux deniers ne soit nécessaire en addition aux taux et revenus provenant des dits Ouvrages, pour payer les frais d'exploitation, " en leur place ;

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps ; M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Crawford* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Ridout* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, que tous les mots après " Que, " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill soit encore renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'ajouter la Clause suivante : Et qu'il soit " statué, que dans le cas où les péages, rentes et revenus de la dite Navigation

“ ne seront pas suffisants pour payer l'intérêt et le principal du montant autorisé par cet Acte, il sera loisible au Gouverneur Général en Conseil d'ordonner au Greffier de la Paix du Comté ou à l'Officier qu'il convient des Municipalités dont les bons auront pu être émis en conformité du présent Acte, pour augmenter la cotisation sur les taxes du tel Chef-Lieu ou Municipalité jusqu'au montant suffisant pour combler le déficit, de manière à exempter le Fonds consolidé du Revenu du paiement d'aucune partie de l'argent à être ainsi avancé, en vertu du présent Acte, ” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>4. Seymour.</i>
---------------	-----------------	----------------	--------------------

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>	<i>21. Willson.</i>
<i>Hincks,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Crawford* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Christie*, de *Wentworth*, a proposé secondé par l'Honorable M. *Merritt*, et la Question ayant été mise, que le Bill passe et que Titre soit : “ Acte pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière* de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions ; ” la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>	<i>21. Willson.</i>
<i>Mackenzie.</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Rolph,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Stevenson.</i>
---------------	----------------	-----------------	-------------------

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Wentworth*, porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender la Loi concernant les Ecoles de Grammaire du *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Turcotte*,
La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 19^o die Maii;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par M. *LeBlanc*,—la pétition de P. *Crevier*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Terrebonne*.

Conformément à l'Ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *Thomas Robson*, Maître Marin de *Sackville*, dans la Province du *Nouveau-Brunswick*; représentant qu'il a inventé un moyen pour avertir les Vaisseaux du danger à l'approche des rochers et des bancs de sable, dans les temps de brume ou de neige abondante, consistant dans l'emploi d'une cloche ou gong, et que son invention peut pareillement s'appliquer aux moulins; et demandant qu'il lui soit accordé sans frais, une patente pour la dite invention.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-troisième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Relativement à l'instruction de Votre Honorable Chambre, de faire rapport à la Chambre spécialement, du Préambule du Bill pour confirmer certaines procédures des Habitants Catholiques de la Paroisse de *l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie*, aux *Trois-Rivières*, relativement à la propriété de leur Fabrique, pour imposer et prélever une Cotisation sur les dits Habitants et pour d'autres fins y mentionnées,—et le témoignage et les raisons en détail, sur lesquelles il en est venu à la conclusion que le Préambule n'avait pas été prouvé ainsi que les Minutes des Procédures du dit Comité sur le dit Bill, Votre Comité fait respectueusement rapport, qu'à une Assemblée du Comité pour faire rapport sur le dit Bill, le Comité était composé de sept Membres, dont trois ont voté pour le rapport en faveur du Bill, et trois pour faire rapport contre le Bill, et là-dessus le Président a fait rapport contre le Bill.

Et Votre Comité fait de plus rapport, Qu'à une Assemblée du Comité, tenue ce matin pour prendre en considération l'instruction qui précède, l'un des Membres du dit Comité qui avaient voté contre le contenu du dit Rapport, a déclaré au Comité qu'il a voté erronément, que son opinion était de fait en faveur du Bill, mais que par un malentendu de sa part, son vote a été enregistré contre le Bill.

Et Votre Comité fait de plus rapport, Que si tel malentendu n'eût pas existé les votes des Membres du Comité, outre le Président, auraient été de quatre en faveur du Bill et deux contre, et alors un rapport favorable sur le Bill aurait été fait par une majorité numérique du Comité.

Et Votre Comité en conséquence a déterminé que les circonstances qui précèdent, soient rapportées spécialement à Votre Honorable Chambre, pour qu'elle juge ce qu'elle croira juste et convenable dans cette affaire.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour réduire la largeur de certaines Rues dans le nouveau relevé de la Ville de *London*, et pour d'autres fins y mentionnées; et après y avoir siégé quelque temps, M.

l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour remédier à certaines irrégularités et omissions dans la préparation des Listes de Jurés pour le “ District de *Saint François*,” sans aucun Amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender de nouveau l'Acte pour régler l'engagement des Matelots au Port de *Québec*, étant lu ;

Le Bill, a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial composé de l'Honorable Procureur Général *Drummond*, l'Honorable M. *Robinson*, l'Honorable M. *Cameron*, M. *Dubord*, et M. *Smith*, de *Frontenac*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Qu'il soit donné Instruction au dit Comité de considérer la convenance de nommer et licencier diverses personnes, pour engager les Matelots pour le Port de *Québec* et d'établir de meilleures dispositions pour empêcher la désertion des Matelots au dit Port, et pour limiter le droit d'action des Hôteliers et Gardiens de Maisons de pension et autres contre les Matelots.

L'Ordre du jour, étant lu pour reprendre les Débats ajournés sur l'Amendement qu'il a été proposé de faire, jeudi dernier à la Question, Que le Bill pour abroger l'Acte pour régler l'engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionnées, soit maintenant lu une seconde fois ; et lequel Amendement était, Que le mot “ Maintenant ” soit retranché, et les mots : “ De ce jour en six mois ” ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question sur l'Amendement ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Et le dit Amendement proposé a été retiré, avec la permission de la Chambre.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender de nouveau l'Acte pour régler l'engagement des Matelots au Port de *Québec*.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de la Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Toronto*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bill Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour incorporer le Collège de *Hamilton*.” étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de Sir *Allan N. MacNab*, M. *Brown*, l'Honorable M. *Badgley*,

M. Langton, et M. Ridout, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

M. Mackenzie a proposé, secondé par M. Hartman, et la Question ayant été mise, Que l'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport définitif du Comité Spécial nommé pour reviser les Règles de cette Chambre, et pour examiner et trouver les moyens propres à hâter l'expédition des affaires, soit maintenant lu ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Et le dit Ordre ayant été lu ;

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. Stuart a fait rapport, Que le Comité avait passé une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

Résolu, Que cette Chambre ne refusera pas, à l'avenir, de recevoir des pétitions pour la raison qu'elles seront imprimées, pourvu qu'il y ait au bas d'icelles au moins trois Signatures.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

M. Stuart a aussi informé la Chambre, Que le Comité lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer l'Institut Canadien de *Montréal* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. Crawford a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Crawford a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour considérer s'il est expédient d'autoriser le paiement, à même les Fonds appropriés pour le soutien de l'Asile des Aliénés dans le *Haut-Canada*, des salaires du Surintendant Médical, du Trésorier, des Commissaires et autres Officiers du dit Asile, qui pourront être nommés en conformité d'aucun Acte de la présente Session ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. Street a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et consolider les Lois de Cotisation du *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. Patrick a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour considérer s'il est expédient d'autoriser le paiement, à même le Revenu Consolidé de cette Province, des Salaires des Juges, Shérifs et autres Officiers de Districts Provinciaux dans les parties de Pays non organisées de cette Province, qui pourront être établis en conformité d'un Acte de la présente Session ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. Street a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de Prêt du *Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité des divers Bills Privés.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Marchildon*, La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 20^e die Maii ;

ANNO 16^e VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—
Par M. *Gouin*,—la pétition de *William Mountain*, de *Sorel*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec* ; demandant que le Bill pour soumettre l'Élection du Maire de la Cité de *Québec* au Vote populaire, ne devienne pas Loi.

De Dame *Helen Maria White*, veuve de feu l'Honorable *Robert G. Gairdner*, l'un des Juges de la Cour Supérieure du *Bas-Canada* ; demandant une pension, en considération des longs et ardues services de son mari.

M. *Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des Noms des Membres du nouveau Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, (à la place du Comité déchargé), auquel il avait annexé les pétitions y relatives à lui renvoyées par la Chambre :—Et les noms des Membres du Comité ont été lus comme suit :—*Joseph Laurin*, Ecuyer, *Edmund Murney*, Ecuyer, *Joseph N. Poulin*, Ecuyer, *Antoine N. Gouin*, Ecuyer ; Président, *Adam Johnston Fergusson*, Ecuyer.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 28, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies incorporées, à Fonds Social, pour des fins relatives aux Manufactures, aux Mines, à la Mécanique ou à la Chimie," a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-quatrième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie du Prêt du *Canada*, et il est convenu d'y faire certains Amendements, qu'il demande la permission de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Prêt du *Canada*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

M. *Clapham*, du Comité Spécial nommé pour prendre en considération les

avantages, et en faire rapport, qui pourraient résulter d'un Pont de Glace périodique, et les moyens d'y parvenir, sur le Fleuve *St. Laurent*, à *Québec*; ainsi que l'importance de construire des brise-vagues sur les récifs de la *Pointe-Lévi* et la batture de *Beauport*, en liaison avec le susdit objet et pour le promouvoir, tant pour la protection du Commerce du Havre que celui du Pays en général, et autre Ordre de Renvoi, avec instruction au dit Comité, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (L.L.L.L.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que *M. Terrill* et *M. Mattice* soient ajoutés au Comité Permanent des Dépenses Contingentes.

M. Cartier, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-huitième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris en considération le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* "d'étendre ses liaisons, et pour lui en faciliter les moyens," qui lui a été renvoyé, et il est convenu de rapporter le dit Bill à la considération favorable de Votre Honorable Chambre, sans aucun Amendement.

Sur motion de *M. Street*, secondé par *M. Willson*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Élection de *Prince-Edouard*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Vendredi prochain, afin de donner ample occasion pour parcourir les témoignages pris devant le Commissaire, et donner le temps au Conseil de se préparer pour arguer la cause.

Ordonné, Que le Bill pour confirmer certaines délibérations des Habitants Catholiques de la Paroisse de *L'Immaculée Conception de la Sainte Vierge*, aux *Trois-Rivières*, relativement aux propriétés de leur Fabrique, pour imposer et prélever une taxe sur les dits Habitants, et pour d'autres fins y mentionnées, soit de nouveau renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable *M. Morin*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour considérer la convenance d'allouer, à même le Fonds d'Honoraires de Comté et le Fonds du Revenu Consolidé de la Province, une somme additionnelle n'excédant pas cinquante louis par année, à chacun des Juges de Comté, ayant toutefois égard aux circonstances dans lesquelles se trouvent les Comtés et Divisions;

L'Honorable *M. Morin*, Membre du Conseil Exécutif, a informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, Que Son Excellence ayant été informée de l'objet de cette Motion, la recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; et *M. Rose* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte "passé pendant la présente Session de la Législature, intitulé: "Acte pour faire

“ connaître et établir, d’une manière certaine, les droits des Co-Propriétaires de “ la Commune de *St. Antoine de la Baie*,” sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social, pour la construction de Jetées, Quais “ Bassins secs et Havres,” avec un Amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour amender et refondre, telles qu’amendées, les Lois relatives à l’Hôpital-Général de *Toronto*,” auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s’est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender et refondre, telles “ qu’amendées, les Lois relatives à l’Hôpital-Général de *Toronto*,” a été lu la première fois.

Sur motion de l’Honorable M. *Sherwood*, secondé par Sir *Allan N. MacNab*, Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L’Honorable M. *LaTerrière* a proposé, secondé par M. *Valois*, et la Question ayant été mise, Que l’Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l’Art Obstétrique dans le *Bas-Canada*, soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Polette,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Poulin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	20. <i>Valois.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Ferguson.</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rose,</i>	29. <i>Willson.</i>
<i>Gamble,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour amender l’Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Valois* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Et la Question ayant été mise, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau :—Elle a passé dans la Négative.

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

M. *Patrick* a fait rapport des Amendements faits au Bill pour amender et consolider les Lois de Cotisation du *Haut-Canada* ; et les Amendements ont été lus.

M. Langton a proposé, secondé par M. Gamble, et la Question ayant été proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. Stevenson a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. Willson, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec instruction d'amender la cinquième Clause, en insérant, après les mots "Par année," dans la 19me ligne, les mots : "Ou pour toute garantie par lui sur les Biens Immeubles," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Burnham,	MacNab, Sir A. N.	Merritt,	Stevenson,
Cauchon,	Malloch,	Poulin,	Taché,
Dixon,	McDougall,	Ridout,	13. Willson.
Fortier,			

CONTRE.

Messieurs

Badgley,	Fergusson,	Lawrin,	Murney,
Brown,	Fournier,	McDonald (Cornwall)	Richards, Pro. Gén.
Chabot,	Gamble,	Marchildon,	Rolph,
Clapham,	Héncks,	Mattice,	Street,
Crawford,	Langton,	Morin,	20. Terrill.

Ainsi, elle a passé dans Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. Langton a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. Street, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer le mots : "Le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de reconsidérer la vingt-et-unième Clause d'icelui," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de reconsidérer la vingt-et-unième Clause d'icelui.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. Cauchon a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Cauchon a fait rapport du Bill en conséquence, et l'Amendement a été lu.

Alors, les Amendements faits au Bill ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

M. Street, du Comité pour considérer s'il est expédient d'autoriser le paiement, à même les Fonds appropriés pour le soutien de l'Asile des Aliénés dans le Haut-Canada, des Salaires du Surintendant Médical, du Trésorier, des Commissaires et autres Officiers du dit Asile, qui pourront être nommés en conformité d'aucun Acte de la présente Session, a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

Résolu, Qu'il soit pourvu, à même les Fonds appropriés ou non appropriés au soutien de l'Asile des Aliénés du Haut-Canada, au paiement des Salaires du Surintendant Médical, du Trésorier, des Commissaires et autres Officiers du dit

Asile, qui pourront être nommés en conformité d'un Acte de la présente Session, pour la meilleure administration de l'Asile Provincial des Aliénés à *Toronto*.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Ordonné, Qu'il soit donné Instruction au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour la meilleure administration de l'Asile des Aliénés, d'insérer dans le dit Bill une disposition conforme à la dite Résolution.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux personnes accusées de délits poursuivables par indictement; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Ridout* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Ridout* a fait rapport du Bill en conséquence, et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux Convictions et Ordres Sommaires; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Jobin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Jobin* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Un Bill pour incorporer l'Institut Canadien de *Montréal* a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit: "Acte pour incorporer l'Institut "Canadien."

Ordonné, Que M. *Jobin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour protéger les Juges de Paix dans le *Haut-Canada*, contre les poursuites vexatoires; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité de Subsidies; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la lettre suivante:—

Hôtel du Gouvernement, 20 Mai 1853.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur-Général,

que c'est l'intention de Son Excellence de se rendre à la Chambre du Conseil Législatif, Lundi prochain, le 23 du présent, à quatre heures, P.M., pour donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction à certains Bills passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant et humble Serviteur,

R. Bruce,

Secrétaire du Gouverneur.

L'Honorable Orateur
de l'Assemblée Législative.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. Robinson, secondé par l'Honorable M. Badgley,
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 23^o die Maii;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. LeBlanc,—la pétition de *William F. Lighthall*, Ecuyer, de *Durham*, Comté de *Beauharnois*.

Par M. Christie, de *Wentworth*,—la pétition de *Dame Sarah Lemmon*, de la Ville de *Brantford*.

Par M. Jobin,—la pétition de *Stanislas Laporte* et autres, du Township de *Kildare*, Comté de *Berthier*.

Par M. Murney,—la pétition d'*Edmund Murney*, Ecuyer, de la Ville de *Belleville*, Actionnaire de la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *P. Crevier*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Terrebonne*; demandant que les Réclamations pour Pertes causées par la Rébellion, qui ont été rejetées par les Commissaires, pour la raison que les parties étaient impliquées dans la Rébellion de 1837 et 1838, soient payées aux dites parties, ainsi que demandé par elles.

M. *Polette*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-cinquième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer une Compagnie, dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de la Compagnie Métropolitaine du Gas et de l'Eau; et il a adopté certains Amendements, qu'il a l'honneur de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social, pour la construction de Jetées, Quais, Bassins secs et "Havres," lequel a été lu, comme suit :—

Page 5, ligne 19. Retranchez depuis "Projetés" jusqu'à "Et" dans la 21me ligne.

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que M. *Stevenson* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,
Résolu, Que Demain, étant le jour de la Naissance de Sa Majesté, cette Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, s'ajourne à Mercredi prochain.

Sur motion de M. *Gamble*, secondé par M. *Langton*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à son Excellence le Gouverneur Général, le priant de nommer une Commission pour réviser, arranger et codifier les Lois qui pourront être en force à la fin de cette Session du Parlement, relativement aux Municipalités, Cotisations, Clôtures de division, Gardiens d'Enclos Publics, Ecoles de Grammaire et Ecoles Communes, et Compagnies à Fonds Social de Chemins et Ponts, dans le *Canada-Ouest*, lesquelles seront appelées, le Code Municipal du *Canada-Ouest*.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto* sous le nom de la Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Laurin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Lois relatives aux Cours des Commissaires pour la décision des Petites Causes dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Sanborn* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 7 *Vic.*, chap. 13, pour la conservation de certaines espèces de Poissons.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Sanborn* ait la permission d'introduire un Bill pour définir le mode de procédure, relativement aux Writs de Saisie, en certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Sanborn* ait la permission d'introduire un Bill pour déclarer le sens d'une certaine disposition dans l'Acte pour abolir l'Emprisonnement pour Dettes, dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à la Vapeur," sans Amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

Joseph Laurin, Ecuyer, *Edmund Murney*, Ecuyer, *Joseph N. Poulin*, Ecuyer, *Antoine N. Gouin*, Ecuyer ; Président, *Adam Johnston Fergusson*, Ecuyer, étant le nouveau Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, leurs noms ont été appelés ; et étant venus à la Table, ils ont été assermentés par le Greffier.

Ordonné, Que les pétitions relatives à l'Election et Rapport pour le Comté de *Mégantic* soient renvoyées au nouveau Comité nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour ce Comté.

Ordonné, Que le dit Comité s'assemble Mercredi prochain, dans la Chambre de Comité No. 7 de la Chambre, à Onze heures du matin.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *René Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la Chambre du Conseil Législatif :

Et étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport, Que, conformément aux ordres de Son Excellence le Gouverneur-Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence dans la Chambre du Conseil Législatif, où il avait plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivants :—

Acte pour incorporer la Compagnie par Actions du Havre et du Chemin de *Pickering*.

Acte pour étendre les pouvoirs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto*.

Acte pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope* et dépendances adjacentes.

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erie* et *Ontario*.

Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et Citoyens de la Cité de *Montréal* à emprunter une certaine somme d'argent pour construire un Aqueduc pour l'usage de la dite Cité, et pour étendre et amender les dispositions de tout Acte y relatif.

Acte pour autoriser la Corporation du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec* à emprunter une somme additionnelle pour la construction de l'Aqueduc.

Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé : "Acte pour établir un Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada*."

Acte pour amender certains Actes relatifs aux Sociétés Religieuses.

Acte pour amender les dispositions des divers Actes pour l'Incorporation de la Cité de *Montréal*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *London* et *Port Stanley*.

Acte pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto*.

Acte pour incorporer une Compagnie à Fonds Social pour construire un Hôtel dans la Cité d'*Hamilton*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil*.

Acte pour autoriser une addition au Capital de la Banque de *Québec*, pour

faciliter le transfert des Actions en certains cas, et pour d'autres fins relatives à la dite Banque.

Acte pour amender l'Acte pour autoriser la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière* à réaliser une certaine somme d'Argent au moyen d'un Emprunt.

Acte pour incorporer les Associations d'Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de *Québec* et des *Trois-Rivières*, et de *Montréal* et de *St. Hyacinthe*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cataracoui* et *Peterborough*.

Acte pour amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, passé dans la quatrième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume* Quatre, intitulé : "Acte pour amender la Loi sur la Propriété Foncière, et rendre les procédures pour en reprendre la possession, en certains cas, moins difficiles et dispensieuses."

Acte pour incorporer la Bourse de *Montréal*.

Acte pour amender une Ordonnance passée dans la seconde année du Règne de Sa Majesté, intitulée : "Ordonnance concernant l'érection des Paroisses, et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières."

Acte pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*, et pour amender le dit Acte.

Acte pour incorporer la Compagnie du Pont de *Québec*.

Acte pour conférer la Juridiction d'Equité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour amender l'Acte des Jurés du *Haut-Canada*, de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*.

Acte pour autoriser les Municipalités des Comtés des *Deux-Montagnes*, de *Terrebonne*, de *Rouville* et de *Missisquoi* à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemins de Fer, pour la construction de Chemins de Fer traversant les dits Comtés, respectivement, et à émettre des Bons pour réaliser les fonds nécessaires pour le paiement de ces Actions.

Acte pour remédier à certaines irrégularités et omissions dans la préparation des Listes de Jurés pour le District de *St. François*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembroke*.

Acte pour amender l'Acte passé pendant la présente Session de la Législature, intitulé : "Acte pour faire connaître et établir, d'une manière certaine, les droits des Co-Propriétaires de la Commune de *St. Antoine de la Baie*."

Acte pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à la Vapeur.

Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social pour la construction de Jetées, Quais, Bassins secs et Havres.

Acte pour faire disparaître certains doutes qui existent relativement à l'intention et effet véritables de la sixième Clause de l'Acte passé pendant la présente Session, intitulé : "Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*.""

M. *Chapais*, du Comité Spécial sur le Bill pour établir une Chambre des Notaires pour les Districts de *Kamouraska* et *Gaspé*, et pour amender l'Acte pour l'organisation de la profession de Notaire, dans la partie de cette Province appelée *Bas-Canada*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Ordonné, Que la pétition de *G. W. Wicksteed*, Ecuyer, Greffier en Loi et Traducteur Anglais de l'Assemblée Législative, soit renvoyé au Comité Permanent des Dépenses Contingentes.

Ordonné, Qu'il soit donné Instruction au Comité Permanent des Dépenses Contingentes, de considérer s'il est expédient de mettre la charge de Greffier en Loi de cette Chambre sur le même pied que celle de l'Assistant-Greffier de cette Chambre.

M. Dixon a fait rapport du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard* ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

M. Street, du Comité pour considérer s'il est expédient d'autoriser le paiement, à même le Revenu Consolidé de cette Province, des Salaires des Juges, Shérifs, et autres Officiers de Districts Provisoires, dans les parties de Pays non organisées de cette Province, qui pourront être établis en conformité d'un Acte de la présente Session, a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

Résolu, Qu'il est expédient qu'il soit pourvu, à même le Fonds Consolidé du Revenu de cette Province, au paiement des Salaires des Juges et autres Officiers des Cours qui pourront être établies conformément à aucun Acte qui pourra être passé dans la présente Session, pour établir de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice dans les Territoires non organisés du *Haut-Canada*.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Ordonné, Qu'il soit donné Instruction au Comité sur le Bill pour faire de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice dans les Territoires non organisés du *Haut-Canada*, qu'il est autorisé à établir des dispositions dans le dit Bill conformes à la dite Résolution.

M. Rose, du Comité pour considérer la convenance d'allouer, à même le Fonds d'Honoraires de Comté et le Fonds du Revenu Consolidé de la Province, une somme additionnelle n'excédant pas Cinquante louis par année, à chacun des Juges de Comté dans le *Haut-Canada*, ayant toutefois égard aux circonstances dans lesquelles se trouvent les Comtés et Divisions, a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

Résolu, Qu'il est expédient de pourvoir, à même le Fonds Consolidé du Revenu et du Fonds des Honoraires de cette Province, pour une somme additionnelle n'excédant pas Cinquante louis par année, pour frais de voyage, aux Juges de Comté dans le *Haut-Canada*, que le Gouverneur en Conseil pourra choisir dans sa discrétion, ayant égard aux circonstances des divers Comtés et Divisions.

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable *M. Hincks*, et la Question ayant été proposée, Que la dite Résolution soit maintenant lue une seconde fois ;

M. Brown a proposé, en Amendement à la Question, secondé par *M. Gamble*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Il est inexpédient de mettre à la discrétion de l'Exécutif le montant des Salaires des Juges de Comtés du *Haut-Canada* ; mais que les Emoluments des dits Juges seront fixés par le Statut, suivant un principe de rémunération distinct et uniforme," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.			
Messieurs			
<i>Brown,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Gamble,</i>			<i>6. Terrill.</i>
CONTRE.			
Messieurs			
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lawrin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>33. Willson.</i>
<i>Hartman,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que la dite Résolution soit maintenant lue une seconde fois.

Et la dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Ordonné, Qu'il soit donné Instruction au Comité sur le Bill pour amender l'Acte des Cours de Division du *Haut-Canada*, et pour étendre la juridiction d'icelles, qu'il est autorisé à établir des dispositions conformes à la dite Résolution.

Un Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux personnes accusées de délits poursuivables par indictement, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour faciliter l'accomplissement des devoirs des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne les personnes accusées de délits poursuivables par indictement."

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux Convictions et Ordres Sommaires, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne les Ordres et Convictions Sommaires."

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour protéger les Juges de Paix dans le *Haut-Canada*, contre les poursuites vexatoires, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les deniers publics, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter le recouvrement des sommes dues par les Compagnies incorporées, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'Incorporation des Membres de la Profession Médicale dans le *Bas-Canada*, et pour régler l'étude et la pratique de la Médecine et de la Chirurgie en icelle, de manière à venir en aide à certaines personnes qui pratiquaient comme Médecins et Chirurgiens dans cette Province à l'époque où le dit Acte est devenu Loi," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative aux Brevets d'Invention, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Samborn*, l'Honorable M. *Badgley*, l'Honorable M. *Young*, l'Honorable M. *Cameron*, M. *Terrill*, M. *Gamble* et M. *Brown*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le *Bas-Canada* ; et après y avoir siéger quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité de Subsidés ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le rapport soit reçu Mercredi prochain.

M. *Malloch* a aussi fait rapport que le Comité lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie des Mines d'Argent du Lac *Supérieur*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Mercredi prochain.

Alors, sur motion de M. *Ridout*, secondé par M. *Langton*, La Chambre s'est ajournée à Mercredi prochain.

Mercurii, 25^o die Maii ;ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Rolph*,—la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *London*, et la pétition d'*E. F. Whittemore* et *S. Alcorn*, Directeurs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de la Cité *Toronto*.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,

Résolu, Que Demain, étant un jour de Fête reconnu par la Loi, savoir, la Fête-Dieu, cette Chambre lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, s'ajourne à Vendredi prochain.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William F. Lighthall*, Ecuyer, de *Durham*, Comté de *Beauharnois* ; demandant la passation d'un Acte pour légaliser les Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures, tenus par le révérend *Alexander McWattie*, lorsqu'il agissait comme Ministre d'une Congrégation de *Georgetown* Nord et Sud et ailleurs, de l'Eglise du *Canada*, en relation avec l'Eglise Presbytérienne Etablie en *Canada*.

De Dame *Sarah Lemmon*, de la Ville de *Brantford* ; exposant qu'en conséquence des fatigues que son mari a endurées lorsqu'il servait dans la milice, durant la rébellion de 1837-38, il a contracté une maladie qui est dégénérée en folie, et qu'elle est par ce fait laissé sans secours ; et demandant une compensation pour les dépenses de l'entretien de son mari dans l'Asile des aliénés, et qu'une pension lui soit accordée.

De *Stanislas Laporte* et autres, du Township de *Kildare*, Comté de *Berthier* ; demandant la passation d'un Acte pour définir les droits des Seigneuries dans les premier, second et troisième rangs du dit Township.

D'*Edmund Murney*, Ecuyer, de la Ville de *Belleville*, Actionnaire de la Compagnie de la Fonderie de *Marmora* ; demandant qu'il soit permis d'augmenter le Fonds Social de la dite Compagnie.

M. *Dixon*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-sixième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer certaines personnes sous le et raison de Compagnie des Mines d'Argent du Lac *Supérieur*, et il a adopté certains Amendements, qu'il demande à soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

M. *Smith*, de *Frontenac*, a proposé, secondé par M. *Seymour*, et la Question ayant été mise, Que l'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Smith</i> , (<i>Frontenac</i>),
<i>Burnham</i> ,	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>McDonald</i> (<i>Cornwall</i>)	<i>Polette</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Mackenzic</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Ridout</i> ,	<i>Vurin</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Ferguson</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Rosc</i> ,	<i>Whitc</i> ,

<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Sherwood,</i>	40. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Fournier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Lemieux,</i>	4. <i>Poulin.</i>
------------------	----------------	-----------------	-------------------

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour établir et régler les Traverses du Fleuve *St. Laurent*, entre la Cité de *Québec* et la Paroisse de *St. Joseph de la Pointe Lévi*, dans le Comté de *Dorchester*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Sur motion de M. *Murney*, secondé par M. *Malloch*,

Ordonné, Que les 64^{me}, 66^{me} et 67^{me} Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à un Bill pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, pour incorporer la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*.

Ordonné, Que M. *Murney* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, pour incorporer la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Ordonné, Que M. *Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour définir le Mode de Procédures à adopter dans les Cours de Justice du *Bas-Canada*, dans les matières relatives à la protection et à la régie des Droits de Corporation, et aux Writs de Prérrogative, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Ordonné, Que M. *Laurin* ait la permission d'introduire un Bill pour régler la Procédure dans les Licitations Volontaires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Stevenson*, et la Question ayant été mise, Que lorsque cette Chambre s'ajournera Vendredi prochain, elle s'ajourne à Samedi prochain, à trois heures de l'après-midi; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Prince,</i>	13. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Hartman,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Sherwood,</i>

Fournier, *Lemieux,* *Ridout,* 12. *Taché.*
Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie des Mines d’Argent du Lac *Supérieur*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que l’Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*,” soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

L’Ordre du jour, pour prendre en considération les raisons d’absence des Membres qui n’étaient pas présents à l’Appel de la Chambre, le premier jour de Mars dernier, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi, le dixième jour de Juin prochain.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard* a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “Acte pour incorporer la “Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard*.”

Ordonné, Que M. *Stevenson* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, concernant les Compagnies d’Assurance Mutuelle, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Wentworth*, porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour réduire la largeur de certaines Rues dans le nouveau Relevé de la Ville de *London*, et pour d’autres fins y mentionnées ; et après y avoir siégé quelques temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Seymour* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Seymour* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l’Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Vendredi prochain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du *Carouge* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Samborn* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l’Acte des 14 et 15 *Vic.*, chap. 4, intitulé : “Acte pour amender l’Acte concernant les Arpen-
“teurs,” étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour expliquer l’Acte, intitulé : “Acte pour autoriser *François Ver-*

“*rault*, Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse de *St. Henri*, près de l’Eglise de la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*,” dans le but d’insérer une Clause pour régler les Péages sur icelui ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Varin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d’en faire rapport sans aucun Amendement.

Et la Question étant mise, Que le Rapport soit maintenant reçu la Chambre s’est divisée :—Et la Question a été résolue dans l’Affirmative.

M. *Varin* a fait rapport du Bill en conséquence.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Dubord*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : “Acte pour expliquer l’Acte, intitulé : “Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à ériger un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse de *St. Henri*, près de l’Eglise de la dite Paroisse dans le Comté de *Dorchester* ;”

Et objection ayant été faite à la dite Motion, en autant que le Bill devait paraître sur les Ordres d’un jour futur ; M. l’Orateur a déclaré que, comme le Bill a déjà été lu la troisième fois, renvoyé à un Comité de toute la Chambre, et rapporté sans Amendement, la motion est dans l’ordre.

Appel ayant été fait de la décision de M. l’Orateur, la Chambre s’est divisée :— Et la décision de M. l’Orateur a été confirmée.

Et la Question ayant été alors mise, Que le Bill passe ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham</i> ,	<i>Héncks</i> ,	<i>Morrison</i> ,	<i>Smith</i> , (<i>Frontenac</i>),
<i>Cameron</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Prince</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>Malloch</i> ,	<i>Robinson</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Sherwood</i> ,	26. <i>Wright</i> (d.Ouest York)
<i>Gamble</i> ,	<i>Morin</i> ,		

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Wentworth</i>),	<i>Lemieux</i> ,	<i>Sanborn</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Fournier</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Tuché</i> ,	14. <i>White</i> .
<i>Gowin</i> ,	<i>Marchildon</i> ,		

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Ordonné, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Sir *Allan N. MacNab* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Sherwood*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Vendredi prochain ; la Chambre s’est divisée :—Et la Question a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, sur motion de Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l’Honorable M. *Sherwood*,

La Chambre s’est ajournée à Vendredi prochain.

Veneris, 27^o die Maii ;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

ALEXANDER TILLOCH GALT, Ecuyer, Membre pour la Ville de *Sherbrooke*, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la Loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Le Sergent-d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il avait pris sous sa garde *Daniel McLachlin*, Ecuyer.

Sur ce, *M. Patrick* a informé la Chambre, que *M. McLachlin* l'a prié d'exposer qu'avant sa nomination comme Membre du Comité Spécial sur les pétitions contre l'Election de *Mégantic*, il s'était engagé à rencontrer certaines personnes à *Bytown* pour des affaires tellement importantes qu'il ne pouvait pas les remettre à un autre temps, sans perdre beaucoup d'argent, et qu'il regrette d'avoir donné du trouble à la Chambre et aux parties par cette absence inévitable ; et ces raisons ayant été attestées sous serment par *M. McLachlin* ;

Sur motion de *M. Patrick*, secondé par *M. Shaw*,

Ordonné, Que *Daniel McLachlin*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—
Par *M. Brown*,—deux pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Kent*.

Conformément à l'Ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

La pétition d'*E. F. Wittemore* et *S. Alcorn*, Directeurs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de la Cité de *Toronto* ; demandant que l'on ne procède pas ultérieurement sur le Bill pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto*, qui sera appelée : "Compagnie Métropolitaine de Gaz et d'Eau," avant qu'il aient été entendus à la barre de cette Chambre contre le Bill.

Ordonné, Que la pétition de *Stanislas Laporte*, et autres, du Township de *Kildare*, Comté de *Berthier*, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour faire une enquête sur le système suivant lequel les terres ont été concédées et vendues dans les townships du *Bas-Canada*, et sur les causes qui empêchent l'établissement des dits Townships.

M. Street, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, a informé la Chambre, Que *Joseph H. Jobin* et *John McDougall*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure, après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, aujourd'hui.

Ordonné, Que *Joseph H. Jobin* et *John McDougall*, Ecuyers, soient présents à leurs places dans cette Chambre Demain.

Sur motion de *M. Fergusson*, secondé par *M. Gouin*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur les pétitions contre l'Election de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner, depuis sa prochaine séance, jusqu'à Mardi prochain, étant le jour auquel les parties sont convenues de procéder à l'argumentation sur le mérite de la déclaration de qualification du Membre siégeant.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Chabot* ait la permission d'introduire un Bill pour refondre et amender les Lois qui règlent les Travaux Publics dans cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour augmenter la représentation du Peuple de cette Province en Parlement," sans aucun Amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour informer Son Excellence, tel que prescrit par l'Acte du Royaume-Uni, 3 et 4 *Vic.*, chap. 35, que le Bill pour augmenter la représentation du Peuple de cette Province en Parlement, qui a été passé par cette Chambre durant la présente Session, a ainsi été passé à sa seconde et à sa troisième lecture, respectivement, avec le concours des deux tiers des Membres de cette Chambre pour le temps actuel.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. le Solliciteur-Général *Chauveau* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération la convenance d'autoriser les Syndics des Chemins à Barrières de *Québec* à effectuer un nouvel Emprunt, au moyen de l'émission de Débentures, et de donner, à ceux qui en seront en possession, priorité de privilège sur les péages et autres deniers qui viendront entre les mains des dits Syndics, pour l'intérêt qui sera payable sur icelles, par préférence à l'intérêt payable sur toutes Débentures qui ont été émises avec la garantie provinciale, aussi bien que par préférence à toutes réclamations pour le remboursement de tout argent avancé, ou qui sera avancé aux dits Syndics par le Receveur-Général de cette Province ; et sur la convenance de prolonger les chemins qui sont sous le contrôle des dits Syndics.

L'Honorable M. *Hincks*, Membre du Conseil Exécutif, a alors informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informée de l'objet de cette Motion, le recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Jobin* a fait rapport que Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour l'appel nominal de la Chambre étant lu ;

Ordonné, Que la Chambre soit maintenant appelée.

Ordonné, Que le Sergent-d'Armes, de service dans cette Chambre, aille avec la Masse dans les places voisines, et requière la présence des Membres qu'il y trouvera, pour le service de la Chambre :—Et il y a été en conséquence ; et étant de retour ;

La Chambre a été appelée ; et plusieurs Membres ont paru ; et les noms des Membres qui se sont trouvés absents ont été enregistrés comme suit :—

L'Hon. *Lewis Thomas Drummond.*

Seneca Paige.

Thomas H. Johnson.

L'Hon. *Louis Joseph Papineau.*

David LeBoutillier.

L'Hon. *Louis Michel Viger.*

L'Hon. *John Alexander Macdonald.*

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,

Ordonné, Que les raisons d'absence des Membres qui n'étaient pas présents à l'appel nominal de la Chambre aujourd'hui, soient prises en considération Vendredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la Constitution du Conseil Législatif de cette Province; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour, devant avoir la préséance sur les Avis de Motions.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'Honorable M. *Sherwood*,

La Chambre s'est ajournée.

Sabbati, 28° die Maii;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

L'ORDRE de la Chambre d'hier, pour la comparution de *Joseph H. Jobin* et *John McDougall*, Ecuyers, à leurs places dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu:—Et M. *Jobin* et M. *McDougall* étant rendus à leur place:

Ordonné, Que la 84me Section de l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, soit maintenant lue:—Et laquelle Section ayant été lue;

Ordonné, Que *Joseph H. Jobin* et *John McDougall*, Ecuyers, étant Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, et ayant été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité hier, soient mis sous la garde du Sergent-d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de leur devoir.

Le Sergent-d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il avait pris sous sa garde *Joseph H. Jobin*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Polette* a informé la Chambre, que M. *Jobin* l'a prié d'exposer qu'ayant été absent pour affaires urgentes, il lui a été impossible de revenir hier à temps pour être présent à l'assemblée du Comité Spécial de l'Election du Comté de *Prince-Edouard*, en conséquence de ce que le Bateau à Vapeur le "Québec," fut retenu par le brouillard à *Batiscan*, jusqu'à une heure avancée du matin, de sorte qu'il ne pût arriver en cette Ville que quelques minutes après dix heures de l'avant-midi; et ce fait ayant été attesté sous serment par M. *Jobin*;

Sur motion de M. *Polette*, secondé par M. *Dumoulin*,

Ordonné, Que *Joseph H. Jobin*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il avait pris sous sa garde *John McDougall*, Ecuyer.

Sur ce, l'Honorable M. *Badgley* a informé la Chambre, que M. *McDougall* l'a prié d'exposer, Que la cause de son absence du Comité Spécial de l'Election de *Prince-Edouard*, hier, est due au retard du Bateau à Vapeur de *Montréal* à *Québec*, retenu plusieurs heures par une brume épaisse, et qu'il n'est arrivé à

Québec, que quelques minutes après l'ajournement du dit Comité, qui s'était assemblé ce jour là à neuf heures du matin ; et ce fait ayant été attesté sous serment par *M. McDougall*,

Sur motion de l'Honorable *M. Badgley*, secondé par l'Honorable *M. Sherwood*, Ordonné, Que *John McDougall*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Un Bill pour réduire la largeur de certaines Rues dans le nouveau relevé de la Ville de *London*, et pour d'autres fins y mentionnées, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour conférer certaines parties de la Rue *York Est*, de la Rue *Bathurst Est* et de la Rue *Wellington*, dans la Ville de *London*, à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental."

Ordonné, Que *M. Dixon* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : " Acte pour amender la Loi concernant les Ecoles de Gram-

maire du *Haut-Canada*."

Bill, intitulé : " Acte pour incorporer l'Institut Canadien."

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la Constitution du Conseil Législatif de cette Province ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil ; et *M. Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a fait rapport à la Chambre, que son Adresse d'hier, pour informer Son Excellence le Gouverneur-Général, que le Bill pour augmenter la représentation du Peuple de cette Province en Parlement, qui a été passé par cette Chambre durant la présente Session, a ainsi été passé à sa seconde et à sa troisième lecture respectivement, avec le concours des deux tiers des Membres de cette Chambre pour le temps actuel, avait été présentée à Son Excellence, et qu'il avait plu à Son Excellence de dire qu'elle donnerait au sujet sa plus sérieuse considération.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Honorable Assemblée Législative, du 9^{me} jour de novembre 1852, relativement aux améliorations faites sur l'*Outaouais* et ses tributaires, par entreprise privée ayant rapport au Commerce des Bois.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (M.M.M.M.)

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de *M. Wright*, de la division Ouest d'*York*, secondé par *M. Street*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 30^e die Maii;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Smith* de *Frontenac*,—la pétition de l'Honorable *George Pemberton* et autres.

Par M. *Stuart*,—la pétition du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil Municipal du Comté de *Kent*; demandant que le Bill supplémentaire à l'Acte des Ecoles Élémentaires du *Haut-Canada*, ne devienne point Loi, en autant que le dit Bill aura l'effet d'arrêter la manière dont fonctionne actuellement le système des Ecoles Élémentaires.

Du Conseil Municipal du Comté de *Kent*; représentant, que, par suite de l'augmentation rapide de la population de couleur dans le dit Comté, causée par l'immigration des *Etats-Unis*, il en résulte et résultera probablement de grands maux pour le dit Comté; et demandant qu'il soit adopté certaines mesures à cet égard.

L'Honorable M. *Robinson*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-unième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill envoyé du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie d'Union " du Chemin de Fer d'*Ontario*, de *Simcoe* et du Lac *Huron*," qui a été renvoyé à Votre Comité, lequel est convenu de le rapporter sans Amendement à la considération favorable de Votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu.

Pour le dit Rapport voir Appendice (N.N.N.N.)

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-Huitième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour permettre à certains Légataires de *Samuel Ryerse*, ci-devant du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*, *Haut-Canada*, de transporter une certaine partie de leurs propriétés en *fee simple*, et il a adopté certains Amendements, qu'il a l'honneur de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

M. *Taché*, du Comité Spécial sur le Bill pour régler le Pilotage pour le Havre de *Québec* et au-dessous, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (O.O.O.O.)

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender

“ l'Acte d'Incorporation de la Compagnie d'Union du Chemin de Fer d'Ontario, “ *Simcoe* et du Lac *Huron*,” soit lu la troisième fois Demain.

Ordonné, Que le Bill pour confirmer certaines délibérations des Habitants Catholiques de la Paroisse de *L'Immaculée Conception de la Sainte Vierge*, aux *Trois-Rivières*, relativement aux propriétés de leur Fabrique, pour imposer et prélever une Taxe sur les dits Habitants, et pour d'autres fins y mentionnées; tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

M. Brown a proposé, secondé par *M. Fergusson*, et la Question ayant été présentée, Que par la 26^{me} Section de l'Acte du Parlement Impérial, 3 et 4 *Vic.*, chap. 35, communément appelé Acte d'Union, il est statué: “ Qu'il sera loisible “ à la Législature de la Province du *Canada* de changer, par aucun Acte ou “ Actes qu'elle pourra passer ci-après, l'étendue et les délimitations des divers “ Comtés, Divisions, Cités et Villes qui devront être représentés dans l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, et d'en établir de nouvelles; de “ changer le nombre des Représentants qui devront être élus par les dits Comtés, “ Divisions, Cités et Villes respectivement, et de donner une proportion nouvelle “ et différente au nombre de Représentants qui doivent être élus dans et pour “ chacune des parties respectives de la Province du *Canada*, qui constituent “ maintenant les dites Provinces du *Haut-Canada* et du *Bas-Canada*, ainsi que “ dans et pour les divers Districts, Comtés, Divisions et Villes qui se trouvent en “ icelle; de changer et régler la nomination des Officiers Rapporteurs, et de “ pourvoir de telle manière qu'elle jugera convenable à l'émanation et au rapport “ des Brefs pour l'Élection des Membres qui devront servir dans la dite Assemblée Législative, ainsi qu'aux temps et aux lieux où devront se tenir telles “ Elections: Pourvu toujours, qu'aucun Bill du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, par lequel le nombre des “ Représentants de l'Assemblée Législative pourrait être changé, ne pourra “ être légalement présenté au Gouverneur de la dite Province pour recevoir la “ sanction de Sa Majesté, à moins qu'à sa seconde et troisième lecture tel Bill “ n'ait été passé dans le Conseil Législatif et dans l'Assemblée Législative “ avec le concours respectif des deux tiers des Membres pour le temps d'alors “ du dit Conseil Législatif, et des deux tiers des Membres pour le temps d'alors “ de la dite Assemblée Législative, et la sanction de Sa Majesté ne sera pas “ donnée à aucun tel Bill, à moins que des Adresses constatant que tel Bill a “ été ainsi passé n'aient été respectivement présentées au Gouverneur par le “ Conseil Législatif et par l'Assemblée Législative.”

Que le dit Proviso apporte une restriction aux droits des Habitants de cette Province, et est incompatible avec le libre exercice des pouvoirs législatifs du Parlement Provincial, et devrait, par conséquent, être abrogé.

Qu'une humble Adresse soit présentée à la Reine, pour prier Sa Majesté de vouloir bien ordonner de prendre les mesures que, dans sa sagesse elle croira les plus convenables pour abroger et révoquer le dit Proviso, dans la 26^{me} Section ci-dessus citée du dit Acte Impérial, appelé Acte d'Union; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>MacNab, Sir A. N. Sherwood,</i>		<i>22. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>		

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>48. Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions,” sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour continuer et étendre l'Acte pour autoriser le Conseil Municipal du Comté de *Welland* à acquérir le *Great Cranberry Marsh*, et pour d'autres fins,” auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour continuer et étendre l'Acte pour autoriser le Conseil Municipal du Comté de *Welland* à acquérir le *Great Cranberry Marsh*, et pour d'autres fins,” a été lu la première fois.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Ridout*,

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

Ordonné, Que M. *Egan* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Ordonné, Que M. *LeBlanc* ait la permission d'introduire un Bill pour légaliser certains Mariages et autres actes, et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour prohiber la vente des Liqueurs enivrantes sur ou auprès de la ligne des Travaux Publics en cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

M. *Smith*, de *Frontenac*, a proposé, secondé par l'Honorable M. *Sherwood*, et la Question ayant été mise, Que les 64^{me}, 66^{me} et 74^{me} Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à un Bill pour incorporer la Compagnie des

mines du *St. Laurent* ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour.</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Street,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Robinson,</i>	36. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Prince,</i>	15. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Lemicuz,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Smith* de *Frontenac*, ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie des Mines du *St. Laurent*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

M. *Fortier* a proposé, secondé par M. *Mongenais*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit donné instruction au Comité Permanent sur la Bibliothèque, de s'enquérir du meilleur moyen de protéger les livres par des treillages ou des vitraux ; et aussi, que le Bibliothécaire ait instruction de faire rapport sans délai du nombre de volumes qui sont maintenant absents de la Bibliothèque sans reçus ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemicuz,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Prince,</i>	32. <i>Willson.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	27. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Honorable M. *Robinson* a proposé, secondé par M. *Ridout*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le

Gouverneur-Général, demandant qu'il soit pris sans délai les mesures nécessaires pour assurer la construction d'un Canal au *Sault Ste. Marie*, soit aux frais de la Province, soit en permettant aux personnes qui le voudront, d'entreprendre et compléter ces travaux, ayant des dimensions qui seront approuvées par le Gouverneur, le Gouvernement se réservant le droit d'acquérir les dits travaux pour la Province, lorsque cela sera jugé à propos, et à des termes raisonnables; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Sherwood,</i>	17. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Dixon,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Marin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>	32. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour établir un recours plus sommaire, pour les dommages causés aux Moutons par les Chiens.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Sanborn* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi qui règle la manière de protester les Billets et Lettres de Change.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité de cinq Membres, pour s'enquérir des termes et conditions d'un Marché par l'Imprimeur de la Reine avec le Comité des Finances de cette Chambre, en 1850, pour la distribution annuelle de 1000 copies de la Gazette Officielle, et des Annonces du Gouvernement qui y sont insérées; et aussi, les raisons pour lesquelles le dit marché n'a pas été exécuté, faisant, pour l'accomplissement du dit service à l'avenir, telles recommandations qui paraîtront justes; et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que M. *Brown*, M. *Cauchon*, M. *Stevenson*, M. *Sanborn* et M. *Cartier*, composent le dit Comité.

M. *Hartman* a proposé, secondé par M. *Smith*, de *Durham*, et la Question ayant été proposée, Que durant le reste de cette Session, les Ordres soient pris avant les Avis de Motions, excepté les Motions pour l'introduction des Bills;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Poulin*, Que tous les mots après "Session," jusqu'à la fin de la Question, soient

retranchés, de manière à insérer les mots : “ Excepté les Mardis, Jeudis et “ Vendredis, les Ordres du jour soient appelés durant deux heures, à compter de “ l’heure à laquelle la Chambre siégera, à moins que les Affaires de routine et “ autres Affaires préliminaires ne soient passées auparavant,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McLachlin</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lucoste,</i>	<i>Murney,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>44. Wright (d. Ouest York.)</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Dumoulin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>9. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Polette,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que, durant le reste de la Session, excepté les Mardis, Jeudis et Vendredis, les Ordres du jour soient appelés dans deux heures, à compter de l’heure à laquelle la Chambre siégera, à moins que les Affaires de routine et autres Affaires préliminaires ne soient passées auparavant.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour amender l’Acte pour mieux assurer l’Indépendance de l’Assemblée Législative de cette Province ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dixon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

L’Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford,*” étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l’Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d’*York*,

La Chambre s’est ajournée.

Martis, 31° die Maii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

ORDONNÉ, Que le Bill pour pourvoir plus amplement à l’incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe*, et pour étendre ses limites, tel que rapporté du

Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

Ordonné, Que le Bill pour conférer à *John Carling* et autres, une certaine partie de *Church Street* dans la Ville de *London*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-Neuvième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives à *Toronto*, et a adopté certains Amendements, qu'il demande à soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotive de *Toronto*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour diviser les Townships de *Yonge* et *Escott*, dans les Comtés unis de *Leeds* et *Grenville*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Ordonné, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* ait la permission d'introduire un Bill pour amender de nouveau les Lois relatives à l'assignation des Jurés dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de de Chemins de Madriers et autres, par des Compagnies par Actions dans le *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Egan* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Egan* a fait rapport du Bill en conséquence, et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir:—

Bill, intitulé: "Acte pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne les Ordres et Convictions sommaires."

Bill, intitulé: "Acte pour faciliter l'accomplissement des devoirs des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne les personnes accusées de délits poursuivables par indictement."

Bill, intitulé: "Acte pour protéger les Juges de Paix dans le *Haut-Canada* contre les Poursuites vexatoires." Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour amender l'Acte " d'Incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Industrie et Rawdon,*" avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

M. *Malloch*, du Comité de Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les salaires de deux Députés-Adjudants-Généraux de Milice, pour l'année 1852.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cent cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Salaires de trois Commis dans les Bureaux des Députés-Adjudants-Généraux de Milice, pour l'année 1852.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-quinze livres, courant, soit accordé à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Messenger dans les Bureaux des Députés-Adjudants-Généraux de Milice, pour l'année 1852.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée, à Sa Majesté, pour les Dépenses Contingentes d'Impressions, frais de poste, papeterie, etc., pour les Bureaux des Députés-Adjudants-Généraux de Milice, pour l'année 1852.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Aide-de-Camp Provincial, pour l'année 1852.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de l'Orateur du Conseil Législatif, pour l'année 1852.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour le Salaire du Greffier du Conseil Législatif, pour l'année 1852.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de l'Assistant-Greffier et Traducteur Français du Conseil Législatif, pour l'année 1852.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Greffier en Loi du Conseil Législatif, pour l'année 1852.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le salaire du Chapelain et Bibliothécaire du Conseil Législatif pour l'année 1852.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Gentilhomme-Huissier de la Verge Noire, pour l'année 1852.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Sergeant-d'Armes du Conseil Législatif, pour l'année 1852.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Messenger-en-chef du Conseil Législatif, pour l'année 1852.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Portier du Conseil Législatif, pour l'année 1852.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent trente-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Salaires de trois Messagers du Conseil Législatif, à quarante-cinq livres chacun, pour l'année 1852.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour les Dépenses Contingentes du Conseil Législatif pour l'année 1852.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt-trois livres, huit chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le salaire de l'Orateur de l'Assemblée Législative, depuis le dix neuf Août jusqu'au trente-et un Décembre 1852, à cinq cents livres par année.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Greffier de l'Assemblée Législative, pour l'année 1852.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de l'Assistant-Greffier de l'Assemblée Législative, pour l'année 1852.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Traducteur Anglais et Greffier en Loi de l'Assemblée Législative, pour l'année 1852.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Traducteur Français de l'Assemblée Législative, pour l'année 1852.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'année 1852.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Sergent-d'Armes de l'Assemblée Législative, pour l'année 1852.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-quatre milles livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses Contingentes de l'Assemblée Législative (à part l'Indemnité des Membres), pour l'année 1852.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-six livres, treize chelins et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *William Ginger*, comme ci-devant Sergent-d'Armes du Conseil Législatif, du *Bas-Canada*, pour l'année 1852.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Louis Norreau*, comme ci-devant Messenger du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, pour l'année 1852.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Pierre Lacroix*, comme ci-devant Messenger du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, pour l'année 1852.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-six livres, treize chelins et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Louis B. Pinguet*, comme ci-devant Greffier des Comités de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour l'année 1852.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Samuel Waller*, comme ci-devant Greffier des Comités de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour l'année 1852.

30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent trente-trois livres, six chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *William Coates*, comme ci-devant Copiste dans la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, pour l'année 1852.

31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *François Rodrigue*, comme ci-devant Messenger de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour l'année 1852.

32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée

à Sa Majesté, pour la Pension de *John Bright*, comme ci-devant Messenger du Conseil Législatif du *Haut-Canada*, pour l'année 1852.

33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Louis Gagné*, comme ci-devant Messenger de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour l'année 1852.

34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Jacques Brien*, pour Blessures reçues au Service Public, pour l'année 1852.

35. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Margaret Powell*, comme ci-devant Gardienne des Bureaux Publics à *Toronto*, pour l'année 1852.

36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une allocation à *Margaret Powell*, au lieu des Chambres qu'elle occupait dans les Bâtisses Publiques à *Toronto*, pour l'année 1852.

37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une Allocation à *Antoine Hamel* et sa femme, pour l'usage de leur terre sur l'*Ile d'Anticosti*, par la Maison de la Trinité, pour l'année 1852.

38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Allocation viagère à *Mme McDonell*, pour son douaire sur certaines terres prises par les ci-devant Commissaires du Canal *Welland*, pour l'année 1852.

39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-trois livres, six chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour deux mois de Pension à *Mme veuve Antrobus*, depuis le 1er Novembre jusqu'au trente-et-un Décembre 1852, à Deux cents livres par année.

40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le soutien des Malades Indigents dans le District de *Québec*, pour l'année 1852.

41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le soutien des Malades Indigents dans le District de *Montréal*, pour l'année 1852.

42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le soutien des Malades Indigents dans le District des *Trois-Rivières*, pour l'année 1852.

43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Corporation de l'Hôpital-Général, à *Montréal*, pour l'année 1852.

44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide aux Directeurs de l'Asile des Orphelines Protestantes, à *Québec*, pour l'année 1852.

45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, pour les Veuves et les Orphelins, pour l'année 1852.

46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de *Québec*, pour l'année 1852.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal*, pour l'année 1852.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Asile des Orphelins, à *Québec*, pour l'année 1852.

49. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Association Charitable des Dames de l'Asile Catholique Romain, à *Montréal*, pour l'année 1852.

50. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Aide à l'Hospice de la Maternité de l'Université, à *Montréal*, pour l'année 1852.

51. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hospice de la Maternité, sous la direction des Sœurs de la Miséricorde, pour l'année 1852.

52. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide pour le soutien de l'Asile des Aliénés, à *Toronto*, pour l'année 1852.

53. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une aide à l'Asile Temporaire des Aliénés, à *Beauport*, près de *Québec*, pour l'année 1852.

54. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital d'*Hamilton*, pour l'année 1852.

55. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital-Général de *Toronto*, pour l'année 1852.

56. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à la Maison d'Industrie de *Toronto*, pour l'année 1852.

57. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide pour le soutien des Malades Indigents, à *Kingston*, pour l'année 1852.

58. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital-Général de *Kingston*, pour l'année 1852.

59. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de *Kingston*, pour l'année 1852.

60. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital Protestant de *Bytown*, pour l'année 1852.

61. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital Catholique Romain de *Bytown*, pour l'année 1852.

62. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de la Faculté Médicale du Collège *McGill*, pour l'année 1852.

63. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Ecole Médicale de *Montréal*, pour l'année 1852.

64. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Ecole de Médecine de *Québec*, pour l'année 1852.

65. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de la Société Littéraire et Historique de *Québec*, pour l'année 1852.

66. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté comme un Octroi en faveur de la Société d'Histoire Naturelle, à *Montréal*, pour l'année 1852.

67. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit ac-

cordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Québec*, pour l'année 1852.

68. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Montréal*, pour l'année 1852.

69. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Kingston*, pour l'année 1852.

70. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Toronto*, pour l'année 1852.

71. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *London, Haut-Canada*, pour l'année 1852.

72. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Niagara*, pour l'année 1852.

73. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Hamilton*, pour l'année 1852.

74. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Belleville*, pour l'année 1852.

75. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Brockville*, pour l'année 1852.

76. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Bytown*, pour l'année 1852.

77. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Cobourg*, pour l'année 1852.

78. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Perth*, pour l'année 1852.

79. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Picton*, pour l'année 1852.

80. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Guelph*, pour l'année 1852.

81. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *St. Thomas*, pour l'année 1852.

82. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Brantford*, pour l'année 1852.

83. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Sté. Catherine*, pour l'année 1852.

84. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Goderich*, pour l'année 1852.

85. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Whitby*, pour l'année 1852.
86. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, aux *Trois-Rivières*, pour l'année 1852.
87. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Simcoe*, pour l'année 1852.
88. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Woodstock*, pour l'année 1852.
89. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Athénée, à *Toronto*, pour l'année 1852.
90. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Association Provinciale d'Agriculture du *Haut-Canada*, pour l'année 1852.
91. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Association Provinciale d'Agriculture du *Bas-Canada*, pour l'année 1852.
92. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Association des Instituteurs de *Québec*, pour leur Bibliothèque, pour l'année 1852.
93. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut Canadien de *Toronto*, pour l'année 1852.
94. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour dissiminer les Connaissances Agricoles dans la Province et faciliter l'Immigration, pour l'année 1852.
95. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent vingt-trois livres, sept chelins et cinq deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de deux commis dans le Bureau d'Agriculture, à raison de Deux cents livres par an chacun ; l'un depuis le premier Avril, et l'autre depuis le dix-neuf Août, jusqu'au trente-et-un Décembre 1852.
96. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante-six livres, cinq chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Messager dans le Bureau d'Agriculture, à raison de Soixante-quinze livres par année, depuis le premier Avril jusqu'au trente-et-un Décembre 1852.
97. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses Contingentes de l'Administration de la Justice dans le *Haut* et dans le *Bas-Canada*, auxquelles il n'est pas autrement pourvu, pour l'année 1852.
98. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur du Pénitencier Provincial, à *Kingston*, pour l'année 1852.
99. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Salaires de quatre Juges dans le *Bas-Canada*, en sus de ceux auxquels il est pourvu dans la Liste Civile, pour l'année 1852.
100. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt-quatorze livres, neuf chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une addition au Salaire du Juge Provincial du District de *St. François*, pour l'année 1852.
101. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent seize livres, treize chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer le Salaire du Député Régistrateur-Provincial et Traducteur Français du Gouvernement, pour l'année 1852.

102. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Allouances aux Gardiens des Dépôts de Provisions sur le Fleuve *St. Laurent*, pour le soulagement des Naufragés, pour l'année 1852.

103. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'achat de Provisions pour les Dépôts sur le Fleuve *St. Laurent*, pour le soulagement des Naufragés, pour l'année 1852.

104. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Allocation à *Pierre Brochu*, pour résider sur le Chemin de *Kempt*, pour assister les Voyageurs sur ce Chemin, pour l'année 1852.

105. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Allocation à *Jonathan Noble*, pour résider sur le Chemin de *Kempt*, pour assister les Voyageurs, sur ce Chemin, pour l'année 1852.

106. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Allocation pour une personne qui réside au pied du Lac *Matapédic*, pour assister les Voyageurs, pour l'année 1852.

107. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Allocation pour une personne qui réside à *Assametquagan*, pour assister les Voyageurs, pour l'année 1852.

108. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour de légères réparations sur le Chemin de *Kempt*, pour l'année 1852.

109. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six milles livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Impression des Lois et autres Impressions pour le Service Public, pour l'année 1852.

110. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille quatre cent quarante-trois livres, quinze chelins et six deniers, courant, soit accordés à Sa Majesté, pour arrrages des Impressions de l'année 1851.

111. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Distribution des Lois, pour l'année 1852.

112. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour des réparations au Chateau *St. Louis* à l'Hôtel *St. George*, et autres Edifices occupés comme Bureaux, y compris les Loyers et Cotisations pour iceux, pour l'année 1852.

113. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses imprévues dans les diverses branches du Service Public, pour l'année 1852.

114. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses Contingentes du Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'année 1852.

115. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la part de cette Province des frais de l'entretien des Phares sur les Isles *St. Paul* et *Scatterie*, dans le Golfe *St. Laurent*, pour l'année 1852.

116. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cent sept livres, quinze chelins et onze deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour subvenir aux dépenses ordinaires de l'Observatoire de *Québec*, et le mettre en état de se procurer un Globe et autres appareils, pour l'année 1852.

117. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire additionnel de *John Drysdale*, Commis dans le Bureau de l'Inspecteur-Général, pour l'année 1852.

118. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour le Salaire additionnel à trois Messagers,—un pour le Bureau du Secrétaire-Provincial, un pour le Receveur-Général et un pour l'Inspecteur-Général, à Dix livres chacun, pour l'année 1852.

119. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire additionnel de deux Messagers,—un dans le Bureau du Secrétaire du Gouverneur-Général, et un pour le Département du Secrétaire-Provincial, à Dix neuf livres chacun, pour l'année 1852.

120. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Messager dans le Bureau du Régistrateur-Provincial, pour l'année 1852.

121. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Secrétaire du Bureau des Statistiques, pour l'année 1852.

122. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté pour le Salaire du Commis attaché au Département de l'Inspecteur-Général, résidant à *Québec*, pour surveiller les intérêts de la Couronne, relativement aux Prêts faits aux Victimes des grands Incendies de cette Cité, en 1845, pour l'année 1852..

123. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre vingt-trois livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Commis dans le Département de l'Inspecteur-Général, branche de la Douane, à Dix chelins par jour, pour l'année 1852.

124. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Salaires de deux Commis additionnels dans le Département de l'Inspecteur-Général, branche de la Douane, à Cent cinquante livres chacun, pour l'année 1852.

125. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une Allocation au Principal Commis Contrôleur, à Cinquante livres, par année, et au premier Teneur de Livres dans le Bureau de l'Inspecteur-Général, à Vingt-cinq livres, par année, en considération du travail additionnel qui leur a été imposé dans la tenue des Livres, afin d'enregistrer le grand nombre de Débitures Provinciales en circulation, et calculer l'intérêt sur icelles, à Soixante quinze livres, par année, depuis le premier Septembre jusqu'au trente-et-un Décembre 1852.

126. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour un Salaire additionnel à *C. E. Anderson*, Commis Confidentiel dans le Bureau du Receveur-Général, pour l'année 1852.

127. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses des Commissaires, sous l'autorité de l'Acte 9 *Vic.*, chap. 38, pour s'enquérir des matières en rapport avec le Service Public, et prendre des Témoignages sous Serment, pour l'année 1852.

128. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt douze livres, dix-huit chelins et sept deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Arrérages du Salaire d'*A. Hawkins*, comme Officier préposé à l'engagement des Matelots à *Québec* depuis le dix-sept Août jusqu'au trente-et-un décembre 1847, à Deux cent cinquante livres par année.

129. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme compensation à *O. Côté*, Commis dans le Bureau du Conseil Exécutif, pour le montant d'un double Loyer qu'il a payé lors de la translation des Départements Publics, de *Montréal* à *Toronto*, dans l'automne de 1849.

130. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme compensation à *W. A. Himsworth*, Commis dans le Bureau du Conseil Exécutif, pour le montant d'un double Loyer qu'il a payé lors de la translation des Départements Publics de *Montréal* à *Toronto*, dans l'automne de 1849.

131. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-et-une livres, courant, soit

accordée à Sa Majesté, comme compensation à *W. H. Lee*, Greffier-Assistant dans le Bureau du Conseil Exécutif, pour le montant d'un double Loyer qu'il a payé, lors de la translation des Départements Publics de *Montréal* à *Toronto*, dans l'automne de 1849.

132. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme compensation à *C. E. Anderson*, Commis dans le Bureau du Receveur-Général, pour le montant d'un double Loyer qu'il a payé lors de la translation des Départements Publics de *Montréal* à *Toronto*, dans l'automne de 1849.

133. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-et-une livres, douze chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme compensation à *T. D. Harington*, Commis Comptable dans le Bureau du Secrétaire-Provincial, pour le montant d'un double Loyer qu'il a payé lors de la translation des Départements Publics de *Montréal* à *Toronto*, dans l'automne de 1849.

134. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-deux livres, un chelin et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme compensation à *E. J. King*, Compteur du Département du Maître-Général des Postes, pour transport de *Montréal* à *Toronto*, et de *Toronto* à *Québec*.

135. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme compensation à *James Ekin*, de *Woodstock*, pour toutes les Pertes qu'il a éprouvées pour n'avoir pas obtenu une concession de certains Lots de Terre dans le Gore entre les Townships de *Crowland* et *Humber-ton*, à laquelle il avait droit en vertu d'un Ordre en Conseil.

136. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les réparations nécessaires au Chemin du Portage de *Témiscouata*, pour la sûreté des Couriers et des Malles passant par là, pour l'année 1852.

137. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante-trois livres, quinze chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de *W. R. Wright*, ci-devant Commis dans le Bureau du Secrétaire-Provincial, pour le quartier fini le 31 Mars 1852.

138. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-treize livres, douze chelins et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer la balance du coût d'un Lot de terre acheté comme site d'un Asile de Aliénés près de *Montréal*, avec intérêt sur icelle pendant douze mois, due à *M. Ross*.

139. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt-huit livres, quinze chelins et trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour arrérages de Salaires dus à *J. E. Turcotte*, Ecuyer, comme ci-devant Solliciteur-Général du *Bas-Canada*, depuis le vingt-deux Mai jusqu'au sept Décembre 1847, à Six cents livres par année.

140. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix milles livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'érection de deux Asiles pour les Sourds-Muets et pour les Aveugles; Cinq mille livres chaque.

141. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix milles livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'érection de deux Prisons pour les jeunes Délinquants; Cinq milles livres chacune.

142. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'achat du terrain et l'érection d'une Maison de Douane à *Stamford*.

143. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les frais de recueillir et copier certains Documents relatifs à la Tenure Seigneuriale, y compris l'impression.

144. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour indemniser *Pierre Joliceur*, Milicien, pour son Scrip.

145. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quinze livres courant, soit accordée à Sa Majesté, pour indemniser *François Lefebvre dit Beaulac*, Milicien, pour son Scrip.

146. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour indemniser *Joseph Pagé*, Milicien, pour son Scrip.

147. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'acquisition d'un Edifice employé comme Station pour la Police Riveraine, à *Québec*.

148. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatorze mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour un Bureau de Poste à *Québec*.

149. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour un Bureau de Poste à *Montréal*, (Quatre mille cinq cents livres) et pour l'acquisition d'un site, à *Montréal*, (Trois mille livres.)

150. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour de nouvelles Annuités aux Sauvages, pour l'année 1852.

151. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la protection des Pêcheries dans le Golfe, pour l'année 1852.

152. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour un Octroi en faveur d'une Ecole de Navigation, pour l'année 1852.

153. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante-une livres, dix-neuf chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Commis Temporaire dans le Bureau du Régistrateur Provincial, depuis le Vingt Septembre jusqu'au Trente-et-un Décembre 1852, à Cent-cinquante livres par année.

154. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent trente-quatre livres quatorze chelins et six deniers courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses des Honorables Messieurs *Hincks*, *Taché* et *Young*, au *Nouveau-Brunswick*, *Nouvelle-Ecosse*, pour l'année 1852.

155. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent vingt-sept livres six chelins et sept deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Dépenses de l'Honorable *M. Hincks*, en *Angleterre*, depuis Février jusqu'à Juin 1852.

156. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour aider à établir les Terres vacantes de la Couronne, dans le *Haut* et le *Bas-Canada*,—Quinze mille livres à être dépensées dans chaque Section de la Province, pour l'année 1852.

157. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille deux cent une livres, six chelins et trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Dépenses ultérieures occasionnées par la translation des Départements Publics de *Toronto* à *Québec*.

158. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent soixante-seize livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Commis employé à mettre en ordre les Archives Publiques à *Montréal*, depuis le Quatorze Janvier jusqu'au Trente-et-un Décembre 1852, à Dix chelins par jour.

159. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordé à Sa Majesté, pour les Inspecteurs du Pénitenciaire et Frais de visite des Prisons, dans toute la Province, pour l'année 1852.

160. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, autant payé pour le soulagement des Victimes des derniers Incendies, à *Montréal*.

161. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille cinq cents livres, courant,

soit accordée à Sa Majesté, pour subvenir aux dépenses au sujet de l'Exposition Industrielle de *Londres*, en 1851.

162. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Seize livres, treize chelins et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire additionnel du Teneur de livres dans le Bureau du Receveur-Général, à Cinquante livres par année, depuis le premier Septembre jusqu'au trente-et-un Décembre 1852.

163. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cent trente-et-une livres, seize chelins et deux deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour arrérages de Frais de Port, à compte des dépenses de la distribution des Lois et de la *Gazette du Canada*.

164. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Douze mille cinq cent dix livres, quatorze chelins et sept deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face à certaines Dépenses indispensables, encourues durant l'année 1851, tel que détaillé dans l'Etat No. 39, des Comptes Publics de la dite année.

165. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quinze mille quatre-vingt-quatorze livres, dix-sept chelins et dix deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme somme additionnelle requise pour compléter l'acquisition de *Spencer Wood*, et pour faire face aux montants dus aux Entrepreneurs, etc., pour les nouveaux ouvrages faits sur cette Propriété.

166. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille cent onze livres, deux chelins et deux deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi en faveur du Collège du *Haut-Canada*, pour l'année 1852.

167. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège *Victoria*, pour l'année 1852.

168. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi en faveur du Collège de la Reine, pour l'année 1852.

169. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme octroi en faveur du Collège de *Régionopolis*, à *Kings-ton*, pour l'année 1852.

170. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Secrétaire de l'Institution Royale pour l'avancement des Sciences, pour l'année 1852.

171. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-livres, quinze chelins et sept deniers courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation au Secrétaire de l'Institution Royale pour l'avancement des Sciences, pour un Messenger et Dépenses Contingentes, pour l'année 1852.

172. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent onze livres, deux chelins et deux deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension du Révérend *R. R. Burrage*, ci-devant Maître de l'Ecole de Grammaire à *Québec*, pour l'année 1852.

173. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt-deux livres, quatre chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation au Lycée de *Montréal*, en considération de ce que Trente Ecoliers y reçoivent l'instruction gratuitement, pour l'année 1852.

174. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt-deux livres, quatre chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation au Lycée de *Québec*, en considération de ce que Trente Ecoliers y reçoivent l'instruction gratuitement, pour l'année 1852.

175. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent onze livres, deux chelins et trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi en faveur de l'Ecole Nationale à *Québec*, pour l'année 1852.

176. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent onze livres, deux chelins et

trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide en faveur de l'Ecole Nationale à *Montréal*, pour l'année 1852.

177. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent quatre-vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à la Société d'Education à *Québec*, pour l'année 1852.

178. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole Britannique et Canadienne de *Québec*, pour l'année 1852.

179. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à la Société d'Education des *Trois-Rivières*, pour l'année 1852.

180. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole Britannique et Canadienne de *Montréal*, pour l'année 1852.

181. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole *St. André* à *Québec*, pour l'année 1852.

182. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole *St. Jacques* à *Montréal*, pour l'année 1852.

183. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'école *St. Jacques* à *Montréal*, pour rebâtir la maison, pour l'année 1852.

184. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole Libre Presbytérienne Américaine de *Montréal*, pour l'année 1852.

185. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de *Ste. Anne de Lapocatière*, pour l'année 1852.

186. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège *St. Hyacinthe*, pour l'année 1852.

187. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de *L'Assomption*, pour l'année 1852.

188. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de *L'Assomption*, pour achever la bâtisse, pour l'année 1852.

189. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de *Chambly*, pour l'année 1852.

190. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de *Chambly*, pour achever la bâtisse, pour l'année 1852.

191. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Berthier*, pour l'année 1852.

192. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Charlestown*, pour l'année 1852.

193. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Shefford*, pour l'année 1852.

194. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Séminaire de *Stanstead*, pour l'année 1852.

195. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent onze livres, deux chelins et

deux deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Sherbrooke*, pour l'année 1852.

196. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Granby*, pour l'année 1852.

197. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole de *Bedford*, pour l'année 1852.

198. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie d'*Huntingdon*, pour l'année 1852.

199. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quarante-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie des *Trois-Rivières*, pour l'année 1852.

200. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à la Société de l'Ecole de l'*Amérique Britannique du Nord*, à *Sherbrooke*, pour l'année 1852.

201. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Lycée du Village de *Durham, Missisquoi*, pour l'année 1852.

202. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante-cinq livres, onze che-lins et un denier, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Petits Enfants à *Québec*, pour l'année 1852.

203. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Filles au Village des Sauvages de *Lorette*, près de *Québec*, pour l'année 1852.

204. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Sauvages à *Caughnavaga*, pour l'année 1852.

205. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Sauvages à *St. Régis*, pour l'année 1852.

206. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Sauvages à *St. François*, pour l'année 1852.

207. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté comme Octroi au Collège de *Ste. Thérèse*, pour l'année 1852.

208. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de *Ste. Thérèse*, pour achever la bâtisse, pour l'année 1852.

209. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi du Collège de *Nicolet*, pour l'année 1852.

210. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au *Bishop's College*, à *Lennoxville* pour l'année 1852.

211. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège *Joliette*, pour l'année 1852.

212. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège *Joliette*, pour achever la bâtisse, pour l'année 1852.

213. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Clarenceville*, pour l'année 1852.

214. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège *Masson*, *Terrebonne*, pour l'année 1852.

215. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège *Masson*, à *Terrebonne*, pour l'année 1852.

216. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège *Rigaud*, *Vaudreuil*, pour l'année 1852.

217. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Huntingdon*, pour achever l'édifice, pour l'année 1852.

218. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de *Bytown*, pour l'éducation d'Elèves du Comité des *Outaouais*, pour l'année 1852.

219. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de *St. Hyacinthe*, pour achever l'édifice, pour l'année 1852.

220. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Université du Collège *McGill*, pour liquider sa dette, pour l'année 1852.

221. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Institut des Sourds-Muets de l'*Industrie*, pour l'année 1852.

222. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Petits Garçons, à *Yamachiche*, pour l'année 1852.

223. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Petits Garçons, à *Yamachiche*, pour compléter la maison, pour l'année 1852.

224. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Filles, à *Yamachiche*, pour l'année 1852.

225. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Ecole des Filles, à *Yamachiche*, pour compléter la bâtisse, pour l'année 1852.

226. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie des Filles, à *St. Thomas, Québec*, pour l'année 1852.

227. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie des Filles, à *St. Thomas, Québec*, pour compléter la maison, pour l'année 1852.

228. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de la *Pointe-Lévi*, pour achever la bâtisse, pour l'année 1852.

229. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Beauharnois*, pour l'année 1852.

230. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Rimouski*, pour achever la bâtisse, pour l'année 1852.

231. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Kamouiraska*, pour achever la bâtisse, pour l'année 1852.

232. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Mascouche*, pour l'année 1852.

233. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *Mascouche*, pour achever la bâtisse, pour l'année 1852.

234. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *St. Michel*, pour compléter l'édifice pour l'année 1852.

235. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de la *Pointe-Claire*, pour achever l'édifice, pour l'année 1852.

236. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *St. Jean*, pour l'année 1852.

237. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi à l'Académie de *St. Jean*, pour compléter l'édifice, pour l'année 1852.

Les dites Résolutions, depuis la première jusqu'à la cent quarantième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La cent quarantième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la question ayant été mise, Qu'il est expédient de remettre la considération de la dite Résolution jusqu'à ce que des Plans et des Estimations définitives pour l'établissement et l'entretien des dites Institutions aient été mis devant cette Chambre ; et qu'il est désirable que les dits Plans et Estimations soient préparés le plus tôt possible ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Brown,
*Gamble,**Mackenzie,**Robinson,*5. *Stevenson.*

CONTRE.

Messieurs

*Burnham,**Fournier,**McLachlin,**Sherwood,**Cameron,**Hartman,**Merritt,**Sicotte,**Cartier,**Hincks,**Mongenais,**Smith, (Durham.)**Cauchon,**Jobin,**Morin,**Smith, (Frontenac.)**Chabot,**Lacoste,**Murney,**Stuart,**Chapais,**Langton,**Patrick,**Taché,**Charveau, Sol. Gén. La Terrière,**Richards, Pro. Gén.**Terrill,**Christie, (Gaspé,) Laurin,**Ridout,**Tessier,**Christie (Wentworth,) Le Blanc,**Rolph,**Varin,**Clapham,**Lemieux,**Sanborn,**White,**Dubord,**Mulloch,**Seymour,**Wright, (d. Est York.)**Egan,**Mattice,**Shaw,*49. *Wright (d. Ouest York.)**Fergusson.*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La cent quarantième Résolution a alors été adoptée.

La cent quarante-unième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été mise, Qu'il est expédient de remettre la considération de la dite Résolution jusqu'à ce que des Plans et des Estimations pour l'établissement et l'entretien des dites Institutions aient été mis devant cette Chambre ; et qu'il est désirable que les

dits Plans et Estimations soient préparés le plus tôt possible ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

La cent quarante-unième Résolution a été alors adoptée.

Les dites Résolutions, depuis la cent quarante-deuxième jusqu'à la cent cinquante-sixième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La cent cinquante-sixième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été mise, Qu'il n'est pas expédient de laisser l'appropriation d'une forte somme d'argent à la seule volonté de l'Exécutif et que la prise en considération de la dite Résolution soit remise jusqu'à ce qu'un état ait été mis devant cette Chambre, indiquant les différents Travaux qui devront être entrepris, et l'estimation de ce qu'ils coûteront ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	11. <i>Willson.</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>	

CONTRE.
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Seymour,</i>	44. <i>Wright (d. Ouest York,)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La cent cinquante-sixième Résolution a été alors adoptée.

Les cent cinquante-septième et cent cinquante-huitième Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Les cent cinquante-neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Rolph,</i>	32. <i>White.</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>	13. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Jobin,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Les cent soixantième, cent soixante-unième et cent soixante-deuxième Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La cent soixante-troisième Résolution ayant été lue une seconde fois ; et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sicotte,</i>	34. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	3. <i>Mackenzie.</i>
---------------	----------------	----------------------

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La cent soixante-quatrième Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

La cent soixante-cinquième Résolution ayant été lue une seconde fois ; et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	32. <i>Valois.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>LeBlanc,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Marchildon,</i>	4. <i>Smith, (Durham.)</i>
-----------------	-------------------	--------------------	----------------------------

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, les Résolutions précédentes ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines Dépenses du Gouvernement Civil pour l'année Mil huit cent cinquante-deux, et certaines autres Dépenses se rattachant au Service Public.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre pour prendre en considération la convenance d'autoriser les Syndics des Chemins à

Barrières de Québec à effectuer un nouvel Emprunt, au moyen de l'émission de Débentures, et de donner à ceux qui en seront en possession priorité de privilège sur les Péages et autres deniers qui viendront entre les mains des dits Syndics, pour l'Intérêt qui sera payable sur icelles, par préférence à l'Intérêt payable sur toutes Débentures qui ont été émises avec la Garantie Provinciale, aussi bien que par préférence à toutes réclamations pour le remboursement de tout argent avancé aux dits Syndics par le Receveur-Général de cette Province; et sur la convenance de prolonger les Chemins qui sont sous le contrôle des dits Syndics, étant lu;

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots: "Cette Province est responsable pour Trente-trois mille louis, garantis sur les dits Chemins et Ponts dans les environs de Québec; que la proposition d'autoriser une nouvelle dette de Soixante-quinze mille louis, garantis par une hypothèque privilégiée sur les dits Chemins et Ponts, aura l'effet de détruire la garantie que la Province possède actuellement; et qu'il est expédient de mettre en pratique dans le *Bas-Canada*, le système qui a été suivi dans le *Haut-Canada*, de disposer de tous les intérêts que la Province a dans les Travaux simplement locaux," en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>7. Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>31. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise;

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Jobin* a fait rapport des Résolutions en conséquence; lesquelles ont été lues comme suit:—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient que le Chemin, à partir de près de l'Eglise de *St. Ambroise*, conduisant à *Valcartier*, jusqu'à la Rivière *Jacques-Cartier*, près de l'Eglise Catholique Romaine, soit macadamisé et mis sous le contrôle des Syndics des Chemins à Barrières de Québec, et qu'un Pont soit construit sur la dite Rivière *Jacques-Cartier*, à l'extrémité du dit Chemin, par les dits Syndics, et sous leur contrôle, pourvu qu'il soit élevé une Barrière et perçu des Taux ordinaires de Péage sur le dit Chemin vis-à-vis ou au-dessus de l'endroit du dit Chemin où se trouve l'édifice de l'Aqueduc de Québec, et une autre Barrière à l'entrée du dit Pont sur la dite Rivière.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient que le Chemin appelé "Le Chemin des Foulons," et en anglais, "*The Cove Beach Road*," à partir de l'endroit jusqu'ou il est à présent planchéié et amélioré, soit amélioré et mis sous le contrôle des dits Syndics, jusqu'au pied de la Côte du *Cap-Rouge*, formant la distance d'environ

trois milles ; pourvu qu'à partir du moment où les travaux auront été commencés pour l'amélioration de la partie du Chemin ci-dessus décrite, il soit perçu, à la Barrière maintenant érigée sur le dit Chemin, un Taux de Péage additionnel égal à la moitié du Péage maintenant prélevé.

3. *Résolu*, Qu'il est expédient de mettre sous le contrôle des dits Syndics et faire macadamiser les Chemins suivants, savoir :—1o. le Chemin de Poste entre *Québec* et *Montréal*, dans la direction de *St. Augustin*, à partir de l'endroit jusqu'où il est maintenant pourvu par la Loi que le dit Chemin soit macadamisé, l'espace et distance de cinq milles : 2o. La route appelée *Belvédère*, qui conduit du Chemin appelé la *Grande-Allée* au Chemin de *St. Foy* et le Chemin de la Petite Rivière *St. Charles* : 4o. la route appelée la Route *Ste. Claire*, à partir du Pont de *Scott*, jusqu'à la route de *St. Joseph* : 5o. La route appelée Route du *Bourg-Royal*, à partir du grand chemin de *Beauport*, la distance de deux milles : 6o. La route qui conduit à *Laval*, à partir du grand chemin de *Beauport*, la distance de trois milles : 7o. Le Chemin qui conduit du grand chemin *St. Louis* au Chemin des Foulons, en passant près de l'Eglise de *St. Richard* : 8o. Un Chemin que les Syndics auront pouvoir d'ouvrir, afin de réunir le chemin nord de la petite Rivière *St. Charles*, avec le grand chemin de *Charlesbourg* et celui de *Beauport*.

4. *Résolu*, Que pour pourvoir aux améliorations mentionnées dans les Résolutions précédentes, et aussi pour compléter celles mentionnées dans l'Acte passé dans la dernière Session du Parlement, 14 et 15 *Vic.*, chap. 132, les dits Syndics soient autorisés à prélever, par voie d'Emprunt, une somme n'excédant pas Trente milles livres, courant, et que tel emprunt qui sera fait pour cet objet soit sujet aux dispositions des Ordonnances et Statuts en force sur cette matière, lequel Emprunt ne devra en aucun cas excéder le taux de six pour cent d'intérêt par année ; et qu'il est expédient, qu'en même temps qu'il ne sera avancé aucuns deniers sur les Fonds Provinciaux pour payer l'intérêt du dit Emprunt, toutes les Débentures qui seront émises pour les objets ci-dessus, quant à l'intérêt payable sur icelles, aient un privilège de priorité de lien sur les péages, et les autres deniers qui viendront en la possession et seront à la disposition des dits Syndics, de préférence à l'intérêt payable sur toutes les Débentures qui ont été émises par les dits Syndics, avec la garantie de la Province, aussi bien que sur toute réclamation pour remboursement de toutes sommes d'argent avancées, ou qui seront avancées aux dits Syndics, par le Receveur-Général de cette Province, et que les dites Débentures à être ainsi émises comme susdit, devront prendre rang et préséance en ce qui concerne le paiement, tant du principal que des intérêts après celles émises en vertu, sous la garantie de la Province, des Actes passés dans les précédentes Sessions du Parlement, et maintenant en force.

5. *Résolu*, Qu'il est expédient que les chemins suivants soient macadamisés et mis sous le contrôle des dits Syndics des Chemins à Barrières, savoir : 1o. le chemin à partir du rivage de la *Pointe-Lévi* vis-à-vis la Cité de *Québec*, jusqu'à la Paroisse de *Beaumont*, en passant sur le chemin appelé la Petite Route, l'espace et distance de trois lieues et demie : 2o. Le chemin à partir du rivage de la *Pointe-Lévi*, vis-à-vis de la Cité de *Québec* à aller à l'Eglise de *St. Henri*, en passant par le chemin appelé Trente-Sous, l'espace et distance de quatre lieues : 3o. Le Chemin à partir du rivage du *St. Laurent*, vis-à-vis la Cité de *Québec*, à aller à *St. Nicolas*, la distance de trois lieues (y compris un Pont sur la Rivière *Chaudière* qu'il sera du devoir des dits Syndics de construire au lieu de celui qui y était ci-devant) : 4o. Enfin, le chemin à partir du Quai appelé le Quai de *Lauzon*, sur le rivage, vis-à-vis la Cité de *Québec*, en remontant le long du Fleuve *Laurent*, la distance d'une lieue et demie ; pourvu toujours qu'il soit érigé, dès que les dits chemins auront été entrepris, une Barrière sur chacun des dits che-

mins, à une distance de pas plus d'un mille du point de départ de chacun des dits Chemins, auxquelles Barrières il sera prélevé un Taux de péage de moitié plus élevé que celui pourvu par le Tarif maintenant en force ; qu'il soit aussi érigé une Barrière et prélevé le même taux de péage à l'entrée du Pont sur la Rivière *Chaudière*, et enfin qu'aussitôt qu'aucun des dits Chemins aura été amélioré pour un espace de trois lieues, il y soit érigé à la distance de trois lieues du point de départ, une autre Barrière avec le même taux de péage.

6. *Résolu*, Que pour pourvoir aux améliorations mentionnées dans la Résolution précédente, les dits Syndics soient autorisés à prélever, par voie d'emprunt pas une autre somme n'excédant Quarante mille livres, courant, et que cet Emprunt soit sujet aux dispositions des Ordonnances et Statuts en force sur cette matière, lequel emprunt ne devra en aucun cas excéder le taux de six pour cent par année, et qu'il est expédient qu'en même temps qu'il ne sera émané aucuns deniers sur les Fonds Provinciaux pour payer l'intérêt du dit emprunt, toutes les Débentures qui seront émises pour les objets ci-dessus, quant à l'intérêt payable sur icelle, aient un privilège de priorité de lien sur les péages et les autres deniers qui viendront entre les mains des dits Syndics, de préférence à l'intérêt payable sur toutes les Débentures qui ont été émises par les dits Syndics, avec la garantie de la Province, ainsi que sur toute réclamation pour remboursement de toutes sommes d'argent avancées ou qui seront avancées aux dits Syndics par le Receveur-Général de cette Province, et que les dites Débentures à être ainsi émises comme susdit, devront prendre rang et préséance, en ce qui concerne le paiement, tant du principal que des intérêts, après celles émises en vertu des Actes passés dans les précédentes Sessions de la Législature et maintenant en force.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Ordonné, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre aux Syndics des Chemins à Barrières de *Québec* d'émettre des Débentures à un certain montant, et pour mettre certains Chemins sous leur contrôle.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

L'honorable M. *Hincks*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres étant découverts ; et il est comme suit :—

Elgin et Kincardine,

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative un Etat des Recettes et des Dépenses probables de la Province, pendant l'année qui expirera le 31 Décembre 1853, avec les Estimations des sommes requises pour le service, pendant la même année ; et, conformément aux dispositions de la cinquante-septième Clause de l'Acte d'Union, il recommande ces Estimations à la Chambre d'Assemblée.

Hôtel du Gouvernement,

Québec, 31 Mai 1853.

Pour les dits Etat et Estimations qui accompagnent le dit Message, voir Appendice (B.)

M. *Malloch*, du Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la Constitution du Conseil Législatif de cette Province, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Que dans les circonstances où la Province du *Canada* est placée, sous le point de vue social, politique et économique, l'introduction du principe Electif dans la Constitution du Conseil Législatif, non seulement donnerait plus de poids à cette Branche importante de la Législature qu'elle n'en peut avoir suivant les arrangements existants, quelque judicieux que puisse être le choix de ses Membres, mais encore assurerait une plus grande efficacité dans le fonctionnement du système de Gouvernement qui existe dans la Métropole et qui a été heureusement introduit dans cette Province.

2. *Résolu*, Que le but en vue serait le mieux atteint en divisant chacune des Sections de cette Province en trente Divisions Territoriales, contenant chacune, aussi approximativement que possible, un nombre égal d'Habitants, et en permettant aux personnes qualifiées à voter à l'Élection des Membres de l'Assemblée Législative, dans chaque Division, sauf les arrangements ci-après mentionnés, relativement aux Membres actuels, d'élire une personne qualifiée de la manière ci-après mentionnée, pour siéger au Conseil Législatif, qui devrait être composé, après que les arrangements relatifs aux Membres actuels auraient eu leur effet, de soixante personnes ainsi élues, dont un tiers devra se retirer à tour de rôle chaque deux années, de telle manière que, excepté quant aux Membres élus après une dissolution, ou pour remplir au besoin les vacances pour remplacer des Membres élus, les Membres seront élus pour le terme de six années; et les Membres se retirant à tour de rôle, dont le terme de service expirera durant une Session du Parlement, pourront continuer à servir jusqu'à la fin de cette Session.

3. *Résolu*, Que Vingt nouveaux Membres du dit Conseil Législatif devraient être premièrement élus; que, sujets à une dissolution, tel que ci-après mentionnée, les Membres actuels du Conseil Législatif devraient continuer à en être Membres, et se retirer à tour de rôle en nombres aussi égaux qu'il pourra être possible, à l'expiration de deux et quatre années respectives; à chacune desquelles périodes respectives, Vingt nouveaux Membres du dit Conseil devraient être élus, quel que soit le nombre des Membres qui se retireront alors; pour lesquelles fins deux listes des Membres actuels, une pour chaque Section de la Province, suivant la localité où ils résidaient au temps où ils ont été appelés au dit Conseil, seront dressées, et il sera tiré au sort, sous la direction de l'Orateur du Conseil Législatif, afin de déterminer le temps auquel ils se retireront à tour de rôle comme susdit;—et afin de pourvoir aux Elections qui seront faites en premier lieu, et sur la retraite des Membres actuels de la manière prescrite, le dit Orateur tirera également au sort séparément pour chaque Section de la Province, afin de déterminer pour quelles Divisions des Membres doivent premièrement être élus, jusqu'à ce que toutes les Divisions soient représentées; le dit Orateur devant fixer aussi par la voie du sort, lorsque le Conseil Législatif se rassemblera de nouveau après une dissolution, pour chaque dite Section de la Province respectivement, l'ordre dans lequel les Membres se retireront; les Membres élus pour remplir les vacances qui surviendront éventuellement, devant être élus pour les Divisions pour lesquelles servaient les Membres précédents, et pour le terme seulement pour lequel ils auraient le droit de servir.

4. *Résolu*, Que les personnes qualifiées à être élues Membres du Conseil Législatif devraient être toutes des sujets de Sa Majesté, nés ou naturalisés, âgés de trente ans accomplis, domiciliés dans cette Province; qui, à une époque quelconque antérieurement à telle Election, auront été Membres de l'un ou l'autre des Conseils Législatifs du *Haut* ou du *Bas-Canada*, ou du Conseil Législatif de cette Province, ou qui auront été Membres de l'une ou de l'autre des Assemblées Législatives du *Haut* ou du *Bas-Canada*, ou de l'Assemblée Législative de cette Province; et aussi tous les sujets de Sa Majesté comme susdit, qualifiés

comme susdit quant à l'âge et à la résidence, qui pourront être en possession pour leur propre usage et avantage de biens-fonds situés dans cette Province, tenus en franc et commun Soccage, ou en fief, ou en roture, ou en franc-alleu, de la valeur de mille louis courant, en sus de toutes dettes dues sur iceux et auxquelles ils peuvent être affectés ; aucune personne maintenant disqualifiée par la Loi à être élue Membre de l'Assemblée Législative, n'étant éligible au dit Conseil Législatif.

5. *Résolu*, Que pour faciliter le fonctionnement du Gouvernement Constitutionnel, la Couronne devrait avoir le pouvoir de dissoudre les deux Chambres du Parlement, ou l'une d'elles ; mais qu'à l'égard du Conseil Législatif, tel pouvoir ne devrait être exercé que dans le cas du rejet par le dit Conseil Législatif, dans deux Sessions consécutives, et à une intervalle d'au moins six mois, d'une mesure qui aura été passée par l'Assemblée Législative dans les mêmes deux Sessions consécutives, ni à moins que la dite mesure n'ait été passée dans l'Assemblée Législative, dans la seconde Session, par le vote d'une majorité absolue des Membres de la dite Assemblée Législative ; le Parlement convoqué après une dissolution de l'une ou l'autre Chambre, ou de toutes deux, étant compté comme un nouveau Parlement.

6. *Résolu*, Que les Membres du Conseil Législatif devraient avoir le pouvoir de rendre leurs sièges vacants, soit durant la vacance, soit durant les Sessions du Parlement ; mais qu'aucun Membre de l'une ou l'autre des deux Chambres, pendant qu'il l'est, ne devrait se porter Candidat pour se faire élire Membre de l'autre.

7. *Résolu*, Que sous le changement proposé à la Constitution du Conseil Législatif, il est inexpédient de conserver aucune qualification pécuniaire pour être éligible à l'Assemblée Législative.

8. *Résolu*, Que le Conseil Législatif, ainsi constitué, devrait avoir le pouvoir exclusif de décider de toutes les Accusations portées par l'Assemblée Législative contre les grands Fonctionnaires Publics ; et qu'à tous autres égards les pouvoirs et les privilèges particuliers maintenant possédés et exercés par chacune des deux Chambres du Parlement, devraient être maintenus inviolables, en autant qu'ils ne sont pas incompatibles avec les Résolutions précédentes.

9. *Résolu*, Que lorsqu'un Membre du Conseil Législatif acceptera un emploi, dont la jouissance l'empêcherait d'avoir un siège dans l'Assemblée Législative, son siège deviendra vacant ; et lorsqu'il acceptera un emploi dont la jouissance le rendrait sujet à une réélection par le peuple, s'il avait un siège dans l'Assemblée Législative, il ne pourra posséder son siège avec tel emploi qu'après avoir été réélu.

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été préposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues seconde fois ;

10. M. *Laurin* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Lemieux*, Que tous les mots après "Maintenant" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les 2^{me}, 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 7^{me} Résolutions, et d'insérer les suivantes à la place : 1. Que la seule qualification requise pour être élu Membre du Conseil Législatif, ainsi que de l'Assemblée Législative, devrait être la confiance du Peuple de cette Province, avec les restrictions imposées par l'Acte d'Union, seulement, quant à l'âge et à la qualité de sujet de Sa Majesté né ou naturalisé : 2. Que les Membres du Conseil Législatif devraient être élus pour le même espace de temps que les Membres de l'Assemblée Législative ; et qu'en conséquence le Conseil Législatif de cette province devrait durer pendant quatre ans, depuis le jour du rap-

“port des Brefs qui seront émanés pour en faire l'Élection et pas plus long-temps ; et serait néanmoins sujet à être plus tôt prorogé ou dissous par le “par le Gouverneur-Général, suivant qu'il en serait avisé : 3. Qu'afin d'atteindre “l'objet en question, chaque Section de la Province devrait être divisée en vingt “Collèges Electoraux, contenant chacun, aussi approximativement que possible, un égal nombre d'Habitants ; et qu'il devrait être loisible aux personnes “qualifiées à voter aux Elections des Membres de l'Assemblée Législative, “dans chaque Division, d'élire une personne qualifiée en la manière susdite, “comme Membre du Conseil Législatif,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Dubord,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Lemieux,</i>	7. <i>Valois.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Marchildon,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gowin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>McDonald(Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mackenzie.</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	51. <i>Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sherwood,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, Que tous les mots après “Que,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “Le système de Gouvernement qui existe dans la Métropole, et qui a été introduit dans cette Province repose “principalement, pour sa sûreté et son efficacité, sur la facilité avec laquelle le “Ministère du jour peut être rendu responsable à l'opinion publique pour sa “conduite, et destitué de charge sur une Adresse à la Couronne de la part des “Représentants du Peuple : Que la Chambre d'Assemblée, sous le système Consti- “tutionnel qui existe actuellement en *Canada*, est regardée comme l'expression “de l'opinion publique et est en position d'exercer un contrôle prompt et efficace “sur l'administration des affaires publiques : Qu'une seconde Chambre Légis- “lative, élue par le vote populaire, exprimerait comme la Chambre d'Assemblée “les vœux du peuple, et aurait également le droit de les faire connaître à la “Couronne : Que les changements rapides qui, comme le démontre l'expé- “rience, ont continuellement lieu dans les sentiments du Peuple, la différence “dans les Divisions Electorales que représenteront les Membres des deux “Chambres, respectivement, et la différence dans les termes pour lesquels ils “seront élus ne laissent aucune raison de douter que les vues politiques de la ma- “jorité de la Chambre Basse seraient fréquemment en opposition directe à celles de “la Chambre Haute : Que lorsqu'une telle opposition d'opinion surviendrait dans

“ les vues politiques des majorités des deux Chambres, une Adresse de manque de confiance de la part d’une Chambre pourrait être rencontrée par un vote de confiance de la part de l’autre Chambre, et le Gouvernement Exécutif resterait de fait sans contrôle : Que lorsqu’une telle opposition dans l’opinion des deux Branches arriverait, la responsabilité du Ministère du jour pour la bonne administration des Affaires Publiques, Législatives et Exécutives,—absolument essentielle sous le système Constitutionnel Anglais—cesserait d’exister pour le moment, parce qu’aucune Administration de parti ne commenderait, tandis que ces vacances existeraient, une majorité dans les deux corps, et les mesures considérées comme nécessaires par le Gouvernement ne pourraient devenir Lois que par le consentement de ses adversaires politiques.

“ Que deux Chambres Electives sont entièrement incompatibles avec le Gouvernement Britannique Responsable, d’après le système Anglais, et que le pouvoir immense conféré par ce système au Ministère du jour, ne pourrait être continué avec sûreté sous la restreinte moins sévère qu’exercerait deux Chambres Electives.

“ Qu’aucune nécessité urgente ne réclame de changement dans la Constitution du Conseil Législatif,—qu’il n’existe aucun mal pratique qu’un changement de cette nature ferait disparaître,—et qu’il n’y a aucun but pratique vers lequel on tende aujourd’hui et qu’il a été trouvé impossible d’atteindre, que ce changement pourrait rendre accessible.

“ Qu’en considération de ce qui précède, et en vue du progrès rapide, social et matériel du Pays, qui ne peut manquer d’affecter le fonctionnement de tout système politique, il n’est pas encore expédient de faire de changement dans l’organisation du Conseil Législatif, mais qu’il serait désirable que des mesures fussent prises immédiatement pour rendre ce corps plus effectif sous sa Constitution actuelle,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>
<i>Brown,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Polette,</i>	17. <i>Street.</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Makenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Wright (d. Est. York.)</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Scotte,</i>	50. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. Brown a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. McDougall, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Deux Chambres Electives sont tout-à-fait incompatibles avec le Gouvernement Responsable Britannique ; que la grande autorité conférée sous ce système au Ministère existant ne pourrait avec sûreté être continuée avec deux Chambres Electives, et que ce système Electif nécessiterait l'imposition de restrictions sur le pouvoir Exécutif, connues sous d'autres systèmes constitutionnels, mais totalement incompatibles avec le Gouvernement Britannique de partis ; et que vu la déclaration de la majorité de cette Chambre, qu'il serait désirable de faire quelque changement dans le système constitutionnel de la province, il est expédient que le Conseil Législatif soit aboli," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>9. Willson.</i>
<i>Jobin,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morrin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman.</i>	<i>Polette,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour.</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Egan.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>58. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. Brown a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. McDougall, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Les grands pouvoirs conférés à l'Exécutif sous le système de Gouvernement qui a été établi en cette Province depuis 1841, ne pourront être continués avec sûreté lorsque "les vœux bien entendus du Peuple" seront exprimés par deux différentes Chambres élues par le vote populaire de Colléges Electoraux différents et pour différentes périodes ; et qu'il est expédient de restreindre simultanément les pouvoirs de l'Exécutif avec l'établissement de deux Chambres Electives," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : —Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. Brown a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. Malloch, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyées de nouveau à un Comité

“ de toute la Chambre, pour les amender, en établissant que les Divisions qui
 “ seront formées dans cette Province, pour les fins de la Représentation dans le
 “ Conseil Législatif, seront basées sur la population, sans égard à une ligne de
 “ Division du *Haut* et du *Bas-Canada*,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	15. <i>Wright</i> (d. Ouest York)
<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Langton,</i>		<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,) La Terrière,</i>		<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,) Laurin,</i>		<i>Richards, Pro. Gén. Valois,</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén. Lemieux,</i>		<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDonald (Cornwall,) Rose,</i>		<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Seymour,</i>	49. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Egan,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions
 soient maintenant lues une seconde fois ;

L'honorable M. *Sherwood* a proposé, en Amendement à la Question, secondé
 par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après “ Que,” jusqu'à la fin de
 la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Le Conseil Lé-
 “ gislatif, tel que constitué, est incompatible avec le bon fonctionnement du
 “ Gouvernement, et n'exerce pas cette influence utile qu'il était destiné à exercer
 “ comme Corps Législatif : Qu'avec une majorité créée par le Gouvernement
 “ du jour, pour assurer les mesures de son parti, ce Corps devient un instrument
 “ purement servile entre ses mains : Que la même majorité, avec un change-
 “ ment de Gouvernement, en ferait un Corps nuisible, opposé à l'Administration
 “ pour le temps d'alors et aux vœux du Peuple tels qu'exprimés par ses Représen-
 “ tants dans le Parlement : Que le remède le plus efficace à ce grief serait
 “ l'Election de cette Chambre par le Peuple, pour un temps déterminé—les
 “ Membres sortant par sections, périodiquement : Qu'ainsi ce Corps représen-
 “ terait plus fidèlement les sentiments et les opinions des Habitants du Pays, en
 “ même temps que les Elections périodiques permettraient au Peuple de corri-
 “ ger les défauts qui pourraient parfois résulter de sa composition, par l'Election
 “ de nouveaux Membres,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, (Frontenac,) Willson.</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Marchildon,</i>		9. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polotte,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>56. Wright (d. Ouest York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Sherwood* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Les Membres du Conseil Législatif seront élus par ceux des Electeurs qui sont actuellement qualifiés pour voter à l'Élection des Membres de l'Assemblée Législative, et qui posséderont un héritage à titre de propriété ou autrement, dont le revenu se montera à Dix livres courant par année, respectivement, en sus de toutes charges et hypothèques, et par les Electeurs, dans les Cités et Villes, qui sont locataires de maisons, et qui paieront respectivement trente livres, courant, de loyer par année, aux mêmes conditions et sujets aux mêmes restrictions, par rapport à leur occupation, que celles qui sont maintenant prescrites par la loi pour telle classe de personnes, et que le dit Conseil Législatif se composera de soixante Membres, et que le Gouverneur, dans les trois mois de calendrier après la passation de l'Acte faisant le changement proposé, divisera, par Proclamation, le *Haut* et le *Bas-Canada*, respectivement, en trente Divisions Electorales de la même étendue, autant que la chose sera praticable, et de la même Population autant que possible, et subdivisera chacune les Divisions Electorales en Arrondissements, dans chacun desquels sera tenu un Poll à toute telle Election ; et chacune des dites Divisions Electorales élira un Membre pour le dit Conseil Législatif ; mais ces Divisions Electorales pourront être changées par la Législature de la Province ; et le dit Gouverneur, dans un délai raisonnable après telle Proclamation, émettra son Writ pour une Election dans chaque Division Territoriale, et de même de temps à autre, à toute Election Générale future, ou à toute Election pour remplir des vacances, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement par la Législature," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>5. Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Crawford,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>Stevenson,</i>

<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>57. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Sherwood* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Conseil Législatif, immédiatement après s'être assemblé, après sa première Election, sera par la voie du sort divisé en trois classes, composées de vingt Membres chacune ; et les sièges de la première classe deviendront vacants à l'expiration de la seconde année, à compter de la date de l'émanation des Writs pour la première Election ; les sièges de la seconde classe, à l'expiration de la quatrième année ; et les sièges de la troisième classe, à l'expiration de la sixième année, à compter de la dite date ; et tous Membres élus pour remplir les sièges devenus ainsi vacants, retiendront leurs sièges pendant le terme de six années ; mais chaque fois qu'une vacance surviendra dans le Conseil Législatif, la personne élue pour la remplir retiendra son siège pendant la période seulement pendant laquelle le Membre à la place duquel elle est élue aurait retenu son siège," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>5. Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Crawford,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>57. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Sherwood* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Conseil Législatif sera le Juge des Elections et qualifications de ses propres Membres, et pourra exiger la présence des Membres absents, et pourra, avec le concours des deux tiers de tout le Conseil, expulser un de ses Membres," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Sherwood* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Aucun Membre du Conseil Législatif ne prendra son siège ou ne votera avant d'avoir, en présence du Gouverneur, ou de quelque personne par lui autorisée, prêté serment ou affirmation d'allégeance et de fidélité à la Couronne Britannique," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Sherwood* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Personne ne sera Membre du Conseil Législatif s'il n'est âgé de trente ans, sujet de Sa Majesté par naissance ou naturalisation, et s'il n'est le propriétaire d'un Bien-Fonds dans cette Province, de la valeur de Mille louis ou de la valeur annuelle de Deux cents louis en sus et au-dessus de toutes charges sur icelui," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>	<i>10. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Sherwood,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicoite,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>

Drummond, Pro.Gén.*Laurin*, *Richards*, Pro. Gén. *Valois*,
Dumoulin, *Lemieux*, *Ridout*, *Varin*,
Egan, *McDonald (Cornwall)* *Robinson*, 51. *Wright*, (d. Est York.)
Fergusson, *Mackenzie*, *Rolph*,

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Sherwood* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Conseil Législatif rendu Electif, pourra élire son Orateur et faire des Règles pour la conduite de ses délibérations," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Smith</i> , (<i>Frontenac</i>),
<i>Brown</i> ,	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Ridout</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Robinson</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Rose</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Crawford</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Seymour</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Shaw</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Fergusson</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Sherwood</i> ,	30. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Gamble</i> ,	<i>Patrick</i> ,		

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron</i> ,	<i>Egan</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén. <i>Hincks</i> ,		<i>Polette</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Gaspé</i>) <i>Jobin</i> ,		<i>Poulin</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Wentworth</i>), <i>Laoste</i> ,		<i>Richards</i> , Pro. Gén. <i>White</i> ,	
<i>Drummond</i> , Pro.Gén. <i>Laurin</i> ,		<i>Rolph</i> ,	35. <i>Wright</i> , (d. Est York.)
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Sanborn</i> ,	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Sherwood* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Lorsque le Conseil Législatif sera rendu Electif, il sera pourvu qu'il y aura une Assemblée du Parlement Provincial le premier Lundi de Février de chaque année, qui continuera ses Séances jusqu'à prorogation par le Gouverneur, en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Gamble</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Sherwood</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Sanborn</i> ,	9. <i>Smith</i> , (<i>Frontenac</i> .)
<i>Dubord</i> ,			

CONTRE.

Messieurs

<i>Burnham</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Stevenson</i> ,

<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lawrin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>	53. <i>Wright (d.Ouest York)</i>
<i>Fergusson,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots: "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour les amender, en établissant que les Membres de l'Assemblée Législative seront choisis pour deux années, et les Membres du Conseil Législatif pour quatre années; la moitié des dits Conseillers devant se retirer tous les deux ans," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: — Et la Question a passé dans la Négative.

Alors la Question principale ayant été mise;

Ordonné, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et la première Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Fronténac,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lawrin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright, (d.Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sherwood,</i>	51. <i>Wright (d.Ouest York)</i>
<i>Fourrier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Murney,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	14. <i>Street.</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>McDougall,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La seconde Résolution ayant été lue une seconde fois;

L'Honorable M. *Morin* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par l'Ho-

norable M. *Hincks*, Qu'après le mot "Territoriales," dans la seconde ligne de la dite Résolution, les mots : " Qui seront ci-après définies par le Parlement Provincial, et " soient insérés.

Et la Question ayant été mise, Que ces mots soient là insérés ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, telle qu'amendée, Que le but en vue serait le mieux atteint, en divisant chacune des Sections de cette Province en trente Division Territoriales, contenant chacune aussi approximativement que possible un nombre égal d'Habitants ; et en permettant aux personnes qualifiées à voter à l'Élection des Membres de l'Assemblée Législative, dans chaque Division, sauf les arrangements ci-après mentionnés relativement aux Membres actuels, d'élire une personne qualifiée de la manière ci-après mentionnée, pour siéger au Conseil Législatif, qui devrait être composé, après que les arrangements relatifs aux Membres actuels auraient eu leur effet, de soixante personnes ainsi élues, dont un tiers devra se retirer à tour de rôle chaque deux années, de telle manière que, excepté quant aux Membres élus après une dissolution, ou pour remplir au besoin les vacances pour remplacer des Membres élus, les Membres seront élus pour le terme de six années ; et les Membres se retirant à tour de rôle dont le terme de service expirera durant une Session du Parlement, pourront continuer à servir jusqu'à la fin de cette Session ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDonall (Cornwall)</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>46. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Marchaldon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>18. Willson.</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Polette,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La troisième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>

<i>Chauveau, Sol. Gén. Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth,) Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén. Valois,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. Langton,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin, McDonald (Cornwall) Rose,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Egan, Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>40. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fergusson, McLachlin,</i>		

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,) Mackenzie,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Crawford, Malloch,</i>			<i>24. Willson.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La quatrième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Cartier* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par M. *Mattice*, Que les mots : " Qui à une époque quelconque antérieurement à telle Election, auront été Membres de l'un ou de l'autre des Conseils Législatifs du *Haut* ou du *Bas-Canada*, ou du Conseil Législatif de cette Province, ou qui auront été Membres de l'une ou de l'autre des Assemblées Législatives du *Haut* ou du *Bas-Canada*, ou de l'Assemblée Législative de cette Province, et aussi, tout " sujet de Sa Majesté comme susdit, quant à l'âge et à la résidence," soient retranchés ;

Et la Question ayant été mise, Que ces mots soient retranchés ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Lacoste,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>	<i>17. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Malloch,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Hincks,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,) Langton,</i>	<i>Christie, (Wentworth) Polette,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Richards, Pro. Gén. White,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord, Lemieux,</i>	<i>Richardson,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin, McDonald (Cornwall)</i>			<i>31. Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Hincks,</i>		<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>

<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>	36. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Ri'out,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sherwood,</i>	25. <i>Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Crawford,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La cinquième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond. Pro.Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>	42. <i>Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>	19. <i>Stuart.</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sherwood,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La sixième Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

La septième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>

<i>Drummond</i> , Proc. Gén.	<i>Laurin</i> ,	<i>Richards</i> , Proc. Gén.	<i>Wright</i> , (d. Est York,)
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Rolph</i> ,	35. <i>Wright</i> , (d. Ouest York.)
<i>Egan</i> ,	<i>McDonald</i> , (Cornwall,)	<i>Rose</i> ,	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Lacoste</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Robinson</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Shaw</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Christie</i> , (Gaspé,)	<i>McDougall</i> ,	<i>Sherwood</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Crawford</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Sicotte</i> ,	27. <i>Varin</i> .
<i>Dubord</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Smith</i> , (Frontenac,)	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La huitième Résolution ayant été lue une seconde fois ; et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Jobin</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Christie</i> , (Wentworth,)	<i>Lacoste</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Drummond</i> , Proc. Gén.	<i>Langton</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Richards</i> , Proc. Gén.	<i>White</i> ,
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Egan</i> ,	<i>McDonald</i> , (Cornwall,)	<i>Rose</i> ,	<i>Wright</i> , (d. Est York,)
<i>Fergusson</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Sanborn</i> ,	44. <i>Wright</i> , (d. Ouest York.)

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Crawford</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Smith</i> , (Frontenac,)
<i>Brown</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Robinson</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Shaw</i> ,	19. <i>Stuart</i> .
<i>Christie</i> , (Gaspé,)	<i>Murney</i> ,	<i>Sherwood</i> ,	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, *M. Langton*, *M. Hartman*, *M. Varin* et *M. Terrill*, pour préparer le projet d'une humble Adresse à Sa Majesté, basée sur les dites Résolutions.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de *M. Crawford*, secondé par l'Honorable *M. Robinson*, La Chambre s'est ajournée.

Mercurii, 1° die Junii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par *M. LeBlanc*,—la pétition du Révérend *Etienne Chartier*, Curé de *St. Giles*, Comté de *Lotbinière*, ci-devant de *St. Benoît*, Comté du *Lac-des-Deux-Montagnes*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Honorable *George Pemberton* et autres ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "Compagnie des Mines du *St. Laurent*."

Du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec* ; demandant que le Bill pour amender l'Acte pour régler l'Inspection et le Mesurage du Bois de Construction, Mâts, Esparres, Madriers, Douves et autres articles de même nature, ne devienne pas Loi.

Ordonné, Que la pétition d'*E. F. Whittemore* et *S. Alcorn*, Directeurs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de la Cité de *Toronto*, soit renvoyée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de la Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quarantième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie des Mines du *Haut-Canada*, et il a constaté que l'objet de ce Bill est d'autoriser les Directeurs de la dite Compagnie à augmenter le Fonds Social de Cent mille louis à Deux cent mille louis. En examinant l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 73, incorporant la dite Compagnie, Votre Comité voit que le Fonds Social de la Compagnie peut être augmenté jusqu'au montant actuellement demandé, du consentement des deux tiers des Actionnaires à une Assemblée Générale de la Compagnie. Par le Bill actuel, il est proposé de conférer ce pouvoir aux Directeurs sans leur consentement, et comme il ne paraît pas qu'ils aient été consultés sur cette demande, Votre Comité est d'opinion qu'il ne serait pas expédient de passer le Bill sous sa forme actuelle ; mais comme, d'après le témoignage pris par Votre Comité, il paraît que les intérêts des Actionnaires eux-mêmes profiteraient beaucoup de l'adoption d'une mesure qui autoriserait un certain nombre d'entre eux à convoquer une Assemblée Générale de la Compagnie, indépendamment de l'action des Directeurs à cet égard, Votre Comité a amendé le Bill à cette fin, et il soumet respectueusement ses Amendements à la considération de Votre Honorable Chambre.

M. Street, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, a informé la Chambre, Que le Comité avait déterminé,

Que *David Barker Stevenson*, Ecuyer, Membre siégeant pour le Comté de *Prince-Edouard*, était dûment qualifié et élu, conformément à la Loi, pour servir comme Membre de l'Assemblée Législative, à la dernière Election pour le dit Comté.

Que la pétition d'*A. Greeley* et autres, se plaignant de l'Election et Rapport irréguliers du dit *David Barker Stevenson*, Membre siégeant, n'était ni frivole ni vexatoire.

Que l'opposition du Membre siégeant à la pétition d'*A. Greeley* et autres, se plaignant de l'Election irrégulière du dit *David Barker Stevenson* n'était ni frivole ni vexatoire.

Et il a été ordonné que les dites décisions soient entrées dans les Journaux de cette Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour permettre à certains Légataires de *Samuel Ryerse*, ci-devant du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*, *Haut-Canada*, de transporter une certaine partie de leurs propriétés en *fee simple*, tel que rapporté

du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Ordonné, Que le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du *Haut-Canada* pour l'exploitation des Mines, tel que rapporté du Comité Permanent de divers Bills Privés, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Sanborn* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Sanborn* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Ordonné, Que M. *Smith*, de *Durham*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour indemniser les Membres de l'Assemblée Législative de leurs dépenses pour assister aux Sessions de la Législature, en limitant le nombre de jours pour lesquels une indemnité leur sera payée dans chaque Session.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Smith*, de *Durham*, secondé par M. *Fergusson*,

Résolu, Que M. l'Orateur enjoigne au Greffier de cette Chambre de préparer et mettre sur la Table, le plus tôt possible, une Liste des Bills Privés, passés durant la présente Session, avec un Etat indiquant les montants respectifs payés comme Honoraires sur iceux, et les Titres de tels Actes passés dans cette Chambre, sur lesquels les Honoraires d'usage n'ont pas été payés; les Honoraires payables sur iceux, et les noms des Membres qui se sont chargés de toutes telles mesures.

M. *Hartman* a proposé, secondé par M. *Lemieux*, et la Question ayant été mise, Que, durant le reste de la Session, cette Chambre se réunira à Dix heures du matin; et que la première Règle de cette Chambre soit mise de côté à cette fin; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et de *Rawdon*;" lesquels ont été lus comme suit:—

Page 1, ligne 40. Retranchez depuis "d'Enregistrement," jusqu'à "avec," dans la 41^{me} ligne.

Page 2, ligne 4. Retranchez depuis "d'Enregistrement," jusqu'à "et," dans la 11^{me} ligne.

Page 3, ligne 5. Retranchez "Aura," et insérez : "A."

Page 3, ligne 9. Retranchez depuis "Compagnie," jusqu'à "Ou," dans la 10^{me} ligne.

Page 3, ligne 10. Après "Compagnie," où ce mot se rencontre pour la seconde fois, insérez : "Et contresigné par le Secrétaire de la Compagnie."

Page 3, ligne 21. Après "Tirer," insérez : "Accepter."

Page 3, ligne 44. Retranchez "Six," et insérez : "Quatre."

Page 4, ligne 13. Après "Nommés," insérez : "Comme suit, savoir : "Un par chaque Compagnie, et le troisième ou Tiers-arbitre par les deux autres, avant de procéder aux affaires ; et dans le cas où l'une de ces Compagnies refuserait ou négligerait de nommer un Arbitre dans les vingt-quatre jours, après en avoir été notifié par l'autre, par Avis par écrit dûment signifié au Président ou au Secrétaire d'icelle, ou si les deux Arbitres ne s'entendent pas sur le choix d'un troisième ou Tiers-arbitre pour la Compagnie ainsi refusant ou négligeant de ce faire, ou un troisième ou Tiers-arbitre, suivant que le cas le requerra."

Page 5, ligne 7. Retranchez depuis "Voiture," où ce mot se rencontre pour la première fois, jusqu'à "Pour," dans la 8^{me} ligne.

Page 5, ligne 32. Retranchez depuis "balance," jusqu'à "Et," dans la 34^{me} ligne, et insérez : "Sera versée entre les mains du Receveur-Général, pour être appropriée aux fins générales de la Province, jusqu'à ce qu'elle soit réclamée par la partie qui y aura droit."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dubord* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dubord* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 10. Retranchez le mot "Et," à la fin de la ligne.

Page 2, ligne 11. Retranchez les mots "Et à la dite *Emma Catherine Beresford*," respectivement."

Page 2, ligne 12. Retranchez les mots "Ou homme," et retranchez les mots "L'un ou l'autre," et insérez à la place de ceux-ci le mot "Il."

Page 2, ligne 15. Retranchez les mots "Et à la dite *Emma*."

Page 2, ligne 16. Retranchez les mots "*Catherine Lawrence*, ou l'une ou l'autre."

Page 2, ligne 17. Retranchez les mots "Ils auraient," et insérez à leur place les mots "Il aurait."

Page 2, ligne 20. Retranchez les mots "A l'un ou à l'autre," et insérez les mots "Au dit *William Henry Beresford*."

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Laurin* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Fournier*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	19. <i>Varin.</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Saborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	34. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que les dits Amendements soient maintenant lus une seconde fois.

Les dits Amendements ayant été une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dits Amendements ; la Chambre s'est divisée : — Et la Question a été résolue dans l'Affirmative :

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Saborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	33. <i>Wright, (d. Ouest York.)</i>
<i>Egan,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	22. <i>Varin.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill, avec les Amendements, passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé, avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pouvoir plus amplement à l'incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe*, et pour étendre ses limites ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris

le Fauteuil et M. *Brown* a fait rapport que le Comité y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Brown* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province, étant lu ;

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. le Solliciteur-Général *Chauveau* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill " soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l'amender, en retranchant depuis le mot " Statué," dans la 1^{ère} ligne de la 2^{de} Clause, jusqu'au mot " Pourvu," et en insérant les mots : " Qu'aucune personne remplissant une charge salariée à la nomination de la Couronne en cette Province, ne sera, après la dissolution du présent Parlement, éligible comme Membre de l'Assemblée Législative, dans cette Province ; et que tout Membre de la dite assemblée Législative qui acceptera aucune telle charge, rendra par là son siège vacant ;" en retranchant les mots : " s'étendra ni ne sera censé s'étendre à" dans le Proviso de la dite Clause, et y substituant les mots " rendra inéligible comme susdit," et en retranchant la 3^e Clause," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	<i>34. Wright (d. Est York)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>		

CONTRE.

Messieurs.

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw, *</i>
<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Ridout, *</i>	<i>Valois.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>* Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzre,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>29. Wright (d. Ouest York)</i>
<i>Gamble,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l'amender, en retranchant depuis le mot " Statué," dans la 1^{ère} ligne de la 2^{de} Clause, jusqu'au mot " Pourvu," et insérant les mots : " Qu'aucune personne remplissant une charge salariée à la nomination de la " Couronne, en cette Province, ne sera, après la dissolution du présent Parle-

ment, éligible comme Membre de l'Assemblée Législative, dans cette Province; et que tout Membre de la dite Assemblée Législative qui acceptera aucune telle charge, rendra par là son siège vacant;" en retranchant les mots "S'étendra ni ne sera censé s'étendre à" dans le Proviso de la dite Clause, et y substituant les mots: "Rendra inéligible comme susdit," et en retranchant la 3^e Clause.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Langton*, secondé par M. *Smith* de *Frontenac*, La Chambre s'est ajournée.

Jovis, 2^o die Junii;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table:—

Par M. *Shaw*,—la pétition de *J. L. McDougall*, Président, et *George Ross*, Secrétaire, au nom d'une assemblée publique des Habitants du Comté de *Renfrew*.

Sur motion de M. *Fergusson*, secondé par M. *Smith*, de *Durham*,

Ordonné, Que la 78^{me} Section de l'Acte de Pétitions d'Élection de 1851, soit maintenant lue:—Et laquelle Section ayant été lue.

Ordonné, Que le Comité Spécial sur les pétitions contre l'Élection de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner ultérieurement jusqu'à deux heures et demie aujourd'hui.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, communiquant à leurs Honneurs, pour leur information, les Résolutions adoptées par cette Chambre, au sujet de la Constitution du Conseil Législatif, et sur lesquelles sera basée une humble Adresse à la Reine.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Morin* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité pour considérer certaines Résolutions relatives à l'érection d'Édifices convenables, pour le Gouverneur-Général, pour les Séances de la Législature et pour les divers Départements du Service Public, à *Toronto*.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Poulin* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

L'Honorable M. *Hincks*, Membre du Conseil Exécutif, a informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, Que Son Excellence ayant été informée de l'objet de la Motion, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour considérer certaines Résolutions relatives à l'érection d'Edifices convenables pour le Gouverneur-Général, pour les Séances de la Législature et pour les divers Départements du Service Public, à *Toronto*, le recommande à la considération de la Chambre.

Alors, la Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans Amendement ; savoir :—

Bill, intitulé : “Acte pour conférer certaines parties de la Rue *York Est*, de la Rue *Bathurst Est*, et de la Rue *Wellington*, dans la Ville de *London*, à la “Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental :”

Bill, intitulé : “Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle :” Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Perth* et *Kemptville*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “Acte pour amender de nouveau l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et “*Port Hope*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Honorable M. *Morin*, du Comité Spécial nommé Mardi dernier pour préparer le projet d'une humble Adresse à Sa Majesté, a fait rapport, Que le Comité avait préparé une Adresse en conséquence ; laquelle a été lue comme suit —

A Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté, les Communes du *Canada*, en Parlement Provincial assemblées, demandons humblement la permission de nous approcher de Votre Majesté, afin de représenter que vu les circonstances dans lesquelles la Province du *Canada* est placée, sous le point de vue Social, Politique et Economique, nous sommes humblement d'avis, que l'introduction du principe Electif dans la Constitution du Conseil Législatif, non seulement donnerait plus de poids à cette Branche importante de la Législature qu'elle n'en peut avoir suivant les arrangements existants, quelque judicieux que puisse être le choix de ses Membres, mais encore assurerait une plus grande efficacité dans le fonctionnement du système de Gouvernement qui existe dans la Métropole, et qui a été heureusement introduit dans cette Province.

Qu'à l'Avis de vos fidèles Communes, le but en vue serait mieux atteint en divisant chacune des Sections de cette Province en trente Divisions Territoriales,

qui seront ci-après définies par le Parlement Provincial, contenant chacune, aussi approximativement que possible, un nombre égal d'Habitants, et en permettant aux personnes qualifiées à voter à l'Élection des Membres de l'Assemblée Législative, dans chaque Division, sauf les arrangements ci-après mentionnés, relativement aux Membres actuels, d'élire une personne qualifiée de la manière ci-après mentionnée, pour siéger au Conseil Législatif, qui devrait être composé, après que les arrangements relatifs aux Membres actuels auraient eu leur effet, de soixante personnes ainsi élues, dont un tiers devra se retirer à tour de rôle chaque deux années, de telle manière que, excepté quant aux Membres élus après une dissolution, ou pour remplir au besoin les vacances pour remplacer des Membres élus, les Membres seront élus pour le terme de six années; et les Membres se retirant à tour de rôle, dont le terme de service expirera durant une Session du Parlement, pourront continuer à servir jusqu'à la fin de cette Session.

Que vingt nouveaux Membres du dit Conseil Législatif devraient être premièrement élus; que, sujets à une dissolution, tel que ci-après mentionné, les Membres actuels du Conseil Législatif devraient continuer à en être Membres, et se retirer à tour de rôle en nombres aussi égaux qu'il pourra être possible, à l'expiration de deux et quatre années, respectivement; à chacune desquelles périodes respectives, vingt nouveaux Membres du dit Conseil devraient être élus, quel que soit le nombre des Membres qui se retireront alors; pour ces fins, que deux Listes des Membres actuels, une pour chaque Section de la Province, suivant la localité où ils résidaient au temps où ils ont été appelés au dit Conseil, soient dressées, et qu'il soit tiré au sort, sous la direction de l'Orateur du Conseil Législatif, afin de déterminer le temps auquel ils se retireront à tour de rôle, comme susdit;—et afin de pourvoir aux Élections qui seront faites en premier lieu, et sur la retraite des Membres actuels de la manière prescrite, que le dit Orateur tire également au sort séparément pour chaque Section de la Province, afin de déterminer pour quelles divisions des Membres doivent premièrement être élus, jusqu'à ce que toutes les Divisions soient représentées; le dit Orateur devant fixer aussi par la voie du sort, lorsque le Conseil Législatif se rassemblera de nouveau après une dissolution, pour chaque dite Section de la Province, respectivement, l'ordre dans lequel les Membres se retireront; les Membres élus pour remplir les vacances qui surviendront éventuellement, devant être élus pour les Divisions pour lesquelles servaient les Membres précédents, et pour le terme seulement pour lequel ils auraient le droit de servir.

Que les personnes qualifiées à être élues Membres du Conseil Législatif devraient être toutes des Sujets de Votre Majesté, nés ou naturalisés, âgés de trente ans accomplis, domiciliés dans cette Province qui, à une époque quelconque, antérieurement à telle Election, auront été Membres de l'un ou l'autre des Conseils Législatifs du *Haut* ou du *Bas-Canada*, ou du Conseil Législatif de cette Province, ou qui auront été Membres de l'une ou de l'autre des Assemblées Législatives du *Haut* ou du *Bas-Canada*, ou de l'Assemblée Législative de cette Province; et aussi, tous les Sujets de Votre Majesté, comme susdit, qualifiés comme susdit, quant à l'âge et à la résidence, qui pourront être en possession pour leur propre usage et avantage de Biens-Fonds situés dans cette Province, tenus en Franc et Commun Soccage, ou en Fief ou en Roture, ou en Franc-Aleu, de la Valeur de Mille louis courant, en sus de toutes dettes dues sur iceux, et auxquelles ils peuvent être affectées; aucune personne maintenant disqualifiée par la Loi à être élue Membre de l'Assemblée Législative, n'étant éligible au dit Conseil Législatif.

Que pour faciliter le fonctionnement du Gouvernement Constitutionnel, la Couronne devrait avoir le pouvoir de dissoudre les deux Chambres du Parlement,

ou l'une d'elles ; mais qu'à l'égard du Conseil Législatif, tel pouvoir ne devrait être exercé que dans le cas du rejet par le dit Conseil Législatif, dans deux Sessions consécutives, et à un intervalle d'au moins six mois, d'une mesure qui aura été passée par l'Assemblée Législative, dans la seconde Session, par le vote d'une majorité absolue des Membres de la dite Assemblée Législative ; le Parlement convoqué après une dissolution de l'une ou l'autre Chambre, ou de toutes deux, étant compté comme un nouveau Parlement.

Que les Membres du Conseil Législatif devraient avoir le pouvoir de rendre leurs sièges vacants, soit durant la vacance, soit durant les Sessions du Parlement ; mais qu'aucun Membre de l'une ou l'autre des deux Chambres, pendant qu'il l'est, ne devrait se porter Candidat pour se faire élire Membre de l'autre.

Que sous le changement proposé à la Constitution du Conseil Législatif, il est inexpédient de conserver aucune qualification pécuniaire pour être éligible à l'Assemblée Législative.

Que le Conseil Législatif, ainsi constitué, devrait avoir le pouvoir exclusif de décider de toutes les accusations portées par l'Assemblée Législative contre les grands Fonctionnaires Publics ; et qu'à tous autres égards les pouvoirs et les privilèges particuliers, maintenant possédés et exercés par chacune des deux Chambres du Parlement, devraient être maintenus inviolables, en autant qu'ils ne sont pas incompatibles avec les Résolutions précédentes.

Que lorsqu'un Membre du Conseil Législatif acceptera un emploi, dont la jouissance l'empêcherait d'avoir un siège dans l'Assemblée Législative, son siège deviendra vacant ; et lorsqu'il acceptera un emploi dont la jouissance le rendrait sujet à une réélection par le Peuple, s'il avait un siège dans l'Assemblée Législative, il ne pourra posséder son siège avec tel emploi qu'après avoir été réélu.

Pourquoi les fidèles Commune de Votre Majesté supplient humblement Votre Majesté, qu'il lui plaise recommander aux deux Branches du Parlement du Royaume-Uni, et sanctionner définitivement une mesure propre à donner effet aux représentations ainsi humblement soumises pour la considération de Votre Majesté.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, informant Son Excellence que cette Chambre a voté une humble Adresse à Sa Majesté, au sujet de la constitution du Conseil Législatif de cette Province ; et priant Son Excellence de vouloir bien la transmettre au Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, pour les Colonies, afin qu'elle soit mise au pied du Trône.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par toute la Chambre.

Ordonné, Que tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir de Son Excellence quand il lui plaira recevoir cette Chambre avec ses Adresses.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable *Morin*,

Résolu, Que cette Chambre se forment immédiatement en Comité pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides accordés à Sa Majesté.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Lyon* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

M. *Lyon* a aussi fait rapport, Que le Comité lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Ordonné, Que le Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, transmettant à cette Chambre les Estimations des sommes requises pour le service de l'année 1853, ensemble avec les dites Estimations, soit renvoyé au Comité des Subsidés.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pouvoir au recouvrement des cotisations et taxes dont l'imposition est projetée par certains Réglemens des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet de l'amender.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Crawford* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendemens.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Crawford* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendemens ont été lus et adoptés.

M. *Langton* a proposé, secondé par M. *Brown*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Churstie, (Wentworth)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Street,</i>	<i>17. Wright, (d. Est. York.)</i>
<i>Gamble,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Crawford,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Scymour.</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Murney,</i>			<i>6. Stevenson.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Langton* a proposé, secondé par M. *Brown*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour pouvoir au recouvrement des cotisations et taxes dont l'imposition est projetée par certains Réglemens des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada* ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Langton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender et consolider les Loi de Cotisation du *Haut-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

M. *Langton* a proposé, secondé par M. *Hartman*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre,

aux fins de l'amender ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Taché* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

M. *Langton* a proposé, secondé par M. *Hartman*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Street* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Seymour*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'insérer, après le mot "Profession," dans la Clause "5, ligne 2, les mots ; "Ou provenant d'intérêt sur tout Capital exempté de la "taxe comme bien personnel, par aucune des dispositions du présent Acte," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>9. Street.</i>
<i>Mackenzie,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>17. White.</i>
<i>Crawford,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative."

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Street* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Seymour*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'ajouter les mots : "Jusqu'au temps où les dividendes annuels équivaldront à six pour cent sur le Capital," à la fin de la "douzième sous-section de la sixième Clause," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>16. White.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Taché,</i>

Charveau, Sol. Gén. Malloch,
Cransford, Morin,

Robinson,

14. *Varin.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'ajouter les mots : " Jusqu'au temps où les dividendes " annuels équivaudront à six pour cent sur le Capital," à la fin de la douzième sous-section de la sixième Clause.

La Chambre s'est, en conséquence, formée de nouveau en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cauchon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cauchon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu comme suit :—

Clause 6, sous-section 12. Après " Fer," à la fin de la dite sous-section, insérez : " Jusqu'au temps où les dividendes annuels équivaudront à six pour cent " sur le Capital."

M. *Street* a proposé, secondé par M. *Crawford*, et la Question ayant été mise, Que l'Amendement soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Brown,
Burnham,
Cameron
Christie, (Wentworth.)

Gamble,
Hartman,
Mackenzie,
Marchildon,

Ridout,
Scymour,
Stevenson,

Smith, (Frontenac,)
Street,
14. *White.*

CONTRE.

Messieurs

Badgley,
Charveau, Sol. Gén. Fournier,
Crawford, Hincks,
Drummond, Pro. Gén. Langton,
Malloch,

Morin,
Murney,
Robinson,

Richards, Pro. Gén.
Rolph,
14. *Taché,*

Et les voix étant également divisées, M. l'Orateur a donné sa voix prépondérante dans la Négative.

M. *Langton* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Badgley,
Brown,
Cameron,
Chapais,
Charveau, Sol. Gén. Fournier,
Christie (Wentworth,) Hincks,

Crawford,
Drummond, Pro. Gén. Langton,
Mackenzie,
Marchildon,
Morin,
Ridout,
Richards, Pro. Gén.

Rolph,
Street,
Taché,
Turcotte,
23. *White.*

CONTRE.

Messieurs

Burnham,
Malloch,

Murney,
Robinson,

Seymour,
Stevenson,

7. *Smith, (Frontenac.)*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour amender et refondre " les Lois de Cotisation du Haut-Canada."

Ordonné, Que M. *Langton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. le Solliciteur-Général *Chauveau* a proposé, secondé par M. *Hartman*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

Brown, *Gamble*, *Smith*, (*Frontenac*), 6. *Turcotte*.
Chauveau, Sol. Gén. *Mackenzie*,

CONTRE.
Messieurs

Badgley, *Drummond*, Pro. Gén. *Marchildon*, *Robinson*,
Burnham, *Fournier*, *Morin*, *Rolph*,
Cameron, *Hartman*, *Murney*, *Stevenson*,
Chapais, *Hincks*, *Richards*, Pro. Gén. *Street*,
Christie (*Wentworth*), *Langton*, *Ridout*, 22. *Taché*.
Crawford, *Malloch*,

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, et la Question ayant été mise, Que la Chambre s'ajourne maintenant ;

Et avis ayant été donné, qu'il n'y avait pas de Quorum ; les noms des Membres présents ont été pris comme suit :—

Monsieur l'Orateur,

Messieurs *Brown*, *Burnham*, *Cameron*, *Chapais*, *Christie*, de *Wentworth*, le Procureur-Général *Drummond*, *Fournier*, *Hartman*, *Hincks*, *Mackenzie*, *Malloch*, *Morin*, *Murney*, le Procureur-Général *Richards*, *Rolph*, *Street* et *Taché*.

Et à Minuit et trente minutes, Vendredi Matin, M. l'Orateur, sans que la Question ait été mise, a ajourné la Chambre.

Veneris, 3^o die Junii ;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par M. *Stuart*,—la pétition de *Henry LeMesurier*, Ecuyer, et autres, de la Cité de Québec.

Conformément à l'Ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

Du Révérend *Etienne Chartier*, Curé de *St. Giles*, Comté de *Lotbinière*, ci-devant de *St. Benoît*, Comté du *Lac-des-Deux-Montagnes* ; exposant que la Maison Curiale de *St. Benoît* a été détruite en 1837, ce qui lui a causé certaines pertes, et se plaignant de ce que les Commissaires des Pertes causées par la Rébellion, lui ont refusé toute Indemnité et l'ont accusé de crime,—et demandant que cette partie du Rapport des dits Commissaires qui y a rapport, soit rejetée ; qu'il soit indemnisé des dites pertes, et qu'un Comité Spécial soit nommé pour s'enquérir du sujet.

Sur motion de M. *Hartman*, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'York,

Résolu, Que durant le reste de la Session, cette Chombre s'assemblera les Samedis, pour la transaction des Affaires.

M. *Seymour*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, commu suit :—

Votre Comité a dûment pris en considération la pétition d'*A. L. Cardinal*, Messenger en Chef, demandant une indemnité additionnelle pour la perte qu'il a éprouvée en conséquence de l'incendie du Parlement, à *Montréal*, en 1849. En consultant les Journaux de 1849, 1850 et 1851, on verra par les Rapports des divers Comités des Dépenses Contingentes de ces années-là, que le sujet de cette pétition a été mûrement considéré, et a fait l'objet de Rapports tellement conclusifs que Votre Comité est d'opinion qu'il ne faut pas s'en occuper davantage.

Votre Comité, cependant, ayant été informé du surcroît d'ouvrage qu'ont imposé à votre Messenger-en-Chef l'empaquetage et la distribution des Journaux et Papiers de la Chambre, durant la vacance, recommande que la somme de vingt-cinq louis lui soit accordée pour ce service additionnel, pour l'année dernière et la présente année, ce qui fait £12 10s. pour chaque année.

Votre Comité a pris en considération la pétition que *G. W. Wicksteed*, Ecuyer, Greffier en Loi et Traducteur Anglais, a adressé à Votre Honorable Chambre. Il appert que M. *Wicksteed* reçoit actuellement quatre cent cinquante louis par année, savoir, trois cent cinquante louis de cette Chambre, et cent louis du Gouvernement pour veiller aux Bills qu'il introduit. Votre Comité propose maintenant que le Salaire du Greffier en Loi soit fixé à cinq cents louis par année, au lieu de tous autres Salaires et Allocations du Gouvernement quelconques, et qu'en considération de tel Salaire ses services soient à la disposition du Gouvernement ou des Membres de la Chambre, pour préparer les Bills Publics durant la vacance. Votre Comité recommande aussi que M. *Wicksteed* prenne rang dans la première Classe des Officiers de cette Chambre.

Votre Comité recommande respectueusement que la somme de cinquante louis soit ajoutée au Salaire actuel de M. *Vaux*, deuxième Greffier des Bureaux et Comptable de cette Chambre, en considération de ses longs et fidèles services comme Officier de l'Assemblée, et de l'étendue de la responsabilité attachée à son emploi, et qui s'accroît de jour en jour.

Considérant la quantité et la nature de l'ouvrage qu'il y a à faire durant l'année dans le Bureau du Traducteur Français, votre Comité est d'opinion que le Salaire actuel de Deux cents louis n'est pas proportionné au travail requis, et recommande, en conséquence, que la somme de Vingt-cinq louis soit ajoutée aux Salaires respectifs de Messieurs *Myrand*, *Huston* et *Fanning*.

Les devoirs du Bureau où sont préparés les Ordres du Jour et les Avis de Motions, et où sont reçus et distribués les Bills et Documents imprimés, et où sont déposés tous les Records, et qui est connu sous le nom de "Bureau de Routine et des Records," deviennent chaque année plus onéreux, et assujettissent à plus de responsabilité ; Votre Comité recommande en conséquence, qu'une augmentation de Vingt-cinq louis soit faite au Salaire de Deux cents louis maintenant reçu par M. *Spink*, l'Officier chargé de ce Département.

Votre Comité recommande que M. *Blanchet*, maintenant Ecrivain surnuméraire à raison de Quinze chelins par jour, soit mis sur la Liste des Officiers Permanents, comme Clerc Junior, avec un Salaire de Cent vingt-cinq louis par année.

Votre Comité recommande que les Salaires ci-dessus augmentés, ainsi que celui de M. *Blanchet*, datent du commencement du Trimestre courant.

Ordonné, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la Compagnie d'Union du Chemin de Fer d'*Ontario*, de *Simcoe* et “ du Lac *Huron*,” a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Street* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun Amendement.

Un Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Madriers et autres, par des Compagnies par Actions dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de M. *Smith*, de *Durham*, secondé par M. *Fergusson*, il a été fait Amendement au Bill à la page 14, ligne 38, en retranchant “Huit mille livres,” et insérant “Quatre mille livres,” à la place.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour amender et refondre “ les différents Actes pour autoriser la formation de Compagnies à Fonds Social “ pour la construction de Chemins et autres travaux dans le *Haut-Canada*.”

Ordonné, Que M. *Smith*, de *Durham*, porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour permettre à certains légataires de *Samuel Ryerse*, ci-devant du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*, *Haut-Canada*, de transporter une certaine partie de leurs propriétés *fee simple*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Resolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : “ Acte pour venir en aide aux “ Héritiers et Légataires de feu *Samuel Ryerse*.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rolph* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'acte pour incorporer la Compagnie du *Haut-Canada* pour l'exploitation des Mines, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Wentworth*, porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour pouvoir plus amplement à l'incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe*, et pour étendre ses limites, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Sicotte* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi pour la vente et l'établissement des Terres Publiques, étant lu ;

Le Bill a été en conséquence lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative à la solennisation et à l'enregistrement des Mariages, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

M. *Malloch*, du Comité pour considérer certaines Résolutions, relatives à l'érection d'Édifices convenables, pour le Gouverneur-Général pour les séances de la Législature et pour les divers Départements du Service Public à *Toronto*, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient de pourvoir à l'érection d'Edifices convenables à *Toronto* pour la résidence du Gouverneur-Général, pour les deux Chambres du Parlement Provincial, et pour les divers Départements du Service Public, avant l'époque où les Séances de la Législature et par conséquent le siège du Gouvernement Provincial, seront, en vertu des arrangements actuellement existants, transférés pour quatre ans dans la dite Cité.

2. *Résolu*, Que les Bâtiments qui ont déjà servi pour les dites fins dans la dite Cité, sont tout-à-fait insuffisants, et que l'endroit où ils se trouvent situés, devient chaque jour de plus en plus rapproché du centre des affaires et de la partie commerciale de la Cité, de sorte que ce terrain deviendra chaque année moins adapté aux fins pour lesquelles il a été employé jusqu'ici, et qu'en même temps sa valeur s'élèvera tellement qu'il sera impossible pour des considérations d'économie publique, de le garder plus longtemps,—sans compter qu'en le faisant servir à ces fins on mettra obstacle à des améliorations dont ont a grandement besoin dans la dite Cité pour l'avantage du commerce et des affaires.

2. *Résolu*, Que le meilleur site pour les Edifices Publics susdits, dans la dite Cité, serait le terrain formant partie de la Dotation de l'Université, et situé à la tête de l'avenue du Collège, lequel terrain ne sera pas nécessaire pour les fins de l'Université.

4. *Résolu*, Qu'il est en conséquence expédient que le terrain sur lequel sont situés l'Hôtel du Gouvernement et le Palais Législatif, à *Toronto* avec le terrain et les lots d'eau qui se trouvent en face, soient vendus par encan public à une époque fixée par le Gouverneur en Conseil, et en le divisant par lots, suivant qu'il jugera à propos dans l'intérêt public, la somme provenant de telle vente devant former partie du Fonds Consolidé du Revenu ; un montant suffisant d'icelle devant être placé en Effets Provinciaux pour produire annuellement un montant d'intérêt égal à celui qui est payable au Fonds du Revenu de l'Université, tel que plus bas mentionné.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille louis (en sus de la somme de Dix mille louis déjà appropriée pour un nouvel hôtel du Gouvernement) soit appropriée pour l'érection d'un Hôtel du Gouvernement, d'un Palais Législatif et d'Edifices pour les divers Département Publics, avec les dépendances nécessaires sur le terrain formant actuellement partie de la Dotation de l'Université.

6. *Résolu*, Que la dite somme de Cinquante mille louis soit prise sur le fonds permanent approprié pour le soutien de la dite Université et Collège de l'Université, et que l'intérêt sur icelle à six pour cent par année soit payé à même le Fonds du Revenu Consolidé au crédit du Fonds du Revenu de l'Université ; pourvu que la partie des dits Cinquante mille louis qui pourrait être requise avant que le dit Fonds Permanent produise une somme suffisante, pourra, en attendant, être prise sur le Fond du Revenu Consolidé, pour lui être remboursé à même le dit Fonds Permanent.

7. *Résolu*, Que le terrain appartenant à l'Université, lequel sera pris pour les fins susdites, sera évalué par des personnes compétentes, et que l'intérêt de la dite valeur ainsi constatée à six pour cent par année, sera payé à même le Fonds du Revenu Consolidé au crédit du dit Fonds du Revenu de l'Université.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposé, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Sicotte* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Il est expédient de disconti-

“ nuer le système actuel de Parlement, siégeant alternativement à deux endroits, ” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Seymour,</i>	27. <i>Valois.</i>
<i>LeBlanc,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	39. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sherwood,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Patrick* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *McLachlin*, Que tous les mots après “ Maintenant, ” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Renvoyées de nouveau à un “ Comité de toute la Chambre, avec une instruction de recommander que “ *Bytown* soit le siège du Gouvernement, ” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	23. <i>Valois.</i>
<i>Jobin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>

Christie, (Wentworth,) Lemieux,
Dixon, Mackenzie,
Dumoulin,

Rolph,
Sherwood,

Wright, (d. Est York,)
41. Wright (d. Ouest York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. Seymour a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. Smith, de Frontenac, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de fixer, d'une manière permanente, le Siège du Gouvernement dans la Cité de Kingstown," en leur place ;

L'Honorable M. Robinson a proposé, en Amendement au dit Amendement proposé, secondé par M. Smith, de Frontenac, Que le mot "Kingston," soit retranché, et le mot "Toronto" inséré à la place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement au dit Amendement proposé ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

McDonald (Cornwall) Murney,
Mattice, Poulin,
Mongenais, Rose,

Sicotte, Terrill,
Street, 11. Valois.
Smith, (Frontenac,)

CONTRE.

Messieurs

Badgley, Egan,
Brown, Fergusson,
Burnham, Fortier,
Cameron, Fournier,
Cauchon, Gamble,
Chabot, Hartman,
Chapais, Hincks,
Chauveau, Sol. Gén. Jobin,
Christie, (Gaspé,) Lacoste,
Christie, (Wentworth,) Langton,
Crawford, LaTerrière,
Dixon, LeBlanc,
Drummond, Pro.Gén. LeBoutillier,
Dubord, Lemieux,

Lyon, Seymour,
Mackenzie, Shaw,
Malloch, Sherwood,
Marchildon, Smith, (Durham,)
McLachlin, Stevenson,
Merritt, Stuart,
Morin, Taché,
Patrick, Tessier,
Polette, Turcotte,
Prince, Varin,
Richards, Pro. Gén. White,
Ridout, Willson,
Robinson, Wright, (d. Est York,)
Rolph, 56. Wright (d. Ouest York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement à la Question Originale ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Badgley, Jobin,
Brown, Lacoste,
Cameron, LeBlanc,
Christie, (Gaspé,) Lyon,
Crawford, McDonald (Cornwall),
Drummond, Pro. Gén. Malloch,
Egan, Mattice,
Gowin, McLachlin,

Mongenais,
Murney,
Patrick,
Poulin,
Rose,
Sanborn,
Seymour,

Shaw,
Sicotte,
Smith, (Frontenac,)
Stevenson,
Street,
Terrill,
30. Valois.

CONTRE.
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	<i>Wright (d. Est. York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>38. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>		

Ainsi, elle a passée dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Valois*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de considérer s'il est expédient d'établir le Siège du Gouvernement alternativement à *Montréal* et à *Toronto*," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : — Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Valois*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de substituer *Montréal* à la place de *Toronto*, comme le Siège du Gouvernement Provincial," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>5. Valois.</i>
<i>Mongenais,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>54. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>			

Ainsi, elle a passée dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Sicotte* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Jobin*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Avant de faire aucun Vote ultérieur des Déniers Publics pour la construction d'Edifices Publics à *Toronto*, il est expédié de s'enquérir si les Edifices publics déjà érigés à *Toronto* ne sont pas suffisants pour y tenir le Parlement et les Bureaux Publics," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	19. <i>Varin.</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sicotte,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright, (d.Est York,)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Sanborn,</i>	45. <i>Wright (d.Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hartman.</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright, (d.Est York,)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	52. <i>Wright (d.Ouest York.)</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sanborn,</i>	15. <i>Valois,</i>
<i>Lacoste,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Seymour,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Et les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois ; et la Question, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions, ayant été mise sur chacune ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Shaw,</i>	43. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Crauford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Sherwood,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>LeBoutillier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Mackenzie,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Poulin,</i>	10. <i>Valois.</i>
<i>Malloch,</i>	<i>Merritt,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la construction de certains Edifices Publics à *Toronto*, pour loger plus convenablement le Gouvernement et la Législature dans cette Cité.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : "Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*," sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour amender les Lois d'Enregistrement du *Haut-Canada*," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : "Acte pour réprimer la pratique dangereuse d'inoculer avec la Variole," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour réprimer la pratique dangereuse d'inoculer avec la Variole," a été lu la première fois.

Sur motion de M. *Taché*, secondé par M. *Mongenais*,

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, s'est levé à sa place, et a informé M. l'Orateur et la Chambre, Que Son Excellence le Gouverneur-Général recevra la Chambre avec ses Adresses, au sujet de la Constitution du Conseil Législatif, Lundi prochain, à Une heure, à l'Hôtel du Gouvernement.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill supplémentaire à l'Acte des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, étant lu ;

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, et la Question ayant été proposée, Qu'il soit donné Instruction au dit Comité, qu'il est autorisé à introduire des dispositions dans le dit Bill, pour l'abrogation des Clauses des Actes des Ecoles du *Haut-Canada*, maintenant en force, qui autorisent l'établissement ou la continuation des Ecoles Séparées; et pour faire disparaître du dit Bill supplémentaire toute disposition qui reconnaisse aucune partie de la société en une capacité sectaire ;

M. *Christie*, de *Wentworth*, a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Langton*, Que les mots: "Et aussi, pour pouvoir à ce que, dans la direction de toute Ecole Commune qui, pour son soutien, dépend en partie du Fonds de la Province, il ne sera permis aucun enseignement ou autre pratique qui puisse en aucune manière faire violence aux sentiments ou opinions religieuses d'aucun enfant ou des parents ou tuteurs d'aucun enfant qui fréquente la dite Ecole Commune," soient ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise, Que ces mots soient là ajoutés; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Shaw,</i>	16. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	42. <i>Varin.</i>
<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Malloch,</i>	11. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Murney,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>

<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond,</i> Pro.Gén.	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	46. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Turcotte* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 28, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies Incorporées à Fonds Social, pour des fins relatives aux Manufactures, aux Mines, à la mécanique ou à la chimie ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et l'Honorable M. *Robinson* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Lyon*, secondé par M. *Valois*,
La Chambre s'est ajournée.

Sabbati, 4° die Junii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par M. *Tessier*,—la pétition de *G. A. Allsopp*, Ecuyer, et autres, Co-Propriétaires de la Seigneurie de *Jacques Cartier*, dans le District de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *J. L. McDoug*, Président, et *George Ross*, Secrétaire, au nom d'une assemblée publique des Habitants du Comté de *Renfrew* ; exposant que le 16 Mai dernier, un incendie désastreux a détruit près de la moitié du dit Comté, et a mis dans la misère un grand nombre des Habitants de ce Comté ; et demandant de l'aide en considération de ce qui précède.

Sur motion de M. *Fergusson*, secondé par M. *Smith*, de *Durham*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur les pétitions contre l'Election de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mardi prochain, à Trois heures de l'après-midi, afin d'accorder le temps nécessaire aux Pétitionnaires pour demander une Commission qui devra examiner les témoins.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Perth* et *Kemptville* ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 11. Après "Susdit," insérez : "Et aussi, s'ils le jugent à propos, de prolonger tel Chemin de Fer jusqu'à la Ville de *Belleville* ou jusqu'à la Ville de *Peterborough*."

Dans le Préambule du Bill.

Page 1, ligne 5. Après "*Belleville*," insérez : "Ou jusqu'à la Ville de *Peterborough*."

Les dits Amendemens ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Shaw* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été proposée, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*," soient maintenant pris en considération ;

M. *Langton* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que tous les mots après "*Hope*," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Soient renvoyés au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, en autant qu'ils embrassent une ligne d'un Chemin pour laquelle aucun avis n'a été donné, et qui n'a jamais été soumise au dit Comité," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : — Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour amender de nouveau l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*," soient maintenant pris en considération.

La Chambre a, en conséquence, procédé à prendre les dits Amendemens en considération ; lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 14. Retranchez depuis "Par" où ce mot se rencontre pour la seconde fois, jusqu'à "De" dans la 15e ligne, et insérez : "Le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative."

Page 1, ligne 27. Après "*Mariposa*," insérez "Et de là, jusqu'à quelque point convenable sur la ligne du Chemin de Fer d'Union d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*."

Page 2, ligne 19. Après "Primitif," insérez : "Pourvu toujours, que nul souscripteur au Livre d'Actions en vertu de l'Acte primitif qui incorpore la dite Compagnie, cité dans la première Section du présent Acte, ne sera considéré comme Actionnaire ou responsable comme tel, en vertu de l'Acte passé pendant la présente Session amendant icelui, si le dit souscripteur primitif, dans l'intervalle d'un mois à compter de la passation du présent Acte, donne avis par écrit au Président de la Compagnie de son intention de se retirer d'icelle."

Les dits Amendemens ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Smith*, de *Durham*, reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard* ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 47. Retranchez depuis "Là" jusqu'à "Jusqu'au" dans la 48e ligne.

Page 2, ligne 11. Après "Enregistrés" insérez : "Il est par le présent requis que."

Page 2, ligne 12. Retranchez depuis "Respectifs" jusqu'à "Livre," dans la 13me ligne, et insérez : "Seront pourvus par et aux frais de la dite Compagnie d'un."

Les dits Amendemens ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Stevenson* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif, au Bill, intitulé : " Acte pour amender les Lois d'Enregistrement du *Haut-Canada* ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 45. Après " Régistrateurs," insérez : " Mais jusqu'à ce qu'il soit établi des Bureaux d'Enregistrement distincts, tel que pourvu par le présent Acte, tous les Titres, Testaments, Sommaires ou autres Instruments pourront être enregistrés dans les mêmes Bureaux et avec le même effet que si le présent Acte n'eût pas été passé.

Page 4, ligne 39. Retranchez " Le" et insérez : " Les huitième, neuvième et dixième Sections du."

Page 4, ligne 40. Retranchez depuis " Jarvier," jusqu'à " Cédule," dans la 5^{me} page et la 1^{ère} ligne, et insérez : " Mil huit cent cinquante-quatre seulement," et Clause (A).

Clause (A.) " Et qu'il soit statué, que le jour de Noël, le premier jour de l'An, le Vendredi Saint, le Mercredi des Cendres, le Lundi de Pâques et le jour de la Naissance de la Reine, seront considérés être des Jours de Fêtes dans les différents Bureaux d'Enregistrement dans le *Haut-Canada*."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada*, et sur le le Bill pour étendre les dispositions de la trente-cinquième Section de l'Ordonnance, 4 *Vic.*, chap. 30, à certains cas y mentionnés, et pour d'autres objets, a fait rapport, Que le Comité avait passé ces deux Bills, et avait fait des Amendements au Bill pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada*, en y insérant les dispositions de l'autre Bill, et en l'amendant encore autrement.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que cette Chambre se forme aujourd'hui en Comité, pour considérer certaines Résolutions au sujet des Salaires de certains Officiers de Justice ;

L'Honorable Procureur-Général *Drummond*, Membre du Conseil Exécutif, a informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, Que Son Excellence ayant été informée de l'objet de cette Motion, le recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme aujourd'hui en le dit Comité.

Ordonné, Que le Rapport du Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition du Conseil Municipal des Comtés Unis de *Lincoln* et *Welland*, relative aux Réserves pour des Chemins de Front et Routes, et autres pétitions, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,

Résolu, Que la 64^{me} Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport au Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour permettre à la Compagnie

“ du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* d'étendre ses liaisons, et pour lui
“ en faciliter les moyens.”

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte passé dans la présente Session, autorisant certaines Municipalités de Comté du *Bas-Canada*, à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemins de Fer.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte pour faire disparaître les doutes relatifs aux Cours de Division auxquelles doivent être interjettés les Appels des Régléments des Conseils Municipaux, et pour amender les Lois Municipales du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Mongenais*, secondé par M. *Dumoulin*,

Ordonné, Que le Bill pour abroger la partie de l'Acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la Tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de Lods et Ventes, sans la commutation des autres Droits Seigneuriaux sur les mêmes terres, soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Sur motion de M. *Terrill*, secondé par M. *Sanborn*,

Résolu, Que la 68^{me} Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport à un Bill pour autoriser les Municipalités des Comtés de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly* à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemins de Fer.

Ordonné, Que M. *Terrill* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Municipalités des Comtés de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*, à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemin de Fer.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour continuer et étendre l'Acte pour autoriser le Conseil Municipal du Comté de *Welland* à acquérir le *Great Cranberry Marsh*, et pour d'autres “ fins,” étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

M. *Lyon*, du Comité pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les Subsidés accordés à Sa Majesté, a fait rapport de plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Que pour faire bon des Subsidés octroyés à Sa Majesté, la somme de Deux cent quarante-quatre mille cinq cent quatre vingt-huit livres, quinze chelins et trois deniers, courant, soit octroyée à même le Fonds Consolidé du Revenu de cette Province qui n'a pas autrement été approprié.

2. *Résolu*, Que pour faire bon des Subsidés octroyés à Sa Majesté, la somme de Quatre mille livres, courant, soit octroyée à même le Fonds des Biens des Jésuites.

3. *Résolu*, Que pour faire bon des Subsidés octroyés à Sa Majesté, la somme de Cinq mille livres, courant, soit octroyée à même cette portion non dépensée

du Fonds des Ecoles Communes du *Bas-Canada*, en conformité des dispositions d'un Acte de la présente Session du Parlement.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les deniers publics, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 23, relatif aux Maîtres et Serviteurs, et en étendre les dispositions aux Artisans et autres personnes, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Compagnie de Navigation sur le *St. Laurent*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer "La Congrégation des Hommes de Ville Marie," dans la Ville de *Montréal*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

M. *Sicotte* a proposé, secondé par M. *Lemieux*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sanborn,</i>	9. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Garnble,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Sherwood,</i>	27. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour lever tous les doutes qu'ont les Exécuteurs, Administrateurs et Corporations de citer et ester en justice dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres objets, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte 7 *Guill.* 4, chap. 18, pour régler la Dépense des Fonds de District dans cette Province,

et pour pourvoir à l'audition et au paiement de certains comptes par les Conseils de Comtés, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour autoriser la formation de Compagnie par Actions pour la construction de Chemins et autres Ouvrages dans le *Haut-Canada*, de manière à les contraindre à tenir leurs Chemins en état de réparation, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Municipalités du *Haut-Canada* de 1849, et autoriser les Municipalités à imposer des cotisations pour faire des améliorations publiques et secourir les pauvres infirmes, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour changer le lieu des séances de la Cour de Circuit dans le Comté de *Beauharnois*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer la Liberté des Elections par l'établissement du Vote au Scrutin dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger la vingt-quatrième Section de l'Acte de la 9me *Vic.*, chap. 37, intitulé : "Acte pour amender " la Loi qui établit le Bureau des Travaux Publics," et pour établir des dispositions, tant à la place de celles de la dite Section, qu'en amendement des Lois relatives au dit Bureau, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter les termes de la Cour de Circuit, dans le Circuit de *St. Jean*, dans le District de *Montréal*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un certain Acte passé dans la douzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour " abroger certaines dispositions y mentionnées, et pour établir de meilleures dispositions pour pourvoir à l'Education Élémentaire dans le *Bas-Canada*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Jobin*, M. *Sicotte*, M. *Tessier*, M. *Sanborn* et M. *Chapais*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois des Ecoles du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour amender un certain Acte passé dans la douzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour abroger certaines dispositions y mentionnées, et pour établir de meilleures dispositions pour pourvoir à l'Education Élémentaire dans le *Bas-Canada*."

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du *Cap Rouge* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M.

Fournier a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Fournier a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger certaines parties des Actes 12 *Vic.*, chap. 78, et 14 et 15 *Vic.*, chap. 5, en autant qu'elles se rapportent au Comté de *Welland*, et pour pourvoir à ce qu'il soit fait choix d'une localité convenable pour un Chef-lieu de Comté dans les Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la sûreté des Sujets de Sa Majesté et autres personnes, sur les grands Chemins de cette Province, et pour en régler le parcours, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de *M. Dixon*, *M. Langton*, *M. Hartman*, l'Honorable Procureur-Général *Richards* et *M. White*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre d'employer la Strychnine, dans le *Haut-Canada*, pour détruire les Loups et autres animaux nuisibles, et pour abroger partie de la cinquième Section d'un Acte de la quatorzième et quinzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour défendre la chasse au Chevreuil dans certaines saisons de l'année, et pour amender " les Lois passées pour la conservation du Gibier," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour changer, amender et étendre un Acte passé dans la sixième année du Règne de Sa Majesté le Roi *Guillaume* Quatre, intitulé : " Acte pour changer et amender un Acte passé dans " la huitième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour conférer à " Sa Majesté certains pouvoirs et autorités nécessaires pour la construction, " l'entretien et l'usage du Canal qui doit être achevé sous la direction de Sa " Majesté, pour unir les eaux du Lac *Ontario* à celles de la Rivière *Ontario*, " et pour d'autres fins y mentionnées," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour venir en aide aux personnes qui, comme propriétaires en vertu de Baux Emphytéotiques, améliorent leurs Maisons et Bâtisses, en obéissance à certains Réglements de la Cité de *Québec*, passés pour prévenir les accidents par le feu, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

M. Lemieux a proposé, secondé par *M. Lawrin*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à *M. l'Orateur* un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par *M. l'Orateur*, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :—

Elgin et Kincardine.

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative les Copies ci-annexées d'une Dépêche du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, au sujet du Canal du *Rideau*, et la Réponse qu'il a faite.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 4 Juin 1853.

(Copie.)

Downing Street, 3 Mars 1852.

Militaire No. 2.

Milord,—Je transmets ci-incluse à Votre Seigneurie, copie d'une Lettre reçue du Bureau de la Trésorerie, signifiant le désir des Lords Commissaires que des mesures soient prises pour transférer les Canaux du *Rideau* et de l'*Outaouais* au Gouvernement du *Canada*.

Je dois en conséquence donner instruction à Votre Seigneurie de donner avis de cet arrangement au Gouvernement Provincial; et, aussitôt que des Officiers auront été nommés pour prendre possession des Maisons de péages et des travaux des Canaux, Votre Seigneurie en informera le Lieutenant-Général Commandant les Troupes, pour l'information et la gouverne des Officiers de l'Ordonnance.

J'ai, etc.,

(Signé,)

Newcastle.

Le Très-Honorable

Comte d'*Elgin et Kincardine*, C.T.,
etc., etc., etc.

(Copie.)

Chambre de la Trésorerie, 28 Février 1852.

Monsieur,—Il m'est ordonnée par les Lords Commissaires de la Trésorerie de vous prier d'appeler l'attention du Duc de *Newcastle* sur la Correspondance qui a été échangée antérieurement, relativement aux frais d'entretien des Canaux du *Rideau* et de l'*Outaouais*, et d'informer Sa Grâce, que les Lords Commissaires sont d'opinion que ce Pays ne devrait pas être plus longtemps sujet à cette charge, et que des mesures devraient être prises pour transférer ces Canaux au Gouvernement Provincial; mais afin de donner du temps pour prendre les arrangements nécessaires à cette fin, les Lords Commissaires ont autorisé l'inscription, dans l'estimation de l'Ordonnance, des frais de l'Etablissement, et des réparations ordinaires, pour six mois expirant le 30 Septembre prochain.

Je dois aussi vous informer que les Lords Commissaires ont autorisé le Maître-Général et le Bureau de l'Ordonnance de donner instruction à leurs Officiers en *Canada*, de mettre les Officiers du Gouvernement Provincial en possession des Maisons de Péage et des Travaux de ces Canaux, aussitôt qu'ils en recevront l'Ordre du Gouverneur-Général, par la voie ordinaire du Lieutenant-Général Commandant des Forces en *Canada*; et que leurs Seigneuries seront prêtes à considérer la question de transférer les grands et importants Biens-Fonds de l'Ordonnance sur les bords du Canal du *Rideau*, quand le temps sera venu de prendre ce sujet en considération en liaison avec de semblables arrangements dans d'autres parties du *Canada*.

J'ai, etc.,

(Signé,)

*C. E. Trevelyan.**H. Merivale*, Ecuyer, etc., etc., etc.

(Copie No. 27.)

Hôtel du Gouvernement, *Québec*, 20 Mai 1853.

Milord Duc,—J'ai l'honneur de transmettre à Votre Grâce copie d'une Minute

du Conseil Exécutif de cette Province, relativement à la Dépêche que Votre Grâce m'a adressée, Militaire No. 2, du 3 Mars, au sujet du Canal du *Rideau*.

J'ai, etc.,

(Signé.)

Elgin et Kincardine.

Sa Grâce le Duc de *Newcastle*,
etc., etc., etc.

EXTRAIT d'un Rapport du Comité de l'Honorable Conseil Exécutif, sur les Matières d'Etat, en date du 13 Mai 1853, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général, en Conseil, le même jour.

Sur la Dépêche de Sa Grâce le Duc de *Newcastle* au Gouverneur-Général, en date du 3 Mars 1853, transmettant copie d'une Lettre du Bureau de la Trésorerie, signifiant le désir des Lords Commissaires, que des mesures soient prises pour transférer les Canaux du *Rideau* et de l'*Outaouais* au Gouvernement du *Canada*, et donnant instruction à Son Excellence de donner avis de cet arrangement au Gouvernement Provincial, et aussitôt que les Officiers auront été nommés pour prendre possession des Maisons de Péages et des travaux des Canaux d'en donner avis au Lieutenant-Général Commandant des Troupes pour l'information et la gouverne des Officiers de l'Ordonnance.

Le Comité du Conseil observe par la Minute de la Trésorerie, que les Lords Commissaires sont d'opinion que le Gouvernement Impérial ne devrait pas être plus longtemps sujet à la charge de ces Canaux, et que des mesures devraient être prises pour les transférer au Gouvernement Provincial, mais dans le but de donner du temps pour prendre les arrangements nécessaires à cette fin, leurs Seigneuries ont autorisé l'inscription sur l'estimation de l'Ordonnance des frais de l'Etablissement, et des réparations ordinaires, pour six mois expirant le 30 Septembre prochain.

Le Comité du Conseil a fait des efforts pour obtenir des informations sur l'état des travaux du Canal du *Rideau*, le coût de leur entretien, et le Revenu qui en provient.

Il a constaté, d'après les informations fournies par le premier Garde-Magasin, M. *Elliott*, que le coût de l'entretien du Canal, pendant les cinq années expirées en 1852, classé sous différents chefs, a été comme suit, savoir :—

	1848.			1849.			1850.			1851.			1852.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
Etablissement Civil	4136	14	3	3209	18	3	2811	19	6	2654	17	6	2109	3	0
Mtrs. d'écluses et journaliers	5245	5	3	5255	15	0	5300	13	0	5297	8	7	4787	12	2
Travaux et Réparations....	9361	17	9	8468	10	8	5991	18	5	4316	11	10	3666	9	6
	18743	17	3	16934	3	11	14104	10	11	12268	17	11	10563	4	8

Le Comité observe, d'après ce Tableau, qu'il y a déjà eu de grandes réductions dans les Dépenses de l'Ordonnance, et il n'est pas sans espérer que de plus grands retranchements puissent encore être effectués. Le Revenu du Canal, cependant, ne présente pas un résultat favorable. Suivant le Tableau de M. *Elliott*, il paraît que les recettes ont été comme suit :—

	1848.			1849.			1850.			1851.			1852.			
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	
Péages.....	4762	3	0	3121	1	5	4078	0	5	3470	6	9	2357	4	6	
Rentes	247	8	10	252	6	0	230	13	6	231	14	5	468	17	2	
	£	5009	11	10	3373	7	5	4308	13	11	3702	1	2	2826	1	8

La diminution a été causée principalement par la réduction dans les Taux de Péages, provenant, comme le dit M. *Elliott*, de la réduction faite sur les Canaux Provinciaux. Il serait peut être désirable que ces Péages fussent de nouveau augmentés, de manière à ce que le commerce du Canal en payât les frais d'entretien et de réparation. Les rentes vont, il paraît, en augmentant, et l'on doit observer que ci-devant la politique du Département de l'Ordonnance était de ne pas louer de pouvoirs d'eau, et que le Comité à raison de croire être d'une grande valeur.

Le Comité a également constaté que les terres possédées par le Département de l'Ordonnance, pas immédiatement réunies au Canal, et que M. *Elliott* dit avoir été achetées avec les fonds fournis par le Gouvernement Impérial, sont d'une très grande valeur, et donniert actuellement une rente de £1807 19s. 6d., ayant augmentée depuis 1848, comme suit :—

1848.			1849.			1850.			1851.			1852.		
£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1082	15	11	1192	14	1	1046	16	4	1236	12	1	1807	19	6

Votre Comité est respectueusement d'opinion qu'avant de décider définitivement quelle politique doit être recommandée au Parlement, il serait expédient d'obtenir un Rapport complet de l'état des Travaux, qui embrasserait non-seulement la condition des travaux et le coût probable des réparations et de l'entretien, mais aussi une estimation de la valeur des pouvoirs d'eau. Il est aussi d'opinion qu'il est d'une grande importance de s'assurer des vues du Gouvernement Impérial, relativement aux terrains actuellement occupés par l'Ordonnance à *Bytown* et ailleurs le long et près de la ligne du Canal. Dans le cas où le Canal serait abandonné, cette propriété ne serait guère d'utilité pour les fins Militaires, et son entretien ne ferait probablement que de créer de nouvelles Dépenses pour le Gouvernement Impérial. D'un autre côté, le transfert de cette propriété, qui est la seule partie productive des propriétés de l'Ordonnance à transférer à la Province, pourrait induire le Gouvernement Provincial à maintenir le Canal en bon état. Le Comité recommande respectueusement que les vues du Gouvernement de Sa Majesté, relativement à cette propriété, soient constatées, et qu'un Rapport soit fait par un Ingénieur compétent, nommé par Votre Excellence, sur tous les autres points concernant le Canal. En même temps, comme le Comité observe que le Gouvernement Impérial n'a voté aucun argent pour l'entretien du Canal après le 30 Septembre prochain, il recommande que des mesures soient prises pour le placer sous le contrôle du Département des Travaux Publics, jusqu'à ce que le Parlement Provincial ait l'opportunité de décider du meilleur mode à adopter à l'avenir pour cet important Ouvrage.

Certifié,

(Signé)

Wm. H. Lee, G. C. E.

Ordonné, Que le dit Message, et les Documents qui l'accompagnent, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour considérer certaines Résolutions au sujet des Salaires de certains Officiers de Justice ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et l'Honorable M. *LaTerrière* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre que les Maires des Cités et Villes du *Haut-Canada* soient élus par les Electeurs Municipaux, généralement, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

M. *Dixon* a proposé, secondé par M. *Burnham*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que les mots : "Lundi prochain," soient retranchés, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Chabot,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (l'Ironenac,)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hencks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Drummond. Pro.Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro.Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>	27. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mon genuais,</i>	<i>Sanborn,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Brown,</i>	<i>LeBouillier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	19. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre de ce jour en trois mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Congrégation des Catholiques de *Québec* parlant la Langue Anglaise, étant lu ;

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Brown* a propose, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	5. <i>White.</i>
<i>Fergusson,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gowin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mon genuais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Charveau, Sol.Gén.</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>

<i>Christie, (Gaspé),</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBouillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	41. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fortier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Créanciers des Officiers Publics, à saisir par voie de Saisie Arrêt, après Jugement, les Salaires et Emoluments des dits Officiers, en certains, cas étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Dumoulin*, M. *Christie*, de *Gaspé*, M. *Smith*, de *Frontenac*, l'Honorable M. *Chabot*, l'Honorable Procureur-Général *Richards*, l'Honorable Procureur-Général *Drummond* et M. *Stuart*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé : " Acte pour mieux régulariser le mode d'octroyer des Licences aux Aubergistes et Trafiquants de " Liqueurs Fortes dans le *Bas-Canada*, et pour réprimer plus efficacement " l'Intempérance," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour pouvoir à la formation de Compagnies " incorporées à fonds social pour approvisionner les Villes de Gaz et d'Eau," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 20. Après le mot " Aucune," insérez " Cité," et après le mot " Ville," insérez " Ou Village incorporé."

Page 1, ligne 30. Après " La" insérez " Cité," et après " Ville" insérez " Ou Village."

Page 1, ligne 32. Après " Maire" insérez " Ou Magistrat en Chef," après " Telle" insérez " Cité," et après " Ville" insérez " Ou Village."

Page 1, ligne 34. Retranchez " De Ville" et insérez " Municipal" et après " Telle" insérez " Cité," et après " Ville" insérez ou " Village."

Page 1, ligne 39. Après " Ville" insérez " Cité ou Village."

Page 2, ligne 18. Après " Compagnie" insérez " s'il s'agit de Cité."

Page 2, ligne 20. Retranchez " Cinquante" et insérez " Soixante quinze."

Page 2, ligne 21. Après " cent" insérez " Cinquante,"

Page 2, ligne 22. Après " Chacune" insérez : " Et, s'il s'agit de Villes et " Village, la somme de Cent cinquante louis, respectivement."

Page 2, ligne 44. Après " La," où ce mot ce rencontre pour la première fois insérez " Cité," et après " Ville," insérez " Ou Village."

Page 3, ligne. Après "Statué," insérez : "Que tout actionnaire sera tenu responsable envers les Gérants de toute telle Compagnie du paiement du montant entier souscrit, et"

Page 3, ligne 24. Retranchez depuis "Versements," jusqu'à "Que," dans la 25^{me} ligne.

Page 3, ligne 25. Retranchez depuis "Propos," jusqu'à "Si," dans la ligne 27, et insérez : "Pourvu qu'aucun versement n'excédera dix pour cent, et que pas moins de trois mois se soient écoulés entre les demandes de deux versements, etc."

Page 5, ligne 32. Après "La," au commencement de la ligne, insérez "Cité," et après "Ville," insérez, "Ou Village." Après "Susdit," insérez : "Il sera loisible aux dits Gérants de déclarer confisquées les Actions sur lesquelles les dits versements n'auront pas été payés. Pourvu toujours, que telle confiscation sera une décharge pour les possesseurs des Actions ainsi confisquées de toute responsabilité ultérieure soit envers la Compagnie soit envers une tierce-partie à l'égard des Actions ainsi confisquées ; mais les possesseurs d'Actions ainsi confisquées perdront toutes somme ou sommes quelconques qu'ils pourront avoir payées sur ou pour telles Actions et pas davantage. Pourvu toujours, et qu'il soit statué, que les dits Gérants pourront, s'ils le jugent à propos, poursuivre tous Actionnaires pour le montant des versement ou versements dus et non payés sur leurs Actions, au lieu de les confisquer, et si, au temps fixé pour le paiement d'un versement, un Actionnaire ne paie pas le montant du versement payable par lui, il sera tenu de payer l'intérêt au taux de six louis pour cent par année sur icelui, à compter du jour fixé pour le paiement d'icelui, et il pourra être poursuivi par les Gérants pour tel versement et l'intérêt sur icelui dans toute Cour de Loi ou d'Equité ayant juridiction compétente en cette Province, dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ou dans toutes autres Colonies de Sa Majesté et dépendances, ou ailleurs.

"Et qu'il soit statué, que dans toute telle poursuite ou action pour recouvrer toute somme due sur une Action, il ne sera pas nécessaire d'alléguer spécialement les faits, mais il suffira de déclarer que le Défendeur est le possesseur d'une ou plusieurs Actions, indiquant le nombre d'icelles, et qu'il est endetté en de somme d'argent à laquelle se monteront les arrérages de versements, par suite de quò la Compagnie a un droit d'action en vertu du présent Acte ; et à l'instruction de la cause il suffira de prouver les faits ainsi allégués dans la déclaration, et le témoignage d'un seul Témoin à l'égard de tous faits à prouver sera *primà facie* suffisant pour maintenir toute telle action sans la production d'aucune preuve écrite quelconque."

Page 3, ligne 47. Retranchez depuis "Payés," jusqu'à "Et," dans la ligne 49.

Page 4, ligne 2. Retranchez depuis "Corporation," jusqu'à "Et," dans la ligne 46 de la même page.

Page 5, lignes 27 et 28. Retranchez depuis le mot "Excédant," jusqu'au mot "Et," dans la ligne 48 de la même page.

Page 6, ligne 36. Après "La," où ce mot se rencontre pour la première fois, insérez : "Cité," et après "Ville," insérez, "Ou Village."

Page 7, ligne 1. Retranchez depuis "Sera," jusqu'à "Et," dans la seconde ligne, et insérez : "Passible d'une Amende de £10 plus ou moins, à la discrétion des dits Gérants."

Page 7, ligne 39. Après "Maire," insérez : "Ou Magistrat-en-Chef."

Page 8, ligne 1. Retranchez depuis "Chemins," jusqu'à "Qu'elle," et insérez : "Des dites Municipalités."

Page 8, ligne 37. Après "Aucunement," insérez la Clause suivante :—

“ Pourvu toujours, et qu’il soit statué, qu’aucune Compagnie à être formée en vertu du présent Acte ne commencera aucun des travaux projetés jusqu’à ce que la situation des travaux ait été approuvée par le Conseil de la Municipalité dans laquelle ils sont situés, et aucune telle Compagnie ne brisera ou n’empêchera de construire aucun Chemin public ou Grand Chemin, rue ou quarré ou aucune autre propriété publique ou ne fera rien relativement à iceux sans avoir obtenu au préalable le consentement du Conseil Municipal de la Municipalité dans laquelle tel Grand Chemin public ou autre propriété publique est situé, et toute telle Compagnie sera, quant à tous tels Grands Chemins publics ou autres propriétés publiques comme susdit, sujette à tous réglemens qui seront établis par tous Statut ou Statuts de telle Municipalité.”

Page 9, ligne 24. Retranchez depuis “ Paix,” jusqu’à “ Où,” et insérez : “ Ou toute autre personne autorisée à agir en cette qualité dans la localité.”

Page 14, ligne 4. Après “ Mentionné,” insérez les deux Clauses suivantes :—
 “ Et qu’il soit statué, qu’il sera loisible à la Compagnie, soit en cette Province soit hors d’icelle, d’emprunter à tel taux d’intérêt que le Président et les Directeurs de la dite Compagnie jugeront nécessaire, pourvu que la somme ainsi empruntée n’excédera pas la somme de £10,000, cours d’*Halifax*, pour des Usines à Gaz, et pareille somme pour des Aqueducs, pour toute Ville ou Village incorporé,—ou la somme de £25,000 pour toute Cité, soit pour des Usines à Gaz, soit pour des Aqueducs, comme susdit : Et pourvu aussi, que pour assurer le remboursement de l’argent ainsi emprunté et de l’intérêt sur icelui, il sera loisible à la dite Compagnie ou au Président d’icelle, du consentement de la majorité des dits Directeurs, d’affecter, hypothéquer et transporter les immeubles, Usines à Gaz et Aqueducs, taux, rentes et revenus de la dite Compagnie et les versements à l’avenir par les Actionnaires, et que tous Bons, Débentures ou Effets publics à être donnés pourront être faits payables au porteur ou transférables par endossement ou autrement, selon que les Directeurs le jugeront à propos : Pourvu aussi, qu’aucun tel Bon ou Débenture ne sera fait ou donné pour une moindre somme que Cinquante louis.

“ Et qu’il soit statué, Que les dits Bons, Débentures, versements futurs ou autres effets publics ainsi accordés et donnés en garantie pour l’argent emprunté seront équitablement et proportionnellement liquidés et payés à même le Fonds ou les Recettes de la dite Compagnie sans préférence donnée à aucune des dites garanties l’une sur l’autre. Pourvu toujours, qu’aucuns tels Bons, Débentures ou autres Effets publics ainsi donnés en garantie n’empêcheront les Directeurs de la dite Compagnie de recevoir tels versements futurs et les employer aux fins de la dite Compagnie tant que l’argent dû sur tels Bons et Débentures n’excédera pas le montant de tous les versements qui resteront à payer.”

Page 11, ligne 23. Après “ Compagnie” insérez : “ Pourvu que tels Bons, Lettres de Change ou Débentures n’excéderont pas le montant que les dites Compagnies sont par le présent Acte autorisées à emprunter.”

Page 11, ligne 29. Retranchez depuis “ Devant,” jusqu’à “ Un,” dans la ligne 30, et ajoutez, après “ Paix,” dans la même ligne 30 : “ Ou toute autre personne autorisée à agir en cette qualité pour le,” après avoir retranché le mot “ Du ” qui se trouve entre “ Paix ” et “ Comté.”

Page 11, ligne 46. Après “ Paix ” insérez “ Ou toute autre personne autorisée à agir en cette qualité.”

Page 12, ligne 2. Après “ La,” où ce mot se rencontre pour la première fois, insérez “ Cité ” et après “ Ville ” insérez “ Ou Village.”

Page 12, ligne 5. Retranchez depuis “ Pourra,” jusqu’à “ Et ” dans la ligne

47, et insérez : “ Nommer une personne non intéressée, et les propriétaire ou propriétaires de la terre ainsi prise ou endommagée pourront nommer une autre personne non intéressée, lesquelles deux personnes ainsi nommées en nommeront une troisième, et il sera loisible aux dites trois personnes (et elles en sont par le présent requises,) d’agir comme Arbitres dans telle affaire en litige entre la dite Compagnie et les dits propriétaire ou propriétaires de telle terre ; et il sera du devoir des dits Arbitres d’examiner tous témoins et de leur administrer tous les serments ou déclarations nécessaires, et les dits Arbitres, ou la majorité d’entre eux, fixeront, détermineront et adjugeront les somme ou sommes d’argent respectivement, qui devront être payées par les propriétaire ou propriétaires de telle terre ainsi prise ou endommagée par la dite Compagnie ; et les somme ou sommes ainsi adjugées seront payées dans les trois mois qui suivront la date de telle sentence, et à défaut de tel paiement le propriétaire pourra reprendre possession de sa terre avec tous les droits y attachés ; et dans le cas où, soit la Compagnie, soit les propriétaires de telle propriété, ne nommeraient point un Arbitre après huit jours d’avis, par l’une des dites parties à l’autre, ou que les dits deux Arbitres n’en nommerait pas un troisième, il sera loisible au Juge de la Cour de Comté dans lequel la dite propriété pourra être située, de nommer un Arbitre à leur place, et la décision des dits Arbitres ou de la majorité d’entre eux sera obligatoire pour toutes les parties intéressées.

“ Et qu’il soit statué, Que rien de contenu dans le présent Acte ne s’étendra de manière à autoriser aucune telle Compagnie ou aucune personne agissant sous l’autorité d’icelui, à prendre, employer ou endommager, pour les fins de la dite Compagnie, aucune maison ou autre bâtiment, ou aucune terre employée ou mise à part comme jardin, verger, cour, parc, enclos pour les cerfs et les daims, plantation, lieu de promenade complanté d’arbres, ou avenue conduisant à une maison ou pépinière, ni à prendre de la propriété d’aucune personne aucune eau déjà appropriée ou nécessaire pour ses usages domestiques, sans avoir au préalable obtenu le consentement par écrit du propriétaire ou des propriétaires d’iceux.”

Page 12, ligne 54. Après “Construction” insérez la Clause suivante :—

“ Et qu’il soit statué, Que rien de contenu au présent Acte ne sera interprété de manière à autoriser aucune Compagnie à être établie en vertu d’icelui à enfreindre aucuns privilèges exclusifs qui pourront avoir été accordés à aucune Compagnie.”

Dans le Préambule.

Page 1, ligne 6. Après “Approvisionner,” insérez “Cités,” et après “Villes,” insérez “ Et Villages Incorporés.”

Dans le Titre.

Ligne 2. Après “Approvisionner” insérez “Cités,” et après “Villes” insérez “ Et Villages.”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour exempter certains Vaisseaux du droit imposé par l’Acte pour pourvoir au traitement Médical des Marins Malades ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. Terrill a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Terrill a fait rapport du Bill en conséquence ; et l’Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre à la Ville de *Ste. Catherine* d'emprunter de l'argent sur le crédit du Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal du *Haut-Canada*, pour éclairer cette Ville au Gaz, et pour d'autres fins, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour permettre l'exhumation en certains cas, et pour d'autres fins y mentionnées," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour protéger les Possesseurs de Moulins contre les Actions vexatoires, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prolonger le délai pour compléter les travaux d'amélioration de la Rivière *Du Chêne*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre d'emprunter de l'Argent à huit pour cent dans certains cas, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger la Loi *Ede*, étant lu ;

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Jobin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Héncks* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>Héncks</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Varin</i> ,
<i>Fergusson</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Rolph</i> ;	<i>White</i> ,
<i>Fournier</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Rose</i> ,	13. <i>Wright</i> (d. Est York)
<i>Hartman</i> ,			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Dubord</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Gamble</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Smith</i> , (<i>Frontenac</i> .)
<i>Cauchon</i> ,	<i>Jobin</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Robinson</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Gaspé</i> .)	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Shaw</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Sherwood</i> ,	24. <i>Varin</i> .

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Stuart*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Polette*, M. *Sicotte* et M. *Terrill*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Brown a proposé, secondé par *M. Mackenzie*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	15. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Morin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

CONTRE.
Messieurs.

<i>Badgley,</i>	<i>Gowin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>	26. <i>White.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Murney,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, "un Presbytère et une Ecole," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : "Acte pour amender l'Acte "du *Haut-Canada*, qui incorpore la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*," auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie des Forges de *St. Maurice*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, qui incorpore la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*," a été lu la première fois.

Sur motion de *M. Murney*, secondé par l'Honorable *M. Robinson*, Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes, sous les nom et raison de Compagnie des Forges de *Saint Maurice*," a été lu la première fois.

Sur motion de *M. Stuart*, secondé par *M. Patrick*, Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser le transport, par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse de *St. Hyacinthe*, des Biens et Effets, Bâtisses et Immeubles destinés au Culte, et pour d'autres fins y mentionnées; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; et *M. Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.			
Messieurs			
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Rolph,</i>	7. <i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Dizon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>White,</i>	
CONTRE.			
Messieurs			
<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith,</i> (Frontenac.)
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>	26. <i>Valois.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise,

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Rapport définitif du Comité Spécial nommé pour reviser les Règles de cette Chambre, et pour examiner et trouver les moyens propres à hâter l'expédition des affaires ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait révisé et amendé les Règles et Ordres Permanents de cette Chambre.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a, en conséquence, fait rapport des Règles et Ordres Permanents, tels que révisés et amendés ; lesquels ont été lus comme suit :—

RÈGLES DE LA CHAMBRE.

RÉUNIONS ET AJOURNEMENTS DE LA CHAMBRE.

1. Que cette Chambre s'assemblera à trois heures de l'après-midi ; et si à trois heures il n'y a pas de *Quorum*, M. l'Orateur prendra le Fauteuil et ajournera ; mais lorsque la Chambre s'ajournera un Vendredi, elle demeurera ajournée jusqu'au Lundi suivant.

2. Que lorsque la Chambre s'ajournera, les Membres garderont leurs sièges jusqu'à ce que l'Orateur laisse le Fauteuil.

3. Que chaque fois que l'Orateur sera obligé d'ajourner la Chambre faute d'un *Quorum*, l'heure de l'ajournement et les noms des Membres alors présents seront inscrits dans le Journal.

QUORUM.

4. Qu'aussitôt qu'il paraîtra y avoir un *Quorum*, l'Orateur prendra le Fauteuil, et les Membres seront appelés à l'ordre.

5. Que l'Orateur prendra toujours le Fauteuil, quand l'Huissier de la Verge Noire sera à la porte, quelque soit le nombre des Membres alors présents.

ORATEUR.

6. Que l'Orateur maintiendra l'Ordre et le Décorum, et décidera les Questions d'Ordre ; mais il pourra y avoir appel à la Chambre de sa décision.

7. Que l'Orateur ne prendra part à aucun des Débats, ni ne votera dans aucun cas, à moins que les voix ne soient également partagées.—Il pourra donner les motifs de son vote. Il restera découvert en adressant la parole à la Chambre.

8. Que si l'Orateur est sommé d'expliquer un point d'ordre ou de pratique, il devra indiquer la Règle qui s'applique au cas en litige, sans argument ni commentaire.

MEMBRES.

9. Que chaque Membre, avant de parler, se lèvera de son siège, et s'adressera découvert à l'Orateur.

10. Que si deux ou plusieurs Membres se lèvent à la fois, l'Orateur nommera le Membre qui doit parler le premier ; et si l'autre Membre ou les autres Membres ne sont pas satisfaits de la décision de l'Orateur, ils pourront en appeler à la Chambre, en demandant : “ Quel Membre s'est levé le premier ? ”

11. Que tout Membre qui sera présent lorsqu'une Question sera mise aux voix, donnera son vote sur icelle, à moins qu'il n'en soit exempté par la Chambre, ou qu'il ne soit personnellement intéressé dans la Question ; pourvu que cet intérêt se résolve en un profit pécuniaire personnel et qui soit particulier au Membre, et non pas un intérêt général dans la Question ; et dans ce cas, il ne votera pas.

12. Que lorsqu'il sera présenté à la Chambre une Pétition tendant à incorporer aucun nombre de personnes, pour faire aucun commerce ou trafic, tels Membres de cette Chambre qui seront pour être incorporées en conséquence de telle Pétition pour faire tel commerce ou trafic, sont personnellement intéressés dans toutes les Questions qui pourront s'élever sur telle Pétition, et dans toutes délibérations ultérieures qui pourront avoir lieu sur icelle.

13. Que lorsque l'Orateur mettra une Question aux voix, aucun Membre ne traversera la Chambre, ni n'en sortira ; et si un Membre parle, aucun autre Membre ne devra l'interrompre, excepté pour l'appeler à l'Ordre, ni passer entre le Membre parlant et le Fauteuil de l'Orateur.

14. Que tout Membre appelé à l'Ordre s'asseyera, à moins qu'il ne lui soit permis de s'expliquer ; et la Chambre, si on en appelle à sa décision, décidera la difficulté, mais sans débat : Et s'il n'y a pas d'appel à la Chambre, la décision de l'Orateur fera foi.

15. Que tout Membre ne devra parler qu'avec respect de la Reine ou des membres de la Famille Royale, ou de la Personne chargée de l'administration du Gouvernement de cette Province ; qu'il ne se servira pas d'un langage grossier ou insultant contre les délibérations de la Chambre, ou vis-à-vis aucun Membre en particulier ; et qu'il s'en tiendra à la Question en discussion.

16. Que tout Membre pourra, de droit, exiger que la Question ou Motion sur le tapis soit lue pour son information, en tout temps lors du débat, mais non de manière à interrompre un Membre qui parle.

17. Qu'aucun Membre ne parlera plus d'une fois sur la même Question, sans la permission de la Chambre, si ce n'est pour expliquer une partie essentielle de son discours qui aurait été mal interprétée ; mais dans ce cas, il n'introduira aucune nouvelle matière.

18. Qu'aucun Membre ne parlera plus d'une fois sans la permission de la Chambre, lorsque la Question préalable sera posée.

19. Que tout Membre pourra, en tout temps, demander à la Chambre que les étrangers se retirent ; et l'Orateur donnera immédiatement ordre au Sergent-d'Armes d'exécuter cet ordre, sans débat.

20. Qu'aucun Membre, pendant la Session, ne pourra s'absenter pour plus d'une séance à la fois, sans une permission expresse de la Chambre.

21. Que cette Chambre n'accordera aucun congé d'absence à aucun Membre,

(à moins qu'il n'y ait quarante-trois Membres présents en Ville) excepté pour affaires urgentes et accidentelles spécialement exposées à cette Chambre.

CONSEIL LÉGISLATIF.

22. Que le Maître en Chancellerie, qui assiste au Conseil Législatif, soit reçu en qualité de son Messager à la table du Greffier, les Membres siégeant, où il remettra le Message dont il est chargé de la part du Conseil Législatif.

23. Que tous les Messages de cette Chambre à l'Honorable Conseil Législatif, soient envoyés par un Membre de cette Chambre.

24. Que lorsque cette Chambre jugera nécessaire de demander une Conférence avec le Conseil Législatif, les raisons à être données par cette Chambre, sur l'objet de la Conférence, seront déduites et passées par la Chambre avant qu'il soit nommé un Messager pour faire la dite demande.

25. Que les Messages de l'Honorable Conseil Législatif seront reçus dans cette Chambre, aussitôt qu'ils auront été annoncés par le Sergent-d'Armes.

26. Que les Conseillers Législatifs qui désireront entendre les débats, pourront avoir des sièges en dehors de la Barre, dans un endroit destiné à cette fin ; et devront se retirer quand on fera vider la Chambre.

ÉTRANGERS.

27. Que les Etrangers admis dans la Chambre pendant les Séances, qui feront du bruit ou se conduiront irrégulièrement, seront commis à la garde du Sergent-d'Armes, pour subir le jugement de cette Chambre.

JOURNAUX.

28. Qu'une copie des Journaux de cette Chambre soit délivrée à Son Excellence le Gouverneur, chaque jour, certifiée par le Greffier.

29. Que cette Chambre consent à ce que le Conseil Législatif puisse faire des recherches dans les Journaux de cette Chambre, en la même manière que cette Chambre pourrait, suivant l'usage Parlementaire, faire compiler les Journaux du Conseil Législatif.

RÈGLES DE LA CHAMBRE.

30. Que les Règles de la Chambre seront observées dans les Comités de toute la Chambre, en autant qu'elles seront applicables, excepté la Règle qui limite le nombre de fois qu'on a droit de parler.

31. Que dans tous les cas imprévus, on aura recours aux Règles, Usages et Formes Parlementaires ; lesquels seront suivis jusqu'à ce que cette Chambre juge à propos de faire une Règle applicable à tels cas imprévus.

DIVISION DE LA CHAMBRE.

32. Que sur une Division dans la Chambre, les noms de ceux qui voteront pour ou contre la Question, seront entrés dans les Minutes, si deux Membres le requièrent.

MOTIONS ET QUESTIONS.

33. Qu'une motion pour ajourner sera toujours d'ordre.

34. Qu'une motion pour que le Président laisse le Fauteuil sera toujours d'ordre, et devra être décidée avant toute autre motion.

35. Qu'aucune motion pour permission d'introduire aucun Bill, Résolution ou Adresse, ou pour la nomination d'aucun Comité, ne pourra être faite qu'au moins deux jours après qu'avis en aura été donné,—et tous tels avis devront être mis sur la Table avant cinq heures et être imprimés dans les Délibérations du jour.

36. Qu'aucune motion ne sera débattue ou posée, à moins qu'elle ne soit écrite et secondée. Et quand une motion sera secondée, elle sera lue en Anglais et en Français par l'Orateur, s'il possède ces deux langues ; sinon, l'Orateur

donnera lecture dans celle de ces deux langues qui lui sera la plus familière ; et la lecture en l'autre langue sera faite par le Greffier à la table, ou par son Député, avant d'être débattue.

37. Qu'après qu'une motion aura été lue par l'Orateur, elle sera censée être en la possession de la Chambre ; elle pourra néanmoins être en tout temps retirée, par permission de la Chambre, avant d'être décidée ou amendée.

38. Quand une Question est en débat, aucune motion ne devra être reçue, à moins qu'elle ne soit pour l'amender, la renvoyer à un Comité, l'ajourner à un certain jour, ou pour la Question Préalable, ou pour ajourner.

39. Que la Question Préalable, jusqu'à ce qu'elle soit décidée, excluera tout amendement à la Question principale, et devra être dans les mots suivants : "La Question principale sera-t-elle maintenant mise aux voix ?"

40. Qu'une motion pour renvoyer une Question à un Comité, jusqu'à ce qu'elle soit décidée, excluera toute motion d'amendement à la Question principale.

41. Que toutes Questions, soit en Comité soit dans la Chambre, seront mises dans l'ordre où elles auront été proposées.

42. Qu'aucune motion, précédée d'une préface ou préambule, ne sera admise dans cette Chambre.

43. Que toute motion, lorsqu'elle sera secondée, devra être reçue et lue par l'Orateur, excepté dans les cas prévus par les Règles de la Chambre.

44. Qu'il sera du devoir de l'Orateur, lorsqu'il croira qu'une motion par lui reçue et lue peut être contraire aux Règles ou Privilèges de cette Chambre, de l'en avertir aussitôt, avant que la Question soit mise aux voix sur telle motion, et de citer la Règle applicable au cas.

AIDES ET SUBSIDES.

45. Que si aucune motion est faite dans la Chambre pour aucune Aide Publique, Subside, Impôt ou Charge sur le Peuple, la considération ou débat de telle motion ne devra pas se faire tout de suite, mais sera ajourné jusqu'à tel jour subséquent que la Chambre jugera à propos de fixer, et alors l'objet sera renvoyé à un Comité Général de la Chambre ; et le rapport de son opinion sera fait avant qu'aucune Résolution ou Vote ne soit adopté sur l'objet en question.

46. Que toutes Aides et tous Subsidés accordés à Sa Majesté par la Législature du *Canada*, sont le seul Don de l'Assemblée de cette Province ; et que tous Bills pour accorder telles Aides et tels Subsidés doivent originer dans l'Assemblée, parce que c'est le droit incontestable de l'Assemblée de diriger, limiter et fixer dans chacun de ces Bills les fins, objets, considérations, conditions, limitations de tels dons, lesquels ne peuvent être altérés par le Conseil Législatif.

47. Qu'afin d'accélérer les affaires de la Législature, la Chambre ne doit pas insister sur le privilège réclamé et exercé par elle, en rejetant les Bills venant du Conseil Législatif, par la raison qu'ils imposent des peines pécuniaires ; et en rejetant des Amendements faits par les Conseil Législatif, parce qu'ils introduisent ou altèrent les pénalités pécuniaires imposées par les Bills qui lui sont envoyés par la Cnambre ; pourvu que toutes telles pénalités imposées par iceux soient seulement pour punir ou prévenir les crimes et offenses, et qu'elles ne tendent pas à imposer une charge au Sujet, soit comme Aides et Subsidés accordés à Sa Majesté, ou pour aucunes fins générales ou spéciales, au moyen de Droits, Péages, Cotisations ou autrement.

BILLS PUBLICS.

48. Que tout Bill Public sera introduit par une motion, demandant la permission d'introduire tel Bill, dont le Titre sera spécifié dans la motion ; ou par une motion afin de nommer un Comité pour le préparer et le soumettre à la Chambre ; ou par un ordre de la Chambre sur le Rapport d'un Comité.

49. Qu'aucun Bill ne sera renvoyé à un Comité ni amendé, avant qu'il ait été lu deux fois.

50. Que tout Amendement devra être rapporté à la Chambre par le Président à sa place. Après le rapport, le Bill sera de nouveau sujet aux débats et Amendements dans la Chambre, avant que la Question pour fixer le jour de la troisième lecture soit proposée.

51. Que tout Bill subira trois différentes lectures, chacune à différents jours, avant qu'il soit passé, excepté dans les occasions urgentes et extraordinaires ; et dans ce cas, il pourra être lu deux ou trois fois le même jour.

52. Que quand un Bill est lu dans la Chambre, le Greffier devra en certifier la lecture et la date sur le dossier.

53. Que les Bills renvoyés à un Comité de toute la Chambre seront premièrement lus en entier par le Greffier, puis par le Président, et ensuite discutés Clause par Clause ; le Préambule et le Titre seront considérés en dernier lieu.

54. Que quand un Bill est passé par la Chambre, le Greffier devra le certifier et mettre la date au bas du Bill.

55. Qu'on procédera de la même manière, tant pour les Bills qui auront pris leur origine et été passés dans le Conseil Législatif, que pour ceux qui auront pris leur origine dans cette Chambre.

56. Qu'il sera du devoir du Greffier en Loi de cette Chambre de réviser tous les Bills Publics, après la première lecture ; après avoir fait telle révision, il y mettra les initiales de son nom, et certifiera en encre rouge, au dossier des dits Bills, qu'ils sont corrects ; et le dit Greffier en Loi sera responsable de la due exécution de tel devoir en obéissance à cette Résolution ; et que dans tous les progrès subséquents de tels Bills, le dit Greffier en Loi sera aussi responsable de leur exactitude, dans le cas où des Amendements y auraient été faits ; et que le dit Greffier en Loi fera un sommaire (*breuiat*,) de chaque tel Bill avant la seconde lecture.

57. Que tous les Bills Publics et Privés, Sommaires et Abréviations d'iceux, soient imprimés avant la seconde lecture, dans les langues Anglaise et Française, en nombre égal (à moins que dans certains cas la Chambre n'en exempte l'impression,) à l'exception des Bills qui n'ont rapport qu'au *Haut-Canada*, qui seront imprimés en Anglais seulement, à moins que demande du contraire ne soit faite par un Membre,—et également, quant à certains Bills pour continuer des Actes, ou autres Bills courts n'introduisant aucune innovation importante, dont l'impression pourra être exemptée par l'Orateur.

BILLS PRIVÉS.

58. Qu'à l'avenir la Chambre ne recevra aucune pétition pour un Bill Privé ou Local après les quinze premiers jours de chaque Session, à moins que le Pétitionnaire n'ait auparavant demandé, après avoir donné avis, la permission de présenter la dite pétition, et obtenu de la Chambre la permission de le faire.

59. Qu'à l'avenir cette Chambre ne recevra aucun Bill Privé ou Local, excepté dans les premières quatre semaines de chaque Session.

60. Que cette Chambre ne recevra aucun Rapport de Comité Permanent ou Spécial sur aucun Bill Privé ou Local, excepté dans les premières six semaines de chaque Session.

61. Que le Greffier de cette Chambre publiera, dans les trois mois qui suivront la clôture de chaque Session, dans la *Gazette Officielle*, la 62^{me}, la 63^{me} et la 64^{me} Règles,—et dans d'autres papiers nouvelles (Anglais et Français) il en publiera la substance ;—et il annoncera aussi, immédiatement après l'émanation de la Proclamation convoquant le Parlement Provincial pour l'expédition des affaires, dans la *Gazette Officielle*, et autres papiers-nouvelles publiés en cette Province dans la langue Anglaise et la langue Française, jusqu'à l'ouverture du

Parlement, le jour auquel expirera le temps limité pour recevoir les pétitions demandant les Bills Privés, suivant les Règles de cette Chambre; et le dit Greffier annoncera aussi, par avis affiché dans les Chambres des Comités Spéciaux, et dans le Vestibule de la Chambre, vers le premier jour de chaque Session, les jours auxquels, suivant les Règles de cette Chambre, le temps expirera pour recevoir les pétitions demandant des Bills Privés, les Rapports sur ces Pétitions, et les Rapports sur les Bills basés sur ces Pétitions.

62. Que tout demande pour un Bill Privé ou Local, pour l'érection d'un Pont, la construction d'un Chemin de Fer, d'un Chemin à Barrières ou d'une Ligne de Télégraphe; la construction ou l'amélioration d'un Havre, Canal, Ecluse, Chaussée ou Glissoire, ou autre travaux semblables; le droit de Traverse, la construction de travaux pour fournir le Gaz ou l'Eau; ou pour l'incorporation d'aucune Profession ou Négoce particulier, ou d'aucune Compagnie de Banque ou autre Compagnie Commerciale, ou Compagnie de Cimetière; l'incorporation d'une Ville ou Cité; le prélèvement de toute Cotisation locale; la division de tout Comté ou Township; la translation du chef-lieu d'un Comté, ou des bureaux locaux; l'administration d'une Commune; le ré-arpentage de tout Township, Ligne ou Concession; ou pour octroyer à tout individu ou individus aucuns droits ou privilèges exclusifs quelconques, ou pour faire aucune chose dont l'opération affecterait les droits ou la propriété d'autres parties; ou pour faire aucun Amendement de la même nature dans aucun Acte antérieur,—exigera la publication de l'avis suivant, savoir :—

Dans le *Haut-Canada*—Un avis sera inséré dans un papier-nouvelle publié dans le Comté, ou Union de Comté intéressé.

Dans le *Bas-Canada*—Un avis inséré dans un papier-nouvelle en langue Anglaise, et dans un papier-nouvelle en langue Française, dans le District intéressé, ou dans les deux Langues, s'il n'y a qu'un papier-nouvelle; ou s'il n'y a pas de papier publié dans ce District, alors (dans les deux langues) dans un papier publié dans un District adjacent, ainsi que dans la *Gazette Officielle*.

Des dits avis seront continués, dans chaque cas, pour une période d'au moins deux mois, durant l'intervalle du temps qui s'écoulera entre la fin de la Session précédente et la considération de la Pétition. Pourvu que si la demande est de nature à ne pas affecter aucune localité en particulier, l'avis pourra être publié dans la *Gazette Officielle*.

63. Qu'avant de présenter à cette Chambre aucune Pétition pour obtenir la permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont de péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de demander un tel Bill, en donnant l'avis ordonné par la Règle 62^{me}, donneront aussi, en même temps et de la même manière, un avis par écrit indiquant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des arches, l'espace entre les culées ou pilliers pour le passage des radeaux et bâtiments, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un pont-levis ou non, et les dimensions de tel pont-levis.

64. Que les parties publiant l'avis de la demande projetée de Bills Privés, en vertu de la 62^{me} Règle, devront transmettre (aussitôt possible après la publication du dit avis) à l'adresse du "Bureau des Bill Privés, Assemblée Législative," une copie du papier-nouvelle du lieu contenant la première insertion du dit avis (ou un certificat de l'insertion d'icelui par le propriétaire du dit papier-nouvelle) et aussi, après la présentation de la Pétition, une copie du papier-nouvelle contenant la dernière insertion du dit avis ou un certificat d'icelui.

65. Que les Bills d'une nature privée seront introduits sur une Pétition qui sera présentée par un Membre, et secondée.

66. Que lorsqu'aucun Bill sera présenté à la Chambre pour confirmer des Lettres Patentes, une vraie copie des dites lettres patentes sera annexée au dit Bill.

67. Que les frais et dépenses encourus par Bills Privés qui accordent des privilèges ou avantages exclusifs, soit pour la construction d'un Pont, d'un Chemin de Fer, d'un Chemin à Barrières, d'une Ligne de Télégraphe, d'un Havre, Canal, Ecluse, Glissoire, Chaussée ou autres travaux semblables, ou pour l'incorporation de Compagnies de Banque ou de Commerce, Compagnies de Cimetières ou Compagnies pour la construction d'Usines à Gaz ou d'Acqueducs, ou pour autres objet de profits ou avantages individuels ou privés; ou pour amender et étendre aucun Acte antérieur, de manière à conférer des pouvoirs additionnels, ne devraient point être payés par le Public; et que pour subvenir aux frais d'iceux, les parties demandant à obtenir aucun dit Bill seront obligées de payer, dans le Bureau des Bills Privés, la somme de £15, immédiatement après la seconde lecture du dit Bill; et tous tels Bills seront préparés dans les langues Anglaises et Françaises, par les parties qui les demanderont, et imprimés par la personne qui aura entrepris l'impression des Bills de la Chambre; et 250 exemplaires d'iceux, en Anglais, seront avant la seconde lecture, déposés dans le Bureau des Bills Privés, ainsi que 150 exemplaires, en Français, de tels Bills qui auront rapport au *Bas-Canada*; et aucun tel Bill ne sera lu une troisième fois, à moins que l'Imprimeur de la Reine n'ait transmis au Greffier, un certifiat que les frais de 150 exemplaires de l'Acte, dans chaque langue pour le Gouvernement, lui ont été payés.

68. Que tout Bill Privé, après avoir été lu pour la seconde fois, sera renvoyé au Comité Permanent des Bills Privés, si un tel Comité a été nommé, ou à quelque autre Comité Permanent de même nature.

69. Que lorsqu'aucune Pétition ou Bill présenté à la Chambre aura été renvoyé à un Comité pour en examiner le sujet et en faire à la Chambre le rapport qui lui paraîtra convenable, la Chambre n'admettra aucun des Pétitionnaires à être entendus par eux ou leur Conseil contre telle Pétition ou Bill, jusqu'à ce qu'il ait été d'abord fait rapport du sujet à la Chambre.

70. Que toutes personnes dont l'intérêt ou la propriété peut être affecté par aucun Bill Privé, comparaitront en personnes, quand elles en seront requises, devant le Comité, pour donner leur consentement; et si elles ne peuvent comparaître personnellement, elles pourront envoyer leur consentement par écrit, qui sera prouvé devant le Comité par un ou plusieurs témoins; et, dans chaque cas, le Comité, dans aucun Bill incorporant une Compagnie, demandera la preuve que les personnes dont les noms paraissent dans le Bill comme formant la dite Compagnie sont majeures, et en position à atteindre l'objet que le dit Bill a en vue, et ont personnellement consenti à être ainsi incorporées.

71. Qu'aucun Comité sur aucun Bill Privé basé sur une Pétition, dont avis est requis par la 62^{me} Règle, ne siégera sur le dit Bill, s'il n'en donne d'abord avis une semaine avant le jour de la séance, lequel avis sera affiché dans le Vestibule.

72. Que le Comité auquel un Bill Privé aura été renvoyé, rapportera le Bill à la Chambre, soit que le dit Comité ait ou n'ait pas été d'accord sur le Préambule, ou passé les diverses Clauses ou aucune d'elles; et lorsqu'il aura été fait des changements dans le Préambule du dit Bill, les dits changements, avec les motifs qui les auront fait introduire, seront spécialement mentionnés dans le Rapport.

73. Que lorsque le Comité sur un Bill Privé fera rapport à la Chambre que le Préambule du dit Bill n'a pas été prouvé à sa satisfaction, il énoncera aussi les motifs sur lesquels il s'est appuyé pour en venir à une telle décision.

74. Qu'un Bill rempli et contenant les Amendements qu'on propose de soumettre au Comité sur le Bill soit déposé dans le Bureau des Bills Privés un jour entier avant que le Comité ne s'assemble pour considérer le dit Bill.

75. Que le Président du Comité signera de son nom en toutes lettres une copie imprimée du Bill sur lequel les Amendements seront écrits d'une manière lisible, et signera également de ses initiales les divers Amendements faits et les clauses ajoutées en Comité ; et une autre copie du Bill, avec les Amendements écrits sur icelle, sera préparée par le Greffier du Comité et transmise au Bureau des Bills Privés, ou annexée au Rapport.

76. Que tout Bill Privé ou Local rapporté du Conseil Législatif, amendé, tel Amendement ou Amendements n'étant pas d'une nature technique, sera, avant d'être lu une seconde fois, à l'un ou plus (suivant le cas) des Comités Permanents ou Spéciaux auxquels le dit Bill, ou la Pétition sur laquelle il est fondé, a été en premier lieu renvoyé.

77. Que sauf dans les cas d'urgence, ou de nécessité absolue, il ne sera fait aucune motion pour mettre de côté aucun Ordre Permanent ou Sessionnel de la Chambre au sujet des Bills Privés, sans qu'il en ait été donné avis.

78. Qu'un Livre qui sera appelé le "Registre des Bills Privés," sera tenu dans une chambre qui sera appelé le "Bureau des Bills Privés;" et que le Greffier nommé pour remplir les devoirs de cette charge sera tenu d'entrer dans le dit Livre le nom, la qualité, le lieu de la résidence des parties qui demandent le Bill, ou de leur agent, et toutes procédures sur icelui depuis que la Pétition a été présentée jusqu'à ce que le Bill ait été passé ; et telle entrée indiquera brièvement chaque délibération prise en Chambre ou dans le Comité auquel le Bill ou la pétition sera référé, et le jour où le Comité doit siéger. Le dit Livre sera ouvert tous les jours à l'inspection du public durant les heures d'office.

79. Que le Greffier du Bureau des Bills Privés préparera, tous les jours, des listes de tous les Bills Privés et des Pétitions pour obtenir des Bills Privés, sur lesquels tout Comité doit siéger, indiquant le temps où le dit Comité doit s'assembler, et la Chambre où il doit siéger ; et les dites listes seront affichées dans le Vestibule.

PÉTITIONS.

80. Que les Pétitions, Mémoires et autres Documents adressés à la Chambre, seront présentés par un Membre à sa place, lequel sera tenu responsable, s'ils contiennent aucune chose inconvenante ou impertinente.

DOCUMENTS MIS DEVANT LA CHAMBRE.

81. Que tous Documents mis devant la Chambre, ou renvoyés aux Comités pour leur considération, doivent être, de droit, lus une fois par le Greffier ou le Président à la table ; mais une fois lus à la Chambre ou dans un Comité, alors, comme tout autre Papier qui appartient à la Chambre, il faut une motion pour en avoir lecture ; et si on y objecte, on prendra l'opinion de la Chambre ou du Comité.

COMITÉS.

82. Que lors de la formation d'un Comité de toute la Chambre, l'Orateur quittera le Fauteuil, et un Président sera nommé pour présider au Comité, et il aura la même autorité au Fauteuil du Comité que l'Orateur au Fauteuil de la Chambre ; et dans tout autre Comité, le Président aura la même autorité.

83. Que la manière de nommer un Comité Spécial sera, premièrement, de déterminer le nombre dont il consistera, ensuite chaque Membre en proposera un, dont le nom sera pris par écrit par le Greffier ; ceux qui auront le plus de voix seront pris successivement jusqu'à ce que le nombre ait été complété ; et s'il s'élève aucune difficulté sur ce que deux Membres ou plus auraient un nombre égal de voix, l'opinion de la Chambre sera prise quant à la préférence ; mais il sera toujours entendu qu'aucun Membre qui se sera déclaré ou aura demandé une division contre le corps ou la substance du Bill, motion ou matière à renvoyer au Comité, lors d'une lecture d'icelui, ne sera pas nommé pour faire

partie du Comité sur un tel Bill, motion ou matière ; ou le moteur soumettra les noms des Membres qui devront former le Comité, et si deux Membres n'y objectent pas, les Membres ainsi nommés composeront le Comité.

84. Que tout Membre qui introduira un Bill, Pétition ou Motion, sur quelques objets qui pourront être renvoyés à un Comité, sera un du nombre du Comité sans qu'il soit nommé par la Chambre.

85. Que sur le nombre des Membres nommés pour composer un Comité, ce sera la majorité de tout le nombre choisi qui, dans tous les cas, sera un *Quorum* compétent pour procéder aux affaires, dans tous les cas lorsque le nombre qui devra former tel *Quorum* ne sera pas spécialement fixé par la Chambre.

MESSAGERS.

86. Que l'Orateur de la Chambre nommera tous les Messagers ; mais il sera toujours entendu que le Membre qui aura fait la Motion pour le Message, sera de droit un du nombre des dits Messagers, et que tout Membre qui se sera déclaré, ou qui aura voté contre le dit Message, ou contre le sujet d'icelui, ne pourra être nommé un des Messagers.

ORDRES DU JOUR.

87. Que l'Ordre du Jour aura préséance sur toute Motion devant la Chambre.

88. Que toutes les mesures inscrites sur les Ordres du Jour soient prises suivant l'ordre de préséance qu'elles avaient originairement lorsqu'elles ont été inscrites dans le Livre des Ordres du Jour ; et celles qui ne seront pas prises lorsqu'elles seront appelées, resteront dans leur position relative ; et tous tels Ordres dont il n'aura pas été disposé lors de l'Ajournement de la Chambre, seront remis au jour suivant, sans motion spéciale à cet effet.

PRIVILÈGES.

89. Que lorsque quelque matière de privilège se présentera, elle sera immédiatement prise en considération.

BIBLIOTHÈQUE.

90. Qu'un Catalogue des Livres de la Bibliothèque sera tenu par les Bibliothécaires qui en auront la garde et la responsabilité ; et ils seront tenus de faire rapport à la Chambre par l'entremise de l'Orateur, à l'ouverture de chaque Session, de l'état dans lequel se trouve la Bibliothèque.

91. Qu'aucune personne ne pourra avoir accès à la Bibliothèque pendant les Sessions du Parlement, excepté le Gouverneur de la Province, les Membres des Conseils Exécutif et Législatif, de l'Assemblée Législative, et les Officiers des deux Chambres pour le temps d'alors, et toute autre personne qui obtiendra un billet d'admission de l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre.

92. Que pendant la Session du Parlement, aucun Livre de la Bibliothèque ne pourra être emporté de l'Edifice, excepté lorsqu'un Membre de l'une ou l'autre Chambre en donnera un reçu.

93. Que pendant la vacance du Parlement, la Bibliothèque et la Chambre de Lecture seront ouvertes chaque jour de chaque semaine, excepté les Dimanches et jours de Fête, depuis dix heures du matin, jusqu'à trois heures de l'après-midi ; et que la Bibliothèque sera ouverte aux personnes introduites par un Membre de la Chambre, ou admises à la discrétion du Greffier ou de l'un des Bibliothécaires, sujettes aux Règles qui seront jugées nécessaires pour la sûreté et la conservation de la collection ; mais il ne sera permis à aucune personne d'emporter aucun Livre hors de la Bibliothèque, excepté les Membres de la Chambre.

94. Que le Greffier de cette Chambre sera autorisé à s'abonner aux Papiers-Nouvelles publiés dans cette Province ; et aussi, à tels autres papiers Britan-

niques et Etrangers qui seront désignés de temps en temps par l'Orateur, et de faire venir chaque année la continuation des Ouvrages Périodiques de la Bibliothèque.

OFFICIERS DE LA CHAMBRE.

95. Que les heures des Bureaux pour les Officiers de cette Chambre, ainsi que pour les Ecrivains Surnuméraires employés durant la Session, seront depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, et depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à huit heures, et de là jusqu'à ce que les affaires du jour soient expédiées, et qu'il ne sera rien chargé pour les heures *extra*.

96. Qu'avant de remplir aucune des Places de cette Chambre qui pourraient devenir vacantes, il sera fait une enquête touchant la nécessité de telle place, le montant de salaire et émoluments qui y sont attachés, et le salaire sera de nouveau fixé à chaque changement de titulaire.

ORDRES PERMANENTS DE LA CHAMBRE.

1. Que le Greffier de cette Chambre soit tenu de faire placer, dans quelque endroit apparent de la Chambre, une Liste des divers Comités Permanents et Spéciaux qui seront nommés de temps à autre.

2. Que la routine ordinaire des délibérations quotidiennes de cette Chambre, pour la transaction des affaires, soit comme suit :—

Réception et lecture des Pétitions.

Pétitions à renvoyer à des Comités.

Présentation des Rapports (de Comités Permanents et Spéciaux.)

Motions.

Ordres du jour.

3. Qu'il soit enjoint au Greffier de cette Chambre de mettre sur la table de l'Orateur, tous les matins, avant la réunion de la Chambre, l'ordre des délibérations du jour, et qu'il en soit mis une copie dans le vestibule, pour l'information des Membres.

4. Qu'il sera du devoir des Officiers de cette Chambre (y compris le Greffier et l'Assistant-Greffier,) de compléter et finir l'ouvrage qui restera à faire après la clôture de chaque Session.

5. Qu'il soit imprimé 150 exemplaires des Journaux de cette Chambre et de l'Appendice, après chaque Session, lesquels seront distribués comme suit :—

Trois exemplaires à chaque Membre.

Un exemplaire à chaque Membre du Conseil Législatif.

Six exemplaires à Son Excellence le Gouverneur-Général.

Trois exemplaires en Anglais, et deux exemplaires en Français, à la Bibliothèque de la Législature.

Un exemplaire au Gouverneur, au Conseil Législatif et à l'Assemblée du *Nouveau-Brunswick*, de la *Nouvelle-Ecosse*, de *Terre-Neuve*, de l'Île du *Prince-Edouard*, de l'Île de la *Jamaïque* et de l'Île de la *Bermude*, et à telles autres Législatures (Provinciales ou Etrangères) qui voudront transmettre des exemplaires de leurs propres journaux en échange.

Deux exemplaires au Département Colonial.

Trois exemplaires à la Bibliothèque de la Chambre des Communes.

Trois exemplaires à la Bibliothèque de la Chambre des Lords.

Six exemplaires au Bureau du Greffier, à l'usage de cette Chambre.

Un exemplaire à chacun des Juges des Cours de Chancellerie, Banc de la Reine, des Plaids Communs et Cours de District dans le *Haut-Canada*, et à chacun des Juges de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour Supérieure, et des Cours de District et de Circuit dans le *Bas-Canada*.

Un exemplaire à chaque Université ou Collège incorporé, et à chaque Bibliothèque de Loi dans la Province, comme l'ordonnera l'Orateur.

Un exemplaire à chaque Conseil Municipal dans le *Haut-Canada*; et en attendant l'établissement des dits Conseils dans le *Bas-Canada*, un égal nombre sera distribué dans les divers Townships et Paroisses y situés sous la direction du Greffier.

6. Que le Greffier de cette Chambre soit tenu responsable de la garde des Papiers et Archives de cette Chambre, et la surveillance et le contrôle sur tous les Ecrivains et Serviteurs de cette Chambre, sujet aux ordres qu'il pourra recevoir, de temps à autres, de M. l'Orateur et de la Chambre.

7. Que le Greffier de cette Chambre soit autorisé à payer, à même les Fonds des Dépenses Contingentes, aux Témoins sommés de comparaître devant quelque Comité Spécial de la Chambre, la somme de dix chelins par jour, durant leur présence, avec des frais de voyage raisonnables, sur le certificat ou l'ordre du Président du Comité devant lequel tel Témoin aura été sommé de comparaître; mais aucun Témoin ne sera ainsi payé, à moins qu'un certificat ne soit transmis au Président de tel Comité, par quelque Membre d'icelui, déclarant que, dans son opinion, le témoignage à obtenir de tel Témoin est matériel et important; mais aucun tel paiement ne sera fait dans aucun cas sans l'autorisation du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, qui sera signifiée par la signature du Président de ce Comité sur le dossier du dit certificat: et lorsqu'un Témoin aura été présent pendant trois jours, et si sa présence est encore nécessaire, il faudra avoir de nouveau recours au Comité des Dépenses Contingentes, et ainsi de suite tous les trois jours; et aucun Témoin résidant au siège du Gouvernement ne sera payé pour sa comparution.

8. Que tous les Bills et Documents soumis à la considération de cette Chambre soient imprimés en nombre égal dans chacune des langues Anglaise et Française, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné.

9. Qu'à l'avenir il ne sera fait aux Employés de cette Chambre qui ne résident pas au Siège du Gouvernement, aucune Allocation pour frais de voyage encourus en se rendant à leur poste.

10. Qu'il soit permis aux Membres de cette Chambre de faire des rapports des Comités Permanents et Spéciaux dont ils peuvent être les Présidents, debouts à leur place, et sans avancer jusqu'à la Barre de cette Chambre.

11. Qu'aucun ouvrage qui ne sera pas livré à la Chambre durant la Session ne soit payé au taux des impressions de la Session; et que tout ouvrage qui ne sera pas ainsi livré sera payé d'après le taux fixé pour l'impression des Journaux et de l'Appendice.

12. Que les entrepreneurs des Impressions de la Session aient droit de faire les ouvrages qui leur seront livrés durant la Session; et qu'aucune partie des ouvrages qui doivent former partie de l'Appendice ne leur sera livrée, à moins qu'il ne paraisse au Greffier de cette Chambre que ces impressions peuvent être exécutées durant la Session,

13. Que dans le cas où l'on aurait besoin d'exemplaires surnuméraires d'aucune partie de l'Appendice, qui ne peuvent être livrés durant la Session, ils seront fournis par les imprimeurs de l'Appendice au prix fixé par leur contrat.

14. Que les Ordres du jour pour la troisième lecture des Bills aient préséance sur tous les autres Ordres pour le même jour, excepté seulement sur les Ordres qui auront préséance en vertu d'un ordre spécial de la Chambre.

15. Que tous les documents présentés à cette Chambre, soit en réponse à des Adresses ou autrement, soient renvoyés au Comité Permanent des Impressions, afin que le dit Comité puisse rapporter de temps à autres si, dans son opinion, il est expédient que les dits Documents soient imprimés dans les Appendices aux

Journaux, et que les dits Rapports contiennent une estimation du coût de l'impression de chaque document.

16. Qu'il sera du devoir du Greffier de faire imprimer, pour être distribuée à chaque Membre au commencement de chaque Session de la Législature, une Liste des Rapports ou autres Etats périodiques qu'il est du devoir de tout Officier ou Département du Gouvernement, ou de toute Banque ou autre Corps incorporé, de transmettre à l'Assemblée Législative, indiquant l'Acte ou la Résolution, et la page ou le volume des Lois ou du Journal qui oblige de faire tels Rapports ou Etats, et plaçant au-dessous du nom de chaque Officier ou Corporation une Liste des Rapports qu'il est tenu de faire, mentionnant le temps auquel le Rapport ou Etat périodique pourra être transmis.

17. Qu'à l'avenir les Journaux et Appendices ainsi que les Papiers de la Session (Bills exceptés), soient imprimés sous le format Octavo Royal de la grandeur du Rapport du Commerce et de la Navigation pour 1851, en philosophie neuve, sans notes marginales, avec deux lignes de blanc entre le titré de la page et la matière ; les votes pour et contre seront insérés dans les journaux en petit romain en quatre colonnes.

18. Qu'à l'avenir il ne sera pas introduit de Bill dans la Chambre, soit en blanc, soit incomplet.

19. Que toutes les Lettres, Correspondances et Papiers adressés par des Membres, et dont les frais de port doivent être portés au compte des Dépenses Contingentes de la Chambre devront passer par le Bureau de Poste de la Chambre.

20. Que le Greffier n'emploiera ni ne paiera au commencement d'une Session plus d'Ecrivains Surnuméraires qu'il n'y en aura besoin alors : mais qu'il en engagera d'autres à mesure que l'accroissement des affaires l'exigera.

21. Que toutes les Pétitions pour des Bills Privés ou Locaux, qui pourront être reçus de temps à autre par la Chambre, soient prises en considération (sans renvoi spécial) par le Comité des Ordres Permanents, (ou tel autre Comité qui pourra être nommé à cette fin,) qui fera rapport dans chaque cas si les dispositions des 62^{me} et 63^{me} Règles, relativement à la publication de l'avis, ont été suivies.

Les dites Règles et les dits Ordres Permanents ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que les dites Règles et Ordres Permanents soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>22. White.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>		

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Terrill,</i>

*Dixon,
Dubord,*

*Patrick,
Poulin,*

Smith (Frontenac,) 14. Tessier.

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, sur motion de M. *Valois*, secondé par l’Honorable Procureur-Général *Richards*,

La Chambre s’est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 6^o die Junii;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par M. *Stuart*,—la pétition de *Joseph Hamel*, Ecuyer, Président, et autres, Officiers et Membres de la Chambre de Lecture de *St. Roch*, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l’Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D’*Henry Le Mesurier*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*; demandant un Acte d’Incorporation, sous le nom de “Compagnie des Mines du *Bas-Canada*.”

De *G. A. Allsopp*, Ecuyer, et autres, Co-propriétaires de la Seigneurie de *Jacques Cartier*, dans le District de *Québec*; représentant qu’à raison de la construction d’un Pont sur la Rivière *Jacques Cartier*, par les Commissaires des Travaux Publics, dans l’année 1846, ils ont éprouvé des dommages; et demandant une compensation en conséquence.

Ordonné, Que la pétition du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec* soit renvoyée au Comité Spécial sur le Bill pour expliquer et faire disparaître les doutes quant à l’interprétation de l’Acte autorisant les Parties à poursuivre et défendre dans les Causes *in formâ pauperis*, dans les Cours de Lois du *Bas-Canada*.

M. le Solliciteur Général *Chauveau*, du Comité Permanent des Lois Expirantes, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné avec soin la Liste des Lois Expirantes, préparée par le Greffier en Loi de Votre Honorable Chambre, et il croit expédient de continuer les Actes et Ordonnances qui suivent, jusqu’à la fin de la prochaine Session du Parlement Provincial :—

L’Acte 4 et 5 *Vic.*, chap. 36, intitulé : “Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*.”

L’Acte 7 *Vic.*, chap. 10, intitulé : “Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée : “Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l’administration et la distribution de leurs biens et effets,” et pour établir des dispositions pour le même objet dans toute la Province du *Canada*,” tel qu’amendé par l’Acte passé dans la neuvième année du même Règne, et intitulé : “Acte pour continuer et amender les Lois de Banqueroute maintenant en force en cette Province,” en autant seulement que ces Actes sont continués pour les objets mentionnés dans l’Acte passé dans la douzième année du même Règne, et intitulé : “Acte pour établir des dispositions aux fins de continuer et compléter les procédures dans les affaires de Banqueroute maintenant pendantes.”

L’Acte 7 *Vic.*, chap. 36, intitulé : “Acte pour empêcher d’obstruer les Rivières et Ruisseaux dans le *Haut-Canada*,” et l’Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 20, intitulé : “Acte pour amender, expliquer et continuer l’Acte passé dans la septième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : “Acte pour empêcher d’obstruer les

“Rivières et Ruisseaux du *Haut-Canada* ;” et aussi, l’Acte 14 et 15, intitulé : “Acte pour expliquer et amender les Actes pour empêcher d’obstruer les Rivières et Ruisseaux du *Haut-Canada* :”

L’Acte 8 *Vic.*, chap. 27, intitulé : “Acte pour amender l’Ordonnance et l’Acte y mentionnés, concernant l’Enregistrement des Titres des Biens-Meubles dans le *Bas-Canada*, ou des Hypothèques dont ils sont grevés :”

L’Acte 8 *Vic.*, chap. 48, intitulé : “Acte pour le soulagement des Débiteurs Insolubles dans le *Haut-Canada*, et pour d’autres fins y mentionnées :”

L’Acte 9 *Vic.*, chap. 38, intitulé : “Acte pour autoriser les Commissaires chargés de s’enquérir de certaines matières qui concernent les affaires publiques à recevoir les Témoignages sous serment :”

L’Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 1, intitulé : “Acte pour étendre les pouvoirs de la Maison de la Trinité de *Montréal*, dans certains cas où la Santé Publique de la Cité peut être mise en danger :”

L’Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 38, intitulé : “Acte pour changer et amender un Acte, intitulé : “Acte pour remédier à certaines déféctuosités dans l’Enregistrement des Titres dans le Comté de *Hastings*, dans le *Haut-Canada* ;” et aussi, l’Acte 12 *Vic.*, chap. 97, intitulé : “Acte pour amender les Actes passés pour remédier à certaines déféctuosités dans l’Enregistrement des Titres dans le Comté d’*Hastings* :”

L’Acte 11 *Vic.*, chap. 7, intitulé : “Acte pour pourvoir à l’inspection du Beurre dans *Québec* et *Montréal* :”

L’Acte 2 *Geo.* 4, chap. 8, intitulé : “Acte pour mieux régler la Commune de la Seigneurie de *Laprairie de la Magdeleine* :”

L’Acte 2 *Geo.* 4, chap. 10, intitulé : “Acte pour mettre les Habitants de la Seigneurie de la *Baie St. Antoine*, comunément appelée *Baie du Fèbre*, en état de pourvoir à mieux régler la Commune de la dite Seigneurie ;” et aussi, l’Acte *Geo.* 4, chap. 26, intitulé : “Acte pour autoriser le Président et les Syndics de la Commune de la Seigneurie de la *Baie St. Antoine*, comunément appelée *Baie du Fèbre*, à terminer certaines disputes, relativement aux limites de la dite Commune, et pour d’autres objets y appartenant :”

L’Acte 9 *Geo.* 4, chap. 20, intitulé : “Acte pour pourvoir plus efficacement à l’extinction des Hypothèques Secrètes sur les Terres qu’il n’a été jusqu’ici en usage dans cette Province :”

L’Acte 9 *Geo.* 4, chap. 27, intitulé : “Acte pour empêcher les Débiteurs Frauduleux de frustrer leurs Créanciers en certaines parties de cette Province :”

L’Acte 9 *Geo.* 4, chap. 28, intitulé : “Acte pour faciliter les procédures contre les Biens et Effets des Débiteurs en certains cas :”

L’Acte 9 *Geo.* 4, chap. 32, intitulé : “Acte pour changer et amender un Acte passé dans la sixième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : “Acte pour autoriser les Habitants du Fief *Gros Bois*, dans le Comté de *St. Maurice*, à établir des réglemens pour la Commune du dit Fief :”

L’Acte 9 *Geo.* 4, chap. 51, intitulé : “Acte pour la conservation de la Pêche au Saumon dans les Comtés de *Cornwallis* et de *Northumberland* :”

L’Acte 1 *Guil.* 4, chap. 6, intitulé : “Acte pour encourager la destruction des Loups :”

L’Acte 6 *Guil.* 4, chap. 14, intitulé : “Acte pour suspendre encore certaines parties d’un Acte ou Ordonnance y mentionné, et pour consolider et continuer encore pour un temps limité les dispositions de deux autres Actes y mentionnés, afin de constater plus efficacement les dommages sur les Lettres de Change Protestées, et pour déterminer les disputes qui y ont rapport, et pour d’autres fins :”

L’Acte 6 *Guil.* 4, chap. 19, intitulé : “Acte pour régler les Honoraires des

“ personnes employées par les Juges de Paix, dans les Campagnes, comme Greffiers ou Huissiers dans certains cas,” avec le Proviso suivant : Que dans les divers Districts Judiciaires du *Bas-Canada*, le dit Acte cessera d’avoir aucune force, en autant qu’il se rapporte aux Honoraires à être accordés aux personnes agissant comme Greffiers des Magistrats dans les Campagnes, aussitôt qu’un Tarif d’Honoraires aura été promulgué dans les dits Districts, respectivement, en vertu des dispositions d’un Acte passé dans la Session de la Législature, tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour faciliter l’accomplissement des devoirs des Juges de Paix hors les Sessions, en ce qui concerne les personnes accusées d’offenses criminelles.”

L’Acte 6 *Guil.* 4, chap. 35, intitulé : “ Acte pour pourvoir au traitement Médical des Marins Malades,” et aussi, l’Acte 8 *Vic.*, chap. 12, intitulé : “ Acte pour le soulagement des Marins Naufragés et indigents, dans certains cas y mentionnés : ”

L’Ordonnance du Conseil Spécial, 2 *Vic.* (3me Session), chap. 7, intitulée : “ Ordonnance pour amender l’Acte passé dans la trente-sixième année du Règne de *George Trois*, chapitre neuf, communément appelé l’Acte des Chemins,” à l’exception de la Section 19 de l’Ordonnance ci-dessus, qui est abrogée par l’Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 98 :

L’Acte du *Haut-Canada*, 11 *Geo.* 4, chap. 20, intitulé : “ Acte pour autoriser les Sessions de Quartier du District de *Home* à pourvoir au soulagement des Aliénés indigents dans ce District : ”

L’Acte du *Haut-Canada*, 3 *Guil.* 4, chap. 45, intitulé : “ Acte pour continuer un Acte passé dans la onzième année du Règne de feu Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour autoriser les Sessions de Quartier du District de *Home* à pourvoir au soulagement des Aliénés indigents dans ce District,” et pour étendre les dispositions d’icelui aux autres Districts de cette Province.” Cet Acte étend les dispositions de l’Acte du *Haut-Canada*, 11 *Geo.* 4, chap. 20 :

L’acte du *Haut-Canada*, 6 *Guil.* 4, chap. 29, intitulé : “ Acte pour abroger un Acte passé dans la quarante-neuvième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *George Trois*, intitulé : “ Acte pour encourager la destruction des Loups en cette Province,” et pour pourvoir à l’extermination de ces animaux destructeurs.”

Votre Comité prend la liberté de dire que rien de contenu dans le présent Rapport n’empêchera ou ne sera censé empêcher l’opération d’aucun Acte passé ou qui sera passé pendant la présente Session, révoquant, amendant, rendant permanent, ou continuant jusqu’à une autre période que celle actuellement mentionnée, aucun des Actes ou Ordonnances ci-dessus cités et continués.

Votre Comité prend de plus la liberté de recommander respectueusement qu’un Bill soit passé pour continuer les dits Actes et Ordonnances.

Ordonné, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* ait la permission d’introduire un Bill pour continuer, pendant un temps limité, les divers Actes et Ordonnances y mentionnés, et pour d’autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

M. *Mackenzie*, du Comité Spécial sur le Bill pour exempter de la saisie et vente en exécution de jugement, pour dette, jusqu’au montant de _____, les outils et instruments de métier ou profession de tout tenancier, ainsi que les vêtements, lits et autres objets nécessaires pour l’usage de sa famille, et pour empêcher les objets ainsi exemptés d’être transportés, mis en gage ou vendus

en liquidation de dettes contractées pour des liqueurs enivrantes, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Honorable Procureur-Général *Richards*, du Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées,—sur le Bill pour simplifier et changer la pratique, les plaidoyers et la procédure dans les Cours Supérieures en Loi et en Equité, et dans les Cours de Comté dans le *Haut-Canada*,—et sur le Bill pour abroger, amender et refondre les dispositions de certains Actes y mentionnés, et pour simplifier les procédures des Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, a fait Rapport, Que le Comité avait passé le premier et le second de ces Bills, et avait fait des Amendements à chacun d'eux.

Ordonné, Que le Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés, et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que le Bill pour simplifier et changer la pratique, les plaidoyers et la procédure dans les Cours Supérieures en Loi et en Equité et dans les Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, tel qu'amendé, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Stuart*, du Comité Spécial sur le Bill pour abroger la Loi *Æde*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité, convaincu que la Loi *Æde*, telle qu'adoptée, d'après la Loi Romaine, dans le *Bas-Canada*, suivant laquelle le Propriétaire, dans le but d'occuper lui-même la propriété, peut prendre possession de la maison louée, et en faire sortir son locataire avant l'expiration du temps de location, n'est ni juste ni nécessaire, et devrait être révoquée, a fait certains Amendements au dit Bill, qu'il soumet respectueusement à la considération de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Jobin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Jobin* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

M. *Mackenzie*, du Comité Spécial sur le Bill pour établir des Cours de Conciliation ou d'Arbitrage dans le *Haut-Canada*, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a

présenté à la Chambre le Quarante-unième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour continuer et étendre l’Acte pour autoriser le Conseil Municipal du Comté de *Welland* à acquérir le *Great Cranberry Marsh*, et pour d’autres fins,” et a adopté certains Amendements qu’il demande à soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour continuer et étendre l’Acte pour autoriser le Conseil Municipal du Comté de *Welland* à acquérir le *Great Cranberry Marsh*, et pour d’autres fins,” tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Lyon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Lyon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 37. Après “Que,” retranchez tous les mots jusqu’à “Comté,” inclusivement.

Page 1, ligne 40. Retranchez tous les mots depuis “Dit Conseil” jusqu’à “Terrain, dans la ligne 42, inclusivement, et insérez à leur place : “Président des dits Commissaires, par et avec le consentement de la majorité des dits Commissaires, aussitôt que la dite acquisition sera complétée.”

Page 1, ligne 44 et 45. Après le mot : “Hypothèques,” retranchez les mots : “Un Transport,” et insérez à leur place les mots : “A mortgage or mortgages in fee,” entre parenthèse.

Page 1, ligne 49. Retranchez tous les mots depuis “Ont,” dans la ligne 49, inclusivement, et insérez à leur place les mots suivants : “Sont énoncées et contenues dans l’engagement par écrit comme susdit, fait et passé entre les dits Commissaires et les dits Commissaires des Travaux Publics, et telles autres nouvelles stipulations que les dits Commissaires des Travaux Publics pourront raisonnablement exiger ou requérir.”

Page 2, ligne 3. Retranchez le mot “Imposables,” et insérez le mot “Recouvrables.”

Page 2, ligne 5. Après le mot “Conclus,” insérez : “Par le dit Conseil Municipal Provisoire ou.”

Page 2, ligne 24. Retranchez tous les mots depuis “Comté,” jusqu’à la fin du Bill.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Ordonné, Que la Réponse relative aux terres des Ecoles, qui a été présentée le douze de Mai dernier, soit imprimée pour l’usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* d’étendre ses liaisons, et pour lui en faciliter les moyens,” soit maintenant lu la troisième fois. Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l’Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé sans aucun Amendement.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif, au Bill, intitulé : "Acte pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une Ecole ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 19. Retranchez depuis "Autorité," jusqu'à "La," et insérez "Que."

Page 1, ligne 32. Après "*André*" insérez : "Et aussi pour payer toutes les Réclamations existantes contre les dits Syndics, ayant rapport à la dite propriété maintenant possédée par iceux."

Page 2, ligne 33. Après "Nécessaire" insérez : "Pour payer toutes les Réclamations existantes contre les dits Syndics, ayant rapport à la dite propriété maintenant possédée par eux et."

Page 2, ligne 37. Après "Réparer" insérez "Agrandir."

Ordonné, Que les dits Amendements soient renvoyés au Comité Permanent des divers Bills Privés.

M. *Christie*, de *Gaspé*, a proposé, secondé par M. *Malloch*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération la convenance d'encourager l'exploitation des Pêcheries par les Habitants de cette Province, dans le *Golfe St. Laurent* ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Scymour,</i>	17. <i>Valois.</i>
<i>Dixon,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sherwood,</i>	27. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Huitième Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, qui incorpore la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour prendre en considération les raisons d'absence des Mem-

bres, qui n'étaient pas présents à l'Appel de la Chambre le premier jour de Mars dernier, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre jour soit remis à Mercredi, le quinze du présent.

A l'heure fixée, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec leurs Adresses, de Jeudi dernier, à Sa Majesté et à Son Excellence, au sujet de la Constitution du Conseil Législatif de cette Province.

Et, étant de retour ;

M. l'Orateur a fait rapport, Que la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence avec son Adresse à Sa Majesté, au sujet de la Constitution du Conseil Législatif de cette Province, et son Adresse à Son Excellence, la priant de vouloir bien la transmettre au Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône ; à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la Réponse suivante :—

Messieurs,

En conformité de votre demande, je transmettrai cette Adresse au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, pour qu'elle soit mise aux pieds du Trône, pour la considération gracieuse de Sa Majesté.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Marchildon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Marchildon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

M. *Lemieux* a proposé, secondé par M. *Marchildon*, et la Question ayant été mise, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, il ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill supplémentaire à l'Acte des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, étant lu ; Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Scymour* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés de manière à insérer les mots : "Le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre aux fins de retrancher le proviso dans la 13^{me} Clause et d'y substituer les mots : "Pourvu toujours, qu'aucune taxe ou cotisation sur une propriété, ne sera imposée par les Commissaires dans aucune Section d'Ecole, à moins qu'elle n'ait été d'abord agréée par une majorité des contribuables qualifiés, présent aux assemblées annuelles de la Section d'Ecoles, tenues en vertu des dispositions de l'Acte des Ecoles du *Haut-Canada* de 1850, nonobstant toute chose à ce contraire contenue dans le dit Acte ou dans le présent," en leur place ;

Et la Question ayant été mise, sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Murphy,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>14. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Patrick,</i>		

CONTRE.
Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Jobin,</i>		<i>Richards, Pro. Gén. Valois,</i>	
<i>Christie, (Wentworth,) Laurin,</i>		<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	27. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Gamble* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Burnham*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les mots : "Que les Commissaires de chaque Section d'Ecole auront la même autorité de cotiser et de percevoir les taxes des Ecoles, pour acheter des Emplacements, et y construire des Maisons d'Ecole, qu'ils ont maintenant ou pourront avoir en vertu de la Loi, pour cotiser et percevoir des taxes, pour d'autres fins relatives aux Ecoles" dans la 6me Clause, et d'insérer à la place les mots : "Que lorsque les Commissaires de quelque Ecole Commune se décideront à prélever quelque somme d'argent, par voie de cotisation, contre les contribuables y obligés, pour acheter un Emplacement pour y ériger une Maison d'Ecole, ou pour toutes fins relatives à telle Ecole, il sera de leur devoir, le ou avant le premier jour d'août de chaque année, de s'adresser au Conseil de la Municipalité dans laquelle telle Ecole est située, par requête, exposant le montant nécessaire et l'objet pour lequel on a besoin d'argent, laquelle requête sera signée par les Commissaires et scellée du Sceau de la Corporation ; et il sera du devoir de tel Conseil Municipal (et il en est par le présent requis) de répartir sans délai une taxe pour la somme demandée, et cinq pour cent sur icelle, en sus, pour couvrir les frais de perception et le déficit sur icelle, sur tous les contribuables sujets à payer telle taxe, laquelle sera insérée sur le Rôle du Percepteur pour l'année courante ; et telle taxe sera perçue de la même manière que les autres taxes, et payée au Trésorier de la Municipalité, en même temps que les autres taxes imposées par tel Conseil Municipal, sujets toujours à l'Ordre des Commissaires de telle Ecole Commune, nonobstant toute chose à ce contraire, contenue dans aucune Loi maintenant en force," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :
—Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Street* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, Que tous les mots après : "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour considérer la convenance de retrancher le Proviso de la 17me Section," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :
—Et la Question a passé dans la Négative.

Alors la Question principale ayant été mise ;
Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Turcotte*, a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable

M. *Rolph*, Et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que le mot "Demain" soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," insérés en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>9. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Street,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin.</i>	<i>Robinson,</i>	<i>41. Valois.</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire un "Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse de *St. Henri*, près de "l'Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : "Acte pour autoriser la Cité "de *Québec* à faire un Emprunt pour consolider sa Dette," auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : "Acte pour fixer l'époque à "laquelle un Acte de la présente Session, qui a rapport aux Townships de "*Kingston* et *Pittsburgh* entrera en force," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser la Cité de "*Québec* à faire un Emprunt pour consolider sa Dette," a été lu la première fois. Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Egan*, Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour fixer l'époque à laquelle "un Acte de la présente Session, qui a rapport aux Townships de *Kingston* et de "*Pittsburgh*, entrera en force," a été lu la première fois.

Sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Seymour*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Honorable M. *LaTerrière*, du Comité pour considérer certaines Résolutions au sujet des Salaires de certains Officiers de Justice, a fait rapport de plusieurs Résolutions; lesquelles ont été lues comme suit:—

1. *Résolu*, Qu'afin d'assurer aux divers Officiers de Justice, dont les Salaires sont déterminés par la 13^e et 14^e *Vic.*, chap. 27, le montant de la rémunération que la Législature voulait leur accorder par cet Acte, il est expédient et nécessaire de former un Fonds Général de tous les Honoraires et autres émoluments pécuniaires y énumérés, et de payer, à même le dits Fonds général, le montant des dits Salaires et autres charges.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient de pourvoir à ce que, si en aucune année le dit fonds excède la somme nécessaire pour payer les dits Salaires et autres charges, l'excédant formera partie du Fonds du Revenu Consolidé de la Province; et si en aucune année le dit Fonds ne suffit point pour payer les dits Salaires et autres charges, le déficit sera rempli à même le Fonds du Revenu Consolidé de la Province.

3. *Résolu*, Qu'il est expédient que le principe dans les Résolutions suivantes, s'applique à la période qui s'est écoulée depuis que les dispositions du dit Acte sont venues en force.

4. *Résolu*, Que vu la population et l'importance toujours croissantes du District de *St. François*, il est expédient que les Officiers de Justice dans le dit District reçoivent une rémunération plus ample, pour leurs services, que celle qui est prescrite par l'Acte susdit.

5. *Résolu*, Qu'il est juste que les Salaires annuels suivants soient accordés aux dits Officiers: Au Shérif, Deux cents cinquante livres, courant; au Proto-notaire de la Cour Supérieure dans le dit District, Deux cents livres, courant; au Greffier de la Cour de Circuit pour le Circuit de *Sherbrooke*, Cent livres, courant; au Greffier de la Couronne, Cinquante livres, courant; au Greffier de la Paix, Cent cinquante livres, courant.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Actes assignant des Salaires fixes et annuels au lieu d'Honoraires, à certains Officiers de Justice dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Un Bill pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du *Cap-Rouge*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

M. *Tessier* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe et que le Titre soit: "Acte pour incorporer la "Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du *Cap-Rouge*;" la Chambre s'est divisée:—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Tessier* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour expliquer et amender

“L'Acte, intitulé : “ Acte pour mieux régulariser le mode d'octroyer des Licences aux Aubergistes et Trafiquants de Liqueurs Fortes dans le *Bas-Canada*, “ et pour réprimer plus efficacement l'Intempérance,” a été, en conformité de l'ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Tessier* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun Amendement.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour permettre l'exhumation en certains cas, et pour d'autres fins y mentionnées,” a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Tessier* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun Amendement.

Un Bill pour exempter certains Vaisseaux du Droit imposé par l'Acte pour pouvoir au traitement Médical des Marins Malades, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Dubord* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour autoriser le transport, par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse de *St. Hyacinthe*, des biens et effets, bâties et immeubles destinés au Culte, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

M. *Sicotte* a proposé, secondé par M. *Cartier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après “ Maintenant,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés de manière à insérer les mots : “ Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction de retrancher la Clause qui impose une Taxe sur les Habitants Catholiques Romains de *St. Hyacinthe*, pour l'érection d'une Eglise,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Brown,
Christie, (*Wentworth*)

Fergusson,
Gamble,

Mackenzie,
Malloch,

7. *Wright*, (d. Est York.)

CONTRE.

Messieurs

Badgley,

Fortier,

Mongenais,

Sicotte,

Burnham,

Fournier,

Morin,

Smith, (*Frontenac*),

Cartier,

Gouin

Murney,

Stevenson,

Chabot,

LaTerrière,

Patrick,

Street,

Chapais,

Laurin,

Polette,

Stuart,

Chauveau, Sol. Gén. *LeBlanc*,

LeBlanc,

Poulin,

Taché,

Christie, (*Gaspé*),

Lemieux,

Ridout,

Tessier,

Clapham,

Marchildon,

Rolph,

Valois,

Dison,

McLachlin,

Rose,

38. *Willson*.

Dubord,

Merritt,

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*

zie, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction de retrancher telles dispositions qui enlèvent aux Paroissiens Catholiques Romains la propriété de l'Eglise de la Paroisse de *St. Hyacinthe*, pour en investir l'Evêque Catholique Romain," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Sanborn,</i>	10. <i>Wright</i> (d. Est. York,)
<i>Dixon.</i>	<i>Mackenzie,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Robinson,</i>	32. <i>Valois.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Brown a proposé, en Amendement à la Question, secondé par *M. Mackenzie*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec instruction de retrancher la Clause qui pourvoit à "un *Libera* pour les Morts," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	9. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fournier,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	36. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

Et des Débats s'étant élevés là-dessus ;

Ordonné, Que les Débats soient ajournés à Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir plus efficace-

ment à la publication des décisions des tribunaux dans le *Bas-Canada*, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre au *Bas-Canada* l'Acte des Sociétés en Commandite du *Haut-Canada*, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir le Bureau d'Enregistrement établi au Village de *Durham*, dans le Comté de *Beauharnois*, et établir deux Bureaux d'Enregistrement, l'un au Village de *Beauharnois*, et l'autre au Village de *Huntingdon*, dans le dit Comté, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre de récuser les Juges qui sont Seigneurs, dans les Causes où il est question de Droits Seigneuriaux, étant lu ;

M. *Lemieux* a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Cauchon* a proposé, en Amendement, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond,</i> Pro. Gén. <i>Morin,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>McLachlin,</i>	<i>22. Wright</i> (d.Ouest York)
<i>Dixon,</i>	<i>Merritt,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Smith,</i> (<i>Frontenac.</i>)
<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>15. Valois.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Mongenais,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les parties de l'Acte 32 *Geo. 3*, chap. 8, qui ont trait aux Concierges des Palais de Justice dans le *Canada-Ouest*, et pour en conférer la nomination aux Conseils de Comté, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, en ce qui concerne les Ordres et Convictions Sommaires, étant lu ;

M. *Laurin* a proposé, secondé par M. *Lemieux*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Stuart* a proposé, en amendement, secondé par M. *Prince*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la question ayant été mise sur l'amendement ; la Chambre s'est divisée :—
Et la question a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée ayant été mise ;
Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Biblique du *Haut-Canada*, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde du Bill pour ériger la Ville de *Bytown* en Cité, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler l'Election des Marguiliers dans les Paroisses de *Notre-Dame de Québec*, *St. Roch de Québec* et ailleurs, étant lu ;

M. *Dubord* a proposé, secondé par M. *Poulin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : " De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :—
 Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Alors la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;
Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la société des traités et livres religieux du *Haut-Canada*, étant lu ;
Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender un Acte, intitulé : " Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre de " *Québec* et au dessus," et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Sicotte* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Compagnies d'Assurance incorporées de cette province à faire payer sur les Prêts faits par elles le même taux d'Intérêt que la Compagnie de Dépôt et Prêt du *Haut-Canada* est autorisée à retirer, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour transporter à la Cité de *Toronto* certains lots d'eau profonde, avec pouvoir à la dite Cité de construire une Esplanade ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dixon* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dixon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de *Québec* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Valois* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Valois a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour conférer à *Charles Coxwell Small*, Ecuyer, certaines réserves de Chemin dans le Township de *Pickering*, étant lu ;

L'Honorable M. *Robinson* a proposé, secondé par M. *Burnham*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Hartman*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>
<i>Christie, (Wentworth),</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>S. Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>29- Willson.</i>
<i>Hincks,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Ministres de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, dans le *Bas-Canada*, à tenir Registres des Mariages, Baptêmes et Sépultures, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fortier* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fortier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour diminuer les Frais dans les Poursuites Judiciaires dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

M. *Rose* a proposé, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois" ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	26. <i>Stuart.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LaTerrière,</i>		

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Merritt,</i>	11. <i>Willson.</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les personnes qui ont fait des dépôts dans la Banque de Prévoyance et d'Epargnes de *Montréal* à nommer des Syndics pour liquider les Affaires de la dite Banque, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 24, à des Compagnies formées pour améliorer la navigation des Rivières et Cours d'Eau en *Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Gouin* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de Construction, des Mâts, Esparres, Madriers, Douves et autres articles de même nature, et pour abroger un certain acte y mentionné," étant lu ;

M. *Dubord* a proposé, secondé par M. *Valois*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Robinson* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Crawford*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Brown,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>	24. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

CONTRE.
Messieurs

Brown, *Dubord,* *Jobin,* *Stuart,*
Chauveau, Sol. Gén. *Fortier,* *Marchildon,* 8. *Valois.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative à la solennisation des Mariages dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour amender et étendre un “Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* ;” et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Street* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prévenir l’Intempérance et prohiber la vente en détail des Liqueurs enivrantes, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Sicotte*, l’Honorable M. *Cameron*, M. *Hartman*, M. *Le-Blanc*, M. *Mongenais* et M. *Chapais*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d’envoyer querir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour amender l’Acte de Judicature du *Bas-Canada*, 12 *Vic.*, chap. 38, et pourvoir à la signification des Ordres des Cours de Circuit par les Huissiers ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Wright*, de la Division Ouest d’*York*, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter la Juridiction de la Cour des Commissaires, en certains cas, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir un étalon de poids pour les différentes espèces de Grains, Légumes et Semences, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Burnham* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l’Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 92, relativement à la détention illégale des Biens-fonds dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Terrill*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Sicotte*, M. *Cartier* et M. *Sanborn*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la punition des Arpenteurs, qui ont ou auront signé ou donné des faux certificats d'arpentage, occupation ou couper du Bois de Construction sur les Terres incultes ou non-concédées de la Couronne, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour donner aux Entrepreneurs, Constructeurs et autres, une Hypothèque privilégiée sur les Edifices construits par eux, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour conférer à *John Carling*, et autres, une certaine partie de Church Street dans la Ville de *London* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Sanborn* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour protéger les Employés du Gouvernement de cette Province, dans certains Départements du Service Public, et empêcher qu'ils ne soient contraints de travailler le Dimanche, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que le dit Ordre soit déchargé ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Street,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>	20. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén. Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén. Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sherwood,</i>
		16. <i>Tessier,</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte qui défend de faire la Chasse du Cerf et autre Gibier dans cette Province, en certaines saisons de l'année ; et après y avoir siégé quelque

temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Rose* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Rose* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Institut Britannique Américain, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour exiger que les Demandeurs donnent Caution pour les Frais, en certains cas, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre d'en appeler sur les décisions des diverses Cours de Division dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour autoriser l'emploi, dans les Rues et autres Places Publiques, " des Cités de *Québec* et *Montréal*, des personnes convaincues de certaines " offenses et condamnées aux travaux forcés en punition d'icelles," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'Arpentage de l'About de Front, Concession A, depuis l'*Outaouais*, dans le Township de *Nepean*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger cette partie d'une Ordonnance de la Province de *Québec* y mentionnée, qui a rapport à la nomination annuelle d'Officiers de Paix dans les Cités de *Québec* et de *Montréal*, étant lu ;

M. *Tessier* a proposé, secondé par M. *Cauchon*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, Que le mot " Maintenant," soit retranché, et les mots : " De ce jour en trois mois" ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>McLachlin,</i>	<i>Samborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie,</i> (<i>Wentworth,</i>)	<i>Morin,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sherwood,</i>	25. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Drummond,</i> Pro.Gén.			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i> *
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Stuart,</i>	8. <i>Tessier.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour transférer la possession et le contrôle du Havre du *Cul-du-Sac*, de la " Maison de la Trinité de *Québec*, au Maire et aux Conseillers de la cité de *Québec*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre certains privilèges y mentionnés à un corps de Chrétiens Protestants se désignant sous le nom d'*Adventists*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour faciliter l'admission dans la preuve des Jugements Etrangers, et certains documents officiels et autres, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps. M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Langton* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie, sous le nom de " Compagnie Hydraulique de *Paris* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Street* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour rendre électif par le Peuple l'Office de Maire de la Cité de *Québec*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour abroger une Ordonnance y mentionnée, intitulée : " Ordonnance portant règlement pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et de *Montréal*, en la Province " de *Québec* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cauchon* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cauchon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour établir un Bureau d'Examineurs pour les Instituteurs dans le District de *Kamouraska*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Hartman* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Hartman* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte passé pour la protection de certaines espèces de Gibiers dans le Comté de *L'Islet*, et certains autres Actes ayant rapport au même sujet, et pour permettre aux Municipalités du dit Comté de faire des réglemens pour cet objet, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Association pour l'exploitation des Mines de *l'Amérique Britannique*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Cartier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartier* a fait Rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Alors, sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Chapais*,
La Chambre s'est ajournée.

Martis, 7° die Junii;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LE Greffier a mis devant la Chambre le Rapport suivant, préparé en obéissance à un Ordre de la Chambre du 1er du présent:—

Rapport des Bills Privés passés par l'Assemblée Législative durant la présente Session, indiquant ceux qui sont assujettis au paiement de l'Honoraire de £15, en vertu de la 70me Règle, et la date du paiement de tel Honoraire, dans chaque cas.— Préparé en obéissance à un ordre de la Chambre du 1er Juin 1853.

No. du Bill.	Titre du Bill.	Nom du Membre qui l'a présenté.	Paiement de l'Honoraire.	£	s.	d.	Remarques.
12 et 273	Amendement de l'Acte du Chemin de Fer du Lac Champlain et du St. Laurent.....	L'Hon. M. Badgley	8 Septembre 1852..	15	0	0	
128	Chemin de Fer de Galt et Guelph	Sir A. N. MacNab	25 Octobre do ..	15	0	0	
127	Chemin de Fer d'Hamilton et Toronto.....	do	25 do ..	15	0	0	
43	Association d'Assurance Mutuelle des Fabriques de Québec et des Trois-Rivières.....	L'Hon. M. Chabot.....	Exempt, (Ecclesiastique.)
13	Fonds de la Banque de Montréal.....	L'Hon. M. Young.....	16 Septembre 1852..	15	0	0	
14	Amendement de l'Acte du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique.....	do	15 do ..	15	0	0	
97	Amendement de l'Acte du Chemin de Fer d'Ontario, Simcoe et Huron (1er).....	M. Sicotte.....	30 Octobre do ..	15	0	0	
15	Extension du Chemin de Fer (1er).....	M. Stuart.....	15 Septembre do ..	15	0	0	
104	Pont de Daigle et Dufréne.....	M. Boulton.....	20 Octobre do ..	15	0	0	
123	Pont de Verrault.....	L'Hon. M. Young.....	Décision de M. l'Orateur qu'il ne tombe pas sous la Règle. Ex. par ordre du 11 Oct. 1852.
38	Salle de Tempérance de Québec.....	do	Exempt, (Education.)
95	Collège Ste. Marie, Montréal.....	L'Hon. M. Young.....	Exempt, (Charitable.)
36	Dames Charitables de St. Etienne.....	L'Hon. M. LaTerrière.....	Exempt, (Charitable.)
63	Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique contre les accidents du Feu et sur la Vie.....	Exempt, (Charitable.)
328	Asile Militaire du Canada.....	M. Ridout.....	21 Octobre 1852..	15	0	0	
61	Havre de Port Hope.....	M. Stuart.....	Exempt, (Charitable.)
37	Compagnie du Havre et du Chemin de Pickering.....	M. Smith (Durham).....	22 Septembre 1852..	15	0	0	
117	Chemin de Fer du Havre de Woodstock et du Lac Erie.....	M. Wright, E. Y.....	23 Octobre do ..	15	0	0	
133	Compagnie du Gaz et de l'Eau de Toronto.....	L'Hon. M. Hincks	21 Avril 1853..	15	0	0	
201	Amendement de l'Acte du Chemin de Fer de l'Industrie et Rawdon (1er).....	M. Ridout.....	5 Mars do ..	15	0	0	
384	do do (2me).....	L'Hon. M. Badgley.....	11 Mai 1853..	15	0	0	
146	Compagnie de l'Aqueduc d'Hamilton.....	do	8 Novembre 1852..	15	0	0	
232	Chambre de Lecture de St. Roch.....	Sir A. N. MacNab.....	8 Novembre 1852..	15	0	0	
93	Compagnie d'Assur. Mutuelle, Provinciale et Générale, Asile des Orphelins d'Hamilton.....	M. Stuart.....	Exempt, (Littéraire.)
146	Pour venir au secours de J. K. Roche.....	M. Ridout.....	21 Octobre 1852..	15	0	0	
184	Chemin de Fer de Cobourg et Peterborough (1er).....	Sir A. N. MacNab.....	Exempt, (Charitable.)
81	M. Smith (Durham).....	Exempt par ordre du 28 Octobre.
	M. Burnham.....	25 Octobre 1852..	15	0	0	

Rapport des Bills Privés, passés par l'Assemblée Législative durant la présente Session, etc.—(Continuation.)

No. du Bill.	Titre du Bill.	Nom du Membre qui l'a présenté.	Paiement de l'Honoraire.		Remarques.
			£	s. d.	
265	Chemin de Fer de Stanstead, Shefford et Chambly.	M. Terrill.	6 Avril	1853..	Décision du Comité des Bills Privés, du 23 Mars, que le Bill n'est pas sujet à la Règle. Exempt, (Charitable.) Mesure du Gouvernement. Non payé. Exempt par Résolution du 30 Septembre.
147	Amendement de l'Acte du Chemin de Fer de Bytown et Prescott.	M. Patrick.	4 Novembre	1852..	
89	Extension du Chemin de Fer de Brantford et Buffalo.	L'Hon. M. Richards.	30 Octobre	do	
70	Compagnie du Cimetière de Montréal.	L'Hon. M. Young.	21 do	do	
79	Canal Desjardins (garantie de Dundas).	M. White.	13 do	do	
101	Compagnie Manufacturière de Montréal.	L'Hon. M. Badgley.	27 Septembre	do	
109	Incorporation des Pilotes de Québec.	M. Lemieux.	do	do	
105	Asile des Orphelins à Toronto.	M. Ridout.	do	do	
107	Grand Tronc de Chemin de Fer.	M. Cartier.	do	do	
87	Chemin de Fer du Nord entre Québec et Montréal.	M. Stuart.	do	do	
100	Admission de M. McIntyre à la pratique.	M. Boulton.	do	do	
115	Grand Chemin de Fer de Jonction.	M. Langton.	25 Octobre	1852.	Exempt, (Charitable.) do
108	Société Bienveillante de Québec.	M. Lemieux.	do	do	do
110	Société des Amis à Québec.	do	do	do	do
129	Chemin de Fer de Toronto et Guelph (1er).	M. Ridout.	30 Octobre	1852.	Exempt par Résolution du 11 Octobre.
153	Compagnie du Cimetière du Petit Lac.	M. Langton.	do	do	do
160	Compagnie du Havre et du Bassin de Niagara (1er).	M. Street.	23 Octobre	1852.	do
283	do do (2me).	do	11 Mai	1853..	do
155	Chemin de Fer de Port Hope et Peterborough (1er).	M. Smith (Durham).	25 Octobre	1852..	do
264	Télégraphe Electrique de l'Amérique Britann. du Nord.	M. Stuart.	11 Mars	1953..	do
194	Amendement de l'Acte du Chemin de Fer des Lacs Erie et Ontario.	Conseil Législatif.	6 Novembre	1853..	do
158	Bishop's College, à Lennoxville.	M. Sanborn.	25 Avril	1853..	Exempt, (Education.)
322	Chemin de Fer de Catarakoui et Peterborough.	L'Hon. M. Macdonald.	do	do	do
265	Collège McGill.	L'Hon. M. Badgley.	do	do	do
188	Chemin de Fer de Québec et Trois-Pistoles.	L'Hon. M. Hineks.	do	do	do
186	Séminaire de St. Hyacinthe.	M. Sicotte.	do	do	do
227	Compagnie de l'Hotel à Québec.	M. Cauchon.	9 Novembre	1852..	Bill du Gouvernement.
187	Compagnie de l'Assurance Mutuelle, à Montréal.	M. Cauchon.	6 do	do	Exempt, (Education.)
207	Pour placer la Navigation de la Grande-Rivière sous le contrôle du Gouvernement.	M. Cartier.	do	do	do
		M. Christie, de Wentworth.	do	do	Bill du Gouvernement.

Rapport des Bills Privés, passés par l'Assemblée Législative durant la présente Session, etc.—(Continuation.)

No. du Bill.	Titre du Bill.	Nom du Membre qui l'a présenté.	Paiement de l'Honoraire.			Remarques.
			£	s.	d.	
260	Compagnie des Consommateurs de de Gaze, à Toronto.	M. Ridout.....	20 avril	15	0	
276	Compagnie d'Assurance d'Erié et Ontario.	M. Morrison.....	do do	15	0	
362	Pour venir en aide à William Henry Beresford.....	Conseil Législatif.....	27 mai	15	0	
369	Chemin de Fer de Perth et Kemptville.....	M. Shaw.....	6 do	15	0	
262	Chemin de Fer de Brockville et de l'Outaouais.....	M. Crawford.....	18 mars	15	0	
265	Pont de Chemin de Fer de Montréal.....	M. Cartier.....	8 do	15	0	
269	Augmentation du Fonds Social de la Banque de Québec.	M. Stuart.....	26 avril	15	0	
272	Chemin de Fer de Montréal et Bytown.....	Hon. M. Badgley.....	8 mars	15	0	
315	Compagnie du pont de Québec.....	M. Stuart.....	Exempt par Résolution du 9 mars.
293	Compagnie du Gaz à Brockville.....	Conseil Législatif.....	30 mars	15	0	
277	Amendement de l'Acte du Grand Chemin de Fer de l'Ouest.	Sir Allan N. MacNab.....	16 do	15	0	
285	Chemin de Fer de London et de Port Sarnia.....	do	do do	15	0	
326	Compagnie du Bassin de Burlington.....	do	23 do	15	0	
298	Chemin de Fer de Port Whibby et du Lac Huron.....	do	18 mai	15	0	
284	Compagnie du Cimetière de Mont-Royal.....	M. Wright, E. Y.....	6 avril	15	0	
		Hon. M. Badgley.....	Exempt par Résolution du 20 Avril.
287	Chemin de Fer de Jonction de Mégantic.....	M. Clapham.....	30 mars	15	0	
329	Compagnie du Pont suspendu des Chutes de Niagara...	M. Sireet.....	11 mai	15	0	
297	Echange de Montréal.....	Hon. M. Young.....	20 avril	15	0	
345	Compagnie de Navigation de Québec et des Trois-Pistoles.	M. Lemieux.....	25 mai	15	0	
310	Amend. à l'Acte du Ch. de Peterborough et P. Hope (2e)	M. Smith (Durham).....	12 avril	15	0	
308	Chemin de Fer de Bytown et Pembroke.....	M. Malloch.....	31 mars	15	0	
344	Chemin de Fer de Port Stanley et London.....	M. Dixon.....	25 avril	15	0	
331	Compagnie de l'Hôtel de Toronto.....	M. Ridout.....	26 do	15	0	
334	Chemin de Fer de Port Dalhousie et Thorold.....	Hon. M. Merritt.....	4 mai	15	0	
336	Propriété de l'Eglise de St. André, à Québec.....	M. Stuart.....	Exempt, (Ecclesiastique.)
338	Seurs Grises, Montréal (vente de propriété).....	Hon. M. Young.....	20 avril	15	0	
551	Chemin de Fer de Veaudreuil et Bytown.....	M. Mongenais.....	28 do	15	0	
357	Compagnie de l'Hôtel d'Hamilton.....	Sir A. N. MacNab.....	18 mai	15	0	
368	Chemin de Fer de Prince-Edouard.....	M. Stevenson.....	16 do	15	0	
382	Institut Canadien.....	M. Jobin.....	Exempt, (Littéraire.)
370	Compagnie de Navigation à la Vapeur.....	M. Cartier.....	28 avril	15	0	

Rapport des Bills Privés passés par l'Assemblée Législative durant la présente Session, etc.—(Continuation.)

No. du Bill.	Titre du Bill.	Nom du Membre qui l'a présenté.	Paiement de l'Honoraire.		Remarques.
			£	s. d.	
381	Compagnie de Manufacture de Locomotives, à Toronto.	M. Brown	31 mai	1853..	
333	Aide aux Héritiers de S. Ryerse	L'Hon. M. Rolph	do	do	
247	Compagnie des Mines du Haut-Canada	M. Christie, de Wentworth.	1 Juin	do	
390	Chemin de Fer des Lacs Ontario, Simcoe et Huron (2 ^{me})	Conseil Législatif	3 do	do	
	Total du montant reçu pour les Bills qui ont passé à la Chambre			£ 990	0 0
<p>En addition à ce qui précède, les Bills qui suivent ayant été lus la seconde fois, et sur lesquels il a été fait rapport, sont sujets à l'Honoraire, à moins qu'il n'en aient été autrement exemptés</p>					
189	Compagnie de la Jetée, du Quai et du Bassin du Carouge	M. Tessier	4 Novembre	1852..	
274	Pour amender l'Acte incorporant le Barreau du Bas-C.	L'Hon. M. Badgley			
261	Banque de Stanstead	M. Terrill			
349	Compagnie Hydraulique de Paris	M. Christie, de Wentworth.	23 Avril	1853..	
332	Pouvoir d'eau de la Grande Rivière, (Wilkes)	do	3 Juin	do	
302	Chemin de Fer de Colbourg et Peterborough (2 ^{me})	M. Burnham	12 Avril	do	
289	Pour investir John Carling de certains lots dans London.	M. Dixon			
361	Compagnie d'Emprunt Canadienne	L'Hon. M. Badgley	3 Juin	1853..	
388	Amendement de l'Acte du Chemin de Fer de Montréal et New-York, (2 ^{me})	do			
393	Compagnie des Mines d'Argent du Lac Supérieur	M. Stuart	31 Mai	1853..	
397	Compagnie du Gaz et de l'Eau Métropolitaine, à Toronto	L'Hon. M. Sherwood	do	do	
40	Société Ecclésiastique de St. Michel	L'Hon. M. Chabot			
39	Sœurs de la Charité de Québec	do			
	Total pendant la présente Session			£ 1095	0 0

Bureau des Bills Privés,
6 Juin 1853.

Alfred Todd,
Greffier des Bills Privés.

Exempt, (Professionnel).
Garantie donnée pour l'Honor.

Aucun avantage ou profit personnel.

Avis donné pour ne pas payer l'Honoraire.

Exempt, (Ecclésiastique).
do (Charitable.)

M. *Lemieux*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte pour régler l'exercice de certains droits des Locateurs et Locataires, dans le *Bas-Canada*, a fait rapport, Que ce Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

M. *Dixon*, du Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir à la sûreté des Sujets de Sa Majesté, et autres personnes, sur les Grands Chemins de cette Province, et pour en régler le parcours, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

Sur Motion de M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de nommer une Commission pour s'enquérir des circonstances sous lesquelles le Prêt de Cent mille louis a été fait aux Victimes des Incendies de *Québec*, dans la vue d'établir le montant équitablement dû en capital et intérêts par les dits Incendiés, suivant la première intention de la Législature, telle que contenue dans l'Acte passé dans la neuvième année du Règne de Sa Majesté, chapitre soixante-deux, sous la foi duquel ils ont été induits à construire des Edifices plus coûteux qu'ils ne l'auraient fait autrement, Conformément aux dispositions du dit Acte; et pour s'enquérir du meilleur mode à adopter pour obtenir des garanties additionnelles pour le remboursement des sommes équitablement dues comme susdit.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable M. *Robinson*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Trentième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour amender l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, et y a fait plusieurs Amendements qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour amender l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, tel qu'amendé par le Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

M. *Dubord*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender de nouveau l'Acte pour régler l'engagement des Matelots au Port de *Québec*, et sur le Bill pour abroger l'Acte pour régler l'engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionnées, a fait rapport, Que le Comité avait examiné les deux Bills à lui renvoyés, et qu'il était convenu que le Bill pour abroger l'Acte pour régler l'engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionnées, devait être adopté.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour prévenir plus efficacement la désertion des Matelots, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Dubord*, et la Question ayant été proposée, Que les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse *St. Henri*, près de l'Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*," soient maintenant pris en considération ;

M. *Lemieux* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sicotte,</i>	18. <i>Wright</i> (d. Est York)
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mongenais,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McDonald</i> (<i>Cornwall</i> ,)	<i>Rolph,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McLachlin</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Crauford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	29. <i>Willson.</i>
<i>Dubord,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse *St. Henri*, près de l'Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*," soient maintenant pris en considération.

La Chambre a, en conséquence, procédé à prendre les dits Amendements en considération ; lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 35. Retranchez depuis "Véritable" jusqu'à "Sixième," et insérez : "De la Législature, en passant la dite."

Page 1, ligne 36. Retranchez depuis "Et" jusqu'à "D'icelui," et insérez "Des autres dispositions," et retranchez depuis "Etait" jusqu'à "Que."

Page 2, ligne 7. Agrès "Profit," insérez : "Et pourvu aussi, que rien de contenu au présent Acte ne sera censé exposer aucune personne ou personnes à des dommages pour la construction ou l'usage, ou pour avoir occasionné ou obtenu la construction ou l'usage d'un Pont libre ou Pont n'étant pas un Pont de Péage dans les dites limites, avant la passation du présent Acte."

Ordonné, Que les dits Amendements soient renvoyés au Comité Permanent des divers Bills Privés.

M. *Gouin* a fait rapport du Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 24, à des Compagnies formées pour améliorer la Navigation des Rivières et Cours d'Eau en *Canada* ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Street* a fait rapport du Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie

sous le nom de "Compagnie Hydraulique de Paris;" et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province, étant lu ;

M. le Solliciteur-Général *Chauveau* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, en Amendement, à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les Amendements faits par le Comité à la première Clause du Bill, et de laisser la dite Clause telle qu'originellement dressée dans le dit Bill," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé),</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Marchaldon,</i>	<i>Sherwood,</i>	26. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Dubord,</i>	<i>Murney,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rosc,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Lenicux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	33. <i>Young.</i>
<i>Fergusson,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'ajouter les mots : "Pourvu toujours, que rien de contenu dans la présente Clause ne s'appliquera au Solliciteur-Général acceptant une charge comme Procureur-Général," à la fin de la dernière Clause du Bill," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Rosc,</i>	<i>Stuart,</i>

<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>	30. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>		

CONTRE.
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman.</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sanborn,</i>	29. <i>Young.</i>
<i>Dumoulin,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet d'ajouter les mots : " Pourvu toujours, que rien de contenu dans la présente Clause ne s'appliquera au Solliciteur-Général acceptant une charge comme Procureur-Général," à la fin de la dernière Clause du Bill.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Murney* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Murney* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

M. le Solliciteur-Général *Chauveau* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que tous les mots après " Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour exclusion de l'Assemblée Législative les personnes remplissant la charge de Solliciteur-Général, et restreindre les dits Officiers à leurs fonctions légales," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	3. <i>Mackenzie,</i>
---------------	----------------	----------------------

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>

Egan, *Mongenais,* *Shaw.* 54. *Wright*(d.Ouest York.)
Fergusson, *Morin,*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. le Solliciteur-Général *Chauveau* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McDonald</i> (<i>Cornwall</i>)	<i>Sanborn,</i>
<i>Curtier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith,</i> (<i>Durham,</i>)
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Hancks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie,</i> (<i>Gaspé,</i>)	<i>Lacoste,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie</i> (<i>Wentworth,</i>)	<i>La Terrière,</i>	<i>Richards,</i> Pro.Gén.	<i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Drummond,</i> Pro.Gén.	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	39. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	20. <i>Willson.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour continuer et étendre l'Acte pour autoriser le Conseil Municipal du Comté de *Welland* à acquérir le *Great Cranberry Marsh*, et pour d'autres fins" a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec les Amendements passe.

Ordonné, Que M. *Street* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Lemieux* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill supplémentaire à l'Acte des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, étant lu ;

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald</i> (<i>Cornwall</i>)	<i>Rolph,</i>
-----------------	------------------	-------------------------------------	---------------

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Goun,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol.Gén.</i>	<i>Hicks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>40. Young.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	<i>17. Willson.</i>
<i>Fergusson,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l’Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour fixer l’époque à laquelle un Acte de la présente Session, qui a rapport aux Townships de *Kingston* et de *Pittsburgh*, entrera en force,” a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Smith*, de *Frontenac*, reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé sans aucun Amendement.

Un Bill pour amender un Acte, intitulé : “Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessus,” a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Lemieux* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour transporter à la Cité de *Toronto* certains Lots d’Eau profonde, avec pouvoir à la dite Cité de construire une Esplanade, étant lu ;

M. *Ridout* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Sherwood*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Goun,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>46. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McLachlin,</i>		

CONTRE.

1. M. Mackenzie.

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “Acte pour transporter à la Cité de *Toronto* certains Lots d’Eau, avec pouvoir à la dite Cité de construire une “Esplanade.”

Ordonné, Que M. *Ridout* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour incorporer les Sœurs de Charité de *Québec*, étant lu ;

M. *Polette* a proposé, secondé par M. *Cauchon*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham</i> ,	<i>Egan</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Fortier</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Smith</i> , (<i>Durham</i> .)
<i>Cauchon</i> ,	<i>Gamble</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Smith</i> , (<i>Frontenac</i> .)
<i>Chabot</i> ,	<i>Héncks</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Jobin</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Gaspé</i> .)	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Ridout</i> ;	<i>Stuart</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>LeBlanc</i> ,	<i>Robinson</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Dizon</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>McDonald</i> (<i>Cornwall</i>)	<i>Rose</i> ,	41. <i>Willson</i> .
<i>Dumoulin</i> ,			

CONTRE.

Messieurs.

<i>Brown</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>White</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Wentworth</i>)	<i>Hartman</i> ,	<i>Malloch</i> ,	8. <i>Wright</i> , (d. Est York.)

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “Acte pour incorporer les Sœurs de Charité de *Québec*.”

Ordonné, Que M. *Polette* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser les Ministres de l’Eglise Presbytérienne du *Canada*, dans le *Bas-Canada*, à tenir Registre des Mariages, Baptêmes et Sépultures, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “Acte pour venir en aide à “l’Eglise Presbytérienne du *Canada*, en ce qui regarde la tenue des Registres, “des Baptêmes, Mariages et Sépultures, dans le *Bas-Canada*.”

Ordonné, Que M. *Brown* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender et étendre un “Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*,” a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “Acte pour amender et étendre “l’Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.”

Ordonné, Que M. *Burnham* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte de Judicature du *Bas-Canada*, 12 Vic., chap. 38, et pour pourvoir à la signification des Ordres des Cours de Circuit par les Huissiers, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour amender l'Acte de Judicature du *Bas-Canada*, et pour pourvoir à la signification des Ordres des Cours de Circuit par les Huissiers, en certains cas."

Ordonné, Que M. *Terrill* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour établir un étalon de poids pour les différentes espèces de Grains, Légumes et Semences, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour établir un étalon de poids pour les différentes espèces de Grains, Légumes et Semences, dans le *Haut-Canada*."

Ordonné, Que M. *Shaw* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte qui défend de faire la chasse du Cerf et autre Gibier dans cette Province, en certaines saisons de l'année, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour amender l'Acte qui défend de chasser et tuer les Bêtes fauves et autre Gibier dans cette Province, en certaines saisons de l'année."

Ordonné, Que M. *Jobin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour conférer à *John Carling* et autres, une certaine partie de *Church Street*, dans la Ville de *London*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour conférer au Bureau des Travaux Publics une certaine partie de *Church Street* dans la Ville de *London*."

Ordonné, Que M. *Dixon* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour abroger la Loi *Æde*, a été en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour étendre certains privilèges y mentionnés à un Corps de Chrétiens Protestants se désignant sous le nom de "*Adventists*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour faciliter l'admission dans la preuve des Jugements Etrangers, et certains documents officiels et autres, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour faciliter l'admission comme Preuve des Jugements Etrangers et de certains Affidavits et autres

“ Documents, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*.”

Ordonné, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour abroger une Ordonnance y mentionnée, intitulée : “ Ordonnance portant règlement pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et de *Montréal*, et en la Province de *Québec*,” a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour révoquer une Ordonnance y mentionnée, intitulée : “ Ordonnance portant règlement pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et de *Montréal*, en autant qu’elle a trait à la Cité de *Québec*.”

Ordonné, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour établir un Bureau d’Examineurs pour les Instituteurs dans le District de *Kamouraska*, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour établir un Bureau d’Examineurs pour les Instituteurs dans certains Districts dans le *Bas-Canada*.”

Ordonné, Que M. *Chapais* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*, étant lu ;

M. *Polette* a proposé, secondé par M. *Cauchon*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, que le mot “ Maintenant ” soit retranché, et les mots : “ De ce jour en six mois, ” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>White,</i>	6. <i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Christie,</i> (<i>Wentworth</i>)	<i>Mackenzie,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith,</i> (<i>Durham,</i>)
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie,</i> (<i>Gaspé,</i>)	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>	31. <i>Willson.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour incorporer l’Association dite La Société Ecclésiastique de *St. Michel*.”

Ordonné, Que M. *Polette* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour réformer le Système Mu-

nicipal du *Bas-Canada*, et pour y établir des Municipalités de Comté, Paroisse ou Township et Village, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les Lois des Chemins du *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour définir et établir la Ligne de Division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir au règlement définitif des Lignes de Division, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi pour la protection des Bois de la Couronne, et pour la perception des Droits sur iceux, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des Sociétés Charitables et d'Education, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir aux dépenses qu'exige l'entretien des Patients dans les Asiles d'Aliénés dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi concernant les Banques d'Epargnes, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions concernant l'Enregistrement des Vaisseaux construits à l'Etranger, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la Loi pour la vente et l'établissement des Terres Publiques ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'état de l'Instruction dans le *Bas-Canada*, du fonctionnement de la Loi des Ecoles, de l'efficacité du Département de l'Instruction dans le *Bas-Canada*, et des moyens de rendre plus efficaces des dispositions Législatives adoptées pour l'avancement de l'Instruction dans le *Bas-Canada*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (J. J.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la construc-

tion de certains Edifices Publics à *Toronto*, pour recevoir le Gouvernement et la Législature dans cette Cité, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines Dépenses du Gouvernement Civil pour l'année Mil huit cent cinquante-deux, et certaines autres Dépenses se rattachant au Service Public, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Juridiction Civile de première instance dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Taché* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prohiber la vente de Liqueurs enivrantes sur ou auprès de la ligne des Travaux Publics en cette Province, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour séparer le Comté d'*Halton*, du Comté de *Wentworth* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Sanborn* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Sanborn* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain ;

L'Honorable M. *Robinson* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Burnham*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "Jeudi prochain," insérés en sa place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Badgley, *Burnham,* *Malloch,* 4. *Robinson.*

CONTRE.

Messieurs

Chapais, *Langton,* *Morin,* *Terrill,*
Chauveau, Sol. Gén. *Lemieux,* *Richards, Pro. Gén.* *Turcotte,*
Christie, (Wentworth.) *Mackenzie,* *Rolph,* *Valois,*
Fournier, *McLachlin,* *Samborn,* *White,*
Hartman, *Mongenais,* *Taché,* 20. *Wright, (d. Est York.)*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender et refondre, telles qu'amendées, les Lois relatives à l'Hôpital Général de *Toronto*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *McLachlin* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *McLachlin* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Syndics des Chemins à Barrières de *Québec* d'émettre des Débentures à un certain montant, et pour mettre certains Chemins sous leur contrôle, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Odonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte des Cours de Division du *Haut-Canada*, et pour étendre la Juridiction d'icelles ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième-fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir certains Droits d'Accise, en autant qu'ils ont rapport au *Haut-Canada*, et pour conférer certains pouvoirs aux Autorités Municipales dans cette partie de la Province, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Murney* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour diviser les Townships de *Yonge* et *Escott*, dans les Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour amender l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 28, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies Incorporées à Fonds Social pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Murney* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie des Forges de *St. Maurice*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour étendre la Franchise Elective et mieux définir les Qualifications des Voteurs de certaines Divisions Electorales en adoptant un système pour l'enregistrement des Voteurs ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cartier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger la partie de l'Acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la Tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de lods et ventes sans la commutation des autres droits Seigneuriaux sur les mêmes terres, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

Alors, sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Valois*,
La Chambre s'est ajournée.

Mercurii, 8^o die Junii;ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Sherwood*,—la pétition d'*Henry Allen*, de *Middle Temple*, dans la Cité de *Toronto*, Ecuyer, Avocat, et ci-devant Juge de la Cour de District du District de *London*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Chatham*.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *William Matthie* et autres.

Par M. *Lemieux*,—la pétition d'*O. Gauvreau* et autres, Mesureurs de Bois dûment licenciés.

Par M. *Dubord*,—la pétition de *N. Allard* et autres, Propriétaires et Commandants de Vaisseaux, Pilotes, et autres, intéressés dans la navigation du Fleuve *St. Laurent*.

Conformément à l'Ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De *Joseph Hamel*, Ecuyer, Président, et autres, Officiers et Membres de la Chambre de Lecture de *St. Roch*, de la Cité de *Québec*; demandant une aide en faveur de cette Institution.

Ordonné, Que la pétition d'*O. Gauvreau* et autres, Mesureurs de Bois dûment licenciés, soit maintenant reçue et lue; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue; demandant que le Bill, pour amender l'Acte pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de Construction, ne devienne pas Loi.

Ordonné, Que la pétition de *N. Allard* et autres, Propriétaires et Commandants de Vaisseaux, Pilotes et autres, intéressés dans la navigation du Fleuve *St. Laurent*, soit maintenant reçue et lue; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue; demandant que le Bill pour transférer la possession et le contrôle du Havre du *Cul-de-Sac*, de la Maison de la Trinité de *Québec*, aux Maire et Conseillers de la Cité *Québec*, ne devienne pas Loi.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quarante-deuxième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour faire le partage de la Commune de *Mas-kinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle, qui a encore été renvoyé par Votre Honorable Chambre; et après l'avoir considéré avec soin, et pris des témoignages relativement à son objet, il est convenu de nouveau de rapporter le dit Bill sans aucun Amendement.

Le Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie " du Gaz d'*Hamilton*," et le Bill pour incorporer " La Congrégation des Hommes " de *Ville Marie*, dans la Ville de *Montréal*," ont été examinés par Votre Comité; qui a fait un Amendement à chacun des dits Bills, lesquels il soumet respectivement à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour incorporer la Congrégation des Catholiques de *Québec* parlant la langue Anglaise, et il y a fait plusieurs Amendements, qu'il demande la permission de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer " La Congrégation des Hommes de *Ville*

“ *Marie*, dans la Ville de *Montréal*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que le Bill pour amender l'Acte, intitulé : “ Acte pour incorporer “ la Compagnie du Gaz d'*Hamilton*,” tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Congrégation des Catholiques de *Québec* parlant la Langue Anglaise, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Sur motion de M. *Christie*, de *Gaspé*, secondé par M. *Valois*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, exposant que l'édition des “ Edits et Ordonnances Royaux, etc.,” et les “ Ordonnances des Intendants, et Arrêts portant Règlement du Conseil “ Supérieur de *Québec*,” constituant une partie des Lois et de la jurisprudence du *Bas-Canada*, publié en l'année 1803, conformément à une Adresse de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, votée le 4 Mars 1801, étant épuisée ou à peu près, et comme il est difficile de s'en procurer, il est expédient qu'une nouvelle édition en soit imprimée, ensemble avec les “ Edits, Ordonnances, “ Arrêts et Règlement,” *in extenso*, qui, dans l'édition susdite, ne sont mentionnés que sous leurs titres respectifs,—soumettant aussi, qu'il y a raison de croire que parmi les archives de la Province, il y a un grand nombre de documents et papiers qui n'ont jamais été publiés jusqu'ici, relativement aux affaires publiques, depuis le premier établissement de la Colonie jusqu'à l'établissement de la Constitution du *Bas-Canada*, qu'il est d'un grand intérêt public, et très-convenable de conserver comme tendant à jeter du jour sur l'histoire passée du pays, et qui, aujourd'hui, peuvent être imprimés, il est à présumer, sans préjudice pour le service public ou les individus ; et assurant Son Excellence que s'il lui plaît de faire faire un choix des archives qui pourront être publiées avec avantage, et les faire imprimer et distribuer, pour l'information du public, quant aux époques et événements du passé, aux personnes qui ont droit à une copie des Statuts, cette Chambre en paiera volontiers les dépenses.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par l'Honorable M. *LaTerrière*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de faire faire une Enquête, et considérer s'il est expédient de faire faire, par un Ingénieur expérimenté, une exploitation de la ligne du Pays qui se trouve entre *Québec* et quelque point sur les bords de l'*Atlantique*, près du Détroit de *Belle-Isle*, à travers le Pays au nord du Fleuve et du Golfe *St. Laurent*, pour constater les facilités qu'il offre à la construction d'un Chemin de Fer.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que le Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle, soit lu la troisième fois Demain.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Dumoulin*,

Ordonné, Que les Bills Privés fixés pour leur seconde lecture, et que les parties ont l'intention de renvoyer au Comité Permanent des divers Bills Privés, aient la préséance sur les Ordres du jour pour la dite seconde lecture.

L'Honorable M. Young a proposé, secondé par l'Honorable M. Merritt, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour délibérer sur l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour la construction immédiate d'un Canal navigable pour joindre les eaux du Lac Champlain à celles du St. Laurent; et assurant Son Excellence que cette Chambre subviendra à toutes les dépenses qui pourront être encourues dans la construction du dit Canal; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	16. <i>Young.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Caruchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Scymour,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	38. <i>Willson.</i>
<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Ordonné, Que les 64^{me}, 66^{me} et 77^{me} Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport au Bill pour amender la charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*.

L'Honorable M. *Hincks*, du Comité Spécial sur le Bill pour régler l'inspection de la Potasse et de la Perlasse, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

M. *Terrill*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 92, relativement à la détention illégale des Biens-Fonds dans le *Bas-Canada*, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

M. *Terrill* a proposé, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill et le Rapport soient maintenant renvoyés à un Comité de toute la Chambre;

M. *Sanborn* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Stuart*, Que tous les mots après "Bill," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots: "Soit encore renvoyé de nouveau au Comité Spécial, pour qu'il le considère, attendu que le dit Comité n'a jamais été dûment convoqué, et ne s'est jamais organisé, et n'a jamais donné à tous les Membres du Comité le privilège d'être entendus ou de proposer des Amendements au dit Bill," en leur place;

Et comme il se trouve qu'il est Midi, les Ordres du jour ont été appelés.

Et l'Ordre du jour pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre

sur le Bill pour amender les Lois relatives aux Cours de Jurisdiction Civile de première instance, dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Lemieux* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Laurin*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : "Acte pour venir en aide aux Héritiers et Légataires de feu *Samuel Ryerse* :"

Bill, intitulé : "Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du *Haut-Canada*, pour l'exploitation des Mines :"

Et aussi, Le Conseil Législatif a acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : "Acte pour continuer et étendre l'Acte pour autoriser le Conseil Municipal du Comité de *Welland* à acquérir le *Great Cranberry Marsh*, et pour d'autres fins," sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour amender et refondre les différents Actes pour autoriser la formation de Compagnies à Fonds Social, pour la construction de Chemins et autres Travaux dans le *Haut-Canada*," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour prohiber la vente des Liqueurs enivrantes, sur ou auprès de la ligne des Travaux Publics en cette Province, étant lu ;

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet d'étendre le privilège des Licences aux Villes et Villages, et d'autoriser le renouvellement des Licences en faveur de ceux qui les ont déjà, et de retrancher le Tarif des Honoraires.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre, s'est en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Rose* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Rose* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,

Ordonné, Que le Bill soit encore renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Rose* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Rose* a fait Rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour pourvoir à la formation de Compagnie Incorporées à Fonds Social pour approvisionner les Villes de " Gaz et d'Eau," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec les Amendements passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Merritt* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour amender et " étendre la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*."

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 24, à des Compagnies formées pour améliorer la navigation des Rivières et Cours d'Eau en *Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour autoriser la " formation de Compagnies à Fonds Social, pour la construction de Travaux " nécessaires pour faciliter la descente des Bois de Construction par les Rivières " et Ruisseaux dans le *Haut-Canada*."

Ordonné, Que M. *Langton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie, sous le nom de " Compagnie Hydraulique de *Paris*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Wentworth*, porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender la Loi pour la vente et l'établissement des Terres Publiques, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rolph* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour pourvoir à la construction de certains Edifices Publics à *Toronto*, pour recevoir le Gouvernement et la Législature dans cette Cité, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour pourvoir à la construction de certains Edifices Publics à *Toronto*, pour loger plus convenablement le Gouvernement et la Législature dans cette Cité.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines Dépenses du Gouvernement Civil pour l'année Mil huit cent cinquante-deux, et certaines autres Dépenses se rattachant au Service Public, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour séparer le Comté d'*Halton* du Comté de *Wentworth*, étant lu ;

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Rolph*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Street*, Que tous les mots après “Maintenant,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'établir que le Chef-lieu d'*Halton* sera laissé aux voix des Francs-Tenanciers et des tenanciers, qui seront spécialement prises à cette fin,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	15. <i>Young.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouvin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Jobin,</i>		<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth)Lacoste,</i>		<i>Richards, Pro. Gén. Va. ;</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Rolph,</i>	28. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Le Bill pour permettre aux Syndics des Chemins à Barrières de *Québec* d'émettre des Débentures à un certain montant, et pour mettre certains Chemins sous leur contrôle, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender et refondre, telles qu'amendées, les Lois relatives à l'Hôpital Général de *Toronto*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec les Amendements passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Sherwood* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte des Cours de Division du *Haut-Canada*, et pour étendre la Jurisdiction d'icelle, étant lu ;

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Crawford* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Ridout*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à y substituer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'insérer les Clauses suivantes :—

"Et qu'il soit statué, que si l'une ou l'autre des parties dans une cause ou procédure dans aucune Cour de Division dans le *Haut-Canada*, est mécontente de la décision ou de l'ordre de la dite Cour sur aucun point de Loi, ou sur la manière dont a été conduite ou rejetée la preuve, la dite partie pourra en appeler à l'une ou l'autre des Cours Supérieures de Loi Commune à *Toronto*, pourvu que la dite partie, dans les dix jours qui suivront la dite décision ou ordre, donne avis du dit appel à la partie adverse ou à son Procureur, et donne aussi une caution qui sera approuvée par le Greffier de la Cour de Division, pour les frais d'Appel, et pour le montant du Jugement s'il est le Défendeur, et que l'Appel soit rejeté. Pourvu, néanmoins, que la dite caution, en autant qu'elle a rapport au montant du Jugement, ne sera pas exigée en aucun cas où le Juge aura ordonné à la partie interjetant appel de payer le montant du dit Jugement entre les mains du Greffier de la Cour de Division, et les dits frais seront payés en conséquence ; et la dite Cour d'Appel pourra ordonner une nouvelle audition de la cause aux termes qu'elle croira justes, ou pourra ordonner que le Jugement sera entré pour l'une ou l'autre des parties, suivant le cas, et le dit ordre sera final, et les frais d'Appel suivront le cours du procès.

"Et qu'il soit statué, que le dit Appel sera en la forme d'un cas convenu par les deux parties ou leurs Procureurs ; et s'ils ne peuvent s'entendre, le Juge de la Cour de Division dans laquelle cette cause a été décidée, ou dans laquelle les procédures ont été commencées, sur demande à lui faite par les parties ou leurs Procureurs ou le Procureur de l'une ou de l'autre, décidera le cas et le signera, et le dit cas sera par l'Appelant transmis au Greffier de la Couronne et des Plaids dans la Cour dans laquelle l'Appel doit être porté.

"Et attendu qu'il est juste et équitable que tous les frais entraînés par la poursuite et la dépense dans les actions, soient payés par la partie perdante : Qu'il soit statué, que depuis et à compter du jour de la passation du présent Acte, les Honoraires de Conseil que le Juge président d'aucune Cour de Division, comme susdit, considérera justes et convenables, seront compris dans le Jugement porté contre la partie perdante dans la dite poursuite."

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : —Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Street* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Stevenson*,

Que tous les mots après “Maintenant,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de considérer s’il est expédient d’ajouter la Clause suivante : ‘Et attendu que dans la 64^{me} Section du dit Acte ci-dessus cité en premier lieu, il n’est établi aucune disposition pour saisir les dettes qui peuvent être dues à un débiteur qui se cache, par la personne ou les personnes mentionnées dans la dite Section,—pour y remédier, qu’il soit statué, que lorsque le Demandeur, dans une Cour de Division, sollicitant une Saisie-Arrêt, son Procureur ou Agent notifiera à l’Huissier de la dite Cour aucune dette ou dettes dues par aucune personne ou personnes au dit débiteur qui se cache, il sera du devoir du dit Huissier de faire signifier à la dite personne ou personnes un avis l’informant ou les informant que la dite Saisie-Arrêt a été lancée, et depuis et après la signification du dit avis, si la dite personne ou personnes paient aucune dette, ou demandent à aucun dit débiteur qui se cache, son ou ses Procureurs, Agents, Facteurs ou ayant-cause, la personne ou les personnes payant ainsi la dite dette, seront censés l’avoir payée frauduleusement, et est et sont par le présent déclarées responsables pour la dite dette ou le montant d’icelle à la personne ou les personnes sollicitant la dite Saisie-Arrêt, dans le cas où la dite personne ou personnes obtiendraient jugement et exécution contre le débiteur qui se cache ; et si aucune dite personne ou personnes étant ainsi endettées, sont, après signification d’avis, comme susdit, poursuivies par le dit débiteur qui se cache, pour aucune telle dette, il ou elle pourra plaider l’exception générale, et alléguer le présent Acte et l’Acte ci-dessus cité en premier lieu, et la matière spéciale dans la preuve,’” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : —Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “Acte pour amender l’Acte des Cours de Division du *Haut-Canada* de Mil huit cent cinquante, et pour étendre la Jurisdiction des dites Cours.”

Ordonné, Que l’Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour abolir certains Droits d’Accise en autant qu’ils, ont rapport au *Haut-Canada*, et pour conférer certains pouvoirs aux Autorités Municipales de cette partie de la Province, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l’Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour étendre la Franchise Elective et mieux définir les Qualifications des Voteurs de certaines Divisions Electorales, en adoptant un système pour l’enregistrement des Voteurs, étant lu ;

Sur motion de l’Honorable M. *Hincks*, secondé par l’Honorable M. *Morin*,

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d’amender le second paragraphe de la sixième Clause ; et aussi, à l’effet d’établir des dispositions pour un Appel aux Tribunaux Judiciaires ayant rapport à l’enregistrement des Voteurs dans les Cités de *Québec* et de *Montréal*.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Stevenson* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Stevenson* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Terrill* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Encore renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre aux fins d'amender la quatrième Clause d'icelui, en retranchant depuis le mot "Que," jusqu'aux mots, "Il sera," dans la onzième ou près la onzième ligne," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lenieux,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	17. <i>Willson.</i>
<i>Clapham,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond,</i> Pro. Gén.	<i>Morin,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Sherwood,</i>	21. <i>Varin.</i>
<i>Hincks,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour abroger la partie de l'Acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de lods et ventes, sans la commutation des droits Seigneuriaux sur les mêmes terres, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Mongenais* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 28, intitulé : "Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies incorporées à Fonds Social, pour des fins relatives aux manufactures, aux mines, à la mécanique ou à la chimie," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour amender l'Acte pour la formation de Compagnies incorporées à Fonds Social, pour des fins relatives aux manufactures et autres objets."

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour donner aux Femmes

Mariées, qui résident hors du *Canada*, le droit d'aliéner les Biens-fonds qu'elles possèdent dans le *Haut-Canada*, par leurs Procureurs légalement constitués, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour étendre les dispositions de l'Acte pour la formation de Compagnies à Fonds Social dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir un mode uniforme de prendre les Voix aux Elections Municipales et autres, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser à tenir un Terme de la Cour de Circuit une fois l'année à la *Rivière-au-Renard*, dans le Comté de *Gaspé*, en addition aux Termes que la Loi prescrit maintenant de tenir dans le dit Comté, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour définir le mode de procéder, relativement aux Writs de Saisie-Arrêt, en certains cas, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi qui règle la manière de protester les Billets et Lettres de Change, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir un recours plus sommaire pour les dommages causés aux Moutons par les Chiens, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour indemniser les Membres de l'Assemblée Législative de leurs Dépenses pour assister aux Sessions de la Législature, en limitant le nombre de jours pour lesquels une indemnité leur sera payée dans chaque Session, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Institut Catholique de *St. Roch*, à *Québec*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour incorporer certaines personnes, sous les nom et raison de " Compagnie des Mines de *Michipicoten*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir et confirmer l'Arpentage primitif des lignes de concession dans le Township de *Niagara*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir et régler les traverses du Fleuve *St. Laurent*, entre la Cité de *Québec* et la Paroisse de *St. Joseph* de la *Pointe Lévy*, dans le Comté de *Dorchester*, étant lu ;

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Patrick*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Lemieux* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Laurin*,

Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chahot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Sanborn,</i>	30. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>		

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>	18. <i>Young.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Patrick,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour transporter aux légataires et aux fidéi-commissaires du dernier Testament de feu *Stanous Daniell*, une certaine réserve de Chemin située entre la Réserve de *Crédit* ou des Sauvages, dans le Township de *Toronto*, dans le Comté de *Peel*, et les Terres du nouvel Arpentage dans le dit Township, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Municipalités des Comtés de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*, à prendre des Actions dans les Compagnies de chemin de Fer, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser la Cité de *Québec* à faire un Emprunt, pour consolider "sa Dette," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie des Mines du *St. Laurent*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour régler l'exercice de certains droits des Locateurs et Locataires, dans le *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Lyon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Lyon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour protéger les Employés du Gouvernement de cette Province, dans certains Départements du Service Public et empêcher qu'il ne soient contraints de travailler le Dimanche, étant lu ;

M. *Brown*, a proposé, secondé par *Sanborn*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Shaw,</i>	26. <i>Willson.</i>
<i>Egan,</i>	<i>Ridout,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Shcrwood,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapuis,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Gouin,</i>		<i>Mongenais,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. LaTerrière,</i>		<i>Polette,</i>	27. <i>Young.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Banque du Comté de *Stanstead* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil ; et l'Honorable M. *LaTerrière* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Et la Question ayant été proposée, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que le mot "Demain" soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois" insérés en sa place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapuis,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Langton,</i>		<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. Laurin,</i>		<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén. Wright(d. Est. York,)</i>	
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	38. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Street,</i>

Cauchon,
Clapham,
Dixon,

Marchildon,
McDougall,
Murney,

Seymour,
Shaw,
Sherwood,

Stuart,
23. Terrill.

Ainsi, elle a été résolu dans l'Affirmative.

Alors la Question principale, telle qu'amendée ayant été mise ;

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de ce jour en trois mois.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer certaines personnes sous le nom de Compagnie de Navigation de Québec et des *Trois-Pistoles* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fortier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fortier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés " relatifs à l'Agriculture et pour remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture," et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dumoulin* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dumoulin* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour dissiper certains doutes sur le mode de faire des recherches dans les Bureaux d'Enregistrement du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Langton* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Street* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour assurer aux Personnes mariées certains droits de propriétés dans certains cas, auquel il n'est pas actuellement pourvu par la Loi, étant lu ;

L'Honorable M. *Merritt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Street* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Murney*, Que le mot " Maintenant " soit retranché, et les mots : " De ce jour en trois mois " ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Hincks,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Robinson,</i>	16. <i>Valois.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Tessier,</i>	12. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en trois mois.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie de Prêt du *Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Ridout* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Valois*, et la Question ayant été mise, Que la Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de la Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau, étant lu ;

L'Honorable M. *Rolph* a proposé, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, et la Question ayant été mise, Que le dit Ordre du jour soit remis de ce jour en six mois ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième Demain.

M. *Turcotte* a proposé, secondé par M. *Marchildon*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour établir une Chambre de Notaires pour les Districts de *Kamouraska* et *Gaspé*, et pour amender l'Acte pour l'organisation de la Profession de Notaire dans la partie de cette Province appelée *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Taché* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Taché* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, pour incorporer la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de Construction, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives, de *Toronto* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Turcotte* a proposé, secondé par M. *Lyon*, et la Question ayant été mise, Que la Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour réprimer la pratique dangereuse d'inoculer avec la Variole," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour exempter de la saisie et vente, en exécution de jugement pour dettes, jusqu'au montant de
les Outils et instruments de
métier ou profession de tout Tenancier, ainsi que les vêtements, lits et autres objets nécessaires pour l'usage de sa famille, et pour empêcher les objets ainsi exemptés d'être transportés, mis en gage ou vendus en liquidation de dettes contractées pour des liqueurs enivrantes.

M. *Taché* a pris le Fauteuil du Comité.

Et Avis ayant été donné qu'il n'y avait pas de Quorum ;

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et les noms des Membres présents ont été pris comme suit :—

M. l'Orateur,

Messieurs *Brown*, *Chapais*, *Christie*, de *Wentworth*, le Procureur-Général *Drummond*, *Egan*, *Fournier*, *Hincks*, *Mackenzie*, *Marchildon*, *Prince*, *Ridout*, *Rolph*, *Taché*, *Terrill* et *Turcotte*.

Et à deux heures et trois quarts, Jeudi matin, M. l'Orateur, sans que la Question ait été mise, a ajourné la Chambre.

Jovis, 9° die Junii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—
Par M. *Jobin*,—la pétition du Révérend *Antoine Manseau* et autres, de la partie du Comté de *Berthier* qui forme le nouveau Comté projeté de *Joliette*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Narcisse Filiaw*, et autres, de *Beauport*.

Par M. *Tessier*,—la pétition d'*Edward Hale*, Ecuyer, et autres, de *Portneuf*.

Sur motion de M. *Street*, secondé par l'Honorable M. *Merritt*,

Résolu, Que les Règles de cette Chambre soient mises de côté, en autant qu'elles ont rapport au Bill pour établir et confirmer l'Arpentage primitif des lignes de concessions dans le Township de *Niagara*.

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par l'Honorable M. *Sherwood*,

Ordonné, Que l'honoraire de Quinze louis payé sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* d'étendre ses liaisons, et pour en faciliter les moyens," soit remboursé aux Pétitionnaires.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

Ordonné, Que l'Honoraire de Quinze louis, payé sur le Bill pour incorporer la "Banque du Comté de *Stanstead*," soit remboursé aux Pétitionnaires.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le quarante-troisième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, qui incorpore la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*," et y a adopté certains Amendements, qu'il demande la permission de soumettre.

Votre Comité a examiné les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un Fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une Ecole ;" et aussi, les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour expliquer l'Acte, intitulé : " Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse *St. Henri*, près de l'Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*," et il demande qu'il lui soit permis de recommander les Amendements, à chacun de ces Bills, à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour conférer à *Charles Coxwell Small*, Ecuyer, certaines Réserves de Chemin dans le Township de *Pickering*, et il trouve que des pétitions contre le Bill ont été présentées à Votre Honorable Chambre; mais Votre Comité n'ayant pas reçu les informations suffisantes quant à l'intérêt que peuvent avoir ces personnes dans les Réserves de Chemin en question, pour lui permettre de faire un rapport favorable sur le Bill, il prend, en conséquence, la liberté de recommander que la nouvelle prise en considération du Bill soit remise à la prochaine Session.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, pour incorporer la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*," tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que les Amendemens faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : " Acte pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un Fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une Ecole," soient maintenant lus une seconde fois.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Stuart* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Egan*, et la Question ayant été proposée, Que les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, "Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la "Paroisse *St. Henry*, près de l'Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de "*Dorchester*," soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Lemieux* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Marchildon*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois, ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :— Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, "Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la "Paroisse *St. Henry*, près de l'Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de "*Dorchester*," soient maintenant lus une seconde fois.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Stuart* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions au sujet de l'émission et de la circulation des Billets de Banque, et des droits payables sur iceux.

L'Honorable M. *Hincks*, Membre du Conseil Exécutif, a alors informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informée de l'objet de cette Motion, le recommande à la considération de la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et l'Honorable M. *Young* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

L'Honorable M. *Young* a fait rapport des dites Résolutions en conséquence ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. Résolu, Qu'il est expédient de pourvoir à ce que toute Banque incorporée, dans cette Province, dont les Billets à être émis et en circulation à une même époque ne doivent pas excéder le montant de son Capital déjà payé, puisse émettre et avoir en circulation, en un même temps, tout montant additionnel de tels Billets n'excédant pas la somme que telle Banque aura alors en Caisse, en Pièces d'Or et d'Argent ou en Lingots, et en Débentures recevables en dépôt pour des Billets de Banque enregistrés, en vertu des Lois qui régissent les affaires de Banques ; la valeur de telles Débentures devant être calculée au pair.

2. Résolu, Qu'il est expédient de pourvoir à ce que le droit payable par toute Banque en vertu de l'Acte 4 et 5 *Vic.*, chap. 29, sur ses Billets émis et en circulation, soit calculé et payé seulement sur la somme dont le montant moyen de ses Pièces d'Or et d'Argent et de ses Lingots, et de telles Débentures, comme susdit, que telle Banque aura eu en caisse durant la même période.

3. Résolu, Qu'il est expédient d'amender les Actes 4 et 5 *Vic.*, chap. 29, et 14 et 15 *Vic.*, chap. 70, en conformité des Résolutions qui précèdent.

La première Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ;

la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>29. Young.</i>
<i>Fournier,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Langton,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>12. Terrill.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La seconde Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>28. Young.</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Langton,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>13. Terrill.</i>
<i>LeBlanc,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La troisième Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour encourager les Banques Incorporées de cette Province à émettre des Billets garantis de la manière prescrite par la Loi Générale des Banques.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de M. *Mongenais*, secondé par M. *Dumoulin*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copies des pétitions présentées contre le Bill introduit pendant la présente Session du Parlement, pour définir les droits Seigneuriaux, avec les noms des signataires des dites pétitions.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Mongenais*, secondé par M. *Dumoulin*.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant les sommes payées par les Seigneurs, dans le *Bas-Canada*, comme droit de Quint, pendant les cinq dernières années ; et aussi un Etat indiquant les sommes dues à la Couronne pour le droit de Quint.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Polette* a proposé, secondé par M. *Cartier*, et la Question ayant été proposée, Que les 64^{me}, 76^{me} et 34^{me} Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport au Bill pour autoriser le transport, par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse *St. Hyacinthe*, des biens et effets, bâtisses et immeubles destinés au Culte, et pour d'autres fins y mentionnées ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après, " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill pour autoriser le transport, par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse *St. Hyacinthe*, des biens et effets, bâtisses et " immeubles destinés au Culte, et pour d'autres fins y mentionnées," soit renvoyé de nouveau au Comité Permanent des Ordres Permanents, pour s'enquérir et faire rapport de la convenance de suspendre les 64^{me}, 66^{me} et 74^{me} Règles de cette Chambre, en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Christie (Wentworth), Malloch,
Ergusson,
Mackenzie,

Sanborn,
Willson,

Wright, (d. Est York.)
9. Young.

CONTRE.

Messieurs

Cameron,
Cauchon,
Chabot,
Chapais,
Christie, (Gaspé),
Drummond, Pro.Gén.
Dumoulin,
Fortier,
Fournier,

Gouin,
Hincks,
Jobin,
Lacoste,
LaTerrière,
Laurin,
LeBlanc,
Lemieux,

McLachlin,
Mongenais,
Morin,
Murney,
Polette,
Prince,
Robinson,
Sherwood,

Stevenson,
Stuart,
Taché,
Terrill,
Tessier,
Turcotte,
Valois,
33. Varin.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Que les 64^{me}, 66^{me} et 74^{me} Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport au Bill pour autoriser le transport, par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse *St. Hyacinthe*, des biens et effets, bâtisses et immeubles destinés au Culte, et pour d'autres fins y mentionnées ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Cameron,
Cauchon,
Chabot,
Chapais,

Gouin,
Hincks,
Jobin,
Lacoste,

McLachlin,
Mongenais,
Morin,
Murney,

Stevenson,
Stuart,
Taché,
Terrill,

<i>Christie, (Gaspé),</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sherwood,</i>	33. <i>Varin.</i>
<i>Fournier,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d.Est York.)</i>
<i>Christie, (Wentworth),</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Willson,</i>	10. <i>Young.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Ordonné, Que le Bill pour amender l’Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 92, relativement à la détention illégale de Biens-Fonds dans le *Bas-Canada*, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Prince* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Prince* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit: “Acte pour amender l’Acte “ quatorzième et quinzième *Victoria*, chapitre quatre-vingt-douze, relativement “ à la détention illégale de Biens-Fonds dans le *Bas-Canada*.”

Ordonné, Que M. *Terrill* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ordonné, Que l’Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d’introduire un Bill pour régler les Traverses en dehors des limites locales des Municipalités dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de M. *LeBlanc*, secondé par M. *Lemieux*,

Ordonné, Que le Bill pour changer le lieu des séances de la Cour de Circuit dans le Comté de *Beauharnois*, soit lu une seconde fois Demain.

Ordonné, Que la pétition de *Henry Taylor*, de la Cité de *Toronto*, soit renvoyée au Comité Conjoint des deux Chambres, pour la direction et l’administration de la Bibliothèque Parlementaire.

M. *Langton* a fait rapport du Bill pour dissiper certains doutes sur le mode de faire des Recherches dans les Bureaux d’Enregistrement du *Bas-Canada*; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Street* a fait rapport du Bill pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Ridout* a fait rapport du Bill pour incorporer la Compagnie de Prêt du Canada ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Lundi dernier, Que le Bill pour autoriser le transport, par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse de *St. Hyacinthe*, des biens et effets, bâties et immeubles destinés au Culte, et pour d'autres fins y mentionnées, soit maintenant lu la troisième fois ;

Et la Question ayant été proposée de nouveau :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour considérer la convenance d'autoriser la Taxe que l'on propose de prélever sur les Catholiques Romains de *St. Hyacinthe*," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>5. Marchildon.</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén. Lemieux,</i>		<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.Lyon,</i>		<i>Rose,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>37. Willson.</i>
<i>Dumoulin,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén. Lemieux,</i>		<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.Lyon,</i>		<i>Rose,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>37. Willson.</i>
<i>Dumoulin,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>5. Marchildon.</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Polette* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour transférer la possession et le contrôle du Havre du *Cul-de-Sac* de la Maison de la Trinité de *Québec* aux Maire et Conseillers de la Cité “de *Québec*,” étant lu ;

M. *Tessier* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	19. <i>Young.</i>
<i>Christie, (Wentworth,) Lyon,</i>		<i>Stuart,</i>	

CONTRE.
Messieurs

<i>Robinson,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Robinson,</i>	15. <i>Valois.</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sherwood,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Tessier* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé sans aucun Amendement.

Un Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Copropriétaires d’icelle, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Polette* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer certaines personnes sous le nom de Compagnie de Navigation de *Québec* et des *Trois-Pistoles*, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Lemieux* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l’Acte, intitulé : “Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés, relatifs à l’Agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l’Agriculture,” a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “Acte pour amender un “Acte, intitulé : “Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés, relatifs “à l’Agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l’Agriculture.”

Ordonné, Que M. *Poulin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l’Acte pour régler l’exercice de certains droits des L^{es}

cateurs et Locataires, dans le *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Lemieux* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour prohiber la vente des Liqueurs enivrantes sur ou auprès de la ligne des Travaux Publics de cette Province, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Cameron* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de la Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau,"

Ordonné, Que l'Honorable M. *Sherwood* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour établir une Chambre des Notaires pour les Districts de *Kamou-raska* et *Gaspé*, et pour amender l'Acte pour l'organisation de la Profession de Notaire dans la partie de cette Province appelée *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Chapais* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :—

Hôtel du Gouvernement, Québec, 9 juin 1853.

Monsieur,—J'ai reçu ordre du Gouverneur-Général de vous informer que c'est l'intention de Son Excellence, si l'état des affaires publiques le permet, de proroger la Session de la Législature Mardi prochain, le 14 courant, à deux heures, P. M.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

R. Bruce,

Secrétaire du Gouverneur.

L'Honorable Orateur de
L'Assemblée Législative.

Un Bill pour amender un Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Juridiction Civile de première instance, dans le *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour amender l'Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Juridiction Civile en première instance dans le *Bas-Canada*."

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de Construction, étant lu ;

M. *Egan* a proposé, secondé par M. *Murney*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Lemieux* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Laurin*,

Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : " De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Marchildon,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Lemieux,</i>	10. <i>Taché.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>LaTerrière,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	30. <i>Young.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McLachlin,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Laurin* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Lemieux*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyé de nouveau à un Comité " de toute la Chambre, aux fins d'y ajouter la Clause suivante : " Et qu'il soit " statué, que le mot " Assortir," tel que contenu dans la 24^{me} Clause, soit considéré comme ayant la même signification et devant être interprété de la " même manière que le mot " Inspection," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Egan* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotive de *Toronto*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Brown*, porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour réprimer la pratique dangereuse d'inoculer avec la Variole," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Taché* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun Amendement.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour régler l'inspection de la Potasse et Perlasse ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautenil ; et M. *Cauchon* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Christie*, de *Wentworth*, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Christie*, de *Wentworth*, a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : " Acte pour exempter certains Vaisseaux du Droit imposé par l'Acte pour pourvoir au traitement Médical des Marins Malades :"

Bill, intitulé : " Acte pour abroger la Loi *Æde* :"

Bill, intitulé : " Acte pour conférer au Bureau des Travaux Publics une certaine partie de *Church Street*, dans la Ville de *London* :"

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Actes Municipaux du *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Brown* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Brown* a fait rapport du Bill en conséquence, et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour refondre et amender les Lois qui règlent les Travaux Publics dans cette Province, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Tessier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Tessier* a fait rapport du Bill en conséquence; et l'Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender de nouveau les Lois relatives à l'assignation des Jurés dans le *Bas-Canada*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour continuer, pendant un temps limité, les divers Actes et Ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cartier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartier* a fait rapport du Bill en conséquence, et l'Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender la Loi relativement à la solennisation et à l'enregistrement des Mariages ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Street* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour la meilleure administration de l'Asile des Aliénés ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Lemieux* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité de Subsidés ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Alors, sur motion de M. *Ridout*, secondé par M. *Dubord*,

La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 10^o die Junii ;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par M. *Murney*,—la pétition de *John Porter* et *Andrew Stuart*, Ecuyers, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Henry Allen*, de *Middle Temple*, dans la Cité de *Toronto*, Ecuyer, Avocat, et ci-devant Juge de la Cour de District du District de *London* ; se plaignant de sa démission comme Juge, et d'autres dommages qui y ont rapport ; et demandant que sur le tout justice lui soit faite.

De *William Matthie* et autres ; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de la "Compagnie Manufacturière de *Leeds, Lanark* et *Renfrew*."

M. *Seymour*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité, après avoir pris de nouveau en considération la Pétition de *G. W. Wicksteed*, Ecuyer, Greffier en Loi et Traducteur Anglais, recommande qu'il soit déchargé des devoirs du dernier emploi, excepté quant à ce qui a rapport au collationnage et à la correction des deux versions (Anglaise et Française) des Bills ; et que *W. B. Lindsay*, Ecuyer, Junior, l'Assistant-Traducteur

Anglais et Assistant-Greffier en Loi, soit nommé Traducteur Anglais, tout en gardant son emploi d'Assistant-Greffier en Loi ; et qu'il reçoive le même salaire que le Traducteur Français, savoir, Deux cent cinquante louis par année, à commencer à la fin de la présente année.

Sur représentation faite à Votre Comité par M. *Alfred Patrick*, relativement à la distribution des Journaux et Appendices aux différentes Municipalités, aux Membres du Parlement et autres personnes, et que dans ce travail il a distribué plus de deux mille volumes, Votre Comité recommande à Votre Honorable Chambre d'accorder la somme de Cinquante louis à M. *Patrick* pour ce travail, savoir, Vingt-cinq louis pour l'année dernière, 1852, et Vingt-cinq louis pour l'année 1853.

Votre Comité ayant pris en considération les servicesendus par M. *R. Defries*, le Maître de Poste de Votre Honorable Chambre, recommande qu'il lui soit fait don d'une somme de Douze louis, dix chelins, pour la présente Session ; et aussi, qu'il soit fait don à M. *McCarty*, Messenger de la Chambre, d'une somme de Douze louis, dix chelins, pour la présente Session, et d'une somme de Dix louis à *James Curran*, le Messenger de la Bibliothèque, et à *John O'Connor*, le Portier de Votre Honorable Chambre, la même somme de Dix louis pour la présente Session.

Votre Comité recommande aussi qu'une allocation de Deux chelins et six deniers, par soir, soit faite à ceux des Messagers qui ont gardé les Edifices du Parlement.

Une Estimation des Dépenses Contingentes de Votre Honorable Chambre pour les années 1852 et 1853, est ci-annexée ; elle se monte à la somme de Soixante-et-deux mille, huit cent quarante-deux louis, dix huit chelins et sept deniers, dont Trente-et-un mille louis ont déjà été reçus en vertu de Warrants émis sur la demande par Adresses de Votre Honorable Chambre,—la somme de Mille et quatre-vingt-quinze louis a été reçue pour les Honoraires, sur les Bills Privés, laissant une balance de Trente mille sept cent cinquante-trois louis, huit chelins et sept deniers, au paiement de laquelle il faut pourvoir. Votre Comité recommande qu'une Adresse pour ce montant soit votée à Son Excellence.

Estimation du montant requis pour les Dépenses Contingentes de l'Assemblée

	£	s.	d.
Législative, pour les années 1852 et 1853 :—			
Pour somme due au Greffier d'après la dernière audition	578	18	7
Do. Salaires et Allocations aux Officiers de la Chambre	11,900	0	0
Do. Assistants-Traducteurs et Ecrivains surnuméraires	2,550	0	0
Do. Messagers	2,000	0	0
Do. Témoins devant des Comités	120	0	0
Do. Bibliothèque	1,000	0	0
Do. Papeterie, y compris les livres en blanc, etc.	1,800	0	0
Do. Impression, Papier à imprimer et Reliure, etc.	35,000	0	0
Do. Frais de Port	2,000	0	0
Do. Ouvriers et autres comptes généraux	3,505	0	0
Do. Papiers-Nouvelles et Annonces	400	0	0
Do. Diverses et imprévues	2,000	0	0
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	£62,848	18	7
Moins—Par Warrants sur Adresses	£31,000	0	0
Honoraires sur les Bills, disons	1,095	0	0
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	32,095	0	0

A quoi il faut pourvoir £30,753 18 7

Ordonné, Que le dit Rapport soit renvoyé au Comité de toute la Chambre sur le Huitième Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, et que ce soit le premier Ordre du jour pour Demain.

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Jobin*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender un certain Acte passé dans la douzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour abroger certaines dispositions y mentionnées, et pour établir de meilleures dispositions pour pourvoir à l'Education Élémentaire dans le *Bas-Canada*," et sur le Bill pour amender les Lois des Ecoles du *Bas-Canada*, a fait rapport, Que le Comité avait passé ces deux Bills, et avait fait des Amendements au Bill pour amender les Lois des Ecoles du *Bas-Canada*, en y insérant les dispositions de l'autre Bill, et l'amendant encore autrement.

Ordonné, Que le dit Bill pour amender les Lois des Ecoles du *Bas-Canada*, et le dit Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Ridout* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Ridout* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Ferguson*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, Que *Joseph Laurin*, Ecuyer, et *Antoine Gouin*, Ecuyer, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que M. *Laurin* et M. *Gouin* comparaissent à leurs places dans cette Chambre Demain.

M. *Christie*, de *Gaspé*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité ayant examiné le compte No. 38 de 1852, étant un "Etat des Warrants émis sur le Receveur-Général de la Province du *Canada*, jusqu'au 31 Janvier 1853, en paiement des diverses Dépenses du Gouvernement Civil du *Canada*, et pour lesquels des Subsidés sont requis," a l'honneur de faire rapport, qu'après la plus stricte investigation possible, il a pu se rendre compte des items y inclus, faisant en tout la somme de Treize mille, huit cent trente-deux louis, quatre chelins et sept deniers courant ; et après avoir interrogé M. *Cary*, le Député Inspecteur-Général et M. *Begly*, Secrétaire du Bureau des Travaux Publics, relativement aux choses pour lesquelles les dépenses ont été encourues,—Votre Comité est d'opinion que le montant a été convenablement dépensé par l'Exécutif et qu'il devrait en faire bon par un Vote de Votre Honorable Chambre, et, en conséquence, il en fait la recommandation.

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour amender et refondre les différents Actes pour autoriser la formation de Compagnies à Fonds Social pour la construction de Chemins et autres Travaux dans le *Haut-Canada* ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 22. Retranchez depuis "Compagnie," jusqu'à "Dans."

Page 16, ligne 42. Retranchez depuis "Prescrite," jusqu'à la fin de la Clause.

Dans le Préambule du Bill.

Page 1, ligne 11. Retranchez depuis "La," jusqu'à "Intitulé," dans la 12^e ligne, et insérez : "Douzième année du Règne de Sa Majesté."

Page 1, ligne 15. Retranchez depuis "La," jusqu'à "Intitulé," et insérez : "Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté."

Page 1, ligne 22. Retranchez depuis "La," jusqu'à "Intitulé :," et insérez : "Douzième année du Règne de Sa Majesté."

Résolu, Que les dits Amendements soient pris en considération dans un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport, Que le Comité avait considéré les dits Amendements, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Alors, les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Smith*, de *Durham*, reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements sans aucun Amendement.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quarante-quatrième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser la Cité de *Québec* à faire un Emprunt pour consolider sa Dette," et y a fait certains Amendements, qu'il demande la permission de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour prolonger le délai pour compléter les travaux d'amélioration de la Rivière *Du Chêne*, mais comme aucune preuve ne lui a été donnée des allégués du Préambule, il se voit dans la nécessité de faire rapport que le Bill n'a pas été prouvé.

Le Bill pour incorporer l'Institut Catholique de *St. Roch*, à *Québec*, a été examiné par Votre Comité, et y a fait certains Amendements, qu'il demande à soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Il a aussi examiné le Bill pour diviser les Townships de *Yonge* et *Escott*, dans les Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, et il est convenu d'en faire rapport sans aucun Amendement.

M. *LeBlanc* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, et la Question ayant été mise, Que la Pétition du Révérend *Etienne Chartier*, Curé de *St. Giles*, Comté de *Lotbinière*, ci-devant de *St. Benoît*, Comté du *Lac-des-Deux-Montagnes*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

La Chambre a procédé à prendre en considération la partie du Quarante-quatrième Rapport du Comité Permanent des divers Bills Privés sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser la Cité de *Québec* à faire un Emprunt pour consolider sa Dette ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Dans le Préambule.

Page 1, ligne 33. Après le mot "Cité," insérez : "Exclusivement de celle qui a été contractée ou qui le sera pour la construction de l'Aqueduc comme susdit."

Page 1, ligne 14. Après " Emprunts," insérez : " Indépendamment de la dette encourue pour l'Aqueduc de la dite Cité."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour autoriser la Cité de Québec à faire un Emprunt pour consolider sa Dette," soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec les Amendements passe.

Ordonné, Que M. *Stuart* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

Ordonné, Que le Bill pour diviser les Townships de *Yonge* et *Escott*, dans les Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, soit lu la troisième fois Demain.

M. *Cauchon* a fait rapport du Bill pour régler l'inspection de la Potasse et Perlasse ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour amender l'Acte pour régler l'inspection de la Potasse et Perlasse."

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour dissiper certains doutes sur le mode de faire des recherches dans les Bureaux d'Enregistrement du *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour dissiper les doutes sur le mode de faire des recherches dans les Bureaux d'Enregistrement du *Bas-Canada*."

Ordonné, Que M. *Tessier* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Langton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de Prêt du *Canada*, étant lu ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Sherwood*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Marchildon* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Gouin*, Que tous les mots après " Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour amender la troisième Clause en retranchant le mot " Sept " et y substituant le mot " Six," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Chabot,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	16. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	23. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Lemieux*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec Instruction de retrancher les dispositions du Bill, qui permettent à la Compagnie de prendre d'avance son Intérêt sur le Prêt, et aussi, de déduire, le taux d'Intérêt qu'elle est par le Bill autorisée à prendre, à celui que les Banques et les Individus sont autorisés à prendre, et qu'ils peuvent recouvrer dans les Cours de Justice," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Marchildon,</i>	21. <i>Valois.</i>
<i>Dubord,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sanborn,</i>	30. <i>Young.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Murney,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Chapais*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	21. <i>Valois.</i>
<i>Fortier,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond,</i>	Pro.Gén. <i>Morin,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Clampham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Ridout,</i>	32. <i>Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Lemieux*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour limiter la durée de la Corporation à vingt ans, et pour pourvoir à ce que toute information que le Gouverneur-Général, ou l'une ou l'autre Branche de la Législature pourra demander de temps à autre, touchant les affaires d'icelle, soit donnée par la Corporation," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Shaw,</i>	30. <i>Valois.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBlanc,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Robinson,</i>	21. <i>Young.</i>
<i>Fergusson,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour limiter la durée de la Corporation à vingt ans, et pour pourvoir à ce que toute information que le Gouverneur-Général, ou l'une ou l'autre Branche de la Législature pourra demander de temps à autre, touchant les affaires d'icelle, soit donnée par la Corporation.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Murney* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Murney* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Sherwood*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Laurin*, Que tous les mots après "Maintenant," soient retranchés, et les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'en retrancher la trente-sixième Clause, qui exempte les Actionnaires de toute responsabilité personnelle à l'égard du paiement des dettes de la Corporation au-delà du montant de leurs Actions respectives non payées, et d'obliger la dite Compagnie à payer ses dettes légitimes, de la même manière que les individus et les Compagnies privées sont tenus par la Loi de payer leurs dettes," insérés en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Mongcnais,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Marchildon,</i>	13. <i>Valois.</i>
<i>Fournier,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Ridout,</i>	29. <i>Young.</i>
<i>Fergusson,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Ridout,</i>	29. <i>Young.</i>
<i>Fergusson,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Mongcnais,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Mackenzie,</i>	15. <i>Valois.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Marchildon,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des Affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires et à l'amélioration de la pratique dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés.”

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender les Actes Municipaux du *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Une Clause (Et qu'il soit de plus statué, qu'aucune des dispositions des quatrième ou seizième Sections de l'Acte de 1851, pour amender la Loi des Corporations Municipales du *Haut-Canada*, ne sera censée porter atteinte ou s'appliquer en aucune manière à aucun Règlement ou aucuns Règlements faits ou passés ou à faire passer, par toute Municipalité ou Corporation Municipale dans le *Haut-Canada*, sous l'autorité ou pour les fins de l'Acte de la Législature de la Province, passé dans la Session de la dite Législature tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour autoriser les Corporations Municipales, dans le *Haut-Canada*, à contracter des dettes envers la Couronne, par l'achat d'Ouvrages Publics, sans imposer un droit spécial ou taxe pour le paiement d'icelles,” ni à aucune dettes, obligations, contrats, conventions ou autres garanties contractés, faits ou exécutés en faveur de Sa Majesté, ses Héritiers ou Successeurs, suivant les dispositions de l'Acte en dernier lieu mentionné, ou pour aucune des fins y mentionnées,) a été lue trois fois et ajoutée au Bill.

Résolu, Que le passe et que le Titre soit : “ Acte pour amender les Lois Municipales du *Haut-Canada*.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Héncks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour refondre et amender les Lois qui règlent les Travaux Publics dans cette Province, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour amender les Lois réglant les Travaux Publics.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Chabot* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour pour la troisième lecture du Bill pour amender de nouveau les Lois relatives à l'assignation des Jurés dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

M. le Solliciteur-Général *Chaveau* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Stuart* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Laurin*, Que tous les mots après “ Maintenant,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de pourvoir au paiement des Petits Jurés dans le *Bas-Canada*,” en leur place ;

M. l'Orateur a refusé de recevoir la motion, déclarant que l'appropriation en contemplation aurait dû originer en Comité de toute la Chambre.

Et un Appel ayant été fait de la décision de M. l'Orateur ; la Chambre s'est divisée :—Et la décision de M. l'Orateur a été confirmée.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. le Solliciteur-Général *Chauveau* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill passe ;

M. *Stuart* a proposée, secondé par M. *Marchildon*, et la Question ayant été mise, Que la considération ultérieure de la dite Motion soit remise de ce jour en trois mois ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour continuer, pendant un temps limité, les divers Actes et Ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe,

Ordonné, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender la Loi relativement à la solennisation et à l'enregistrement des Mariages, étant lu ;

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après " Le," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour pourvoir à ce que les Membres du Clergé de l'Eglise " Etablie d'Angleterre et d'Ecosse et de l'Eglise de Rome, soient amenés sous " l'opération du dit Bill, de la même manière que les Ecclésiastiques d'autres " Dénominations, nonobstant tout Acte Impérial ou usage à ce contraire," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs.

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	4. <i>Marchildon.</i>
---------------	-------------------	-------------------	-----------------------

CONTRE.
Messieurs.

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>	25. <i>Young.</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie* Que tous les mots après " Le," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour pourvoir à un meilleur mode d'enregistrement des Mariages, en statuant qu'aucun Membre du Clergé ne pourra unir aucunes personnes par Mariage avant qu'il n'ait reçu un Certificat du Régistrateur du Comté, établissant qu'un Contrat Civil a eu lieu entre les Parties, et que l'enregistrement en a été fait dans les Livres du Comté ; le dit Certificat devant être remis au Régistrateur par le Ministre, avec un endossement, attestant qu'il a uni les Parties," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :

et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Street* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour la meilleure administration de l'Asile des Aliénés ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Laurin* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenwicks Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année Mil huit cent cinquante-deux, et certaines autres dépenses se rattachant au Service Public :”

Bill, intitulé : “ Acte supplémentaire à l'Acte des Ecoles Communes du *Haut-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour révoquer une Ordonnance y mentionnée, intitulée : Ordonnance portant Règlement pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et de *Montréal*, en autant qu'elle a trait à la Cité de *Québec* :” Et aussi,

Le Conseil Législatif acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour amender et refondre, telles qu'amendées, les Lois relatives à l'Hôpital-Général de *Toronto*,” sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir au recouvrement des Cotisations et Taxes dont l'imposition est projetée par certains Règlements des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir au recouvrement des Cotisations et Taxes dont l'imposition est projetée par certains Règlements des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada*,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 25. Après “ Règlement,” insérez : “ Désavoué par le Gouverneur ou.”

Page 2, ligne 18. Après “ pas ” insérez : “ Désavoués ou.”

Page 4, ligne 26. Après “ District,” insérez : “ Qui n'a pas été annulé comme susdit.”

Page 5, ligne 24. Retranchez “ Depuis,” et insérez : “ En aucun temps après l'expiration d'un an, à compter de,” et après “ Vente,” insérez : “ Et avant la passation du présent Acte.”

Page 5, ligne 31. Après “ Province,” insérez : “ A moins que le dit premier propriétaire n'aime mieux donner, et ne donne au dit occupant un titre bon et valable à la propriété de la terre, sous condition qui lui en paie la valeur actuelle seulement, devant être déterminée comme susdit dans ce cas, et le

“ dit occupant faisant défaut de payer la dite valeur dans les six mois à compter de la détermination de la valeur comme susdit, le dit premier propriétaire aura le droit absolu et sans réserve de déposséder le dit occupant et de reprendre possession de la terre, et tous les frais encourus en vertu de ce proviso seront payés dans tous les cas par l'occupant.”

Page 5, ligne 45. Après “ Rachat,” insérez : “ Et le montant de toutes les Taxes qui ont été payées par l'acquéreur après la vente de telles terres.”

Page 6, ligne 24. Après “ Compétente,” insérez : “ Ou annuler dans aucun cas un Jugement d'aucune des Cours Supérieures du *Haut-Canada*, ou affecter aucun procès pendant en icelle, dans lequel la validité d'un tel Règlement aura été mise en question.”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Langton* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour établir les limites des lots dans le Gore Ouest du Township de *Beverley*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Willson* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Willson* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour confirmer certains Titres dans le Township d'*Aldbrough*, et pour régler certaines difficultés provenant d'un Arpentage erroné; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Rose* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour confirmer certains Titres dans le Township d'*Aldbrough*, et rectifier les difficultés survenues d'un “ Arpentage erroné.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rolph* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour confirmer une certaine Réserve de Chemin dans le Township de *Monaghan*, et pour pourvoir à une compensation en faveur des personnes qui peuvent éprouver des pertes par la confirmation de cette réserve; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Seymour* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Seymour* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe,

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rolph* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité de Subsidés; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fau-

teuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la “ Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Leeds, Lanark et Renfrew*,” auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie “ de Manufacture de Locomotives de *Leeds, Lanark et Renfrew*,” a été lu la première fois.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par l'Honorable M. *Cameron*,

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Cartier*, et la Question ayant été mise, Que la Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

La Chambre s'est ajournée en conséquence.

Sabbati, 11° die Junii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par M. *Stuart*,—la pétition de *H. LeMesurier*, Ecuyer, et autres, Habitants Protestants de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *Antoine Manseau*, et autres, de la partie du Comté de *Berthier* qui forme le nouveau Comté projeté de *Joliette* ; demandant l'établissement d'une Cour de Circuit et d'un Bureau d'Enregistrement au Village d'*Industrie*, —le chef-lieu du dit nouveau Comté.

De *Narcisse Filiau*, et autres, de *Beauport* ; se plaignant de ce que le Révérend Messire *Bernard*, Curé de la Paroisse de *Beauport*, s'est mêlé de la dernière Election Générale, et, en sa qualité de Prêtre a indûment influencé les Electeurs, et demandant la passation d'un Acte pour empêcher le dit Messire *Bernard* et le Clergé en général d'employer leur influence comme Prêtres ou Ministres dans telles Elections.

D'*Edward Hale*, Ecuyer, et autres, de *Portneuf* ; demandant l'abolition de tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du Service Public.

Sur motion de M. *Murney*, secondé par M. *Clapham*,

Ordonné, Que la Pétition de *John Porter* et *Andrew Stuart*, Ecuyers, de *Québec*, soit maintenant reçue et lue, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite Pétition a été reçue et lue ; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de la “ Compagnie des Forges *St. Maurice*.”

Ordonné, Que la Pétition de *H. LeMesurier*, Ecuyer, et autres, Habitants Protestants de la Cité de *Québec*, soit maintenant reçue et lue, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite Pétition a été reçue et lue; représentant que dans la nuit du 6 Juin courant, à l'occasion d'un Discours prononcé par le Père *Gavazzi*, dans une Eglise Protestante de la dite Cité, une attaque fut faite sur la dite Eglise par une bande de scélérats, et que les Autorités Civiques déclarèrent ensuite qu'elles étaient incapables de protéger le susdit Père *Gavazzi*, s'il continuait ses discours; et demandant la passation d'un Acte pour leur garantir la jouissance de la liberté religieuse, et pour rendre la Cité ou Municipalité responsable de tous dommages commis pendant que la paix sera ainsi violée.

Sur motion de l'Honorable Procureur Général *Richards*, secondé par l'Honorable *M. Cameron*,

Ordonné, Que les Règles de cette Chambre, par rapport aux Bills Privés, soient mises de côté dans le cas du Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Leeds*, *Lanark* et *Renfrew*."

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, qui "incorpore la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*;" et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; et *M. Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Mackenzie a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus comme suit:—

Page 2, ligne 1. Retranchez depuis "Ils" jusqu'à "Tant," dans la ligne 8, et insérez à la place: "Pourront."

Page 2, ligne 9. Après "Immeubles" insérez: "Appartenant à la dite Compagnie ou à son usage, en vertu du dit Acte, ou qui pourront être nécessaires pour l'usage de la Compagnie par le présent incorporée."

Page 2, ligne 16. Après "Chaque" retranchez le reste de la 3^{me} Clause.

Page 2, ligne 44. Après "Administrées" insérez: "A *Marmora*, dans le Comté de *Hastings*, dans le *Haut-Canada*."

Page 2, ligne 47. Retranchez "Alors."

Page 3, ligne 3. Après "Ecuyers," insérez: "Lesquels Directeurs Provisoires ne seront pas tenus de posséder des Actions dans la dite Compagnie, à moins qu'ils ne soient élus, tel que prescrit dans le présent Acte."

Page 3, ligne 22. Après "Cinquante-quatre," insérez: "Ou jusqu'à ce que leurs Successeurs soient élus: Pourvu toujours, que le présent Acte n'entrera pas en opération avant qu'un pareil montant de Trente mille louis sterling ait été payé et qu'un Certificat de ce, à la satisfaction du Gouverneur, ait été déposé dans le Bureau du Secrétaire Provincial."

Page 3, ligne 26. Après "Année," insérez: "Qui ne sera pas un Jour de Fête, et si c'est un Jour de Fête, alors le jour suivant, n'étant pas un tel Jour de Fête."

Page 3, ligne 32. Après "Journaux," insérez: "En *Angleterre* et en cette Province."

Page 3, ligne 33. Retranchez "Trente" et insérez "Soixante."

Page 4, ligne 15. Après "Compagnie," insérez: "La convocation des Assemblées Générales et Spéciales."

Page 4, ligne 18. Après "Terrés" insérez "Et" et après "Ténements," insé-

rez : " Nécessaires pour les fins de la dite Compagnie en vertu du présent Acte, " et tous."

Page 4, ligne 43. Après " Directeurs " insérez : " Pourvu qu'aucun Directeur ne tiendra à pas plus de deux procurations."

Page 6, ligne 42. Retranchez " Les Billets " et insérez : "Billet."

Page 6, ligne 48. Après " Parts " insérez : " Et du montant d'icelles restant à payer."

Page 7, ligne 2. Après " Acte " retranchez jusqu'à " Susdit " dans la ligne 4, et insérez : " Mentionné dans le Préambule du présent Acte."

Page 7, ligne 10. Après " Vente " retranchez jusqu'à " Et " dans la ligne suivante, et insérez : " Mentionné dans le Préambule du présent Acte."

Page 7, ligne 21. Retranchez " De la Fonderie de *Marmora* déjà nommée," et insérez : " ci-dessus mentionnée."

Page 7, ligne 27. Après " Compagnie," retranchez jusqu'à " Quatre " dans la ligne suivante, et insérez : " Incorporée comme susdit en vertu du dit Acte mentionné dans le Préambule du présent Acte."

Page 8, ligne 6. Retranchez " De la Fonderie de *Marmora*."

Page 8, ligne 9. Après " En vertu," retranchez jusqu'à " Passeront," dans la ligne suivante, et insérez : "Du dit Acte mentionné dans le Préambule du présent Acte."

Page 8, ligne 30. Retranchez la Clause " XXV."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill avec les Amendements passe.

Ordonné, Que M. *Murney* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Mines d'Argent du Lac *Supérieur* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quarante-cinquième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour établir et confirmer l'Arpentage primitif des lignes de concession dans le Township de *Niagara* ; et n'ayant pas reçu de preuves suffisantes pour soutenir les allégués contenus dans le Préambule, il prend la liberté de recommander que l'on ne procède plus sur le Bill pendant la présente Session.

Il a aussi examiné le Bill pour transporter aux Légataires et aux Fidéi-commissaires du dernier Testament de *Stanous Daniell*, une certaine réserve de Chemin située entre la Réserve de *Crédit* ou des Sauvages, dans le Township de *Toronto*, dans le Comté de *Peel* et les terres du nouvel Arpentage dans le dit Township ; et aucune preuve n'ayant été donnée à cet égard, il se trouve dans la nécessité de faire rapport que le Préambule n'a pas été prouvé.

Le Bill pour incorporer la Compagnie des Mines du *St. Laurent*, qui a été renvoyé à Votre Comité, a été abandonné de ses Promoteurs, parce que le temps pour procéder sur le Bill, n'est pas suffisant, pendant cette dernière période de la présente Session.

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour

“incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Leeds, Lanark* et “*Renfrew*,” et il est convenu de le rapporter sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour incorporer “la Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Leeds, Lanark* et *Renfrew*” soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois ; et l'Amendement suivant fait à icelui :—

Page 1, ligne 38. Après le mot “Partie,” insérez : “Et le lieu fixé pour transiger les affaires de la dite Compagnie sera en quelqu'endroit des dits Comtés “de *Leeds, Lanark* ou *Renfrew*.”

Résolu, Que le Bill avec l'Amendement passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un Amendement, auquel elle demande leur concours.

Un Bill pour amender les Lois des Ecoles du *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Tessier* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour diviser les Townships de *Yonge* et *Escott*, dans les Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender la Loi relativement à la solennisation et à l'enregistrement des Mariages, étant lu ;

L'Honorable M. *Rolph* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Stevenson* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que le mot “Maintenant,” soit retranché, et les mots : “De ce jour en trois mois,” ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Sherwood,</i>	13. <i>Willson.</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol.Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Prince,</i>	27. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour amender la Loi du Haut-Canada, relativement à la solennisation et à l'enregistrement des “ Mariages.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rolph* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre de la Chambre d'hier, pour la comparution de *Joseph Laurin*, Ecuyer, et *Antoine N. Gouin*, Ecuyer, à leurs places dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu :—Et M. *Laurin* et M. *Gouin* étant présents à leurs places ;

Ordonné, Que la 84^{me} Section de l'Acte des pétitions d'Elections de 1851, soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

Ordonné, Que *Joseph Laurin*, Ecuyer, et *Antoine N. Gouin*, Ecuyer, étant Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, et ayant été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité hier, soient pris sous la garde du Sergent-d'Armes de service dans cette Chambre, pour telle négligence de leur devoir.

Le Sergent-d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il avait pris sous sa garde *Joseph Laurin*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Tessier* a informé la Chambre, que M. *Laurin* l'a prié d'exposer, Qu'il s'est rendu à la Chambre du Comité de l'Election de *Mégantic*, et qu'il était alors dix heures dans cinq minutes, à sa montre ; et qu'étant entré dans la dite Chambre, il trouva le Comité ajourné, et, en regardant à l'horloge du Parlement, il s'aperçut que sa montre ne s'accordait pas avec cette horloge, et qu'il y avait une différence d'environ dix minutes, l'horloge indiquant alors dix heures et cinq minutes ; et cet exposé ayant été exposé sous serment par M. *Laurin* ;

Ordonné, Que *Joseph Laurin*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Le Sergent-d'Armes, qui assiste à cette Chambre, a informé la Chambre qu'il avait pris sous sa garde *Antoine N. Gouin*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Taché* a informé la Chambre, que M. *Gouin* l'a prié de dire, Qu'il ne se considérait pas strictement tenu d'être présent au Comité de l'Election de *Mégantic*, à l'heure fixée, en autant qu'il avait compris que c'était l'intention du Président du Comité, du consentement de la Chambre, d'ajourner le Comité jusqu'à trois heures de l'après-midi ; et en outre, qu'il se présenta deux ou trois minutes après le délai accordé par la Loi ; et cet exposé ayant été attesté sous serment par M. *Gouin* ;

Ordonné, Qu'*Antoine N. Gouin*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Un Bill pour établir les limites des Lots dans le Gore Ouest du Township de *Beverley*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour établir les limites “ des Lots dans le Gore Ouest du Township de *Beverley*.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Rolph* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour exempter de la saisie et vente en exécution de jugement, pour dettes, jusqu'au montant de _____, les outils et instruments de métier ou profession de tout tenancier, ainsi que les vêtements, lits et autres objets nécessaires pour l'usage de sa famille ; et pour empêcher les objets ainsi exemptés d'être transportés, mis en gage ou vendus en liquidation de dettes contractées pour des liqueurs enivrantes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a

repris le Fauteuil ; et M. *Brown* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Brown* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus.

Et la Question ayant été proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Tessier*, Que tous les mots après “ Que,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour considérer l’expédience de l’amender de nouveau, pour exempter de la vente pour un montant de Quarante louis de propriété, au lieu de Trente louis seulement,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Le Blanc,</i>	<i>Sharv,</i>	29. <i>Young.</i>
<i>Dubord,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	22. <i>Valois.</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Lyon,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour considérer l’expédience de l’amender de nouveau, pour exempter de la vente pour le montant de Quarante louis de propriété au lieu de Trente louis seulement.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dumoulin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un nouvel Amendement.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. le Solliciteur-Général *Chauveau* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Mongenais*, Que tous les mots après “ Que,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, dans le but de l’amender, de manière à ne le rendre applicable qu’au *Haut-Canada*,” en leur place ;

M. *Lyon* a proposé, en Amendement au dit Amendement proposé, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que le mot “ *Haut* ” soit retranché, et le mot “ *Bas* ” inséré en sa place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement au dit Amendement proposé, la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement à la Question originale ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Fortier</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Polette</i> ,
<i>Dumoulin</i> ,	<i>La Terrière</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	8. <i>Stevenson</i> .

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Smith</i> , (<i>Frontenac</i>),
<i>Burnham</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Taché</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Gaspé</i>),	<i>Lyon</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Wentworth</i>)	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Robinson</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Mulloch</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Seymour</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Shaw</i> ,	<i>Wright</i> , (d. <i>Est York.</i>)
<i>Egan</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Sherwood</i> ,	38. <i>Young</i> .
<i>Fournier</i> ,	<i>Morin</i> ,		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dumoulin* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu.

Alors, les Amendements faits au Bill ont été lus une seconde fois et adoptés.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Tessier*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Fortier</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Gaspé</i>),	<i>Langton</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Christie</i> , (<i>Wentworth</i>),	<i>La Terrière</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Valois</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>LeBoutillier</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>Wright</i> , (d. <i>Est York.</i>)
<i>Dubord</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Rose</i> ,	35. <i>Young</i> .
<i>Egan</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Shaw</i> ,	

CONTRE.
Messieurs

<i>Burnham</i> ,	<i>Lyon</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Sherwood</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Mulloch</i> ,	<i>Robinson</i> ,	10. <i>Stevenson</i> .
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Mongenais</i> ,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Tessier*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe et que le Titre soit: "Acte pour exempter de la saisie et vente, en exécution de jugement pour dettes, les outils et instruments de métier ou profession de tout tenancier, et ainsi que les vêtements, lits et autres objets nécessaires pour l'usage de sa famille;" la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Mackenzie* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour la meilleure administration de l'Asile des Aliénés, étant lu ;

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Stevenson*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour l'adoption d'une ou plusieurs des dispositions suivantes :—

"Que les fonds de l'Asile seront déposés dans une Banque Incorporée, et n'en seront tirés que par un chèque signé par le Trésorier et contresigné par un commissaire ou par le Surintendant Médical.

"Qu'aucun Commissaire ou Officier de l'Asile ne trafiquera avec l'Institution en aucune manière, soit directement ou indirectement, et ne fournira ni ne sera intéressé dans aucun contrat pour fournir des provisions, marchandises ou autres effets pour l'usage du dit Asile.

"Qu'il sera tenu des Comptes réguliers, indiquant la balance annuelle et chaque source distincte de revenu, ainsi que le montant de chaque branche de dépense.

"Que les pouvoirs extraordinaires et arbitraires donnés au Trésorier par le Bill à l'égard des biens des Aliénés seront retranchés ou restreints de beaucoup.

"Que le Surintendant Médical verra chaque Patient et entrera dans chaque appartement au moins une fois par jour.

"Que le Surintendant Médical tiendra des Registres indiquant la nature de la maladie de chaque Patient, et le traitement adopté de temps à autre.

"Que le Surintendant Médical n'aura pas plein pouvoir d'engager et destituer les Officiers de l'Institution tel que proposé, —mais que pour ce qui regarde le *Stewart*, la principale Matrone et les Gardiens, il aura seulement le pouvoir de les suspendre, et ils ne pourront être destitués que du consentement d'un ou de plusieurs des Commissaires ; et qu'il sera tenu mémoire des faits se rattachant à la destitution de tout tel Officier.

"Que le traitement Médical des Aliénés ne sera pas laissé au soin et au savoir-faire d'un seul Officier, mais qu'un Médecin consultant responsable sera nommé pour visiter les Patients à des intervalles fixes, et prendre note de ses observations et les enregistrer.

"Que le nombre des Commissaires ne sera pas de plus de deux, et qu'ils seront nommés pour deux ans ; qu'en prenant connaissance de l'état et de la gestion de l'Asile, les Commissaires auront pouvoir d'examiner des témoins sous Serment, et d'inspecter tous livres et pièces justificatives : les dits Commissaires devant tenir un Journal dans lequel leurs délibérations et leurs observations seront soigneusement enregistrées.

"Que le pouvoir donné à trois Médecins Licenciés quelconques de déclarer aliénées certaines personnes et les faire enfermer dans le dit Asile, sera restreint par des dispositions établissant la publicité et des précautions convenables, —et spécialement, que les amis de la personne recevront avis de l'enquête pour constater son état moral, et auront droit à être présents ; et de plus, que les interrogatoires, lors de telles enquêtes, seront pris sous Serment et conservés.

"Que les Condamnés transportés du Pénitencier à l'Asile seront enfermés et tenus dans une partie de l'Asile séparée des autres personnes.

“ Qu’il sera tenu mémoire des circonstances se rattachant à l’évasion de tout Patient, lequel mémoire sera soigneusement conservé.

“ Que l’on déclarera quelle punition sera infligée pour détention illégale de personnes dans l’Asile.

“ Que les Patients, lorsqu’ils seront libérés, auront droit à recevoir une certaine somme d’argent et des vêtements suffisants ;”

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Brown,
Burnham,

Ridout,
Robinson,

Stevenson,
Street,

7. *Willson.*

CONTRE.

Messieurs

Cartier,
Chabot,
Chauveau, Sol. Gén.
Christie, (Gaspé,)
Egan,
Fortier,
Fournier,

Hincks,
Langton,
Laurin,
LeBoutillier,
Lemieux,
McLachlin,

Merritt,
Mongenais,
Polette,
Poulin,
Richards, Pro. Gén.
Rolph,

Rose,
Taché,
Tessier,
Valois,
Wright, (d. Est York.)
25. *Young.*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Laurin a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L’Honorable *M. Rolph* a proposé, secondé par l’Honorable *M. Hincks*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe et que le Titre soit : “Acte pour la “meilleure administration de l’Asile Provincial des Aliénés à *Toronto* ;” la Chambre s’est divisée :—Et la Question a été résolue dans l’Affirmative.

Ordonné, Que l’Honorable *M. Rolph* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Honorable *M. Merritt*, du Comité Spécial nommé pour préparer un Tableau de la Population, du Revenu, des Dépenses et de la Dette de la Province en 1851, d’après les Rapports Officiels qui ont été mis devant la Chambre, avec une Instruction de recueillir de semblables renseignements sur les autres Provinces de l’Amérique Britannique du Nord, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a préparé un Tableau de la Population, du Revenu, des Dépenses et de la Dette des Provinces de l’Amérique Septentrionale Britannique, pour l’année 1851, par lequel il appert que pendant cette année la Population de l’Amérique Septentrionale Britannique était de 2,297,219 :

Que le montant des Droits de Douanes reçus était de £976,938 8s. 9½d., donnant une moyenne par tête pour le *Canada* de 8s. 2½d. ; *Nouveau-Brunswick*, 10s. 11½d. ; *Nouvelle-Ecosse*, 6s. 7½d. ; *Ile au Prince-Edouard*, 5s. 8½d. ; et *Terreneuve*, 14s. 7½d.

Le montant du Revenu reçu de toutes autres sources, est de £177,040 19s. 5½d.

Formant en tout la somme de £1,153,979 8s. 3½d.,—moyenne par tête pour le *Canada*, 9s. 4½d. ; *Nouveau-Brunswick*, 12s. 0¾d. ; *Nouvelle-Ecosse*, 7s. 8½d. ; *Ile du Prince-Edouard*, 7s. 2½d. ; et *Terreneuve*, 15s. 8¾d.

La Dette Publique des Colonies prises ensemble se monte à £4,691,509 1s. 8½d.

Votre Comité regrette de ne pouvoir extraire du Tableau ci-dessus le montant

du Revenu Annuel reçu par chaque Province des Terres Publiques et autres sources provenant du sol, qui ne constituent pas une taxe sur le montant du revenu spécifique reçu et dépensé.

Il suggère en conséquence qu'il soit dressé annuellement un Tableau indiquant—1o. Le Montant Brut des Taxes provenant de chaque source distincte pour le soutien et les fins du Gouvernement Provincial. 2o. Le Montant Brut des Taxes provenant des Terres, Mines et autres sources de revenu tirées du Capitale du Pays sur lequel il n'est pas imposé de Taxe 3o. Fonds Spéciaux provenant d'une source particulière et dépensés pour un objet particulier, et le Tarif des Droits relatifs à chaque article, tel que ci-indiqué, et que ce Tableau soit dressé par l'Officier qu'il appartiendra, et soit transmis annuellement à chaque Gouvernement, pour l'information de sa Législature respective.

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Fergusson*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, Qu'à la demande des Pétitionnaires le Comité a ordonné l'émanation d'une Commission pour l'examen de Témoins, adressée à l'Honorable *William Power*, un des Juges de Circuit du *Bas-Canada*, conformément au Statut à cet égard ; et que le Comité demande à la Chambre permission de s'ajourner jusqu'au temps où l'Orateur, par son Warrant, lui ordonnera de se réunir de nouveau, en conformité du Statut.

Ordonné, Que le Comité Spécial sur les pétitions contre l'Election de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner jusqu'au temps où l'Orateur de cette Chambre, lui ordonne de se réunir de nouveau, en conformité de l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, pour prendre les procédés du dit Commissaire en considération.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour encourager les Banques Incorporées de cette Province à émettre des BILLETS garantis de la manière prescrite par la Loi générale des Banques, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Laurin* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Laurin* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Langton*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Brown,
Dubord,
Langton,

LeBlanc,
Mackenzie,

Merritt,
Seymour,

Stevenson,
9. Stuart.

CONTRE.

Messieurs

Cameron,

Gouin,

Polette,

Sherwood,

<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Rolph,</i>	28. <i>Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ordonné, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour établir un recours contre la Corporation de la Cité de *Québec* en cotisant ses Citoyens pour toute propriété détruite par une populace, ou durant des émeutes ou commotions civiles.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quarante-sixième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer l'Association pour l'exploitation des Mines de l'*Amérique Britannique*, et y a fait certains Amendements, qu'il demande la permission de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de "Compagnie des Mines du *Michipicoten*," et aucune preuve suffisante des alléguées contenus dans le Préambule ne lui ayant été donnée, il se trouve dans la nécessité de faire rapport que le dit Préambule n'a pas été prouvé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pouvoir à la sûreté des Sujets de Sa Majesté, et autres personnes, sur les grands Chemins de cette Province, et pour en régler le parcours ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cartier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et Que le Titre soit : "Acte pour pouvoir à la sûreté des Sujets de Sa Majesté, et autres personnes, sur les Grands Chemins " dans le *Haut-Canada*, et pour en régler le parcours."

Ordonné, Que M. *Dixon* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendements savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la formation d’une Compagnie sous le nom de Compagnie Hydraulique de *Paris* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte de Judicature du *Bas-Canada*, et pour pourvoir à la signification des Ordres des Cours de Circuit par les Huisiers en certains cas :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte qui défend de chasser et tuer les Bêtes Fauves et autre Gibier, dans cette Province, en certaines saisons de l’année :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender et étendre l’Acte d’incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour établir un étalon de poids pour les différentes espèces de Grains, Légumes et Semences dans le *Haut-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la construction de certains Edifices Publics à *Toronto*, pour loger plus convenablement le Gouvernement et la Législature dans cette Cité :” Et aussi,

Le Conseil Législatif, acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la Cité de *Québec* à faire un Emprunt pour consolider sa Dette,” sans Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé à l’Amendement fait par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Leeds*, *Lanark* et *Renfrew*,” sans Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour amender et expliquer l’Ordonnance réglant l’enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour amender et refondre les Lois de Cotisation du *Haut-Canada*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir plus amplement à l’incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe* et pour étendre ses limites,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s’est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “ Acte pour amender et refondre les Lois de Cotisation du *Haut-Canada* ;” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 4, ligne 19. Après “ Pas,” insérez, “ Trois.”

Page 4, ligne 20. Retranchez “ Cinquante,” et après “ Année,” insérez : “ Dix-septièmement, les effets mobiliers, les livres et le linge.”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Langton* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “ Acte pour amender et expliquer l’Ordonnance réglant l’enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada* ;” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 3, ligne 28. Retranchez depuis “ Jour,” jusqu’à “ A,” dans la 30me ligne, et insérez : “ Suivant la loi.”

Page 4, ligne 38. Retranchez tous les mots depuis “ Susdit,” jusqu’à la fin du Bill.

Les dits Amendemens ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Lemieux* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendemens.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer l'Association pour l'exploitation des Mines de l'*Amérique Britannique* soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour faire de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice dans les Territoires non organisés du *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Dubord* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendemens.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

M. *LeBlanc* a proposé, secondé par M. *Tessier*, et la Question ayant été mise, Que le Bill pour changer le lieu des séances de la Cour de Circuit dans le Comté de *Beauharnois*, soit maintenant lu une seconde fois; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte y mentionné pour la protection des Sauvages dans le *Haut-Canada*, en abrogeant la troisième Section de cet Acte, étant lu;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Second Rapport du Comité Conjoint, nommé par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, a fait rapport, Que le Comité avait passé une Résolution; laquelle a été lue comme suit:—

Résolu, Que cette Chambre concourt dans le Second Rapport du Comité Conjoint, nommé par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, et la Question ayant été proposée, Que la dite Résolution soit maintenant lue une seconde fois;

M. *Mackenzie* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots: "Le Paragraphe du dit Rapport qui propose de voter à *G. B. Faribault*, Ecuyer, Assistant Greffier de cette Chambre, un don de Deux cent cinquante livres, pour ses services durant quatre mois passés on *Europe*, pour acheter des Livres pour la Bibliothèque, soit retranché," en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

Brown,
Burnham,

Hincks,
Mackenzie,

Ridout,
Shaw,

Willson,
8. *Wright*(d. Est. *York*.)

CONTRE.

Messieurs

Badgley,
Cartier,
Clauchon,
Chabot,

Fergusson,
Fortier,
Fournier,
Langton,

LeBoutillier,
Lemieux,
Malloch,
McLachlin,

Smith, (*Durham*.)
Street,
Stuart,
Taché,

Chauveau, Sol. Gén. *La Terrière*,
Dubord, *Laurin*,
Dumoulin, *Le Blanc*,

Morin,
Polette,
Prince,

Tessier,
 27. *Varin*.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que la dite Résolution soit maintenant lu une seconde fois.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité de Subsidés ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

L'Honorable M. *Hincks*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :—

Elgin et Kincardine.

Le Gouverneur-Général recommande à l'Assemblée Législative une addition de Trois cents livres au Salaire de l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative, pour l'année 1853.

Hôtel du Gouvernement,
 Québec, 11 juin 1853.

Ordonné, Que le dit Message soit renvoyé au Comité de Subsidés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité de Subsidés ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

M. *Malloch* a aussi fait rapport, Que le Comité lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Actes assignant des Salaires fixes et annuels au lieu d'Honoraires à certains Officiers de Justice dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fortier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fortier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit Maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler la tenue des Sessions Générales de la Paix dans les Districts de *Kamouraska* et de l'*Outaouais*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Egan* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Egan* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour régler la tenue des " Sessions Générales de la Paix dans les Districts de *Kamouraska*, l'*Outaouais* et " de *St. François*."

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte pour faire disparaître les doutes relatifs aux Cours de Révision auxquelles doivent être interjetés les Appels des Réglemens des Conseils Municipaux, et pour amender les Lois Municipales du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Chapais* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Chapais* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour faire disparaître les " doutes relatifs aux Cours de Révision, auxquelles doivent être interjetés les " Appels des Réglemens des Conseils Municipaux, et pour amender les Lois " Municipales du *Bas-Canada*."

Ordonné, Que M. *Lemieux* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour définir le mode de procédure à adopter dans les Cours de Justice dans le *Bas-Canada*, dans les matières relatives à la protection et à la régie des Droits de Corporation et aux Writs de Prérrogative, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir

siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Burnham* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Burnham* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

M. *Lemieux* a proposé, secondé par M. *Laurin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Tessier*, Que tous les mots après " Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyé " de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l'amender," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l'amender.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fournier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fournier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour définir le mode de procédures à être adopté dans les " Cours de Justice du *Bas-Canada*, dans les matières relatives à la protection et " à la régie des Droits de Corporation et aux Writs de Prérrogative, et pour d'autres " y mentionnées."

Ordonné, Que M. *Lemieux* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler la procédure dans les Licitations Volontaires, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Clapham* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Laurin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour permettre d'employer la Strychnine dans le *Haut-Canada*, pour détruire les Loups et autres animaux nuisibles, et pour abroger la partie de la cinquième

Section d'un Acte des quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour défendre la chasse au Chevreuil dans certaines saisons de l'année, et pour amender les Lois passées pour la conservation du Gibier ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Polette* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Polette* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Prince* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer l'Institut Catholique de *St. Roch*, à *Québec*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fortier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fortier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour incorporer l'Institut Catholique Romain de *St. Roch de Québec*."

Ordonné, Que M. *Cauchon* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Prince* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Prince* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mise de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte additionnel à l'Acte pour consolider les Clauses Générales de Chemins de Fer."

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les Subsides accordés à Sa Majesté ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelque progrès et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

Alors, sur motion de *M. Stuart*, secondé par *M. Dubord*,
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 13^e die Junii ;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

M. *POLETTE*, du Comité Spécial nommé pour prendre en considération les avantages que retireraient la Navigation, le Commerce et la Culture d'une grande étendue de terre sur les bords du Fleuve *St. Laurent*, d'un Pont de Glace tous les hivers, sur le dit Fleuve, en haut des Rapides du *Richelieu*, et les moyens par lesquels on pourrait réussir à obtenir ce Pont, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (L.L.L.L.)

Ordonné, Que le dit Rapport, ensemble avec les Témoignages, la Carte et les Procédés du Comité soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. Dubord, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir et en faire rapport à cette Chambre, avec toute la diligence convenable, si quelques et quels Honoraires sont payés aux Procureurs ou Avocats pratiquant à la Cour de Vice-Amirauté en cette Province, dans les Causes à la dite Cour, du Tarif de cette Cour, et de l'autorité en vertu de laquelle ils sont établis et exigés, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (P.P.P.P.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. Polette, du Comité Général des Elections, a mis devant la Chambre,— Minutes des Procédés du Comité Général des Elections, en conformité de la 41^{me} Section de l'Acte des Pétitions d'Élection de 1851.

Ordonné, Que les dites Minutes soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Conjoint, nommé par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire a présenté à la Chambre le Rapport définitif du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Le Gouvernement Exécutif ayant recommandé à l'Assemblée Législative, pendant la présente Session, l'octroi de la somme de Mille louis, pour l'augmentation de la Bibliothèque, le Comité a préparé des Listes des Livres, dans les deux langues, dont il a ordonné l'achat, sous l'autorité des deux Orateurs, pendant la vacance prochaine. Les Ouvrages Anglais seront importés par *M. Rich* ; les Livres Français par *M. Bossange* ; et les Livres publiés aux *Etats-Unis*, par *M. Sinclair*, de cette Cité.

Le Comité a très attentivement pris en considération les diverses demandes qui lui ont été présentées, pour aider et encourager certaines entreprises littéraires ; et avec le désir de protéger le talent national, quand il traite des matières historiques ou de choses d'utilité pratique, il recommande les octrois qui suivent en faveur des publications mentionnées :—

Christie's History of Canada, Vols. 1-4. Achat au prix ordinaire de 85 exemplaires additionnels des Vols. 1, 2, et 3, et 65 exemplaires du Vol. 4. Un exemplaire de tout l'Ouvrage devant être donné à chaque Membre du présent Parlement, qui n'en aura pas reçu un exemplaire comme Membre du dernier Parlement.

Garneau, Histoire du Canada, 2e Edition, 3 Vols. Achat de trente exemplaires de l'Édition révisée, à 7s. 6d. le volume.

Rapport de *Keefser* sur le Pont de *Montréal* pour les Chemins de Fer, et le Traité d'Essaye sur l'Agriculture, (dont des exemplaires ont été soumis au Comité depuis son dernier rapport,) 250 exemplaires de chaque.

La Bibliothèque ayant été considérablement enrichie par suite de la libéralité des Autorités des différentes Sœurs Colonies et des *Etats* adjacents de l'Union, qui ont fait Don de leurs Délibérations Législatives, le Comité désire établir un système régulier d'échange avec ces Corps Législatifs, et en conséquence il recommande qu'il soit ordonné au Greffier du Conseil Législatif et au Greffier de l'Assemblée Législative, respectivement, de transmettre après la fin de chaque Session, un exemplaire des Journaux et des Appendices de chaque Chambre aux Bibliothèques Publiques ci-dessous mentionnées; (en addition à ceux déjà envoyés au Parlement Impérial et aux Législatures des Sœurs Provinces), savoir:—à la Bibliothèque du Congrès, à la Bibliothèque de l'Etat de *New-York*, à la Bibliothèque de l'Etat de *Vermont*, aux Bibliothèques des Etats du *Maine*, *Massachussets*, *Louisiane*, et l'isle de la *Jamaïque*; il devra être également envoyé un exemplaire Français à la Bibliothèque de la *Louisiane*, et dans chaque cas, il devra être envoyé aux Bibliothèques ci-dessus mentionnées, un exemplaire des Statuts Provinciaux ensemble avec les Journaux; et on devra en conséquence prendre chez l'Imprimeur de la Reine des exemplaires additionnels. Le Comité recommande aussi, qu'un exemplaire des Journaux du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, de la présente Session et des futures, soit donné au Dr. *E. B. O'Callaghan*, d'*Albany*, et à *Stewart Derbishire*, Ecuyer, de *Québec*, en reconnaissance du zèle et de la libéralité que ces messieurs ont manifesté pour la reconstruction de la Bibliothèque. En sus de ces Publications Officielles, Votre Comité a donné ordre aux Bibliothécaires de transmettre des exemplaires de tous les Ouvrages qu'ils pourront recevoir par suite d'achat qui seront fait à cet égard, aux Bibliothèques Coloniales, qui auront ou qui feront ci-après des présents de Livres à la Bibliothèque du Parlement.

Quand à l'instruction donnée par l'Assemblée Législative aux Membres composant le Comité pour cette Chambre, de considérer s'il faut des vitraux ou des treillages pour protéger les Livres, Votre Comité y a donné sa plus sérieuse attention, et tout en étant pas décidé à recommander l'adoption de la mesure qui a été proposée de renfermer toute la Collection ou la plus grande partie d'icelle sous des vitraux, car Votre Comité n'est pas d'opinion que ce serait une plus grande sûreté que celle qui existe,—tandis que d'un autre côté cela causerait beaucoup d'inconvénients aux Membres pour la consultation des Livres,—cependant, il est disposé à recommander qu'un choix soit fait des ouvrages rares et curieux dans la collection Américaine, et qu'il soit déposé sur des rayons séparés fermés à la clé; et Votre Comité a donné, en conséquence, ordre aux Bibliothécaires de faire ce qui précède, si cela paraît expédient et à propos.

Le Comité a pris en considération une Pétition qui lui a été renvoyée par l'Assemblée Législative de *Henry Taylor*, actuellement de *Toronto*, mais bien connu dans la Province, pour avoir, pendant des années, été occupé de travaux littéraires et scientifiques, exposant qu'il ne peut sans assistance continuer son labeur, vu son âge avancé et ses faibles moyens. Votre Comité recommande que la somme de Dix louis lui soit accordée, à condition qu'il fournisse à la Bibliothèque des exemplaires de ses Ouvrages, pour cette somme.

Le Comité recommande de plus qu'une gratuité de Dix louis soit accordée à *James Curran*, le Messager de la Bibliothèque, en considération de la longue durée de la Session et de sa bonne conduite.

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le dit Rapport.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*,
Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, un Etat de tous les documents et correspondances, relativement à la demande de la part des Actionnaires de la ci-devant Compagnie du Canal *Welland*, pour des réclamations qu'ils prétendent leur être dues en vertu des dispositions de l'Acte 7 *Vict.*, chap. 34.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Législatif de cette Province.

M. *Dubord* a fait rapport du Bill pour faire de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice dans des Territoires non organisés du *Haut-Canada*; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice dans les Territoires non organisés dans le *Haut-Canada*."

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse en partie à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 27 Septembre 1852, pour un Etat du nombre des Limites ou permis ou demandes qui ont été octroyés, ou qui sont encore sous considération, pour couper du Bois de Construction ou Billots de Sciage sur la Rivière des *Outaouais* et ses tributaires, ou dans aucune autre partie de la Province, pour les années 1848, 1849, 1850, 1851 et 1852.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Q. Q. Q. Q.)

Ordonné, Que la dite Réponse soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Malloch*, du Comité des Subsidés, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Salaires de deux Députés-Adjudants-Généraux de Milice, à Cinq cents livres chacun, pour l'année 1853.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excédent pas Cinq cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Salaires de trois Commis dans les Bureaux des Députés-Adjudants-Généraux de Milice, pour l'année 1853.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Messager dans les Bureaux des Députés-Adjudants-Généraux de Milice, pour l'année 1853.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses Contingentes d'Impressions, Frais de Poste, Papeterie, etc., pour les Bureaux des Députés-Adjudants-Généraux de Milice, pour l'année 1853.

5. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Aide-de-Camp Provincial, pour l'année 1853.

6. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit cents livres, courant, soit ac-

cordée à Sa Majesté, pour le Salaire de l'Orateur du Conseil Législatif, lorsqu'il est Membre du Conseil Exécutif, pour l'année 1853.

7. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Greffier du Conseil Législatif, pour l'année 1853.

8. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de l'Assistant-Greffier et le Traducteur Français du Conseil Législatif, pour l'année 1853.

9. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Greffier en Loi du Conseil Législatif, pour l'année 1853.

10. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Chapelain et Bibliothécaire du Conseil Législatif, pour l'année 1853.

11. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, pour l'année 1853.

12. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Sergent-d'Armes du Conseil Législatif, pour l'année 1853.

13. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Messenger-en-Chef du Conseil Législatif, pour l'année 1853.

14. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Portier du Conseil Législatif, pour l'année 1853.

15. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent trente-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de trois Messagers du Conseil Législatif, pour la Session, à Quarante cinq livres chaque.

16. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses Contingentes du Conseil Législatif, pour l'année 1853.

17. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Indemnité des Membres du Conseil Législatif, pour avoir assisté aux Séances, à Vingt chelins par jour, y compris les frais de voyage, à Six deniers par mille, pour la distance entre le lieu de la résidence de chaque Membres et le lieu où se tient la Session pour l'année 1853.

18. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de l'Orateur de l'Assemblée Législative, pour l'année 1853.

19. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Greffier de l'Assemblée Législative, pour l'année 1853.

20. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire de l'Assistant Greffier de l'Assemblée Législative, pour l'année 1853.

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Traducteur Anglais et Greffier en Loi de l'Assemblée Législative, pour l'année 1853.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Traducteur Français de l'Assemblée Législative, pour l'année 1853.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant,

soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'année 1853.

24. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Sergent-d'Armes de l'Assemblée Législative, pour l'année 1853.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-quatre mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses Contingentes, de l'Assemblée Législative (l'Indemnité des Membres exceptée,) pour l'année 1853.

26. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaire additionnel du Maître-Général des Postes, pour l'année 1853.

27. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaire additionnel au Commissaire-en-Chef des Travaux Publics, pour l'année 1853.

28. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent dix-neuf livres, dix-sept chelins et trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté pour Salaire additionnel à *H. H. Killaly*, pour ses services comme Ingénieur sur le Canal *Welland*, du 14 Février 1851 au 31 Décembre 1853, à Deux cent cinquante louis par année.

29. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante-cinq livres, onze chelins et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaires additionnels aux Ecrivains du Bureau du Secrétaire Provincial, recevant des Salaires au-dessous de Quatre cents livres par année, pour l'année 1853.

30. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-trois livres, six chelins et onze deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaires additionnels aux Ecrivains du Bureau du Régistrateur Provincial, recevant des Salaires au-dessous de Quatre cents livres par année, pour l'année 1853.

31. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaires additionnels aux Ecrivains du Bureau du Receveur-Général, recevant des Salaires au-dessous de Quatre cents livres par année, pour l'année 1853.

32. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaires additionnels aux Ecrivains du Bureau de l'Inspecteur-Général, recevant des Salaires au-dessous de Quatre cents livres par année, pour l'année 1853.

33. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent vingt-sept livres, quinze chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaires additionnels aux Ecrivains du Bureau du Conseil Exécutif, recevant des Salaires au-dessous de Quatre cents livres par année, pour l'année 1853.

34. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-six livres, treize chelins et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *William Ginger*, ci-devant Sergent-d'Armes du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

35. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-six livres, treize chelins et quatre deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Louis Pinguet*, ci-devant Greffier de Comité de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

36. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Samuel Waller*, ci-devant Greffier de Comité de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

37. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent trente-trois livres, six chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *William Coates*, ci-devant Ecrivain de la Chambre d'Assemblée du *Haut-Canada*, pour l'année 1853.

38. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *John Bright*, ci-devant Messenger du Conseil Législatif du *Haut-Canada*, pour l'année 1853.

39. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Louis Noreau*, ci-devant Messenger du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

40. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Pierre Lacroix*, ci-devant Messenger du Conseil Législatif du *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

41. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *François Rodrigue*, ci-devant Messenger de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

42. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-huit livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Louis Gagné*, ci-devant Messenger de la Chambre d'Assemblée du *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

43. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de *Jacques Brien*, pour blessures reçues au service public, pour l'année 1853.

44. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de Dame *Margaret Powell*, ci-devant Gardienne des Bureaux Publics à *Toronto*, pour l'année 1853.

45. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une Allocation à Dame *Margaret Powell*, au lieu de chambres qu'elle occupait dans les Edifices Publics à *Toronto*, pour l'année 1853.

46. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une Allocation à *Antoine Hamel* et sa femme, pour l'usage de leurs terres, à l'Île d'*Anticosti*, par la Maison de la Trinité, pour l'année 1853.

47. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une Allocation à Madame *McDonell*, pour sa réclamation de Douaire sur certaines propriétés prises par les ci-devant Commissaires du Canal *Welland*, pour l'année 1853.

48. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension de Dame Veuve *Antrobus*, pour l'année 1853.

49. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-trois livres, six chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une Pension à Dame *Catherine Smith*, Veuve de M. le Juge *Pyke*, du 1er Mai au 31 Décembre 1853, à Cinquante livres par année.

50. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent soixante-et-quinze livres, seize chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une Pension à la Veuve *McCormick*, du 29 Mars 1852 au 31 Décembre 1853, à Cent livres par année.

51. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le soulagement des Malades Indigents dans le District de *Québec*, pour l'année 1853.

52. *Résolu*, Qu'une Somme n'excédant pas mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le soulagement des Malades Indigents dans le District de *Montréal* pour l'année 1853.

53. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le soulagement des Malades Indigents, dans le District des *Trois-Rivières*, pour l'année 1853.

54. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accor-

dée à Sa Majesté, comme une Allocation à la Corporation de l'Hôpital-Général, de Montréal, pour l'année 1853.

55. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation aux directeurs de l'Asile des Orphelines Protestantes à *Québec*, pour l'année 1853.

56. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation à la Société Bienveillante des Dames de *Montréal* pour les Veuves et pour les Orphelins, pour l'année 1853.

57. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation à l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de *Québec*, pour l'année 1853.

58. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation à l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal*, pour l'année 1853.

59. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation à l'Asile des Orphelins de *Québec*, pour l'année 1853.

60. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation à l'Association Charitable des Dames de l'Asile Catholique Romain de *Montréal*, pour l'année 1853.

61. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation à l'Hospice de la Maternité de l'Université à *Montréal*, pour l'année 1853.

62. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation à l'Hôpital de la Maternité, sous la direction des Sœurs de la Miséricorde, pour l'année 1853.

63. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept mille, cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation pour le soutien de l'Asile des Aliénés à *Toronto*, pour l'année 1853.

64. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept mille, cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Allocation pour l'Asile Temporaire des Aliénés à *Beauport*, près de *Québec*, pour l'année 1853.

65. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital d'*Hamilton*, pour l'année 1853.

66. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital-Général de *Toronto*, pour l'année 1853.

67. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à la Maison d'Industrie de *Toronto*, pour l'année 1853.

68. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide pour le soulagement des Malades Indigents à *Kingston*, pour l'année 1853.

69. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital-Général de *Kingston*, pour l'année 1853.

70. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu de *Kingston*, pour l'année 1853.

71. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital Protestant de *Bytown*, pour l'année 1853.

72. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant,

soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital Catholique Romain de *Bytown*, pour l'année 1853.

73. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Asile des Orphelins d'*Hamilton*, pour l'année 1853.

74. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent vingt-deux livres, dix chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à l'Hôpital de *St. Patrice*, à *Montréal*, pour sa Bâtisse, pour l'année 1853.

75. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent vingt-deux livres, dix chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide aux Sœurs de la Charité à *Québec*, pour leur Bâtisse, pour l'année 1853.

76. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de la Faculté Médicale du Collège *McGill*, pour l'année 1853.

77. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Ecole de Médecine de *Montréal*, pour l'année 1853.

78. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Ecole de Médecine de *Québec*, pour l'année 1853.

79. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de la Société Littéraire et Historique de *Québec*, pour l'année 1853.

80. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de la Société d'Histoire Naturelle à *Montréal*, pour l'année 1853.

81. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Québec*, pour l'année 1853.

82. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Montréal*, pour l'année 1853.

83. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Kingston*, pour l'année 1853.

84. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Toronto*, pour l'année 1853.

85. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *London, Haut-Canada*, pour l'année 1853.

86. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Niagara*, pour l'année 1853.

87. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Hamilton*, pour l'année 1853.

88. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Belleville*, pour l'année 1853.

89. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Brockville*, pour l'année 1853.

90. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Bytown*, pour l'année 1853.

91. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Cobourg*, pour l'année 1853.

92. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Perth*, pour l'année 1853.

93. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Picton*, pour l'année 1853.

94. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Guelph*, pour l'année 1853.

95. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *St. Thomas*, pour l'année 1853.

96. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Brantford*, pour l'année 1853.

97. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *St. Catherine*, pour l'année 1853.

98. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Goderich*, pour l'année 1853.

99. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, à *Whitby*, pour l'année 1853.

100. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans aux *Trois-Rivières*, pour l'année 1853.

101. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Simcoe*, pour l'année 1853.

102. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Woodstock*, pour l'année 1853.

103. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, dans le Comté de *Peel*, à *Brompton*, pour l'année 1853.

104. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Port Sarnia*, pour l'année 1853.

105. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans de *Chatham*, pour l'année 1853.

106. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans dans le Comté d'*Halton*, pour l'année 1853.

107. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Galt*, dans le Comté de *Waterloo*, pour l'année 1853.

108. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans à *Port Hope*, pour l'année 1853.

109. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Athénée de *Toronto*, pour l'année 1853.

110. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Association de la Bibliothèque et de l'Institut des Artisans de *Huron*, pour l'année 1853.

111. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Association des Instituteurs de *Québec*, pour leur Bibliothèque, pour l'année 1853.

112. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut Canadien à *Toronto*, pour l'année 1853.

113. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut Canadien, *Québec*, pour l'année 1853.

114. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Institut des Artisans, *Québec*, pour leur Bibliothèque, pour l'année 1853.

115. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Académie Industrielle de *St. Laurent*, pour les années 1852 et 1853, à Cent cinquante livres par année.

116. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Académie Industrielle de *St. Laurent*, pour leur Bâtisse, pour l'année 1853.

117. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour réorganiser et maintenir temporairement l'Observatoire Scientifique à *Toronto*, pour l'année 1853.

118. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent quarante-neuf livres, trois chelins et cinq deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour rembourser au Capitaine *Lefroy*, chargé du soin de l'Observatoire Magnétique, la valeur de certains ajoutés faits par lui à l'Edifice de l'Observatoire à *Toronto*, comme résidence pour l'Officier chargé de la surveillance.

119. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Aide à la Société Littéraire et Historique de *Québec*, pour le déplacement de sa Bibliothèque et Muséum.

120. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide à la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*, pour sa Bâtisse, pour l'année 1853.

121. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'établissement d'une Ferme Modèle à *Toronto*, pour l'année 1853.

122. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le salaire de deux Commis dans le Bureau d'Agriculture, à Deux cent livres chacun, pour l'année 1853.

123. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le salaire d'un Messenger dans le Bureau d'Agriculture, pour l'année 1853.

124. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Dépenses Contingentes de l'Administration de la Justice dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, auxquelles il n'est pas autrement pourvu, pour l'année 1853.

125. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur du Pénitencier Provincial à *Kingston*, pour l'année 1853.

126. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Salaires de Quatre Juges dans le *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

127. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt-quatorze livres et neuf chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une addition au Salaire du Juge du District de *St. François*, pour l'année 1853.

128. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent seize livres, treize chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer le Salaire du Député-Régistrateur Provincial et Traducteur Français du Gouvernement, pour l'année 1853.

129. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Allouance aux Gardiens des Dépôts de Provisions sur le Fleuve *St. Laurent*, pour le soulagement des Naufragés, pour l'année 1853.

130. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'achat de Provisions pour les dits Dépôts, pour l'année 1853.

131. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Allocation à *Pierre Brochu*, pour résider sur le Chemin de *Kempt*, pour assister les Voyageurs sur ce Chemin, pour l'année 1853.

132. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Allocation à *Jonathan Noble*, pour résider sur le Chemin de *Kempt*, pour assister les Voyageurs sur ce Chemin, pour l'année 1853.

133. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Allocation pour une personne qui réside au pied du Lac *Matapédia*, pour assister les Voyageurs, pour l'année 1853.

134. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Allocation pour une personne qui réside à *Assametquagan*, pour assister les Voyageurs, pour l'année 1853.

135. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Impression des Lois et autres Impressions pour le Service Public, pour l'année 1853.

136. *Résolu*. Qu'une somme n'excédant pas Trois cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Distribution des Lois, pour l'année 1853.

137. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses imprévues, dans les diverses branches du Service Public, pour l'année 1853.

138. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses Contingentes du Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'année 1853.

139. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la part de cette Province des frais de l'entretien des Phares sur les Iles de *St. Paul* et *Scatterie*, dans le Golfe *Saint-Laurent*, pour l'année 1853.

140. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour défrayer les Dépenses de l'Observatoire à *Québec*, pour l'année 1853.

141. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaire additionnel de deux Messagers dans les Bu-

reaux du Receveur-Général et du Secrétaire Provincial, à Dix livres chacun par année, pour l'année 1853.

142. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante sept livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaire additionnel de trois Messagers dans les Bureaux du Secrétaire du Gouverneur-Général, du Secrétaire Provincial et de l'Inspecteur-Général, à Dix-neuf livres chacun par année, pour l'année 1853.

143. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Messager dans le Bureau du Régistrateur Provincial, pour l'année 1853.

144. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Secrétaire du Bureau d'Enregistrement et des Statistiques, pour l'année 1853.

145. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Commis attaché au Département de l'Inspecteur-Général, résidant à *Québec*, pour surveiller les intérêts de la Couronne, au sujet des Prêts faits aux Victimes des Incendies de *Québec*, pour l'année 1853.

146. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Commis dans le Département de l'Inspecteur-Général, Branche des Douanes, pour l'année 1853.

147. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Salaires de deux Commis Additionnels, dans le Département de l'Inspecteur-Général, Branche des Douanes, à Deux cent cinquante livres par année chacun, pour l'année 1853.

148. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Salaire additionnel à *C. E. Anderson*, Commis Confidentiel dans le Bureau du Receveur-Général, pour l'année 1853.

149. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Dépenses des Commissaires, sous l'autorité de la 9e *Vict.*, chap 38, pour s'enquérir des matières en rapport avec le Service Public, et prendre des Témoignages sous Serment, pour l'année 1853.

150. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour de nouvelles Annuités pour les Sauvages, pour l'année 1853.

151. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la protection des Pêcheries dans le Golfe *St. Laurent*, pour l'année 1853.

152. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur d'une Ecole de Navigation, pour l'année 1853.

153. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Commis Temporaire dans le Bureau du Régistrateur Provincial, pour l'année 1853.

154. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt deux livres, dix chelins courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Commis employé à mettre en ordre les Archives Publiques à *Montréal*, à Dix chelins par jour, pour l'année 1853.

155. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire additionnel d'un Teneur de livres, dans le Bureau du Receveur-Général, pour l'année 1853.

156. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quarante-deux livres, un chelin et huit deniers courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire d'un Commis additionnel dans le Bureau du Receveur-Général, pour remplir les

devoirs prescrits par l'Acte 16 Vic., chap. 22, à Cent cinquante livres par année, du 20 janvier au 31 Décembre 1853.

157. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent trente-deux livres, seize chelins et huit deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la dépense pour transporter des Troupes pour prêter main-forte aux Autorités Civiles.

158. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide pour la Bibliothèque Parlementaire, pour l'année 1853.

159. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Treize mille huit cent trente-deux livres, quatre chelins et sept deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour subvenir à certaines Dépenses indispensables du Gouvernement Civil durant l'année 1852, tel que détaillé dans l'Etat No. 38 des Comptes Publics mis devant cette Chambre.

160. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six livres, huit chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer *G. A. Miller*, pour services rendus par lui comme Greffier d'une Cour Martiale de Milice tenue à *Montréal*, en Août dernier, et les dépenses de la poursuite encourues par lui.

161. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Armer et Equiper une Milice Volontaire dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

162. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour aider à établir les Terres vacantes de la Couronne dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

163. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'établissement d'Institutions pour les Sourds-Muets et les Aveugles dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

164. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Treize mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'érection d'une Maison de Douane à *Québec* pour l'année 1853.

165. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une somme additionnelle pour un Bureau de Poste à *Québec*.

166. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une somme additionnelle pour un Bureau de Poste à *Montréal*.

167. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une somme additionnelle pour un Bureau de Poste à *Toronto*.

168. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'érection d'un Bureau de Poste à *Hamilton*, pour l'année 1853.

169. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille cinq cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'érection d'un Bureau de Poste à *Kingston*, pour l'année 1853.

170. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux milles cinq cent quatre-vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour mettre le Gouvernement en état d'indemniser les Victimes des Troubles qui eurent lieu au *Ruisseau Sauvage*, en 1834.

171. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'entretien temporaire du Canal *Rideau* du 1er Septembre 1853, au 1er Mai 1854.

172. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'organisation Judiciaire des Endroits éloignés dans le *Haut-Canada*, pour l'année 1853.

173. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Sept cent Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour bâtir un nouveau Palais de Justice et une Frison à *Chicoutimi*, pour l'année 1853.

174. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une avance pour subvenir en partie aux dépenses faites pour déterminer la ligne entre le *Canada* et le *Nouveau-Brunswick*.

175. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour compensation pour Scrip, à *Catherine Sager*, veuve d'*Essery Kibley*.

176. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente huit livres, neuf chelins et trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour permettre au Gouvernement de remettre à *N. Smith*, de *Montréal*, un tiers de la pénalité à lui imposée par Jugement à la poursuite du Collecteur de Douane de *St. Jean*, en 1842.

177. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la complétion et l'ameublement de l'École Normale de *Toronto*, (à être payée à même le Fonds des Bâtisses dans le *Haut-Canada*.)

178. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une Aide additionnelle au Fonds des Ecoles Communes dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, pour l'année 1853.

179. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux milles livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme une Aide aux Victimes des Incendies sur l'*Ouataouais*.

180. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre Mille sept cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour être avancée comme Prêt pour réparer, etc., le Palais de Justice de *Québec*.

181. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre cent quarante-et-une livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, étant le montant de la Réclamation de MM. *Elliot*, *Grant* et *McDonald*.

182. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille neuf cent vingt six livres quatre chelins et un denier, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer la réclamation de *Benjamin Draper*, si les Arbitres qui seront nommés pour cette fin le recommandent.

183. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille cent onze livres, deux chelins et deux deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Octroi ordinaire en faveur du Collège du *Haut-Canada*, pour l'année 1853.

184. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Octroi ordinaire en faveur du Collège *Victoria*, pour l'année 1853.

185. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Octroi ordinaire en faveur du Collège de la Reine (*Queen's College*), pour l'année 1853.

186. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'Octroi ordinaire en faveur du Collège de *Régionopolis*, à *Kingston*, pour l'année 1853.

187. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Salaire du Secrétaire de l'Institution Royale pour l'avancement des Sciences, pour l'année 1853.

188. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-sept livres, quinze chelins et sept deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Secrétaire

de l'Institution Royale pour l'avancement des Sciences, pour une Allocation pour un Messager et Dépenses Contingentes, pour l'année 1853.

189. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent onze livres, deux chelins et deux deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la Pension du Rév. R. R. Burrage, ci-devant Maître de l'Ecole de Grammaire à Québec, pour l'année 1853.

190. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt-deux livres, quatre chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation au Lycée (High School) de Montréal, en considération de ce que Trente Ecoliers y reçoivent l'instruction gratuitement, pour l'année 1853.

191. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent quatre-vingt-deux livres, quatre chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Allocation au Lycée (High School) de Québec, en considération de ce que Trente Ecoliers y reçoivent l'instruction gratuitement, pour l'année 1853.

192. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent onze livres, deux chelins et trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Ecole Nationale à Québec, pour l'année 1853.

193. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent onze livres, deux chelins et trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi en faveur de l'Ecole Nationale à Montréal, pour l'année 1853.

194. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent quatre-vingt livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à la Société d'Education de Québec, pour l'année 1853.

195. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole Britannique et Canadienne de Québec, pour l'année 1853.

196. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à la Société d'Education des Trois-Rivières, pour l'année 1853.

197. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole Britannique et Canadienne de Montréal, pour l'année 1853.

198. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole St. André à Québec, pour l'année 1853.

199. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole St. Jacques à Montréal, pour l'année 1853.

200. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège de St. Hyacinthe, pour l'année 1853.

201. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres courant, soit accordée à Sa Majesté, comme Octroi au Collège de L'Assomption, pour l'année 1853.

202. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège de Chambly, pour l'année 1853.

203. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de Berthier, pour l'année 1853.

204. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de Charlestown, pour l'année 1853.

205. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole Libre Presbytérienne Américaine de Montréal, pour l'année 1853.

206. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège *Ste. Anne de la Pocatière*, pour l'année 1853.

207. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège *Ste. Anne de la Pocatière*, pour achever ses Bâtisses, pour l'année 1853.

208. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Shefford*, pour l'année 1853.

209. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Séminaire de *Stanstead*, pour l'année 1853.

210. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent onze livres, deux chelins et deux deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour un Octroi à l'Académie de *Sherbrooke*, pour l'année 1853.

211. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Granby*, pour l'année 1853.

212. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'École de *Bedford*, pour l'année 1853.

213. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'École de *Compton*, pour l'année 1853.

214. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'École de *Barnston*, pour l'année 1853.

215. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Huntingdon*, pour l'année 1853.

216. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Huntingdon*, pour achever la Bâtisse, pour l'année 1853.

217. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie des *Trois-Rivières*, pour l'année 1853.

218. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à la Société de l'École de l'*Amérique Britannique du Nord*, à *Sherbrooke*, pour l'année 1853.

219. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Lycée du Village de *Durham, Missisquoi*, pour l'année 1853.

220. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, onze chelins et un denier, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'École des Petits Enfants à *Québec*, pour l'année 1853.

221. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'École des Filles au Village des Sauvages de *Lorette*, près de *Québec*, pour l'année 1853.

222. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'École Sauvage à *Caughnawaga*, pour l'année 1853.

223. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'École Sauvage à *St. Régis*, pour l'année 1853.

224. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit

accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole Sauvage à *St. François*, pour l'année 1853.

225. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège de *Ste. Thérèse*, pour l'année 1853.

226. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège de *Ste. Thérèse*, pour achever la Bâtisse, pour l'année 1853.

227. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège de *Nicolet*, pour l'année 1853.

228. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au *Bishop College*, à *Lennoxville*, pour l'année 1853.

229. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège *Joliette*, pour l'année 1853.

230. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Clarenceville*, pour l'année 1853.

231. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège *Masson*, pour l'année 1853.

232. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège *Rigaud, Vaudreuil*, pour l'année 1853.

233. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège *Rigaud, Vaudreuil*, pour achever l'Edifice, pour l'année 1853.

234. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Institution des Sourds-Muets, à *L'Industrie*, pour l'année 1853.

235. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole des Petits Garçons à *Yamachiche*, pour l'année 1853.

236. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole des Petites Filles, à *Yamachiche*, pour l'année 1853.

237. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie des Filles à *St. Thomas, Québec*, pour l'année 1853.

238. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Beauharnois*, pour l'année 1853.

239. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Mascouche*, pour l'année 1853.

240. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *St. Jean*, pour l'année 1853.

241. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège de *Bytown*, pour l'éducation d'Elèves du Comté d'*Outaouais*, pour l'année 1853.

242. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit

accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Université du Collège *McGill*, pour l'année 1853.

243. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *St. Michel*, pour l'année 1853.

244. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *St. Foy*, pour l'année 1853.

245. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi au Collège de la *Pointe Lévy*, pour l'année 1853.

246. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Kamouraska*, pour l'année 1852.

247. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *Rimouski*, pour l'année 1853.

248. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Ecole-Modèle à la *Pointe Claire*, pour l'année 1853.

249. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *M. Bonin*, à *St. André*, pour l'année 1853.

250. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Soixante-et-quinze livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *M. Bonin*, à *St. André*, pour compléter l'Edifice, pour l'année 1853.

251. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi pour rebâtir l'Ecole de *Kamouraska*, pour l'année 1853.

252. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de la *Malbaie*, pour sa Bâtisse, pour l'année 1853.

253. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à l'Académie de *St. Grégoire*, pour sa Bâtisse, pour l'année 1853.

254. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme un Octroi à *Louis Vincent*, Instituteur Sauvage infirme, pour l'année 1853.

255. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente-quatre mille vingt-quatre livres, onze chelins et trois deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour réparer les Ecluses, les Vannes, les Maisons de Collecteurs, élever les Berges, etc., du Canal *Welland*, pour l'année 1853.

256. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille deux cents livres et dix-huit chelins, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les Canaux du *St. Laurent*, savoir :—

<i>Les Galops</i> ,—Pour construire des Vannes.....	£ 885	0	0
<i>Rapide-Plat</i> ,—Piles à l'entrée, etc.....	1506	0	0
<i>Pointe à Farran</i> ,—Piles à l'entrée, etc.,.....	1823	18	0

£4214 18 0

pour l'année 1853.

257. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Maisons d'Ecluse et Vannes, Canal de *Cornwall*, pour l'année 1852.

258. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille huit cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Vannes, Décharges, Fossé Hydraulique, etc., Canal de *Beauharnois*, pour l'année 1853.

259. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre mille cinq cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour un Rampart et Fossé le long d'une partie du Lac *St. François*, pour empêcher l'inondation de certaines Terres, près du Canal de *Beauharnois*, pour l'année 1853.

260. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Onze mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour étendre les Piles, creuser au-dessus de l'Ecluse de Garde, les Défenses dans le Réc, parachever les approches aux Bassins et les Quais autour du Bassin au Bois, Canal de *Lachine*, pour l'année 1853.

261. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quinze mille deux cent vingt-sept livres, dix-huit chelins et six deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer des Hypothèques sur des Terrains et l'Intérêt, pour l'année 1853.

262. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trente mille, quatre cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour un autre achat de Terrain requis pour des Bassins, pour le Canal *Lachine*, pour l'année 1853.

263. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille deux cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour protéger l'Isle et la Chaussée, Creusage, Maison du Collecteur, etc., Rivière *Richelieu*, pour l'année 1853.

264. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille, sept cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour travaux pour faciliter le Commerce de Bois, nouveaux Bômes et Chaussée à l'embouchure de la *Madawaska*, l'*Otaouais* et *Madawaska*, pour l'année 1853.

265. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour faire disparaître le Banc de Sable à l'Ecluse de *St. Anne*, pour l'année 1853.

266. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Neuf mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour de nouveaux Bômes, Piles de Garde, faire disparaître des Bancs de Sable, etc., Rivière *St. Maurice*, pour l'année 1853.

267. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une amélioration aux Chutes de *LaToque*, Rivière *St. Maurice*, pour l'année 1853.

268. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour achat de Terres, Bômes, etc., à la Rivière *Gatineau*, pour l'année 1853.

269. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinquante mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour l'amélioration de la Navigation de la Rivière *Otaouais*, commençant à l'obstruction entre le Lac *Chaudière* et le Lac *Chat*, pour l'année 1853.

270. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cinq mille deux cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le renouvellement de l'Ecluse et du Pont de *Scugog*, nettoyage de la rivière *Bobcagegan*, et déplacement de l'Ecluse et de la Chaussée, pour l'année 1853.

271. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Dix-sept mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour trois Phares en bas de *Québec*, pour l'année 1853.

272. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Phares, Travaux, faire disparaître les Cailloux, etc., entre *Montréal* et *Kingston*, de manière à permettre aux Bâteaux Remorqueurs de voyager la nuit, pour l'année 1853.

273. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Neuf mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Phare et Travaux au Lac *Huron*, à la *Pointe Pelée* et aux Lac *Erié*, pour l'année 1853

274. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Vingt-cinq mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Grand Chemin de communication entre le *Canada* et le *Nouveau-Brunswick*, pour l'année 1853.

275. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Six mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour la complétion des Quais en bas de *Québec*, pour l'année 1853.

276. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Mille cinq livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Ponts et autres Traveaux en rapport avec les Pouvoirs Hydrauliques de *Bytown*, pour l'année 1853.

277. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre Mille six cent cinquante livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour le Contrat des Vaisseaux Remorqueurs, pour l'année 1853.

278. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quatre Mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour les réparations et entretien des Édifices Publics, Loyer, Assurance, etc., pour l'année 1853.

279. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois Mille neuf cent cinquante huit livres, seize chelins et onze deniers, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour couvrir les Frais de translation à *Québec* au-delà du montant approprié, pour l'année 1853.

280. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux Mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour couvrir les dépenses de clôture de la propriété de *Spencer Wood*, faire un chemin de ferme, élargir la Grande Avenue, creuser un Puits et une Citerne dans le Jardin, etc., pour l'année 1853.

281. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Quinze Mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer des Sentences d'Arbitres, Frais de Justice, etc., pour l'année 1853.

282. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Huit mille cinq cents livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour une nouvelle aile à l'Hôpital de *Marine*, pour l'année 1853.

283. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Deux mille livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour Clôture, Portes, etc., au Palais Législatif, *Québec*, pour l'année 1853.

284. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Trois cent livres, courant, soit accordée à Sa Majesté, comme addition au Salaire de l'Orateur de l'Assemblée Législative, pour l'année 1853.

Les dites Résolutions, depuis la première jusqu'à la sixième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La sixième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par M. *Malloch*, Que les mots "Huit cents livres," soient retranchés, et les mots : "Cinq cents livres," insérés à la place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	22. <i>Willson.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
-----------------	--------------	-------------------	----------------------------

<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Gouin,</i>		<i>Polette,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie (Wentworth,) Hincks,</i>		<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén. Lemieux,</i>		<i>Prince,</i>	26. <i>Taché.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lyon,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Gouin,</i>		<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie (Wentworth,) Hincks,</i>		<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén. LeBlanc,</i>		<i>Poulin,</i>	27. <i>Taché.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	22. <i>Willson.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Les septième, huitième et neuvième Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La dixième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro.Gén. Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Hincks,</i>		<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén. Taché.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	42. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Christie (Wentworth,) Mackenzie,</i>	<i>Marchildon,</i>	5. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>LeBlanc,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La onzième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, Que le Proviso suivant soit ajouté à la fin d'icelle, et soit appli-

cable aux Officiers du Conseil Législatif: "Pourvu, néanmoins, que les dits "Chapelain, Greffiers, Traducteurs et autres Officiers ne recevront point d'autres "compensations pour leurs services comme tels ;"

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

La onzième Résolution a été alors adoptée.

Les dites Résolutions, depuis la douzième jusqu'à la seizième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La seizième Résolution ayant été lue une seconde fois ; et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	46. <i>Wright, (d.Est York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>		

CONTRE.
Messieurs

Mackenzie, 2. *Marchildon,*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La dix-septième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par M. *Fournier*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "La question d'un changement dans la Constitution du Conseil Législatif n'étant pas encore décidée, il n'est nullement "expédient de voter une appropriation pour le paiement des Membres de cette "Honorable Corps, pour leurs services durant la présente Session," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Shaw,</i>	25. <i>Willson.</i>
<i>Dubord,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>

*Christie, (Wentworth,) Lemieux,
Drummond, Pro. Gén. Mackenzie,
Dumoulin, McLachlin,*

*Polette,
Poulin,
Prince,*

*Taché,
26. Wright, (d. Est York.)*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Cameron, Egan,
Cartier, Fergusson,
Chabot, Fortier,
Chauveau, Sol. Gén. Fournier,
Christie (Wentworth,) Hincks,
Drummond, Pro. Gén. Laurin,
Dumoulin, Lemieux,*

*McLachlin,
Merritt,
Mongenais,
Morin,
Polette,
Poulin,
Prince,*

*Richards, Pro. Gén.
Rolph,
Rose,
Smith, (Durham,)
Taché,
27. Wright, (d. Est York.)*

CONTRE.

Messieurs

*Badgley, Dubord,
Brown, Gouin,
Burnham, Jobin,
Cauchon, Langton,
Christie, (Gaspé,) LaTerrière,
Clapham, LeBlanc,
Dizon, LeBoutillier,*

*Mackenzie,
Malloch,
Marchildon,
Ridout,
Robinson,
Shaw,*

*Sherwood,
Stevenson,
Street,
Stuart,
Tessier,
26. Willson.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la dix-huitième jusqu'à la vingt-sixième ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La vingt-sixième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Cameron, Dumoulin,
Cartier, Fergusson,
Cauchon, Fortier,
Chabot, Fournier,
Chauveau, Sol. Gén. Gouin,
Christie, (Gaspé,) Hincks,
Christie, (Wentworth,) Jobin,
Clapham, LaTerrière,
Drummond, Pro. Gén. Laurin,*

*LeBoutillier,
Lemieux,
Lyon,
McLachlin,
Merritt,
Mongenais,
Morin,
Polette,
Poulin,*

*Prince,
Richards, Pro. Gén.
Rolph,
Rose,
Shaw,
Smith, (Durham,)
Stuart,
Taché,
36. Wright, (d. Est York.)*

CONTRE.

Messieurs

*Badgley, Dubord,
Brown, Langton,
Burnham, LeBlanc,
Dizon, Mackenzie,*

*Malloch,
Marchildon,
Ridout,
Robinson,*

*Stevenson,
Street,
15. Willson,*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La vingt-septième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>34. Varin.</i>
<i>Egan,</i>	<i>LeBouillier,</i>		

CONTRE.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Marchildon.</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>17. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dubord,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La vingt-huitième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Polette.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>37. Willson.</i>
<i>Dumoulin,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Street,</i>
<i>LeBouillier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>13. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Mackenzie,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la vingt-neuvième jusqu'à la quarante-huitième ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La quarante-huitième résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

POUR.
Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Taché,</i>

Drummond, Pro.Gén.*LeBoutillier*,
Dumoulin, *Marchildon*,
Egan, *McLachlin*,

Robinson,
Rolph,

Tessier,
30. *Varin*.

Messieurs

CONTRE.

Brown, *Christie (Wentworth)*, *Fergusson*,
Cauchon, *Dixon*, *Mackenzie*,

Malloch,
8. *Shaw*.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La quarante-neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Badgley, *Dumoulin*,
Cameron, *Egan*,
Cartier, *Fortier*,
Chabot, *Fournier*,
Chauveau, Sol. Gén. *Jobin*,
Christie, (Gaspé), *Laurin*,
Dixon, *LeBlanc*,
Drummond, Pro.Gén. *McLachlin*

Mongenais,
Morin,
Polette,
Poulin,
Prince,
Richards, Pro. Gén.
Robinson,
Rolph,

Sherwood,
Smith, (Durham),
Stevenson,
Street,
Stuart,
Taché,
Tessier,
32. *Varin*.

CONTRE.

Messieurs

Brown, *Fergusson*,
Cauchon, *LeBoutillier*,
Christie, (Wentworth),

Mackenzie,
Malloch,

Marchildon,
9. *Shaw*.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La Cinquantième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Badgley, *Egan*,
Cameron, *Fergusson*,
Cartier, *Fortier*,
Cauchon, *Fournier*,
Chabot, *Hincks*,
Chauveau, Sol. Gén. *Jobin*,
Christie, (Gaspé), *Laurin*,
Dixon, *LeBoutillier*,
Drummond, Pro.Gén. *Malloch*,
Dumoulin,

McLachlin,
Mongenais,
Morin,
Polette,
Poulin,
Prince,
Richards, Pro. Gén.
Robinson,
Rolph,

Shaw,
Sherwood,
Smith, (Durham),
Stevenson,
Street,
Stuart,
Taché,
Varin,
37. *Willson*.

CONTRE.

Messieurs

Brown, *Christie, (Wentworth)*, *Mackenzie*,

4. *Marchildon*.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la cinquante-et-unième jusqu'à la soixante-seizième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Les dites Résolutions, depuis la soixante-seizième jusqu'à la soixante-dix-neuvième, ayant été lues une seconde fois ; et la Question, Que cette Chambre concourt avec le comité dans la dite Résolution, ayant été séparément mise sur chaque ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chahot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. LeBlanc,</i>		<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,) LeBoutillier,</i>		<i>Richards, Pro. Gén. Varin,</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén. Malloch,</i>		<i>Rolph,</i>	<i>33. Willson.</i>
<i>Dumoulin,</i>			

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>4. Mackenzie.</i>
---------------	---------------	-------------------	----------------------

Ainsi, elle a été Résolue dans l’Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la soixante-dix-neuvième jusqu’à la cent-vingt-cinquième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La cent-vingt-cinquième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par M. *Mackenzie*. Que les mots “ Sept Mille livres, ” soient retranchés, et les mots “ l’Allocation autorisée par la Loi de Six mille livres, ” insérés en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; Elle a passé dans la Négative.

La cent-vingt-cinquième Résolution a été alors adoptée.

Les dites Résolutions, depuis la cent-vingt-sixième jusqu’à la cent-cinquante-neuvième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La cent cinquante-neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par M. *Mackenzie*, Que le mot “ Huit, ” dans la somme, soit retranché ; et que les mots “ Moins “ la somme de Sept cent livres, pour payer la réclamation de M. *Henry Smith*, “ Senior, ci-devant Préfet du Pénitenciaire, incluse dans le dit Etat, qui ne devrait pas être payée, ” soient ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la Question ayant été prise sur l’Amendement ;—Elle a passé dans la Négative.

La cent-cinquante-neuvième Résolution a été alors adoptée.

La cent soixantième Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

La cent soixante-unième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le comité dans la dite Résolution ; la Chambre s’est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenaix,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Gouin,</i>		<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,) Hincks,</i>		<i>Prince,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth,) Langton,</i>		<i>Richards, Pro. Gén. Varin,</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén. Laurin,</i>		<i>Rolph,</i>	<i>39. Willson.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rose,</i>	

CONTRE.
Messieurs

<i>Mackenzie,</i>	<i>2. Marchildon.</i>
-------------------	-----------------------

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

La cent soixante-deuxième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Stevenson*, et la Question ayant été mise,—Que la considération ultérieure de la dite Résolution soit remise jusqu'à ce que des Plans et Estimations des Travaux que l'on propose de faire entreprendre, soient mis devant le Parlement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sherwood,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>9. Willson.</i>
<i>Dixon,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>33. Taché.</i>
<i>Dubord,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La cent soixante-deuxième Résolution a été alors adoptée.

La cent soixante-troisième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par M. *Mackenzie*, Que les mots " Pourvu toujours que la dite somme ne sera pas payée à même le " Trésor Public, avant qu'il soit présenté au Parlement des Plans et Estimations " des Travaux en contemplation, et un Bill pour l'administration des dites " Institutions," soient ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : —Et la Question a passé dans la Négative.

La cent soixante-troisième Résolution a été alors adoptée.

Les dites Résolutions, depuis la cent soixante-quatrième jusqu'à la cent soixante-dixième ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La cent soixante-dixième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

La cent soixante-onzième Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Les cent soixante-douzième et cent soixante-treizième Résolutions ayant été lues une seconde fois ; et la Question, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, ayant été séparément mise sur chaque ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>

*Drummond, Pro. Gén. Malloch,
Dubord,*

Rolph,

37. Wright, (d. Est York.)

CONTRE.

1. *M. Mackenzie.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la cent soixante-quatorzième jusqu’à la cent quatre-vingt-deuxième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La cent quatre vingt-deuxième Résolution ayant été lue une seconde fois ;

L’Honorable M. *Hincks* a proposé, en Amendement à icelle, secondé par l’Honorable Procureur-Général *Drummond*, Que les mots : “ Si les Arbitres qui “ seront nommés pour cette fin le recommandent,” soient retranchés ;

Et la Question ayant été mise, Que ces mots soient retranchés :—Elle a été résolue dans l’Affirmative.

Et la dite Résolution, ainsi amendée, a été adopté ; et elle est comme suit :—

182. *Résolu*, Qu’une somme n’excédant pas Mille neuf cent vingt-six livres, quatre chelins et un denier, courant, soit accordée à Sa Majesté, pour payer la réclamation de *Benjamin Draper*.

La cent quatre-vingt-troisième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s’est divisée :—Et la Question a été résolue dans l’Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la cent quatre-vingt quatrième jusqu’à la cent quatre-vingt septième ayant été lue une seconde fois ; et la Question, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, ayant été séparément mise sur chaque ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>23. Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.

Messieurs

Brown, *Christie, (Wentworth) Fergusson,* *4. Mackenzie.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la cent quatre-vingt-septième jusqu’à la deux cent soixante-neuvième ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La deux cent soixante-neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>

<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>32. Taché.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>8. Willson.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la deux cent soixante-dixième jusqu'à la deux cent soixante-quatorzième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La deux cent soixante-quatorzième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Prince,</i>	<i>27. Taché.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	
<i>Mackenzie,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>7. Street.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la deux cent soixante-quinzième jusqu'à la deux cent soixante-dix-neuvième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

La deux cent soixante-dix-neuvième Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Les dites Résolutions, depuis la deux cent quatre-vingtième jusqu'à la deux cent quatre-vingt-quatrième, ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Alors la deux cent quatre-vingt-quatrième et dernière Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Prince,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Le Blanc,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>33. Taché.</i>
<i>Dumoulin,</i>			

CONTRE.
Messieurs

Brown,
Langton,
Mackenzie,

Merritt,
Robinson,

Shaw,
Stevenson,

Street,
9. Willson.

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif demande une Conférence avec cette Chambre, pour lui communiquer les Raisons pour lesquelles leurs Honneurs ont amendé l’un et n’ont pas concouru dans un autre des Amendements de cette Chambre faits au Bill, intitulé : “Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies incorporées à Fonds Social, pour approvisionner les Villes de Gaz et d’Eau.”

Et ensuite, il s’est retiré.

M. *Prince*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quarante-septième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie des Forges de *Saint-Maurice*,” et il a été adopté certains Amendements qu’il demande à soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “Acte pour abolir certains Droits d’Accise, en autant qu’ils ont rapport au *Haut-Canada*, et pour conférer certains pouvoirs aux Autorités Municipales de cette partie de la Province :”

Bill, intitulé : “Acte pour faciliter l’admission comme preuve des Jugements Etrangers de certains Affidavits et autres Documents, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*.” Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “Acte pour amender l’Acte intitulé : “Acte pour amender l’Acte, intitulé : “Acte pour obliger les Vaisseaux à porter des Lumières durant la Nuit, et établir diverses dispositions pour régler la Navigation des Eaux de cette Province,” auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s’est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour amender l’Acte, intitulé : “Acte pour amender l’Acte, intitulé : “Acte pour obliger les Vaisseaux à porter des Lumières durant la Nuit, et établir diverses dispositions pour régler la Navigation des Eaux de cette Province,” a été lu la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d’être lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité des Voies et Moyens; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

M. *Malloch* a aussi fait rapport, Que le Comité lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et “ Bassins du *Cap-Rouge* ;”

Bill, intitulé : “ Acte pour étendre certains privilèges y mentionnés à un “ Corps de Chrétiens Protestants se désignant sous le nom de “ *Adventists*” .”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte pour mieux assurer l'Indépendance “ de l'Assemblée Législative de cette Province :”

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la formation de Compagnies à Fonds “ Social, pour construire des Ouvrages de nature à faciliter le transport des Bois “ sur les Rivières et Ruisseaux dans le *Haut-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour établir un Bureau d'Examineurs pour les Institu- “ teurs dans certains Districts dans le *Bas-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender la Loi pour la Vente et l'établissement “ des Terres Publiques :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender les Lois réglant les Travaux Publics en “ cette Province :” Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour venir en aide à “ l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, en ce qui regarde la tenue des Registres “ des Baptêmes, Mariages et Sépultures, dans le *Bas-Canada*,” avec un Amende- ment, auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour amender les Lois “ relatives à l'assignation des Jurés dans le *Bas-Canada*,” avec un Amende- ment, auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé ; “ Acte pour incorporer une “ Compagnie dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de Compagnie Métropoli- “ taine du Gaz et de l'Eau,” avec un Amendement, auquel il demande le concou- rs de cette Chambre :—Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, qui incorpore la “ Compagnie de la Fonderie de *Marmora*,” sans aucun Amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

Résolu, Que cette Chambre consent à la Conférence demandée par le Conseil Législatif, aux fins de communiquer à cette Chambre les Raisons qui ont induit leurs Honneurs à amender l'un et à ne pas concourir dans un autre des Amende- ments faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la “ formation de Compagnies incorporées à Fonds Social, pour approvisionner “ les Villes de Gaz et d'Eau.”

Ordonné, Que la dite Résolution soit communiquée par Message à l'Hono- rable Conseil Législatif.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Merritt* porte le dit Message au Conseil Lé- gislatif.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer une Compagnie dans “ la Cité de *Toronto*, sous le nom de Compagnie Métropolitaine du Gaz et de “ l'Eau ;” lequel a été lu comme suit :—

Page 11, ligne 12. Après "*Toronto*" insérez Clause (A.)

Clause (A.) "Et qu'il soit statué, Que les tuyaux que posera la dite Compagnie ne seront à trois pieds de distance au moins des tuyaux principaux de toute autre Compagnie, ou s'il n'est pas possible de le faire, alors le moins éloigné de cette distance que faire se pourra, et les initiales de la dite Compagnie seront étampées sur chacun d'eux, et les bouts des tuyaux de service et les robinets qui projetteront dans les caves des maisons ou bâtisses devant être approvisionnées d'Eau, seront marqués d'une manière lisible et permanents des initiales de la dite Compagnie, afin de les distinguer de ceux de toute autre Compagnie, à peine d'une pénalité de Cinq louis, courant, pour chaque offense ou négligence à cet égard, laquelle pénalité sera payée à la Compagnie qui poursuivra et sera recouvrée par action Civile dans toute Cour compétente: Pourvu toujours, que s'il s'élève quelque difficulté entre la Compagnie chartrée en vertu du présent Acte, et toute autre Compagnie de Gaz ou d'Eau établie ou devant être établie dans la Cité de *Toronto*, quant à la possibilité de l'une ou l'autre Compagnie de poser ses tuyaux à trois pieds de distance au moins de ceux de l'autre Compagnie, alors la dite difficulté sera déterminée par l'Inspecteur de la dite Cité, que s'il est d'avis qu'il est impossible de passer les tuyaux à la distance susdite, prescrira la manière dont les tuyaux des Compagnies respectives seront posées dans le dit endroit, et la distance qui doit les séparer, n'excédant pas la distance susdite: Pourvu toujours, qu'il y aura appel de toute telle décision de l'Inspecteur à la Cour du Recorder de *Toronto*, à toute séance de la dite Cour, qui aura lieu le jour qui suivra l'avis donné aux parties de la décision du dit Inspecteur."

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Sherwood* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour venir en aide à l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, en ce qui regarde la tenue des Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures, dans le *Bas-Canada*;" lequel a été lu comme suit:—

Page 1, ligne 34. Retranchez "Et," et insérez "Ou,"

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que M. *Brown* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour amender de nouveau les Lois relatives à l'assignation des Jurés dans le *Bas-Canada*," lequel a été lu comme suit:—

Page 1, ligne 29. Après "Juré," insérez Clause (A.)

Clause (A.) "Et qu'il soit statué, que nonobstant toute chose à ce contraire dans la quatorzième Section de l'Acte ci-dessus en dernier lieu cité, les Shérifs des Districts de *Québec* et *Montréal*, respectivement, ne seront pas tenus ci-après de compléter le renouvellement des différentes Listes de Jurés mentionnées au dit Acte, avant le quinzième jour d'Août de chaque seconde année."

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que M. le Solliciteur-Général *Charveau* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte passé

dans la présente Session, autorisant certaines Municipalités du Comté du *Bas-Canada* à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemin de Fer, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour étendre les dispositions de l'Acte de la présente Session, autorisant certains Conseils Municipaux à prendre des Actions dans le Fonds Capital de certaines Compagnies de Chemin de Fer.”

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir un recours contre la Corporation de la Cité de *Québec*, en cotisant ses Citoyens, pour toute propriété détruite par une populace, ou durant des émeutes ou commotions civiles, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Lyon* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait faits des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Lyon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour pourvoir à un remède contre la Corporation de *Québec*, dans le cas de dommages à la propriété par aucune assemblée ou pendant aucun riot dans la dite Cité.”

Ordonné, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 9 Juin 1853, pour Copies des Pétitions présentées contre le Bill introduit durant la présente Session du Parlement pour définir les Droits Seigneuriaux, avec les noms des Signataires aux dites Pétitions.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (R.R.R.R.)

Ordonné, Que la dite Réponse soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois relatives aux Cours des Commissaires, pour la décision des Petites Causes dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Commissaires, pour la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*."

Ordonné, Que M. *Laurin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Congrégation des Hommes de *Ville-Marie*, dans la Ville de *Montréal*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Taché* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Et la Question ayant été mise, Que le Rapport soit maintenant reçu; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

M. *Taché* a fait rapport du Bill en conséquence; et l'Amendement a été lu et adopté.

M. *Cartier* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été Résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Cartier* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour incorporer "La Congrégation des Hommes de *Ville-Marie*," dans la Cité de *Montréal*;" la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier.</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>in,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gus, c.)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin</i>	<i>Ridout,</i>	24. <i>Tessier.</i>

CONTRE.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	4. <i>Malloch.</i>
<i>Malloch.</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Cartier* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Gaz de *Hamilton*;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Fergusson* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fergusson* a fait rapport du Bill en conséquence; et l'Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour amender l'Acte, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie de l'Éclairage au Gaz d'Ha-
“ *milton*.”

Ordonné, Que l'Honorable M. *Robinson* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour régler le Pilotage pour le Havre de *Québec* et au-dessous, étant lu ;

M. *Stuart* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, et la Question ayant été mise, Que le dit Ordre du jour soit remis jusqu'à ce que le Bill soit imprimé en langue Française, tel qu'amendé, par le Comité Spécial auquel il avait été renvoyé ; la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

		POUR.		
		Messieurs		
<i>Dubord</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Robinson</i> ,		4. <i>Stuart</i> .
		CONTRE.		
		Messieurs		
<i>Brown</i> ,	<i>Drummond</i> ,	Pro. Gén. <i>Laurin</i> ,		<i>Polette</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Lemieux</i> ,		<i>Poulin</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Fortier</i> ,	<i>Lyon</i> ,		<i>Rose</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Marchildon</i> ,		<i>Taché</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Gouin</i>	<i>Mongenais</i> ,		23. <i>Wright</i> , (d. Est York.)
<i>Christie</i> , (<i>Wentworth</i>),	<i>La Terrière</i> ,	<i>Morin</i> ,		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Prince* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill intitulé : “ Acte pour pourvoir plus amplement à “ l'incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe*, et pour étendre ses limites ;” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 3, ligne 17. Après “ Ville ” insérez : “ Et pourvu aussi que sur la pétition “ d'une majorité des propriétaires qui possèdent par Titres authentiques des “ terres dans l'étendue de territoire compris entre le Chemin communément “ appelé le Chemin du Petit-Rang et la ligne de division entre *Joseph Chabot* et “ *Pierre Edouard Leclerc*, et borné en front par la rivière *Yamaska*, et en pro- “ fondeur par la ligne des terres du Petit-Rang, il sera loisible au dit Conseil de “ Ville d'inclure dans la dite Ville la dite étendue de territoire ; et lorsque la “ dite étendue de territoire aura été ainsi incluse par un Règlement du dit Con- “ seil de Ville, sur la pétition d'une majorité des propriétaires dont les propriétés “ auront été ainsi déclarées incluses, posséderont tous les avantages Municipaux “ et seront sujets à toutes les obligations, devoirs et droits imposés aux per- “ sonnes et sur les propriétés primitivement incluses dans la dite Ville.”

Page 3, ligne 19 et 20. Après “ Conseillers, ” insérez : “ Pourvu toujours, “ qu'aussitôt que l'étendue de territoire dont il est fait mention dans la Section “ précédente, aura été incluse tel que pourvu par la dite Clause, dans les limites “ de la dite Ville, la dite étendue de territoire formera un Quartier sous le nom “ de “ Quartier Numéro Cinq, ” et les Electeurs Municipaux de la dite étendue “ de territoire éliront de la même manière et à la même époque que les autres “ Quartiers de la dite Ville, deux Conseillers pour servir dans le dit Conseil de

“ Ville : Et pourvu aussi, que lorsque quelqu’un des Quartiers de la dite Ville contiendra au-delà de deux cent cinquante Electeurs Municipaux, tel Quartier aura droit d’élire trois Conseillers.”

Page 14, ligne 47. Après “ Lots” où ce mot se rencontre pour la seconde fois, insérez : “ S’il existe ou non des bâtisses sur tels Lots.”

Page 15, ligne 2. Après “ Ville,” insérez : “ Pourvu que nulle terre en culture ou à ferme dans les limites de la dite Ville ne sera taxée en vertu du présent Acte.”

Le premier Amendement ayant été lu une seconde fois ;

Des Amendements y ont été faits ; à la ligne 4, en insérant, après le mot “ Propriétaires,” les mots : “ En nombre et en valeur de propriété, et y résidant ;” et dans la ligne 34, en insérant après le mot “ Ville” les mots : “ Pourvu toujours, néanmoins, qu’après l’annexion de la dite étendue de territoire à la dite Ville, comme il est dit ci-dessus, les dits propriétaires résidant dans la dite étendue de territoire seront et continueront d’être éligibles pour et habiles à occuper aucune Charge Municipale dans le Comté de *Saint Hyacinthe* ”

Et le dit Amendement, tel qu’amendé, a été adopté.

Alors, les Amendements subséquents ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Cartier* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif informe cette Chambre que les Directeurs de la part de leurs Honneurs de la Conférence demandée ce jour sur les Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la formation de “ Compagnies à Fonds Social pour approvisionner les Villes de Gaz et d’Eau,” seront les Honorables Messieurs le Maître Général des Postes, *Maccauley* et *Walker*, qui rencontreront le nombre des Directeurs de la part de cette Chambre, requis par l’usage Parlementaire, dans la Chambre de Conférence du Conseil Législatif, ce soir, à huit heures.

Et ensuite, il s’est retiré.

Ordonné, Que l’Honorable M. *Merritt*, M. *Prince*, M. *Cartier*, M. *Langton*, M. *Clapham* et M. *Brown*, conduisent, de la part de cette Chambre, la Conférence demandée par le Conseil Législatif, aux fins de communiquer à cette Chambre les Raisons qui ont induit leurs Honneurs à amender l’un et à ne pas concourir dans un autre des Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social pour approvisionner les Villes de Gaz et d’Eau,”

Alors, les noms des Directeurs ont été appelés ; et ils se sont rendus à la Conférence :—Et étant de retour :

L’Honorable M. *Merritt* a fait rapport, Que les Directeurs s’étaient rendus à la Conférence, et avaient reçu les Raisons suivantes du Conseil Législatif, pour avoir amendé l’un et n’avoir pas concouru dans un autre des Amendements faits par cette Chambre au dit Bill :—

Le Conseil Législatif ne concourt pas dans la partie de l’Amendement de la page 4, ligne 2, qui tend à retrancher la Clause No. 14, et a, en conséquence, amendé le dit Amendement de manière à laisser subsister la dite Clause, pour la Raison suivante :

Parce que les dispositions de la Clause sont nécessaires pour s’assurer d’une administration sage et efficace des affaires des Corporations auxquelles

sont confiés des intérêts publics importants, et pour la formation desquelles le Bill a pour objet de pourvoir sans la sanction ou approbation directe de la Législature.

Le Conseil Législatif ne concourt pas dans l'Amendement de la Page 8, ligne 37, pour la Raison suivante :

Parce que les dispositions de la Clause que l'on a en vue d'introduire en conséquence dans le Bill, sont déjà comprises dans la partie de la première Clause du Bill, qui déclare que le consentement du Conseil Municipal de la localité donné par un Règlement à l'effet de placer des Tuyaux pour transporter l'Eau ou le Gaz, ou les deux sous les Rues, etc., de la Cité, Ville ou Village, sera essentiel pour la formation d'une Compagnie en vertu du Bill.

Et qu'ils avaient rapporté le Bill et les Amendements.

La Chambre a alors procédé à prendre les dites Raisons en considération ; lesquelles ont été lues.

Résolu, Que cette Chambre n'insiste point sur les Amendements faits par cette Chambre auxquels le Conseil Législatif n'a pas concouru.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Merritt* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre n'insiste point sur les Amendements auxquels leurs Honneurs n'ont pas concouru.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif intitulé : "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie des Forges de *Saint Maurice*," tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 29. Après "*Maurice*," retranchez jusqu'à "Volonté," inclusivement, dans la 35^{me} ligne.

Page 1, ligne 37. Après "Posséder," retranchez jusqu'à Forges, dans la ligne 39, et insérez : "Les dites."

Page 1, ligne 40. Après "*Maurice*," insérez : "Ou tous biens meubles ou immeubles pour l'usage de la dite Compagnie."

Page 1, ligne 43. Après "Désirable," insérez : "Pourvu toujours, qu'il ne sera pas loisible à la dite Compagnie d'acheter, avoir ou posséder aucuns immeubles autres que ceux qui seront nécessaires pour l'usage de la dite Compagnie et les fins d'icelles, et pour la dite manufacture, et sujette au consentement du Gouverneur en Conseil."

Page 1, ligne 45. Après "En," retranchez le reste de la Clause, et insérez : "Quarante mille Actions de Deux louis sterling chacune."

Page 2, ligne 12. Retranchez : "Dits *Andrew Stuart* et *John Porter*," et insérez : "Directeurs à être nommés tel que ci-après prescrit, et selon que tels Directeurs l'ordonneront."

Page 2, ligne 16. Après "d'Actions," retranchez jusqu'à "Ainsi," et insérez : "A être."

Page 2, ligne 17. Retranchez "*Andrew Stuart* et *John Porter*," et insérez : "Directeurs."

Page 2, ligne 24. Retranchez depuis "Administrées," jusqu'à "Par," dans

la ligne suivante, et insérez : “ Aux Forges de *St. Maurice*, dans le Comté de “ *St. Maurice*, où il sera tenu un Bureau.”

Page 2, ligne 43. Après “ d’Août,” retranchez jusqu’à “ d’Août,” inclusivement, dans la ligne 47.

Page 2, ligne 47. Après “ Cinquante-quatre,” insérez : “ Ou jusqu’à ce que “ leurs successeurs soient élus : Pourvu toujours, que le présent Acte n’entrera “ pas en opération avant qu’un pareil montant de Trente mille louis sterling ait “ été payé, et qu’un certificat à la satisfaction du Gouverneur ait été déposé au “ Bureau du Secrétaire Provincial, attestant que tel paiement a été fait *bonâ fide* “ et le dit montant déposé.”

Page 3, ligne 1. Après “ Année,” insérez : “ Qui ne sera pas un jour de Fête.”

Page 3, ligne 6. Après “ Journaux,” insérez : “ En *Angleterre* et en cette Province.”

Page 3, ligne 8. Retranchez “ Trente,” et insérez “ Soixante.”

Page 3, ligne 44. Retranchez “ Ténements,” et insérez : “ Et ténements nécessaires pour les fins de la dite Compagnie en vertu du présent Acte, et “ tous.”

Page 4, ligne 17. Après “ Directeurs,” insérez : “ Pourvu qu’aucun Directeur ne tiendra pas plus de deux procurations.”

Page 4, ligne 28. Retranchez “ Un ou plusieurs,” et insérez “ Deux.”

Page 4, ligne 43. Après “ Votation,” retranchez jusqu’à la fin de la Clause.

Page 5, dernière ligne. Après “ Actionnaire,” insérez : “ Et pourvu de plus “ que la signification de tous Writs, Ordres et Procédures légales au Bureau de “ la dite Compagnie aux dites Forges, sera considérée être une signification “ légale à la dite Compagnie.”

Page 6, ligne 21. Retranchez “ Les billets,” et insérez “ Billet.”

Page 6, ligne 26. Après “ Parts,” insérez : “ Et telle partie du dit Capital qui “ n’aura pas été payé.”

Retranchez la Clause vingt-et-une.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Stuart* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre l’a passé avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenwings Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour étendre la Franchise Elective et mieux définir les “ Qualifications des Voteurs de certaines Divisions Electorales, en adoptant un “ système pour l’enregistrement des Voteurs :”

Bill, intitulé : “ Acte pour diviser les Townships de *Yonge* et *Escott*, dans les “ Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour transporter à la Cité de *Toronto* certains Lots d’Eau “ avec pouvoir à la dite Cité de construire une Esplanade.”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer les Sœurs de Charité de *Québec* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte quatorzième et quinzième *Victoria*, “ chapitre quatre-vingt-douze, relativement à la détention illégale de Biens- “ Fonds dans le *Bas-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour abroger la partie de l’Acte qui pourvoit à la com- “ mutation volontaire de la Tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du “ *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de Lods et Ventes, sans la “ commutation des autres droits Seigneuriaux sur les mêmes terres :”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer l'Association dite “ La Société Ecclésiastique de *St. Michel* ” :”

Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires et à l'amélioration de la pratique dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte des Cours de Division du *Haut-Canada* de mil huit cent cinquante, et pour étendre la Jurisdiction des dites Cours :”

Bill, intitulé : “ Acte pour régler la tenue des Sessions Générales de la Paix dans les Districts de *Kamouraska*, d'*Outaouais* et *St. François* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour confirmer certains Titres dans le Township d'*Aldborough*, et pour régler certaines difficultés provenant d'un Arpentage erroné :”

Bill, intitulé : “ Acte pour la meilleure administration de l'Asile Provincial des Aliénés à *Toronto* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de Construction :”

Bill, intitulé : “ Acte pour encourager les Banques Incorporées de cette Province à émettre des Billets Garantis de la manière prescrite par la Loi Générale des Banques :”

Bill, intitulé : “ Acte pour établir une Chambre des Notaires pour les Districts de *Kamouraska* et *Gaspé*, et pour amender l'Acte pour l'organisation de la Profession de Notaire dans la partie de cette Province appelée *Bas-Canada* :”
Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte pour la formation de Compagnies Incorporées à Fonds Social, pour des fins relatives aux Manufactures, et autres abjets,” avec un Amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Jurisdiction Civile en première instance, dans le *Bas-Canada*,” avec plusieurs Amendements,” auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill, pour prévenir plus efficacement la désertion des Matelots, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Polette* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Polette* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Christie (Wentworth,) Gouin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Clapham,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Drummond, Pro.Gén. LeBoutillier,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Egan,</i>	<i>23. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Fortier,</i>	<i>Ridout,</i>	
	<i>Robinson,</i>	
	<i>Rolph,</i>	

CONTRE.

Messieurs

*Mackenzie,**2. Taché.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Ordonné, Que l’Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour abroger l’Acte pour régler l’engagement des Matelots, et pour d’autres fins y mentionnées; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Jurisdiction Civile en première instance dans le *Bas-Canada* ;” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 5, ligne 19. Retranchez “*Christophe,*” et insérez “*Norbert.*”

Page 5, ligne 42. Retranchez “*Juillet,*” et insérez “*Août.*”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que l’Honorable Procureur-Général *Drummond* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler les Traverses en dehors des limites locales des Municipalités dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *LeBlanc* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d’en faire rapport sans aucun Amendement.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l’Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre a procédé à prendre en considération l’Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “Acte pour amender l’Acte pour la formation de Compagnies Incorporées à Fonds Social, pour des fins relatives aux Manufactures et autres objets ;” lequel a été lu comme suit :—

Page 1, ligne 23. Retranchez depuis “*Période,*” jusqu’à “*Cinq,*” et insérez : “*N’excédant pas.*”

M. *Street* a proposé, secondé par M. *Burnham*, et la Question ayant été proposée, Que le dit Amendement soit maintenant lu une seconde fois.

M. *Brown* a proposé, en Amendement à la Question, secondé par M. *Cauchon*,

Que le mot "Maintenant," soit retranché, et que les mots : " De ce jour en six "mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :
—Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le dit Amendement soit maintenant lu une seconde fois.

Le dit Amendement a été, en conséquence, lu une seconde fois, et adopté.

Ordonné, Que M. *Street* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour pourvoir à ce que certains "Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 4. Après "Que," insérez : " Le Trésorier de tout Comté dans " le *Haut-Canada*, sera autorisé à retenir entre ses mains tous deniers payables " à toute Municipalité, s'il lui est notifié par le Greffier du Comté, que le Greffier de la dite Municipalité n'a pas fait les Rapports ci-dessus prescrit ; et le " Receveur-Général sera autorisé à retenir entre ses mains les deniers payables " à toute Municipalité, s'il lui est notifié par le Secrétaire Provincial que le " Grffier de la dite Municipalité n'a pas fait les Rapports ci-dessus prescrits ; et "

Page 2, ligne 34. Retranchez "Des," et insérez à la place " De toutes les."

Page 3, ligne 3. Retranchez "Pour," et insérez à la place "E."

Page 3, ligne 22. Retranchez toute cette ligne.

Page 3, ligne 23. Retranchez "39," et insérez à la place "38."

Page 3, ligne 24. Retranchez "40," et insérez à la place "39."

Page 3, après la ligne 24, insérez :—"40. Balance entre les mains du Trésorier.—41. Toute autre propriété possédée par la Municipalité."

Page 3, ligne 25. Retranchez "41," et insérez à la place "42."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Langton* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée :

Pour, 12.

Contre, 14.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

M. *Mackenzie*, a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur les Huitième et Neuvième Rapports du Comité Permanent des Dépenses Contingentes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Et la Question ayant été mise, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Burnham,

Egan,

Lemieux,

Rolph,

<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. La Terrière,</i>		<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Wentworth,) LeBlanc,</i>		<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. LeBouillier,</i>		<i>Robinson,</i>	29. <i>Taché.</i>
<i>Dubord,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>	5. <i>Ridout.</i>
<i>Clapham,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Christie, (Wentworth,)</i>	3. <i>Mackenzie.</i>
---------------	-------------------------------	----------------------

CONTRE.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Lyon,</i>		<i>Robinson,</i>	22. <i>Taché.</i>
<i>Drummond, Pro.Gén. Malloch,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Brown*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Prince,</i>	5. <i>Ridout.</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>LeBouillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Malloch,</i>		<i>Rolph,</i>	22. <i>Taché.</i>
<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer l'Association pour l'exploitation des Mines de l'Amérique Britannique.

M. *Brown*, a pris le Fauteuil du Comité.

Et Avis ayant été donné qu'il n'y avait pas de Quorum ;

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Et les noms des Membres présents ont été pris comme suit :—

M. l'Orateur,

Messieurs *Brown, Burnham, Cameron, Cartier, Cauchon*, le Solliciteur-Général

Chauveau, le Procureur-Général *Drummond*, *Gouin*, *LeBoutillier*, *Malloch*, *Morin*, *Mongenais*, *Poulin*, *Robinson*, *Rolph*, *Rose*, *Stuart* et *Taché*.

Et à Une heure Mardi matin, M. l'Orateur, sans que la Question ait été mise, a ajourné la Chambre.

Martis, 14^e die Junii ;

ANNO 16^o VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :—

Par M. *Dubord*,—la pétition de *Jacques Rhéaume* et autres, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*,

M. *Christie*, de *Wentworth*, a lu à sa place le Rapport du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer, agissant comme Curateur à la Succession de feu *Robert Randall*, Ecuyer, de *Chippawa*.

Et la Question ayant été mise, Que le Rapport soit maintenant reçu ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Polette,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Langton,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Mongenais,</i>	19. <i>Wright</i> (d. Est. York.)
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Morin,</i>	

CONTRE.
Messieurs

<i>Chauveau, Sol. Gén. Dixm,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,) Dubord,</i>	<i>Morrison,</i>	11. <i>Stevenson.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Héncks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

M. *Christie*, de *Wentworth*, a alors présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (S.S.S.S.)

Ordonné, Que le dit Rapport, ensemble avec les Documents qui y sont annexés, exceptés les extraits imprimés des Papiers-nouvelles, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, *Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant qu'il lui plaise de vouloir bien ordonner, à la première occasion, que les mesures nécessaires soient prises pour faire disparaître les obstructions dans le Fleuve *St. Laurent*, depuis le Lac *Ontario*, jusqu'à la limite de la Marée au-dessous de *Montréal*, et à la profondeur de dix pieds (pour permettre le passage des vaisseaux portant dix mille barrils de Fleur), pourvu que le coût de la dite amélioration n'excède pas Cinquante mille louis.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Lyon*, du Comité pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les Subsides accordés à Sa Majesté, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Que pour faire bon des Subsides octroyés à Sa Majesté, la somme de Quatre cent seize mille neuf cent cinquante-neuf livres, neuf chelins et deux

deniers, courant, soit prise sur le Fonds du Revenu Consolidé de la Province, qui n'a pas été autrement approprié.

2. *Résolu*, Que pour faire bon des Subsidés octroyés à Sa Majesté, la somme de Dix mille livres, courant, soit prise sur le Fonds de Construction du *Haut-Canada*.

3. *Résolu*, Que pour faire bon des Subsidés octroyés à Sa Majesté, la somme de Quatre mille livres, courant, soit prise sur le Fonds des Bîens des Jésuites.

4. *Résolu*, Que pour faire bon des Subsidés octroyés à Sa Majesté, la somme de Cent cinquante mille livres, courant, soit prélevée au moyen de Débentures, pour le service de l'année 1853.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour défrayer certaines Dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année Mil huit cent cinquante-trois, pour le coût de certains Travaux Publics, et pour certaines autres Dépenses en connexion avec le Service Public.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	35. <i>Willson.</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. Lyon,</i>		<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

CONTRE.

1. M. *Mackenzie,*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour amender les Lois

“ des Ecoles du *Bas-Canada*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour réaliser, sur le Crédit du Fonds Consolidé du Revenu, une certaine somme requise pour le Service Public.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	40. <i>Willson.</i>

CONTRE.
Messieurs.

Brown, 2. *Mackenzie.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse d'hier, pour un Etat de tous les Documents et Correspondances, relativement à la demande de la part des Actionnaires de la ci-devant Compagnie du Canal *Welland*, pour des réclamations qu'ils prétendent leur être dues en vertu des dispositions de l'Acte 7 *Vic.*, chap. 34.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (T.T.T.T.)

Ordonné, Que la dite Réponse soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que le Rapport Définitif du Comité Conjoint de la Bibliothèque, qui a été présenté hier, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Turcotte* a proposé, secondé par M. *Langton*, et la Question ayant été mise, Que l'Honorable Orateur de cette Chambre soit requis de prendre des arrangements avec *Théophile Hamel*, Ecuyer, Artiste de cette Cité, pour avoir les Portraits des différents Orateurs des Assemblées Législatives du *Haut* et du *Bas-Canada*, et de la Province du *Canada*, en autant qu'on peut les avoir; ainsi que les Portraits des personnes distinguées que la Province possédait avant l'incendie de l'Hôtel du Parlement, à *Montréal*; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Langton,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Le Blanc,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Le Boutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	31. <i>Willson.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Prince,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	3. <i>Mongeneais.</i>
---------------	-------------------	-----------------------

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning’s Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “Acte pour amender l’Acte intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie de l’Eclairage au Gaz d’*Hamilton*,” avec un Amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre. Et ensuite, il s’est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l’Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “Acte pour amender l’Acte, intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie de l’Eclairage au Gaz d’*Hamilton*,” lequel a été lu comme suit :—

Page 1, ligne 17. Retranchez depuis “L’Acte passé dans la Session tenue dans les treizième et quatorzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie de l’Eclairage au Gaz d’*Hamilton*.”

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que l’Honorable M. *Robinson* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “Acte pour amender les Lois des Ecoles du *Bas-Canada*,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 2. Après “*Canada*,” insérez : “De manière à pourvoir à ce qu’il soit remédié d’une manière plus efficace aux difficultés qui s’élèvent à l’égard des Elections des Commissaires d’Ecoles dans le *Bas-Canada*.”

Page 1, ligne 11. Retranchez depuis “Acte,” jusqu’au mot “Que,” inclusivement, dans la 4^{me} ligne de la 2^{me} Clause.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Tessier* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

Sur motion de l’Honorable Procureur-Général *Drummond*, secondé par l’Honorable M. *Morin*,

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions au sujet des Droits d’Accise du *Bas-Canada*.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. Résolu, Qu’il est expédient que toutes les sommes d’argent provenant des Droits d’Encan et des Licences d’Encanteurs, et aussi, les sommes d’argent provenant des Licences pour la vente en détail des Liqueurs spiritueuses ou

fermentées, dans des lieux autres que ceux destinés à l'Entretien Public, communément appelées Licences de Boutiques ou Magasins, dans le *Bas-Canada*, soient appropriées à des fins d'utilité locale dans cette Section de la Province.

2. *Résolu*, Que les comptes séparés de toutes les sommes d'argent provenant des sources de revenu susdites, soient tenus par le Receveur-Général, afin qu'elles soient appropriées à telles fins locales qui pourront être ci-après désignées par la Législature.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la révocation de certaines dispositions des Actes du Commerce et de la Tenure du *Canada*.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Stuart* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions; lesquelles ont été lues comme suit:—

1. *Résolu*, Que, entre autres droits garantis aux Habitants du *Bas-Canada* par la justice et la libéralité de la Couronne d'*Angleterre*, lors de la Cession du Pays, l'un des plus précieux était le privilège commun à tous d'obtenir des terres pour s'y établir, sans faire aucun déboursé d'argent, et à la seule condition de payer au Seigneur une rente annuelle très-peu élevée.

2. *Résolu*, Que certaines dispositions contenues dans les Statuts Impériaux, communément désignés sous les noms de "Acte du Commerce du *Canada*," (3 *Geo.* 4, chap. 119, Sec. 31 et 32); et "Acte des Tenures du *Canada*," (6 *Geo.* 4, chap. 59,) ont considérablement restreint cet important privilège, en permettant aux possesseurs de terres en fief, moyennant le paiement d'une certaine indemnité à la Couronne, non seulement de commuer toutes les redevances et droits que Votre Majesté peut réclamer comme Seigneur dominant, mais aussi de se soustraire à l'obligation de concéder leurs terres incultes aux habitants du Pays, moyennant des rentes modiques.

3. *Résolu*, Que les facilités accordées par les dits Actes, s'il en était pris avantage par tous ceux qui possèdent des terres en fief, causeraient un tort considérable aux autres habitants du *Bas-Canada*, en permettant aux premiers de changer leur droit de possession, qui est de la nature du fidéi-commis, en un droit de propriété absolue, sans conférer des avantages correspondants aux derniers, et retarderaient de beaucoup l'établissement du Pays.

4. *Résolu*, Que dans le but, non seulement de développer les ressources agricoles du Pays, mais aussi, de mettre la Législature locale en état de régler plus librement et avec plus d'efficacité, l'importante question de la commutation de la Tenure Seigneuriale qui est aujourd'hui l'objet des vives préoccupations du Peuple et du Parlement du *Canada*, cette Chambre est d'avis qu'il est dû aux habitants du *Bas-Canada* de mettre à effet les sages suggestions faites par les Commissaires qui furent nommés en 1834 pour faire une enquête sur les griefs qui pèsent sur cette section du Pays, eu égard aux dits Actes.

5. *Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre les dites Résolutions devant Sa Très-Gracieuse Majesté, avec la prière de cette Chambre qu'il plaise à Sa Majesté vouloir recommander au Parlement Impérial la convenue de révoquer les parties des dits Actes du Commerce et de la Tenure qui ont trait à la commutation des terres tenues à titre de fief dans le *Bas-Canada*, avec réserve de tous les droits, titres et avantages acquis suivant l'un ou l'autre de ces Actes.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Clapham*, et la Question ayant été mise, Que l'honoraire déposé entre les mains de l'Officier qu'il appartient de cette Chambre, sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Mines d'Argent du Lac Supérieur, soit remboursée aux Pétitionnaires; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a passé dans la Négative.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour amender l'Acte, intitulé: "Acte pour amender un Acte, intitulé: "Acte pour obliger les Vaisseaux à porter des Lumières durant la Nuit, et établir diverses dispositions pour régler la Navigation des Eaux de cette Province," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois; et les Amendements suivants ont été faits au Bill:—

Page 1, ligne 48. Retranchez le mot "Octobre," et insérez le mot "Janvier."

Page 1, ligne 44. Retranchez le mot "Trois," et insérez le mot "Quatre."

Résolu, Que le Bill avec les Amendements passe.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs Amendements, auxquels il demande leur concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé: "Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre de Québec et au-dessus;" avec un Amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour amender un Acte, intitulé: "Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre de Québec et au-dessus;" lequel a été lu comme suit:—

Page 1, ligne 25. Retranchez depuis "Cités," jusqu'à "Et," dans la 34^{me} ligne.

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que M. *Lemieux* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur les Huitième et Neuvième Rapports du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu aujourd'hui.

M. *Mackenzie* a aussi fait rapport, Que le Comité lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

M. *Mackenzie*, du Comité sur les Huitième et Neuvième Rapports du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a fait rapport d'une Résolution; laquelle a été lue comme suit:—

Résolu, Que l'Estimation ci-annexée des Dépenses Contingentes de la Chambre, pour les années 1852 et 1853, se montant à la somme de Soixante-deux mille et huit cent quarante-huit livres, dix-huit chelins et sept deniers, dont la somme de Trente-et-une mille livres a déjà été payée sur des Adresses de la Chambre, et la somme de Mille quatre-vingt-quinze livres reçue pour les Hono-

raires des Bills Privés, laissant une balance de Trente mille, sept cent cinquante-trois livres, dix-huit chelins et sept deniers, à payer.

Estimation du montant requis pour les Dépenses Contingentes de l'Assemblée Législative, pour les années 1852 et 1853 :—

	£	s.	d.
Pour montant dû au Greffier, suivant la dernière audition.....	578	18	7
Do. Salaires et Allocations aux Officiers de la Chambre..	11,905	0	0
Do. Traducteurs et Ecrivains surnuméraires	2,550	0	0
Do. Messagers	2,000	0	0
Do. Témoins devant les Comités	120	0	0
Do. Bibliothèque.....	1,000	0	0
Do. Papeterie, y compris les Livres Blancs, etc	1,800	0	0
Do. Impressions, Papier à imprimer et Reliure, etc....	35,000	0	0
Do. Frais de Port	2,000	0	0
Do. Ouvriers et autres comptes généraux	3,500	0	0
Do. Papiers-nouvelles et annonces.....	400	0	0
Do. Dépenses diverses et imprévues	2,000	0	0
		£62,848	18 7
Moins—Par Warrants sur Adresses.....	£31,000	0	0
Honoraires sur les Bills, disons.....	1,095	0	0
		32,095	0 0
Sommes requises.....	£30,753	18	7

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rose,</i>	<i>29. Willson.</i>
<i>Langton,</i>			

CONTRE.

1. M. Mackenzie.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *Fortier*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son Warrant en faveur de *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, pour une nouvelle somme de Trente mille sept cent cinquante-trois livres, dix-huit chelins et sept deniers, courant, à compte des Dépenses Contingentes de cette Chambre, et assurant Son Excellence que cette Chambre fera bon de cette somme.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

- Bill, intitulé : “Acte pour consolider les Clauses Générales de Chemins de Fer :”
- Bill, intitulé : “Acte pour pourvoir à la sûreté des Sujets de Sa Majesté, et autres personnes, sur les Grands Chemins de cette Province, et pour en régler le parcours :”
- Bill, intitulé : “Acte pour régler la procédure dans les Licitations Volontaires :”
- Bill, intitulé : “Acte pour incorporer certaines personnes, sous le nom de “Compagnie de Navigation de Québec et des Trois-Pistoles” :”
- Bill, intitulé : “Acte pour incorporer l'Institut Catholique Romain de *St. Roch de Québec* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-Propriétaires d'icelle :”
- Bill, intitulé : “Acte pour faire disparaître les doutes relatifs aux Cours de Révision, auxquels doivent être interjetés les Appels des Réglements des Conseils Municipaux, et pour amender les Lois Municipales du *Bas-Canada* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Toronto* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour séparer le Comté d'*Hallon* du Comté de *Wentworth* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie de Prêt du *Canada* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour confirmer une certaine réserve de Chemin dans le Township de *Monaghan*, et pour pourvoir à une compensation en faveur des personnes qui peuvent éprouver des pertes par la confirmation de cette réserve :”
- Bill, intitulé : “Acte pour amender l'Acte pour régler l'exercice de certains droits des Locateurs et Locataires dans le *Bas-Canada* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour amender les Actes assignant des Salaires fixes et annuels au lieu d'Honoraires à certains Officiers de Justice dans le *Bas-Canada* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour prohiber la vente des Liqueurs enivrantes sur ou auprès de la Ligne des Travaux Publics en cette Province :”
- Bill, intitulé : “Acte pour amender les Lois Municipales du *Haut-Canada* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice, dans les Territoires non organisés dans le *Haut-Canada* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour permettre aux Syndics des Chemins à Barrières de *Québec* d'émettre des Débentures à un certain montant, et pour mettre certains Chemins sous leur contrôle :”
- Bill, intitulé : “Acte pour amender l'Acte, intitulé : “Acte pour définir le mode des procédures à être adopté dans les Cours de Justice du *Bas-Canada*, dans les matières relatives à la protection et à la régie des Droits de Corporation et aux Writs de Prérégative, et pour d'autres fins y mentionnées :”
- Bill, intitulé : “Acte pour amender un Acte, intitulé ‘Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés relatifs à l'Agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture :”
- Bill, intitulé : “Acte pour établir les limites des Lots dans le Gore Ouest du Township de *Beverly* :”
- Bill, intitulé : “Acte pour prévenir plus efficacement la désertion des Matelots :”
- Bill, intitulé : “Acte pour pourvoir à un remède contre la corporation de la Cité de *Québec*, dans le cas de dommages à la propriété par aucune assemblée ou pendant aucun riot dans la dite Cité :”
- Bill, intitulé : “Acte pour étendre les dispositions de l'Acte de la présente Session, autorisant certains Conseils Municipaux du *Bas-Canada*, à prendre

“ des actions dans le Fonds Capital de certaines Compagnies de Chemin de Fer :”

Bill, intitulé : “ Actes pour régler les Traverses en dehors des limites locales des Municipalités dans le *Bas-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour défrayer certaines Dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année Mil huit cent cinquante-trois, pour le coût de certains Travaux Publics, et pour certaines autres dépenses en connexion avec le Service Public :”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer “ La Congrégation des hommes de *Ville-Marie*,” dans la Cité de *Montréal* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour réaliser, sur le Crédit du Fonds Consolidé du Revenu, une certaine somme requise pour le Service Public :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Commissaires pour la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour continuer, pendant un temps limité, les divers Actes et Ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins.”

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur les Huitième et Neuvième Rapports du Comité Permanent des Dépenses Contingentes; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte, intitulé : “ Acte pour Amender un Acte intitulé : “ Acte pour obliger les Vaisseaux à porter des Lumières durant la Nuit, et établir diverses dispositions pour régler la Navigation des Eaux de cette Province,” sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre aux Amendements faits par leurs Honneurs au Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir plus amplement à l'incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe*, et pour étendre ses limites,” sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie des Forges de *Saint Maurice*,” sans aucun Amendements. Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur les Huitième et Neuvième Rapports du Comité Permanent des Dépenses Contingentes.

M. *Clapham* a pris le Fauteuil du Comité; et après y avoir siégé quelque temps,

M. l'Orateur a repris le Fauteuil.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *René Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme-Huissier de la Verge Noire :—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur-Général m'a ordonné d'informer cette Honorable Chambre, que c'est le plaisir de Son Excellence que les Membres d'icelle se rendent immédiatement auprès d'elle, dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès de Son

Excellence, où il a plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivants :—

Acte pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement.

Acte pour incorporer l'Institut Canadien.

Acte pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière* de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions.

Acte pour amender la Loi concernant les Ecoles de Grammaire du *Haut-Canada*.

Acte pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne les ordres et convictions sommaires.

Acte pour faciliter l'accomplissement des devoirs des Juges de Paix hors les Sessions dans le *Haut-Canada*, en ce qui concerne les personnes accusées de délits poursuivables par indictement.

Acte pour protéger les Juges de Paix dans le *Haut-Canada*, contre les Poursuites vexatoires.

Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle.

Acte pour conférer certaines parties de la Rue *York Est*, de la Rue *Bathurst Est*, et de la Rue *Wellington*, dans la Ville de *London*, à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental.

Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et *Rawdon*.

Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie d'Union du Chemin de Fer d'*Ontario*, de *Simcoe* et du Lac *Huron*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard*.

Acte pour amender de nouveau l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Perth* et *Kemptville*.

Acte pour amender les Lois d'Enregistrement du *Haut-Canada*.

Acte pour fixer l'époque à laquelle un Acte de la présente Session qui a rapport aux Townships de *Kingston* et de *Pittsburgh* entrera en force.

Acte pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* d'étendre ses liaisons, et pour lui en faciliter les moyens.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du *Haut-Canada* pour l'exploitation des Mines.

Acte pour continuer et étendre l'Acte pour autoriser le Conseil Municipal du Comté de *Welland* à acquérir le *Great Cranberry Marsh*, et pour d'autres fins.

Acte pour venir en aide aux héritiers et légataires de feu *Samuel Ryerse*.

Acte pour abroger la Loi *Æde*.

Acte pour exempter certains Vaisseaux du Droit imposé par l'Acte pour pourvoir au traitement Médical des Marins Malades.

Acte pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une École.

Acte pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, "Ecuyer, à ériger un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse "de *St. Henry*, près de l'Eglise de la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*."

Acte pour conférer au Bureau des Travaux Publics une certaine partie de *Church Street*, dans la Ville de *London*.

Acte supplémentaire à l'Acte des Ecoles Communes du *Haut-Canada*.

Acte pour révoquer une Ordonnance y mentionnée, intitulée : "Ordonnance

“portant règlement pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et de *Montréal*,” en autant qu’elle a trait à la Cité de *Québec*.

Acte pour permettre l’exhumation en certains cas, et pour d’autres fins y mentionnées.

Acte pour expliquer et amender l’Acte, intitulé : “Acte pour mieux régulariser le mode d’octroyer des Licences aux Aubergistes et Trafiquants de Li-
“queurs Fortes dans le *Bas-Canada*, et pour réprimer plus efficacement l’Intem-
“pérance.”

Acte pour transférer la possession et le contrôle du Havre du *Cul-de-Sac*, de la Maison de la Trinité de *Québec*, au Maire et Conseillers de la Cité de *Québec*.

Acte pour amender et refondre les différents Actes pour autoriser la formation de Compagnies à Fonds Social pour la construction de Chemins et autres Tra-
vaux dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender et refondre, telles qu’amendées, les Lois relatives à l’Hô-
pital Général de *Toronto*.

Acte pour autoriser la formation d’une Compagnie sous le nom de “Compa-
“gnie Hydraulique de *Paris*.”

Acte pour amender et étendre la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer
et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*.

Acte pour réprimer la pratique dangereuse d’inoculer avec la Variole.

Acte pour pourvoir au recouvrement des Cotisations et Taxes dont l’imposi-
tion est projetée par certains Réglements des ci-devant Conseils de District dans
le *Haut-Canada*.

Acte pour autoriser la Cité de *Québec* à faire un Emprunt pour consolider sa
Dette.

Acte pour amender et étendre l’Acte pour incorporer la Compagnie du Che-
min de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Acte pour amender l’Acte de Judicature du *Bas-Canada*, et pour pourvoir à la
signification des Ordres des Cours de Circuit par les Huissiers, en certains cas.

Acte pour amender l’Acte qui défend de chasser et tuer les Bêtes fauves et
autre Gibier dans cette Province, en certaines saisons de l’année.

Acte pour amender et refondre les Lois de Cotisation du *Haut-Canada*.

Acte pour abolir certains Droits d’Accise en autant qu’ils ont rapport au *Haut-
Canada*, et pour conférer certains pouvoirs aux Autorités Municipales de cette
partie de la Province.

Acte pour établir un étalon de poids pour les différentes espèces de Grains,
Légumes et Semences dans le *Haut-Canada*.

Acte pour pourvoir à la construction de certains Edifices Publics à *Toronto*,
pour loger plus convenablement le Gouvernement et la Législature dans cette
Cité.

Acte pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Leeds*,
Lanark et *Renfrew*.

Acte pour amender l’Acte pour mieux assurer l’Indépendance de l’Assemblée
Législative de cette Province.

Acte pour étendre certains privilèges y mentionnés à un Corps de Chrétiens
Protestants se désignant sous le nom d’*Adventists*.

Acte pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du *Cap-Rouge*.

Acte pour établir un Bureau d’Examineurs pour les Instituteurs dans certains
Districts dans le *Bas-Canada*.

Acte pour autoriser la formation de Compagnies à Fonds Social, pour la cons-
truction de Travaux nécessaires pour faciliter la descente des Bois de Construc-
tion par les Rivières et Ruisseaux dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender les Lois réglant les Travaux Publics.

Acte pour amender la Loi pour la vente et l’établissement des Terres Pu-
bliques.

Acte pour étendre la Franchise Elective et mieux définir les Qualifications des Voteurs de certaines Divisions Electorales, en adoptant un système pour l'enregistrement des Voteurs.

Acte pour diviser les Townships de *Yonge* et *Escott*, dans les Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*.

Acte pour transporter à la Cité de *Toronto* certains Lots d'Eau, avec pouvoir à la dite Cité de construire une Esplanade.

Acte pour incorporer les Sœurs de Charité de *Québec*.

Acte pour amender l'Acte quatorzième et quinzième *Victoria*, chapitre quatre-vingt-douze, relativement à la détention illégale des Biens-Fonds dans le *Bas-Canada*.

Acte pour abroger la partie de l'Acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la Tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de lods et vente, sans la commutation des autres droits Seigneuriaux sur les mêmes terres.

Acte pour incorporer l'Association dite : " La Société Ecclésiastique de *St. Michel*."

Acte pour amender l'Acte du *Haut-Canada*, qui incorpore la Compagnie de la Fonderie de *Marmora*.

Acte pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires et à l'amélioration de la pratique dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés.

Acte pour amender l'Acte des Cours de Division du *Haut-Canada*, de Mil huit cent cinquante, et pour étendre la Jurisdiction des dites Cours.

Acte pour régler la tenue des Sessions Générales de la Paix dans les Districts de *Kamouraska*, d'*Outaouais* et de *St. François*.

Acte pour confirmer certains Titres dans le Township d'*Aldborough*, et rectifier les difficultés survenues d'un Arpentage erroné.

Acte pour la meilleure administration de l'Asile Provincial des Aliénés à *Toronto*.

Acte pour amender l'Acte pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de Construction.

Acte pour encourager les Banques Incorporées de cette Province à émettre des Billets garantis de la manière prescrite par la Loi Générale des Banques.

Acte pour établir une Chambre de Notaires pour les Districts de *Kamouraska* et *Gaspé*, et pour amender l'Acte pour l'organisation de la Profession de Notaire dans cette partie de la Province appelée *Bas-Canada*.

Acte pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada*.

Acte pour venir en aide à l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, en ce qui regarde la tenue des Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans le *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer une Compagnie dans la Cité de *Toronto*, sous le nom de Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau.

Acte pour amender de nouveau les Lois relatives à l'assignation des Jurés dans le *Bas-Canada*.

Acte pour continuer, pendant un temps limité, les divers Actes et Ordonnances y mentionnés, et pour d'autres fins.

Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies Incorporées à Fonds Social pour approvisionner les Cités, Villes et Villages de Gaz et d'Eau.

Acte additionnel à l'Acte pour consolider les Clauses Générales de Chemins de Fer.

Acte pour pourvoir à la sûreté des Sujets de Sa Majesté, et autres personnes, sur les Grands Chemins dans le *Haut-Canada*, et pour en régler le parcours.

Acte pour régler la procédure dans les Licitations Volontaires.

Acte pour incorporer certaines personnes, sous le nom de Compagnie de Navigation de *Québec* et des *Trois-Pistoles*.

Acte pour incorporer l'Institut Catholique Romain de *St. Roch de Québec*.

Acte pour faire le partage de la Commune de *Mashinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle.

Acte pour faire disparaître les doutes relatifs aux Cours de Révision auxquelles doivent être interjetée les Appels des Réglements des Conseils Municipaux, et pour amender les Lois Municipales du *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer la Compagnie de Manufacture de Locomotives de *Toronto*.

Acte pour séparer le Comté d'*Halton* du Comté de *Wentworth*.

Acte pour incorporer la Compagnie de Prêt du *Canada*.

Acte pour amender l'Acte pour régler l'exercice de certains droits des Locateurs et Locataires dans le *Bas-Canada*.

Acte pour confirmer une certaine réserve de Chemin dans le Township de *Monaghan*, et pour pourvoir à une compensation en faveur des personnes qui peuvent éprouver des pertes par la confirmation de cette réserve.

Acte pour faciliter l'admission comme preuve des Jugements Etrangers et de certains Affidavits et autres Documents, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Jurisdiction Civile en première instance dans le *Bas-Canada*.

Acte pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement.

Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de Compagnie des Forges de *Saint Maurice*.

Acte pour pourvoir plus amplement à l'incorporation de la Ville de *Saint Hyacinthe*, et pour étendre ses limites.

Acte pour amender l'acte pour la formation de Compagnies Incorporées à Fonds Social pour les fins relatives aux Manufactures et autres objets.

Acte pour amender les Actes assignant des Salaires fixes et annuels au lieu d'Honoraires, à certains Officiers de Justice, dans le *Bas-Canada*.

Acte pour prohiber la vente des Liqueurs enivrantes sur ou auprès de la ligne des Travaux Publics en cette Province.

Acte pour amender les Lois Municipales du *Haut-Canada*.

Acte pour établir de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice dans les Territoires non organisés dans le *Haut-Canada*.

Acte pour permettre aux Syndics des Chemins à Barrières de *Québec* d'émettre des Débentures à un certain montant, et pour mettre certains Chemins sous leur contrôle.

Acte pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour définir le mode des procédures à être adopté dans les Cours de Justice du *Bas-Canada*, dans les matières relatives à la protection et à la régie des Droits de Corporation et aux Writs de Prérrogative, et pour d'autres fins y mentionnées."

Acte pour amender un Acte, intitulé : " Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés, relatifs à l'Agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture."

Acte pour amender les Lois des Ecoles du *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie de l'Eclairage au Gaz d'*Hamilton*."

Acte pour prévenir plus efficacement la désertion des Matelots.

Acte pour pourvoir à un remède contre la Corporation de *Québec*, dans le cas de dommages à la propriété, par aucune assemblée ou pendant aucun riot dans la dite Cité.

Acte pour étendre les dispositions de l'Acte de la présente Session, autorisant

certaines Conseils Municipaux du *Bas-Canada* à prendre des Actions dans le Fonds Capital de certaines Compagnies de Chemin de Fer.

Acte pour régler les Traverses en dehors des limites locales des Municipalités dans le *Bas-Canada*.

Acte pour incorporer la Congrégation des Hommes de *Ville-Marie*, dans la Cité de *Montréal*.

Acte pour réaliser, sur le Crédit du Fonds Consolidé du Revenu, une certaine somme requise pour le Service Public.

Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Commissaires pour la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*.

Acte pour annexer une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, au Township de *Pittsburgh*, pour les fins Municipales et autres.

Acte pour fixer les limites des Lots dans certains Rangs du Township de *Grenville*.

Acte pour établir les limites des Lots dans le *Gore Ouest* du Township de *Beverly*.

Acte pour régler le système Monétaire.

Acte pour amender un Acte, intitulé : "Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessus."

Acte pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour amender un Acte, intitulé : "Acte pour obliger les Vaisseaux à porter des Lumières durant la Nuit, et "établir diverses dispositions pour régler la Navigation des Eaux de cette "Province :"

Le titre du Bill suivant a été alors lu :

Acte pour venir en aide à *William Henry Bercsford* :

Auquel il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de dire qu'il réserverait ce Bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.

Alors, l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit :—

Qu'il plaise à Votre Excellence.

Nous les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, approchons de Votre Excellence, à la clôture d'une longue et laborieuse Session et présentons à votre acceptation et approbation des Bills de Subsidés pour le service de l'année dernière et celui de l'année courante.

Conformément aux recommandations de Votre Excellence, exprimées dans le Discours du Trône, au commencement de la Session, nous avons donné notre attention à la considération de plusieurs questions importantes, d'un intérêt vital pour la province, et destinées à exercer une influence puissante et durable sur son bien-être futur.

La Représentation du Peuple en Parlement, qu'il est si important pour le pays de rendre suffisante et impartiale, a occupé notre attention la plus sérieuse, et nous avons mené à fin une mesure qui, nous en avons l'espoir, satisfera les exigences de l'époque, en donnant plus d'efficacité à la Branche Populaire de la Législature, et en étendant les bienfaits de la Franchise aux établissements reculés, dont la richesse et l'importance s'accroissent avec une étonnante rapidité. Un autre sujet d'une égale importance, et qui va de pair avec celui-ci, est la question de la Réforme dans l'organisation du Conseil Législatif. Divers projets pour atteindre ce but, et assurer plus efficacement à cette Branche Honorable de la Législature le respect et la confiance publics qu'elle réclame avec droit, comme élément essentiel et important dans notre Constitution, ont été discutés, et il a été préparé une Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, embrassant les vues et les principes sur lesquels nous concevons qu'une reconstruction de cette Chambre devrait être effectuée.

La forte impulsion donnée aux entreprises publiques et privées par l'introduction du système des Chemins de Fer dans cette Province, a aussi attiré de notre part une attention particulière. En même temps que les Capitaux Britanniques, apportés en abondance dans notre pays, nous ont permis de former et de mûrir des plans gigantesques pour le développement des ressources de ce noble pays, qui devient tous les jours de plus en plus florissant—plans qui, s'ils sont menés à bonne fin, accéléreront d'une manière incalculable son accroissement et son progrès,—il est, d'un autre côté, grandement à craindre que ces avantages ne soient entièrement perdus, faute d'action combinée, et à raison de la préférence indue accordée aux projets locaux. Nous avons fait tous nos efforts pour détourner une semblable calamité, et pour concentrer les efforts de nos Capitalistes et de nos hommes d'entreprise vers les plans d'améliorations locales qui offraient le plus d'avantage pour le public. A cette fin, la Garantie Provinciale a été étendue aux grandes artères de Chemins de Fer, et il a été passé une mesure pour autoriser les Municipalités de Comté et autres, dans le *Haut-Canada*, à emprunter de l'argent pour construire des Travaux Publics sur le crédit du Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal établi sous la direction du Gouvernement Provincial. Cette Loi, tout en facilitant beaucoup les améliorations locales, tendra aussi à empêcher d'adopter des entreprises extravagantes et injudicieuses, attendu que l'approbation du Gouverneur en Conseil est exigée à tous les Réglemens en vertu desquels il sera fait des Emprunts sur le crédit de ce Fonds, pour mettre à exécution tous projets que les Municipalités désireront réaliser.

Ne perdant pas de vue les liens qui nous rattachent à nos Sœurs Provinces sur ce Continent, et ceux de notre intérêt commun dans toutes les questions qui concernent le bien-être des unes ou des autres, nous nous sommes adressés au Gouvernement Impérial en faveur des Pêcheries de l'*Amérique du Nord*, pour le prier de ne pas faire abandon des droits de ceux qui les exploitent, sans une compensation juste et entière. Nous avons aussi sollicité Sa Majesté de recommander au Parlement Impérial l'adoption de mesures pour faciliter et assurer les avantages de la Réciprocité du Commerce entre les Pays Etrangers, la *Grande-Bretagne* et toutes les Colonies de l'*Amérique du Nord*.

Telles sont les questions principales qui ont occupé notre attention durant la présente Session. Il y en a d'autres, d'une importance moindre, mais d'une grande utilité pratique, dont nous nous sommes également occupés.

Nous avons le ferme espoir que le résultat de nos travaux législatifs produira des avantages pour toutes les classes des habitants de cette Province, et que les sentiments de loyauté et d'attachement pour Notre Souveraine et Son Autorité, qui nous ont animé, se perpétueront parmi nos co-sujets.

Il nous reste maintenant à prier Votre Excellence de donner son Assentiment à deux Bills de Subsidés,—l'un pour défrayer les Dépenses du Gouvernement Civil pour l'année dernière, et l'autre pourvoyant à de semblables Dépenses pour 1852.

L'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative a alors présenté les Bills d'Appropriation suivants :—

Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes requises pour défrayer certaines Dépenses du Gouvernement Civil pour l'année Mil huit cent cinquante-deux, et certaines autres Dépenses se rattachant au Service Public.

Acte pour octroyer à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour défrayer certaines Dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année Mil huit cent cinquante-trois, pour le coût de certains Travaux Publics, et pour certaines autres Dépenses en connexion avec le Service Public.

A chacun desquels Bills la Sanction Royale a été donnée dans les termes suivants :—

“Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses Loyaux Sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce Bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de prononcer devant les deux Chambres le Discours suivant :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je me trouve enfin en état de mettre un terme à vos travaux parlementaires, après une Session d'une durée inaccoutumée.

Je vous remercie du soin et de l'attention que vous avez donnés aux divers sujets qui ont été soumis à votre considération.

Je me flatte que la province en retirera de l'avantage, et que les nombreuses mesures importantes que vous avez passées en avanceront les intérêts moraux et matériels.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai donné l'Assentiment Royal à l'Acte pour augmenter la Représentation du Peuple dans le Parlement. Il y a, je pense, lieu d'espérer que cette mesure, qui a reçu la sanction de fortes majorités Parlementaires, aura l'effet de donner plus de poids aux délibérations de la Législature, et une nouvelle stabilité aux Institutions de la Province.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous remercie, au Nom de Sa Majesté, des Subsidés que vous avez accordés pour le Service de l'année.

Honorables Messieurs et Messieurs,

La tranquillité qui a régné pendant quelque temps en cette Province, et qui a si notablement contribué à son progrès et à l'établissement de son crédit, a été, j'ai la douleur de le dire, momentanément interrompue à *Québec* et à *Montréal*, par des troubles qui ont pris leur origine dans des discussions religieuses, et qui ont été accompagnées, dans un cas, de conséquences des plus lamentables. J'ai lieu de croire que la grande majorité des Habitants de la Province, de toutes persuasions, déplore profondément ces événements qui sont un scandale pour la Religion que nous professons, et que les autorités recevront tout l'appui nécessaire dans l'adoption des mesures propres à en prévenir le retour.

Dans les occasions précédentes, où je vous adressai la parole de cette place, j'ai senti quelquefois qu'il était de mon devoir de m'étendre sur les ressources et les moyens de la Province, afin d'inspirer de l'encouragement à ceux qui, à des époques de dépression passagère, auraient été disposés à désespérer de son avenir ; mais je sens que c'est un soin que je puis m'épargner dans le moment. La Province est entrée dans une voie de progrès si marqué et si décisif, qu'il s'en trouvera peu pour le mettre en question. Il ne me reste qu'à exprimer l'espoir que la discrétion et la prudence tempéreront l'esprit d'entreprise qui règne si généralement, et qu'il plaira à la Divine Providence de continuer à étendre sur le *Canada* cette protection qui n'est pas moins indispensable dans la prospérité que dans l'adversité.

Alors, l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et
Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général que ce Parlement Provincial soit prorogé à Samedi, le vingt-troisième jour de Juillet prochain, pour être alors ici tenu ; et ce Parlement Provincial est, en conséquence, prorogé à Samedi, le vingt-troisième jour de Juillet prochain.

I N D E X

DU

ONZIÈME VOLUME.

16 VICTORIÆ, 1852-3.

ABSENCE DES MEMBRES:—Voir *Elections Contestées* ; 6, 7. *Membres*, 8, 10.

ACCEPTATION D'EMPLOI:—Voir *Emploi*.

ACCISE, DROITS D' :

1. Bill pour abolir certains Droits d'Accise dans le Haut-Canada, et pour conférer certains pouvoirs aux Conseils Municipaux ; Ordonné, 720 à 725. Présenté, 760. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 1033. Passé, 1042. Par le Conseil, 1118. S. R., 1142. (16 Vict., chap. 184.) Voir *Douanes*, 1.
2. La Chambre se forme en Comité au sujet des Droits d'Accise dans le Bas-Canada ; Rapporte 2 Résolutions ; Adoptées, 1134.

ACTIONS:—Voir *Garantie du Demandeur*.

ACTON :

1. Pétition de B. Ouimet et autres, demandant qu'Acton et Upton soient annexés à St. Hyacinthe, 77. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 189.
2. Bill pour annexer Upton et Acton à St. Hyacinthe, pour les fins Judiciaires et Municipales ; Présenté, 190. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 513.
3. Pétition d'A. Dion et autres, demandant qu'Acton et autres townships soient érigés en une municipalité séparée, 172. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 189.

ADÉLAÏDE, ACADÉMIE D' :—Pétition du Révérend J. Hurlbert, demandant de l'aide, 117.

ADJALA:—Voir *Mulmur*.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE:—Voir *Justice, Administration de la*.

ADMINISTRATEURS:—Voir *Exécuteurs*, 1.

☞ En faisant usage de cet Index, il faudra quelquefois chercher le sujet non seulement à la page indiquée, mais encore à la précédente et à la suivante.

ADRESSES :

A SA MAJESTÉ :—relativement aux—

1. *Réserves du Clergé* :—Exprimant le profond regret d'apprendre que les Ministres de Sa Majesté ne sont pas prêts à recommander la révocation de l'Acte Impérial relatif à la distribution des Réserves du Clergé, et demandant que toutes nouvelles dispositions y relatives soient préparées par la Législature Canadienne; Ordonnée; Rapportée, 168. Adoptée; Grossoyée; 169. Adresse à Son Excellence pour la transmettre; Grossoyée; à être présentée par toute la Chambre: Son Excellence fixe l'heure de la réception, 169. La Chambre se rend auprès de Son Excellence avec les Adresses; Réponse, 170.
2. *Pêcheries* :—Pour exprimer les sentiments de reconnaissance de cette Chambre pour la prompt attention donnée aux plaintes des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, au sujet des empîcements des Vaisseaux; Pêcheurs Américains sur les eaux provinciales, et l'espérance qu'aucun traité affectant les droits des Pêcheurs Britanniques ne sera fait, à moins qu'ils ne comprennent toutes les relations commerciales avec les Etats-Unis et les Provinces Britanniques; Ordonnée, 182; Rapportée, 205. Adoptée; Grossoyée; Communiquée au Conseil, 206. Message du Conseil l'adoptant, et communiquant une Adresse à Son Excellence pour la transmettre, 256. Adoptée, 257. Son Excellence fixe l'heure de la réception, 264. Les Membres qui se rendront auprès de Son Excellence, 265. Rapport de la remise de l'Adresse, 266.
3. *Chemin de Fer d'Halifax et Québec* :—Exprimant le ferme espoir que le Gouvernement Impérial donnera son assistance pour la construction de la ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer à être faite à travers l'Amérique Britannique du Nord, en faisant un octroi de £75,000 par année pendant 25 ans, pour cette partie de la ligne entre Trois-Pistoles et Miramichi; Ordonnée; Rapportée, 448. Adoptée; Grossoyée; Communiquée au Conseil, 449. Message du Conseil l'adoptant et communiquant une Adresse à Son Excellence pour la transmettre, 461. Adoptée, 465. Son Excellence fixe l'heure de la réception; les Membres qui doivent se rendre auprès de Son Excellence, 466. Rapport de la Réponse, 469.
4. *Conseil Législatif* :—Demandant l'introduction du Principe Electif dans le Conseil Législatif; Ordonnée, 945. Rapportée, 952. Adoptée; Grossoyée; Adresse à Son Excellence pour la transmettre, 954. Rapportée, 951. A être présentée par toute la Chambre, 954. Son Excellence fixe l'heure de la réception, 966. La Chambre se rend auprès de Son Excellence avec ses Adresses; Réponse, 1003.
5. *Commerce* :—Demandant l'adoption de Mesures pour obtenir la réciprocité du Commerce entre la Grande-Bretagne et ses Colonies, et les Etats-Unis ou autres nations étrangères, relativement aux produits de l'Agriculture, et à la Navigation; Ordonnée, 306. Rapportée, 309. Adoptée; Grossoyée, 310. Communiquée au Conseil, 311. Message du Conseil l'adoptant, 344. Et communiquant une Adresse à Son Excellence la priant de la transmettre, 345. Adoptée, 349. Son Excellence fixe l'heure de la réception; les Membres qui devront se rendre auprès de Son Excellence, 365. Réponse, 370.
6. *Guerre de 1812* :—Demandant que des Médailles soient distribuées aux

ADRESSES—*Continuation :*

survivants des différentes batailles pour repousser les invasions du Canada en 1812, 1813 et 1814; Ordonnée, 210. Rapportée, 222. Adoptée; Grossoyée; Communiquée au Conseil, 224. Message du Conseil l'adoptant, et communiquant une Adresse à Son Excellence la priant de la transmettre, 256. Adoptée, 257. Son Excellence fixe l'heure de la réception, 264. Les Membres qui devront se rendre auprès de Son Excellence, 265. Réponse, 266.

A SON EXCELLENCE :—relativement aux :—

7. *Beauharnois, Canal de* :—Demandant une liste des personnes qui font des réclamations pour des dommages causés par la construction du Canal, et copies des rapports sur icelles; avec un Etat des réclamations payées, et en vertu de quelle autorité, 248. Voir *Comptes*, 4.
8. *Colonies Britanniques* :—Demandant copies des derniers rapports du Gouverneur-Général, ou des Lieutenants Gouverneurs des autres Provinces appartenant à la Grande-Bretagne, sur l'état des Colonies sous leur administration, 654. Voir *Comptes*, 7.
Voir *infra*, 118.
9. *Canal Champlain et du St. Laurent* :—Communiquant une résolution relativement à la construction d'un Canal pour réunir le St. Laurent avec le Lac Champlain, et recommandant le sujet à la considération de Son Excellence, 689. Réponse, 753.

Réserves du Clergé :

- 10.—Demandant un Etat complet (en continuation du dernier) de toutes les recettes et dépenses du Fonds des Réserves du Clergé dans les Canadas, avec l'Etat actuel du Fonds, 15. Voir *Comptes*, 15.
- 11.—Demandant la correspondance avec le Gouvernement Impérial au sujet des Réserves depuis le 1er juin 1851, 79. Voir *Comptes*, 14.
Voir *infra*, 64.
12. *Cobourg, Havre de* :—Demandant copies des Arrangements pris avec le Conseil de Ville de Cobourg pour la vente du Chemin du Lac Rice et du Lac Ontario, et de la dette sur le Lac de Cobourg, 749.

Dépenses Contingentes :

- 13.—Demandant une avance de £5,000 à compte des Dépenses Contingentes, 158.
- 14.—Demandant une autre avance de £5,000, 311.
- 15.—Demandant une autre avance de £10,000, 374.
- 16.—Demandant une autre avance de £5,000, 604.
- 17.—Demandant une autre avance de £6,000, 782.
- 18.—Demandant une autre avance de £30,753 18s. 7d., 1137.
- 19.—*Cottingham, Wm* :—Demandant des Copies de tous les Rapports et des Témoignages sur lesquels £550 lui ont été payés, comme il est mentionné dans le Rapport des Commissaires sur les Travaux Publics, 242. Voir *Comptes*, 19.
- 20.—*Cours, Bas-Canada* :—Demandant un Rapport des actions dans les Cours des Commissaires pendant l'année dernière,—et copies des

ADRESSES—*Continuation* :

- Tarifs des Cours de Circuit et Supérieures, et de la Cour d'Appel, 174.
Voir *Comptes*, 20.
21. *Douanes* :—Demandant un Etat des nominations faites dans les Douanes pendant les deux dernières années, et des appointements qui y sont attachés,—et un Etat des deniers dépensés pour des Missions à Washington, Halifax et Londres, pendant les quatre dernières années, concernant les affaires des finances ou des chemins de fer, ou la Réciprocité du Commerce, 107. Voir *Comptes*, 22.
22. *Débetures* :—Demandant un Etat (pour la prochaine session) des Bons Provinciaux, Municipaux et de Chemins de Fer, ou autres preuves de la dette contractée en Europe, 756.
23. *Dette Publique* :—Demandant un Tableau de la Dette Publique, indiquant le montant des Débetures émises pour les Travaux Publics dans le Haut et le Bas-Canada, le montant des péages sur ces travaux, et l'estimation de leur valeur, 65.
Voir 22, 43, 44, 62, 64.

Education :

- 24.—Demandant un Tableau des Ecoles Elémentaires dans le Bas-Canada, avec leurs Emoluments, 67. Voir *Comptes*, 23.
- 25.—Demandant la Correspondance entre l'Evêque Catholique Romain de Toronto et le Surintendant de l'Education, relativement aux Ecoles séparées, 120. Voir *Comptes*, 24.
- 26.—Demandant copies de tous les Rapports, Représentations, etc., faits par les Inspecteurs des Ecoles au Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada, et de toute correspondance à ce sujet, 569. Voir *Comptes*, 29.
- 27.—Demandant un Etat des deniers provenant des ventes des terres depuis mai 1849, sous les dispositions de l'acte pour prélever un revenu de £100,000 pour les fins des écoles,—et un rapport du 1,000,000 d'acres mis à part pour former un fonds des Ecoles Communes, 656. Voir *Comptes*, 30.
Voir 64, 85.
28. *Pêcheries* :—Demandant copies de tous les Rapports faits par la personne commandant le vaisseau envoyé par le gouvernement pour protéger les pêcheries du Golfe, 733. Voir *Comptes*, 33.

Prisons :

- 29.—Demandant le Rapport de l'Inspecteur des Prisons du Bas-Canada, 175. Voir *Comptes*, 34.
- 30.—Demandant un Etat des Débetures émises pour des Emprunts faits pour la construction de la Cour de Justice de Montréal, et des Cours de Justice et Prisons de Kamouraska, Aylmer, Chicoutimi, Gaspé et Bonaventure, en vertu de quelle autorité, et indiquant quels autres fonds y ont été employés, 348. Voir *Comptes*, 36.

Gaspé :

- 31.—Demandant un état des Terres réclamées dans Gaspé, en vertu de la 10e et 11e Vict., chap. 30, et relativement auxquelles il n'a été pris aucune décision, 206. Voir *Comptes*, 37.

ADRESSES—*Continuation* :

32.—Demandant une liste des réclamants en faveur desquels des lettres patentes ont été émises, 799.

Grande Rivière, Colons de la :

33.—Demandant copie de la pétition de Sir Allan MacNab et autres, relativement aux Colons de la Grande-Rivière, et du Rapport de M. Thorburn les concernant, et de la réponse (s'il en a été faite une) à la pétition, 654.

34.—Demandant un tableau des deniers payés aux dits colons comme compensation pour les améliorations et les dépenses encourues pour poursuivre certains colons ; aussi, un tableau des officiers, etc., employés dans le Département des Sauvages, leurs émoluments, avec le montant provenant de la vente des Terres des Sauvages, et comment il a été employé, 654. Voir *Comptes*, 40.

35. *Etablissement du Ruisseau Sauvage*.—Demandant copies de la correspondance et du Rapport relatifs à certains colons y établis, demandant compensation par les dommages qui leur ont été causés par les citoyens du New-Hampshire à l'occasion de certaines arrestations en vertu d'un warrant d'Alex. Rae, J. P., 655. Voir *Comptes*, 43.

36. *Juges*.—Demandant un Rapport des nominations des personnes pour siéger comme juges *ad hoc* dans le Banc de la Reine, Bas-Canada, entre Décembre 1849 et Août 1851, avec les causes jugées, les délibérations des Juges, etc., et une liste des personnes qui ont refusé d'agir, 279. Voir *Comptes*, 45.

37. *Justice, Officiers de la*.—Demandant un Etat des salaires payés en vertu de l'Acte octroyant des salaires à certains Officiers de Justice dans le Bas-Canada, et des recettes et paiements du fonds des honoraires formé en vertu de l'Acte, etc., 100.

Voir *Comptes*, 46.

Terres :

38.—Demandant un Rapport des Personnes employées dans Département des Terres de la Couronne (y compris les Agents), avec leurs émoluments respectifs, et la date des nominations, 67. Voir *Comptes*, 50.

39.—Demandant copie des Instructions Impériales, relativement à l'octroi des terres de la Couronne dans le Bas-Canada, 101. Voir *Comptes*, 49.

40.—Demandant un tableau des terres aliénées sans considération valable, depuis le 1er Mai 1851, 229. Voir *Comptes*, 48.

41.—*Seigneurie de Lauzon*.—Demandant des documents relatifs à l'administration de ses affaires, les comptes des rentes, etc., reçues, et des informations relativement aux agents et sous-agents employés pour en faire la perception, 195. Voir *Comptes*, 51.

Voir 130.

42. *Conseil Législatif*.—Demandant copie de toute communication adressée aux membres de ce corps, relativement à une indemnité, 544. Voir *Comptes*, 52.

Emprunt Public :

43.—Demandant copie de tout arrangement pris quand l'emprunt de £1,500,000 a été négocié, ou des arrangements faits à cet égard,—

ADRESSES—*Continuation* :

- Etats des deniers prélevés, des débetures émises, de l'intérêt payé,— et du Fonds d'Amortissement, et du rachat d'aucune partie de la dette au moyen de ce fonds, 229. Voir *Comptes*, 55.
- 44.—Pour un Etat indiquant à quels Banquiers en Angleterre le produit des Débetures a été payé, et les détails y relatifs, 312.
45. *Lotbinière, Eglise de* :—Demandant les Documents relatifs à l'enquête récemment tenue relativement à la soustraction de certains articles dans la dite Eglise, 177. Voir *Comptes*, 57.
- Asile des Aliénés, Toronto* :
- 46.—Demandant la correspondance avec les autorités de l'Asile, relativement à son administration, et les fonds destinés à son support, 67. Voir *Comptes*, 60.
- 47.—Demandant un Etat du montant reçu annuellement provenant de la taxe de l'Asile des Aliénés et du Fonds des Bâtisses du Haut-Canada, —avec les dépenses, le montant emprunté, et les sommes dues par les diverses Municipalités, 279.
Voir *Comptes*, 61.
- 48.—Demandant une copie du troisième rapport annuel des Directeurs, 622.
Voir *Comptes*, 59.
49. *Mariages, Fonds des Licences des* :—Demandant des informations relativement au dit Fonds dans le Bas-Canada, et Copies des Commissions données pour Octroyer ces licences depuis l'Union, avec les comptes des recettes et des paiements par le dit Fonds, pendant chaque année, 120. Voir *Comptes*, 62.
50. *Montréal, Cour de Justice de* :—Demandant copies de tous les contrats, correspondance, etc., relativement à la construction de la Cour de Justice à Montréal, 646.
Voir, 30.
51. *Montréal, Prêt aux Incendiés* :—Demandant la correspondance entre le gouvernement et les autorités de Montréal, relativement à un Prêt pour aider à reconstruire les maisons détruites par le feu récent, 177.
Voir *Comptes*, 64.
- Montréal, Chemins à Barrières de* :
- 52.—Demandant copies des comptes et de la correspondance des Syndics, 623. Voir *Comptes*, 70.
- 53.—Demandant une copie de la correspondance des Syndics relative aux plaintes portées par John Clark et autres, 850. Voir *Comptes*, 71.
54. *Code Municipal* :—Demandant la nomination d'une Commission pour reviser et codifier les lois relatives aux Municipalités, Cotisations, Ecoles, Compagnies de Chemins et Ponts, etc., 890.
55. *Nouveau-Brunswick* :—Demandant la Correspondance avec le Gouvernement de cette province, —et les rapports des Commissaires et des Arpenteurs relativement à la ligne de division entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 100. Voir *Comptes*, 72.
56. *Outaouais, (Comté)* :—Demandant un Etat relativement aux townships arpentés dans ce comté pendant les dernières dix années, 573.
57. *Outaouais, Rivière des* :—Demandant des informations relativement

ADRRSSES—*Continuation :*

- aux améliorations privées sur l'Outaouais, y compris les barrages, les glissoires, les jetées et les moulins à scies, 457. Voir *Comptes*, 76.
58. *Paroisses dans le Bas-Canada* :—Demandant un tableau des subdivisions des Paroisses dans le Bas-Canada, avec la date et l'autorisation de chacune ; aussi, les subdivisions des Comtés en townships, 654.
59. *Parlement, Convocation du* :—Déclarant que le commencement de Février serait le temps le plus convenable pour la réunion du Parlement, et priant Son Excellence de convoquer le Parlement à cet époque ; Ordonnée, 661. Réponse, 753.
60. *Pénitenciaire* :—Demandant des copies de tous les Rapports faits par les Inspecteurs pendant l'année dernière, 680. Voir *Comptes*, 78.
61. *Pointe au Platou, Quai de* :—Demandant copies des Rapports, Correspondance, relevés, etc., y relatifs, 490. Voir *Comptes*, 79.

Deniers Publics :

- 62.—Demandant un Etat des deniers publics déposés dans les différentes Banques, etc. ; le montant de la dette publique avec les détails y relatifs, et les frais de régie ; le montant du Fonds d'Amortissement ; et la correspondance avec les Banques relativement au transfert des comptes publics à la Banque du Haut-Canada, 14. Voir *Comptes*, 86.
- 63.—Demandant un semblable Etat, avec une liste des Ecrivains, etc., dans les différents Départements Publics, indiquant leurs salaires, et les augmentations faites récemment, 622. Voir *Comptes*, 87.
- 64.—Demandant un Etat des Fonds d'Amortissement, et un Etat indiquant la manière dont il a été disposé des balances des Fonds des Réserves du Clergé, de l'École de Grammaire, des Sauvages, des Biens des Jésuites, 208. Voir *Comptes*, 88.
65. *Archives Publiques* :— Demandant la républication des Ordonnances, etc., imprimées en 1803, comme faisant partie des Lois et de la Jurisprudence du Bas-Canada,—avec tels autres documents dans les Archives qui peuvent jeter quelque lumière sur l'histoire des premiers temps du pays, 1036.
66. *Québec et l'Atlantique* :— Demandant un relevé de la ligne pour un Chemin de Fer entre Québec et l'Atlantique, près du Détroit de Belle-Isle, 1036.
67. *Québec et Richmond, Compagnie du Chemin de Fer de* :—Demandant copie d'un Arrangement pris entre William Jackson, écuyer, et autres, pour la construction du Chemin de Fer ; et correspondance entre le gouvernement et M. Jackson ou autres, relativement à la ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer, 69. Voir *Comptes*, 106.
68. *Québec, Maison de la Douane de* :—Demandant des informations et les documents relativement à la construction de la Maison de Douane, construite dans la Basse-Ville de Québec, le déplacement du Département et l'occupation de l'édifice par la Police Riveraine,—et les Instructions relativement à la commodité de la Bâtisse pour une École Provinciale de Navigation, 241. Voir *Comptes*, 91.
- Québec, Prêt aux Incendies* :—
- 69.—Demandant un Tableau du principal et de l'intérêt payé à compte d'icelui,—frais de justice et autres dépenses,—noms des personnes

ADEESSES—*Continuation* :

employées comme Percepteurs, et les noms de leurs cautions,—et le montant perdu par la défalcaction de l'un des officiers, indiquant si les cautions ont remboursé la perte, 294. Voir *Comptes*, 92.

- 70.—Demandant la nomination d'un Commissaire pour établir les sommes équitablement dues par les emprunteurs, et le meilleur moyen d'obtenir de nouvelles garanties pour le paiement d'icelles, 1022.

Québec, Havre de :—

- 71.—Demandant des informations quant à la praticabilité de faire un Havre sûr pour les vaisseaux venant à Québec,—et relativement à un relevé de la Rivière St. Charles, etc., 175. Voir *Comptes*, 93.

- 72.—Demandant Copies des lettres patentes octroyant à la Corporation de Québec le Havre, du Palais et le Marché Finlay, 820. Voir *Comptes*, 94.

73. *Québec, Pont de Glace de* :—Demandant Copies de la Correspondance relativement à la formation d'un Pont de Glace à Québec, 523. Voir *Comptes*, 95.

Québec, Hôpital de la Marine et des Emigrés de :—

- 74.—Demandant des documents relatifs à la nomination des Syndics du dit Hôpital, depuis le commencement, et l'adoption des règles relatives à sa régie, 241. Voir *Comptes*, 97.

- 75.—Demandant un Rapport du total des droits de tonnage payés pour le soutien de l'Hôpital de Marine ; ainsi que le nombre des marins admis annuellement, et ce qu'il en coûte pour les soigner, 376. Voir *Comptes*, 98.

- 76.—Demandant copies des Rapports de MM. Nelson, McDonnell et Perrault, et de tous les autres documents relatifs à l'enquête tenue par eux, 654. Voir *Comptes*, 99.

- 77.—Demandant copies de tous les documents et de la correspondance relatifs à l'Hôpital, et particulièrement en ce qui concerne les services du Dr. Robitaille, 820. Voir *Comptes*, 100.

78. *Québec, Pont de chemin de Fer de* :—Demandant Copie d'un Rapport fait par E. W. Cerrill, Ingénieur Civil, sur la construction d'un Pont de Chemin de Fer Suspendu sur le St. Laurent à Québec, 569. Voir *Comptes* 101.

79. *Québec, Chemins à Barrières de* :—Demandant les Comptes et la Correspondance y relatifs, 174. Voir *Comptes*, 103.

Chemins de Fer :

- 80.—Demandant la correspondance avec le Parlement Impérial, relativement au Grand Tronc de Chemin de Fer de Halifax à Québec, et de là à travers le Haut-Canada, 65. Voir *Comptes*, 105.

- 81.—Demandant un Etat des Sommes payées par le Gouvernement aux Compagnies de Chemins de Fer des Lacs Ontario, Huron et Simcoe, le Grand Chemin de l'Ouest, et le Chemin du St. Laurent et de l'Atlantique, et copies des rapports et de la correspondance relatifs à la condition et au progrès de ces chemins, 422. Voir *Comptes*, 108.

- 82.—Demandant copie d'une dépêche transmettant au Secrétaire Colonial une Communication relative au Chemin de Fer entre Québec et Montréal sur la rive Nord, comme partie de la Ligne du Grand Tronc, et de la Dépêche en Réponse, 458. Réponse, 508. Imprimée, 545.

ADRESSES—*Continuation :*

83.—Demandant copie de la dépêche relative à la formation de la Compagnie pour la construction d'un Chemin de Québec à Trois-Pistoles, et à l'aide Impériale, pour la construction de la ligne entre Trois-Pistoles et Miramichi, 584. Réponse, 653.

Voir 67.

84. *Bill de la Représentation* :—Informant Son Excellence que le Bill pour augmenter la Représentation a passé avec le consentement des deux tiers des Membres, à sa seconde et à sa troisième lectures, 901. Réponse, 903.

85. *Recettes et Dépenses* :—Demandant des Etats du Revenu et des Dépenses Publiques et de ceux du Bureau du Département de la Poste, pendant les derniers six mois,—de la Dépense pour Spencer Wood, les Edifices du Parlement, et le Recensement,—Copie du Livre Bleu,—Rapport des cautions données par les Surintendants de l'Education, et le Receveur des Honoraires dans le Bureau du Secrétaire Provincial, Livres, etc., achetés et vendus pour les Ecoles du Canada Ouest,—Emploi des Octrois pour les Bibliothèques des Ecoles et l'Ecole Normale ; et demandant que les Rapports annuels d'Education soient préparés promptement, 226. Voir *Comptes*, 110.

86. *St. Charles, Rivière de* :—Demandant une listes des demandes pour des octrois de Lots de Grève sur cette Rivière et des Octrois faits, 524. Voir *Comptes*, 112.

Voir 71.

87. *St. Laurent, Golfe de* :—Demandant un Etat des Sommes dépensées pour la construction de Phares et le maintien de stations de secours dans le Golfe St. Laurent, 227. Voir *Comptes*, 115.

St. Laurent, Fleuve :

88.—Demandant un Rapport des Spécifications pour les Quais maintenant en voie de construction sur le St. Laurent, avec les particularités des divers contrats, 69. Voir 61 ; aussi *Comptes*, 118.

89.—Demandant la correspondance entre le Gouvernement et les entrepreneurs pour fournir des Remorqueurs à vapeur sur le St. Laurent, au sujet du retrait des dits Remorqueurs, 114. Voir *Comptes*, 116.

90.—Demandant une copie du contrat passé pour les Remorqueurs à Vapeur ; aussi, copie du Rapport du Relevé du Canal St. Laurent entre Prescott et Montréal, 656. Voir *Comptes*, 117.

91.—Demandant l'adoption de Mesures pour faire disparaître les obstructions dans le lit du Fleuve, depuis le Lac Ontario jusqu'à la limite de de la marée, pour les Vaisseaux portant 10,000 barils de fleur, 1131.

92. *St. Maurice, Rivière* :—Demandant des copies des Instructions données à O. Wells, Ecr., pour explorer les terres sur cette rivière, et de son Rapport et de sa carte ; aussi, des documents relatifs aux mesures prises pour l'avenir du Commerce du Bois de Construction, 132. Voir *Comptes*, 121.

St. Maurice, Forges de :

93.—Demandant copies de toutes les transactions concernant leur aliénation et celle des Fiefs St. Maurice et St. Etienne, et de toutes les réclamations ou représentations faites par le possesseur actuel, ou autres, et les Rapports sur icelles, avec la décision prise par le Gouvernement à ce sujet, 278. Voir *Comptes*, 122.

ADRESSES—*Continuation* :

- 94.—Demandant copies de toutes autres Communications, Instructions et Rapports y relatifs, 656. Voir *Comptes*, 123.
95. *St. Sulpice, Séminaire de* :—Demandant un Etat complet et détaillé de la propriété et des affaires de la dite Corporation, 174. Voir *Comptes*, 124.
96. *Matelots* :—Demandant copies de la Correspondance relative à l'Acte d'engagement des Matelots, 524.
Voir *Comptes*, 125.

Tenure Seigneuriale :

- 97.—Demandant copies de la Correspondance avec le Gouvernement Impérial y relative depuis la dernière session, et de la correspondance relative à la différence des tenures des terres dans le Bas-Canada, depuis qu'il est sous la domination Britannique, 108. Voir *Comptes*, 127.
- 98.—Demandant copie des instructions reçues par le Gouvernement du Canada, ou du Bas-Canada, relativement à la commutation de la tenure, 657.
- 99.—Demandant un tableau des commutations effectuées, et un état des deniers reçus par la couronne comme indemnité de telles Commutations, 661. Voir *Comptes*, 130.
- 100.—Demandant copies des Pétitions présentées contre le Bill pour définir les droits des Seigneurs, etc., 1052. Voir *Comptes*, 128.
- 101.—Demandant un Etat du droit de Quint payé par les Seigneurs pendant les cinq dernières années, et des arrérages, 1053.
- 102.—Demandant qu'il lui plaise de mettre devant Sa Majesté certaines résolutions relativement à ces parties des Actes du Commerce et de la Tenure du Canada relativement à la commutation des terres possédées à titre de Fief, avec la demande de la Chambre de les révoquer, 1136.

Seigneuries :

- 103.—Demandant un Tableau du Revenu des différentes Seigneuries de la Couronne dans le Bas-Canada, depuis 1844, avec les noms des Agents pour icelles, 214. Voir *Comptes*, 129.
- 104.—Demandant la Correspondance relativement à la demande faite par Mme. Harwood, de la commutation des charges féodales dues à la Couronne pour la Seigneurie de Vaudreuil, et de pouvoir la concéder en franc et commun soccage, 230. Voir *Comptes*, 131.
- 105.—Demandant copie des Concessions des différentes Seigneuries sous le Gouvernement de France, 717. Voir *Comptes*, 132.
- 106.—Demandant copies de toutes les ratifications de concessions seigneuriales qui n'ont pas encore été mises devant cette Chambre, 823. Voir *Comptes*, 132.
Voir *Supra*, 41.
107. *Discours* :—En réponse au Discours du Trône à l'ouverture de la session, 56. Comité nommé pour rédiger l'Adresse; Rapportée, 58. Lue la seconde fois; Adoptée; Grossoyée; A être présentée par toute la Chambre, 60. Son Excellence fixe l'heure de la réception, 61. La Chambre se rend auprès de Son Excellence avec l'Adresse; Réponse, *ib.*

ADRESSES—Continuation :

108. *Arpentage de la Contrée du Nord-Ouest* :—Lui demandant de prendre en considération la convenance de faire faire l'arpentage de la contrée située French River, le Lac Nipissing, et les Lacs Huron et Simcoe, et de la subdiviser en townships, et de prendre des mesures pour la faire coloniser rapidement, 423.
- Bois de Construction* :
- 109.—Demandant un État du Pin Rouge de construction mesuré à Québec en 1850, 1851 et 1852, indiquant au compte de qui, 207. Voir *Comptes*, 134.
- 110.—Demandant copies de tous les Instructions, Ordres en Conseil, et Correspondance relativement à la réduction des droits sur le Pin Rouge depuis l'Ordre en Conseil du 14 septembre 1852, 229. Voir *Comptes*, 135.
- 111.—Demandant copie du Rapport des Commissaires des Terres de la Couronne sur la réduction des droits sur le Pin Rouge,—et de tous autres documents y relatifs, 303. Voir *Comptes*, 135.
- 112.—Demandant les Plans de toutes les limites du Bois de Construction octroyées dans chaque District, indiquant les noms des occupants, ainsi que les limites non encore occupées,—copies devant être mises devant la Chambre et déposées dans le bureau de l'Agent résident de chaque district, 208.
- 113.—Demandant un Tableau des limites octroyées ou demandées sur l'Outaouais et autres rivières, pour 1845 et depuis, et le montant payé pour cet objet,—le nombre de limites transférées pendant 1848 et depuis,—la quantité de Pin Rouge mis en entrepôt à Bytown et mesuré à Québec pendant cette période, et une liste des Agents de la Couronne avec leurs émoluments, 208. Voir *Comptes*, 138.
- 114.—Demandant un État du Fonds des Inspecteurs et Mesureurs de Bois depuis 1847, 230. Voir *Comptes*, 136.
- 115.—Demandant une description des limites de Coupe de Bois de Construction octroyées sur l'Outaouais et ses tributaires, avec les noms des parties, le montant de la rente, et la description et la quantité du Bois de Construction coupé pendant la dernière saison, 438.
- 116.—Demandant la correspondance et les documents relativement à l'octroi des licences à l'Honorable John Robertson, du Nouveau-Brunswick, pour couper du Bois de Construction sur les Terres de la Couronne dans L'Islet, Kamouraska et Rimouski, y compris les comptes qui lui ont été fournis, copie des Règlements relatifs au Bois de Construction actuellement en force, etc., et des informations relatives aux différends entre M. Robertson et le Gouvernement, 457.
- 117.—Demandant les Rapports du Surintendant des Inspecteurs et Mesureurs de Bois pour 1851 et 1852, 705. Voir *Comptes*, 137.
- Voir 118.
118. *Commerce avec les Ports Inférieurs* :—Demandant des États des Importations et des Exportations (par le St. Laurent) de et à la Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Isle du Prince-Edouard et Cap Breton,—des sommes payées pour les droits de Construction dans Bellechasse et les autres comtés au-dessous de Québec,—et des cargaisons de Bois de Construction et de Poisson exportés, et des Vaisseaux entrés à la

ADRESSES—*Continuation* :

- Maison de la Douane possédés par les personnes résidant dans ces Comtés, 101. Voir *Comptes*, 141.
119. *Collège de la Trinité*:—Demandant la Correspondance avec les autorités du dit Collège, relativement à la Charte Royale, 66. Voir *Comptes*, 144.
120. *Welland, Canal*:—Demandant les documents et la correspondance concernant toutes demandes qui peuvent avoir été faites par les actionnaires pour des réclamations en vertu des dispositions de 7 Vic., chap. 34, 1079. Voir *Comptes*, 150.
- 121.—Comité nommé pour rédiger des Adresses, 168, 182, 209, 305, 447, 661, 945.
- 122.—Membres chargés de présenter des Adresses, font rapport qu'ils les ont présentées, 98, 750.
- 123.—Motions pour des Adresses, rejetées, 173, 605, 646, 680, 742, 743, 744, 774, 843, 863, 898, 901, 1026.

Adresses Conjointes:—Voir 2, 3, 5, 6.

Biens des Jésuites:—Voir 64, 130.

Cours de Justice:—Voir 30, 50.

Département des Sauvages:—Voir 34, 64.

Départements Publics:—Voir 38, 63.

Ecoles Sectaires:—Voir 25.

Fonds d'Amortissement:—Voir 43, 62-64.

Fonds des Bâtisses du Haut-Canada:—Voir 47.

Grand Chemin de Fer de l'Ouest:—Voir 81.

Halifax et Québec, Chemin de Fer de:—Voir 80.

Inspecteurs et Mesureurs de Bois, Fonds des:—Voir 114.

Laacs Rice et Ontario, Chemin de:—Voir 12.

Marché Finlay:—Voir 72.

Missions à Londres, Washington, etc.:—Voir 21.

Ontario, Simcoe et Huron, Chemin de Fer de:—Voir 81.

Phares:—Voir 87.

Pin Rouge de Construction:—Voir 109, 111, 113.

Québec et Trois-Pistoles, Chemin de Fer de:—Voir 83.

Remorqueurs:—Voir 89, 90.

St. Raurent et l'Atlantique, Chemin de Fer de:—Voir 81.

Terres de la Couronne, Département des:—Voir 38.

Travaux Publics:—Voir 33.

Vaudreuil, Seigneurie de:—Voir 104.

ADVENTISTES:—Pétition de R. Hutchison et autres, demandant que les Ministres Adventistes soient autorisés à baptiser, marier et enterrer,—et à garder des registres, 22. Rapports du Comités des Ordres Permanents, 198. Bill

ADVENTISTES—*Continuation :*

présenté, 784. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 1016. Passé, 1030. Par le Conseil, 1119. S. R., 1141. (16 Vic. c. 217.)

ÆDE :—Bill pour abroger la loi Æde ; Présentée, 623.—Motion, pour en remettre la seconde lecture à trois mois, rejetée ; Bill lu et Renvoyé à un Comité 983.—Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 1000.—Passé, 1029.—Par le Conseil, 1059.—S. R., 1140.—(16 Vic., chap. 204.)

AGRICULTURE :

1. Bill pour établir un Bureau d'Agriculture, et pour amender les lois relatives à l'Agriculture ; Présenté, 199.—Motion pour la seconde lecture ; Débat sur ce ajourné, 248.—Repris ; Bill lu pour la seconde fois, 336.—Motion pour que le Bill soit renvoyé à un Comité Général ; Amendement, pour le renvoyer à un Comité Spécial, rejeté ; Bill renvoyé à un Comité général ; Considéré, 337, 346, 402.—Rapporté amendé ; Passé, 417.—Par le Conseil, 470.—S. R. 473.—(16 Vic., ch. 11.)
2. Bill pour amender l'acte pour remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture ; Présenté, 199.—Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 515.—Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 847.—Considéré ; Rapporté, 1047.—Passé, 1056.—Par le Conseil, 1138.—S. R., 473.—S. R., 473.—(16 Vic., ch. 210.)
3. Bill pour mieux organiser les Sociétés d'Agriculture dans le Bas-Canada ; Présenté, 119.—Lu la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 346.—Considéré et amendé, 402.—Rapporté ; Passé, 417.—Par le Conseil, 470.—(16 Vic. ch. 18.)
4. Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'état de l'Agriculture dans le Bas-Canada, et des meilleurs moyens d'en promouvoir l'avancement, 69.—Rapports de sociétés d'Agriculture renvoyés à un Comité, 111.
5. Pétition de la Municipalité de Crowland, pour un amendement à l'acte d'Agriculture relativement aux octrois faits aux sociétés d'Agriculture de Townships, 135.
6. Pétition de J. Ferrier et autres, de Dummer, demandant le rappel de certains actes pour l'encouragement de l'Agriculture et des sociétés d'Agriculture, et la remise en force de l'acte 3 Vic. ch. 54.
7. Pétition de W. H. Lemoine, et autres, de la Côte de Beaupré, demandant des amendements à l'acte 13 et 14 Vic., ch. 40, passé dans le but de remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture, 387.
8. Pétition de C. P. Treadwell, au nom de la société d'Agriculture de Prescott et Russell, demandant l'établissement d'une ferme-modèle, 118.
9. Pétition de J. Ramsay et autres, de L'Orignal demandant l'établissement d'une ferme-modèle en connexion avec l'école de grammaire de district en cette endroit, 118.
10. Pétition de W. Ruthven, demandant de l'aide pour le mettre en état de publier un ouvrage sur la Chimie Agricole, 73.—Renvoyé au Comité sur la Bibliothèque, 334.—Rapport, 715.—Adopté, 1084.
11. Pétition de F. M. F. Ossaye, Agent de la société d'Agriculture du Bas-Canada, demandant de l'aide pour la publication d'un ouvrage sur

AGRICULTURE—*Continuation* :

l'agriculture, intitulé : " Les Veillées Canadiennes," 160.—Renvoyée au Comité sur la Bibliothèque, 238.—Rapports, 715, 1091.—Adopté, 1084, 1091.

- 12.—Pétition de S. Drapeau, de Québec, demandant de l'aide pour le mettre en état de publier le " Cultivateur, ou Traité Élémentaire sur l'Agriculture pratique," à l'usage des Ecoles dans le Bas-Canada, 249.—Renvoyée au comité sur la Bibliothèque, 318.—Rapport, 715.—Adopté, 1084.

Voir *Comptes*, 1, 2, 18.

AGRICULTURE, SOCIÉTÉS D' :—Voir *Agriculture*, 3, 5, 6.

AJOURNEMENTS :—Voir *Assemblée Législative*.

ALCALIS :

1. Bill pour régler l'inspection de la Potasse et de la Perlasse ; Présenté, 525. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé, à un Comité, 591. Membres ajoutés au Comité, 693. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 1037. Considéré, 1058. Rapporté ; Passé, 1064.
2. Pétition de P. Brennan et autres, demandant des amendements à l'acte qui règle l'inspection de la Potasse et de la Perlasse, 84.

ALDBOROUGH :—Bill pour confirmer certains titres dans ce township, et lever les difficultés provenant d'un arpentage incorrect ; Présenté, 412.—Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 519.—Considéré ; Rapporté ; Passé, 1071.—Par le Conseil, 1127.—S. R., 1142.—(16 Vic., ch. 225.)

ALLEN, HENRY :—Pétition de, se plaignant d'avoir été destitué de sa charge comme Juge de la Cour du District de London, 1060.

AMÉLIORATIONS LOCALES :—Voir *Compagnies à Fonds Social*, 3. *Municipalités*, (H.-C.), 6, 7, 13. *Travaux Publics*, 4.

ANTROBUS, COL :—Message de Son Excellence, recommandant une pension de £200 par année en faveur de la Veuve du Lieut. Col. Antrobus, 377. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré, 395. Rapport d'une Résolution ; Adopté, 416.

APPEL, COURS D' :—Voir *Comptes*, 20. *Adresses*, 20.

APPLETON, THOS :—Pétition de, demandant le paiement de son allocation comme Maître d'Ecole en 1828, 88. Motion pour renvoyer la pétition, rejetée, 240.

APPELS DE LA CHAMBRE : Voir *Assemblée Législative*, 3.

ARBITRAGES :—Voir *Cours de Conciliation*.

ARMSTRONG, JUGE :—Pétitions se plaignant de sa conduite pour avoir refusé de rendre jugement dans une certaine action portée à la Cour de Comté de Carleton, et demandant une enquête dans le but de le faire destituer,—De J. Walkely ; De M. Cleary et autres, 702. Impression ordonnée, 702.

ARCHIVES PUBLIQUES :—Voir *Adresses*, 65.

ARPENTAGE DU TERRITOIRE NORD-OUEST :—Voir *Adresses*, 108.

ARPENTAGES :

1. Bill pour pourvoir à l'ajustement final des Lignes de Division ; Présenté, 411. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1032.

ARPEMENTAGES—*Continuation :*

2. Pétition du Con. Mun. de York, etc., demandant un relevé géologique et descriptif des nouveaux townships, 21.
3. Pétition de T. J. Dennehy et autres, de Peterboro, (Co.), demandant un Amendement à l'Acte des Arpentages, de manière à établir des lignes latérales dans les concessions avec des doubles fronts où les terres ne sont pas décrites en demi lots, 28.
4. Pétition de la Municipalité de Montague, pour la passation d'une loi pour faciliter le ré-arpentage des lignes de division, 172.

ARPEMENTEURS :

1. Bill pour amender l'Acte de la dernière Session concernant les Arpenteurs des terres (M. Tessier) ; Présenté ; Motion pour remettre la seconde lecture à six mois, rejetée, 410. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 898.
2. Bill pour amender l'Acte relatif aux Arpenteurs des Terres (M. Rolph) ; Présenté, 742. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 798.
3. Bill pour pourvoir à la punition des Arpenteurs donnant des faux certificats d'arpentage, occupation ou coupe de Bois de Construction sur les terres incultes de la Couronne ; Présenté, 745. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1014.

ARRIMEURS :

1. Bill pour régler le métier d'Arrimeur au Port de Québec ; Présenté, 175. Seconde lecture, remise à 6 mois, 331.
2. Pétition de M. Delo et autres, Arrimeurs, demandant la passation du Bill, 160.
3. Pétition d'Allan Gilmour et autres, contre le Bill, 131.

ARTISANS :

1. Bill pour assurer aux Artisans et autres une hypothèque sur les Edifices construits dans les Cités du Haut-Canada (M. Boulton) ; Présenté, 66. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 332.
2. Bill pour donner aux constructeurs et autres une hypothèque sur les Edifices par eux construits (M. Dixon) ; Présenté, 756. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1014.
3. Bill pour défendre le paiement des gages des Artisans et autres, en marchandises, dans les Cités du Haut-Canada ; Présenté, 67. Question de la seconde lecture, remise à six mois, 332.
4. Pétitions demandant la passation d'un Acte contenant des dispositions semblables à celles du Bill proposé en premier lieu :—D'A. English et autres, d'Hamilton (les deux Bills), 73. De H. Lemmon et autres, de Brantford, 81. De J. Craig et autres, de London, 578.

ARTISANS, INSTITUT DES :—Voir *Comptes*, 18.

ASILE DES ALIÉNÉS, (B.-C.) :

1. Bill pour établir de meilleures dispositions pour les frais d'entretien des patients ; Présenté, 413. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 484. Considéré ; Rapport de progrès, 500. Ordre pour le prendre de nouveau en considération, rayé du rôle, 1020.
2. Pétition de C. Willson et autres, de Montréal, demandant l'établissement d'un Asile pour les Aliénés dans le Bas-Canada, 196.

ASILE DES ALIÉNÉS, (H.-C.):

1. Bill pour la meilleure administration de l'Asile; Présenté, 412. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général, 678. Instruction, pour pourvoir aux salaires des officiers, etc., 888. Considéré, 1060, 1070. Rapporté; Motion pour renvoyer de nouveau le Bill au Comité Général pour y insérer certaines dispositions, rejetée, 1079. Bill passé, 1080. Par le Conseil, 1127. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 148.)
2. La Chambre résout de se former en Comité, pour pourvoir aux salaires des officiers de l'Asile en vertu du Bill qui précède, 833. Considéré, 883. Résolution rapportée; Adoptée, 887. Instruction au Comité Général d'établir des dispositions à cet égard dans le Bill, 888.
3. Pétition du Conseil Municipal de Lincoln et Welland, demandant une enquête sur l'administration de l'Asile, 89.
4. Pétitions demandant la réduction de la Taxe de l'Asile:—Du Conseil Municipal de Northumberland et Durham, 21. Du Conseil Municipal de Middlesex, etc., 74. Du Conseil Municipal de Lincoln et Welland, 97. Renvoyée au Comité sur la pétition du même Conseil relative aux réserves de Chemins, 582. Rapport, 856. De la Municipalité de Pelham (et pour l'admission des patients pauvres dans l'Asile), 253.

ASSELIN, A. A.:—Pétition d', demandant une rémunération pour ses services comme instituteur d'une certaine école dans Yamaska, 72.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE:

1. Bill pour amender l'Acte d'indépendance de la Législature (M. H. Smith); Présenté, 14. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général, 662. Le premier Ordre du jour pour Lundi prochain, sur division, 896. Considéré, 909. Rapporté; Renvoyé de nouveau au Comité Général, 950. Considéré, et amendé; Rapporté, 952. Motion pour la troisième lecture; Amendement pour renvoyer le Bill de nouveau au Comité Général, rejeté, 1024. Bill renvoyé de nouveau au Comité Général, *ib.* Considéré et rapporté amendé; Motion qu'il soit de nouveau renvoyé au Comité Général, rejetée, 1025. Troisième lecture, et Passé, 1026. Par le Conseil, 1119. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 154.)
2. Bill pour étendre les dispositions pour mieux assurer, etc. (M. Cauchon.) Présenté, 22. Question de la seconde lecture remise à six mois, 327.
3. Appels de la Chambre ordonnés (lettres-circulaires seront écrites aux Membres absents):—Le 3 Novembre, 243.—Le 1er Mars, 487.—Le 23 Mars; (Amendement pour substituer le "28," rejeté), 600.—Le 27 Mai, 872. Appel de la Chambre; Noms des Membres absents, inscrits; Temps fixé pour prendre en considération les Raisons d'absence, 377, 535, 637, 901.
4. La Chambre se rend auprès de Son Excellence,—A l'ouverture de la Session, 1.—Après l'Élection de l'Orateur, 3.—Lors de la Sanction Royale donnée aux Bills, 255, 491, 596, 645, 769, 891.—A la prorogation, 1139.—A l'Hôtel du Gouvernement, avec des Adresses, 61, 1003.
5. Ordre que les Votes et Délibérations soient imprimés sous la direction de M. l'Orateur, 6.—Rescindé, (sur la recommandation du Comité des Impressions), 153, 179.
6. Se réunit à dix heures, 363. (Jusqu'au long ajournement, 390.—(Pour le reste de la Session), 939.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE—*Continuation* :

7. Siége le samedi, 363, 390, 897.—(Pour le reste de la Session), 958.
8. La Chambre s'ajourne par respect pour la mémoire de feu le Duc de Wellington, 219.—Par respect pour la mémoire d'un Membre décédé, 363.—Du 10 Novembre 1852, au 14 février 1853 ; tous les ordres dont il n'a pas été disposé à être pris alors en considération, 377.—Ajournement de Pâques, 644.—Le jour de la naissance de la Reine, 890.
9. S'ajourne faute de Quorum, 958, 1049, 1130.—Ne siége pas faute de Quorum à trois heures, 779.
10. Personnes sommées de comparaître à la Barre de la Chambre :—Comités d'Élection ; Membres rapportés absents, et ne comparaisant pas à leurs places suivant l'Ordre de la Chambre,—(Voir *Elections Contestées*, 15–20.—*Lefrançois, L. C.*,—Pour répondre à la plainte faite par J. Cauchon, Ecuyer, relativement à sa conduite comme Officier Rapporteur à l'Élection de Montmorency, 216. Voir *Elections*, 13.
Conseil entendu à la Barre relativement aux mesures devant la Chambre,—Voir *Conseil*.
11. Motion que les Mercredi la Chambre se réunisse à dix heures, rejetée, 681. De nouveau, 746.
12. Motion que pour le reste de la Session la Chambre siége les Samedis, de dix à cinq heures, Rejetée, 796.

Voir *Représentation*.

ASSURANCE, COMP. :—Bill pour autoriser des Comp. d'Ass. à prendre le même taux d'intérêt sur les prêts que la Compagnie de Prêt et de Dépôt du H.-C. ; Présenté, 621. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1010.

Voir *Comptes*, 44.

ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE, COMPAGNIE D' :—Pétition de la, demandant des amendements à son acte d'incorporation ; Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 78. Rapport, 119. Bill présenté, 121. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 289. Rapporté avec des amendements, 329. Renvoyé à un Comité Général, 330. Considéré ; Rapporté ; Passé, 399. Par le Conseil, 460. S. R., 472. (16 Vic., chap. 68.)

Voir *Comptes*, 44.

ASSURANCE MUTUELLE ET GÉNÉRALE PROVINCIALE, COMPAGNIE D' :—Pétition de la Compagnie, demandant des amendements à sa charte et à être autorisée à augmenter son capital, 97. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 137. Rapport, 154. Bill présenté, 186. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 290. Rapporté avec des amendements, 329. Renvoyé à un Comité Général, 330. Considéré et amendé ; Rapporté ; Passé, 544. Par le Conseil, 471. S. R., 474. (16 Vic., chap. 69.)

ASSURANCE MUTUELLE, COMPAGNIE D' :—Bill pour amender l'acte de l'Assurance Mutuelle du H.-C. ; Présenté, 512. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 750 ; Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 807. Considéré ; Rapporté, 895. Passé, 898. Par le Conseil, 951. S. R., 1140. (16 Vic., chap. 192.)

BACON, WM :—Pétition de Wm. Bacon, d'Ogdensburgh, (New-York,) propriétaire en partie du Steamer "Sir Robert Peel," détruit durant les troubles de 1838, demandant une indemnité pour sa part de la perte, 46.

BAIE GEORGIENNE :—Voir *Guelph et Owen Sound, Chemin de Fer de*, 2.

BAIE GEORGIENNE ET DU ST. LAURENT, CHEMIN DE FER DE LA :—Pétition demandant la construction d'un Chemin de Fer conduisant de la Baie Georgienne au Fleuve St. Laurent :—De J. Adams, et autres, de Lanark et Renfrew, 88. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 111. De H. Rowed et autres, de Seymour; De G. B. Hall et autres, 117. Les deux dernières sont renvoyées au Comité des Ordres Permanents, 126. Du Cons. Mun. de Simcoe; De la Municipalité de Tiny et Tay, 136. De la Municipalité de Médonté, 204. De J. H. S. Drinkwater et autres, d'Orillia, 222. De W. B. Hamilton et autres, de Tiny et Tay, 236. Quelques-unes de ces pétitions sont renvoyées au Comité des Chemins de Fer, 32.

BALLOT :—Voir *Elections*, 6, 11.

BANC DE LA REINE, (B.-C.) :

1. La Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance d'amender certaines dispositions de la loi relatives à la dite Cour, et d'établir de meilleures dispositions pour la nomination de Juges suppléans de la Cour Supérieure dans certains cas; Rapport d'une Résolution; Adopté, 395.
2. Bill pour amender certaines dispositions relatives à la dite Cour; Présenté, 396. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 529.
Voir *Comptes*, 20. *Adresses*, 20.

BANC DE LA REINE ET DES PLAIDS COMMUNS, (H.-C.) :

1. Bill pour la distribution plus égale des affaires et pour améliorer la pratique dans les Cours de Loi Commune; Présenté, 396. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 798. (Deux autres Bills, *infra*, renvoyés à un Comité, *ib.*) Rapporté; Renvoyé à un Comité Général, 1000. Considéré; Rapporté, 1058. Passé, 1068. Par le Conseil, 1127. S. R., 1142. (16 Vict., chap. 175.)
2. Bill pour simplifier la pratique et les procédures dans les Cours Supérieures de loi et d'équité dans le Haut-Canada (M. Richards); Présenté, 230. Lu pour la seconde fois; Renvoyé au Comité sur le Bill relatif aux affaires des dites Cours, 798. Rapporté; Imprimé, 1000.
3. Bill pour amender et refondre les dispositions de certains Actes, et pour simplifier les procédures dans les dites Cours (M. Macdonald); Présenté, 647. Renvoyé au Comité sur le Bill ci-dessus, 798.

Voir *Chancellerie*.

BANGS, J. E. :—Voir *Profession Médicale*, 5.

BANQUE COMMERCIALE :—Voir *Comptes*, 3.

BANQUE, COMMERCE DE :—Pétition de W. H. Ward et autres, de Grantham, demandant un acte pour établir la liberté du Commerce de Banque, et pour déclarer offre réelle les débetures du Gouvernement ou des Comités, 153.

BANQUE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD :—Voir *Comptes*, 3.

BANQUEROUTES :—Voir *Duanes*, 3.

BANQUES :—Pétition de J. F. Bradshaw, agent pour la Banque du H.-C. à Québec, demandant qu'un Acte soit passé pour autoriser les Banques incorporées à rendre leurs billets possédés en Europe négociables, 104.

Voir *Comptes*, 3.

BANQUES, BILLETS DE :

1. La Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines résolutions au sujet de l'émission et de la circulation des Billets de Banque, et des droits payables sur iceux (la recommandation de Son Excellence ayant été signifiée); Rapport de trois Résolutions; Adopté, 1051.
2. Bill pour encourager l'émission, par les Banques incorporées, de billets garantis de la manière prescrite par la Loi Générale des Banques; Présenté, 1052. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté; Motion pour la troisième lecture; Amendement, pour ajouter "dans 3 mois," rejeté; Bill passé, 1081. Par le Conseil, 1127. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 162.)
3. Pétition de la Banque Commerciale du District de Midland, demandant la révocation de la taxe imposée sur les Billets de Banque, 339.

BANQUES D'ÉPARGNES:—Bill pour amender la loi relative à ces Banques; Présenté, 742. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1031.

Voir *Comptes*, 3.

BARNSTON, ACADÉMIE DE:—Pétition de N. Jenks et autres, demandant de l'aide, 117.

BARREAU DU BAS-CANADA :

1. Bill pour amender l'acte qui incorpore le dit barreau (M. Cauchon); Présenté, 22. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité; Instruction pour étendre les dispositions du Bill à un acte du Bas-Canada qui taxe les Avocats, 80.
2. Pétition du Barreau du Bas-Canada, section de Montréal, demandant un acte pour amender son acte d'incorporation en augmentant certains honoraires, 489. Rapport, qu'avis n'a pas été donné, 545. Règles relatives à l'avis suspendues, et Bill présenté, 552. Lu pour la seconde fois; Renvoyé au Comité sur le Bill relatif aux Brevets des Clercs avocats, 757. Voir *Étudiants en Droit*.

BARTON :

1. Pétition de Jas. Hamilton et autres, demandant un acte pour les investir d'une certaine réserve de chemin dans Barton, 21. Renvoyé au Comité des Ordres Permanents, 39. Rapport, 52. Bill présenté, 120. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 289. Pétition contre, renvoyé aussi à un Comité, 332. Rapport que le Préambule n'a pas été prouvé; Rapport adopté, 335.
2. Pétition du Maire et de la Corporation d'Hamilton, contre, 232. Renvoyée au Comité sur le Bill, 332.

BAS-CANADA, COMPAGNIE DES MINES DU:—Pétition de H. Lemesurier et autres, demandant un acte d'incorporation, 997.

BEAUHARNOIS, ACADÉMIE DE:—Pétition du Rév. D. Charland et autres, demandant de l'aide, 186.

BEAUHARNOIS, CANAL:—Pétitions demandant compensation pour le dommage causé aux terres par la chaussée construite à la tête du dit Canal, et demandant la construction d'une jetée pour empêcher le renouvellement de semblables dommages; De J. W. Parent et autres, 130; Du Rév. J. Poirier et autres; d'Ignace Plamondon et autres; Du Conseil Mu-

BEAUHARNOIS, CANAL—Continuation :

municipal de Beauharnois (No. 2), se plaignant de l'impraticabilité des chemins dans ces endroits, 186 ; Du Conseil Municipal de Vaudreuil, 204. Imprimé, 205. De Tier Sakoienhenasi et autres, Sauvages de St. Régis, 254.

Voir *Comptes*, 4. *Adresses*, 7.

BEAUHARNOIS, (COMTÉ DE) :

1. Bill pour abolir le Bureau d'enregistrement établi à Durham, et pour établir deux bureaux à Beauharnois et Huntingdon, respectivement, Présenté, 437. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1009.
2. Pétition d'A. Keith et autres, demandant l'établissement d'un Bureau d'Enregistrement au Village de Beauharnois, 308.
3. Pétition de Jas. Reid et autres, demandant que dans toute division qui sera faite du Comté pour les fins de l'Enregistrement, il soit établi un Bureau à Huntingdon, 308.
4. Pétition du Rév. E. Blyth et autres, demandant l'établissement d'un Bureau d'Enregistrement, et que les séances du Conseil de Comté soient tenues à Ste. Martine, 364. Imprimée, 367.

BEAUHARNOIS, COUR DE CIRCUIT DE :—

1. Bill pour changer le lieu des séances de la dite Cour ; Présenté, 227. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 973. Seconde lecture ordonnée 1054. Question pour la seconde lecture, rejetée, 1084.
2. Pétition de W. Henderson et autres, contre le Bill, 364. Imprimée, 367.
3. Pétition du Conseil Municipal de Beauharnois, demandant une division du Circuit, et l'établissement d'une cour à Huntingdon, 186.
4. Pétition de J. Keith et autres, demandant que les séances de la cour de circuit soient tenues à St. Clément, 186.

BELLEVILLE ET PETERBOROUGH, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Chemins de Fer*, 13.

BELLEVILLE, MADAME :—Pétition de, représentant que le curé de la Malbaie a refusé d'enterrer son défunt mari dans le cimetière, 649.

BERESFORD, W. H. :—Pétition de W. H. Beresford, ci-devant de Toronto, maintenant de New-York (E.-U.) priant la Chambre de recevoir sa pétition pour divorce, signée par son procureur Clarke Gamble, quoique cette pétition ne soit pas strictement conforme aux règles de la Chambre, 322. Autre pétition de M. Beresford, demandant à divorcer avec Catherine Lawrence Beresford, son épouse, 338. Autre pétition, 542. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 560. Bill en faveur de M. Beresford ; Du Conseil ; Lu, 754. Message transmis au Conseil, demandant copie des minutes des témoignages pris dans cette affaire, 763. Communiqués, 774. Bill lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité 778. Permission donnée au Comité d'entendre M. Beresford par son Conseil ; minutes des témoignage du conseil renvoyées à un Comité, 779. Pétition de M. Beresford, demandant à être interrogé sur le Bill ; Renvoyée à un Comité, 780. Bill rapporté tel qu'amendé, avec des témoignages, 821. Témoignages imprimés ; Bill renvoyé à un Comité Général, 823. Considéré ; Rapporté tel qu'amendé ; motion pour en remettre la considération à 6 mois, rejetée ; Bill passé tel qu'amendé, 948. Amendements adoptés par le conseil, 966. Réservé, 1144.

BERNARD, RÉV. M. :—Voir *Elections*, 9.

BERTHIER, ACADEMIE DE:—Pétition de J. McBean et autres, demandant de l'aide, 648.

BEVERLEY, GORE DE:—Bill pour établir les limites des lots dans le Gore Ouest de Beverley; Présenté, 412. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général, 519. Considéré; Rapporté, 1071. Passé, 1076. Par le Conseil, 1138. S. R., 1144. (16 Vic., c. 230.)

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

1. Comité Spécial nommé pour assister M. l'Orateur dans la direction de la Bibliothèque en autant que les intérêts de la Chambre y sont concernés, et pour agir comme Membres du Comité conjoint; Message envoyé au Conseil, le priant de nommer des Membres pour agir en son nom, 79. Message du Conseil nommant des Membres pour agir en son nom, 120. Membres ajoutés de la part du Conseil, 265, 574. Pétitions renvoyées au Comité:—De F. M. F. Ossaye, demandant une aide pour la publication d'un ouvrage sur l'Agriculture, 238. De S. Drapeau, demandant une aide pour publier "The Cultivator," 318. De Wm. Ruthven, demandant une aide pour publier un ouvrage sur la Chimie Agricole, 334. De W. H. Smith, demandant une aide pour la publication de "Canada Past, Present and Future," 394. Instruction pour mieux protéger les livres par des vitraux, 907. Pétition de H. Taylor, demandant de l'aide, renvoyée au Comité, 1054.

PREMIER RAPPORT du Comité (sur les dons, etc., faits à la Bibliothèque, avec le Rapport de M. Faribault, sur sa mission en Europe), 430. Concours; Impression, 437. **SECOND RAPPORT** (sur les Renvois, la Mission de M. Faribault, et les admissions à la Bibliothèque), 715. Imprimé, 728. Renvoyé à un Comité Général, 850. Considéré; Rapport d'une Résolution, concourant dans le Rapport; Amendement pour retrancher le paragraphe du Rapport octroyant une gratuité à M. Faribault, rejeté; Résolution adoptée, 1084. **RAPPORT FINAL** (sur l'Instruction, la Pétition de H. Taylor, l'achat de livres, etc.), 1089. Concours, 1091. Imprimé, 1133.

2. Le Bibliothécaire fera rapport du nombre de volumes sortis sans reçus, 907.

Voir *Comptes*, 53, 54. *Gouverneur-Général*, 12.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES:—Bill pour autoriser les Cités et Villes à établir des Bibliothèques Publiques; Présenté, 176. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 513.

BIC, HAVRE DU:—Pétitions pour la construction d'un Quai au Havre du vieux Bic:—De J. Forbes et autres, 106. De W. Price et autres, 135.

BIDDULPH ET MCGILLIVRAY:—

1. Pétition de J. Corbitt et autres, demandant que ces townships soient annexés à Middlesex, 104. Rapport du Comité des Ordres Permanents que l'avis requis n'a pas été donné, 228. Autre Rapport qu'avis a été publié, mais non tel que requis, 676.
2. Pétition du Conseil Municipal de Huron et de Bruce, contre, 762.

BILLETS PROMISSOIRES:—Voir *Lettres de Change*.

BILLS :

1. Bill pour l'enregistrement des votes des membres au passage définitif des Bills ; Présenté, 78. Seconde lecture renvoyée à six mois, 212.
2. Remarque est faite que le Bill contient une clause où il est question d'argent, et que la Couronne n'a pas signifié sa recommandation à ce sujet, M. l'Orateur déclare, Que la Chambre ne peut pas procéder ultérieurement sur ce Bill, 836.
3. Un certain Bill ayant été lu pour la troisième fois, et renvoyé de nouveau à un Comité Général pour un jour ultérieur, auquel jour il fut considéré et rapporté sans amendement, et motion ayant été proposée que le Bill passe, une objection a été faite à cette motion pour la raison que le Bill devait paraître sur les ordres du jour un jour ultérieur ; mais l'objection a été mise de côté par M. l'Orateur, et sa décision a été maintenue par la Chambre, sur appel, 899.
4. Motion étant faite pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill des Jurés du Bas-Canada, aux fins d'introduire une clause pourvoyant au paiement des petits jurés, M. l'Orateur refuse de la recevoir, pour la raison qu'elle aurait dû avoir originé dans le Comité Général ; sa décision est confirmée sur appel, 1068.
5. Motion pour permission de présenter un Bill ; Amendement, que cette permission ne soit point donnée, rejeté, 538.
6. Comité nommé pour préparer un Bill, 793.
7. Rapportés par des Comités spéciaux, 214, 551, 742.
8. Retirés, 213, 217, 385.
9. Règles relatives aux Bills suspendues, 234, 371, 413, 456, 465, 524, 1022, 1086, 1121 à 1133.
10. Procédures par rapport à des Bills contenant des tarifs d'honoraires ou de péages, ou autorisant une taxe.
Voir *Cours de Comté. Port Burwell, Havre de. Trois-Rivières.*
11. Seconde lecture remise à 6 mois, 109, 202.
12. Copies additionnelles imprimées, 225, 247, 362.
13. Renvoyés à des Comités, avec instruction, 290.
14. Comités Spéciaux auxquels deux Bills ont été renvoyés, et qui ont rapporté un de ces Bills avec les dispositions de l'autre y incorporées, 762, 1062.
15. Rapporté par un Comité spécial, avec amendements, lesquels sont adoptés, sans être renvoyés de nouveau à un Comité de toute la Chambre, 1024.
16. Réimprimés tels qu'amendés (après avoir été ainsi rapportés), 717, 1000.
17. Renvoyés de nouveau à des Comités Spéciaux pour être repris en considération, 683, 785, 790.
18. Renvoyés de nouveau à un Comité général, 234, 244, 303, 304, 824, 872, 879, 887, 950, 955, 956, 1025, 1037, 1042, 1066, 1077, 1087. —Deux fois le même jour, 1037, 1038.—Renvoyé de nouveau à un Comité Général ; Rapporté tel qu'amendé ; Amendement rejeté, et Bill alors passé, 957.
19. Un Comité Général sur un Bill demande permission de siéger de nouveau, ce qui lui est refusé ; et Bill renvoyé à un Comité Spécial, 837.

BILLS—*Continuation* :

20. Ordre pour la troisième lecture, déchargé, 245.
21. Amendé après la troisième lecture, 814, 960, 1075.—Cavalier ajouté, 464, 1068.
22. Passés avec une rapidité inusitée :—Voir *Education. Kingston et Pittsburg, 2. Leeds et Lanark, Compagnie de locomotives de Québec, Prêt aux Incendiés de Chemins de Fer, 6. St. François (District de.) Subsidés.*
23. Passés sans être renvoyés à des Comités, 438, 710, 712, 852, 1005, 1016, 1049, 1059.
24. Amendements du Conseil Législatif amendés, 1123. Rejeté, 339, 583.
25. Bills qui ont reçu la Sanction Royale, 255, 471, 596, 646, 769, 891, 1140.—Par proclamation (Bills réservés de la dernière Session),—p.p. v, vii, viii, x.
26. Bill amendant l'Acte d'Union et requérant le consentement des deux tiers aux secondes et troisièmes lectures,—Voir *Représentation, 1.*
27. Bills du Conseil,—Voir *Conseil Législatif, 13.*
28. Amendés par la Chambre, 334, 402, 439, 782, 792, 799, 948, 979, 1001, 1033.—Après la troisième lecture, 1068, 1136.
29. Amendement à un Bill du Conseil rescindé, et un autre Amendement fait, 445.
30. Le Conseil s'oppose à un Amendement, et une Conférence est demandée, 1118. Rapport ; La Chambre n'insiste pas sur l'Amendement, 1124.

BILLS PRIVÉS :

1. COMITÉ PERMANENT des divers Bills Privés, nommé, 9, 18. Membres ajoutés au Comité, 225.

BILLS RENVOYÉS A CE COMITÉ :—Capital de la Banque de Montréal, 70. Pour incorporer les Dames Charitables de la Malbaie, 110. Salle de Tempérance de Québec, 215. Amélioration du Canal Desjardins, 234. Pour confirmer le titre de la Société d'Agriculture des Comtés-Unis de Middlesex et Elgin à une certaine étendue de terre dans London, 245. Pétition du Révérend W. McMurray et autres, (relative au Bill du Canal Desjardins), 254. Havre de Pickering, Havre de Port Hope, Réserve de Chemin dans Barton, Assurance de l'Amérique Britannique, Municipalité de Torbolton, Cimetière de Montréal, 289. Havre de Port Burwell, Assurance Mutuelle Générale Provinciale, Asile des Orphelins de Toronto, 290. Municipalité de Stamford, Aqueduc et Gaz de Toronto, Commune de St. Antoine de la Baie, Compagnie d'Eclairage au Gaz d'Hamilton, Aqueduc d'Hamilton, Asile des Orphelins d'Hamilton, 291. Havre de Niagara, Collège McGill, 292. Pétition du Maire, etc., d'Hamilton contre le Bill relatif à la Réserve de Chemin dans Barton, 332. Pétition de H. McKinstry et autres, relative au Bill de l'Aqueduc d'Hamilton, 340. Bill pour autoriser S. et J. Atkinson à vendre un emplacement pour y construire une salle de Conseil pour le Township de Nelson ; Pont de Daigle et Dufresne (Yamaska), 346. Prêt à la Cité de Montréal, Compagnie de Manufacture de Montréal, Société Bienveillante de Québec, Pilotes de Québec, Société des Amis de Québec, 379. Cimetière de Little Lake, séparation de Romney, Collège Ste.

BILLS PRIVÉS—*Continuation* :

Marie et Pont de Verrault, 379. Commune de St. François, Commune de Maskinongé, Prêt à la Cité de Kingston, Bill en faveur de Roche, et Marché d'Amherstburg, 492. Sœurs de la Charité de Québec, 525. Salle de Lecture de St. Roch, Incorporation de St. Hyacinthe, 529. Pétitions sur le dernier sujet, 645. Séparation de Georgina, 577. Propriétés de la Paroisse de St. Hyacinthe, 591. Gaz de Brockville, 617. Ligne limitrophe de Kingston et Pittsburgh, 693. Cimetière de Mont-Royal, Pont suspendu de Niagara, 694. Bourse de Montréal, 698. Municipalité des Deux-Montagnes (actions dans des Chemins de Fer,) 706. Gaz de Toronto, 710. Assurance d'Erié et Ontario, 711. Asile Militaire du Canada, 713. Succession Ryerse, 720. Aqueduc de Montréal (B. C.), 743. Arpentage de Grenville, Banque de Stanstead, Largeur des Rues dans London, 750. Hôtellerie de Toronto, 750. Capital de la Banque de Québec, Aqueduc de Québec, 757. Propriété de l'Eglise St. André à Québec, 758. Esplanade de Toronto, Mines du Haut-Canada, Compagnie Hydraulique de Paris, 771. Navigation Canadienne à la vapeur, 784. Le même Bill renvoyé de nouveau à un Comité, 790. Marchés de Québec et de Montréal, 785. Navigation de Québec et des Trois-Pistoles, 801. Société Ecclésiastique de St. Michel, 804. Prêt à la Compagnie de Navigation de la Grande-Rivière, Amendement; Pouvoirs d'Eau de la Grande-Rivière, 817. Institut Canadien, 823. Propriétés de la Paroisse des Trois-Rivières, 827. Instruction de rapporter le Préambule de ce Bill, avec la preuve et raisons pour lesquelles le Comité en est venu à la résolution que le Préambule du Bill n'avait pas été prouvé, 876. Le dit Bill est renvoyé de nouveau à un Comité, 885. Gaz et Eau de la Compagnie Métropolitaine, Locomotives de Toronto, 882. Compagnie du Prêt du Canada, 884. Mine d'argent du Lac Supérieur, 895. Cranberry Marsh, 971. Hommes de Ville-Marie, 972. Congrégation de St. Patrice de Québec, 978. Améliorations de la Rivière Duchêne, 983. Fonderie de Marmora, Amendements au Bill de l'Eglise St. André (Québec), 1002. Small (Réserve de Chemin), 1011. Mines de l'Amérique Britannique, 1017. Amendement au Bill du Pont de Verrault, 1023. Division de Yonge et Escott, Forges de St. Maurice, 1034. Institut Catholique de St. Roch, Arpentage de Niagara, Mines de Michipicoten, 1044. Mines du St. Laurent, 1045. Consolidation de la dette de Québec; Réserve de chemin de Daniell, 1045. Locomotives de Leeds, Lanark et Renfrew, 1072.

PREMIER RAPPORT du Comité (sur les Règles relatives à l'impression des Bills Privés), 39. Imprimé; Renvoyé à un Comité Général, 40. Considéré; Rapport d'une Résolution; Adopté, 210. (Voir *infra*, 3.)
SECOND RAPPORT (sur le Bill de la Banque de Montréal), 154.
TROISIÈME RAPPORT (sur le Bill des Dames Charitables de la Malbaie); 238.
QUATRIÈME RAPPORT (sur le Bill de la Salle de Tempérance de Québec), 254.
CINQUIÈME RAPPORT (sur les Bills du Canal Desjardins, et de la Société d'Agriculture de Middlesex et Elgin), 287.
SIXIÈME RAPPORT (sur les Bills du Collège McGill, et de l'Asile des Orphelins d'Hamilton); 301.
SEPTIÈME RAPPORT (sur les Bills de la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique, de l'Assurance Mutuelle Générale Provinciale, du Cimetière de Montréal, et de la Municipalité de Stamford), 329.
HUITIÈME RAPPORT (sur les Bills du Havre de Niagara, de la Commune de St. Antoine, et de la Réserve de Chemin dans Barton), 334.
NEUVIÈME RAPPORT (sur le Bill du Havre

BILLS PRIVÉS—*Continuation* :

de Port Hope), 340. DIXIÈME RAPPORT (sur le Bill des Orphelins de Toronto), 336. ONZIÈME RAPPORT (Sallé de Township dans la Municipalité de Nelson), 374. DOUZIÈME RAPPORT (sur les Bills de la séparation de Romney, du Collège Ste. Marie, et du Cimetière de Little Lake), 388. TREIZIÈME RAPPORT (Prêt à la Cité de Kingston, Pont de Dufresne et Daigle, Prêt à la Cité de Montréal, Manufactures de Montréal, Société Bienveillante de Québec, Société des Amis de Québec, Pont de Verrault, Commune de Maskinongé, Bill en faveur de Roche), 396. QUATORZIÈME RAPPORT (Assurance Mutuelle de Montréal), 440. QUINZIÈME RAPPORT (Havre de Pickering, Aqueduc d'Hamilton), 410. SEIZIÈME RAPPORT (Marché d'Amherst), 519. DIX-SEPTIÈME RAPPORT (Commune de St. François), 552. DIX-HUITIÈME RAPPORT (Gaz et Eau de Toronto, et Salle de Lecture de St. Roch), 545. DIX-NEUVIÈME RAPPORT (Séparation de Georgina), 599. VINGTIÈME RAPPORT (Pilotes de Québec, Sœurs de la Charité de Québec, Eglise de St. Hyacinthe), 619. VINGT-ET-UNIÈME RAPPORT (Réserve de Chemin dans Moore), 645. VINGT-DEUXIÈME RAPPORT (Gaz de Brockville), 657. VINGT-TROISIÈME RAPPORT (Cimetière de Mont-Royal, Pont suspendu de Niagara, Asile Militaire du Canada, Limites de Kingston et Pittsburgh (1er), et Sœurs Grises de Montréal), 734. VINGT-QUATRIÈME RAPPORT (Bourse de Montréal, Gaz de Toronto, Assurance d'Erié et Ontario, Municipalité des Deux-Montagnes, Actions dans les Chemins de Fer), 754. VINGT-CINQUIÈME RAPPORT (Largeur des Rues dans London, Hôtellerie de Toronto, Arpentage de Grenville), 773. VINGT-SIXIÈME RAPPORT (Aqueduc de Montréal, Banque de Québec, Compagnie Hydraulique de Paris, Eglise St. André à Québec), 781. VINGT-SEPTIÈME RAPPORT (Aqueduc de Montréal, Banque de Stanstead, Navigation Canadienne à Vapeur, Marchés de Québec et de Montréal, Esplanade de Toronto, Réserve de Chemin de Carling), 790. VINGT-HUITIÈME RAPPORT (Navigation Canadienne (renvoyée de nouveau à un Comité Général), Navigation de Québec et des Trois-Pistoles, Société Ecclésiastique de St. Michel), 819. VINGT-NEUVIÈME RAPPORT (Prêt à la Compagnie de Navigation de la Grande-Rivière), 829. TRENTIÈME RAPPORT (Propriétés de la Fabrique des Trois-Rivières), 852. TRENTE-ET-UNIÈME RAPPORT (Institut Canadien et Pouvoirs d'Eau de la Grande-Rivière), 863. TRENTE-DEUXIÈME RAPPORT (Incorporation de St. Hyacinthe), 876. TRENTE-TROISIÈME RAPPORT (sur l'Instruction relative au Bill de la Fabrique des Trois-Rivières), 881. TRENTE-QUATRIÈME RAPPORT (Prêt du Canada), 884. TRENTE-CINQUIÈME RAPPORT (Compagnie Métropolitaine du Gaz et d'Eau), 889. TRENTE-SIXIÈME RAPPORT (Mines d'argent du Lac Supérieur), 996. TRENTE-SEPTIÈME RAPPORT (Fabrique des Trois-Rivières, avec la preuve (Appendice (N.N.N.N.)), 904. TRENTE-HUITIÈME RAPPORT (Succession Ryerse), 904. TRENTE-NEUVIÈME RAPPORT (Locomotives de Toronto), 910. QUARANTIÈME RAPPORT (Mines du Haut-Canada), 946. QUARANTE-ET-UNIÈME RAPPORT (Cranberry Marsh), 1001. QUARANTE-DEUXIÈME RAPPORT (Commune de Maskinongé (renvoyé de nouveau à un Comité Général), Hommes de Ville Marie, Gaz d'Hamilton, Eglise St. Patrice de Québec), 1035. QUARANTE-TROISIÈME RAPPORT (Fonderie de Marmora, Réserve de Chemin de Small, Amendements au Bill de l'Eglise St. André à Québec, Pont de Verrault), 1050. QUARANTE-QUATRIÈME RAPPORT (Dette de Québec, Rivière du Chêne, Institut Catholique de St. Roch,

BILLS PRIVÉS—*Continuation* :

- Division de Yonge et Escott) 1063. QUARANTE-CINQUIÈME RAPPORT (Arpentage de Niagara, Réserve de Chemin de Daniell, Mines du St. Laurent, Locomotives de Leeds, Lanark et Renfrew), 1074. QUARANTE-SIXIÈME RAPPORT (Mines de l'Amérique Britannique, Mines de Michipicoten), 1082. QUARANTE-SEPTIÈME RAPPORT (Forges de St. Maurice), 1118.
2. Instruction au Comité des Ordres Permanents de faire, à l'égard de tous bills privés et locaux, rapport dans chaque cas si les 64e et 65e Règles ont été observées, 176.
 3. Résolution, Que la 67e Règle (qui exige que 150 copies de tous Bills Privés soient fournies par les parties) soit amendée en retranchant "150" et substituant "250," 211.
 4. Résolution, Que les Mercredis, les Bills Privés soient pris avant les autres Ordres, 284.
 5. Résolution, Que la 74e Règle soit suspendue pour le reste de la Session, excepté à l'égard des Bills de Divorce, 763.
 6. Ordonné au greffier de mettre sur la table une liste de tous les Bills Privés passés durant la présente Session, et des honoraires payés sur iceux, et des titres des Bills pour lesquels les honoraires n'ont pas été payés, 947. Liste présentée, 1017.
 7. Résolution, Que les Bills Privés maintenant sur les Ordres du jour pour la seconde lecture prennent préséance sur les Ordres du jour, 1036.
 8. Règle requérant que les Bills Privés soient basées sur des Pétitions, (68e), suspendue, 971.
 9. Pétition de W. L. Mackenzie, demandant de prolonger le délai fixé pour recevoir des Pétitions pour des Bills Privés, en sa faveur, 237.
 10. Délai pour recevoir des Bills Privés, des Pétitions et les Rapports sur iceux, prolongé, 78, 234, 348. (Jusqu'à la fin de la Session), 409.
 11. Rapports du Comité des Ordres Permanents, que les avis sont insuffisants dans certains cas, 78, 119, 189, 198, 224, 232, 260, 264, 288, 535, 540, 560, 613, 676, 692, 768.—Quant à une partie de la demande, 131, 224.—Recommandant, néanmoins, que dispense soit donnée de l'avis, 249, 250, 692, 865.
 12. Règle relative à l'avis (64e) suspendue en certains cas, 120, 174, 181, 189, 190, 207, 242, 279, 438, 519, 538, 552, 569, 573, 583, 599, 657, 682, 684, 688, 705, 742, 754, 851, 867, 876, 897, 906, 970, 1050, 1053, 1073.
 13. Motions pour suspendre la 64e Règle, rejetée, 175, 524, 682, 717.
 14. Parties résidant dans les limites où s'est donné l'avis, 582, 604, 613.— Il leur est permis de procéder, (lorsqu'il n'a pas été donné d'avis) en abandonnant la partie de leur demande qui requiert l'avis.—Voir *Industrie, Chemin de Fer d'. St. Antoine*, 1.
 15. Règle 74e, suspendue, 226, 279. (Bills lus ce jour), 378, 406, 518, 538, 584, 567, 684, 688.—Pour le reste de la Session, (excepté à l'égard des Bills de divorce,) 763.
 16. Motion pour suspendre la Règle 74e, rejetée, 524.
 17. Certains Bills exemptés de l'honoraire ordinaire (70e Règle), 226, 268, 281, 362, 569, 747, 1050.—(Sur la recommandation du Comité des Bills Privés,) 1063.
 18. Motion pour remise d'un honoraire, rejetée, 1136.

BILLS PRIVÉS—*Continuation* :

19. Le Comité fait rapport, à l'égard d'un certain Bill, qu'il est d'opinion que le Gouvernement Exécutif a le pouvoir d'effectuer les objets en contemplation, 790.
20. Le Comité fait rapport, sur certains Bills, que le Préambule n'a pas été prouvé, 335, 645, 852, 1050, 1074, 1082.—Que les parties ont abandonné leur Bill, 1074.
21. Instruction au Comité de rapporter le Préambule d'un Bill, avec la preuve et les raisons pour lesquelles le Comité en est venu à la Résolution que le Préambule n'avait pas été prouvé, 876.
22. Bills renvoyés de nouveau au Comité des Bills Privés ou au Comité des Chemins de Fer, 683, 789, 790.

BILLS RÉSERVÉS :—Proclamations annonçant que la Sanction Royale a été donnée à ces Bills, pp. v, vii, viii, x.

BISHOPS COLLEGE, LENNOXVILLE :

1. Pétition du Conseil de Lennoxville, demandant de l'aide, 135.
2. Pétition de la Corporation, demandant des Amendements à l'acte d'incorporation, 254. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 264. Bill présenté, 268. Lu pour la seconde fois, 379. Lu pour la troisième fois et passé, 392. Par le Conseil, 426. S. R., 472. (16 Vic., chap. 60.)

BLACK CREEK :—Voir *Wilkes, J. A.*

BLAIS, JOSEPH :—Voir *Testaments.*

BLAIS, MADAME :—Sa pétition demandant à être indemnisée par rapport à un certain Jugement rendu contre elle à la Cour d'Amirauté, par suite d'une erreur dans la version anglaise de l'Acte des Pilotes, 97.

BOIS DE CONSTRUCTION :

1. Bill pour amender la Loi pour la protection du Bois de la Couronne, et pour percevoir les droits sur ce bois; Présenté, 412. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1134.
2. Bill pour amender l'Acte relatif au mesurage du Bois de Construction (M. Dubord); Présenté, 703. Question de la seconde lecture, remise à trois mois, 1012.
3. Pétition du Conseil de la Chambre de Commerce, contre le Bill qui précède, 945.
4. Bill pour amender l'Acte réglant le mesurage du Bois de Construction (M. Egan); Présenté, 907. Seconde lecture, 1049. Motion pour remettre la seconde lecture à trois mois, 1057. Motion pour renvoyer de nouveau le Bill au Comité Général, rejetée; Bill passé, 1058. Par le Conseil, 1128. S. R., 1142. (16 Vic., chap. 168.)
5. Pétition d'O. Gauvreau, Inspecteur, etc., de Bois, contre le Bill qui précède, 1035.
6. Comité Spécial nommé pour prendre en considération les documents mis devant la Chambre (Voir *Comptes*, 135), relativement à la réduction des Droits imposés sur le Pin Rouge,—et pour faire rapport des circonstances relatives à la dite réduction, 319. Rapport (App. A.A.A.). Imprimé, 463.

BOIS DE CONSTRUCTION—*Continuation* :

7. Pétition du Conseil Municipal de Carleton, demandant la réduction du Droit sur le Pin Rouge, 9.
8. Pétitions demandant des règles plus équitables relativement à la coupe des Bois de Construction de la Couronne :—Du Conseil Municipal de Hastings, 27. De M. Williams et autres, de la Rivière au Saumon, 136. De G. W. Stoughton et autres, de Sheffield, 603.
9. Pétition du Conseil Municipal de Middlesex et Elgin, demandant une augmentation des Droits de Havre, sur le Bois de sciage exporté sur le Lac Erié, 74.
10. Pétition de C. Cazeau et autres, demandant un amendement à l'Acte réglant le mesurage du Bois de Construction, 662.
11. Motion pour une adresse demandant copies des demandes faites pour couper du Bois de Construction sur les Terres de la Rivière Gatineau, et les Rapports, etc., sur icelles, et du Rapport des Commissaires nommés en 1845 pour s'enquérir de l'administration du Bureau des Bois de la Couronne, à Bytown, rejetée, 745.

Voir *Adresses*, 109—118. *Rivières et Cours d'Eau. Comptes*, 121, 134—138, 141.

BOIS, FONDS DES MEASUREURS DE :—Voir *Comptes*, 136. *Adresses*, 114.

BOSANQUET :—Pétition de P. McCallum et autres, exposant que leurs terres dans ce Township sont sur le point d'être vendues pour taxes dues avant qu'ils en aient pris possession, et demandant protection, 649.

BOTTES ET SOULIERS :—Pétition de Brown et Child et autres, de Montréal, demandant que certains droits protecteurs soient imposés sur les Bottes et Souliers de Manufacture Etrangère, 222.

BOYD, HENRY :—Sa pétition, demandant une pension en considération des blessures qu'il a reçues dans l'exécution de son devoir comme Constable dans London, 409.

BOYLE, EDMUND :—Sa pétition, se plaignant de ce que sa soumission pour fournir les rations des Condamnés au Pénitencier Provincial n'a pas été acceptée, quoiqu'elle fût la plus basse, et demandant justice, 135.

BRANT :—Voir *Perth*, 2.

BRANTFORD :—Voir *Grande-Rivière, Navigation de la*, 4.

BRANTFORD ET BUFFALO, CHEMINS DE FER DE :—Pétitions demandant un Acte Spécial d'Incorporation pour autoriser la Compagnie à prolonger sa Ligne depuis le Fort Erié jusqu'à Goderich :—De W. Chalk et autres, de Huron, etc. ; Des Conseils Municipaux de Brantford, Brant (Comté,) etc., 130. De la Compagnie du Chemin de Fer de B. et B., 135. Toutes renvoyées au Comité des Ordres Permanents, 131, 137. Rapport, 154. De John Smith et autres, de Paris, 185. Des mêmes, 253. Bill présenté, 151. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 258. Rapporté avec des Amendements, 366. Renvoyé à un Comité Général, 367. Considéré et amendé ; Rapporté, 393. Motion pour la troisième lecture ; Amendement, que le Bill soit de nouveau renvoyé à un Comité Général, rejeté ; Bill passé, 407. Par le Conseil avec des Amendements ; Considérés et adoptés, 460. S. R., 473. (16 Vic., c. 45.)

BRANTFORD, INSTITUT DES ARTISANS DE :—Pétition d'A. Kirkland, demandant de l'aide, 82.

BRIGHTON :—Pétitions demandant que les limites de ce Township soient convenablement définies :—De J. D. Goslée et autres, 34. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 137. Rapport qu'avis n'a pas été donné, 154. De J. H. Proctor et autres, 237.

BROCK :—Voyez *Thorah*, 2.

BROCK, MONUMENT DE :—Bill pour indemniser les Membres du Comité pour la construction du monument de Brock ; Présenté, 646. Lu pour la seconde fois, 712. Lu pour la troisième fois, et passé, 719. Par le Conseil, 764. S. R., 770. (16 Vic., chap. 113.)

BROCKVILLE, COMPAGNIE DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ DE :—Pétition de G. Sherwood et autres, demandant un acte d'incorporation, 545. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 560. Bill pour incorporer, etc. ; Du Conseil ; Lu, 586. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 617. Rapporté ; Troisième lecture, 657. S. R., 769. (16 Vic., chap. 108.)

BROCKVILLE ET DE L'OUTAOUAIS, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition de G. Crawford et autres, demandant un acte d'incorporation, 507. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 535. Bill présenté, 537. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 576. Rapporté, 599. Renvoyé à un Comité Général, 613. Considéré ; Rapporté, 651. Passé, 658. Par le Conseil, avec des amendements, 752. Considérés et adoptés, 753. S. R., 770. (16 Vic., chap. 106.)

2. Pétition de Jas. Morris et autres, en faveur, et demandant un octroi des terres non concédées près de Pembroke, comme aide dans la dite entreprise, 543.

BRUCE :—Pétition de W. Fraser et autres, représentant le besoin de chemins qui se fait sentir dans ce Comté, ainsi que le manque de Phares, etc, 772.

BUFFALO ET TORONTO, COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE NAVIGATION DE :—Pétition de D. McFarland et autres, demandant un Acte d'incorporation, 865.

BURLINGTON, CANAL DE LA BAIE DE :—Pétition du Bureau de Commerce d'Hamilton, demandant l'abolition du Taux de Péage sur icelui, 249.

BURLINGTON, COMPAGNIE DU DOCK DE LA BAIE DE :—Pétition de R. Juson et autres, demandant un Acte pour remettre en vigueur l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie, 567. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 572. Bill présenté, 656. Lu pour la seconde fois, 712. Lu pour la troisième fois, 719. Par le Conseil, 761. S. R., 770. (16 Vic., chap. 112.)

BURRAGE, RÉV. R. R. :—Pétition de, demandant une indemnité pour certaines pertes qu'il a essuyées pour la cause de l'éducation, dans la Cité de Québec, 172.

BYTOWN :—Pétition du Maire, etc., demandant un Acte pour incorporer la dite ville sous le nom de "Cité d'Outaouais," 89. Envoyée au Comité des Ordres Permanents, 137. Autre Pétition, 571. Rapport quant aux avis, 582. Bill présenté, 585. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1010.

BYTOWN, COLLÈGE DE :—Pétitions demandant de l'aide :—Du Rév. P. Aubert et autres, 20. De l'Evêque de Bytown et autres, 204.

BYTOWN ET PEMBROKE, CHEMIN DE FER DE :—Pétition de N. Sparks et autres, pour un Acte d'incorporation, 603. Rapport du Comité des Ordres Permanents ; Bill présenté, 613. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 648 ; Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 660. Passé, 677. Par le Conseil, avec des amendements, 853. Considérés et adoptés, 866. S. R., 892. (16 Vic., chap. 137.)

BYTOWN ET PRESCOTT, CIE. DU CHEMIN DE FER DE :

1. Bill pour accorder certains lots à la Compagnie, dans Bytown ; Présenté, 241. Lu pour la seconde fois, 378. Lu pour la troisième fois et passé, 392. Par le Conseil, 427. S. R., 472. (16 Vic., chap. 53.)
2. Pétition de la Compagnie, demandant des amendements à son Acte d'incorporation, 124. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 189. Bill présenté, 241. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 291. Rapporté, avec des amendements, 412. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré et amendé ; Rapporté, 413. Passé, 462. Par le Conseil, 470. S. R., 473. (16 Vic., chap. 52.)
3. Pétitions au sujet d'un prêt de £75000 à la Compagnie :—Du Conseil Municipal de Carleton, 9. Du Conseil Municipal de Lanark et Renfrew, 20. Du Conseil de ville de Prescott, 72. Renvoyées au Comité des Chemins de fer, 99. Du Conseil de Ville de Bytown ; De la Compagnie du Chemin de fer de Bytown et P., 125. Du Conseil Municipal de Lanark et Renfrew, 130.

BYTOWN, HÔPITAL DE :—Pétition de la Sœur E. Bruyère et autres, demandant de l'aide, 20.

BYTOWN INSTITUT DES ARTISANS DE :—Pétition de H. Hill et autres, demandant une aide, et l'exemption des frais de poste pour cette institution et toutes autres semblables, 619.

CALICHE, E. LAMI DIT :—Sa pétition se plaignant de ce qu'il a été forcé d'abandonner une certaine propriété à Lorette à laquelle il croyait avoir droit, et demandant justice, 603.

CAMDEN :—Pétition de J. Mills et autres, demandant que toute Pétition ayant pour but d'unir cette partie du *Gore de Camden*, située au nord de la ligne, entre les lots Nos. 15 et 16, ne soit pas écoutée, 172.

CAMERON, DONALD :—Voir *Thorah*, 1.

CANADA, ACTE DU COMMERCE ET DE LA TENURE DU :—Voir *Tenure Seigneuriale*, 11.

CANADA, ASILE MILITAIRE DU :—Pétition du Col. Higgins et autres, demandant un Acte d'incorporation, 81. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 111. Rapport, 119. Bill présenté, 661. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 713. Rapporté, 734. Lu pour la troisième fois et passé, 748. Par le Conseil, 764. S. R., 770. (16 Vic., ch. 115.)

CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU :—Voir *Comptes*, 44.

CANADA, COMPAGNIE DU :—Pétition de R. Gibbons et autres, du Terroire Huron, se plaignant de ce que la Compagnie ne remplit pas les conditions de sa Charte, et demandant une enquête à ce sujet, 762.

Voir *Comptes*, 8.

CANADA GAZETTE :—Comité Spécial nommé pour s'enquérir des termes et conditions d'un marché par l'Imprimeur de la Reine avec le Comité des Finances de cette Chambre en 1850, pour fournir des Copies de la Gazette, —et des raisons pour lesquelles le dit marché n'a pas été exécuté, 908.

CANADA OUEST, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES FONDS D'AGRICULTURE DES FERMIERS DU :—Voir *Comptes*, 44.

CAP CHAT :—Voir *Ste. Anne des Monts.*

CAP ROUGE, COMPAGNIE DES JETÉES, QUAIS ET BASSINS DU :—Pétition de la, pour un Acte d'incorporation, 82. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 173. Rapport, 188. Bill présenté, 231. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 291. Rapporté, avec des Amendements; Renvoyé à un Comité Général, 338. Considéré, 597, 898. Rapporté, 973. Passé, 1006. Par le Conseil, 1119. S. R., 1141. (16 Vic., ch. 257.)

CARDINAL, A. L. :—Pétition relative à ses pertes par l'incendie du Parlement en 1849, 598. Renvoyée au Comité des Dépenses Contingentes, 619. Rapport, 959.

CARLETON, HÔPITAL PROTESTANT DE :—Pétition du Président et des Directeurs, demandant de l'aide, 9.

CARLING, MME :—Voir *London*, 8.

CARON, J. F. :—Sa pétition, demandant de l'aide en considération de ses services militaires, 26.

CARY, T. :—Voir *Municipalités (B.-C.)*, 8.

CATARAQUOUI ET PETERBOROUGH, COMP. DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition de J. Counter et autres, demandant un Acte d'incorporation, 293. Règle relative à l'avis, suspendue, 438. Bill présenté, 647. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 707. Rapporté, 777. Renvoyé à un Comité Général, 778. Considéré; Rapporté, 785. Motion pour en remettre la troisième lecture à six mois, rejetée, Bill passé, 797. Par le Conseil, avec des amendements, 848. Considérés et adoptés, 850. S. R., 892. (16 Vic., ch. 135.)

CAUTIONNEMENTS :—Bill pour amender l'acte qui règle la manière de donner les Cautionnements pour certains Emplois; Présenté, 394. Lu pour la seconde fois, 679. Lu pour la troisième fois, et passé, 685. Par le Conseil, 704. S. R., 769. (16 Vic., ch. 87.)

CAUTIONS ET CAUTIONNEMENTS :—Voir *Comptes*, 6.

CAXTON :—Pétition du Rév. J. H. Sirois et autres, demandant l'adoption de mesures pour promouvoir l'établissement de ce Township, 589.

CHAMBRE :—Voir *Assemblée Législative.*

CHAMBLY :—Voir *Chemins de fer de*, 7.

CHAMELY, COLLÈGE DE :—Pétition de la Corporation du Collège de St. Pierre de Chambly, pour aide, 26.

CHAMPLAIN :—Pétition du Conseil Municipal de Champlain, demandant la translation du chef-lieu du Comté à St. François Xavier de Batiscan, 618. Rapport du Comité des Ordres Permanents qu'avis n'a pas été donné, 693.

CHAPEAUX ET FOURRURES :—Pétition de Green et Fils, et autres, de Montréal, demandant qu'il soit imposé un droit sur les Chapeaux et Fourrures Etrangères, 261.

CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT, CANAL DU :

1. Motion, Que cette partie du Rapport des Commissaires des Travaux Publics qui a rapport au Canal entre le St. Laurent et le Lac Champlain, soit lue; la Chambre en Comité pour considérer certaines Résolutions sur ce sujet, 176. Considérées ultérieurement, 261. Mo-

CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT, CANAL DU—Continuation :

- tion que le dit Ordre du jour soit le premier pour lundi prochain, adoptée par la voix prépondérante de l'Orateur, 652. Deux Résolutions rapportées ; Adoptées, 688. Voir *Infra*, 2.
2. Résolution déclarant qu'il est désirable de construire un Canal pour unir le St. Laurent à la Rivière Richelieu ou le Lac Champlain ; Adresse ordonnée communiquant cette Résolution à Son Excellence, 689. Voir *Adresses*, 9.
 3. Pétitions pour la construction d'un canal pour unir le St. Laurent au Lac Champlain :—Du Conseil Municipal de Carleton, 9. De J. Aumont et autres, de l'Outaouais, 20. Renvoyées au Comité des Chemins de Fer, 119. Ordre rescindé, 128. Du Conseil de Ville de Prescott, 72. De L. Wood et autres d'Osgoode ; D'A. Russell et autres, de Packingham, 116. De G. Hamilton et autres, de Prescott ; Du Conseil de Ville de Bytown ; D'A. Workman et autres, de Bytown, 124. De J. Gilleland et autres, de Lincoln, 135. De J. Stephenson et autres, du Portage-du-Fort ; d'E. Ferrall et autres, de Horton ; de W. Edwards et autres, de Clarence ; De P. Morris et autres, de McNab ; D'A. Petrie et autres, de Cumberland, 172. Du Conseil Municipal de la Ville de Perth, 196. Renvoyées au Comité des Chemins de Fer, 214. Ordre rescindé, 230. De L. Grant et autres, d'Oxford (tp.), 237.
 4. Motion, qu'un Comité de toute la Chambre prenne en considération la convenance de présenter une Adresse à Son Excellence, pour demander l'adoption de mesures pour la construction immédiate d'un Canal servant à unir les eaux du Lac Champlain à celles du St. Laurent, rejetée, 1038.

CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT, COMP. DU CHEMIN DE FER DU :

1. Pétition de la, demandant un Acte pour l'augmentation de son capital et lui donner de plus amples pouvoirs, 9. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 39. Rapport, 52. Bill présenté, 53. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 70. Rapporté, 126. Renvoyé à un Comité de toute la Chambre, 137. Rapporté tel qu'amendé, 234. Passé, 265. Par le Conseil avec des Amendements, 430. Considéré tel qu'amendé, 509.
2. Bill pour autoriser la dite Compagnie à consolider sa dette ; Présenté, 64e Règle suspendue ; Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 552. Rapporté, 560. Passé, 576. Par le Conseil avec des Amendements, 591. Considérés et adoptés, 592. S. R., 597. (16 Vic., c. 78.)
 Voir *Comptes*, 11.

CHANCELLERIE, COUR DE :

1. Pétition de D. Doran, de Peterboro, demandant l'abolition de la dite Cour, et que la juridiction en équité soit conférée aux Cours de Loi Commune, 105.
2. Pétition de J. Black et W. Stanley, Clercs employés à cette Cour, demandant une augmentation de salaire, 644.
3. Motion, Qu'il soit nommé un Comité pour faire rapport par Bill ou autrement sur la convenance d'abolir la Cour de Chancellerie et de conférer la juridiction en équité aux Cours de Loi Commune ; Amendement, pour qu'une Commission soit nommée avec pouvoir de faire rapport sur la convenance d'adopter pour le Haut-Canada un système de jurisprudence en vertu duquel les Juges des Cours Supérieures auraient une

CHANCELLERIE, COUR DE—*Continuation* :

juridiction en équité, rejeté ; Amendement à cet amendement ; Motion principale, rejetée, 849.

Voir *Comptes*, 12. *Banc de la Reine*, (H.-C.), 3.

CHAPERON, L. F. :—Sa pétition, demandant un enquête sur les résultats de la théorie par lui mise en pratique pour la guérison des Cholériques, et demandant une compensation pour ses troubles, 856.

CHARLESTON, ACADÉMIE DE :—Pétition de W. G. Cook et autres, demandant de l'aide, 172.

CHARTIER, RÉV. E. :—Voir *Pertes de la Rébellion* (B.-C.), 3.

CHATEAU RICHER :—Pétition de L. C. Lefrançois et autres, demandant de l'aide pour ériger une maison d'Ecole dans la Division No. 1 du Château Richer, 253.

CHATHAM (TOWNSHIP) :—Pétition de G. M. Bradford, relative à certains lots dans le 5me rang de ce Township, 522.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST, GRAND :

1. Pétition de la Compagnie, demandant des amendements à sa Charte, et l'incorporation d'une Compagnie pour construire une Branche de Chemin de Fer de London à Port Sarnia, 549. Voir *infra*, 2. Aussi *London et P. Sarnia, Chemin de Fer de*.

2. Bill pour augmenter le Fonds Social, et changer le nom de la Compagnie, Présenté, 560. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 576. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 660. Passé, 677. Par le Conseil, 725. S. R., 769. (16 Vic., ch. 99.)

3. Pétition de J. Rolph, de Dundas, demandant tel amendement de la charte de la Compagnie qui puisse lui garantir ses droits de propriété, 135.

4. Pétition de V. Ouillette et autres, de Windsor, contre toute demande de la Compagnie établir son terminus à aucun endroit au-dessous de la traverse inférieure de Windsor, 254.

Voir *Adresses*, 81. *Comptes*, 41, 107, 108. *Hamilton (Cité)*, 5. *Hamilton et Toronto, Chemin de Fer de*. *London*, 6. *Twenty Miles Creek*.

CHEMIN DE FER, GRAND TRONC DE :—Voir *Adresses*, 80. *Chemins de Fer*, 3, 4, 8-12, 20.

CHEMINS :

1. Bill pour amender l'Acte pour la formation de Compagnies de Chemins dans le H.-C., 68. Lu la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 109. Rapporté amendé ; Renvoyé à un Comité Général, 222. Ordre pour le considérer, déchargé, 973.

2. Bill pour amender et refondre les Actes pour la construction de Chemins par des Compagnies à Fonds Social dans le H.-C. ; Présenté, 331. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 591. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 807. Rapporté ; Renvoyé de nouveau à un Comité Général, pour pourvoir à ce que les Malles publiques passent sans payer ; Considéré, 873. Rapporté, 910. Lu pour la troisième fois ; Amendé ; Passé, 959. Par le Conseil, avec des Amendements, 1038. Considérés et adoptés, 1062. S. R., 1140. (16 Vic., c. 190.)

CHEMINS—*Continuation* :

3. Pétition de la Municipalité de Paris, demandant des Amendements au Bill, 581.
4. Bill pour autoriser les Corporations Municipales et les Compagnies à prendre les matériaux nécessaires pour la réparation des chemins; Présenté, 79. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 102. Considéré; Rapporté, 109. Passé, 114. Par le Conseil, 251. S. R., 225. (16 Vic., c. 4.)
5. Bill pour amender et refondre les Lois des Chemins du B.-C.; Présenté, 265. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1030.
6. Pétition du Révérend A. Milette et autres, demandant de l'aide pour macadamiser le Chemin de l'Eglise dans St. Augustin et la Pointe-aux-Trembles, 82.
7. Pétition du Conseil Municipal de Dorchester, No. 2, demandant l'autorisation de construire des Chemins à Barrières dans cette Municipalité, 322.
8. Pétition du Conseil Municipal de Christieville, demandant de l'aide pour macadamiser le chemin depuis Cowansville jusqu'à St. Athanase, 571.
9. Pétition de la Municipalité de Dorchester, demandant de l'aide pour construire des Chemins à Barrières dans cette Municipalité, 680.
10. Pétition de F. Trembly, au sujet du chemin des Caps, 22.
11. Pétition du Con. Mun. de Lincoln et Welland, demandant pour les Conseils Municipaux l'autorisation d'accorder des Titres de Concession de Terres et des lignes de division aux personnes qui donnent en échange des chemins parallèles à ces lignes, 97. Renvoyé à un Comité; Autres Pétitions de la même localité sur différents sujets, aussi renvoyées à un Comité, 582, 621. Rapport, 856. Imprimé, 970.—Du Conseil de Ville de Cobourg, pour do., 979.
12. Pétition de la Municipalité de Drummond, demandant que tous les Chemins établis en vertu des Actes 50 Geo. 3, ch. 1, et 4 Geo. 4, ch. 10, soient faits d'une certaine largeur, 236.
13. Pétitions demandant de l'aide pour des Chemins:—De R. H. J. B. McCummin et autres, et de L. Roy et autres; Chemin de Matane au Cap Chat, et le long de la Côte jusqu'à la Grande Vallée, 9. D'A. Bebee et autres; Chemin du Lac Memphremagog à Sherbrooke, 22. Du Rév. P. DeVillers, et autres; Chemins de Gosford et Blandford, et construction d'un pont sur la Rivière Bécancour, 26. Du Rév. Z. Sirois et autres; Chemin à travers St. Pierre et St. François (L'Islet), 27. De L. Petitelere et autres; Chemins dans Gosford, Colbert, etc., 28. De C. Pentland et autres; Ouverture d'un Chemin à travers Taddousac, Bergeronnes, Escoumain, et Iberville, à être tracée par M. G. Duberger, 34. De J. Renaud et autres; Chemin des Caps: Du Rév. E. Chabot et autres; Ouverture d'un Chemin à travers Maddington, 47. Du Con. Mun. de Saguenay, No. 2; Chemins et Ponts dans Saguenay, 72. Du Rév. E. Faucher et autres; Du Rév. P. L. Lahaye et autres; Du Rév. J. B. Chartré et autres; Amélioration du Chemin de Blandford, et construction d'un Pont sur la Rivière Bécancour, 73. De J. Jirriac et autres; Chemin entre les paroisses de Ste. Catherine et St. Raymond (Portneuf), et Pont à la décharge du Lac Sergent, 82. De J. S. Vallée et autres; Chemin et Pont dans Montmini, 83. De Jas. Wilson et autres; Chemins et Ponts dans Frampton, 84. D'A. Monfet et autres;

CHEMINS—*Continuation*,

Chemin du Centre dans Ste. Croix, 89. Du Con. Mun. de Stormont, etc. ; Pont sur la Rivière aux Raisins, dans Charlottenburgh, et chemin y conduisant, 104. De M. Michaud et autres ; Chemins et Ponts dans Whitworth, 105. Du Rév. F. Durocher et autres ; Amélioration du Chemin Sydenham, et construction d'un Pont sur la Rivière à Mars, 116. Municipalité de Shefford ; Chemin de Longueuil à Granby, 117. D'A. Brien et autres ; Chemins dans Kildare et Cathcart, 118. De J. Fugère et autres ; Chemin de St. Stanislas au Lac Cosette, et un Pont sur la Rivière Batiscan, 135. Du Rév. O. Larue et autres ; Chemin de Gentilly à la Rivière Bécancour, 136. De D. Collins et autres ; Chemin entre Maidstone Cross et Amherstburg, 153. D'A. Cooke et autres ; Grand Chemin à travers le District de l'Outaouais parallèle à la Rivière, avec Ponts, 157. Du Rév. E. Quertier et autres ; Prolongement du Chemin de St. Denis jusqu'à la ligne de la Province, 167. Du Rév. J. E. Cecil et autres ; Chemin du Cap St. Ignace aux Terres de la Couronne, 185. De J. R. Lambly et autres ; Chemins dans Mégantic, 205. De L. Bertrand et autres ; Chemin du 4e Rang de L'Isle Verte à la Rivière Toupiké, 236. De J. B. Pleau et autres ; Chemin du Lac Beauport à l'Eglise de Laval, 253. Du Rév. D. Gordon et autres ; Ouverture d'un Chemin à travers Tingwick et Winslow, 254. Du Con. Mun. d'Outaouais, No 2 ; Chemin de Grenville à Aylmer, 339. De L. L. Hérault et autres ; Chemin de la Route de l'Eglise de St. Ambroise à la Rivière Jacques Cartier, 347. De la Municipalité de Camden Est ; De la Municipalité d'Ernestown ; Chemin d'Ernestown à la Rivière Madawaska, 369. De D. Harrison et autres ; Chemin à travers Gloucester et Cumberland à Russell, et de là à Winchester ; D'O. E. Casgrain et autres ; Chemin de la Paroisse de L'Islet à la Ligne Provinciale, 421. De G. N. Ridgway et autres ; Chemin de Dudswell au Chemin de Fer du St. Laurent et l'Atlantique, 508. De P. McGuire et autres ; Chemin à travers Ashfield, 522. De John Fraser ; Prolongement du Chemin du Foulon au Cap Rouge, 541. De W. Gunn et autres ; Chemins conduisant à travers Bruce jusqu'à Goderich, 545. De la Municipalité de St. Jean ; Chemin conduisant de là à Farnham Ouest, 566. De J. P. Trudel et autres ; Chemins dans le District des Trois-Rivières, 594. Du Rév. P. Sax'et autres ; Chemin de Laval à Beauport, 649. Du Rév. E. Hallé et autres ; Chemin à travers Ste. Claire et autres paroisses, 681. De R. H. Rose et autres ; Chemin à travers Winchester allant jusqu'à Russell ; De R. Helmer et autres ; Chemin à travers Russell jusqu'à un chemin passant par Williamburgh et Winchester, 727. D'A. Ross et autres ; Chemin à travers Frampton allant à Cranbourne, 744. De W. Foster et autres ; Chemins dans Bruce, 772. De F. F. Legendre et autres ; Chemin dans Milton et Pont sur la Rivière Noire, 780.

Voir Adresses, 54. Municipalités, (H.-C.), 6, 7. Subsidies, 1. Townships, Lignes de.

CHEMINS A BARRIÈRES :—Voir *Montréal, Chemins à Barrières de Québec, Chemins à Barr. de Chemins*, 1-9.

CHEMINS, COMPAGNIES DE :—Voir *Chemins*, 1-4.

CHEMINS DE FER :

1. Bill pour abroger les 5me et 6me clauses de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer ; Présenté, 234. Lu pour la seconde fois ;

CHEMINS DE FER—*Continuation* :

- Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Passé, 243. Par le Conseil, 251. S. R., 255. (16 Vic., chap. 2.)
2. Bill pour amender l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer ; Présenté, 570. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé au Comité des Chemins de Fer, 706. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 778. Considéré ; Rapport de progrès ; Renvoyé de nouveau au Comité Spécial, 886. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 1022. Considéré ; Rapporté ; Passé, 1088. Par le Conseil, 1137. S. R., 1143. (16 Vic., chap. 169.)
 3. Bill pour autoriser les diverses Compagnies dont les chemins de fer forment partie du Grand Tronc à s'unir avec toute autre Compagnie semblable, et pour abroger certains actes incorporant des Compagnies de Chemins de Fer ; Présenté, 370. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré et amendé ; Rapporté, 401. Passé, 414. Par le Conseil, 460. S. R., 472. (16 Vic., chap. 39.)
 4. Bill pour étendre les dispositions de l'Acte précédent aux Compagnies dont les Chemins de Fer traversent la ligne de Grand Tronc ; Présenté, 523. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé au Comité des Chemins de Fer, 546. Rapporté, 550. Renvoyé à un Comité Général, 551. Considéré ; Rapporté, 576. Passé, 580. Par le Conseil, 591. S. R., 597. (16 Vic., chap. 76.) Voir *Peterboro' et Port Hope*, 1.
 5. Bill pour autoriser la Municipalité des Deux-Montagnes à prendre des parts dans la Compagnie du Chemin de Fer de jonction du St. Laurent et de l'Outaouais ; Présenté, 546. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 706. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 754. Instruction au Comité de considérer la convenance d'étendre les dispositions du dit acte à Terrebonne ; Considéré ; Rapporté, 768. Passé, 784. Par le Conseil, amendé, 868. Amendements renvoyés à un Comité, 869. Rapportés ; Adoptés, 872. S. R., 892. (16 Vic., chap. 138.)
 6. Bill pour amender l'acte qui précède ; Présenté, 970. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Passé, 1121. Par le Conseil, 1138. S. R., 1144. (16 Vic., chap. 213.)
 7. Bill pour autoriser les Municipalités de Stanstead, Shefford et Chambly à prendre des parts dans des Compagnies de Chemins de Fer ; Présenté ; Règle exigeant que les Bills Privés soient basés sur une Pétition, suspendue, 971. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1045.
 8. La Chambre se forme en Comité, relativement à la construction d'une Ligne de Chemin de Fer de Grand Tronc en connexion avec les parties de la ligne déjà adoptée dans le Canada,—et à la demande d'un emprunt de £4,000,000 pour la construction de la dite ligne, 425. Rapport de 10 Résolutions, 445. Deux motions pour renvoyer de nouveau les Résolutions à un Comité Général, rejetées ; Résolutions adoptées ; Adresse à Sa Majesté, ordonnée, 447. Voir *Adresses*, 3.
 9. Pétition de J. G. Bowes et autres, demandant un Acte d'Incorporation d'une Compagnie de Chemin de Fer de Grand Tronc (Toronto à Kingston et Montréal), 172. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 188. Bill présenté, 198. Ordre pour la seconde lecture ; M. l'Orateur s'oppose à la seconde lecture du Bill, parce qu'il n'est pas conforme aux 5^{me} et 6^{me} sections de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de fer ; sa décision est maintenue, 247. Lu pour la seconde fois, les dites sections ayant été dans l'intervalle abrogées par l'Acte 16 Vic.,

CHEMINS DE FER—*Continuation* :

- chap. 2. *Supra*, 1; Renvoyé à un Comité, 258. 74^{me} règle suspendue, 279. Rapporté avec des Amendements (App. X.X.); Imprimé; Renvoyé à un Comité Général, 310. Considéré, 341, 345. Rapporté amendé, 351. Diverses motions pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général pour être amendé ultérieurement, rejetées, 351 à 359. Amendements adoptés, 359. Motion pour la troisième lecture, 371. Amendement pour renvoyer le Bill à un Comité pour considérer s'il ne conviendrait pas d'accepter un Prêt Impérial suffisant pour construire toute la ligne depuis le Nouveau-Brunswick jusqu'à Hamilton; Bill lu; Motion pour amender la 4^{me} clause, rejetée; 1^{re} clause amendée; Motion pour remettre la considération du Bill jusqu'après l'Appel Nominal, rejetée; Bill passé, 372. Par le Conseil, 395. S. R., 472. (16 Vic., chap. 37.)
10. Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et Kingston, demandant à être entendue à la barre contre le dit Bill, 222. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 301.
11. Pétitions demandant que le Chemin de Fer de Grand Tronc passe par l'intérieur du Pays:—De la Municipalité d'Uxbridge, 220. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 222. De D. Costello et autres, (par Peterborough), 267, De la Municipalité d'Ops (par Lindsay), 293.
12. Pétition de l'Honorable R. W. Harwood et autres, demandant que le Bill de Chemin de Fer de Grand Tronc soit amendé, en donnant au public le droit de passage sur les Ponts qui seront construits entre l'Isle de Montréal et le Haut-Canada, en payant un taux, 262. Renvoyée au Comité des Chemins de fer, 282.
13. Pétitions pour l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de Grande Jonction (Belleville à Toronto, *via* Peterborough)—De G. Benjamin et autres, de Brock (avec une branche conduisant à la Baie Georgienne), 387. 64^e Règle suspendue, 189. Bill présenté (sur la 1^{ère} Pétition), 199. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité 259. Rapporté avec des amendements, 340. Renvoyé à un Comité Général, 341. Considéré et amendé; Rapporté, 406. Passé, 415. Par le Conseil avec des Amendements, 460. Considérés et adoptés, 461. S. R., 473. (16 Vic., c. 43.)
14. Pétition du Conseil Municipal de Leeds et Greenville, demandant le rappel de l'Acte d'Emprunt de £4,000,000 pour la construction d'un Chemin de Fer de Grand Tronc, 47.
15. Pétition du Conseil Municipal No. 1, de L'Islet, pour la construction d'un Chemin de Fer conduisant de Québec à Halifax, 221.
16. Pétitions demandant des amendements à l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer de manière à permettre aux Corporations Municipales de prendre des parts dans la Compagnie du Chemin de Fer de Peterborough et Port Hope, et autres Compagnies incorporées avant la passation de cet Acte:—De la Municipalité de Cavan; De do. De Monoghan Sud; De do. De Hope; De la Compagnie du Chemin de Fer de Peterborough et Port Hope, Conseil de Ville de Port Hope, 204. Voir *Peterborough et Port Hope, Chemin de Fer de*.
17. Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, demandant l'exemption pour les Chemins de Fer de la taxe municipale, 507.

CHEMINS DE FER—*Continuation* :

18. Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de Toronto et Guelph, demandant la passation d'un Acte pour autoriser les Compagnies de Chemins de Fer à acquérir les terrains nécessaires, 668.
19. Pétition de J. Mewburn et autres, de Lincoln et Welland, demandant que les Compagnies des Chemins de Fer soient tenues de semer leur terrain le long de leur voie, avec du trèfle et du mil, 851.
20. Motion, pour une Adresse demandant copie d'un Instrument qui définit la route du Chemin de Fer du Grand Tronc, et toute opinion qui a été donnée à ce sujet par les Avocats de la Couronne, etc., rejetée, 233.
21. COMITÉ PERMANENT des Chemins de Fer et Lignes de Télégraphes, nommé, 9, 10.

SUJETS RENVOYÉS A CE COMITÉ :—Bill du Chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, 70. Bill du Chemin de Fer de Montréal et New-York, 85. Pétition du Conseil de Ville de Prescott (Chemin de Fer de Bytown et Prescott), 99. Bill du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique 108. Pétitions de P. Alyen et autres (améliorations sur l'Outaouais), de J. Aumond et autres (Canal Champlain), et d'A. Jeffry et autres (Chemin de Fer de Cobourg et Peterborough), 119. Pétition du Conseil de Ville de Perth (Canal Champlain), 214. Ordre renvoyant les dites pétitions au Comité, rescindé, 128, 230. Pétition d'A. Jeffry, de nouveau renvoyée au Comité, 293. De la Municipalité d'Uxbridge (Grand Tronc), 222. Bill du Grand Tronc; Bill du Chemin de Fer de Brantford et Buffalo, 258. Bill des Chemins de Fer de Cobourg et Peterborough; Rive Nord (Montréal et Québec); Ontario, Simcoe et Huron; Toronto et Guelph (1ère); Grande Jonction; et Woodstock et Lac Erié, 259. Pétitions pour la construction d'un Chemin de Fer conduisant du St. Laurent au Lac Huron; Pétition du Conseil Municipal de St. Jean (Tenure Seigneuriale), 262. Pétition de l'Hon. R. U. Harwood et autres (Pont du Chemin de Fer du Grand Tronc), 282. Bill du Chemin de Fer de Peterborough et Port Hope, 285. Pétitions relatives au dernier Bill, 287, 329. Bill du Chemin de Fer d'Hamilton et Toronto (avec instruction de considérer la convenance de construire une branche conduisant du Grand Chemin de Fer Occidental au Port Dalhousie), 290. Bills des Chemins de Fer de Galt et Guelph; Toronto et Guelph (2de); et Bytown et Prescott, 291. Pétition de H. Jackson et autres, actionnaires du Chemin de Fer d'Ontario, Simcoe et Huron; Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer (Grand Tronc) de Montréal et Kingston, 301. Pétitions de J. et D. Gilmour, et de J. S. Smith et autres contre le Bill du Chemin de Cobourg et Peterborough, 323. De John McDonald et autres (Chemin de Toronto et Guelph), 360. Bill du Chemin de Fer de l'Industrie et Rawdon, 420. Bill pour étendre les dispositions de l'Acte d'Union des Compagnies de Chemin de Fer; Bill du Pont de Chemin de Fer à Montréal, 546. Bill du Chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent (2de), 552. Bill des Chemins de Fer de Montréal et Bytown; Brockville et l'Outaouais; Grand Occidental; et Ontario et Huron, 576. 74e Règle suspendue à l'égard de ces Bills, 584. Toutes les Pétitions relatives au Chemin de la Rive Nord, 590, 619. Bill du Chemin de Fer d'Hamilton et P. Dover, 591. Pétition de C. J. Forbes (Chemin de Fer de Montréal et Bytown), 595. Bill du Chemin de Fer de Jonction de Mégantic, 597. Bill du Télégraphe de l'Amérique Britannique du Nord, 617. Bill du Chemin de Fer de Bytown et Pembroke, 648. Bill du Chemin de Fer du P. Whitty et de la Baie des Esturgeons, 652. Pétitions pour le prolongement du Chemin de Fer de

SUJETS RENVOYÉS A CE COMITÉS—*Continuation* :

Toronto et Guelph jusqu'à Owen Sound, 660, 691, 715, 752. Bill des Chemins de Fer de Cobourg et Peterborough (2de); De Peterborough et Port Hope (2de), 679. Bill du Chemin de Fer de Stanstead, Shefford et Chambly, 682. Bill pour amender l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, 706. Bill du Chemin de Fer de Cataraquoui et Peterborough, 707. Bill du Pont de Québec, 712. Terre du Chemin de Fer d'Erié et Ontario, et Bill du Chemin de Fer de London et Port Stanley, 750. Bills des Chemins de Fer de Guelph, de la Baie Georgienne et du Lac Huron; De Toronto, Owen Sound et Saugeen; et de Vaudreuil, 757. Bill du Chemin de Fer de Prince Edouard, 784. Bill du Chemin de Fer de Woodstock et du Lac Erié (renvoyé de nouveau au Comité), 789. Bill du Chemin de Fer de Port Dalhousie et Thorold, 801. Bill du Chemin de Fer de l'Industrie (2e); Bill du Chemin de Fer de Perth et Kemptville, 822. Bill du Chemin de Fer de Montréal et New-York (2e), 833. Pétition de J. T. Lane et autres, demandant des amendements au Bill du Chemin de Fer de Prince Edouard, 847. Bill du Chemin de Fer d'Ontario, Simcoe et Huron (2e), 852. Amendement du Conseil au Bill pour autoriser les Municipalités de Terrebonne et des Deux-Montagnes à prendre des actions de Chemins de fer, 869. Bill pour amender l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer renvoyé de nouveau au Comité, 886. PREMIER RAPPORT du Comité (Chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent), 126. SECOND (Chemin de Montréal et New-York), 132. TROISIÈME (Chemin du St. Laurent et de l'Atlantique), 143. QUATRIÈME (Grand Tronc, Appendice X. X.); Imprimé; Renvoyé à un Comité Général, 310. (Voir *Supra*, 9.) CINQUIÈME (Chemin de Fer d'Hamilton et Toronto; De Cobourg et Peterborough; De Peterborough et P. Hope; De Galt et Guelph; de Grande Jonction), 340. SIXIÈME (Chemin de Fer de Brantford et Buffalo; Et de Toronto et Goderick (2e), 366. Imprimé, 367. SEPTIÈME (Chemin de Fer d'Ontario, Simcoe et Huron), 388. HUITIÈME (Chemin de Bytown et Prescott), 412. NEUVIÈME (Chemin de Fer de l'Industrie et Rawdon), 428. DIXIÈME (Union des Chemins de Fer; et Pont de Chemin de Fer à Montréal), 550. ONZIÈME (Chemin de Champlain et du St. Laurent) (2e), 560. DOUZIÈME (Chemin d'Ontario et Huron), 590. TREIZIÈME (Chemin de la Rive Nord), 595. QUATORZIÈME (Chemin de Brockville et de l'Outaouais), 599. QUINZIÈME (Chemin de Fer d'Hamilton et Port Dover), 612. SEIZIÈME (Chemin de Montréal et Bytown), *ib.* DIX-SEPTIÈME (Chemin de Mégantic), 653. DIX-HUITIÈME (Chemins de Fer Grand Occidental; et de Bytown et Pembroke; et Télégraphe de l'Amérique Britannique du Nord), 660. DIX-NEUVIÈME (Chemins de Fer de Woodstock et du Lac Erié; et de Port Whitby et du Lac Huron), 676. VINGTIÈME (Chemin de Stanstead, Shefford, et Chambly, 692. VINGT-ET-UNIÈME (Chemin de Cobourg et Peterborough (2e) et de Peterborough et P. Hope (2e), 709. VINGT-DEUXIÈME (Amendement de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer; Pont de Québec; Chemin de Cataraquoui et Peterborough, et de London et P. Stanley, 777. VINGT-TROISIÈME (Chemin de Vaudreuil), 781. VINGT-QUATRIÈME (Chemin de P. Dalhousie et Thorold), 819. VINGT-CINQUIÈME (Chemin de l'Industrie (2e); Chemin de Perth et Kemptville; (Chemin de Prince-Edouard), 331. VINGT-SIXIÈME (Chemin de Woodstock et du Lac Erié, (renvoyé de nouveau à un Comité Général), 838. VINGT-SEPTIÈME (Amendements au Bill pour autoriser les Municipalités des Deux-Montagnes et de Terrebonne à prendre des actions de Chemin de Fer), 872. VINGT-HUITIÈME (Chemin de Montréal et New-York (2e), 885. VINGT-NEUVIÈME (Chemin d'Ontario, Simcoe et Huron (2e), 904.

SUJETS RENVOYÉS A CE COMITÉ—*Continuation* :

TRENTIÈME (Amendement de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer (renvoyé de nouveau à un Comité Général), 1022.

Voir *Comptes*, 22, 104, 108. *Adresses*, 3, 21, 80, 83. *Gouverneur-Général*, 8.

CHEMINS D'HIVER :

1. Pétition de J. D. Armstrong et autres, de Sorel, demandant que l'Acte pour amender l'Ordonnance concernant les Chemins d'Hiver, et empêcher l'usage des traînes, soit révoqué, et que la dite Ordonnance soit remise en force, 644. Imprimée, 645.
2. Pétition de D. Capistran et autres, de Sorel, contre la pétition précédente, 702.

CHEMINS, RÉSERVES DE :—Voir *Chemins*, 11.

CHISHOLM, RAPIDES DE :—Voir *Trent*, 51.

CHIENS :—Voyez *Moutons*.

CIMETIÈRES, COMPAGNIE DE :—Pétition de la Municipalité d'Ennismore, demandant que l'Acte pour l'établissement de Cimetières dans le Haut-Canada soit amendé de manière à contraindre telle Compagnie à obtenir la Sanction de la Municipalité de Township au site choisi pour tel Cimetièrre, 702.

CIRCUIT, COURS DE :—Voir *Comptes*, 20. *Adresses*, 20. *Justice, Administration de la*, 1.

CLARENCEVILLE, ACADÉMIE DE :—Pétition de M. Townsend et autres, demandant de l'aide, 117.

CLARENDON :—Voir *Olden*.

CLEMENT, LEWIS :—Sa pétition, demandant des arrérages de Pension, 73.

CLEMENT, O. A. :—Voir *Recensement*.

CLERGÉ, MEMBRES DU :—Voir *Elections* 1, 9.

CLERGÉ, RÉSERVES DU :

1. Motion pour une Résolution pour bâser une Adresse à Sa Majesté exprimant le regret de la Chambre que les Ministres de Sa Majesté ne soient pas prêts à recommander le rappel de l'Acte Impérial pour la distribution des Réserves du Clergé, 143. Amendement, rejeté (M. Boulton), 144. Autre Amendement (M. Boulton), 145 à 151. Débat sur la Motion principale, ajourné, 152. Repris ; Autre Amendement proposé ; Débat sur icelui, ajourné, 155. Repris, et ajourné, 158. Repris ; Amendement rejeté, 161. Autre Amendement proposé et rejeté (M. Brown), 162. Autre (M. Brown), 163. Motion principale adoptée, 164. Autres Résolutions proposées ; l'une d'icelles amendée ; Résolutions adoptées, 164 à 167. Comité nommé pour préparer une Adresse ; Adresse rapportée, 168. Voir *Adresses*, 1.
2. Pétitions pour l'adoption de mesures pour la sécularisation des Réserves et le réglemeut de la question des Rectoreries :—De la Municipalité de Guelph, 20. De R. Adamson, et autres, de Lobo, 83.
3. Pétitions pour l'appropriation des Réserves aux fins de l'Education :—Du Conseil Municipal de Lanark et Renfrew, 20. Du Révérend G. Willson et autres, de l'Association de Baptistes de l'Est, 22. De la

CLERGÉ, RÉSERVES DU—*Continuation :*

- Municipalité de Dalhousie, etc., 27. Du Conseil Municipal de Stormont, etc., 48. De la Municipalité de Samia, 105. De la Municipalité de Dawn, 136. De N. B. Fish et autres, de London (t.p.), 157. De W. McAlpine et autres de Warwick, 172. De W. Helpburne et autres, de Chippaouais, 237. Du Révérend W. Taylor et autres, Presbytériens-Unis de Montréal (ou à toute autre fin), 334. De la Municipalité de Nassagaweya, 339.
4. Motion pour restitution au Domaine de la Couronne de 527,559 acres de terre dont il a été dépouillé illégalement, et qu'un Comité Spécial soit nommé pour préparer une mesure à cet effet ; Considération de la Motion ajournée *sine die*, 312.
 5. Motion, pour empêcher que de nouveaux Titulaires soient placés sur la Liste des Membres du Clergé qui reçoivent des allocations annuelles sur le Fonds des Réserves ; et pour la nomination d'un Comité, rejetée, 325.
 6. Motion, que la Pétition de la Municipalité de Dummer et Burleigh, se plaignant de la manière dont sont disposées actuellement les Réserves du Clergé, et de l'injustice des procédés de Sir J. S. Pakington et du Ministère Anglais, relativement aux Réserves, soit maintenant lue, rejetée, 364.

Voir *Comptes*, 13–17, 88. *Adresses*, 1, 10, 11, 64. *Gouverneur-Général*, 8, 12, 13.

CLOSE, NATHANIEL :—Pétition de, au sujet d'un lot dans Nepean, 205.

COBOURG ET PETERBOROUGH, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition d'A. Jeffry et autres, demandant un Acte d'incorporation, 116. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 119. Ordre rescindé, 128. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 143. Rapport, 173. Bill présenté, 180. Seconde lecture ; Renvoyé au Comité des Chemins de Fer, 259. Pétition aussi, 293. Bill rapporté avec des Amendements, 340. Renvoyé à un Comité Général, 341. Considéré, et Amendé, Rapporté, 381. Lu pour la troisième fois ; Amendé ; Passé, 392. Par le Conseil, 427. S. R., 472. (16 Vict., ch. 40.)—Pétitions en faveur :—De G. B. Hall et autres, 339. De W. Lang et autres, 364.
2. Pétition, de la Compagnie du Chemin de Fer de Peterborough et Port Hope, contre le Bill, 421.
3. Pétition de John et D. Gilmour de Québec, demandant à être entendus à la Barre contre le Bill, 322. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 323.
4. Pétition de J. S. Smith et autres, de Port Hope, contre le Bill ou contre toute Mesure tendant à obstruer la Navigation du Lac Rice, 322. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 323.
5. Pétition du Président, etc., demandant des Amendements à l'Acte d'Incorporation, 571. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 582. Bill présenté, 605. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 679. Rapporté, 710. Considéré ; Rapporté, 1013. Passé, 1028. Par le Conseil, 1083. S. R., 1141. (16 Vict., chap. 242.)

COBOURG, HAVRE DE :—Voir *Adresses*, et 749.

CODE MUNICIPAL :—Voir *Adresses*, 54.

COHO, N. S. :—Sa Pétition, demandant les arrérages de sa Pension, 773.

COLONIES BRITANNIQUES :—Voir *Comptes*, 7, 141. *Adresses*, 8, 118.

COMMERCE :

1. La Chambre résout de se former en Comité pour voter une Adresse à Sa Majesté, demandant un Amendement à l'Acte du Commerce du Canada de 1846, en introduisant le principe de la Réciprocité, contenu dans l'acte de 1849, 66. Considéré ; Rapport de progrès ; Résolutions proposées, renvoyées à un Comité Spécial, 108. Rapport, 186. Imprimé ; Renvoyé à un Comité Général, 188. Considéré ; Rapport de sept Résolutions ; Adresse ordonnée, 305. Voir *Adresses*, 5.
2. La Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines résolutions sur la Politique Commerciale du Pays ; Rapport de Progrès 362. Ordre pour les prendre de nouveau en considération, rayé du rôle, 706.
3. Pétitions contre le retour au système des Droits différentiels en faveur du St. Laurent, ou l'imposition de Péages plus élevés sur les Vaisseaux Américains passant dans les Canaux :—De la Chambre de Commerce de Toronto, 293. De la Chambre de Commerce de Hamilton, 321. Imprimée, 324. De la Chambre de Commerce de Ste. Cathérine, 322. De la Chambre de Commerce de Montréal, 572.
4. Motion pour nommer un Comité Spécial, pour prendre en Considération une Adresse à Sa Majesté, demandant l'admission des Produits Canadiens dans la Grande-Bretagne libres de droits ; et pour prendre en considération la question d'une libre communication entre les Colonies Britanniques, rejetée, 655.
5. Motion, pour une Adresse demandant copies de toutes les correspondances relatives au Commerce, libre navigation du St. Laurent, les Pêcheries, et l'établissement d'une ligne de Steamers pour Liverpool, rejetée, 777.
Voir *Adresses*, 5, 118. *Comptes*, 21, 141, 143. *Gouv. Gén.* 12. *Labrador*.

COMITÉ CONJOINT :—Voir *Bibliothèque*, 1.

COMITÉS :

1. Résolution pour la nomination de huit Comités Permanents ; Comité Spécial nommé pour préparer des listes des Membres qui devront composer les dits Comités, 7. Rapport, 9. Motion, que cette Chambre concourt dans le Rapport en autant qu'il concerne le Comité des Chemins de Fer ; Deux Amendements, pour renvoyer de nouveau le Rapport à un Comité Général, rejetés ; Motion principale adoptée, 10. (Voir *Chemins de Fer*, 21.) Le reste du Rapport est adopté, 18. (Voir *Bills Privés*, 1. *Dépenses Contingentes*. *Lois Expirantes*, 1. *Ordres Permanents*, 9. *Impressions*, 1. *Privilèges*. *Comptes Publics*.)
2. Comités Généraux qui ont la permission de siéger de nouveau, 246.—A un jour ultérieur, 1002, etc.
3. Instructions à des Comités Généraux, 344, 768, 873, 888.
4. Comités Généraux, qui se lèvent sans faire rapport, 1000, 1074.
5. Se lèvent faute de *Quorum*, 1049.
6. Se lèvent sur la réception d'un Message pour se rendre auprès de Son Excellence dans la Chambre du Conseil Législatif, 1139.

COMITÉS—*Continuation* :

7. COMITÉ CONJOINT, 79.—Membre ajouté, 574.
8. COMITÉS SPÉCIAUX, Instructions à des, 80, 176, 279, 290, 349, 350, 512, 552, 570.
9. Chargés de faire rapport de temps à autre, 111, 348.
10. Membres ajoutés, 190, 258, 512, 621.—Durant l'absence d'un autre Membre seulement, 175.
11. Permission accordée à un Comité sur un Bill de Divorce d'entendre le Requéran par Conseil, et d'examiner les témoins sur le dit Bill, 778.
12. La Chambre se divise sur la question pour recevoir le Rapport d'un Comité Spécial, 1131.
13. Partie d'un Rapport adopté, le reste remis, 10.
14. Rapports adoptés, 18, 179, 283, 374, 430, 437, 450, 474, 604.
15. Rapport renvoyé à un autre Comité, 450.

COMPAGNIE MÉTROPOLITAINE DU GAZ ET DE L'EAU :—Voir *Toronto, Compagnie Métropolitaine du Gaz et de l'Eau de*.

COMPAGNIES A FONDS SOCIAL :—

1. Bill pour amender l'acte pour la formation de Compagnies pour des fins relatives aux Manufactures, aux Mines, à la Mécanique ou à la Chimie (M. Badgley) ; Présenté, 600. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 852. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 884. Considéré, 969. Rapporté, 1034. Passé, 1043. Par le Conseil, avec des amendements, 1128. Considérés ; Motion pour en remettre la seconde lecture à six mois, rejetée ; Amendement adopté, 1129. S. R., 1144. (16 Vic., c. 172.)
2. Bill pour étendre les dispositions de l'Acte pour la formation de Compagnies à Fonds Social dans le Bas-Canada (M. Johnson) ; Présenté, 605. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 846. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 864. Considéré, 871.
3. Pétition du Conseil Municipal de Lincoln et Welland, demandant que les Conseils Municipaux soient autorisés à se former en Compagnies à Fonds Social pour faire des améliorations publiques, 567. Renvoyée au Comité sur la pétition du dit Conseil, demandant des Amendements à l'Acte du Fonds d'Emprunt Municipal Consolidé, 590. Rapport, 863.

Voir *Havres, Compagnies de. Rivières et Cours d'Eau. Chemins*, 1, 3.

COMPTES ET PAPIERS :

MIS DEVANT LA CHAMBRE :—relativement à—

Agriculture, Sociétés d' :

- | | ORDONNÉ. | PRÉ-SENTÉ |
|--|----------------|-----------|
| 1.—Rapports des Sociétés du Bas-Canada ; (<i>Renvoyés au Comité d'Agriculture</i> , 111, Voir <i>Agriculture</i>)..... (App. S.) | Par Acte.... | 86 |
| 2.—Rapport du Bureau d'Agriculture du Haut-Canada ; <i>Imprimé</i> (App. S.) | Par ord. S. E. | 155 |

Banques :

- | | | |
|---|----|----|
| 3.—Tableaux relatifs aux différentes Banques Incorporées et aux Banques d'Epargnes, <i>savoir</i> :.... (App. R.) | 15 | |
| Banque de Québec | do | 86 |

COMPTES ET PAPIERS—*Continuation :*

	ORDONNÉ.	PRÉ- SENTÉ
Banque Commerciale, M. D..... (App. R.)	do	86
Banque du Peuple, Montréal..... do	do	86
Banque du Haut-Canada..... do	do	110
Banque de la Cité de Montréal..... do	do	110
Banque de Montréal..... do	do	115 601
Banque de l'Amérique Britannique du Nord, Branches Canadiennes..... do	do	134
Banque de Gore..... do	do	159
Banque d'Epargnes de la Cité de Montréal..... do	do	86
Banque de Prévoyance et d'Epargnes de Québec..... do	do	86
Banque d'Epargnes de Northumberland et Durham..... do	do	86
Banque d'Epargnes et de Prévoyance de Montréal..... do	do	86
Banque d'Epargnes d'Hamilton et du District de Gore..... do	do	179
Banque d'Epargnes de London..... do	do	708
4. <i>Beauharnois, Canal de</i> :—Rapport relatif aux réclamations pour dommages causés par la construction du Canal de Beauharnois, et des Rapports sur icelles; (<i>Imprimé</i> , 509. <i>Motion pour révoquer le Rapport à un Comité</i> , 704).....(App. U.U.U.)	Par Adresse..	502
5. <i>Livre Bleu</i> pour 1851.....	Par ord. S. E.	269
6. <i>Cautionnements et Garanties</i> :—Tableau d'iceux, enregistrés le 19 Août 1852.....(App. F.)	Par Acte	25
7. <i>Colonies Britanniques</i> :—Rapports du Gouverneur-Général et des Lieutenants Gouverneurs des différentes Colonies de la Grande-Bretagne, sur l'état des Colonies placées sous leur administration; <i>la partie relative au Canada et à certaines autres Provinces, Imprimée</i>(App. C.C.C.C.) Voir <i>infra</i> , 141.	Par Adresse..	745
8. <i>Compagnie du Canada</i> :—Etat des Affaires de la Compagnie, et des terres possédées, vendues et concédées par la Compagnie,—le montant des dividendes, les parts possédées dans les divers placements, les dons pour travaux locaux, procès pendant, etc., Ordonné, 422. Lettre de M. Widder, refusant de fournir cette information, 541. <i>Imprimé</i> , 554	421	422
<i>Recensement :</i>		
9.—Sommaires de la population du Haut et du Bas-Canada d'après le dernier recensement; <i>Imprimé</i>(App. L.L.)	Par ord. S. E.	240
10.—Rapport des recensements pour 1852.....(App. C.) Voir 110.	do	309

COMPTES ET PAPIERS—*Continuation :*

	ORDONNÉ.	PRÉSENTÉ
11. <i>Champlain et St. Laurent, Compagnie du Chemin de Fer de</i> :—Etat des affaires (App. I.)	Par Acte....	86
12. <i>Cour de Chancellerie</i> :—Rapport des fonds et de la propriété sujets au contrôle de la Cour, indiquant comment ils sont placés, etc., (<i>Imp.</i> , 78.). (App. K.)	Par Adresse.	63
<i>Réserves du Clergé :</i>		
13.—Dépêche du Secrétaire Colonial, du 6 avril 1852, au sujet des Réserves; <i>Imprimée</i> (App. P.)	Par Message.	68
14.—Correspondance avec le Gouvernement Impérial depuis le 1er Juin 1851, relativement aux Réserves; <i>Imprimée</i> , (App. T.)	Par Adresse.	106
15.—Comptes des Recettes et de l'emploi des Fonds des Réserves du Clergé dans le Haut et dans le Bas-Canada, etc., depuis les derniers rapports, <i>Imprimés</i> (App. A. A.)	do	138 239 319
16.—Dépêche relative à l'Adresse à Sa Majesté au sujet des Réserves du Clergé; (<i>Imprimée</i> , 484.)	Par Message.	483
17.—Dépêche contenant copie du Bill introduit dans la Chambre des Communes, relativement à la dite Adresse (<i>Imprimée</i> , 777.)..... Voir <i>supra</i> , 88.	Par Message.	775
18. <i>Corporation</i> :—Rapport de tous les Instituts des Artisans, Sociétés d'Agriculture, Chambres de Commerce, Colléges, Institutions Scientifiques, et Municipalités	523	
19. <i>Cottingham, Wm.</i> :—Documents relatifs au paiement à lui fait de la somme de £550, mentionnée dans le Rapport sur les Travaux Publics, pour 1851 (App. R. R. R.)	Par Adresse.	486
20. <i>Cours</i> :—Rapports des actions intentées devant les Cours des Commissaires, Bas-Canada, pour la dernière année,—et copies des Tarifs des Cours de Circuit et Supérieure et de la Cour d'Appel (App. Y. Y.)	do	311
21. <i>Monnaie</i> :—Dépêche, communiquant une minute du Bureau de la Trésorerie sur l'établissement d'un cours monétaire uniforme pour l'Amérique du Nord Britannique, et mentionnant qu'à cet égard le secrétaire colonial différera de soumettre à Sa Majesté l'Acte pour établir un cour décimal en Canada <i>Imprimée</i> , (App. P.)	Par Message.	68
22. <i>Douanes</i> :—Rapport des Nominations dans les Douanes pendant les deux derniers années; et Tableaux des deniers dépensés pendant les quatre dernières années pour des missions à Washington, Halifax et Londres, pour les fins concernant les affaires de		

COMPTES ET PAPIERS— <i>Continuation :</i>		ORDONNÉ.	PRÉ-SENTÉ
Finances ou de Chemins de Fer, ou la Réciprocité du Commerce.....(App. S. S.)		Par Adresse .	270
<i>Education :</i>			
23.—Rapport des personnes nommées comme Inspecteurs des Ecoles Élémentaires dans le Bas-Canada, avec le montant de leurs allocations, etc., <i>Imprimé</i>	(App. X.)	do	127
24.—Correspondance entre le Surintendant en Chef et l'Évêque Catholique Romain de Toronto au sujet des Ecoles Communes séparées; <i>Imprimé.</i> (App. E.E.)		do	179
25.—Rapports des Ecoles Normales, Modèles et Communes du Haut-Canada; <i>Imprimés, sous la direction du Comité des Impressions, et des copies devant être envoyées aux Corporations des Municipalités et des Écoles, etc.</i>(App. J.J.)		Par ord. de S. E.	225
26. Rapport du Surintendant de l'Éducation du Bas-Canada; <i>Imprimé; Copies à être distribuées aux Municipalités des Écoles.</i>(App. J.J.)		do	239
27.—Rapport Supplémentaire de do	(App. J.J.)	do	569
28.—État des Livres, etc., achetés et vendus par le Surintendant du Haut-Canada,—et de la dépense et des appropriations pour les Bibliothèques des Ecoles, l'École d'Architecture, et les Dépenses Contingentes de l'École Normale; (<i>Imprimé, 554.</i>) (App. L.L.L.)		Par Adresse .	421
29.—Rapports et Correspondance entre les Inspecteurs des Ecoles pour le Bas-Canada, et le Surintendant de l'Éducation; (<i>Renvoyés au Comité pour les condenser avant l'impression, 792.—Rapport sur iceux et concours, 847.</i>).....(App. J.J.)		do	785
30.—État des deniers reçus de la vente des terres depuis le mois de Mai 1849, en vertu des dispositions de l'Acte pour prélever un revenu de £100,000, pour les fins des Ecoles; et Rapport relatif à 1,000,000 d'acres mis à part pour former un Fonds d'Ecoles Communes; (<i>Imprimé, 1001.</i>).....		do	853
Voir 88, 110.			
31. <i>Exposition de 1851</i> :—Dépêche du Comte Grey, transmettant une lettre des Commissaires de Sa Majesté pour l'exposition (dans Londres) en 1851; <i>Imprimée.</i>(App. P.)		Par Message.	68
<i>Pêcheries :</i>			
32.—Dépêche du Secrétaire Colonial, relativement à la Protection des Pêcheries de l'Amérique Britannique du Nord; <i>Imprimée</i>		do	139
33.—Rapports par la personne commandant le Vaisseau envoyé par le Gouvernement pour la protection des			

COMPTES ET PAPIERS— <i>Continuation :</i>		ORDONNÉ.	PRÉ- SENSUÉ
Pêcheries dans le Golfe St. Laurent; (<i>Imprimés</i> , 833).....(App. I.I.I.I.)		Par Adresse..	819
<i>Prisons :</i>			
34.—Rapport de l'Inspecteur des Prisons pour le Bas-Canada; <i>Imprimé</i>(App. H.H.)		Par Adresse..	200
35.—Rapport pour le Haut-Canada; <i>Imprim.</i> (App. H.H.)		Par ord. de S. E	238
36.—Rapport des Bons émis pour la construction du Palais de Justice à Montréal, et du Palais de Justice à Kamouraska, Aylmer, Chicoutimi, Gaspé et Bonaventure; <i>Imprimé</i>(App. N.N.N.)		Par Adresse..	469
<i>Gaspé, Réclamations relatives aux Terres dans :</i>			
37.—Rapport des réclamations pour des Terres dans Gaspé, en vertu de 10 et 11 Vic., c. 30, restant indécisées; (<i>Imprimé</i> , 274. <i>Le Greffier les fera mettre sous forme de Tableau</i> , 303. <i>Tableau mis sur la Table</i> , 701. (<i>Imprimé</i>), 760.....(App. N.N.)		Par Address. {	263 337
38.—Rapport des Réclamations pour lesquelles des patentes ont été octroyées.....(App. N.N.)		Par Adresse..	832
39.— <i>Exploration Géologique</i> :—Rapport du Progrès fait dans l'Exploration Géologique de la Province en 1850-51, et en 1851-2; <i>Imprimé</i> ; <i>A être traduit par une personne nommée pour cette fin</i> ... (App. O.)		Par ord. de S. E.	64
40.— <i>Grande-Rivière, Colons de la</i> :—Pétition de Sir A. N. MacNab et autres, au Gouvernement, relativement aux Colons de la Grande-Rivière, et au Rapport de M. Thornburn sur iceux, avec un Etat des deniers payés aux dits Colons, comme compensation pour les améliorations, etc.; Aussi, Rapport des Officiers, etc., employés dans le Département des Sauvages, et des sommes reçues pour la vente des terres des Sauvages; (<i>Imprimés</i> , 868)... (App. E.E.E.E.)		Par Adresse..	780
41.— <i>Grand Chemin de Fer de l'Ouest</i> :—Etat des Affaires; (<i>Imprimé</i> , 554)(App. I.) Voir 107, 108.		Par Acte....	541
42.— <i>Guelph et Arthur, Compagnie du Chemin de</i> :—Etat des Affaires..... (App. I.)		Par Acte....	86
43.— <i>Ruisseau Sauvage, Etablissement du</i> :—Correspondance relative aux réclamations de certains habitants, demandant compensation pour des dommages causés par les citoyens de New-Hampshire, en arrêtant certaines personnes, en 1835, en vertu du Warrant d'Alex. Rac, écr., <i>Imp</i> ... (App. B.B.B.B.)		Par Adresse..	703
44.— <i>Assurances, Compagnies d'</i> :—Etas de leurs affaires.—savoir..... (App. B.)		15	
Kingston, le Feu et la Navigation do		do	102
St. Laurent, Navigation intérieure.... do		do	110

COMPTES ET PAPIERS— <i>Continuation :</i>		ORDONNÉ.	PRÉ-SENTÉ
Amérique Britannique du Nord, sur la Vie et le Feu..... do		do	110
Canada, sur la Vie..... do		do	134
Ontario, sur la Navigation et sur le Feu do		do	179
Fermiers, du Fonds Mutuel..... do		do	245
45. <i>Juges</i> :—Rapport des nominations entre Décembre 1849 et Août 1851, des personnes pour siéger, <i>ad hoc</i> , comme Juges dans la Cour du Banc de la Reine pour le Bas-Canada, avec la Réponse y relative, et les procédures des Juges, etc.; (<i>Imp.</i>). (App. K.K.K.)		Par Adresse.	374
46. <i>Justice, Officiers de la</i> :—Etat des Salaires payés en vertu de l'Acte donnant des Salaires à certains Officiers de la Justice dans le Bas-Canada; et des recettes et des paiements faits à même le fonds des Honoraires formé en vertu de cet Acte; (<i>Renvoyé au Comité des Impressions pour en faire des extraits; extraits à être imprimés, 503.</i>) (App. T.T.T.)		Par Adresse.	494
47. <i>Kingston, Hôpital Général</i> :—Etat des Affaires. (Ap. Y.)		Par Acte....	179
<i>Terres :</i>			
48.—Rapport des Terres de la Couronne aliénées depuis le 1er Janvier 1851, à plus bas prix que leur valeur		(App. Q.Q.) Par Adresse.	264
49.—Instructions aux Gouverneurs du Bas-Canada, relativement aux octrois et ventes des terres; (<i>Renvoyé au Comité de la Colonisation des Townships de l'Est.</i>).....		(App. U.U.) Par Adresse.	286
50.—Tableau des personnes employées dans le Département, y compris les Agents des Seigneuries de la Cour., avec leurs salaires, devoirs, etc. (Ap. D.D.D.)		Par Adresse.	328
51. <i>Lauzon</i> :—Documents relatifs à l'administration de la Seigneurie de Lauzon, et à la nomination des Agents, et des Comptes reçus et payés; (<i>Imprimés, 283.</i>)		(App. R.R.) Par Adresse.	270
52. <i>Conseil Législatif</i> :—Communication adressée par le Gouvernement aux Membres du Conseil au sujet de l'indemnité pour leur assistance; (<i>Imprimée.</i>)....		Par Adresse.	579
<i>Bibliothèque du Parlement :</i>			
53.—Rapport annuel du Bibliothécaire		Ordre Perm..	11
54.—Dépêche annonçant les contributions faites à la Bibliothèque par le Gouvernement Impérial; (<i>Imprimée, 484.</i>).....		Par Message.	482
<i>Emprunt Public :</i>			
55.—Etat des deniers prélevés, et de l'intérêt payé, en compte de l'emprunt de £1,500,000, sterling, ainsi que du Fonds d'Amortissement, et des arrangements pris par le Gouvernement pour négocier l'emprunt.....		(App. W.W.) Par Adresse.	302

COMPTES ET PAPIERS— <i>Continuation :</i>		ORDONNÉ.	PRÉ- SENTÉ.
56.—Etat indiquant à quels Banquiers le produit des Débentures a été payé, et de quelle manière il a été payé au Gouvernement Provincial.... (App. F.F.F.)	Par Adresse .		338
57. <i>Lotbinière, Eglise de</i> :—Documents relatifs à l'Enquête tenue sur la soustraction de certains articles d'Ameublement; (<i>Imprimés</i> , 319).....(App. P.P.)	Par Adresse .		263
<i>Asile des Aliénés, Toronto :</i>			
58.—Rapport du Bureau des Directeurs pour 1851; (<i>Imprimé</i> (App. J.)	Par ord. S. E.		63
59.—Troisième Rapport annuel (pour 1852); (<i>Imprimé</i> , 791)..... (App. J.)	Par Adresse .		653
60.—Correspondance pendant l'année dernière, relativement à l'administration de l'Asile..... (App. J.)	Par Adresse .		112
61.—Etat des Sommes annuellement reçues à compte de la Taxe de l'Asile des Aliénés, et du Fonds de Construction du Haut-Canada, et de l'emploi de ces Fonds; ainsi que des Sommes empruntées sur leur garantie, et des balances qui sont encore dues.....(App. E.E.E.)	Par Adresse .		329
62. <i>Mariages, Fonds des Licences de</i> :—Documents relatifs au dit Fonds dans le Haut et dans le Bas-Canada, et Comptes du Fonds du Bas-Canada; (<i>Imprimés</i> , 413.) (App. B.B.)	Par Adresse .		143
63. <i>Montréal et Lachine, Compagnie du Chemin de Fer de</i> :—Etat des Affaires..... (App. I.)	Par Acte		102
64. <i>Montréal, Prêt fait aux Incendiés</i> :—Correspondance relative à un Prêt pour rebâtir les maisons détruites par le dernier Feu à Montréal; (<i>Imprimé</i> , 247.) (App. G.G.)	Par Adresse .		200
65. <i>Montréal, Association Bienveillante des Pompiers de</i> :—Etat des Affaires.....(App. E.)	Par Acte....		203
66. <i>Montréal, Institut des Artisans</i> :—Etat de la propriété.....(App. E.)	Par Acte		86
67. <i>Montréal, Maison de la Trinité de</i> :—Comptes pour 1851(App. D.)	Par Acte		33
<i>Montréal, Chemins à Barrières de :</i>			
68.—Comptes des Syndics pour 1852.....(App. G.)	Par Acte ..	}	33
			541
69.—Comptes pour 1853 do	Par Acte		679
70.—Comptes et Correspond. des Syndics; <i>Imp.</i> do	Par Adresse .		703
71.—Réponse des Syndics aux plaintes faites par John Clark et autres; (<i>Imprimée</i>(App. G.)	Par Adresse .		868
72. <i>Nouveau-Brunswick</i> :—Correspondance et Rapports relatifs à la ligne de division entre le Canada et le Nouveau-Brunswick.....(App. Z.Z.)	Par Adresse .		318
<i>Ontario, Simcoë et Huron, Chemin de Fer de :</i>			
73.—Etat des affaires pour 1852; (<i>Imprimé</i> , 574) (App. I.)	Par Acte		489

COMPTES ET PAPIERS—Continuation :

	ORDONNÉ.	PRÉ-SENTÉ
74.—Do., jusqu'au 23 Mars 1853; (<i>Imprimé</i> , 788. <i>Ordre rescindé quant à ce qui concerne le Rapport de l'Ingénieur</i> , 795)(App. J.)	Par Acte...	780
75.—Rapport des Actionnaires, et une liste de ceux qui ont demandé le remboursement de l'argent payé pour le Fonds; aussi, Correspondance et Rapports sur le terminus projeté sur le Lac Huron..... Voir 107, 108.	621	
76. <i>Outaouais, Rivière</i> :—Rapport relatif aux améliorations de l'Outaouais et de ses tributaires, par entreprises privées.....(App. M.M.M.M.)	Par Adresse .	897
<i>Pénitenciaire :</i>		
77.—Rapports et Etats pour 1851.....(App. I.I.I.)	Par ord. de S. E.	365
78.—Rapports pour 1852; (<i>Imprimés</i> , 745).... do	Par Adresse .	685
79. <i>Poinie au Platon, Quai de la</i> :—Correspondance, Relevés et Rapports y relatifs.....(App. W.W.W.)	do	547
80. <i>Poste, Bureau de</i> :—Rapport du Département du Bureau de Poste jusqu'au 5 avril 1852; <i>Imprimé, moins l'Appendice</i> , 113. (Appendice imprimé, 132) (App.V)	Par ord. de S. E.	113
81. <i>Bills Privés</i> :—Liste des Bills Privés passés pendant la présente Session (jusqu'au 6 Juin 1853), avec les honoraires payés en conséquence,—et indiquant les Bills pour lesquels les Honoraires n'ont pas été payés.....	947	1017
<i>Comptes Publics :</i>		
82.—Comptes pour 1851; (<i>Renvoyés à un Comité</i> , 200. Voir <i>Comptes Publics</i> .)..... (App. B.)	Par ord. de S. E.	115
83.—Comptes pour 1852; (<i>Renvoyés à un Comité</i> , 795. Voir <i>Comptes Publics</i> .) (App. B.)	do	733
84.—Estimations pour 1852; (<i>Renvoyées au Comité des Subsidés</i> , 520. Voir <i>Subsidés</i> .) do	Par Message.	449
85.—Estimations pour 1853; (<i>Renvoyées au Comité des Subsidés</i> , 955. Voir <i>Subsidés</i> .) do	do	930
<i>Deniers Publics :</i>		
86.—Etat des Deniers Publics dans les différentes Banques, ou chez les Agents de la Province en Europe; aussi, état de la Dette Publique, et du Fonds d'Amortissement; et la Correspondance avec des Banques Incorporées relativement au transport des Comptes Publics des autres Banques à la Banque du Haut-Canada; <i>Imprimé</i>(App. D.D.)	Par Adresse .	178
87.—Etat concernant les Deniers Publics,—et Tableau des employés dans les différents Départements Publics.....(App. F.F.F.F.)	do	796
88.—Etat du montant actuel du Fonds d'Amortissement		

COMPTES ET PAPIERS—*Continuation :*

	ORDONNÉ.	PRÉ-SENTÉ
indiquant comment il est placé,—et état indiquant où sont déposées les balances des Fonds du Revenu Consolidé, [des Réserves du Clergé, de l'École de Grammaire, des Biens des Jésuites, et des Sauvages.....	Par Adresse .	276
89. <i>Travaux Publics</i> :—Rapport des Commissaires des Travaux Publics pour 1851; (<i>Imprimé</i> , 85. Voir <i>Canal du Lac Champlain et du Saint Laurent</i> , 1.(App. Q.)	Par Acte....	78
90. <i>Québec et Richmond, Chemin de Fer de</i> :—Etat de ses affaires.....(App. I.) Voir 106.	do	33
91. <i>Québec, Maison de Douane de</i> :—Documents relatifs à la bâtisse érigée dans la Basse-Ville de Québec pour la Maison de la Douane; (<i>Imprimés</i> , 503.)(App. S.S.S.)	Par Adresse .	486
92. <i>Québec, Emprunt des Incendies</i> :—Rapport du principal et de l'intérêt payés à cet égard,—des frais de lois encourus,—des noms des percepteurs,—et du montant perdu par suite des créanciers fautifs, etc.....(App. Q.Q.Q.)	do	479
<i>Québec, Havre de :</i>		
93.—Documents relatifs à la possibilité de former un Dock sûr pour les vaisseaux arrivant à Québec, etc.; (<i>Imprimés</i> , 503, 621.).....(App. M.M.M.)	do	{ 469 479
94.—Copies des lettres patentes octroyant à la Corporation de Québec le Havre du Palais et le Marché Finlay.....(App. K.K.K.K.)	do	875
95. <i>Québec, Pont de Glace de</i> :—Correspondance relative à la formation d'un Pont de Glace devant Québec...	do	547
<i>Québec, Hôpital de Marine et des Emigrants :</i>		
96.—Réponse supplémentaire à l'Adresse de la dernière Session, demandant la Correspondance relative à son administration; (<i>Imprimée</i> , 318)....(App. Y.)	do	180
97.—Documents relatifs à la nomination des Syndics du dit Hôpital, depuis le commencement, et à l'adoption des règles pour son administration..(App. Y.)	do	424
98.—Etat du montant reçu des Droits de Tonnage pour le support de l'Hôpital de Marine, de son emploi et du nombre de Matelots admis.....	do	477
99.—Rapport de MM. Nelson, MacDonell et Perrault, relativement à l'enquête tenue par eux; (<i>Imprimé</i> , 741).....(App. Y.)	do	691
100.—Correspondance relative aux services du Dr. Robitaille dans l'Hôpital.....(App. Y.)	do	846
101. <i>Québec, Pont Suspendu des Chemins de Fer de</i> :—Rapport d'E. W. Serrill, Ingénieur, sur la construction		

COMPTES ET PAPIERS— <i>Continuation</i> :	ORDONNÉ.	PRÉ-SENTÉ
d'un Pont pour les Chemins de Fer, fait à la Corporation de Québec.....(App. X.X.X.)	Par Adresse..	574
102. Québec, Maison de la Trinité de :—Comptes pour 1851 et 1852.....(App. D.)	Par Acte..	13 485
103. Québec, Chemins à Barrières de :—Comptes des Syndics avec les Minutes et la Correspondance ; (<i>Imprimés</i>).....(App. G.)	Par Adresse...	424
<i>Chemins de Fer :</i>		
104.—Dépêches, etc., relatives à la mission de M. Hincks, en Angleterre, relativement à l'octroi de l'aide Impériale pour la construction du Chemin de Fer d'Halifax à Québec ; <i>Imprimées</i>(App. P.)	Par Message.	68
105.—Correspondance avec le Gouvernement Impérial au sujet du Grand Tronc de Chemin de Fer d'Halifax à Québec, et à travers le Haut-Canada...(App. Z.)	Par Adresse...	138
106.—Correspondance avec Wm. Jackson, Ecr., et autres, relativement à la construction du Chemin de Fer de Québec et Richmond, et à la ligne du Grand Tronc du Chemin de Fer ; (<i>Imprimée</i>)...(App. Z.)	do	239
107.—Rapports du capital payé par les Directeurs et les Actionnaires des Compagnies du Chemin de Fer d'Ontario, Simcoe et Huron ; du Grand Chemin de l'Ouest ; et du Chemin du St. Laurent à l'Atlantique ; avec les listes des Directeurs, et des sommes payées ou votées par les Corporations Municipales.....		423
108.—Rapport des deniers payés ou garantis par le Gouvernement aux Chemins de Fer d'Ontario, Simcoe et Huron ; du Grand Chemin de l'Ouest ; et du St. Laurent et de l'Atlantique ; avec rapports des progrès faits sur les dits chemins ; (<i>Imprimés</i> , 554)...	Par Adresse...	534
109. Rébellion, Pertes de la (<i>Bas-Canada</i>) :—Rapport des Commissaires ; <i>Imprimé</i> , excepté les parties relatives aux parties admises.....(App. V.V.)	Par ord. de S. E	289
110. Recettes et Dépenses :—Etat des Recettes et des Dépenses publiques pendant six mois, et du Bureau de Poste, pour les trois mois expirant le 31 Juillet dernier,—Dépenses pour Spencer Wood ; les Edifices du Parlement ; le Recensement ; et un Etat du cautionnement donné par les Surintendants de l'Education, et du Receveur, dans le Bureau du Secrétaire, (<i>Imprimé</i>).....(App. T.T.)	Par Adresse...	283
111. Rideau, Canal du :—Dépêche du Secrétaire relativement au transfert des Canaux du Rideau et de l'Outaouais au Gouvernement Provincial, avec la réponse à icelle ; (<i>Imprimée</i> , 977).....	Par Message.	974
112. St. Charles, Rivière :—Rapport des demandes pour des octrois de la Grève de cette Rivière ; et de tous les octrois ou baux faits	Par Adresse...	614

COMPTE8 ET PAPIERS— <i>Continuation :</i>		ORDONNÉ.	PRÉ- SENTÉ
113. <i>St. Laurent, l'Académie Industrielle de</i> :—Rapport annuel de..... (App. W.)	Par Acte....		123
114. <i>St. Laurent, Sœurs de Ste. Croix de</i> :—Rapport annuel de..... (App. W.)	Par Acte....		123
115. <i>St. Laurent, Golfe du</i> :—Etat des sommes dépensées pour les Phares et les Postes de Secours dans le Golfe et le Fleuve au-dessous de Québec, à même les £19,000 appropriés pour cet objet ; (<i>Imprimé, 283</i>)..... (App. M.M.)	Par Adresse.		263
<i>St. Laurent, Fleuve :</i>			
116.—Correspondance relative à la cessation du parcours des Remorqueurs à vapeur sur le Saint Laurent..... (App. C.C.)	Par Adresse.		158
117.—Contrats passés pour fournir des Remorqueurs entre Prescott et Montréal..... (App. C.C.)	Par Adresse.		728
118.—Copies des Devis des Quais en construction au-dessous de Québec, et détails relatifs aux différents contrats..... (App. F.F.)	Par Adresse.		200
Voir aussi, 79.			
119. <i>St. Laurent, Chemin de Fer de l'Atlantique et du</i> :—Etat des Affaires pour 1852..... (App. I.)	Par Acte....		597
Voir 107, 108.			
120. <i>St. Laurent et Industrie, Compagnie du Chemin de Fer de</i> :—Etat des Affaires de la..... (App. I.)	do		102
121. <i>St. Maurice, Rivière de</i> :—Rapport de l'arpentage des terres situées sur cette Rivière, avec Copie des Instructions et des Papiers relatifs à l'ouverture de ce Territoire au Commerce de Bois de Construction ; (<i>Imprimé, 537.</i>)..... (App. J.J.J.)	Par Adresse.		368
122. <i>St. Maurice, Forges de</i> :—Copie des transactions relatives à l'aliénation des dites Forges, et aux fiefs St. Maurice et St. Etienne, et des réclamations et représentations, faites subséquemment, avec les Rapports et les décisions du Gouvernement faites sur icelles ; (<i>Imprimée, 335</i>)..... (App. C.C.C.)	do		328
123.—Copies de nouvelles Communications et Rapports sur le sujet..... do	do		710
124. <i>St. Sulpice, Séminaire de</i> :—Rapport de la propriété et des affaires depuis son incorporation ; (<i>Imprimé, 605</i>)..... (App. Y.Y.Y.)	do		594
125. <i>Matelots</i> :—Correspondance relative à l'enregistrement des Matelots ; (<i>Imprimée, 717.</i>) (App. A.A.A.A.)	do		702
<i>Tenure Seigneuriale :</i>			
126.—Dépêche relative à l'Adresse demandant la révocation de certaines dispositions des Actes relatifs au Commerce du Canada et des Tenures du Canada,			

COMPTES ET PAPIERS— <i>Continuation :</i>		ORDONNÉ.	PRÉ- SENTÉ
en vertu desquels les Seigneurs ont le pouvoir de commuer pour les Droits de la Couronne, etc.; <i>Imprimée</i>(App. P.)		Par Message.	68
127.—Correspondance avec le Bureau Colonial y relative depuis la dernière Session; et Correspondance relative aux différentes Tenures des Terres dans le Bas-Canada depuis qu'il est sous la domination Britannique; <i>Imprimée</i>(App. I. I.)		do	206
128.—Copies des pétitions adressées au Gouvernement contre le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires; <i>Imprimées</i> (App. R.R.R.R.)		Par Adresse .	1112
<i>Seigneuries :</i>			
129.—Rapport du Revenu des différentes Seigneuries possédées par la Couronne dans le Bas-Canada, depuis 1845, avec les noms et les émoluments des Agents; (<i>Imprimé</i> , 283.)		do	270
130.—Rapport des Commutations effectuées dans le Domaine en censive de Québec, dans les Biens des Jésuites, et la Seigneurie de Lauzon. (App. H.H.H.)		Par ord. de S. E.	362
131.—Correspondance relative à la Commutation de la Seigneurie de Vaudreuil.....(App. P.P.P.)		Par Adresse .	477
132.—Copies des Octrois des différentes Seigneuries sous le Gouvernem. Français; <i>Imprimées</i> (App.H.H.H.H) Voir 50, 51.		do	{ 802 869
133. <i>Statuts</i> :—Etat de la distribution des Statuts de la dernière Session.....(App. K.K.)		Par Acte....	231
<i>Bois de Construction :</i>			
134.—Etat du Pin Rouge mesuré à Québec pendant 1850, 1851, et 1852,—et Etat du Pin Rouge et autres bois de construction venant de l'Outaouais et autre lieu mesurés à Québec depuis 1845.....(App. O.O.)		Par Adresse .	263
135.—Instructions et Correspondance concernant la réduction des droits sur le Pin Rouge de construction, et le Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne, avec d'autres documents y relatifs; <i>Imprimées; Renvoyées à un Comité. (Voir Bois de Construction).</i>(App. A.A.A.)		do	318
136.—Rapport des Recettes et des Dépenses brutes du fonds des Inspecteurs et Mesureurs de Bois depuis 1847.		do	274
137.—Rapport du Surintendant des Inspecteurs et Mesureurs de Bois à Québec pour 1851 et 1852; (<i>Imprimé</i> , 802).....(App. G.G.G.G.)		do	802
138.—Rapport des Licenses octroyées pour couper du Bois de Construction sur l'Outaouais ou aucun autre lieu de la Province; <i>Imprimé</i>(App. Q.Q.Q.Q.)		do	1091

COMPTES ET PAPIERS— <i>Continuation :</i>		ORDONNÉ.	PRÉ-SENTÉ	
139. <i>Toronto, Hôpital de</i> :—Etat des Affaires....(App. Y.)	Par Acte		134	
140. <i>Toronto, Institut des Artisans de</i> :—Rapport de ses biens-meubles et immeubles(App. E.)	Par Acte		13	
<i>Commerce :</i>				
141.—Rapport des Importations et des Exportations (par le St. Laurent) de et à la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Isle du Prince-Edouard et le Cap Breton,—des sommes payées pour les droits sur le Bois de Construction dans Bellechasse et autres Comtés au-dessous de Québec,—et des cargaisons de Bois de Construction et de Poissons exportés, et des Vaisseaux enregistrés à la Douane possédés par des personnes résidant dans ces Comtés(App. O.O.O.)	Par Adresse .		477	
142.—Dépêche accusant réception d'une Adresse conjointe au sujet du Commerce réciproque avec les Nations Etrangères, (<i>Imprimée</i> , 484.)	Par Adresse .		483	
143.—Tableau du Commerce et de la Navigation de la Province pour 1851 et 1852.....(App. A.) Voir 21.	Par Ordre .	}	115 498 738	
144. <i>Collège de la Trinité</i> :—Correspondance entre le Gouvernement et les autorités du Collège relativement à une Charte Royale(App. U.)	Par Adresse .			112
145. <i>Dépôt et Prêt, Comp. du Haut-Canada de</i> :—Rapport des prêts faits pendant les deux dernières années,—de l'intérêt payé sur iceux,—d'une liste des Directeurs et des Actionnaires,—du montant du capital, etc., et de la valeur des immeubles, des hypothèques, etc., possédés par la Compagnie, (<i>Imprimé</i> , 554.)			350	531
<i>Université de Toronto :</i>				
146.—Rapports du Bureau de Dotation de l'Université du Collège du Haut-Canada, et de l'École Royale de Grammaire,—du Capital de l'Université,—et du Principal du Collège du Haut-Canada, pour 1851 ; (<i>Imprimés</i> , 155.)(App. L.)	Par ord. S. E.		64	
147.—Réponse Supplémentaire à l'Adresse de 1851, demandant les mêmes Rapports pour l'année 1850 ; (<i>Imprimée</i> , 158.)(App. M.)	Par Adresse .		64	
148.—Rapport des Professeurs et autres qui reçoivent des salaires du King's College, et de ceux qui reçoivent des salaires ou des pensions dans l'Université de Toronto,—avec le nombre des Etudiants, des Lectures, des Honoraires demandés, et du Revenu de l'Université ; (<i>Imprimé</i> , 158.)(App. N.)	Par Adresse .		64	
149. <i>Guerre de 1812</i> :—Dépêche en réponse à l'Adresse Conjointe demandant que des Médailles soient ac-				

COMPTES ET PAPIERS— <i>Continuation</i> :	ORDONNÉ.	PRÉ-SENTÉ
cordées aux Miliciens engagés dans certaines batailles avec les Etats-Unis ; (<i>Imprimée</i> , 484).....	Par Message.	482
150. <i>Canal Welland</i> :—Correspondance et Documents relatifs aux demandes des Actionnaires, pour des réclamations en vertu des dispositions de 7 Vic., chap. 34 ; (<i>Imprimée</i> .) (App. T.T.T.T.)	Par Adresse .	1133
151. <i>Compagnie de Prêt du Canal Welland</i> :—Etat des Affaires.....(App. H.)	Par Acte....	33
152. Ordre Permanent que le Greffier fasse, chaque Session, une liste des Rapports ou Etats devant être faits à la Chambre par aucun Officier Public ou Corporation Publique, 23.		
153. Rapports envoyés sur Adresses de Sessions précédentes, 64, 180.		
<i>Banque d'Epargnes</i> :—Voir <i>Supra</i> , 3.		
<i>Collège du Haut-Canada</i> :—Voir 146, 147.		
<i>Cours de Justice</i> :—Voir 36.		
<i>Départements Publics</i> :—Voir, 87.		
<i>Dette Publique</i> :—Voir 55, 56, 86, 88.		
<i>Ecoles de Grammaire</i> :—Voir 88.		
<i>Ecoles Sectaires</i> :—Voir 24.		
<i>Edifices Publics</i> :—Voir 110.		
<i>Finlay, Marché</i> :—Voir, 94.		
<i>Fonds d'Amortissement</i> :—Voir, 55, 86, 88.		
<i>Fonds des Bâtisses du Haut-Canada</i> :—Voir 61.		
<i>Halifax et Québec, Chemin de Fer de</i> :—Voir 104, 105.		
<i>Importations et Exportations</i> :—Voir 141, 143.		
<i>Jésuites, Biens des</i> :—Voir 88.		
<i>Médailles</i> :—Voir 149.		
<i>Missions en Angleterre, Washington, etc.</i> :—Voir 22, 104.		
<i>Montréal, Palais de Justice</i> :—Voir 36.		
<i>Ontarouais, Canaux de P</i> :—Voir 111.		
<i>Phares</i> :—Voir 115.		
<i>Pin Rouge</i> :—Voir 134, 135.		
<i>Remorqueurs</i> :—Voir 116, 117.		
<i>Sauvages, Département des</i> :—Voir 40, 88.		
<i>Terres de la Couronne, Département des</i> :—Voir 50.		
<i>Vaudreuil, Seigneurie de</i> :—Voir 131.		

COMPTES PUBLICS :—Comité Permanent sur les Comptes Publics, nommé, 9, 18. Comptes pour 1851 renvoyés à ce Comité, 199. Comptes pour 1852, 796. Message transmis au Conseil pour que permission soit donnée à M. Bourret de comparaître devant le Comité, 301. Permission accordée, 320. **PREMIER RAPPORT** (Subsides); Imprimé, 390. **SECOND RAPPORT** (Comptes de 1851), 663. Imprimé, 676. **TROISIÈME RAPPORT**, (Subsides, 1852); Imprimé, 1062. Voir *Comptes*, 82–85.

COMPTON, ACADEMIE DE :—Pétition d'A. Stinson et autres, demandant de l'aide, 762.

CONFÉRENCES :

1. Demandée par la Chambre :—Comité Spécial nommé pour préparer les Raisons à offrir au Conseil, dans une Conférence, pour lesquelles la Chambre ne concourt pas dans les Amendements faits par le Conseil au Bill pour empêcher de prendre de la Truite, etc., avec des filets, dans les Lacs du Saguenay, 583. Rapport de ces Raisons; Conférence demandée, 595. Acquiescement à cette demande; Directeurs nommés; Rapport que les Directeurs ont remis les Raisons, 600.
2. Demandée par le Conseil :—Au sujet des Amendements faits par la Chambre au Bill du Conseil pour l'incorporation de Compagnies de Gaz et d'Eau, 1118. Accordée, 1119. Directeurs nommés; Conférence tenue; Rapport des Raisons du Conseil, 1124. La Chambre n'insiste pas sur ses propres Amendements, 1125.

CONSEIL :

1. Bill pour étendre aux personnes accusées d'offenses criminelles le droit d'être assistées d'un Conseil; Présenté, 133. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 506.
2. Autorisé à être entendu à la Barre, 216, 509. Appelé et entendu, 580.
3. Un Membre obtient permission de comparaître comme Conseil devant le Conseil Législatif au soutien d'un Bill, 677.
4. Permission accordée à un Comité Spécial sur un Bill de Divorce d'entendre un Conseil sur icelui, 779.

CONSEIL DE LA REINE :—Voir *Plaidoirie*.

CONSEIL LÉGISLATIF :

1. La Chambre résout de se former en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relativement à l'introduction du principe Electif dans la Constitution du Conseil Législatif, 197. Prises en considération, 266, 320, 849, 858, 902, 903. Rapport de 9 Résolutions, en faveur d'un Conseil Législatif Electif, et de la division de la Province en 30 Divisions Electorales, 930. Divers Amendements proposés et rejetés, de 932 à 940, 943. Seconde Résolution amendée, 941. Résolutions adoptées, de 941 à 945. Adresse ordonnée sur icelles, 945. (Voir *Adresses*, 4.) Résolutions communiquées au Conseil, pour son information, 951.
2. Motions pour un Comité Général pour prendre en considération la convenance d'indemniser les Membres du Conseil de leurs dépenses pour assister aux Sessions de la Législature; Motion pour remettre la prise

CONSEIL LÉGISLATIF—Continuation :

- en considération jusqu'à ce qu'un mode de changement dans la Constitution du Conseil Législatif ait été adopté, rejetée ; Motion principale adoptée ; La Chambre se forme en Comité, 829, 830. Résolution rapportée par le Comité des Subsidés. Voir *Subsidés*, 5.
3. Motion pour une Adresse demandant les Dépêches communiquant les vues du Gouvernement Impérial relativement à la composition du Conseil Législatif,—et demandant si l'on a l'intention de nommer de nouveaux Conseillers Législatifs, rejetée, 280.

MESSAGES ENVOYÉS AU CONSEIL :

4. Communiquant une Résolution pour la nomination d'un Comité conjoint pour la Bibliothèque, et priant leurs Honneurs de vouloir bien concourir dans la nomination de ce Comité, 79.
5. Communiquant une Adresse à Sa Majesté au sujet des Pêcheries, et demandant son concours, 206.—Adresse pour des Médailles aux Miliciens, 224.—Relativement à la Réciprocité du Commerce, 310.—Relativement à la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer, 449.
6. Adoptant les Bills du Conseil avec ou sans amendement, 657, 349, etc., Adresses, 257.
7. Demandant qu'il soit permis à des Membres du Conseil de comparaître devant des Comités, 258, 301, 745, 767.
8. Communiquant les témoignages et les preuves sur lesquels le Havre de Pickering est fondé, 573.
9. Demandant une Conférence pour expliquer les Raisons de la non-adoption du Bill des Pêcheries du Saguenay, 595.
10. Consentant à une Conférence sur le Bill pour l'incorporation des Compagnies du Gaz et de l'Eau, 1119.—Nommant des Directeurs, 1124.
11. Désirant une des Minutes des Témoignages relativement au Bill en faveur de Beresford, 763.
12. Communiquant (pour son information) les Résolutions relativement à la Constitution du Conseil Législatif, 951.

MESSAGES VENANT DU CONSEIL :

13. Communiquant ses propres Messages, et demandant à la Chambre d'y concourir, 132, 269, 336, 389, 395, 586, 600, 689, 698, 732, 754, 764, 791, 801, 829, 848, 885, 906, 966, 984, 1005, 1072, 1118,—Adresses, 256, 345.
14. Adoptant des Bills, des Adresses, ou des Amendements, avec ou sans Amendements, 120, 158, 250, 311, 326, 331, 341, 344, 361, 389, 395, 426, 430, 460, 461, 467, 470, 544, 565, 586, 591, 606, 617, 622, 646, 677, 681, 689, 704, 712, 725, 732, 751, 761, 774, 784, 791, 801, 815, 829, 834, 848, 852, 864, 867, 876, 885, 890, 901, 903, 906, 910, 951, 966, 984, 1005, 1038, 1059, 1070, 1082, 1118, 1119, 1126, 1132, 1134, 1136, 1138, 1139.
15. Annonçant le temps fixé par Son Excellence pour recevoir les Adresses Conjointes, 264, 365, 466.
16. Communiquant une Résolution nommant des Membres du Comité Conjoint de la Bibliothèque, 120.—Ajoutant des Membres, 265, 274.
17. Communiquant des Adresses à Son Excellence pour transmettre des Adresses Conjointes à la Reine, et demandant le concours de la Chambre, 256, 345, 461.

CONSEIL LÉGISLATIF—*Continuation* :

18. Permettant à de ses Membres de comparaître devant des Comités de la Chambre, 269, 320, 344, 751, 791.
19. Demandant les témoignages, preuves et documents sur lesquels le Bill du Havre de Pickering est fondé, 551.
20. Demandant une Conférence sur la non-adoption des Amendements faits au Bill d'Incorporation des Compagnies du Gaz et de l'Eau, 1118.
21. Consentant à la Conférence sur le Bill des Pêcheries du Saguenay, 600.
22. Communiquant les Minutes des Témoignages sur le Bill de Divorce de Beresford, 771.

Voir *Adresses*, 4, 42. *Comptes*, 52. *Juges*, 2.

CONSTABLES :

1. Pétition du Conseil Municipal de Huron, etc., demandant que la nomination des Constables de Comté soit laissée aux Magistrats en Sessions Trimestrielles, 87.
2. Pétition de F. Lavoie, et autres, de Québec, demandant une Loi pourvoyant au paiement des Constables choisis pour certains devoirs dans les Cours Criminelles, et autorisant les dits Constables à se nommer des Substituts, 153.

CONVICTIONS :—Voir *Auberges*, *Licences d'* :

CORPORATION, DROITS DE :—Bill pour amender l'Acte pour définir le Mode de Procédures à adopter dans les Cours de Justice du B.-C., dans les matières relatives à la protection et à la régie des Droits de Corporation, et aux Writs de Prérrogative; Présenté, 897. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité; Considéré; Rapporté; Renvoyé à un Comité et Amendé; Passé, 1085. Par le Conseil, 1138. S. R., 1143. (16 Vic., ch. 199.)

CORPORATIONS :—Bill pour faciliter le recouvrement des dettes dues par des Compagnies Incorporées; Présenté, 107. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 895.

Voir *Comptes*, 18. *Exécuteurs*, 2. *Compagnies à Fonds Social*.

CORPORATIONS ECCLÉSIASTIQUES :—Bill pour l'incorporation des corps ecclésiastiques; Présenté, 438. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 531.

CORONERS :—Voir *Municipalités* (H.-C.), 6.

CORPORATIONS ÉTRANGÈRES, EXÉCUTEURS, etc. :—Voir *Exécuteurs*, 2.

COSTEN, THOS. :—Pétition de, se plaignant de sa démission comme Gardien du Pénitentiaire, 321.

COTISATIONS :

1. Bill pour changer le temps pour la réunion des Conseils de Comté dans le Haut-Canada, pour répartir les cotisations, et le fixer au troisième Lundi de Juin; Présenté, 518. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 679. Passé, 682. Par le Conseil, 704. S. R., 769. (16 Vic., chap. 90.)
2. Bill pour amender et refondre les Lois de Cotisation du Haut-Canada; Résolutions, 792. Rapporté, 819. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 846.—Considéré, 851, 855, 883.—Rapporté, 886. Motion pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général aux fins

COTISATIONS—*Continuation* :

- d'amender la 5me clause, rejetée; Bill renvoyé de nouveau à un Comité Général et amendé, 887.—Encore; Motion, qu'il soit de nouveau renvoyé à un Comité Général, adoptée, 956. Considéré; Rapport tel qu'amendé; Amendement rejeté par la voix prépondérante de l'Orateur; Bill lu pour la troisième fois et passé, 957.—Par le Conseil, avec des Amendements; Considérés et adoptés, 1083. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 182.)
3. Comité spécial nommé sur pétition de MM. Bryce, McMurrich et Cie., et autres, demandant des Amendements aux Lois de Cotisation, 176. Membres ajoutés au Comité, 512, 647. Pétition du Bureau de Commerce de Kingston renvoyée à un Comité, 582. Rapport, 708. Imprimé, 709. Renvoyé au Comité Général sur le Rapport sur les Lois de Cotisation, 741. Voir *infra*, 4.
4. Comité spécial nommé pour s'enquérir de l'opération des Lois de Cotisation, 657. Pétition de W. B. Jarvis, demandant des Amendements à la Loi relative à la vente des terres pour taxes, renvoyée à un Comité, 659. Rapport, 734. Imprimé; Renvoyé à un Comité Général; Rapport sur la pétition de Bryce et McMurrich, (*supra*, 3,) aussi, renvoyé à un Comité, 741. Considéré, 788. Rapport de 10 Résolutions réglant les Cotisations sur la propriété dans le Haut-Canada; Bill ordonné, 792. Voir *supra*, 2.
5. Pétitions pour Amendements aux Lois de Cotisation: De Bryce, McMurrich et Cie., et autres, de Toronto, 105. Imprimées, 121. Renvoyées à un Comité, 176. (Voir *supra*, 3.) De la municipalité de Gloucester, 116. De la Convention des Délégués des Chambres de Commerce, 136. Du Conseil de Ville de Niagara; De la Municipalité de Drummond, 236. De la Municipalité de Paris, 286. Du Conseil Municipal de Simcoe, 387. Du Conseil Municipal d'Elgin, 508. Du Bureau de Commerce de Kingston, 550. Renvoyées au Comité sur la Pétition de Bryce, McMurrich et Cie., 582. Imprimées, 583. Voir *Adresses*, 54.

COTTINGHAM, WM:—Voir *Comptes*, 19. *Adresses*, 20.

COURS:—Voir *Comptes*, 20. *Adresses*, 20.

COURS DE COMTÉ, (H.-C):

1. Bill pour augmenter la juridiction des dites Cours, et pour en simplifier les procédures; Présenté, 66. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 504.
2. Bill pour lever les doutes quant au pouvoir des Juges Puisnés des dites Cours; Présentés, 113. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité général, 133. Considéré, Rapporté, 183. Passé, 200. Par le Conseil, 268. S. R., 471. (16 Vic., ch. 20.)
3. Bill pour conférer la juridiction en équité aux Cours de Comté dans le Haut-Canada; Présentée, 227. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 266. Instruction au sujet d'un Tarif d'Honoraires, 344. Considéré, 587, 797. Rapporté, 815. Passé, 823. Par le Conseil, 876. S. R., 892. (16 Vic., ch. 119.)
4. La Chambre se forme en Comité pour considérer le Tarif d'honoraires, 263. Considéré, 285. Rapport d'une Résolution autorisant un tarif d'honoraires; Instruction au Comité Général sur le Bill pour conférer

COURS—Continuation :

la juridiction en équité aux Cours de Comté, d'insérer une disposition en conséquence, 344. Voir *Supra*, 3.

5. Pétition du Conseil Municipal de Simcoe, demandant une extension de la juridiction des dites Cours, 20.

Voir *Cours de Division*, 5.

COURS DE CONCILIATION :

1. Bill pour en établir dans le Haut-Canada; Présenté, 15. Motion pour en remettre la seconde lecture à six mois, rejetée, 122. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 123. Pétition de S. Carroll et autres (*infra*, 2) renvoyée aussi à un Comité, 161. Rapporté; Renvoyé à un Comité et pas de rapport, 1000.
2. Pétition de S. Carroll et autres, de Grantham, demandant un Acte pour régler les arbitrages pour la décision définitive des différends, et pour autoriser l'entrée des sentences d'arbitrages dans quelque Cour de Record, 153. Renvoyée au Comité sur le dit Bill, 161.

COURS DE DIVISION (H.-C.) :

1. Bill pour augmenter la juridiction de ces Cours (M. Robinson); Présenté, 65. Question pour la seconde lecture, remise à six mois, 758.
2. Bill pour amender l'Acte des Cours de Division (M. Richards); Présenté, 397. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 519. Instruction quant aux frais de voyage des Juges de Comté, 893. Considéré; Rapporté, 1033. Motions pour renvoyer le Bill à un Comité Général, rejetées, 1041. Bill passé, 1042. Par le Conseil, 1127. S. R., 1143. (16 Vic., ch. 177.)
3. La Chambre se forme en Comité au sujet des frais de voyage des Juges de Comté en vertu du Bill qui précède (recommandation de Son Excellence signifiée), 885. Rapport d'une Résolution n'accordant pas plus de £50 à chaque Juge, à la discrétion du Gouverneur en Conseil; Amendement, qu'il est expédient de mettre les émoluments des Juges de Comté à la discrétion de l'Exécutif, rejeté; Résolution adoptée, 893. Instruction au Comité sur le Bill des Cours de Division, 894.
4. Bill pour permettre d'en appeler des décisions de ces Cours; Présenté, 763. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1015.
5. Pétitions pour donner à ces Cours une Jurisdiction plus étendue:—Du Conseil Municipal de Simcoe, 20. Du Conseil Municipal de Lincoln et Welland (et pour l'abolition des Cours de Comté), 97. De J. A. Davidson et autres, de Grantham, 153. De la Municipalité de Pelham, 287.

COURS DE JURIDICTION CIVILE EN PREMIÈRE INSTANCE (B.-C.) ;—Bill pour amender les Lois relatives à ces Cours; Présenté, 783. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général; Considéré, 1032. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général et amendé; Rapporté, 1037. Passé, 1057. Par le Conseil, avec des Amendements, 1127. Considérés et adoptés, 1128. S. R., 1143, (16 Vic., c. 194.)

COUR DES COMMISSAIRES, (B.-C.) :

1. Bill pour amender l'Acte, Présenté, 79. Lu pour la seconde fois, 212. Lu pour la troisième fois et passé, 234. Par le Conseil, 269. S. R., 471. (16 Vic., c. 14.)

COUR DES COMMISSAIRES, B.-C.—*Continuation* :

2. Bill pour augmenter la Jurisdiction de cette Cour ; Présenté, 472. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1013.
3. Bill pour amender les Lois relatives à cette Cour (M. Laurin) ; Présenté, 890. Lu pour la seconde et la troisième fois, et Passé, 1121. Par le Conseil, 1139. S. R., 1144. (16 Vic., c. 202.)
4. Pétition de J. Patrick et autres, de Durham, demandant le rappel de l'Acte qui établit la Cour des Commissaires, 421.

Voir *Comptes*, 20.

COURS MONÉTAIRE :—Bill pour régler le Cours Monétaire ; Présenté, 424. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré, 770. Rapporté, 797. Passé, 814. Par le Conseil, 848. S. R., 1144. (16 Vic., chap. 158.)

Voir *Comptes*, 21.

COURS SUPÉRIEURES :—Voir *Banc de la Reine*, (H.-C.)

COXWELL, W. H. :—Pétition de, pour une augmentation de son salaire comme premier Clerc dans le Bureau du Greffier de la Couronne et des Plaids, pour le Haut-Canada, 160.

CRANBERRY, MARSH :—Pétition de R. Hobson, demandant que soit prolongé le délai fixé pour l'achat d'icelui par le Conseil Municipal de Welland, 869. Règles relatives à l'avis, suspendues, 876. Bill pour étendre l'Acte ; Du Conseil ; Lu, 906. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 971. Rapporté avec des Amendements ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Amendements adoptés, 1001. Passé, tel qu'amendé, 1026. Amendements adoptés par le Conseil, 1038. S. R., 1140. (16 Vic., c. 221.)

CUTTER, F. A. :—Voir *Profession Médicale*, 5.

DAIGLE ET DUFRESNE, MM. :—Voir *Ponts*, 31.

DANIEL, S. :—Pétition de Madame Daniel et autres, demandant à être investis d'une certaine Réserve de Chemin dans le Township de Toronto, 598. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 605. Bill présenté, 848. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 1045. Rapport que le Préambule n'a pas été prouvé, 1074.

DÉBENTURES :—Voir *Comptes*, 55, 56. *Adresses*, 22, 43, 44. *Banque, Commerce de*.

DÉCHÈNE, J. B. M. :—Sa Pétition, demandant à être indemnisé de la perte de sa Goëlette, en 1816, au service du Gouvernement, 47. Motion pour renvoyer cette Pétition à un Comité, rejetée, 369.

DÉCISIONS DES TRIBUNAUX :—Bill pour pourvoir à la publication d'icelles dans le Bas-Canada ; Présenté, 458. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1008.

DÉFENDEURS ABSENTS :—Bill pour donner un recours contre les Défendeurs absents ; Présenté, 647. Seconde lecture, 712. Troisième lecture, et passé, 720. Par le Conseil, 761. S. R., 770. (16 Vic., chap. 88.)

DEMANDEURS, CAUTIONNEMENT DES :

1. Bill pour exiger des Demandeurs qu'ils donnent caution pour les frais, dans certains cas ; Présenté, 763. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1015.

DEMANDEURS, CAUTIONNEMENTS DES—*Continuation* :

2. Pétition de H. L. Langevin, de Québec, demandant le rappel de la Loi qui exige que les parties dans le Haut-Canada donnent caution pour les frais avant de pouvoir intenter des actions dans le Bas-Canada, 118. Renvoyée à un Comité, 133.

DÉPENSE PUBLIQUE :—Voir *Comptes*, 110. *Adresses*, 85.

DÉPENSES CONTINGENTES :

COMITÉ PERMANENT des Dépenses Contingentes nommé, 9, 18. Membres ajoutés au Comité, 885.

PÉTITIONS RENVOYÉES A CE COMITÉ :—De Mme Laperrière, pour une pension, 246.

D'A. L. Cardinal, demandant à être indemnisé de ses pertes lors de l'incendie de la Maison du Parlement, 619. De G. W. Wicksteed, demandant une augmentation de salaire, etc., 893.

PREMIER RAPPORT du Comité (pour une Avance) ; Adresse ordonnée, 158. (Voir *Adresses*, 13.) SECOND RAPPORT (sur les Comptes de la dernière Session et de la Vacance), 192. Imprimé ; Renvoyé à un Comité Général, 195. Considéré ; Rapport d'une Résolution adoptant le Rapport ; Adopté ; La partie du Rapport qui concerne les Impressions, etc., est renvoyée au Comité des Impressions, 449. TROISIÈME RAPPORT (pour une autre Avance) ; Adresse ordonnée, 311. (Voir *Adresses*, 14.) QUATRIÈME RAPPORT (pour une autre Avance) ; Adresse ordonnée, 374. (Voir *Adresses*, 15.) CINQUIÈME RAPPORT (sur les Officiers et Messagers de la Chambre, et sur l'indemnité des Membres), 450. Imprimé ; Renvoyé à un Comité Général, 453. Considéré, 471. Rapport des Résolutions pour amender le Rapport et l'adopter tel qu'amendé ; Motions pour renvoyer de nouveau le Rapport à un Comité, rejetées, et Résolutions adoptées, 474. SIXIÈME RAPPORT (relatif à une autre Avance, aux Journaux Européens, aux Membres) ; Adopté ; Adresse ordonnée, 604. (Voir *Adresses*, 16.) SEPTIÈME RAPPORT (pour une Avance) ; Adresse ordonnée, 782. (Voir *Adresses*, 7.) HUITIÈME RAPPORT (sur les Officiers de la Chambre), 959. Imprimé, 959. Considéré, 1002. NEUVIÈME RAPPORT, 1060. Imprimé ; Renvoyé au Comité Général sur le 8e Rapport, 1061. Considéré, 1129. Rapport de progrès et d'une Résolution (Estimés pour 1853), 1136. Adopté ; Adresse ordonnée, 1137. (Voir *Adresses*, 18.) Considérés de nouveau ; l'Orateur reprend le Fauteuil à l'arrivée d'un Message de Son Excellence pour la prorogation, 1139.

DESJARDINS, CANAL :

1. Pétitions demandant que la Corporation de Dundas soit autorisée à émettre des Débentures en faveur de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, pour le Canal Desjardins :—Du Maire, etc., de Dundas ; de J. Coleman et autres, de Dundas ; De la Compagnie du Canal Desjardins, 157. Renvoyées au Comité des Ordres Permanents, *ib.* Rapport 173. Bill présenté, 178. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 234. Rapporté avec des Amendements, 287. Renvoyé à un Comité Général, 289. Considéré ; Rapporté, 305. Passé, 317. Par le Conseil, 341, S. R., 472. (16 Vic., chap. 54.)

DESPRÉS, E. C. :—Sa Pétition, demandant à être indemnisé de la perte qu'il a éprouvée dans la construction du Palais de Justice et de la Prison à St. Hyacinthe, 98.

DETTE, EMPRISONNEMENT POUR :—Bill pour expliquer une certaine disposition de l'Acte pour abolir l'Emprisonnement pour dette dans le Bas-Canada ; Présenté, 890.

DETTE PUBLIQUE :—Voir *Comptes*, 55, 56, 86, 88. *Adresses*, 22, 23, 43, 44, 62, 64.

DETTES DE COMPAGNIES INCORPORÉES :—Voir *Corporations*.

DEUX-MONTAGNES, COMTÉ :—Pétition du Conseil Municipal de, demandant l'autorisation de souscrire au Fonds du Chemin de Fer de la Grande Jonction du St. Laurent et de l'Outaouais, 522. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 535. Bill présenté, 546. Voir *Chemins de Fer*, 5, 6.

DIMANCHE, TRAVAIL DU :

1. Motion pour nommer un Comité auquel seront renvoyées toutes les pétitions au sujet du Travail du Dimanche dans le Bureau des Postes, etc., (*infra*, 6) ; Objection à ce que le Comité soit nommé par le Moteur ; M. l'Orateur décide que l'objection d'un Membre est suffisante ; Comité choisi par la Chambre, 127. Membre ajouté ; Message envoyé au Conseil, pour que l'Hon. M. Morris ait la permission de comparaître devant le Comité, 258. Permission accordée, 269. Rapport (App. D.D.D.) avec un Bill (*infra*, 2) ; Rapport imprimé, 760.
2. Bill pour protéger certains employés du Gouvernement et empêcher qu'ils ne soient obligés de travailler le Dimanche ; Rapporté par un Comité, 760. Motion pour rayer du rôle l'Ordre de la seconde lecture, rejetée, 1014. Question de la seconde lecture, rejetée, 1046.
3. Pétition de G. A. Hill, de *Dummer*, demandant que le Dimanche soit considéré comme une institution humaine, et qu'avant que la Législature ne prenne aucune décision à cet égard, il soit entendu à la Barre, 105.
4. Pétition de R. Ross et autres, de Québec, demandant qu'il soit défendu de pratiquer le métier de boulanger le Dimanche, 522.
5. Pétition du Rév. Dr. Cook et autres, demandant qu'il soit défendu de faire des ventes de Shérif le Dimanche, 581.
6. Pétitions demandant l'abolition du travail du Dimanche dans les Bureaux de Postes et sur les Canaux :—De T. Withman, du Synode Presbytérien ; Du Rév. W. Jones et autres, de Farnham, 21. Du Rév. J. Thom et autres, des Trois-Rivières ; De K. M. Fenwick et autres, de Kingston ; De D. McColl et autres, d'Adborough ; De la Municipalité d'Adborough ; De J. Moodie et autres, de Glenelg et Bentick, 47. De J. Easton et autres, de Prescott ; Du Rév. J. Elliott et autres, de Prescott ; De H. Stevens et autres, de Warsaw ; Du Rév. A. F. Atkinson et autres, de Ste. Catherine ; Du Rév. W. Meldrum et autres, de Puslinch ; Du Rév. J. Lore et autres, de Mono Centre, 72. De la Municipalité d'Orillia ; Du Rév. J. McMurray et autres, de Brockville ; De Norman Macdonald et autres, de Brockville ; De J. Farnsworth et autres, d'Hungerford ; Du Rév. W. Gundy et autres, Méthodistes Canadiens Wesléyens, (nouvelle connexion), 81. Du Maire, etc., de Cobourg ; Du Rév. C. Rollit et autres, de Rawdon ; De Wm. Brown et autres, de Lanark et Renfrew ; De J. C. Ball et autres, de Niagara ; Du Rév. R. L. Tucker et autres, d'Ontario, 88. De la Municipalité de Sarnia ; De do. de Chatham ; De do. de Cramahé ; Du Rév. G. F. Playter et autres, d'Huntingdon, 105. Du Rév. J. Gemley et autres, de Peterboro ; Du Rév. W. King et autres, de Buxton ; Du Rév. J. Corbett et

DIMANCHE, TRAVAIL DU—*Continuation* :

autres, de Wakefield ; De R. Allan et autres, de Plympton : Du Rév. G. Cheyne et autres, de Saltfleet et Binbrook ; D'A. Petrie et autres, de Cumberland, 117. De la Municipalité d'Oxford (tp.) ; Du Révérend J. McLachlan et autres, d'Acton, 125. Du Rév. F. Mack et autres, d'Amherstburgh ; Du Rév. W. Fraser et autres, de Gwillimbury Ouest ; Du Rév. P. Smith et autres, pour la Conférence Episcopale Méthodiste de Niagara ; Du Rév. J. Gray et autres, d'Orillia ; De D. McKinlay et autres, d'Oro, etc. ; De Rév. R. Rogers et autres, de Kingston, 134. Du Rév. S. S. Strong et autres, de Bytown ; Du Rév. W. Reid et autres, de Picton, 152. Du Rév. J. Reynolds et autres, pour la Conférence Méthodiste de la Baie Quinté, 157. De J. Cook et autres, de Cooksville ; Du Rév. J. Weeler et autres, d'Albion ; D'Alex. Munro et autres, de Zorra, 160. Du Rév. W. S. Ball et autres, de Woodstock ; De la Municipalité de Camden et Zone ; Du Rév. D. Morrison et autres, de Becwith ; De John Bell et autres, de Balinahynch, 172. Du Conseil de Ville de Peterboro', 185. Du Rév. W. Lohead et autres, d'Osgoode ; Du Rév. W. Lohead et autres, de Gloucester ; De l'Archidiacre Stuart et autres, de Kingston ; Du Rév. R. F. Burns et autres, de la Session de l'Eglise Presbytérienne de Chalmers ; Du Rév. J. Dempsey et autres, de St. Thomas, 191. De G. H. Boulter et autres, de Roslin ; Du Rév. J. W. Constable et autres, de LaChute ; D'A. Hudson et autres, de Tyendinaga ; De Mary McCallum et autres, d'Oro, 204. Du Rév. E. White et autres, de Sarnia ; Du Rév. Jas. Gardiner et autres, de l'Eglise Episcopale Méthodiste du Circuit de Kingston ; Du Rév. J. Rogers et autres, pour le Presbytère de Kingston ; De C. Robinson et autres, d'Ontario, 221. De R. S. Mann et autres, de Beachville ; De W. Edwards et autres, de Clarence, 236. De Jannet Kippen et autres, de Kenyon et Roxboro' ; Du Rév. R. Wallace et autres, d'Ingersoll, 237. Du Rév. D. Gordon et autres, de Tingwick, etc., 254. Du Rév. M. Y. Stark et autres, de Dundas ; Du Rév. D. Fraser et autres, de l'Eglise Libre de la Rue Côté de Montréal ; De P. Low et autres, de Picton ; De W. S. Macdonald et autres, de Gananoque, 268. De T. Davis et autres, de Stoney Creek ; De S. Spreuil et autres, Presbytériens de Toronto, 286. De W. Houston et autres, de Ramsay ; De la Municipalité de Puslinch ; Du Rév. T. B. Fuller et autres, de la Rectorerie de Thorold ; Du Rév. G. Dorly et autres, Wesleyens de St. Sylvestre, 287. De W. Brooks et autres, de Sherbrooke ; Du Rév. G. C. Street et autres, de P. Stanley ; De J. P. Cushing et autres, de Lennoxville ; Du Rév. J. Helmuth et autres, de la Congrégation Episcopale de Sherbrooke ; Du Rév. L. Doolittle et autres, Eglise St. George, Lennoxville ; Du Rév. J. Rogers et autres, pour la Session de l'Eglise Presbytérienne de Demorestville, 292. De R. Esson et autres, de Napanee ; De T. Sandilands et autres, de Guelph ; Du Rév. J. Murray et autres, de la Congrégation Presbytérienne de Leeds, 293. Du Rév. F. Evans et autres, de Simcoe, (Ville) ; Du Rév. G. Bell et autres, Presbytériens de Simcoe (Ville), 308. De J. Calder et autres, de Dorchester ; Du Rév. John Ross et autres, de Tuckersmith et Stanley ; De D. Ferguson et autres, de Métis ; De W. Anderson et autres, de Saltfleet ; D'A. Shade et autres, de Galt ; Du Rév. H. Wilkes et autres, Congrégationalistes de Montréal ; De W. Hope et autres, de Niagara ; Du Rév. G. M. Armstrong et autres, de Christieville ; De W. Wilson et autres, d'Oakville ; De J. T. Williams et autres, de Port

DIMANCHE, TRAVAIL DU—*Continuation* :

Hope; Du Rév. Donald McLeod et autres, Presbytériens, de Cobourg; De Wm. Anderson et autres, de Beach Ridge; D'Eliza Fleming et autres, de Christieville; Du Rév. C. LaRocque et autres, de St. Jean; De S. H. White et autres, de Sabrevois; Du Rév. J. Fergusson et autres, Presbytériens, d'Egremont, Normanby, et Arthur; Du Rév. T. Wightman et autres, Presbytériens de York Mills et Scarboro; De R. Irvine et autres, de Toronto, 321. De P. Robins et autres, Chrétiens de la Bible, de Darlington, 329. Du Rév. John Smith et autres, Presbytériens, de Bowmanville; Du Rév. G. Dorly et autres, Wesléyens, de Mégantic; De Dugald Campbell et autres, d'Inverness; de J. McKinnon et autres, de Mégantic; D'E. Alger et autres, d'Eaton et Clifton; D'A. Moffatt et autres, de Pembroke; De F. Thompson et autres, d'Yorkville; D'A. B. McMillan et autres, de Finch; De J. Hamilton et autres, de London; De J. George et autres, de Scarboro; D'Elizabeth Sutherland et autres, d'Ekfrid et Mosa; Du Rév. W. Taylor et autres, Presbytériens Unis, de Montréal; D'Helen Fairbairn et autres, Presbytériens, de Bowmanville, 333. De J. Johnston et autres, de Cornwall (tp.); De W. S. Porteous et autres, Baptistes, de Montréal; De F. O'Brien et autres, de Barrie, 339. De G. S. Jarvis et autres, de Cornwall, 347. Du Rév. John McKennon et autres, de l'Eglise Chalmers, Sydenham; De G. Glover et autres, de Fergus; Du Rév. J. M. Rogers et autres, de Peterboro; Du Rév. W. Troup et autres, d'English River; De M. McMillan et autres, de Kenyon; Du Rév. R. Lonsdell et autres, de Laprairie; Du Rév. L. McPherson et autres, Presbytériens de Lobo; De W. Wright et autres, d'Egremont; De T. O. Adkins et autres, d'Arthur; De R. Arthur et autres, de Binbrook, 364. Du Rév. D. Shanks et autres, de Buckingham; Du Lord Evêque de Québec et autres, de Québec; De D. Rose et autres, de Williamsburgh; De J. Brouse et autres, de Matilda, 369. De C. McKenzie et autres, de Williams, 387. De D. McNab et Cie., et autres, d'Hamilton; De J. Wylie et autres, de Ramsay; Du Rév. D. Dunkerley et autres, de Durham, 409. Du Rév. W. Scott et autres, 468. De P. Loughry et autres; De W. King et autres, de Bristol, 476. Du Rév. T. Green et autres, de Wellington Square; De D. S. Miller et autres; D'A. Wilson et autres, de Cumminsville; Du Rév. R. G. Minton et autres, de St. Louis de Gonzague (Eglise Libre), 486. Du Rév. W. T. Leach et autres, de Montréal, 518. De Jacob DeWitt et autres, de Montréal, 543. D'I. B. Aylsworth et autres, de Newburgh; De B. S. Corry et autres, de Wellington; De J. Finlay et autres, Presbytériens; De la Société de Réforme du Dimanche, de Kingston; De R. Kennedy et autres, de Bath; Du Rév. J. C. Usher et autres, de Brantford, 567. De R. McKinnon et autres, de Calédonia, 578. De Sarah Wilson et autres, de Québec, 581. Du Rév. J. McLachlin et autres, d'Acton; De R. Hamilton et autres, de Queenston; De W. Porterfield et autres, de Dunnville; De F. Chapman et autres, de Wallaceburg; De J. Burgess et autres, de Brampton; De W. Hepburne et autres, de Chippawa, 589. De W. Young et autres, de Brampton; De J. W. Smith et autres de Grafton; Du Rév. R. H. Thompson et autres, d'Oshawa, 593. De J. Embleton et autres, de Streetsville; de G. Grant et autres, de Dickinson Landing, 603. De R. Bell et autres, de Carleton Place; Du Rév. T. B. Read et autres, de Vienna; De J. Kyle et autres, de Winchester; Du Rév. J. C. Quin et autres,

DIMANCHE, TRAVAIL DU—*Continuation :*

d'Osnabruck ; Du même, et autres, de Cornwall, 618. De J. McDonald et autres, de Ste. Marie ; De P. Thompson et autres ; De P. Fergusson et autres, De W. Flood et autres, 644. Du Rév. T. McPherson et autres, de Lancaster, etc., Du Rév. A. Wilson et autres, de Port Dover ; D'A. J. Parker et autres, du District de St. François, 648. De C. P. Treadwell et autres, de L'Original, 663. De l'Hon. P. McGill et autres, de Montréal ; De J. Campbell et autres, de Goderich, 687. Du Rév. D. Caw et autres, de Paris ; Du Rév. J. Alexander et autres, de Norval, 701. De W. Notman et autres, de Dundas ; Du Rév. W. Ormiston et autres, de Clarke ; De R. Lindsay et autres, d'Ayr ; Du Rév. J. Porteous et autres, de Beverley ; De A. Goldie et autres, de Calédonia, 714. De C. Anderson et autres, de Dumfries Nord ; De C. Jarratt et autres de Penetanguishène, De J. Cockshutt et autres, de Cayuga ; Du Rév. J. Fraser et autres, de St. Thomas, 741. D'A. Adams et autres, de Caledon et Erin ; De D. Allan et autres, de Easthope N., 759. De J. Calder et autres, de Saugeen ; De J. Gentle et autres, du Lac-des-Deux-Montagnes, 772. De W. A. Macdonald et autres, 865. D' E. Hale et autres, de Portneuf, 1072.

DISCOURS :—Voir *Adresses*, 107. *Gouverneur-Général*, 1, 2, 6. *Subsides*, 1.

DIVISION, LIGNE DE :—Voir *Comptes*, 72. *Adresses*, 55. *Ligne de Division*.

DIVISIONS TERRITORIALES, H.-C. :

1. Bill pour faire disparaître les doutes qui pourraient s'élever sur la question de savoir si l'Acte des Divisions Territoriales est devenu en force depuis la dernière Election Générale ; Présenté, 67. Seconde lecture, 102. Troisième lecture, et passé, 108. Par le Conseil, 158. S. R., 255. (16 Vic., chap. 1.)
2. Pétition du Conseil Municipal de Waterloo, demandant la révocation de la 8me clause de l'Acte de la dernière Session, changeant certaines divisions territoriales dans le Haut-Canada, 364.

DIVORCE :—Voir *Beresford. Bills Privés*, 5.

DIXON, M. :—Motion pour une Adresse, demandant copie de la Correspondance échangée entre le Gouvernement et T. C. Dixon, Ecr., relativement à sa démission comme Juge de Paix,—et d'une Pétition demandant cette démission, rejetée, 680.

DORCHESTER, PONT :—Voir *Ponts*, 15.

DOUANES :

1. La Chambre se forme en Comité pour considérer certains Amendements au Tarif des Douanes et aux Droits d'Accise (la recommandation de Son Excellence ayant été signifiée), 677, 686, 698, 713. Rapport de 9 Résolutions (abolissant tous les Droits d'Accise, et autorisant les Conseils Municipaux à imposer des Droits d'Accise, pourvoyant au salaire de l'Inspecteur du Revenu,—aussi, réduisant les Droits de Douane sur certains articles), 720. Divers Amendements à ces Résolutions, proposés et rejetés, et Résolutions adoptées, 721 à 725. Bill présenté, 725. Voir *infra*, 2. *Accise*.
2. Bill pour amender ultérieurement les Lois relatives aux Droits de Douane ; Présenté, 725. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Motion pour renvoyer de nouveau le Bill à

DOUANES—*Continuation* :

- un Comité, 751. Passé, 757. Par le Conseil, 764. S. R., 770. (16 Vic., chap. 85.)
3. Pétition de H. Allan, Président de la Convention des Délégués des Chambres de Commerce, demandant un changement dans le Tarif des Droits de Douane, de manière à encourager le Commerce du Golfe et les Manufactures domestiques,—l'adoption de mesures au sujet de la Réciprocité,—que la navigation du St. Laurent soit ouverte aux Etats-Unis,—que la construction des Vaisseaux soit encouragée,—que la Loi d'Usure soit révoquée,—que les Lois de Cotisation soient amendées,—qu'une Loi de Banqueroute soit passée, 136. Imprimée, 155.
 4. Motion, pour une Adresse demandant copie de la Correspondance relative à l'abolition de la Branche Impériale de la Douane pour Québec et Montréal, rejetée, 503.

Voir *Comptes*, 22. *Adresses*, 21.

DRAPEAU, S. :—Voir *Agriculture*, 12.

DRAPER, BENJAMIN :—Sa Pétition au sujet de son contrat relatif au Canal de Lachine, et demandant une Enquête, 772. Résolution pourvoyant à son indemnisation, 1102. Amendée et adoptée, 1116. (*Comprise dans le Bill des Subsidés.*)

DROITS DIFFÉRENTIELS :—Voir *Commerce*, 13.

DROITS PROTECTEURS :—Pétition de J. Taylor et autres, de Brockville, demandant l'adoption de mesures pour protéger les Manufactures de la Province, 105.

DRUMMOND :—Bill pour abroger l'Acte transférant le siège de la Municipalité No. 2 de Drummond, de Stanfold à St. Christophe d'Arhabaska ; Présenté, 427. Lu pour la seconde fois, 530. Lu pour la troisième fois et passé, 561. Par le Conseil, 704. S. R., 769. (16 Vic., chap. 98.)

DUCHÊNE, RIVIÈRE :

1. Pétition de W. Morrine et autres, Commissaires pour l'améliorer, demandant que le délai accordé pour compléter les améliorations soit prolongé, 508. Bill présenté, 606. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 983. Rapport que le Préambule n'a pas été prouvé, 1063.
2. Pétition d'E. Marshall et autres, contre le Bill, 714.
3. Pétition de F. Earls et autres, pour l'élection de nouveaux Commissaires, 759.

DUNDAS (VILLE) :—Voir *Desjardins, Canal*.

DUNHAM, LYCÉE DE :—Pétition de W. Baker et autres, demandant de l'aide, 734.

DUPÉREZ, MARIE JOSEPHTE :—Sa pétition, représentant qu'elle est l'arrière petite-fille du Sieur de Champlain, premier Gouverneur du Canada, et sans moyen de se soutenir, et demandant de l'aide, 619.

ECOLES :—Voir *Education*.

ECOLES DE GRAMMAIRE :—Voir *Comptes*, 88. *Adresses*, 64. *Education*, 3.

ECOLE, MAISONS D' :—Voir *Education*, 23.

ECOLES SECTAIRES :—Voir *Education*, 1, 4, 8, 11.

EDIFICES, PRIVILÈGE DU CONSTRUCTEUR SUR LES :—Voir *Artisans*.

EDIFICES PUBLICS :—Voir *Comptes*, 110. *Toronto*, 1, 2.

EDUCATION :

(*Haut-Canada.*)

1. Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du Haut-Canada qui autorisent la dotation des Ecoles Sectaires; Présenté, 107. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 971.
2. Bill pour établir certaines dispositions à l'égard des Ecoles Communes dans le Haut-Canada; Présenté, 416. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général; Considéré et amendé; Rapporté; Passé, 465. Par le Conseil, 470. S. R., 474. (16 Vic., ch. 23.)
3. Bill pour amender la Loi relative aux Ecoles de Grammaire dans le Haut-Canada; Présenté, 424. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général, 795—Considéré,—; Rapporté, 870—Passé, 876—Par le Conseil, 899—S. R., 1140. (16 Vic., ch. 186.)
4. Bill supplémentaire à l'Acte des Ecoles Communes du Haut-Canada; Présenté, 614. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 815. Motion pour Instruction au sujet du rappel des Clauses qui autorisent des Ecoles séparées; Amendement rejeté; Motion principale, rejetée, 967. Bill considéré, 968. Rapporté; Motions pour qu'il soit renvoyé à un Comité Général, rejetées, 1003. Motion pour en remettre la troisième lecture à 6 mois, rejetée, 1004. Troisième lecture, et passé; 1026. Par le Conseil, 1070. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 185.)
5. Pétition du Conseil Municipal de Kent, contre le Bill précédent, 904.
6. Pétitions pour des Amendements à l'Acte des Ecoles Communes du Haut-Canada :—Du Conseil Municipal de Stormont, etc., 106. Du Conseil Municipal de Huron, Perth et Bruce, 485. Du Do. de Stormont, Dundas et Glengary, 492. De la Municipalité de Nelson, 502. De R. Robson et autres, de London, 578. Du Conseil de Ville de Belleville, 714. De P. Murtagh et autres, de London, 780.
7. Pétitions pour le rappel du dit Acte :—De W. Pringle et autres, de Markham, 135. D'A. Sproat et autres, d'Esquesing, 602. Du Conseil Municipal de Peterboro et Victoria, 649.
8. Pétitions demandant un Acte pour définir le privilège des Ecoles Sectaires dans le Haut-Canada :—De l'Hon. J. Elmsley et autres, de Toronto, 97. Du Très-Révérend T. Kirwan et autres, de London, 124. De J. McDonald et autres, de Williamstown, etc., 192. De l'Archevêque de Québec et autres, pour l'Institut Catholique de St. Roch, 287. Imprimée, 319. De W. McVeigh et autres, de St. Thomas, 322. De C. S. Cherrier et autres, de Montréal, 659. Du Rév. J. Nelligan et autres, de Québec, 733. De l'Hon. P. Panet et autres, de Québec, 744.
9. Pétitions contre le système des Ecoles séparées :—De R. Adamson et autres, de Lobo, 83. De N. B. Fish et autres, de London (tp.), 157. Du Conseil Municipal de Kent, 543.
10. Pétition de l'Evêque de Carrhæ et autres, demandant que les Catholiques Romains du Haut-Canada aient un Bureau d'Education à part des Ecoles séparées, et une part dans les fonds des Ecoles, 118.
11. Pétition de l'Evêque de Toronto, demandant des Amendements à l'Acte

EDUCATION, H.-C.—*Continuation* :

des Ecoles, de manière à pourvoir à l'établissement d'Ecoles séparées pour les enfants appartenant à l'Eglise d'Angleterre, 222.

12. Pétition de C. Scarlett et autres, pour la séparation des sections d'école dans Dawn, des sections correspondantes dans Zone et le Gore de Camden, 649.

(*Bas-Canada.*)

13. Bill pour amender l'Acte des Ecoles du B. Canada (M. Terrill) ; Présenté, 175. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 385.
14. Bill pour amender l'Acte qui pourvoit à l'Instruction Elémentaire dans le B.-Canada ; Présenté, 330. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité ; Bill pour amender la Loi des Ecoles, aussi renvoyé à un Comité, 973. Rapport du Bill en dernier lieu mentionné avec les dispositions du premier Bill incorporées dans icelui, 1062. Voir *infra*, 19.
15. La Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance d'approprier certaines Sommes non employées du Fonds des Ecoles du Bas-Canada, et d'autres sommes à prendre sur les Biens des Jésuites, pour les fins de l'Education dans le Bas-Canada, 490. Rapport de six Résolutions (pour des appropriations), 494.
16. Bill pour approprier certaines Sommes non employées du Fonds des Ecoles du Bas-Canada, et d'autres sommes à prendre sur le Fonds des Jésuites, pour les fins de l'Education dans le Bas-Canada ; Présenté, 495. Lu pour la seconde fois, 536. Lu pour la troisième fois, et passé, 562. Par le Conseil, 591. S. R., 596. (16 Vic., ch. 74.)
17. La Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions pour autoriser les Commissaires d'Ecoles dans le Bas-Canada, dans certains cas, à taxer les Contribuables d'un District d'Ecole pour les fins de l'Education ; Résolution rapportée et adoptée, 537.
18. Bill pour établir un Bureau d'Examineurs pour les Maîtres d'Ecole dans Kamouraska ; Présenté, 646. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité ; Instruction, de considérer la convenance d'étendre les dispositions du Bill aux divers Districts dans le B.-Canada, 817. Considéré ; Rapporté, 1017. Passé, comme Bill établissant un Bureau, etc., dans certains Districts dans le B.-Canada, 1030. Par le Conseil, 1119. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 209.)
19. Bill pour amender la loi des Ecoles du B.-Canada (M. Tessier) ; Présenté, 871. Seconde lecture ; Renvoyé au Comité sur le Bill pour l'Instruction Elémentaire, 973. (*Supra*, 14.) Rapporté (avec les dispositions de l'Acte ci-dessus incorporées dans icelui) ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 1062. Passé, 1074. Par le Conseil, avec des Amendements, 1132. Considérés et adoptés, 1134. (16 Vic., chap. 208.)
20. Comité spécial nommé pour s'enquérir de l'état de l'Education dans le Bas-Canada, de la manière dont opère l'Acte des Ecoles et de l'efficacité du Département de l'Education, etc., 500. Rapport (App. J.J.) Imprimé, 1031.
21. Pétitions pour des Amendements à la Loi des Ecoles du B.-Canada :— Du Rév. N. Guérout et autres, de Berthier ; De la Municipalité de St. Michel de Vaudreuil, 221. De J. T. Dulton, de Montréal, 334. De J. Thibodeau et autres, de St. Joseph de Maskinongé, 662.
22. Pétitions pour le rappel de la dite Loi :—D'A. Gilbert et autres, de la Pointe du Lac, 293. D'A. Chrétien et autres, de St. Ursule, 618.

EDUCATION, B.-C.—*Continuation :*

23. Pétitions demandant de l'aide pour l'érection de certaines maisons d'Ecole :—De J. Caron et autres, de St. Anne de Lapérade, 192. De W. H. Webb, et autres, de Melbourne, 508. De A. Guay, et autres, de Chicoutimi, 550.
24. Pétition de J. T. Dulton, de Montréal, demandant qu'il soit défendu à tout Instituteur d'agir comme secrétaire d'un Bureau d'Examineurs ; et la réimpression plus correcte des livres dits *Irish National School Books*.

Voir *Comptes*, 18, 23—30, 88, 110, *Adresses*, 24—27, 54, 64, 85.
Municipalités, (H.-C.), 10.

EDUCATION, SOCIÉTÉS D' :—Voir *Sociétés Charitables*.

EDWARDSBURGH :

1. Pétition de F. Ferguson et autres, demandant le rappel de l'Acte qui change l'arpentage de la 8e Concession d'Edwardsburgh, 88. Rapport du Comité Permanent des Ordres Permanents, 188. Pétition renvoyée à un Comité, 773.
2. Pétition de H. Adams et autres, 237.

EGLISES :—Bill pour faciliter la construction des Eglises ; Présenté, 524. Motion pour en remettre la seconde lecture à six mois, rejetée ; Bill lu et renvoyé à un Comité, 827.

Voir *Paroisses*.

EGLISE, SOCIÉTÉ D' :—Proclamation annonçant la Sanction Royale donnée au Bill réservé pour l'établissement d'une Société d'Eglise dans chaque Diocèse de l'Eglise d'Angleterre dans le Bas-Canada, p. v.

ÉLECTIONS :

1. Bill pour empêcher les Membres du Clergé de voter aux Elections ; Présenté, 85. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 213.
2. Bill pour lever les doutes quant au sens d'une certaine Clause de l'Acte pour régler les Elections (M. Gouin) ; Présenté, 107. Lu pour la seconde fois, 217. Passé, 284. Par le Conseil, 311. S. R., 472. (16 Vic., chap. 7.)
3. Bill pour expliquer un certain Acte, et définir quelles personnes auront le droit de voter aux Elections des Membres de l'Assemblée pour Québec, Montréal et les Trois-Rivières, 177. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 513.
4. Pétition de J. Delisle et autres, de la Banlieue de Québec, en faveur du Bill ci-dessus, 329.
5. Bill pour étendre la Franchise Élective, et pourvoir à l'Enregistrement des voteurs ; Présenté, 182. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 345. Considéré, 500. Rapporté, 1034. Renvoyé à un Comité Général et amendé ; Motion qu'il soit de nouveau renvoyé à un Comité Général, rejetée, 1042. Lu pour la troisième fois et passé, 1043. Par le Conseil, 1127. S. R., 1142. (16 Vic., c. 153.)
6. Bill pour mieux assurer la liberté dans les Elections dans le Bas-Canada, par l'usage du vote au Scrutin ; Présenté, 225. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 972.

ÉLECTIONS—*Continuation* :

7. Bill pour amender l'Acte qui règle les Elections (M. Laurin) ; Présenté, 281. Question pour la seconde lecture, rejetée, 526.
8. Bill pour pourvoir à un mode uniforme pour prendre les votes aux Elections Municipales et autres ; Présenté, 866. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1044.
9. Pétition de N. Filion et autres, de Beauport, se plaignant de l'intervention du Rév. M. Bernard dans la dernière Election, et demandant un Acte pour empêcher le Clergé de se servir de son influence aux Elections, 1072.
10. Certificats d'Election de Membres sur de nouveaux writs, pp. xxi, xxii, 218, 240, 475, 577, 805.
11. Motion pour la nomination d'un Comité pour préparer un Bill pour pourvoir au mode de voter par Scrutin dans toutes les Elections Parlementaires, rejetée, 870.
12. GASPÉ :—Lettre du Greffier de la Couronne en Chancellerie transmettant un Rapport Spécial, pp. xiii, xviii. Ordre à cet Officier de se présenter immédiatement avec le Rapport des Livres de Poll, et la lettre de l'Officier Rapporteur ; il se présente en conséquence ; Trois Résolutions, qu'il appert par les dits Rapports, Livres de Poll et Lettre, que Robert Christie, écr., avait la majorité des Votes, et qu'il aurait dû avoir été rapporté comme élu, et qu'il a droit de prendre son siège ; Le Greffier de la Couronne en Chancellerie amende son Rapport, 6.
13. MONTMORENCY :—Pétition de Joseph Cauchon, écr., M.P.P., pour ce Comté, se plaignant de la conduite de L. C. Lefrançois, écr., Officier Rapporteur, et demandant qu'il lui soit ordonné de comparaître à la Barre pour rendre compte de sa conduite, 19. Jour fixé pour la prise en considération de cette Pétition ; Pétition imprimée, 98. Considérée ; Jour fixé pour entendre à la Barre les allégations qu'elle contient ; Copie de la Pétition à être transmise à M. Lefrançois ; Il doit être entendu par Conseil ; Témoins assignés, 216. M. Lefrançois comparait ; MM. Pope et Rhéaume comparaissent comme Conseils, 294. Examen de Régis Poulin, 295. De Jean Huot, 296. d'Abraham Filion, De Julien Lachance, 298. De Charles Rhéaume ; Considération de la Pétition ajournée ; Témoins assignés, 300. Considération de la Pétition reprise ; M. Lefrançois et son Conseil comparaissent ; Examen d'Ovide Rousseau, écr., 313. Motion, que Louis Dorion soit interrogé ; Conseil de M. Lefrançois entendu contre la Motion ; Motion accordée ; Examen de M Dorion, 315. Examen de Nicolas Trépanier, 316. Considération de la Pétition ajournée, 317. Pétition de M. Lefrançois pour permission de produire certains témoins, 387. La question est ajournée, sur division, 481. La considération en est reprise ; M. Lefrançois est appelé ; Le Conseil est présent ; Examen de Philip Warren, 495. Examen de Pierre Taillon, 497. Question ajournée, 498. Pétition de M. Lefrançois pour être indemnisé de ses frais, 545. Motion, pour renvoyer cette Pétition au Comité des Dépenses Contingentes, rejetée, 568.

ÉLECTIONS—Continuation :

14. WRITS ÉMANÉS APRÈS L'ÉLECTION GÉNÉRALE, ET AVANT LE COMMENCEMENT DE LA SESSION :—

Pour quel endroit.	En remplacement de	Pour quelle raison.
Huron	L'Hon. Malcolm Cameron.....	Acceptation d'un Office. pp. xiii, xxi.
Deux-Montagnes	Wm. H. Scott, Ecr.	Décédé, xiii. xxii.

15. WRITS ÉMANÉS DURANT LA SESSION.

Pour quel endroit.	En remplacement de	Pour quelle raison.
Niagara (Ville).....	L'Hon. Frs. Hincks.....	Elu aussi pour Oxford, 113.
Bellechasse	L'Hon. J. Chabot	Acceptation d'un Office, 197.
Stanstead (Comté).....	Hazard B. Terrill, Ecr.....	Décédé, 370.
Sherbrooke (Ville).....	Edward Short, Ecr.....	Acceptation d'un Office, 477.
Toronto (Cité).....	W. H. Boulton, Ecr.....	Election nulle, 657.

ÉLECTIONS CONTESTÉES :

1. Bill pour lever les doutes touchant la Loi des Elections Contestées; Présenté, 242. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 759.
2. Comité Général des Elections :—Warrant de M. l'Orateur pour la nomination des Membres qui doivent servir sur ce Comité, 34, 197. Membres du Comité, assermentés, 121, 219. Liste corrigée des Membres qui doivent servir sur des Comités d'Election renvoyée à un Comité, 122. Rapport de la Liste des Présidents; Rapport de la Liste des Membres; Toutes deux imprimées, 126. Rapports de Listes amendées, 232, 246, 545. Pétitions d'Elections renvoyées au Comité,—savoir: Kamouraska, 122. Huron, Prince-Edouard, Toronto, Mégantic, 138. P. Edward (renvoyée de nouveau au Comité,) 258. Mégantic, (renvoyée de nouveau au Comité, 781.)—Fait rapport des jours fixés pour la nomination des Comités Spéciaux pour décider du mérite des dites Pétitions, 143, 795.—Fait rapport des noms des Membres nommés pour servir sur ces Comités, 238, 250, 269, 287, 865, 884. Minutes des Délibérations mises sur la table; Imprimées, 318, 586, 1089.
3. Liste des Membres de la Chambre (en vertu de la 45e Section de l'Acte des Pétitions d'Election), 85.
4. Liste corrigée des Membres devant servir sur les Comités d'Election, renvoyée au Comité Général, 122.
5. L'Orateur fait rapport que certains Cautionnements à des Pétitions d'Election ne souffrent point d'objection, 121, 129, 137.—Que le Cautionnement à la Pétition de l'Election du Comté de Richelieu souffre des objections, 142. Motion que le paiement de la somme de £200 par les Pétitionnaires entre les mains du Greffier soit déclaré l'équivalent du Cautionnement; Motion pour renvoyer la dite Motion au Comité des Privilèges et Elections, rejetée; Motion principale, rejetée, 228.

ÉLECTIONS CONTESTÉES—*Continuation* :

6. Noms des Membres choisis pour décider du mérite de la Pétition au sujet de l'Élection de Prince-Edouard, appelés (pour être assermentés); l'un d'eux (M. Sicotte) est absent; 76e Section de l'Acte des Pétitions d'Élection lue; Résolution, que son absence avec permission de la Chambre est une cause suffisante pour que sa présence ne soit pas exigée; Pétition renvoyée de nouveau au Comité Général des Elections, 257.
7. Temps fixé pour assermenter les membres d'un Comité d'Élection; l'un d'eux absent; Devant être mis sous la garde du Sergent d'Armes, 247, 874.—Ne comparaisant pas le lendemain; les pétitions sont renvoyées de nouveau au Comité Général, 875, 877.—Comparaît le jour suivant, et Comité assermenté, 294, 300, 302.—Un Membre ainsi absent avec permission de la Chambre; Pétition renvoyée de nouveau au Comité Général, 258.
8. Membres excusés de servir sur des Comités d'Élection, pour raison de mauvaise santé, 121.—Et parce qu'ils sont avancés en âge, 122.
9. Motion que M. Johnson soit exempté de servir sur les Comités d'Élection, pour la raison qu'il occupe une charge qui exige sa présence à la Cour du Banc de la Reine, 122.
10. Membres dispensés de toute comparution ultérieure sur des Comités d'Élection, 375, 773.
11. Motion pour dispenser un Membre de comparaître ultérieurement, rejetée, 476.
12. Un Comité d'Élection obtient la permission de s'ajourner,—pour raison de mortalité dans la famille de l'un des Membres d'icelui, 257 — Pour affaires pressantes de l'un des Membres d'icelui, 262, 330.— Pour donner du temps aux parties, 263, 288, 302, 319, 361, 366, 503, 582, 596, 903.—Pour délibérer sur les témoignages, 424, 885.—Avec pouvoir de s'assembler plus tôt que le dernier jour de l'ajournement, en en donnant avis, 262.—Sur la nomination d'une Commission (jusqu'à ordre donné par l'Orateur de se réunir), 709, 868, 1081.
13. Commissions nommées pour examiner des témoins, 709, 868, 1081.
14. Comité dissout, parce qu'il se trouve réduit à moins de trois Membres, 781.
15. *Huron* :—Pétition de John Strachan, Electeur, contre l'Hon. Malcolm Cameron, et demandant une nouvelle Election, 82. L'Orateur fait rapport que le cautionnement ne prête pas objection, 137. Pétition renvoyée au Comité des Elections, 138. Jour fixé pour choisir un Comité, 143. Rapport des noms des Membres du Comité, 238. Noms appelés; M. Badgley absent; Devant être mis sous la garde du Sergent-d'Armes, 247. Assermentation des Membres remise, 250. M. Badgley comparaît sous garde; exprime son regret et est mis en liberté, 248. Membres assermentés; Pétition de J. Strachan, renvoyée au Comité; Temps de la réunion du Comité fixé, *ib.* Permission de s'ajourner pour une semaine avec pouvoir de se réunir plus tôt, 262. Rapport définitif en faveur du Membre siégeant, 361.
16. *Kamouraska* :—Pétition de Luc Letellier, Ecr., contre Charles Chapais, Ecr., 48. Rapport de l'Orateur que le Cautionnement est suffisant, 121. Pétition renvoyée au Comité des Elections, 122. Jour fixé pour la nomination du Comité, 143. Rapport des noms des Membres devant composer le Comité, 238. Membres assérmentés; Pétition renvoyée au

ELECTIONS CONTESTÉES—*Continuation* :

- Comité, 246. Rapport Spécial, qu'un délai avait été accordé aux parties, 254. Le Comité obtient permission de s'ajourner, 263, 302, 366, 503, 595, 645, 713, 795, 832. Absence de Membres rapportée ; Ordre de se trouver à leurs places, 319, 324, 400, 419, 423, 463, 470, 476; 551. Procédures sur ce Rapport (arrestation de Membres), 326, 330, 400, 412, 419, 420, 475, 480. Rapport que M. Short a rendu son siège vacant, 476. Motion pour dispenser M. LeBlanc d'être présent ultérieurement au Comité, rejetée, 476. Rapport de la nomination d'une Commission ; Permission au Comité de s'ajourner jusqu'à ce qu'il reçoive ordre de l'Orateur de se réunir, 868.
17. *Mégantic* :—Pétition de Dunbar Ross, Ecuyer, Candidat contre John Greaves Clapham, Ecr., 74. Pétition d'André Bezeau et autres, Electeurs en faveur de M. Ross, 90. L'Orateur fait rapport que les Cautionnements sont suffisants, 129, 137. Pétitions renvoyées au Comité des Elections, 138. Jour fixé pour nommer le Comité, 143. Rapport des noms des Membres du Comité, 287. Noms appelés ; M. Sicotte absent ; Ordonné qu'il soit mis sous garde, 294. L'Affaire est ajournée, 296. Il comparait sous garde ; exprime son chagrin, et est mis en liberté, 300. Membres assermentés ; Pétitions renvoyées au Comité ; Temps de la réunion du Comité fixé, 302. Permission de s'ajourner, 319, 361, 424, 572, 582, 620, 754. Absence des Membres rapportée ; Ordre à eux de se présenter à leur place, 366, 375, 486, 488, 490, 492, 499, 502, 512, 519, 523, 568, 744, 749, 760, 762, 773. Procédures là-dessus (arrestation de Membres, etc.), 371, 375, 488, 521, 574, 749, 772, 773. Rapport Spécial qu'un des Pétitionnaires avait proposé la dissolution du Comité, parce qu'il avait été réduit à moins de trois Membres pendant trois jours consécutifs,—et que le Comité avait mis de côté cette objection ; Motion que la Chambre concourt dans cette décision, 534. M. l'Orateur décide que la Motion ne doit pas être discutée, le Comité ayant le pouvoir de décider la Question, 544. Pétition de M. Ross, alléguant que le Comité s'est trouvé réduit à moins de trois Membres pendant plus de trois jours de séance et qu'il est par là dissout,—et demandant la nomination d'un nouveau Comité, 571. Rapport Spécial, que le Comité est dissout ; Pétitions renvoyées de nouveau au Comité Général, 781. Jour fixé pour la nomination d'un nouveau Comité, 795. Le Comité Général fait rapport des noms des Membres du nouveau Comité, 865. Noms appelés ; M. McLachlin absent ; Doit être mis sous garde, 874. Le Sergent d'Armes fait rapport qu'il est absent de la Cité, 875. Il se présente à la barre ; déclare sous serment la cause de son absence, et est excusé et mis en liberté, 900. Pétitions renvoyées de nouveau au Comité Général, 877. Noms du nouveau Comité rapportés, 884. Membres assermentés ; Pétitions renvoyées au Comité, 891. Permission au Comité de s'ajourner, 901, 951, 969. Absence de MM. Laurin et Gouin, rapportée ; Tenus d'être à leur place, 1062. Ils sont à la Barre, et leurs excuses sont acceptées et ils sont mis en liberté, 1075. Rapport Spécial de la nomination d'une Commission ; Permission de s'ajourner jusqu'à ce que l'Orateur lui donne ordre de se réunir, 1081.
18. *Prince-Edouard* :—Pétition des Tenanciers du Comté, contre David Barker Stevenson, et en faveur de Roger Bates Conger, Ecr., 98. L'Orateur rapporte que le Cautionnement est suffisant, 137. Pétition renvoyée au Comité des Elections, 138. Jour fixé pour la nomination du

ÉLECTIONS CONTESTÉES—*Continuation* :

Comité, 143. Noms des Membres du Comité rapportés, 250. Noms appelés, M. Sicotte absent; Résolution, que son absence sur permission est suffisante pour l'excuser, 257. Pétition renvoyée de nouveau au Comité Général, 258. Noms des Membres du nouveau Comité rapportés, 269. Membres assermentés; Pétition des Francs-tenanciers renvoyée au Comité; Temps fixé pour la réunion du Comité, 284. Permission au Comité de s'ajourner, 288, 330, 463, 523, 590. Absence de M. Street rapportée, 490, 493; Tenu d'être à sa place, 490. Il se présente et est pris sous garde; Il explique pourquoi il s'est absenté et est mis en liberté, 494. Rapport Spécial, que certains Témoins ont désobéi à l'ordre d'assignation du Comité, 684. Rapport Spécial de la nomination d'une Commission pour examiner des Témoins; Permission au Comité de s'ajourner jusqu'à convocation par l'Orateur, 709. L'Orateur fait rapport des Minutes des opérations de la Commission, et qu'il a donné ordre au Comité de s'assembler, 855. Permission de s'ajourner pendant une semaine, 885. Absence de MM. Jobin et McDougall rapportée; Tenus d'être à leur place, 901. Doivent être mis sous garde, 902. A la Barre, ils s'excusent et sont mis en liberté, 903. Rapport définitif en faveur du Membre siégeant, 946.

19. *Richelieu* :—Pétition de G. Durocher, Ecr., Candidat contre A. N. Gouin, Ecr., 34. L'Orateur fait rapport que le Cautionnement n'est pas suffisant, 142. Motion, que le paiement de la somme de £200 entre les mains du Greffier de la Chambre tienne lieu du Cautionnement, déclaré défectueux par l'Orateur, et que la Pétition soit renvoyée au Comité Général des Elections; Motion pour renvoyer la dite motion au Comité des Privilèges et Elections, rejetée; Motion principale rejetée, 228.
20. *Toronto* :—Pétitions d'Electeurs contre W. H. Boulton, Ecuyer, 88. Rapport de l'Orateur que le Cautionnement est suffisant, 137. Pétition renvoyée au Comité des Elections, 138. Jour fixé pour la nomination du Comité, 143. Noms des Membres du Comité rapportés, 250. Membres assermentés, 255. Pétition des Electeurs renvoyée au Comité; Le Comité devant s'assembler de suite, 256. Permission au Comité de s'ajourner pour raison de mortalité dans la famille de l'un des Membres d'icelui, 257. Absence de M. White rapportée; Tenu d'être à sa place, 341. Se présente; est pris sous la garde du Sergent-d'Armes; s'excuse et est mis en liberté, 345. Permission au Comité de s'ajourner pendant trois semaines, 361. Absence de MM. White, Cartier, Smith et Langton, rapportée; 476, 480, 486, 488, 491, 493, 499, 503. Tenus d'être à leur place, 476. Ils ne comparaissent pas; Doivent être pris sous garde, 481. Ils sont placés à la Barre; s'excusent et sont mis en liberté, 485, 487, 491, 504. Rapport Spécial que le Membre siégeant a soulevé une objection contre toute procédure ultérieure, et que le Comité a renvoyé l'objection, 508. Permission au Comité de s'ajourner pendant 23 jours pour permettre au Membre siégeant de se procurer des témoins, 522. Rapport que l'Élection est nulle, 650. Nouveau Writ ordonné, 657.

ELGIN :—Pétition du Cons. Mun. Provisoire d'Elgin, demandant la séparation de ce Comté de celui de Middlesex, 508.

ELMSLEY, NORD :—Voir *Montague*.

EMIGRATION :

1. La Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance d'amien-

EMIGRATION—*Continuation* :

der. et refondre les lois relatives aux Emigrants et à la Quarantaine, 578. Rapporté 5 Résolutions qui sont adoptées, 587.

2. Bill pour amender et refondre les Lois relatives aux Emigrés et à la Quarantaine, Présenté, 587. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 617. Considéré ; Rapporté, 686. Passé, 688. Par le Conseil, 725. S. R., 769. (16 Vic., ch. 86.)

3. Pétition de W. McMicking et autres, de Stamford, demandant l'adoption de mesures en faveur de l'Emigration au Canada, 744. Imprimée, 745.

EMPLOIS, ACCEPTATION D'. :—Bill pour en restreindre l'acceptation dans certains cas ; Présenté, 15. Question pour la seconde lecture, remise à six mois, 114.

EMPRUNT MUNICIPAL, FONDS D'. (H.-C.) :

1. Bill pour établir un Fonds d'Emprunt Municipal Consolidé pour le H.-C., Présenté, 114. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général 217. 500 copies extra imprimées, 225. Considéré, 286. Rapporté tel qu'amendé ; Renvoyé à un Comité Général pour insérer "Chemins planchiés" parmi les mots compris dans les dispositions du Bill ; Considéré et amendé ; Rapporté ; Motion pour renvoyer le Bill à un Comité Général pour limiter le montant à être prélevé par les Municipalités pour des travaux locaux, rejetée ; 418. Passé, comme Bill pour établir un Fonds d'Emprunt Municipal Consolidé pour le H.-C., 419. Par le Conseil, 467. S. R., 473. (16 Vic., ch. 22.)

2. Bill pour expliquer et amender l'Acte ci-dessus ; Du Conseil ; Lu 689. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré, 771. Rapporté amendé ; Amendements adoptés, 997. Passé, tel qu'amendé, 802. Amendements adoptés par le Conseil, 829. S. R., 891. (16 Vic., ch. 123.)

3. Pétitions pour des Amendements à l'Acte ci-dessus :—Du Cons. Mun. de Huron, Perth et Bruce, 485. Du Cons. Mun. de Ste. Catherine ; Du C. M. de Lincoln et Welland, 566. Du C. M. de Hastings, 659. Pétition de Lincoln et Welland renvoyée à un Comité ; Pétition des mêmes, relative à des Compagnies à Fonds Social Conjointes pour faire des travaux publics, aussi renvoyée à un Comité, 590. Membre ajouté, 621. Rapport, 863.

Voir *Municipalités (B.-C.)*, 9. *Ste. Catherine*, 2.

EMPRUNT MUNICIPAL CONSOLIDÉ, FONDS D' :—Voir *Emprunt Municipal, Fonds d'*.

EMPRUNTS PUBLICS :—Motion pour une Adresse, déclarant qu'aucun Membre du Conseil Exécutif, ou autre Officier public ne devrait prendre aucune Commission ou Gratuité pour aucune chose faite par lui, ayant quelque rapport avec le prélèvement d'aucun Emprunt Public ; Question préalable proposée ; Ordres du jour appelés (étant 6 heures), 350. Considération reprise ; les deux Motions retirées, 362.

Voir *Adresses*, 55, 56. *Adresses*, 43, 44.

ENCAN, DROITS D' :—Pétition du Conseil Municipal de la Ville de Perth, demandant que chaque Municipalité soit autorisée à imposer une Taxe sur les Encans qui se font dans leurs limites respectives, 603. Renvoyé à un Comité, 611.

Voir *Douanes*, 3. *Tenure Seigneuriale*, 4.

ENREGISTREMENT DES NOMS DES VOTEURS :—Voir *Elections*, 5.

ENREGISTREMENT, LOIS D'. (B.-C.) :

1. Bill pour amender l'Ordonnance concernant l'Enregistrement des Hypothèques dans le Bas-Canada ; Présenté, 128. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 506. Bill pour étendre les dispositions d'une certaine Ordonnance (*infra* 3), renvoyé à un Comité, 524. Premier Bill rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 970. Considéré ; Rapporté, 1003. Passé, 1026. Par le Conseil, avec des Amendements, 1083. Considérés et adoptés, 1184. S. R., 1143. (16 Vic., c. 206.)
2. Bill pour obliger l'Enregistrement des Titres des Terres dans les Townships du Bas-Canada ; Présenté, 175. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé au Comité Spécial sur l'établissement des Townships du Bas-Canada, 514.
3. Bill pour étendre les dispositions de la 35^{me} Section de l'Ordonnance, 4 Vic., c. 30 ; Présenté ; Lu pour la seconde fois ; Renvoyé au Comité sur le Bill relatif à l'Enregistrement des Hypothèques dans le Bas-Canada, 524.
4. Bill pour lever les doutes quant au mode de faire des recherches dans les Bureaux d'Enregistrement dans le Bas-Canada ; Présenté, 871. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré, 1047. Rapporté, 1054. Passé, 1064.
5. Pétitions pour des Amendements aux Lois d'Enregistrement : De l'Honorable R. U. Harwood et autres, de Vaudreuil, 220. Imprimés, 225. De J. Burke et autres, de Newton, 687.
6. Rapport du Comité sur la Bibliothèque recommandant un Octroi de £25 pour acheter des copies de l'Essai de M. Bonner sur les Lois d'Enregistrement du Bas-Canada, 716. Adopté, 1084.

ENREGISTREMENT, LOIS D'. (H.-C.) :—Bill pour les amender ; Présenté, 230. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 266. Considéré et amendé, 459. Rapporté ; Motion, pour renvoyer le Bill à un Comité pour entendre des Témoins sur la meilleure manière de rémunérer également les Régistrateurs, rejetée ; Motion, pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général pour pourvoir à l'établissement d'Honoraires des Régistrateurs par les Conseils de Comté, rejetée, 463. Motion pour en remettre la troisième lecture, rejetée ; Lu pour la troisième fois : Cavalier ajouté ; Bill passé, 464. Par le Conseil, avec des Amendements, 967. Considérés et adoptés, 969. S. R., 1140. (16 Vic., c. 187.)

Voir *Municipalités*, (H.-C.), 10.

ENTERREMENTS, *intra muros* :—Voir *Québec (Cité)*, 13, 14.

ÉRIÉ ET ONTARIO, COMPAGNIE D'ASSURANCE D'. :—Pétition de J. C. Ball et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 492. Rapport du Comité des Ordres Permanents ; Bill présenté, 560. Motion pour appeler l'ordre pour la seconde lecture, rejetée par un Amendement, 696. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 711. Rapporté, 754. Troisième lecture, et passé, 768. Par le Conseil, 790. S. R., 891. (16 Vic., ch. 144.)

ÉRIÉ ET ONTARIO, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition du Président et des Directeurs, demandant un Amendement à leur Charte, 237. Rapport du Comité des Ordres Permanents que l'avis n'a pas été donné, 249. 64^e et 66^e Règles suspendues, 279. Bill pour

ÉRIÉ ET ONTARIO, CHEMIN DE FER DE—*Continuation* :

- amender la Charte ; Du Conseil ; Lu, 395. Seconde et troisième lectures et passé, 408. S. R., 472. (16 Vic., ch. 50.)
2. Pétition de la Compagnie, demandant à être autorisée à prendre une certaine propriété de l'Ordonnance dans Niagara, nécessaire pour son Chemin, 688. Règles relatives à l'avis suspendues, 689. Bill présenté, 705. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 750.
 3. Pétition de la Municipalité de Niagara (tp.) contre la partie du Bill qui autorise la Compagnie à s'emparer de certaines Réserves de Chemins, 847.
 4. Pétition de J. McCarthy et autres, demandant que la Réserve de Chemin dans la 1ère Concession de Niagara soit mise à la disposition de la Compagnie, 847.

ESCOTT :—Voir *Yonge*.

ESSEX :

1. Pétition du Conseil Municipal d'Essex et Lambton, demandant que les *Reeves* d'Essex soient autorisés à cotiser le dit Comté pour l'érection d'une Prison et d'un Palais de Justice, et la réparation de la maison d'Ecole, 501. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 544. Pétition renvoyée à un Comité, 502. Rapport d'un Bill, 551. Voir *infra*, 2.
2. Bill pour établir un Conseil Municipal Provisoire dans le Comté d'Essex pour certaines fins ; Rapporté par un Comité, 551. Seconde lecture, 710. Lu pour la troisième fois et passé, 732. Par le Conseil, 761. S. R., 769. (16 Vic., ch. 94.)

ESTIMATIONS :—Voir *Comptes*, 84, 85. *Gouverneur-Général*, 11.

ÉTAT DES PROVINCES :—Voir *Comptes*, 7. *Adresses*, 8.

ÉTUDIANTS EN DROIT :—Bill pour déclarer valides les Brevets des Etudiants enregistrés dans une certaine période après le délai octroyé par l'Acte pour incorporer le Barreau du Bas-Canada ; Présenté, 544. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 710. Bill pour augmenter certains Honoraires en vertu de l'Acte d'Incorporation du dit Barreau, renvoyé à ce Comité, 757. Rapport sur le premier Bill, en y insérant certaines dispositions du second, 762. Renvoyé à un Comité Général, 783. Considéré ; Rapporté, 817. Passé, 823. Par le Conseil, 868. S. R., 892. (16 Vic., ch. 130.)

EXHUMATIONS :—Bill pour les permettre en certains cas ; Du Conseil ; Lu, 600. Seconde lecture, 983. Troisième lecture et passé, 1007. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 174.)

EXÉCUTEURS :

1. Bill pour définir la responsabilité des Exécuteurs, Administrateurs, Syndics et Tuteurs, et pour faciliter le règlement de leurs Comptes ; Présenté, 195. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 515.
2. Bill pour lever tous doutes quant au droit des Corporations, Exécuteurs, etc., étrangers, de poursuivre et d'ester en justice dans le Bas-Canada ; Présenté, 85. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 972.

EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—Voir *Comptes*, 53.

EXPOSITION DE LONDRES (1851) :—Voir *Comptes*, 31. *Gouverneur-Général*, 8.

EXPOSITION DE NEW-YORK (1853) :—Pétition de l'Hon. F. Belleau et autres, de Québec, au sujet de la représentation des productions du Canada à cette Exposition, 369.

FEMMES MARIÉES :

1. Bill pour permettre aux Femmes mariées qui ne résident pas en Canada de transporter leurs immeubles dans le Haut-Canada, par la voie de leurs Procureurs ; Présenté, 493. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1044.
2. Pétition d'Anne McDonald et autres, demandant un Acte pour assurer aux Femmes mariées certains droits de propriété, 691. Renvoyée à un Comité, 819. Rapport, 866.
3. Bill pour assurer aux Femmes mariées certains droits de propriété, 875. Question pour la seconde lecture, remise à six mois, 1047.

FENNELL, SIMON :—Sa pétition à propos de la vente de sa terre pour taxes en 1844, 567.

FERME-MODÈLE :—Voir *Agriculture*, 8, 9.

FÊTES D'OBLIGATION :—Pétition de T. Wightman et autres, demandant que les Protestants soient dispensés d'observer les Fêtes légales de l'Eglise de Rome, 27.

 Voir *Douanes*, 3.

FIL DE FER :—Pétition de W. H. Rice et autres, demandant la réduction du droit sur le Fil de Fer, et l'imposition d'un droit sur les articles manufacturés en Fil de Fer, 262.

FINLAY, MARCHÉ :—Voir *Comptes*, 94. *Adresses*, 72.

FLEMING, PETER :—Sa pétition, demandant de l'aide pour lui permettre de publier ses découvertes sur la Quadrature du Cercle, la Trisection de l'Angle, et la Duplication du Cube, 339.

FONDS D'AMORTISSEMENT :—Voir *Comptes*, 55, 86, 88. *Adresses*, 43, 62-64.

FONDS DE DISTRICT (H.-C.) :—Bill pour abroger l'Acte qui en règle l'emploi, et pourvoit à l'audition et au paiement de certains Comptes par les Conseils de Comté ; Présenté, 206. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 972.

FONTAINE CLAIRE :—Pétition de G. Larue et autres, pour la construction d'un Quai à Fontaine Claire, dans la Paroisse de St. George de Cacouna, 157.

FOOTE, GEO. W. :—Sa Pétition, demandant à être payé des dépenses par lui encourues en 1848, pour avoir obéi à l'ordre de la Chambre à propos du Rapport fait par lui comme Officier Rapporteur pour Kent, 829.

FORMA PAUPERIS :

1. Bill pour expliquer l'Acte qui autorise les parties à poursuivre et défendre les causes *in formâ pauperis* dans le Bas-Canada ; Présenté, 268. Motion pour en remettre la seconde lecture à trois mois, rejetée ; Bill lu, 837. Motion pour la troisième lecture ; Amendement, pour renvoyer le Bill à un Comité, adopté, 845. Pétition de la Chambre de Commerce de Québec contre le Bill, aussi renvoyée à un Comité, 997.
2. Pétitions contre le Bill :—De J. Gilmour et autres, de Québec, 329. Du Conseil de la Chambre de Québec, 421. Imprimées, 458. Renvoyées au Comité sur le Bill, 997.

FORT ERIÉ ET BUFFALO, COMPAGNIE DU PONT SUSPENDU DE :—Proclamation annonçant que la Sanction Royale a été donnée au Bill réservé pour incorporer la dite Compagnie, p. vii.

FORT ERIÉ ET GODERICH, CHEMIN DE FER DE :—Voyez *Brantford et Buffalo*.

FORTIER, C. :—Voir *Rébellion, Pertes de la* (B.-C.), 3.

FOURRURES :—Voir *Chapeaux*.

FOX, RIVIÈRE :—Voir *Gaspé*.

FRAIS :—Voir *Demandeur*.

FROST, JOHN :—Voir *Irlande, Insurrection d'*, 1.

GAIRDNER, MME :—Pétition de la veuve de feu le Juge Gairdner, demandant une pension, 584.

GALLES, INSURRECTION DANS LE PAYS DE :—Voir *Insurrection Irlandaise*.

GALT ET GUELPH, CHEM. DE FER DE :—Pétition de J. Buchanan et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 21. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 22. Rapport, 224. Bill présenté, 225. Lu pour la seconde fois, 291. Rapporté, sans Amendement, 240. Renvoyé à un Comité Général, 341. Considéré et amendé; Rapporté, 380. Passé, 392. Par le Conseil, 460. § R., 472. (16 Vic., ch. 42.)

GAMELIN, PIERRE :—Voir *Municipalités* (B.C.), 8.

GARDIENS :—Voir *Encanteurs*, 1.

GASPÉ :—Bill pour autoriser la tenue d'un Terme de la Cour de Circuit annuellement à *Fox River*; Présenté, 870. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1044.

Voir *Comptes*, 36–38. *Adresses*, 30–32. *Notaire, Profession de*, 3. *St. Anne des Monts*.

GASPÉ, PÊCHERIES DE :—Voir *Pêcheries*.

GATINEAU, RIVIÈRE :—Voir *Bois de Construction*, 11.

GAVAZZI, PÈRE :—Voir *Québec*, 20.

GAZ ET EAU, COMP. DE :—Bill pour pourvoir à l'incorporation de Compagnies pour fournir aux Villes du Gaz et de l'Eau; Du Conseil; Lu, 801. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 852. Considéré, Rapporté tel qu'amendé, 979. Amendements adoptés, 982. Passé tel qu'amendé, 1039. Conférence demandée par le Conseil au sujet des Amendements, 1118. Accordé, 1119. Directeurs nommés; Conférence tenue; Rapport des raisons du Conseil, 1125. Considéré; La Chambre n'insiste pas sur ses Amendements, 1126. S. R., 1143. (16 Vic., chap. 173.)

Voir *Ste. Catherine*, 2.

GEORGINA :

1. Pétitions demandant l'annexion de Georgina au Comté d'York:—De J. O. Bouchier et autres, de Georgina; De J. O. Bouchier et autres, *Reeves*, etc., 22. Renvoyées au Comité des Ordres Permanents, 65. Rapport que l'avis n'a pas été donné, 78. De J. Boyd et autres, (après la vacance), 487. Rapport du Comité des Ordres Permanents que l'avis est suffisant, 499.

GEORGINA—*Continuation* :

2. Bill pour séparer Georgina d'Ontario et l'annexer à York ; Présenté, 503, Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 577. Rapporté, 599. Motion pour en remettre la 3^{me} lecture à six mois, rejetée ; Bill passé, 642. Par le Conseil, 677. S. R., 769. (16 Vic., c. 96.)
3. Pétition du Conseil Municipal Prov. d'Ontario, contre le Bill, 619.
Voir *Thorah*, 2.

GILBERT, JOHN :—Pétition de, demandant un octroi de terre en considération de ses services dans la Marine, 83.

GIRARD, MICHEL :—Sa pétition, demandant un autre emprunt pour rebâtir sa maison qui a été détruite dans le grand incendie de Québec, 28.

GIBIER :

1. Bill pour amender l'Acte qui défend la chasse du Gibier à certaines saisons ; Présenté, 128. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 713. Rapporté ; Réimprimé, tel qu'amendé, 717. Renvoyé à un Comité Général, 760. Considéré ; Rapporté, 1014. Passé, 1029. Par le Conseil, 1033. S. R., 1142. (16 Vic., c. 171.)
2. Bill pour abroger l'Acte pour la protection du Gibier dans L'Islet, et pour autoriser les Municipalités à faire des réglemens à cet effet ; Présenté, 819. Ordre pour pour la seconde lecture, déchargé, 1017.
3. Pétition de L. Guérin et autres, de St. Eustache, demandant un Acte pour défendre de tuer le Vison et le Rat-musqué durant les saisons de l'Été, 340.
4. Pétition de L. Misencr et autres, de Wainfleet, demandant que les Municipalités soient autorisées à passer des Réglemens pour la protection du Gibier, 468.

Voir *Strychnine*.

GODERICH ET DE L'OUEST, CHEMIN DE FER DE :—Pétition de W. P. McLaren et autres, demandant un Acte d'Incorporation pour construire un Chemin de Fer conduisant de Goderich au Grand Chemin de Fer Occidental, 21. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 22.

GORE, BANQUE DE :—Voir *Comptes*, 3.

GORE, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU DISTRICT DE :—Pétition de, demandant des Amendemens à son Acte d'Incorporation, 488.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL :

1. Discours de Son Excellence à l'ouverture de la Session, 4. Jour fixé pour le prendre en considération, 6. Motion pour une Adresse remerciant Son Excellence pour son Discours, etc., 16. Débats sur icelle ajournés, 18. Repris, 23. Ajournés de nouveau, 25. Repris, 28. Ajournés de nouveau, 32. Repris, 40. Ajournés de nouveau, 44. Repris, 53. Amendement proposé au 17^e paragraphe, et rejeté ; Motion principale ordonnée, 56. Voir *Adresses*, 107.
2. Discours de nouveau pris en considération, Motion, que des Subsidés soient octroyés à Sa Majesté ; A être pris en considération par un Comité de toute la Chambre, 394. Voir *Subsidés*, 1.
3. Consentement de Son Excellence donné pour la prise en considération de

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL—Continuation :

- certaines matières affectant les prérogatives ou les intérêts de la Couronne, 700.
4. Recommandation de certaines mesures pécuniaires recommandées par Son Excellence transmise par un Membre du Conseil Exécutif, 370, 394, 677, 774, 833, 885, 901, 952, 970, 1051.
 5. Donne la Sanction Royale aux Bills, 255, 471, 596, 646, 769, 891, 1139.
 6. Discours de Son Excellence à la clôture de la Session, 1146.

MESSAGES DE SON EXCELLENCE :

7. Demandant la présence de la Chambre dans la Salle du Conseil Législatif,—A l'ouverture de la Session, 1. Après l'Élection de l'Orateur, 3. Lorsque la Sanction Royale a été donnée aux Bills, 255, 471, 596, 646, 769, 891.—A la clôture de la Session, 1139.
8. Transmettant des Dépêches aux sujets respectifs de l'Exposition de l'Industrie de 1851—Réserves du Clergé,—Adresse à Sa Majesté pour la révocation de certaines dispositions de l'Acte du Commerce du Canada, et de l'Acte des Tenures du Canada,—l'Octroi de l'aide Impériale pour les Chemins de Fer de l'Amérique Britannique,—l'établissement d'un cours monétaire uniforme pour l'Amérique Britannique du Nord,—et l'Acte pour établir un Cours Décimal (App. P.), Imprimées, 68.
9. Communiquant une Dépêche relativement à la protection des Pêcheries de l'Amérique Britannique du Nord, 139. Imprimée, 140.
10. Recommandant une Pension de £200 par année à la Veuve du Lieut. Colonel Antrobus, 377. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré, 275. Rapport d'une Résolution ; Adoptée, 416.
11. Transmettant des Estimations du Revenu et de la Dépense Publique pour 1852, 449. (App. B.) Renvoyées au Comité des Subsidés, 459. (Voir *Subsidés*, 1)—Estimations pour 1853, 923. (App. B.) Renvoyées à un Comité, etc., 955.
12. Communiquant des Dépêches au sujet des Réserves du Clergé, à la Bibliothèque du Parlement, et en réponse aux Adresses conjointes au sujet de la Réciprocité du Commerce, et de la distribution de Médailles aux Miliciens qui ont servi pendant la dernière Guerre, 482. Imprimées, 484.
13. Communiquant une nouvelle Dépêche au sujet des Réserves du Clergé, avec copie d'un Bill introduit dans la Chambre des Communes à cet égard, 775. Imprimée, 777.
14. Communiquant une Dépêche au sujet du transfert des Canaux du Rideau et de l'Outaouais au Gouvernement, 475. Imprimée, 977.
15. Recommandant une addition de £300 au Salaire de l'Orateur pour 1853 ; Renvoyé au Comité des Subsidés, 1055. Voir *Subsidés*, 5.

GRAINS :

1. Pétition du Conseil Municipal de Lanark et Renfrew, demandant la modification de l'Étalon des Poids et Mesures quand à certaines espèces de Grains, 603. Renvoyé à un Comité Spécial, 612. Rapport d'un Bill, 744.
2. Bill pour établir un Étalon de Poids pour différentes espèces de Grains, Légumes et Semences ; Rapporté par un Comité, 744. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 1013. Passé, 1029. Par le Conseil, 1082. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 183.)

GRAND CHEMIN DE FER DE JONCTION :—Voir *Chemins de Fer*, 13.

GRANDE RIVIÈRE, COLONS DE LA :—Voir *Adresses*, 33, 34. *Comptes*, 40.

GRANDE RIVIÈRE, POUVOIR D'EAU DE LA :—Pétition de G. S. Wilkes et Thomas Therby, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour créer un pouvoir d'Eau sur la Grande Rivière à Brantford, 543. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 560. Bill présenté, 682. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 817. Rapporté, 863. Renvoyé à un Comité Général, 863.

GRANDE RIVIÈRE, NAVIGATION DE LA :

1. Pétitions demandant qu'elle soit placée sous le contrôle du Gouvernement et qu'elle devienne un ouvrage Provincial :—Du Conseil Municipal de Brant, etc., 81. De la Compagnie de Navigation de la Grande Rivière, 82. Du Conseil de Ville de Brantford, 118. Pétition de la Compagnie renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 398. Rapport sur icelle. Bill pour permettre aux Directeurs de placer l'ouvrage sous le contrôle du Gouvernement ; Présenté, 411. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Spécial, 529. Pétition de G. Husband (*Infra*, 3.) Renvoyée au Comité, 599. Bill rapporté ; Renvoyé à un Comité Général. Considéré, 867. Rapporté, 873. Motion pour en remettre la seconde lecture à six mois ; rejetée, 879. Lu la troisième fois et passé, 880. Par le Conseil Législatif, 906. S. R., 1140.
2. Pétition de W. DeCew et autres, contre, 236.
3. Pétition de J. Husband et autres, demandant que le Comté de Haldimand ne soit pas obligé de donner sa garantie pour les engagements du dit ouvrage quand il sera complété par le Gouvernement, 568. Renvoyé au Comité sur le Bill pour placer l'ouvrage sous le contrôle du Gouvernement, 599.
4. Pétition de la Compagnie, demandant que le Conseil de Ville de Brantford soit autorisé à émettre des petites Débentures, avec l'avantage du Fonds de Prêt Consolidé, en remplacement de celles émises par la dite Compagnie, 568. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 535. Bill présenté, 512. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 817. Rapporté, 829. Troisième lecture et passé, 836. Par le Conseil, 864. S. R., 892. (16 Vic., chap. 137.)

GREFFIER DE LA CHAMBRE :

1. Chargé de préparer un Rapport tabulaire des terres réclamées dans Gaspé, 303. Rapport mis sur la table, 701.
2. Chargé de préparer une liste de tous les Instituts d'Artisans, Sociétés d'Agriculture, Chambres de Commerce, Institutions Collégiales, Littéraires et Scientifiques, et Municipalités, 523.
3. Chargé de se procurer certaines informations de la Comp. du Chemin de Fer d'Ontario, Simcoe et Huron, 621.
4. Met devant la Chambre les Minutes des Délibérations du Comité Général d'Election, conformément à la 41e Section de l'Acte, 318.
5. (*Greffier Assistant*) :—M. l'Orateur fait rapport d'une lettre du Greffier demandant la permission de nommer un Député Assistant, en conséquence de la maladie du Greffier Assistant,—et que M. W. B. Lindsay, junior, a été nommé avec son approbation, 7.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :

1. Ses certificats de l'Élection de Membres sur de nouveaux *writs*, pp. xxi, xxii, 218, 240, 577, 805.
2. Lettre du dit Greffier, transmettant un Rapport Spécial pour Gaspé, pp. xiii, xviii.

GREFFIER DE LA PAIX :

1. Pétition de G. Gurnet et autres, contre toute réduction ultérieure dans le revenu des Greffiers de la Paix, 125.
2. Pétition de MM. Delisle et Bréhaut, demandant à être indemnisés en conséquence de la réduction de leurs Salaires comme Greffiers de la Paix pour Montréal, 134.

Voir *Municipalités*, (H.-C.), 6.

GRENVILLE :—Bill pour établir les Lignes de Division des lots dans certains rangs de Grenville ; Présenté, 742. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 750. Rapporté, 773. Troisième lecture et passé, 783. Par le Conseil, 829. S. R., 1144. (16 Vic., chap. 224.)

GUELPH ET ARTHUR, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—Voir *Comptes*, 42.

GUELPH ET OWEN SOUND, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition de P. Brown et autres, de Southampton, demandant un Acte d'Incorporation pour un Chemin de Fer de Guelph à Owen Sound et Saugeen, 566. Pétition du Conseil Municipal, en faveur ; Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 753.
2. Pétition de G. J. Grange et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de Guelph, Baie Georgienne, et L. Huron, 687. Règle relative à l'avis, suspendue, 705. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 715. Bill présenté, 742. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 757.
3. Pétitions demandant la prolongation du Chemin de Fer de Toronto à Guelph jusqu'à Owen Sound :—De J. Walker et autres, de Holland ; De C. Armstrong et autres, d'Egremont, 593. De T. Lunn et autres, de Sydenham ; De W. Watt et autres, de Normanby ; De la Municipalité de Nichol ; De Do de Guelph ; Du Maire de Wellington et Grey, (et ne pas choisir aucun autre endroit que Guelph pour point de départ), 658. De G. J. Grange, (faisant la même demande), 691. De T. Pringle et autres, de Sullivan, 772. Toutes renvoyées au Comité des Chemins de Fer, 659, 692.
4. Pétition de J. G. Bowes et autres, demandant un Acte d'Incorporation, comme Compagnie du Chemin de Fer de Toronto, Owen Sound et Saugeen ; Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de Toronto et Guelph en faveur de cette demande, 598. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a été donné que dans certains Comtés, seulement, et que la ligne soit limitée à ces Comtés, 613. Règle relative à l'avis suspendue, 705. Bill Présenté, 746. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 757.

GUERRE DE 1812 :

1. La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient de voter une Adresse à Sa Majesté, demandant une distribution de Médailles à ceux qui ont été engagés dans les diverses batailles, pour résister aux invasions en 1812, 1813 et 1814, 79. Considéré ;

GUERRE DE 1812—*Continuation* :

Rapport d'une Résolution ; Adresse ordonnée, 209. Voir *Adresses*, 6. Aussi *Comptes*, 149. *Gouverneur-Général*, 12.

2. Pétitions demandant des rénumérations pour des services ou des pertes pendant la Guerre :—De D. Long et autres, 334. De T. Verchères, de Boucherville, 340. De L. Vincent, 387.

HALDIMAND (TOWNSHIP DE) :

1. Pétition de R. M. Boucher et autres, demandant que les premiers six lots de Haldimand soient annexés à Cramahé, 81. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 137. Rapport sur icelle, 154.
2. Pétition de T. Bingley et autres, contre aucun changement de limites, 88. Renvoyée à un Comité, 137. Rapport sur icelle, 154.
3. Pétition de T. Solomon et autres ; demandant que les 8e, 9e et 10e demi-concessions de Haldimand soient annexées à Alnwick, 192. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 198.

HALIFAX ET QUÉBEC, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Adresses*, 3, 80. *Comptes*, 104, 105.

HALTON :

1. Pétition d'A. McNaughton et autres, demandant la séparation d'Halton de Wentworth, 97. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 198. Pétition de J. Young et autres, (après la vacance), 489. Rapport du Comité des Ordres Permanents (avis suffisant), 499.
2. Pétition en faveur, mais demandant une disposition pour que le choix du chef-lieu soit laissé aux contribuables :—De la Municipalité de Trafalgar, 488. De la même, 489. De R. Spence, *ib.*
3. Bill pour séparer Halton de Wentworth (M. White) ; Présenté, 519. Ordre pour la seconde lecture, rayé, 817.
4. Bill pour séparer Halton de Wentworth (l'Hon. M. Richards) ; Présenté, 606. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 678. Considéré ; Rapporté ; Motion pour remettre la troisième lecture du Bill, rejetée, 1032–1033. Motion pour renvoyer le Bill au Comité Général, rejetée ; Troisième lecture, et passé, 1040. Par le Conseil, 1138. S. R., 1143.
5. Pétitions demandant que Milton soit le chef-lieu :—D'A. McNaughton et autres ; De R. Miller et autres ; De C. Kelly et autres, 593.

HAMILTON, ARQUEDEC :

1. Pétition de John Mills et autres, demandant un Acte d'incorporation, 96. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 99. Rapport, 106. Bill présenté, 239. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé au Comité des Bills Privés, 291. Rapporté, avec des Amendements ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté tel qu'amendé ; Lu pour la troisième fois, et passé, 440. Par le Conseil, 470. S. R., 473. (16 Vic., c. 66.)
2. Pétition de H. McKinstry et autres, demandant à amender le Bill en y ajoutant certains noms, et en augmentant le capital de la Compagnie, 339. Renvoyée au Comité des Bills Privés, 340.

HAMILTON, ASILE DES ORPHELINS D' :—

1. Pétition de Sir A. N. MacNab et autres, demandant un Acte d'Incorpo-

HAMILTON, ASIDE DES ORPHELINS D'—*Continuation* :

ration, 105. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 188. Bill présenté, 240. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 291. Rapporté, avec des Amendements, 301. Renvoyé à un Comité, 334. Rapporté tel qu'amendé ; Motions, pour renvoyer le Bill à un Comité Général, et pour en remettre la considération, rejetées ; Bill passé, 415. Par le Conseil, 467. S. R., 473. (16 Vic., chap. 67.)

HAMILTON, BANQUE D'ÉPARGNES :—Voir *Comptes*, 3.

HAMILTON (CITÉ DE) :

1. Pétition du Maire, etc., d'Hamilton, demandant l'autorisation de clore et occuper le Gore de King Street y situé ; Renvoyé au Comité des Ordres Permanents, 238. Rapport sur icelle, 249. Bill présenté, 395. Seconde et troisième lectures ; Passé, 413. Par le Conseil, 467. S. R., 473. (16 Vic., chap. 33.)
2. Pétition de C. C. Ferrie et autres, demandant tel Amendement à l'Acte qui précède, pour empêcher la construction de bâtisse sur le dit Gore, 659.
3. Pétition du Maire et de la Corporation, demandant que le dit Acte ne soit pas ainsi amendé, 714.
4. Pétition du Maire, etc., demandant un Acte pour leur permettre de consolider leur dette, et acquérir des terrains pour des égouts, 593. Rapport du Comité des Ordres Permanents (que les égouts ne sont pas mentionnés dans l'avis), 604. Bill pour autoriser un emprunt pour consolider la dette ; Présenté, 600. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 651. Rapporté, 713. Passé, 720. Par le Conseil, 761. S. R., 770. (16 Vic., chap. 95.)
5. Pétition des mêmes, demandant à être exemptés de prélever certaine taxe comme Actionnaires de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest ; Renvoyée à un Comité Spécial, 369.
6. Pétition des mêmes, demandant que le Maire soit élu par les Electeurs Municipaux, en même temps que les Syndics des Ecoles, 549. Renvoyée à un Comité Spécial, 550.

HAMILTON, COLLÈGE D'—Pétition de G. S. Tiffany et G. J. Grange, pour l'établissement d'un Collège à Hamilton, 659. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 676. Bill pour incorporer le Collège d'Hamilton ; Du Conseil ; Lu, 791. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 882.

HAMILTON ET PORT DOVER, CHEMIN DE FER D'—Pétition de J. Wilson et autres, demandant la remise en vigueur de l'Acte, 559. Rapport du Comité Permanent des Ordres, 572. 64^e Règle suspendue ; Bill présenté, 573. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 591. Rapporté, 612. Renvoyé à un Comité ; Considéré ; Rapporté, 613. Passé, 642. Par le Conseil, 725. S. R., 766. (16 Vic., chap. 102.)

HAMILTON ET TORONTO, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition d'E. Ritchie et autres, demandant un Acte d'incorporation, 21. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 22. Rapport, 224. Bill pour incorporer une Compagnie pour faire ce Chemin, ou pour autoriser la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental à prolonger son Chemin jusqu'à Toronto ; Présenté, 225. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité avec instruction de considérer la convenance d'insérer une Clause pour autoriser la construction d'un embranchement conduisant du Grand Chemin de Fer de l'Ouest au Port Dalhousie, 290. Rapporté, avec des Amendements ; Renvoyé à un Comité

HAMILTON ET TORONTO, CHEMIN DE FER DE—Continuation :

- Général, 340. Considéré et amendé ; Rapporté, 380. Passé, 392. Par le Conseil, 460. S. R., 472. (16 Vict., ch. 44.)
2. Pétition de Bowes et Hall, et autres, demandant que le Chemin ne soit pas un prolongement du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, 339.

HAMILTON, GAZ :

1. Pétition de la Compagnie du Gaz d'Hamilton, demandant des Amendements à son Acte d'incorporation, 83. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 188. Bill présenté, 239. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 291. Rapporté, 1035. Renvoyé à un Comité, 1036. Considéré ; Rapporté ; Passé, 1122. Par le Conseil avec un Amendement ; Considéré et adopté, 1134. S. R., 1144. (16 Vict., chap. 251.)
2. Pétition de W. Green et autres, contre la disposition du Bill qui exempte la Compagnie d'être poursuivie dans certains cas, 334.

HAMILTON, HÔTELLERIE D'—Pétition de D. B. Galbraith et autres, demandant un Acte d'incorporation, 715. Bill présenté, 746. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité ; Considéré ; Rapporté, 768. Passé, 778. Par le Conseil, 849. S. R., 891. (16 Vict., ch. 147.)

HAMILTON, INSTITUT DES ARTISANS D'—Pétition de, demandant de l'aide, 334. Renvoyée à un Comité ; Pétition de l'Institut des Artisans de Ste. Catherine ; Renvoyée à un Comité, *ib.* Ordre pour la considération des pétitions, déchargé, 444.

HAMILTON (TOWNSHIP) :

1. Pétitions demandant un nouvel Arpentage des 6e et 7e concessions d'icelui :—De T. Richard et autres, 116. De J. Boyce et autres, 136. Première pétition renvoyée à un Comité, 143. Les autres pétitions renvoyées à un Comité, 137, 180. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 188. Bill présenté, 569. Question pour la seconde lecture, remise à six mois, 711.
2. Pétitions contre tout changement entre la 6e et 7e concessions :—De R. McKee et autres, 21. De M. Rosevear et autres, 136. Renvoyé, 137, 180. Voir *supra*, 1.
3. Pétition de J. K. Roche, demandant un Acte pour lui permettre de recouvrer une somme à lui due pour avoir arpenté ce Township, 116. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 188. Pétition renvoyée à un Comité, 214. Pétition contre, renvoyée à un Comité, 232. Rapport ; Renvoyée à un Comité, 323. Considérée, 330. Rapport d'une Résolution pour forcer le Conseil Municipal de Northumberland et Durham à lui payer £302 8s. 2d. ; Bill présenté, 344. Exempté de l'honoraire, 362. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 380. Rapporté, 396. Passé, 398. Par le Conseil, 460. S. R., 472. (16 Vict., ch. 73.)
4. Pétition de la Municipalité d'Hamilton contre la Pétition de J. K. Roche, 220. Renvoyée au Comité sur cette pétition, 232.

HANSON, W. C. :—Voir *Ponts*, 14.

HART, MME :—Pétition de, exposant qu'elle a été confinée pendant deux ans dans la Prison d'Hamilton, pour dette, et demandant à être mise en liberté, 118.

HAUT-CANADA, BANQUE DU :—Voir *Comptes*, 3.

HAUT-CANADA, COLLÈGE DU :—Voir *Comptes*, 146, 147.

HAUT-CANADA, COMPAGNIE DES MINES :—Pétition de, demandant une augmentation du Fonds Social, 507. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 535. Bill présenté, 512. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 771. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 945. Passé, 956. Par le Conseil, 1038. S. R., 1140. (16 Vic., c. 254.)

HAUT-CANADA, FONDS DES BATISSES DU :—Voir *Adresses*, 47. *Comptes*, 61.

HAUT-CANADA, SOCIÉTÉ DE LA BIBLE DU :—Pétition de J. S. Howard et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 518. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 544. Bill présenté, 583. Ordre pour la seconde lecture, rayé du Rôle, 1010.

HAUT-CANADA, SOCIÉTÉ DES PAMPHLETS RELIGIEUX :—Pétition du Révérend A. Sanson et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 518. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 544. Bill présenté, 620. Ordre pour la seconde lecture, rayé du Rôle, 1010.

HAVRES, COMPAGNIES DE :—Bill pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social pour la construction de Jetées, Quais et Havres; Présenté, 651. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 712. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général, 760. Considéré, 801. Rapporté, 833. Passé, 845. Rapporté du Conseil avec des Amendements, 886. Considérés et adoptés, 889. S. R., 892. (16 Vic., c. 124.)

HILLIER :

1. Pétition de C. McFall et autres, demandant un nouvel Arpentage de la Ligne latérale de la troisième Concession, 537. Rapport du Comité des Ordres Permanents que l'avis n'a pas été donné, 560.

2. Pétition de G. Arthur et autres, contre un nouvel Arpentage, 549.

HOBSON, ROBERT :—Sa pétition, demandant à être rémunéré de ses services pour avoir maintenu la paix sur la ligne du Canal Welland, en 1842, 1843 et 1844, 322.

HOFFAY, B. :—Pétition de B. Hoffay et A. Rubin, exposant que des terres leur ont été concédées en 1818, et qu'ils n'ont pu se les faire livrer jusqu'ici, et demandant justice, 78.

HOMMES DE VILLE MARIE :—Voir *Congrégation des Hommes de Montréal*.

HOOPLE, WM. :—Pétition de, demandant à être rémunéré de ses services pour avoir aidé à établir le chenal nord des Rapides du Long-Sault, 48.

HUNTINGDON, ACADEMIE D' :—Pétition de R. B. Somerville et autres, demandant de l'aide, 186.

HUOT, C. H. A. :—Voir *Recensement*.

HURON :—Motion pour une Adresse demandant copie de la Correspondance échangée entre certains Membres du Gouvernement au sujet de Chemins, Jetées et Phares, etc., dans le Comté de Huron, 331.

HUTCHINSON, R. :—Voir *Profession Médicale*, 5.

HYPOTHÈQUES :—Voir *Terres*, 1. *Immeubles*, 2. *Enregistrement*, *Lois d' (B.-C.)*, 1.

IMMEUBLES :

1. Bill pour régler les procédures relatives à la saisie des Immeubles dans les cas de *Folle Enchère* ; Présenté, 181. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 757.
2. Bill pour faciliter la purge des hypothèques, charges et servitudes sur les Immeubles ; Présenté, 181. Question pour la seconde lecture, remise à trois mois, 837.
3. Bill pour amender un Acte du Haut-Canada pour rendre moins difficiles et moins dispendieuses les procédures pour recouvrer la possession des immeubles ; Présenté, 493. Lu pour la seconde fois, 587. Lu pour la troisième fois, et passé, 616. Par le Conseil avec des Amendements, 848. Considérés et adoptés, 850. S. R., 892. (16 Vic., ch. 121.)
4. Bill pour amender l'acte relatif à la détention illégale des immeubles dans le B. Canada ; Présenté, 746. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 1014. Rapporté ; Motion pour renvoyer le Bill à un Comité Général, mise de côté par l'appel des ordres du jours, 1037. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Passé, 1054. Par le Conseil, 1127. S. R., 1141. (16 Vic. ch. 205.)
Voir N'annes Mariées.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :—Voir *Comptes*, 141, 143.

IMPRESSIONS.

1. Comité Permanent des Impressions nommé, 9, 18. Instruction de s'enquérir des causes du retard apporté dans l'impression des Journaux de la dernière Session ; et de l'efficacité de la distribution d'iceux aux diverses Municipalités, 350. Partie du 2^{me} rapport du Comité des Dépenses Contingentes renvoyée à ce Comité, 459. Instruction de s'enquérir de la manière dont se distribuent les statuts, 512. Instruction pour constater quel est le surplus des Papiers Parlementaires actuellement ou la possession de la Chambre, et faire rapport du meilleur mode d'en disposer pour le bien du Public, 795. Rapports des Inspecteurs d'Ecoles pour le B.-C., renvoyés à ce Comité pour être condensés, 781.

PREMIER RAPPORT du Comité (sur le format des Journaux) ; Imprimé ; Jour fixé pour la prise en considération d'icelui, 53. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapport d'une Résolution pour changer le format des Journaux ; Adoptée, 85. Motion que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de rescinder la dite Résolution, rejetée, 226. **SECOND RAPPORT** (recommandant la division des Impressions) ; Imprimé ; Jour fixé pour le considérer, 152. Ordre pour la prise en considération d'icelui, déchargé, et rapport renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapport d'une Résolution adoptant le 2^e Rapport ; Adopté par la Chambre 179. **TROISIÈME RAPPORT** (soumissions pour l'impression, la reliure, le papier) ; Adopté, 282. **QUATRIÈME RAPPORT** (sur l'instruction relative aux Journaux de la dernière session, et recommandant un changement dans le 3^e Rapport), 365. Adopté, 374. **CINQUIÈME RAPPORT** (sur l'impression de certains documents), 387. Imprimé, 389. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapport d'une Résolution adoptant le rapport ; Adopté par la Chambre, 429. **SIXIÈME RAPPORT** (sur la distribution des Statuts), 550. **SEPTIÈME RAPPORT** (sur les frais d'impression), 718. Imprimé, 719. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré, 821. **HUITIÈME RAPPORT** (sur le

IMPRESSIONS—*Continuation :*

Rapport d'Ecoles, B.-C., et l'instruction relative au surplus des documents parlementaires); Adopté, 847.

2. Instruction au Comité des Impressions de constater quel est le surplus des Papiers Parlementaires actuellement en la possession de la Chambre, et de faire rapport du meilleur mode d'en disposer pour le bien du Public, 795.
3. Documents dont l'impression est ordonnée, 40, 53, 63, 64, 78, 84, 85, 98, 107, 112, 113, 121, 126, 127, 132, 139, 140, 153, 155, 158, 178, 188, 195, 197, 200, 205, 206, 225, 238, 239, 240, 247, 255, 268, 279, 283, 284, 289, 293, 311, 312, 318, 319, 324, 335, 347, 367, 389, 391, 410, 413, 424, 437, 453, 458, 463, 470, 485, 490, 503, 511, 512, 534, 537, 545, 554, 569, 573, 574, 579, 583, 586, 599, 605, 621, 637, 646, 653, 676, 677, 680, 702, 703, 709, 717, 719, 728, 741, 745, 746, 754, 760, 774, 777, 791, 795, 796, 802, 813, 823, 833, 838, 846, 868, 875, 876, 885, 905, 959, 970, 978, 996, 1000, 1001, 1031, 1062, 1081, 1089, 1091, 1121, 1131, 1133.—Sous la surveillance du Comité des Impressions, 139, 225, (un extrait) 503, 509.—Certaines parties omises, 289, 746, 795.
4. Rapports d'Ecoles pour le H.-C., dont l'impression est ordonnée, et dont des copies doivent être envoyées aux Conseils Municipaux, aux Corporations d'Ecole et aux Surintendants locaux, 225.
5. Rapports d'Ecole pour le Bas-Canada dont l'impression est ordonnée, et dont des copies doivent être transmises à chaque Municipalité d'Ecole, 229.
6. Réponse relative aux Inspecteurs d'Ecole du Bas-Canada devant être condensée par le Comité des Impressions, avant d'être imprimée, 791.

IMPRIMEUR DE LA REINE :—Bill pour abolir la charge d'Imprimeur de la Reine, etc., Présenté, 121. Question pour la seconde lecture, remise à six mois, 833.

INCENDIES :

1. Comité Spécial nommé pour prendre en considération la Loi relative à l'autorisation en vertu de laquelle des maisons, etc., peuvent être détruites par la mine ou autrement, etc., 177. Pétition du Dr. Painchaud et autres, 192.
2. Pétition du Conseil Municipal des Trois-Rivières, demandant des amendements, à certaines Ordonnances pour prévenir les accidents par le feu, 34.

INDUSTRIE ET RAWDON, COMP. DU CHEMIN DE FER DE L' :

1. Pétition de la, demandant des amendements à son Acte d'incorporation, 88. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 98. Rapport que quelques uns des Amendements requièrent un avis, lequel n'a pas été donné, 224. Bill présenté, 398. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 420. Rapporté; Passé, 428. Par le Conseil, 467. S.R., 473. (16 Vic., chap. 48.)
2. Pétition de J. H. Dorwin, demandant d'autres Amendements, 795. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 806. Bill présenté, 813. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 822. Rapporté; Renvoyé à un Comité, 831. Considéré, 852. Rapporté, 873. Passé, 877. Par le Conseil, avec des Amendements; 910. Considérés et adoptés, 948. S. R., 1140. (16 Vic., c. 246.)

INOCULATION :—Voir *Petite Vérole*.

INSPECTEURS :—Pétitions pour transférer les devoirs d'Inspecteurs du Revenu aux Municipalités, et les devoirs d'Inspecteurs de Comté aux Inspecteurs de Township, et pour que le Revenu provenant des Licences d'Auberge soit payé directement au Trésorier de Township :—Du Conseil Municipal de Lanark et Renfrew, 20. Du Conseil Municipal de Stormont, etc., 48. Du Conseil Municipal de Lincoln, etc., 89. Du Conseil Municipal de Wentworth, etc., 118. Du Conseil Municipal de Norfolk, 267.

INSTITUT BRITANNIQUE AMÉRICAIN :—Pétition du Rév. J. Roaf, pour un Acte d'Incorporation, 727. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 748. Bill présenté, 760. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1015.

INSTITUT CANADIEN DE MONTRÉAL :

1. Pétition du Conseil de l'Institut, demandant de l'aide, 204.
2. Pétition de J. Doutré et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 780. Rapport du Comité des Ordres Permanents ; Bill présenté, 795. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 823. Rapporté, 863. Renvoyé à un Comité Général, 863. Considéré, Rapporté, 883. Passé, 888. Par le Conseil, 903. S. R., 1140. (16 Vic., c. 261.)

INTEMPÉRANCE :—Pétition des Evêques Catholiques de Montréal et de St. Hyacinthe et autres, demandant des Amendements à l'Acte pour supprimer l'Intempérance dans le Bas-Canada, 308. Imprimée, 312.

Voir *Liqueurs Enivrantes. Auberges, Licences d'*, 1.

INTÉRÊT :—Voir *Assurance, Comp. d'. Usure, Lois d'*.

IRLANDE, INSURRECTION D' :

1. Motion, que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de présenter une Adresse à Sa Majesté demandant le pardon royal en faveur de W. S. O'Brien et autres, impliqués dans l'Insurrection d'Irlande en 1848, et en faveur de J. Frost et autres, concernés dans l'Insurrection de Galles en 1839, rejetée, 389.
2. Motion, pour la même chose en faveur de W. S. O'Brien et autres, rejetée, 754.

ISLE VERTE :—Pétition du Rév. J. Doucet et autres, demandant la construction d'un Quai, 160.

IVROGNES :—Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes ; Présenté, 113. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 217. Rapporté ; Ordre pour la troisième lecture, 343. Ordre déchargé, 1006.

JÉSUITES, BIENS DES :—Voir *Comptes*, 88, 130. *Adresses*, 64. *Education*, 15, 16.

JÉSUS, ISLE, ET ISLE BIZARD :—Pétition d'A. B. Papineau et W. B. Léonard, pour faire de ces Isles un Comté séparé, 568.

JOHNSTON, G. M. :—Voir *Nouvelle Angleterre, Compagnie de la*.

JOLIETTE :—Pétition du Rév. A. Manseau et autres, pour l'établissement d'une Cour de Circuit et d'un Bureau d'Enregistrement pour le nouveau Comté de Joliette, au Village d'Industrie, 1073.

JONES, GRIFFITH :—Pétition de, se plaignant de ce qu'admission au Pénitencier lui a été refusée comme Chef des Taillandiers, 119.

JOUR DU SEIGNEUR :—Voir *Dimanche, Travail du.*

JOURNAUX :

1. Résolution, qu'à l'avenir les Journaux, Appendices et Papiers Sessionnels seront imprimés sous le format d'Octavo Royal, en Philosophie, sans notes marginales,—les votes Pour et Contre devant être en Petit Romain, en quatre colonnes, 85. Motion, pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de rescinder la Résolution, rejetée, 226.
2. Instruction au Comité des Impressions pour s'enquérir de la cause du retard dans l'impression des Journaux de la dernière Session ; et aussi, de l'efficacité de la distribution d'iceux aux Municipalités, 350. Rapport, 365.

JUGEMENTS RENDUS A L'ÉTRANGER :—Voir *Preuve, Loi de la, 3.*

JUGES :

1. Bill pour autoriser la nomination des Juges Suppléants de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada dans certains cas ; Présenté, 113. Motion pour en remettre la seconde lecture à 6 mois ; Débat sur ce ajourné, 133. Repris et motion rejetée ; Bill lu pour la seconde fois, 183. Motion pour le renvoyer de nouveau à un Comité, rejetée ; Bill lu pour la troisième fois, 201. Passé, 202. Par le Conseil, 268. S. R., 471. (16 Vic., c. 13.)
2. Proclamation annonçant que la Sanction Royale a été donnée au Bill réservé pour réduire les Salaires de certains Officiers Judiciaires, et fixer les salaires des Orateurs du Conseil et de l'Assemblée, p. viii.
Voir *Comptes, 45. Adresses, 36. Banc de la Reine, (B.-C.) Tenure Seigneuriale.*

JUGES DE COMTÉ :—Voir *Cours de Division, 2, 3.*

JUGES DE PAIX :

1. Bill pour pourvoir à l'administration aux Juges de Paix des serments d'Office ; Présenté, 4. *Pas d'Ordre.*
2. Bill pour amender l'Acte relatif à la nomination de Juges de Paix pour les parties du pays les plus éloignées ; Présenté, 215. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté tel qu'amendé, 266. Passé, 285. Par le Conseil, avec des Amendements, 341. Considérés et adoptés, 348. S. R., 471. (16 Vic., chap. 15.)
3. Bill pour étendre au Haut-Canada les dispositions de deux certains Actes pour faciliter l'accomplissement de certains devoirs des Juges de Paix hors des Sessions ; Présenté, 269. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 526.
4. Bill pour faciliter l'accomplissement des devoirs des Juges de Paix hors des Sessions dans le Haut-Canada, touchant les offenses poursuivables par indictement (M. Richards) ; Présenté, 427. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 519. Considéré, 771. Rapporté, 888. Passé, 894. Par le Conseil, 910. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 179.)
5. Bill pour faciliter l'accomplissement des devoirs des Juges de Paix à l'égard des convictions et ordres sommaires (M. Richards) ; Présenté, 427. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 520. Considéré, 772. Rapporté, 888. Passé, 894. Par le Conseil, 910. S. R., 1140. (16 Vic., chap. 178.)

JUGES DE PAIX—*Continuation* :

6. Bill pour protéger les Juges de Paix dans le Haut-Canada contre les actions vexatoires; Présenté, 427. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 547. Considéré, 678, 771. Rapporté, 888. Passé, 894. Par le Conseil, 910. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 180.)
7. Bill pour amender l'Acte pour faciliter l'accomplissement des devoirs des Juges de Paix hors des Sessions dans le Bas-Canada, à l'égard des convictions et ordres sommaires (M. Laurin); Présenté, 480. Question pour la seconde lecture remise à six mois, 1009.

JURÉS :

1. Bill pour amender l'Acte des Jurés du Haut-Canada de 1850; Présenté; Impression de 250 copies *extra* d'icelui ordonnée, 284. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 491. Considéré, 816. Rapporté, 834. Motion pour le renvoyer à un Comité Général, rejetée, 835. Troisième lecture, et passé, 845. Par le Conseil, 876. S. R., 892. (16 Vic., chap. 120.)
2. Bill pour amender les lois relatives à l'assignation des Jurés dans le B.-Canada; Présenté, 909. Lu pour la seconde fois, 1059. Motion pour le renvoyer à un Comité Général pour pourvoir au paiement des Petits Jurés; L'Orateur refuse de recevoir la motion, déclarant qu'elle aurait dû avoir originé en Comité Général; Il en est appelé de sa décision qui est maintenue; Motion pour la troisième lecture; Amendement pour ajouter "dans 3 mois," rejeté; Bill passé, 1069. Par le Conseil, avec un Amendement, 1119. Considéré et adopté, 1120. S. R., 1143. (16 Vic., chap. 197.)
3. Pétitions demandant une révision des Lois des Jurés du H.-Canada :— Du Conseil Municipal de Lanark et Renfrew, 20. Du Conseil Municipal de Northumberland et Durham, 26. Du Conseil Municipal de Kent; Du Do de Hastings; Du Do d'Oxford, 27. Du Do de Peterborough et Victoria; Du Do de Wellington, etc., 28. Du Do de Middlesex et Elgin, 74, 537. Du Do de Huron, etc., 87. Du Do de Lincoln et Welland, 89. Du Do d'Essex et Lambton, 97. De la Municipalité de Guelph, 125. De la Municipalité de Prescott et Russell, 172. De Do de Norfolk, 267. De Do de Lanark et Renfrew, 308. De Do de Stormont, Dundas et Glengarry, 492. De Do d'Elgin, 518.
4. Pétition de R. Burr, demandant que l'on puisse se dispenser des Jurés dans les procès, excepté quand les parties le désirent, 105.

Voir *Justice, Administration de la* (H.-C.), 10.

JUSTICE, ADMINISTRATION DE LA :

1. Bill pour amender l'Acte de Judicature du B.-C., et pourvoir à la signification des *writs* de la Cour de Circuit par les Huissiers; Présenté, 518. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 743. Considéré; Rapporté, 1013. Passé, 1028. Par le Conseil, 1083. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 195.)
2. Bill pour pourvoir à l'Administration de la Justice dans les parties du pays non organisées; Présenté, 705. Seconde lecture; Considéré, 816. Instruction au Comité de pourvoir aux Salaires des Juges, etc., nommés en vertu du Bill, 893. Considéré, 1084. Rapporté; Passé, 1091. Par le Conseil, 1138. S. R., 1144. (16 Vic., ch. 176.)

JUSTICE, ADMINISTRATION DE LA—*Continuation :*

3. La Chambre se forme en Comité pour pourvoir aux Salaires des Juges, etc. en vertu du Bill précédent; La recommandation de Son Excellence signifiée, 833. Considération de la Question, 883.
4. La Chambre se forme en Comité sur la question des Salaires de certains Officiers de Justice; Recommandation de Son Excellence signifiée, 970. Considérée, 978. Rapport de 5 Résolutions; Adoptées, 1006.
5. Bill pour amender les Actes qui assignent des Salaires fixes à certains Officiers de Justice dans le B.-Canada; Présenté, 1006. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 1085. Passé, 1086. Par le Conseil, 1138. S. R., 1144. (16 Vic., ch. 196.)
6. Pétition du Conseil Municipal de Leeds et Grenville, au sujet du paiement des Jurés et de tous autres frais de justice à la Cour Criminelle, à même le Fonds du Revenu Consolidé, 27.
7. Pétition du Conseil Municipal de Middlesex et Elgin, demandant la réduction des frais de justice, 74.
8. Pétition du Conseil Municipal de Lincoln et Welland, demandant le remboursement des deniers payés par icelui pour l'administration de la justice criminelle, 89. Motion pour renvoyer la pétition à un Comité, rejetée, 325.

Voir *Comptes*, 46. *Adresses*, 37. *Municipalités*. (H.-C.), 10.

KAMOURASKA :

1. Bill pour régler la tenue des Sessions Générales de la Paix dans Kamouraska et l'Outaouais; Présenté, 870. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté tel qu'amendé; Passé (comme Bill pour régler, etc., dans Kamouraska, l'Outaouais et St. François), 1086. Par le Conseil, 1127. S. R., 1148. (16 Vic., c. 201.)
2. Pétition du Conseil Municipal de Fraserville, demandant que le Chef-lieu de Kamouraska soit à St. Patrice de la Rivière-du-Loup, 323.

Voir *Comptes*, 36. *Adresses*, 30. *Education*, 18. *Profession de Notaire*, 2, 3. *Rimouski*, 1.

KEEVAN, ELLEN :—Pétition de John Gale et Ellen son épouse (autre fois Ellen Keenan), se plaignant de l'emprisonnement de cette dernière en 1847, sur accusation d'assaut, et demandant justice, 339.

KILDARE :—Voir *Tenure Seigneuriale*, 19.

KINGSMILL, M. :—Sa pétition, se plaignant des procédures adoptées contre lui comme Shérif de Lincoln et Welland, 261.

KINGSTON (CITÉ) :—Pétition du Maire, etc., de Kingston, demandant à être autorisé à emprunter £75,000 pour consolider une partie de la dette de cette Ville, 293. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 324. Bill présenté, 325. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 380. Rapporté avec des Amendements, 396. Renvoyé à un Comité Général; Considéré et amendé, 397. Rapporté; Passé, 417. Par le Conseil, 467. S. R., 473. (16 Vic., c. 32.)

KINGSTON ET PITTSBURGH (*Townships de*) :

1. Pétition de la Municipalité de Pittsburgh, demandant que la Grande Rivière Cataragouï et le Canal Rideau soient la Ligne de division entre ces deux Townships, 603. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 613. Bill présenté, 620. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 693. Rapporté, 734. Renvoyé à un Comité Général, 741. Considéré ; Rapporté, 758. Passé, 761. Par le Conseil, 784. S. R., 1144. (16 Vic., c. 222.)
2. Bill pour spécifier le temps où le susdit Acte deviendra en force ; Du Conseil ; Lu pour la seconde fois, 1005. Lu pour la troisième fois et passé, 1027. S. R., 1037. (16 Vic., c. 223.)

KINGSTON ET TORONTO, CHEMIN DE FER DE :—Pétition de W. Cottingham et autres, d'Emily, demandant qu'il soit fait un relevé d'une ligne de Chemin de Fer conduisant de Kingston à Toronto, via *Peterborough*, 160. Voir *Cataragouï et Peterborough*.

KINGSTON, COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU DE :—Voir *Comptes*, 44.

KINGSTON, HÔPITAL DE :—Voir *Comptes*, 47.

KINGSTON, ASSOCIATION EN FAVEUR DES VEUVES ET ORPHELINS DE :—Pétition de Mme Macher et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 421. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 500.

LABRADOR :—Pétition pour l'établissement du Commerce Libre réciproque entre le Labrador et le Canada :—De M. H. Warren et autres, 364. Imprimée, 367. De M. H. Warren et autres ; De W. H. Ellis et autres, 492. Renvoyées au Comité sur les Pêcheries, 502. Voir *Pêcheries*, 2.
Voir *Pêcheries*.

LAC SUPÉRIEUR, COMPAGNIE DES MINES D'ARGENT DU :—Pétition de John Bonner, demandant un Acte d'Incorporation, 847. Règles relatives à l'Avis, suspendues ; Bill présenté, 851. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 895. Rapporté, 896. Renvoyé à un Comité Général, 897. Considéré et pas de rapport, 1074. Motion pour remboursement de l'honoraire, rejetée, 1135.

LAFLEUR, B. S. :—Sa pétition demandant une augmentation de salaire, comme Huissier de la Maison de la Trinité de Québec, 48.

LANGEVIN, JEAN :—Voir *Municipalités*, (B.-C.), 8.

LAPERRIÈRE, MME :—Pétition demandant une pension en considération des services rendus par feu son mari, comme Messenger de l'Assemblée, 125. Renvoyée au Comité des Dépenses Contingentes, 246. Rapport sur icelle, recommandant une pension de £10 par année, 450. Motion pour renvoyer le Rapport de nouveau au Comité avec instruction de retrancher ce qui a rapport à la dite pension, rejetée ; Concours dans le Rapport, 474.

L'ASSOMPTION, COLLÈGE DE :

1. Pétition de la Corporation du Collège, demandant une Allocation, 53.
2. Pétition de la même Corporation, demandant des Amendements à l'Acte d'incorporation, 52. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 188.

LAUZON, SEIGNEURIE DE :—Voir *Adresses*, 41. *Comptes*, 51, 130. *Tenure Seigneuriale*.

LEBLANC, J. E. :—Voir *Municipalités (B.-C.)*, 8.

LECOMTE, J. R. :—Voir *Ponts*, 21.

LEEDS, LANARK ET RENFREW, COMPAGNIE DE MANUFACTURE DE LOCOMOTIVES :
—Pétition de W. Matthie et autres, demandant un Acte d'incorporation, 1060. Bill pour incorporer, etc. ; Du Conseil ; Lu deux fois, et renvoyé à un Comité, 1072. Règles relatives à l'avis, suspendues, 1072. Rapporté ; Lu la troisième fois ; Amendé et passé, 1074. Amendement, 1083. S. R., 1141. (16 Vic., ch. 249.)

LEFRANÇOIS, L.-C. :—Voir *Elections*, 21.

LEMMON, MME :—Pétition de, demandant une Allocation, pour le support de son mari qui est devenu insensé à la suite d'une maladie contractée pendant la Rébellion, 896.

LETTRES DE CHANGE :

1. Bill pour établir d'autres dispositions pour protester les Lettres de Change étrangères dans le Haut-Canada (M. Dixon) ; Présenté, 208. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 526.
2. Bill pour amender la Loi qui règle la manière de protester les Lettres de Change et Billets Promissoires (M. Sanborn) ; Présenté, 908. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1044.
3. Pétition de J. Watkins et Cie., et autres, Banquiers et Marchands du Haut-Canada, contre tout changement de la Loi relative à la manière de protester les Lettres de Change et Billets Promissoires, 334.

LICENCE MARCHANDE :—Voir *Accise*, 2. *Tenure Seigneuriale*, 4.

LICENCES D'AUBERGES :

1. Bill pour régler l'octroi d'icelles dans le Bas-Canada, et pour la répression de l'Intempérance ; Du Conseil Législatif ; Lu, 586. Seconde lecture, 979. Passé, 1006. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 214.)
2. Bill pour amender les Lois relatives aux Auberges et aux Licences d'Auberges, (M. LeBlanc) ; 897.
3. Pétitions demandant que les Municipalités aient tout le contrôle sur les Licences d'Auberges et le Revenu en provenant :—De la Municipalité de Guelph, 34. De do. de Camden et Zone, 518.
4. Pétitions demandant la révocation de la Loi qui exige la publication des Rapports des Licences octroyées, et des convictions devant les Juges de Paix :—De W. B. Wells et autres, de Kent, 73. Renvoyée à un Comité, 99. Rapport, 132. De P. Friel, Ecr., pour les Magistrats de Prescott et Russell, 185.
5. Pétition du Conseil Municipal d'Essex et Lambton, demandant que l'autorisation d'octroyer des Licences soit laissée à chaque Municipalité, 97.
6. Pétition de S. Gerald et autres, de Montréal, demandant le remboursement d'une certaine somme par eux payée pour leurs Licences d'Auberges en 1851, 476.

• Voir *Inspecteurs. Municipalités (B.-C.)*, 7. (H.-C.), 10. *Tenure Seigneuriale*, 4.

LICITATION VOLONTAIRE :—Bill pour régler les procédures dans les cas de Licitacion Volontaire ; Présenté, 897. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Passé, 1087. Par le Conseil, 1138. S. R., 1142. (16 Vic., chap. 203.)

LIGNE DE DIVISION (NOUVEAU-BRUNSWICK) :—Voir *Comptes*, 72. *Adresses*, 55.

LIGNE DE DIVISION (H. et B.-CANADA) :—Bill pour définir et établir la Ligne de Division entre le Haut et le Bas-Canada ; Présenté, 335. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1031.

LIGNES DE DIVISION :—Voir *Arpentages*.

LINCOLN :—Voir *Welland*.

LINDSAY, W. B., JR. :—Voir *Greffier de la Chambre*, 5.

LIQUEURS ENIVRANTES :—

1. Bill pour en empêcher la distillation, vente et importation (M. Cameron); Présenté, 113. Motion pour la seconde lecture ; Débats sur icelle ajournés, 611. Repris, 647. Considération remise à six mois, 725.
2. Pétition de H. Mittleberger et autres, de St. Catherine, contre le Bill, 387.
3. Bill pour prévenir l'Intempérance, et pour empêcher la vente en détail des Liqueurs enivrantes (M. Sicotte) ; Présenté, 742. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 1013.
4. Bill pour empêcher la vente des Liqueurs enivrantes sur la ligne des Travaux Publics ; Présenté, 906. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité ; Considéré ; 1032. Rapporté ; Renvoyé de nouveau à un Comité Général, et amendé ; Rapporté, 1038. Encore, 1039. Passé, 1057. Par le Conseil, 1138. S. R., 1144. (16 Vic., ch. 164.)
5. Pétitions pour l'adoption de mesures pour empêcher l'importation, la distillation et la vente de Liqueurs enivrantes, sauf pour les fins de la médecine et des arts. De T. Whitman et autres, au nom du Synode Presbytérien, 21. De John Smith et autres, de St. George ; de Wm. et C. Clarke, de Wellington (Comté) ; de Mme Waterous et autres, de Brantford, 39. D'E. Boland et autres, de Whitechurch, etc. ; de B. Pearson et autres, de King ; d'E. Coulson et autres, de Toronto (Township), 46. Du Conseil Municipal de Stormont, etc., 48. De J. Turnbull et autres, de Prescott ; de M. Anderson et autres, de London ; de S. Auld et autres, d'Osnabruck ; de T. Robson et autres, de London (tp.), 72. D'A. Brander et autres, d'Ancaster ; d'A. Huntingdon et autres, de Brantford ; de Margaret Henderson et autres, d'Ancaster ; de John McKenzie et autres, de Glenmorris ; de J. J. Markley et autres, de Dundas ; d'A. Bockus et autres, d'Osnabruck ; de J. Gunday et autres, de Simcoe, 81. De S. Barnard et autres, de Cumberland ; du Conseil Municipal d'Essex et Lambton, 87. De G. W. Cameron et autres, de Lochaber ; d'A. Jeffrey et autres, de Cobourg ; de R. J. Doyle et autres, d'Oshawa ; de T. Bickle et autres, de Markham ; de W. Pogue et autres, de Richmond Hill ; De J. Lightbody et autres, de Markham ; De T. Fuyard et autres, de Scarboro ; De F. M. Whitelaw et autres, de Niagara ; De Mary Ann Watts et autres, de Niagara ; De N. C. T. Cheltenham et autres, de Chinguacousey ; De J. Gould et autres, d'Uxbridge et Scott ; De R. Coristine et autres, de Gwillimbury Est ; De Margaret Doherty et autres, d'Amherstburg ; De G. Duncan et autres,

LIQUEURS ENIVRANTES—*Continuation :*

d'Amherstburg, 104. Du Révérend J. Skinner et autres, de London ; De P. Hodgkinson et autres, de Malahide ; De D. Snyder et autres, de Colchester ; D'A. Mullins et autres, de Sombra ; De T. Rowland et autres, de Stratford ; De Thos. Smith et autres, de Mitchell ; De S. Newcomb et autres, de Bayham ; De N. Clark et autres, de Chingua-cousey ; De John Harris et autres, de Mount Pleasant ; De John Kennedy et autres, d'Esquesing ; De John White et autres, de Trafalgar ; De W. Firstbrook et autres, d'Erin ; De J. McLaren et autres, de Wakefield ; De P. Shaver et autres, de Matilda, 117. De Wm. Smith et autres, au nom de l'Association des Baptistes de la Grande Rivière ; De W. Lawrie et autres, de Gwillimbury, Ouest ; De B. W. Stevens et autres, de Carradoc, etc., 124. De R. Spence et autres, de Dundas, 125. D'Elizabeth Segmuller et autres, de Stratford ; De J. Kastner et autres, d'Ellis ; De G. Serviss et autres, d'Oxford (tp.) ; De H. Hutchins et autres, de Grenville ; De J. Bayne et autres, de Galt ; De J. Ward et autres, d'Etobicoke ; De J. Watt et autres, de Nicholl, etc. ; De W. H. Ellerbeck et autres, de Brockville, 130. De G. Jackson et autres, de Bentick ; Du Rév. T. Dickson et autres, de Calédonia ; De H. P. Holmes et autres, de Yonge ; De M. Shafer et autres, de Glanford ; De Mme Wood et autres, de Dundas ; De R. Kneeshaw et autres, de St. André ; De R. Mason et autres, de Lachute ; Du Rév. W. Reid et autres, de Picton ; De T. Bickell et autres, de Québec ; D'E. McGillivray et autres, de Bytown ; De R. S. Macdonald et autres, de Lancaster ; De W. Coyne et autres, de St. Thomas ; De J. Benson et autres, de Dunwich, 135. De H. Simmonds et autres, de London ; De J. Cuppage et autres, d'Orillia ; De G. Wright et autres, de Peel, 152. D'A. Scott et autres, de Bytown ; De H. Hall et autres, de Binbrook ; De la Municipalité de Paris ; De J. Rynal et autres, de Wentworth et Brant ; De W. D. Mattice et autres, de Cornwall ; Du Rév. R. Boyd et autres, de Middlesex, etc. ; D'A. Clark et autres, d'Ekfrid et Carradoc ; De J. Lancaster et autres, de Peel ; De Sarah Jackson et autres, d'Hamilton ; De W. Nixon et autres, d'Hamilton ; De Christina Laing et autres, de Wellington Square ; De M. L. Green et autres, d'Oxford (Co.) ; De J. Gardiner et autres, au nom de la Conférence Episcopaliennne Méthodiste de la Baie Quinté, 156. Du Rév. J. Segbert et autres, au nom de l'Association Evangélique en Conférence à Berlin ; d'E. Emond et autres, de Waterloo ; De H. Glass et autres, de Kent et Lambton ; Du Révérend W. Reid et autres, de Prince Edouard, 157. De J. McWhinnie et autres, de Woodstock, 160. De W. Brough et autres de Gananoque ; De T. Cook et autres, de Marysburgh ; D'A. C. Buck et autres, d'Haldimand ; Du Révérend E. White et autres, de Port Sarnia ; De Mme. Reid et autres, de Prince Edouard ; De J. S. Hall et autres, Réchabites ; De R. Wyllie et autres, d'Ayr ; De H. R. O'Reilley et autres, d'Halton ; De W. Ferguson et autres, de Prescott et Russell ; De la Municipalité de Dorchester Nord ; De D. Christie et autres, de Lanark et Darling ; De J. Deacon et autres, de Lanark et Renfrew ; De J. McArdell et autres, de Kingston ; De J. Stevenson et autres, de Lennox et Addington ; De J. Reynolds et autres, d'Hastings ; De J. Baltzer et autres, d'Essex ; De J. Gage et autres, d'Hamilton, 171. De C. Yale et autres, de Lincoln ; De J. Dobbin et autres, de Welland ; De Mme. Simmerman et autres, de Beamsville ; De Mme. Kilborn et autres, de Beamsville ; De J. B. Osborue et autres, de Beams-

LIQUEURS ENIVRANTES—*Continuation :*

ville ; D'A. Beam et autres, de Bertie ; De D. Kribs et autres, d'Elora ; De S. B. Markle et autres, de Beverley ; De R. Whale et autres, de Burford ; D'A. R. Shauffée et autres, de Blenheim ; De C. Kitchen et autres, de Dumfries ; De R. Spence et autres, de Wentworth et Halton ; De D. Coleman et autres, d'Haldimand ; De H. E. McDonald et autres, d'Elizabethtown ; De Catherine Leys et autres, de Pickering, 184. De F. McRea et autres, de Glengary ; De W. R. Anderson, et autres, de Lochiel ; Du Rév. P. Robins et autres, de Darlington ; De J. Chinie, au nom de l'Union Congrégationnelle du Canada Ouest ; Du Rév. R. F. Burns et autres, au nom du Synode de l'Eglise Presbytérienne de Chalmers ; Du Rév. Dr. Burns et autres, de Toronto ; De Mme Burns et autres, de Toronto ; De W. Stevenson et autres, d'Alnwick ; De R. Scott et autres, de Cramahé ; De G. Freeman et autres, d'Hamilton (tp.), 191. De J. Emmett et autres, de Grantham, 196. De P. F. De LesDerniers et autres, de Vaudreuil ; De J. Gilmour et autres, de Toronto ; Du Rév. D. Ruttan et autres, de Northumberland ; De B. Jacobs et autres, de Peterboro' et Victoria ; De T. Clarkson et autres, d'York ; De B. VanNorman et autres, de Dereham, 204. De W. Everett et autres, de Chatham ; De J. J. Harrison et autres, de Howard et Harwich ; De J. Dobbyn et autres, de Sombra ; De W. B. Wells et autres, de Chatham ; D'A. Sproston et autres, de Montréal ; D'A. Hudson et autres, de Tyendinaga ; Du Rév. J. Rogers et autres, au nom du Presbytère de Kingston, 221. D'A. Dempster et autres, de Carleton ; De J. Farquharson et autres, au nom des fils de la Tempérance de la Division de Stratford ; De J. L. Taker et autres, de Clarke ; De J. Alexander et autres, de Simcoe ; De la Municipalité de Wainfleet ; De Do. de Pelham ; De C. J. Horner et autres Dames, de Granby ; D'E. Finlay et autres, de Shefford et Missisquoi ; De Mary McConnell et autres, de York et Simcoe ; D'Anna Wood et autres, de Montréal ; De J. Holland et autres, de Montréal ; De N. Sharrard et autres, d'Ontario ; De W. Cross et autres, d'Innisfil ; De F. Kirkpatrick et autres, de Stormont ; De J. R. Ogden et autres, de P. Edward ; De W. Webster et autres, d'Euphemia et Dawn, 235. De J. B. O'Reilly et autres, de Pelham et Wainfleet ; De Catherine Beam et autres, de Bertie ; De Wm. Taylor et autres, de Durham ; De D. Livingston et autres, de Leeds ; De H. Conklin et autres, de Grenville ; De L. H. Bellamy et autres, d'Augusta ; Du Rév. D. Dunkerley et autres, de Durham (Drummond) ; De J. R. Cook et autres, de Ste. Catherine, 236. D'Ellinor Neilson et autres, de Nord Gower et Marlboro' ; De J. R. Gibson, et autres Dames, de Dawn, etc., 253. De J. Davis et autres, de Garden Island ; De J. Counter et autres, de Kingston, 267. Du Rév. J. Murray et autres, de la Congrégation Presbytérienne de Leeds, 293. De W. Armstrong et autres, de Sydenham ; D'A. Madwayosh et autres, Sauvages résidant près du Lac Huron, 301. De J. Dougall et autres, de la Société de Tempérance de Montréal ; Du Rév. Jas. Rogers et autres, au nom de la Congrégation Presbytérienne de Demorestville, 309. De G. Cohen et autres, de Brighton ; De S. Caldwell et autres, de Hope ; D'A. Rid-dell et autres, de Vaughan, 322. De T. B. Prentiss et autres, de Hull, 339. De la Municipalité de Dummer et Burleigh, 364. De W. Walsh et autres, confinés dans la Prison de Toronto, 409. De Mme Cumming et autres, de Glengary ; De G. D. Griffin et autres, de Brantford, 468. D'A. Ribble et autres, 486. Du Conseil Municipal d'Essex et Lamb-

LIQUEURS ENIVRANTES—*Continuation :*

ton, 501. De la Grande Division des Fils de la Tempérance, Canada-Ouest; Du Rév. H. Lancashire et autres, de Beauharnois, 521. De Wm. McClellan et autres, de Middleton, 549. De J. DeWitt et autres, de Montréal, 567. Du Conseil Municipal de Brantford, 578. De W. B. Hamilton et autres, de Tiny et Tay, 589. Du Conseil Municipal de Peterborough et Victoria, 594. De G. Morgan et autres, de Tucker-smith, etc.; De J. B. Bardge et autres, de Stanley, 618. De J. T. Williams et autres, de P. Hope; W. Corley et autres, de St. Vincent; De T. F. Purdy et autres, du Gore de Camden, 644. Du Rév. W. McAlister et autres, de Sarnia; De la Municipalité de Dawn, 649. Des Réchabites de Brock Tent, No. 331, Brockville, 687. De J. Priest et autres, de Bath, 697. De la Municipalité de Townsend; De B. F. Davy et autres, de Belleville, 762. De la Municipalité de Townsend, 773.

6. Pétition d'A. Jeffry et autres, de Cobourg (*supra*, 5) renvoyée à un Comité Spécial, 131. Autres Pétitions renvoyées au même Comité, 131, 137, 153, 161; 196, 205, 214, 222, 232, 238, 246, 249, 262, 282, 323, 397, 502, 582, 590. Rapport, 806. Imprimées, 813.

L'ISLET :—Voir *Gibier*, 2.

LISTE CIVILE :—Proclamation annonçant la Sanction Royale donnée au Bill réservé amendant l'Acte qui accorde une liste civile à Sa Majesté, p. viii.

LITTLE LAKE, COMPAGNIE DU CIMETIÈRE DE :—

1. W. L. Conger, demandant un Acte pour lui octroyer une Réserve de chemin dans les Lots de Parc de Peterborough, 204. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 249. Bill présenté, 244. 70 Règle (honoraire) suspendue, 268. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 379. Rapporté, avec des Amendements, 388. Renvoyé à un Comité Général, 389. Considéré; Rapporté, 528. Passé, 561. Par le Conseil 606. S. R., 645. (16 Vic., c. 82.)

- 2 Pétition de C. Perry et autres, contre le Bill, 293.

LIVRE BLEU : Voir *Comptes*, 5.

LOCATEURS ET LOCATAIRES :—Bill pour amender l'Acte pour régler l'exercice de de certains droits des locateurs et des locataires dans le B.-Canada; Présenté, 398. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 529. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général, 1022.

LOI, PRATIQUE DE LA :

1. Bill pour simplifier la pratique, les procédures, etc., dans les Cours Supérieurs de Loi et d'Équité, et dans les Cours de Comté du Haut-Canada; Présenté, 230. Impression de 250 exemplaires additionnels, 362.
2. Bill pour diminuer les frais dans les poursuites judiciaires dans le Haut-Canada, 653. Question de la seconde lecture remise à six mois, 1011.

LOIS EXPIRANTES :—

1. COMITÉ PERMANENT des Lois Expirantes, nommé, 9, 18. Rapport, 997.
2. Bill pour continuer certains Actes et Ordonnances; Présenté, 999. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 1059. Passé, 1069. Par le Conseil, 1139. S. R., 1142. (16 Vic., chap. 151.)

LONDON :

1. Pétition du Conseil Municipal de Middlesex et Elgin, demandant l'autorisation de disposer de certains lots dans London, et d'en acheter d'autres pour y tenir des Foires gratuites, 84. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 189.
2. Pétition de J. B. Askin, demandant un Acte pour confirmer le titre de la Société d'Agriculture de Middlesex et Elgin aux dits lots, 102, 117. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 188. Bill pour confirmer le titre de la dite Société ; Présenté, 107. Seconde lecture Renvoyé à un Comité Général, 216. Considéré ; Rapporté ; Troisième lecture ordonnée, 235. Ordre rayé du Rôle, et le Bill renvoyé à un Comité, 245. Rapporté, 287. Renvoyé de nouveau à un Comité Général, 304. Rapporté amendé ; Passé, 305. Par le Conseil avec des Amendements, 361. Considéré ; Motion pour adopter les amendements rejetée, 389.
3. Pétition demandant une égale division des lots mentionnés plus haut :— De la branche de St. Thomas de la Société d'Agriculture de Middlesex, 549. De J. Wrong, de la Branche de Malahide, 603. Du Conseil Municipal Provisoire d'Elgin, 714.
4. Pétition du Conseil de Ville, demandant la confirmation d'un Statut pour fermer une partie de la Rue Wellington, pour y établir un Marché, 262. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 361.
5. Pétition de L. Lawrason et autres, contre la Pétition précédente ; Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 360.
6. Pétition du Conseil de Ville, demandant la réduction de la largeur des Rues dans le nouvel Arpentage, à une chaîne, 594. Rapport du Comité des Ordres Permanents (que l'avis spécifiait 6 rods), 604. Renvoyée à un Comité, 596. Rapport, 650. Bill pour réduire la largeur des Rues ; Présenté, *ib.* Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 750. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 773. Considéré, 881. Rapporté amendé, 898. Passé, comme Bill pour octroyer certaines parties de certaines Rues de London à la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, 903. Par le Conseil, 952. S. R., 940. (16 Vic., chap. 229.)
7. Pétition de F. B. Beddome et autres, contre la réduction de la largeur des Rues dans le nouvel Arpentage, 659.
8. Pétition de W. Carling et autres, demandant un Acte pour leur octroyer une partie de Church Street dans cette Ville, 571. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 582. Bill présenté, 585. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 711. Rapport, qu'il est au pouvoir du Gouvernement (par la voie du Bureau des Travaux Publics) de mettre à effet l'objet du Bill, 790. Bill renvoyé à un Comité Général, 910. Considéré ; Rapporté, 1014. Passé comme Bill pour l'octroyer au Bureau des Travaux Publics, 1029. Par le Conseil, 1059.
9. Pétition du Conseil de Ville, demandant que la Loi soit amendée en autant qu'elle a rapport à l'Election du Maire de la dite Ville, 518. Rapport du Comité des Ordres Permanents qu'avis n'a pas été donné, 535.
10. Pétition du même Conseil, demandant l'autorisation de construire un Aqueduc et une Usine à Gaz dans la dite Ville, 518. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 535.

LONDON, BANQUE D'ÉPARGNES DE :—Voir *Comptes*, 3.

LONDON, COMPAGNIE DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ DE :—Pétition de L. Lawrason et autres, demandant un Acte d'Incorporation; Pétitions du Conseil de Ville et de J. F. J. Harris et autres, en faveur, 780.

LONDON ET PORT SARNIA, CHEMIN DE FER DE :—Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de; Présenté, 560. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 576. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général, 590. Considéré; Rapporté, 597. Passé, (incorporant la Compagnie du Chemin de Fer London et Port Sarnia,) 641. Par le Conseil, avec des Amendements, 681. Considérés et adoptés, 684. S. R., 769. (16 Vic., chap. 101.)

LONDON ET PORT STANLEY, CHEMIN DE FER DE :—Pétition de M. Anderson et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 618. Règle relative à l'avis, suspendue, 705. Bill présenté, 727. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 750. Rapporté, 777; Renvoyé à un Comité Général, 778. Considéré; Rapporté, 785. Passé, 794. Par le Conseil, 834. S. R., 891. (16 Vic., chap. 133.)

LONDON, HÔPITAL DE :—Pétition d'E. Barry et autres, demandant une aide pour établir un Hôpital Général à London, 221.

LOTBINIÈRE, EGLISE DE :—Voir *Adresses*, 45. *Comptes*, 57.

LOYALISTES DE L'EMPIRE UNI :—Pétition du Conseil Municipal de Middlesex et Elgin, demandant un Acte pour valider les titres des terres achetées des Filles des Loyalistes de l'Empire Uni, 536.

MCCORMICK, MME :—Pétition de la Veuve de feu Sheppard McCormick, demandant que la pension de feu son mari lui soit continuée, 52.

MCDougALL, LACHLAN :—Pétition de, demandant les arrérages de sa pension, 77.

McGILL, COLLÈGE :

1. Pétition du Président, etc., de l'Institution Royale, demandant un octroi d'argent en fidéi-commis pour le dit Collège, 185.
2. Pétition du Président, etc., de l'Institution Royale, demandant des Amendements aux Actes 41 Geo. 3, et 8 Vic, relativement au dit Collège, 237.
3. Bill pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour d'autres fins concernant le Collège McGill; Présenté, 280. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 292. Rapporté avec des Amendements; Renvoyé à un Comité Général, 301. Considéré et amendé, 380. Par le Conseil, 427. S. R., 472. (16 Vic., ch. 58.)

McGILLIVRAY :—Voir *Biddulph*.

McGREGOR'S CREEK :—Voir *Thames*.

MAGUIRE, JOHN :—Pétition de G. Davies, se plaignant de la conduite de M. Maguire, comme Surintendant de Police de Québec, et demandant une enquête, 772.

McINTOSH, JOHN :—Pétition de, demandant le paiement d'articles qu'il a fournis pour la Milice, pendant la Rébellion, 124.

- McINTYRE, NEIL C :—Pétition de, demandant que les Cours du Haut-Canada soient autorisées à l'admettre à la pratique comme Solliciteur et Procureur, 185. Bill présenté, 189. La 70e Règle (Honoraire de £15) et la 74e (Avis d'une semaine de la prise en considération du Bill), suspendues, 226. Seconde lecture, 235. Passé, 245. Par le Conseil, 269. S. R., 471. (16 Vic., ch. 72.)
- McKENZIE, MURDOCH :—Pétition de, demandant une compensation pour sa maison qu'on a fait sauter pendant le grand feu de Québec en 1845, 105.
- McKENZIE, W. L. :—Voir *Randall*.
- McPHERSON, ALLAN :—Pétition de, se plaignant d'une injustice relativement à une certaine terre dans Rama, par lui achetée du Gouvernement, 794.
- McWATTIE, RÉV. A. :—Voir *Presbytériens*.
- MAGDELEINE, CAP DE LA :—Voir *Tenure Seigneuriale*, 14.
- MAGDELEINE, ISLES DE LA :
1. Comité Spécial nommé pour s'enquérir de la tenure des terres, de l'état de l'Agriculture, du Commerce, etc., dans ces Iles,—et si elles sont de quelque avantage pour le Commerce de cette Province, 100. Instruction de faire une semblable enquête concernant la partie Ouest de la Province, au-dessus du Lac Huron, 279. Pétition d'A. Painchaud et autres, (*infra*, 2.), renvoyée au Comité. Rapport (App. Z.Z.Z.); Imprimé, 653.
 2. Pétition d'A. Painchaud et autres, commerçants des Iles de la Magdeleine, se plaignant des obstacles que l'exécution des Lois éprouve, et demandant justice; Renvoyée au Comité qui précède, 468.
- MAIRES :—Bill pour autoriser les Cités et Villes, dans le Haut-Canada, à élire leurs Maires par la majorité des Electeurs Municipaux; Présenté, 552. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général pour "De ce jour en trois mois," 978.
Voir *Hamilton (Cité)*, 6. *London*, 9.
- MAÎTRES ET SERVITEURS :—Bill pour Amender l'Acte qui les concerne, et pour en étendre les dispositions aux Ouvriers et autres; Présenté, 180. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 972.
- MALDEN ET BRANTFORD, CHEMIN DE FER DE :—Pétitions demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de Malden à travers Brantford jusqu'à la jonction du Grand Chemin de Fer de l'Ouest avec sa Branche de Galt :—Du Maire, etc., de Brantford, 521. De la Municipalité de Dunwich; De la Municipalité de St. Thomas, 537. De A. B. Bennett et autres; De R. Blackwood et autres; De Jas. Kerby et autres, 543. De F. Foster et autres; De E. Malcolm et autres, 567. De la Municipalité d'Aldborough, 575. De E. B. McCrady et autres, de S. Dorchester, 589. De P. Bedford et autres, de Norwich, 663. Rapport du Comité des Ordres Permanents, que l'avis est insuffisant, 676. Motion pour suspendre la 64e Règle, rejetée, 682.
- MANUFACTURES, COMPAGNIES DE :—Voir *Compagnies de Fonds Social*.
- MABA :—Voir *Thora*, 2.
- MARCHANT, LOUIS :—Pétition de, demandant qu'il lui soit permis d'acheter le Moulin à farine de Batiscan, ou que son bail soit renouvelé, 662.
- MARCOUX, BENOÎT :—Pétition de, demandant une allocation en considération des blessures qu'il a reçues en travaillant à l'Hôtel du Gouvernement (Spencer Wood), 421.

MARIAGE :

1. Bill pour régler les Mariages, et placer toutes les Dénominations sur le même pied quant à la solennisation du Mariage (M. Mackenzie) ; Présenté, 120. Motion pour appeler l'Ordre de la seconde lecture, rejetée, 696. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 706.
2. Bill pour amender la Loi relative à la solennisation et à l'Enregistrement du Mariage (M. Rolph) ; Présenté, 412. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 960. Considéré, 1060. Rapporté ; Motion pour renvoyer de nouveau le Bill au Comité Général, rejetée, 1070. Motion pour remettre la troisième lecture à trois mois, et le Bill passe, 1075.
3. Pétition contre le Bill qui précède ;—Du Rév. J. Fletcher et autres, de Mono, etc. ; Du très Rév. T. B. Fuller et autres, de Thorold, 744.
4. Bill pour amender la Loi relative à la solennisation du Mariage dans le Haut-Canada (M. Rose) ; Présenté, 705. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1013.
5. Bill pour légaliser certains Mariages, et autres Actes (M. LeBlanc) ; Présenté, 906.
6. Pétition de T. Wightman et autres, au nom de l'Eglise Presbytérienne du Canada, demandant à être placés sur un pied d'égalité avec l'Eglise d'Angleterre et de Rome, quant à la solennisation du Mariage, et à la réduction des Honoraires sur les Licences de Mariage, 27.

MARIAGES, FONDS DES LICENCES DE :—Voir *Adresses*, 49. *Comptes*, 62.

MARMORA, COMPAGNIE DE LA FONDERIE DE :—Pétition d'E. Murney, demandant une augmentation du Fonds Social, 896. Règle relative à l'avis suspendue ; Bill présenté, 897. Ordre pour la seconde lecture, rayé du Rôle, 1049.—Bill pour incorporer, etc. ; Du Conseil Législatif ; Lu, 984. Seconde lecture ; Renvoyé, 1002. Rapporté avec des Amendements ; Renvoyé à un Comité Général, 1050. Considéré ; Rapporté ; Passé, tel qu'amendé, 1073. Amendements adoptés par le Conseil, 1119. S. R., 1142. (16 Vic., c. 253.)

MARTIN, J.-B. :—Pétition de, se plaignant de ce qu'une certaine allocation pour un Chemin au Côteau du Lac ayant été faite à l'Hon. M. de Beaujeu, il se trouve privé de communication avec le Chemin Public, et demandant une indemnité, 293. Imprimée, *ib.*

MASKINONGÉ, COMMUNE DE :

1. Pétition de F. Boucher et autres, demandant la division de la dite Commune entre les Intéressés, 72. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 98. Rapport sur icelle, 131. Bill présenté, 303. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 380. Rapporté, 396. Ordre pour la troisième lecture, 523. Motion pour la troisième lecture ; Amendement, pour le renvoyer de nouveau au Comité Spécial, avec la Pétition de H. Bruneau, (*Infra*, 2.) adopté, 683. Bill rapporté de nouveau, 1035. Troisième lecture et passé, 1056. Par le Conseil, 1138. S. R., 1143. (16 Vic., c. 237.)
2. Pétition de H. Bruneau et autres, contre une division, 59. Renvoyée au Comité des Bills Privés, 683.

MASSON, COLLÈGE :—Pétition demandant une aide en sa faveur :—Du Conseil Municipal de Terrebonne, 20. Du Rév. T. B. Pelletier et autres, *ib.*

MATELOTS :

1. Bill pour abroger l'Acte qui règle l'engagement des Matelots (M. Dubord) ; Présenté, 294. Motion pour en remettre la seconde lecture

MATELOTS—*Continuation* :

- à trois mois, 854. Motion retirée; Bill lu pour la seconde fois et renvoyé au Comité sur le Bill pour amender le dit Acte (*infra*, 2), 882. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général, 1022.
2. Bill pour amender ultérieurement l'Acte pour régler l'engagement des Matelots à Québec (M. Drummond); Présenté, 335. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité; Instruction au Comité, 882. Bill pour abroger le dit Acte renvoyé à ce Comité, *ib.* Rapport en faveur du dernier Bill; Renvoyé à un Comité Général, 1022.
 3. Pétition du Conseil de la Chambre de Commerce de Québec, contre le Bill précédent, 409.
 4. Bill pour empêcher la désertion des Matelots; Présenté, 1022. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté; Passé, 1128. Par le Conseil, 1138. S. R., 1144. (16 Vict., ch. 165.)
 5. Bill pour exempter certains Vaisseaux du Droit imposé par l'Acte pour pourvoir au Traitement Médical des Marins malades; Présenté, 524. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 818. Considéré; Rapporté, 982. Passé, 1007. Par le Conseil, 1059. S. R., 1140. (16 Vict., ch. 166.)
 6. Pétition de N. Allard et autres, demandant que les Vaisseaux de la Province soient exemptés de la Taxe pour le Traitement des Marins malades, 237.
 7. Pétitions pour le rappel de l'Acte qui règle l'engagement des Matelots au Port de Québec:—De T. Simard et autres; De C. O'Sullivan et autres; De T. C. Lee et autres, 84. D'A. Paquet et autres, 106. Toutes renvoyées au Comité sur la construction des Vaisseaux, 215. De J. Wilson et autres, 347.
 8. Pétition d'Allan Gilmour et autres, demandant des Amendements à l'Acte, 323. Imprimée, 324.

Voir *Comptes*, 125. *Adresses*, 96.

MAYBALL, MOSES:—Voir *Profession Médicale*.

MEAFORD:—Pétition de T. P. Cooper et autres, demandant la construction d'une Jetée à ce village, 81.

MÉDAILLES:—Voir *Guerre de 1812*.

MÉDICAL JOURNAL:—Pétition des Drs. McDonnell et David, demandant une aide pour continuer la publication du "Canada Medical Journal," 196.

MÉGANTIC, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION ET DU CANAL DE:—Pétition de J. R. Lambly et autres, demandant un Acte d'incorporation, 572. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 582. Bill présenté, 583. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 597. Rapporté, 653. Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 660. Passé, 678. Par le Conseil, avec un Amendement, 711. Considéré, et adopté, 717. S. R., 769. (16 Vict., ch. 104)

MELTER, PHILIP:—Pétition des Exécuteurs Testamentaires de feu Philip Melter, demandant une compensation pour des dommages causés à sa propriété par le Canal Welland, 832.

MEMBRES :

1. Bill pour amender l'Acte pour indemniser les Membres, en limitant un nombre de jours; Présenté, 939. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1044.
2. Frais des lettres et des papiers envoyés aux Membres et par eux, à être portés au compte des Dépenses contingentes, 6.
3. Liste des membres rapportés pour servir dans le 4e Parlement, p. xiv.
4. Prêtent le serment,—Avant l'ouverture de la Session, 1.—Prêtent serment et prennent leurs sièges à des jours subséquents, 7, 45, etc.—Par suite de la décision de la Chambre sur un Rapport Spécial, 6.—Membres élus en vertu de nouveaux Writs, 219, 242, 485, 819, 900.
5. Un membre élu pour deux endroits choisit celui pour lequel il veut servir, 113.
6. Certificats du Greffier de la Couronne de l'Election de Membres élus en vertu de nouveau Writs, 218, 240, 475, 577, 805.
7. Noms de tous les Membres lus, en vertu de la 45 Clause de l'Acte des Pétitions d'Election, 85. Voir *Assemblée Législative*, 3.
8. Obtiennent des congés d'absence, 126, 134, 137, 177, 195, 209, 225, 247, 255, 257, 312, 335, 369, 476, 639, 773.
9. Congé d'Absence refusé, 852.
10. Absences de Membres des Comités d'Election,—Voir *Elections Contestées*, 6, 7, 15-20.
11. Décès d'un Membre, 363. Nouveau Writ émis, 370.
12. Un Membre persistant à s'adresser à la Chambre après avoir été plusieurs fois rappelé à l'ordre, est nommé par M. l'Orateur; Il s'explique; Son explication est acceptée par la Chambre, 126.
13. Un Membre obtient la permission de comparaître comme conseil à la barre du Conseil Législatif, en faveur d'un certain Bill, 677.

Voir *Acte d'Union. Assemblée Législative. Bills. Elections Contestées. Robitaille. Terrill.*

MESSAGES :—Voir *Conseil Législatif. Gouverneur Général.*

MEUBLES :—Pétition de M. Allan et autres, de Montréal, demandant qu'il soit imposé un droit sur les Meubles de manufacture étrangère, et que les matériaux dont on se sert pour manufacturer les meubles soient exempts de droits, 268.

MICHIPICOTEN, COMPAGNIE DES MINES DE :—Pétition de Geo. K. Smith, demandant un Acte d'incorporation, 659. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 676. Bill pour incorporer, etc.; Du Conseil; Lu, 848. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 1044. Rapport que le préambule n'a pas été prouvé, 1082.

MIDDLESEX ET ELGIN, SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE :—Voir *London*, 1-3.

MINES, COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR L'EXPLOITATION DES :—Pétition de H. Cook et autres, demandant un Acte d'incorporation, 714. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 727.

MINES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE, ASSOCIATION DES :—Pétition d'A Gillespie et autres, demandant un Acte d'incorporation pour exploiter les mines dans Sherbrooke, Stanstead, Shefford, Megantic et Drummond, 701. Règles relatives à l'avis, suspendues, 774. Bill présenté, 832. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 1017. Rapporté, 1082. Renvoyé à un Comité Général, 1084. Considéré; Le Comité se lève faute de *quorum*, 1130.

MISSIONS A LONDRES, WASHINGTON ET HALIFAX :—Voir *Adresses*, 101, *Comptes*, 22, 104.

MISSISQUOI :—Bill pour transporter le Bureau d'Enregistrement de Missisquoi à un endroit plus central; Présenté, 396. Seconde et troisième lectures; Passé, 438. Par le Conseil, 467. S. R., 473. (16 Vic., ch. 29.)

Voir *Chemins de Fer*.

MONAGHAN :

1. Bill pour confirmer une certaine Réserve de Chemin, et pour donner une compensation aux personnes qui en souffrent; Présenté, 412. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général, 519. Considéré; Rapporté; Passé, 1071. Par le Conseil, 1138. S. R., 1143. (16. Vic., ch. 228.)
2. Pétition de J. Gilmour et autres, contre le Bill, 594.
3. Pétition d'E. Chamberlen, propriétaire de Lots de Parc dans Monaghan, demandant que ses droits, mis en danger par le Bill, soient protégés, 594.
4. Pétition du Conseil de Ville de Peterborough, demandant que la dite ville soit exemptée des frais du placement des bornes aux angles aux lots de Parc, ainsi que le Bill le comporte, 594.

MONO :—Pétition de la Municipalité de Mono, demandant l'annexion de ce Township aux Comtés York et Peel, 81. Rapport du Comité que l'avis n'a pas été donné, 189.—Autre Pétition (après la vacance), faisant la même demande et demandant de plus l'exemption du paiement de la dette du Chemin de Fer de Simcoe, 602. Rapport que l'avis n'a pas été donné, 613.

Voir *Mulmur*.

MONTAGUE ET EMSLEY N. :—Pétition de J. McGill Chambers, demandant la nomination de Commissaires pour établir la ligne de division entre la quatrième Concession de ces Townships; Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 157. Rapport qu'avis n'a pas été donné, 250. (Autre pétition après la vacance), 490. Rapport du Comité des Ordres Permanents que les avis suffisent, 509. Bill présenté, 583. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 711.

MONTGOMÉRY, JOHN :—Pétition de, exposant qu'il a été condamné pour Haute Trahison en 1837, que sa propriété a été détruite, qu'il peut maintenant établir son innocence; et demandant une enquête; Imprimée, 794.

MONTMORENCY, PONT DE :—Voir *Québec, Chemins à barrières de*, 5.

MONTRÉAL, ACTE D'ENREGISTREMENT DE :—Bill pour étendre le temps fixé par le dite Acte; Présenté, 121. Lu pour la seconde fois, 234. Passé, 245. Par le Conseil, 268. S. R., 471. (16 Vic., ch. 16.)

MONTRÉAL, AQUEDUC DE :

1. Pétition du Maire, etc., de Montréal, demandant à être autorisés à emprunter de l'argent pour construire un Aqueduc, 502. Pétition de J. Simmons et autres, en faveur, 659. Imprimée, 677. 64e et 74e Règles

MONTRÉAL, AQUEDUC DE—Continuation :

- suspendues, 518. Bill présenté, 519. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 759.
2. Bill pour autoriser la Corporation de Montréal à emprunter de l'argent pour l'Aqueduc ; Du Conseil ; Lu, 733. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 743. Rapporté avec des Amendements, 781. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 782. Passé tel qu'amendé, 794. Amendements adoptés par le Conseil, 801. S. R., 891. (16 Vic., c. 127.)
 3. Pétition de J. Bruneau et autres, de la Rivière St. Pierre, demandant des Amendements au Bill de manière à ce que leurs fermes ne souffrent point de dommage, 598. Imprimée, 599.
 4. Pétition de J. Armstrong, demandant que la Corporation soit autorisée à construire des Moulins sur la ligne de l'Aqueduc, 649.

MONTRÉAL, ASSOCIATION BIENVEILLANTE DES POMPIERS DE :—Voir *Comptes*, 65.

MONTRÉAL, ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE :—Pétition d'E. McLennan et autres, demandant une aide, 185.

MONTRÉAL, ASILE DES ORPHELINS :—Pétition demandant une allocation, 82.

MONTRÉAL, ASILE DES ORPHELINS CATHOLIQUES DE :—Pétition de Mme Arnold et autres, demandant de l'aide, 125.

MONTRÉAL, BANQUE DE :—Pétition de, demandant un Acte pour augmenter son Fonds Social, et pour le rendre transférable en Angleterre, 27. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 39. Rapport sur icelle, 52. Bill présenté, 53. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 70. Rapporté amendé, 154. Renvoyé à un Comité Général, 155. Motion pour le prendre en considération, remplacée par la remise des Ordres du jour, 317. Considéré ; Rapporté amendé, 346. Passé, 371. Par le Conseil, 395. S. R., 472. (16 Vic., chap. 55.)

Voir *Comptes*, 3.

MONTRÉAL, BANQUE DE LA CITÉ DE :—Voir *Comptes*, 3.

MONTRÉAL, BANQUE D'ÉPARGNES DE :

1. Pétition de T. McGinn et autres, Déposants à cette Banque, demandant que des Syndics soient nommés avec pouvoir de procéder contre les Directeurs de la dite Banque pour les sommes à eux dues, 594. Bill présenté, 681. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1012.
2. Pétitions contre le Bill : De J. Greenshields et autres, Déposants, 649. Imprimée, 680. De J. Redpath et autres, Syndics, 744. Imprimée, 747.

Voir *Comptes*, 3.

MONTRÉAL, BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE :—Voir *Comptes*, 3.

MONTRÉAL, BANQUE DU PEUPLE DE :—Voir *Comptes*, 3.

MONTRÉAL, BOURSE DE :—Pétition des Honorables J. Young et W. Badgley, demandant un Acte d'incorporation, 589. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 594. Bill présenté, 596. Motion pour appeler l'ordre de la seconde lecture, rejetée, 695. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 698. Rapporté, 754. Passé, 760. Par le Conseil, 791. S. R., 892. (16 Vict., ch. 146.)

MONTRÉAL, CHEMINS A BARRIÈRES DE :

1. Pétitions pour limiter le montant des taux à payer :—D'E. Charlebois et autres; De M. Goujon et autres, 34.
2. Pétition du Rév. A. Duranseau et autres, de Lachine, demandant à être exemptés du péage lorsqu'ils ont à assister à l'Eglise à Lachine, 34.
3. Pétition de J. Daout et autres, demandant que le chemin conduisant de Lachine à Ste. Anne soit macadamisé, 104.
4. Pétition de J. Clarke et autres, se plaignant de la mauvaise administration des dits chemins, et demandant qu'ils soient placés sous le contrôle du Conseil Municipal, 772. Imprimée, 774.
Voir *Comptes*, 68-71. *Adresses*, 52, 53.

MONTRÉAL (CITÉ DE) :

1. Pétition du Maire et de la Corporation, demandant l'autorisation de faire un emprunt pour consolider la dette de la Cité, 106. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle; Bill présenté, 189. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 378. Rapporté, 396. Passé, 397. Par le Conseil, 427. S. R., 472. (16 Vict., ch. 26.)
2. Bill pour amender les Actes incorporant la dite Cité (M. Jobin); Présenté, 377. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 758.
3. Pétition du Maire et de la Corporation, demandant des Amendements à l'Acte d'incorporation, 522. Bill pour amender les dispositions des divers Actes d'incorporation; Du Conseil; Lu, 764. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général, 784. Considéré; Rapporté amendé, 799. Passé, tel qu'amendé, 814. Amendement adopté par le Conseil, 848. S. R., 891. (16 Vict., ch. 128.)
Voir *Elections*, 3. *Québec*, 2-4.

MONTRÉAL, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE :—Pétition de la, demandant un Acte pour l'autoriser à régler ses affaires, 347. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 361. Bill présenté, 362. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité; 74e Règle suspendue (ayant rapport à un avis d'une semaine), 406. Rapporté, 410. Passé, 445. Par le Conseil, 470. S. R., 473. (16 Vic., chap. 59.)

MONTRÉAL, COMPAGNIE DE MANUFACTURE DE :

1. Pétition de W. S. Childs et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 157. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 173. Rapport recommandant la suspension de la 64e Règle, 188. Règle suspendue; Bill présenté, 190. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 378. Rapporté, 396. Passé, 399.
2. Pétition de la Compagnie Manufacturière de Montréal, demandant un Acte pour augmenter son capital et étendre ses privilèges, 501. Motion pour suspendre la Règle relative aux avis, rejetée, 524. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 544.

MONTRÉAL, COMPAGNIE DU CIMETIÈRE DE :—Voir *Mont Royal*, *Compagnie du Cimetière de*.

MONTRÉAL, CONGRÉGATION DES HOMMES DE VILLE MARIE DE :—Pétition du Rév. T. H. Prévost et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 77. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 119. Rapport sur icelle, 131. Bill présenté, 174. Motion pour remettre la seconde lecture à six mois, rejetée; Bill lu et renvoyé à un Comité, 972. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général, 1035. Considéré; Rapporté; Passé, 1122. Par le Conseil, 1139. S. R., 1144. (16 Vic., chap. 262.)

MONTRÉAL, COUR DE RECORDER DE :—Bill pour amender la Loi relative à la dite Cour ; Du Conseil ; Lu, 389. Motion pour la seconde lecture ; Amendement, pour remettre les ordres du jour restants, rejeté ; Bill lu pour la seconde et troisième fois ; Passé, 455. S. R., 473. (16 Vic., chap. 27.)

MONTRÉAL, DISPENSARE DE :—Pétition du Lord Evêque de Montréal et autres, demandant une aide en faveur de cette Institution, 589.

MONTRÉAL, ÉCOLE DE MÉDECINE DE :

1. Pétition de, demandant de l'aide, 130.

2. Pétition demandant que les privilèges dont jouissent les Gradués du Collège McGill, soient conférés aux Etudiants de la dite Institution, 191. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 224.

MONTRÉAL, ÉCOLE DE MÉDECINE DE ST. LAURENT DE :—Pétition du Dr. Arnoldi et autres, demandant de l'aide, 104.

MONTRÉAL, ÉCOLE DE ST. JACQUES DE :—Pétition de J. Viger et A. F. Truteau, demandant de l'aide, 83.

MONTRÉAL, ÉCOLE NATIONALE DE :—Pétitions demandant une aide pour icelle : —Du Rév. Dr. Bethune, 204. Du Lord Evêque de Montréal, 581.

MONTRÉAL et BYTOWN, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétitions demandant un Acte d'Incorporation, —De W. Workman et autres, 522. D'A. M. Delisle et autres, 536. De R. Brewster et autres, 602. Rapport que les avis sont insuffisants, 544. Règles relatives à l'Avis suspendues, 551. Bill présenté, 552. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 576. Rapporté, 612. Renvoyé à un Comité Général, 613. Considéré ; Rapporté, 651. Par le Conseil, avec des Amendements, 689. Considérés et adoptés, 697. (16 Vic., ch. 103.)

2. Pétition de J. C. Forbes et autres, de St. André, demandant qu'aucune ligne ne soit construite, autre que celle devant passer à travers St. Eustache et St. André, 549. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 595.

3. Pétition de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction du St. Laurent et de l'Outaouais, contre le Bill ; ou autrement que cette ligne soit tracée à plus de 20 milles de celle adoptée par les Pétitionnaires, 578.

4. Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et New-York, demandant que l'on refuse la permission de laisser passer le dit Chemin de Fer à travers certaines rues de Montréal, 581. Imprimée, 583.

MONTRÉAL ET LACHINE, CHEMIN DE FER :—Voir *Comptes*, 63.

MONTRÉAL ET NEW-YORK, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER :

1. Pétition de la Compagnie, demandant un Acte pour confirmer et étendre son acte d'incorporation ; Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 52. Rapport sur icelle, 64. Bill pour autoriser la Compagnie à étendre son Chemin de Fer, et à acquérir le terrain nécessaire à cet effet ; Présenté, 65. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Spécial, 85. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 132. Considéré ; Rapporté amendé, 266. Passé, 284. Par le Conseil, avec des Amendements, 341. Considérés et adoptés, 343. S. R., 471. (16 Vic., ch. 46.)

MONTRÉAL ET NEW-YORK, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER—Continuation :

2. Pétition de la Compagnie demandant l'autorisation de prendre des parts dans les Fonds de toute autre Compagnie de Chemin de Fer ou de Bateau à Vapeur, 795. Bill pour autoriser la Compagnie à étendre ses liaisons; Du Conseil; Lu, 829. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 833. Rapporté, 885. 64e Règle suspendue, 970. Troisième lecture, et passé, 1001. Honoraire remboursé, 1050. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 243.)

MONTRÉAL ET ST. HYACINTHE (FABRIQUES) COMPAGNIE D'ASSURANCE DE :—
 Voir Québec, *Assurance Mutuelle des Fabriques de.*

MONTRÉAL, HAVRE DE :

1. La Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'amender les Actes qui pourvoient à l'amélioration du Havre de Montréal, au creusage du Lac St. Pierre, et à l'amélioration du St. Laurent, 182, 346. Rapport de cinq Résolutions pour amender les dits Actes, et agrandir et améliorer de nouveau le dit Havre, et transférant certains pouvoirs de la Maison de la Trinité aux Commissaires du Havre, et établissant un nouveau Tarif pour les Droits du Havre; autorisant aussi les Commissaires à emprunter £10,000 pour certaines améliorations dans le Havre, et £40,000 pour creuser le Lac St. Pierre et améliorer le Chenal du St. Laurent de là jusqu'à Montréal, payables au moyen d'un Droit de Tonnage sur les Vaisseaux y naviguant; Adoptées, 381.
2. Bill pour l'amélioration et l'agrandissement du Havre de Montréal, pour le creusage du Lac St. Pierre, et pour l'amélioration du St. Laurent entre ces endroits; Présenté, 382. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général; Considéré et amendé, 407. Rapporté; Passé, 418. Par le Conseil avec des Amendements; Considérés et adoptés, 461. S. R., 473. (16 Vic., c. 24.)
3. Pétition de la Chambre de Commerce de Montréal, demandant des Amendements à l'Acte qui précède, 663.
4. Pétition de J. F. Sincennes et autres, propriétaires d'embarcations du Fleuve, contre tout changement à l'Acte qui précède, et demandant qu'aucun Droit de Tonnage ne soit imposé sur les Vaisseaux tirant moins de dix pieds d'eau, 572. Autres pétitions demandant l'exemption en faveur des petits Vaisseaux :—De G. Cormier et autres, 566. Du Conseil de la Chambre de Commerce de Québec, 589. De M. Ross et autres, 602. De T. Gibb et autres, de Québec, 618. De J. L. Pagé et autres; De N. Portelance et autres, 659. De J. B. Beaubien et autres, 799.

MONTRÉAL, HÔPITAL-GÉNÉRAL DE :—Pétition de la Corporation d'icelui, demandant une aide, 124. Aussi, de la Sœur Coullée et autres, Sœurs de la Charité, ayant la charge de cet Hôpital, 130.

MONTRÉAL, HÔPITAL ST. PATRICE DE :—Pétition de l'Evêque Catholique Romain de Montréal, demandant que l'octroi accoutumé fait à l'Hôpital de Montréal soit partagé entre cette dernière Institution et l'Hôpital St. Patrice, 105.

MONTRÉAL, HOSPICE DE LA MATERNITÉ DE :—Pétition de Mme. Lunn et autres, demandant de l'aide, 82. Autre pétition, 568.

MONTRÉAL, INSTITUT DES ARTISANS DE :—Voir *Comptes*, 66.

MONTRÉAL, INSTITUT NATIONAL DE :—Pétition de, demandant une aide, 829.

MONTRÉAL, L'HOSPICE DE LA MATERNITÉ DE :—Pétition de la Sœur Chantal et autres, demandant une allocation, 105.

MONTRÉAL, MAISON DE LA TRINITÉ DE :—Voir *Comptes*, 67.

MONTRÉAL, PALAIS DE JUSTICE DE :—Pétition du Barreau du Canada (Section de Montréal) pour l'abrogation de la Taxe sur les Procédures Civiles pour reconstruire le dit Palais de Justice, et pour établir une Taxe plus équitable, 157.

Voir *Adresses* 79, 50. Voir *Comptes*, 36.

MONTRÉAL, PONT DE CHEMIN DE FER DE :—Voir *Ponts*, 19.

MONTRÉAL, PRÊT AUX INCENDIÉS DE :

1. La Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de faire un Prêt de £100,000, aux propriétaires des propriétés détruites par le dernier feu à Montréal, 246. Considéré de nouveau, 247. Signification de la recommandation de Son Excellence ; Rapport de deux Résolutions, autorisant la Corporation de Montréal à garantir, jusqu'au montant de £100,000, des Prêts aux Propriétaires des Propriétés détruites par le feu du 8 Juillet dernier, pour les mettre en état de rebâtir, sur la Garantie du Gouvernement Provincial, adopté, 260.
2. Bill pour faciliter la négociation de Prêts aux Victimes du dernier Incendie de Montréal, pour les mettre en état de rebâtir leur propriété ; Présenté, 261. Seconde lecture, 285. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté amendé, 262. Renvoyé de nouveau à un Comité Général ; Rapporté amendé ; Motion pour le Renvoyer de nouveau à un Comité Général, 303. Troisième lecture et passé, 304. Par le Conseil, 326. S. R., 471. (16 Vic., chap. 25.)
3. Bill pour amender l'Acte qui précède ; Présenté, 504. Seconde lecture, 548. Passé, 562. Par le Conseil, 586. S. R., 596. (16 Vic., c. 77.)

Voir *Adresses*, 51. *Comptes*, 64.

MONTRÉAL, SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE :—Pétition de, demandant une allocation, 236.

MONTRÉAL, SOCIÉTÉ DES DAMES BIENVEILLANTES DE :—Pétition de la, demandant une allocation; 105.

MONTRÉAL, SŒURS GRISSES DE :—Pétition de la Sœur Coutlée et autres, demandant l'autorisation de vendre leur propriété à la Pointe St. Charles, 687. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 693. Bill présenté, 698. Seconde lecture, Renvoyé à un Comité, 712. Rapporté, 742. Troisième lecture et passé, 745. Par le Conseil, 764. S. R., 770. (16 Vic., chap. 116.)

MONT-ROYAL, CIMETIÈRE DE :

1. Pétition des Syndics de la Compagnie du Cimetière de Mont-Royal, demandant des Amendements à leur Acte d'Incorporation, 136. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 137. Rapport que quelques unes des dispositions exigent avis, ce qui n'a pas eu lieu, 154. Bill présenté; *ib.* Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 289. Rapporté, avec des Amendements, 329. Renvoyé à un Comité Général, 330. Considéré et amendé ; Rapporté, 381. Passé, 392. Par le Conseil, avec des Amendements, 427. Considérés et adoptés, 428. S. R., 473. (16 Vic., chap. 56.)

MONT-ROYAL, CIMETIÈRE DE—Continuation :

2. Pétition des dits Syndics, demandant d'autres Amendements, 568. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 572. Bill présenté, 573. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 694. Rapporté, 734. Lu pour la troisième fois et passé, 747. 70e Règle (Honoraire de £15) suspendue, 746. Par le Conseil, 764. S. R., 770. (16 Vic., chap. 118.)

MOORE :

1. Pétition de W. P. Vidal et autres, demandant que la Réserve de Chemin qui traverse certains lots dans ce Township leur soit accordée à la place d'un Chemin plus praticable, 73. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 78. Rapport, 99. Bill présenté, 128. Motion pour en remettre la seconde lecture à six mois, rejetée ; Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 506. Rapport que le préambule n'a pas été prouvé, 645.
2. Pétition de T. Creighton et autres, contre le Bill, 130.

MOTIONS :—Voir *Questions*.

MOTZ :—Voir *Ponts*, 9.

MOULINS, PROPRIÉTAIRES DE :—Bill pour protéger les Propriétaires de Moulins contre les Actions Vexatoires ; Présenté, 606. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 983.

MOUNTAIN, W. :—Voir *Rébellion, Pertes de la* (B.-C.), 3.

MOUTONS :

1. Bill pour donner un recours pour les dommages causés aux Moutons par les Chiens ; Présenté, 908.
2. Pétition de J. Lemon et autres, de Welland, demandant un Acte pour la protection des Moutons, et pour un recours contre les Propriétaires de Chiens qui les détruisent, 851. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1044.

MUNICIPALITÉS (B.-C.) :

1. Bill pour prévenir l'effet des Elections Frauduleuses de Conseillers Municipaux dans le Bas-Banada ; Présenté, 113. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 217.
2. Bill pour réformer le Système Municipal du Bas-Canada, et pour y établir les Municipalités de Comté, de Paroisse ou de Township et de Village ; Présenté, 265. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1030.
3. Bill pour amender l'Acte relatif aux Cours de Révision pour appels des Réglements Municipaux, et pour amender les Lois Municipales du Bas-Canada ; Présenté, 970. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Passé, 1086. Par le Conseil, 1138. S. R., 1143. (16 Vic., c. 211.)
4. Pétition du Conseil Municipal de Portneuf, demandant des Amendements à la Loi Municipale, 28.
5. Pétitions pour l'établissement de Conseils de Paroisse et de Township ; —Du Conseil Municipal, No. 1, de Drummond, 89. De C. Campbell et autres, de Mégantic, 220. D'E. Corcoran et autres, de Rawdon, 253.
6. Pétition du Conseil Municipal de Vaudreuil, contre l'établissement de Municipalités de Paroisse, 522.

MUNICIPALITÉS, (B.-C.)—*Continuation* :

7. Pétition du Conseil Municipal de Sherbrooke, demandant la continuation du présent système et des pouvoirs additionnels pour les Conseils pour accorder des Licences permettant la vente de Liqueurs Spiritueuses, et pour cotiser certaines Terres, 135.
8. Pétitions au sujet du paiement des Comptes dus par les ci-devant Conseils Municipaux :—De J. Langevin, de Québec, 26. De P. Gamelin, de St. Jean ; De J. E. LeBlanc, de Richelieu ; De F. Vallerand, de do, 84. De P. A. R. DeBellefeuille et autres, des Trois-Rivières, 135. De W. Wilson, du District de St. Jean, 160. De T. Cary, de Québec, 192. De J. S. Walton, de Sherbrooke, 649.
9. Pétitions demandant que l'Acte d'Emprunt Municipal Consolidé du Haut-Canada soit étendu au Bas-Canada :—D'A. J. Charlebois et autres, de Rigaud, 659. Du Conseil Municipal de Terrebonne, 680.
Voir *Comptes*, 18. *Douanes*, 1. *Chemins de Fer*, 5-7. *Chemins*, 4.

MUNICIPALITÉS (H.-C.) :

1. Bill pour suppléer à une omission dans la Cédule B annexée à l'Acte Municipal de 1850 ; Présenté, 23. Lu pour la seconde fois, 70. Lu pour la troisième fois et passé, 183. Par le Conseil, 269. S. R., 471. (16 Vic., c. 21.)
3. Bill pour amender les Actes Municipaux du H.-C. (M. Hincks) ; Présenté, 302. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 816. Considéré ; Rapporté, 1059. Lu pour la troisième fois ; Cavalier ajouté ; Bill passé, 1069. Par le Conseil, 1138. S. R., 1144. (16 Vic., chap. 181.)
3. Comité Spécial nommé au sujet des difficultés provenant des informalités des Réglemens de certains Conseils Municipaux dans le Canada Ouest, imposant des Taxes de Comté, 113. Pétitions de la part de divers Conseils Municipaux, demandant que ces Réglemens soient légalisés, renvoyées à ce Comité, 319. Voir *infra*, 4.
4. Bill pour pourvoir au recouvrement des Taxes et Cotisations qu'on avait l'intention d'imposer par certains Réglemens des ci-devant Conseils de District dans le Haut-Canada ; Présenté, 330. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 816. Considéré ; Rapporté, 838. Renvoyé de nouveau à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 877. Renvoyé de nouveau à un Comité Général et amendé ; Rapporté ; Passé, 955. Par le Conseil, avec des Amendemens ; Considérés et adoptés, 1070. S. R., 1127. (16 Vic., c. 183.)
5. Pétition du Conseil Municipal de Prescott et Russell, demandant l'introduction dans le dit Bill d'une Clause pour pourvoir à la perception des arrérages de taxes pour 1851 et 1852, 658.—Pétition du Conseil Municipal de Lambton, contre la légalisation de certains Réglemens de Kent, passés en 1842, 649.
6. Deux Résolutions pour autoriser les Conseils de Comté, de Township ou de Village à cotiser les habitants pour la construction de Chemins et Ponts et pour toutes autres améliorations locales, et pour le soutien des infirmes indigents ; Adoptées ; Autre Résolution proposée touchant la nomination des Shérifs, Régistrateurs, etc., par les Conseils de Comté ; Amendement rejeté ; Motion principale rejetée, 140. Résolutions renvoyées à un Comité chargé de faire rapport par Bill ou autrement, 141. Rapport du Bill, 214. Voir *infra*, 7.

MUNICIPALITÉS, (H. C)—*Continuation*:

7. Bill pour autoriser les Municipalités à cotiser pour des améliorations locales, etc.; Rapporté par un Comité, 214. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 972.
8. Pétition de diverses Municipalités pour la légalisation de leurs Régle-ments (ou de ceux des ci-devant Conseils de District):—Du Conseil Municipal d'York, Ontario et Peel, 21. Du Conseil Municipal de Kent (Voir *supra*, 5.); Du Conseil Municipal d'Oxford, 27. Du Conseil Municipal de Peterborough et Victoria, 28. Du Conseil Municipal d'Essex et Lambton, 97. Du Conseil Municipal de Norfolk, 267. Du Conseil Municipal de Wellington, Waterloo et Grey, 542. Toutes renvoyées au Comité Spécial sur ce sujet, 126. Voir *supra*, 3.
9. Pétitions demandant des Amendements à la Loi Municipale:— Du Conseil Municipal de North'd et Durham, 21, 571. Du Conseil Municipal de Middlesex et Elgin, 74, 537. Du Maire, etc., de Toronto, 89. Du Conseil Municipal de Stormont, etc., 106. Du Conseil Municipal Prov. d'Ontario, 221. De la Municipalité de Drummond, 236. Du Maire, etc., d'Hamilton, 237. De la Municipalité de Paris, 286. Du Conseil de Ville de Brantford, 701.
10. Pétition du Conseil Municipal d'York, etc., demandant des Amendements aux Lois relatives aux Municipalités, etc., 21.
11. Pétition du Conseil Municipal de Huron, etc., demandant que tous les officiers de Comté soient placés sous le contrôle des Conseils Municipaux, 87.
12. Pétition du Conseil Municipal d'Essex et Lambton, demandant que les Conseils Municipaux soient autorisés à décider du mérite des Elections Contestées, 97.
13. Pétition du Conseil Municipal de Lincoln et Welland, demandant que les Conseils Municipaux soient autorisés à taxer pour des améliorations locales, 97. Voir *supra*, 6, 7.
14. Pétition du Maire, etc., de Toronto, demandant la même chose pour les cités, avec pouvoir d'émettre des Débentures, 322.
15. Pétition du Conseil Municipal de Northumberland et Durham, demandant que les Conseils Municipaux soient autorisés à prendre sur les terres avoisinantes les matériaux nécessaires pour des améliorations publiques, 501. Voir *Chemins*, 4.
16. Pétition du Conseil Municipal Prov. d'Elgin, demandant que les Conseillers de Township soient payés, 522.

Voir *Comptes*, 18. *Douanes*, 1. *Elections*, 8. *Accise*, 1. *Chemins de Fer*, 16. *Chemins*, 4.

MULMUR:—Pétition de J. Little et autres, pour le règlement de la question des limites entre Mulmur, Mono, Tossoronto et Adjala, 20. Rapport du Comité des Ordres Permanents qu'avis n'a pas été donné, 189.

MURRAY:—Pétition de R. C. Struther et autres, demandant l'annexion de Presqu'Isle à Cramahé, que le Gore de Murray reste annexé à Seymour et que le township de Murray soit rétabli dans ses anciennes limites, 73. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 137. Rapport, 154.

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS :

1. Bill pour pourvoir à l'Enregistrement d'iceux ; Présenté, 113. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 706.
2. Pétition du Conseil Municipal de Simcoe, pour l'adoption de Mesures pour l'enregistrement convenable des Naissances, Mariages et Décès, 20.
Voir *Presbytériens. Ryan.*

NAVIGATION A VAPEUR, COMPAGNIE CANADIENNE DE :—Pétition de McKean, McLarty et Cie., et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 753. Règles relatives à l'avis, suspendues, 756. Bill présenté, 763. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 784. Rapporté, 790. Renvoyé à un Comité de toute la Chambre, 790. Rapporté de nouveau ; Renvoyé à un Comité Général, 820. Considéré ; Rapporté, 873. Motion pour renvoyer le Bill à un Comité Général, rejetée, 877. Bill passé, 878. Par le Conseil, 890. S. R., 892. (16 Vic., ch. 131.)

NAVIGATION, ECOLE DE :—Voir *Comptes*, 91. *Adresses*, 68.

NAVIGATION, LOIS DE :

1. Bill pour amender l'Acte pour obliger les Vaisseaux à porter des lumières, etc. ; Présenté, 177. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 513.
2. Bill pour amender le même Acte ; Du Conseil ; Lu deux fois, 1118. Lu pour la troisième fois, amendé et passé, 1135. Amendements adoptés par le Conseil, 1139. S. R., 1144. (16 Vic., ch. 167.)

NAVIGATION, TABLEAUX DE LA :—Voir *Comptes*, 143.

NELSON :—Pétition de la Municipalité de Nelson, demandant un Acte pour autoriser S. et J. Atkinson à lui transporter un certain morceau de terre pour y bâtir une Salle de Township, 104. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 119. Rapport, 131. Bill présenté, 178. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Com^{té}, 346. Rapporté, 374.

NELSON ET NASSAGAWEYA, COMPAGNIE DU CHEMIN DE :

1. Pétition de P. Fisher et autres, demandant un Acte pour légaliser la dite Compagnie, 185. Rapport du Comité des Ordres Permanents qu'avis n'a pas été donné, 198.
2. Pétition de J. Stewart et autres, contre, 502.

NEPEAN :—Bill pour autoriser l'Arpentage d'un About, Concession A, de l'Outaouais ; Présenté, 763. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1015.

NEW-HAMPSHIRE :—Voir *Comptes*, 43. *Adresses*, 35.

NEW-YORK :—Voir *Exposition de New-York.*

NIAGARA, CHUTES DE :—Voir *Stamford.*

NIAGARA, COMP. DU HAVRE ET DU BASSIN DE :

1. Pétition de la Compagnie, et de C. Gamble, demandant un Acte pour amender l'Acte de la dernière Session relatif à la Compagnie, 205. Rapport du Com. des Ord. Permanents, 268. Bill pour amender l'Acte Du Conseil ; Lu, 269. Lu pour la seconde fois, Renvoyé à un Comité, 292. Rapporté, avec des Amendements, 334. Renvoyé à un Comité Général, 335. Considéré, 408. Rapporté amendé, 438. Amendements lus ; Motion pour remettre la seconde lecture des Amendements,

NIAGARA, COMPAGNIE DU HAVRE ET DU BASSIN DE—Continuation :

rejetée ; Bill passé, tel qu'amendé, 439. Amendements adoptés par le Conseil, 460. S. R., 473. (16 Vic., ch. 70.)

2. Pétition des mêmes, demandant des Amendements à l'Acte ci-dessus, 567. Rapport du Com. des Ord. Permanents, 572. Bill présenté, 573. Seconde lecture, 617. Motion pour la troisième lecture ; Amendement rejeté, 642. Amendement pour en voyer le Bill à un Comité Général, rejeté ; Bill passé, 643. Par le Conseil, 751. S. R., 892. (16 Vic., chap. 145.)

NIAGARA, COMP. DU PONT SUSPENDU DES CHUTES DE :—64me Règle suspendue à l'égard d'un Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie, 583. Pétition de la Compagnie, demandant à être autorisée à augmenter son Capital, 648. Bill présenté, 662. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 694. Rapporté, 734. Lu pour la troisième fois et passé, 747. Par le Conseil, 764. S. R., 769. (16 Vic., ch. 110.)

NIAGARA ET DÉTROI, COMP. DU CH. DE FER DE :—Pétitions demandant la remise en vigueur de l'Acte incorporant cette Compagnie :—De G. Hardison et autres, de Bertic, 701. Motion pour suspendre la Règle relative à l'avis, rejetée. 717. De la Municipalité de Simcoe (Ville), 762.

NICOLAS RIOUX, SEIGNEURIE DE :—Pétition d'A. Bernier et autres, pour la construction d'un Quai et d'un Chemin dans cette Seigneurie, 73.

NICOLET, SEMINAIRE DE :—Pétition de l'Archevêque de Québec et autres, demandant de l'aide, 48.

NIAGARA (TOWNSHIP) :—Pétition de la Municipalité de Niagara, demandant la confirmation de certaines Réserves de Chemins, telles qu'originellement arpentées, 581.—Pétition de J. Clément et autres, au sujets du règlement de la question des Lignes de Division conformément à un certain plan, *ib.* Renvoyée au Comité sur la Pétition du Cons. Mun. de Lincoln et Welland relative à des Réserves de Chemins, 621. Rapport, 863. Bill présenté, 871. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 1044. Règles suspendues, 1050. Rapport que le Préambule n'a pas été prouvé, 1074.

NIAGARA (VILLE DE) :

1. Pétition du Rév. T. Creen et autres, Syndics d'Ecoles, demandant le pouvoir de vendre un certain lot de terre et d'en acheter un autre, 268.
2. Pétition du Conseil de Ville de Niagara, demandant le pouvoir de faire l'acquisition d'un certain lot de terre de l'Ordonnance, 489.

NORVAL, INSTITUT DES ARTISANS DE :—Pétition de J. B. Cunningham et autres, demandant de l'aide, 856.

NOTAIRE, PROFESSION DE :

1. Bill pour déclarer l'intention de la Loi qui organise cette Profession ; Présenté, 68. Lu pour la seconde fois, 109. Passé, 114. Par le Conseil, 251. S. R., 255. (16 Vic., chap. 3.)
2. Pétition de J. Ouellet et autres, pour l'établissement d'une Chambre de Notaires pour Kamouraska, 421.
3. Bill présenté, 493. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 757. Membres ajoutés au Comité 876. Bill rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 892. Considéré ; Rapporté ; 1048. Passé, 1057. Par le Conseil, 1128. S. R., 1143. (16 Vic., ch. 215.)

NOTAIRES :—Voir *Notaire, Profession de. Parents et Amis.*

NOUVEAU-BRUNSWICK :—Voir *Comptes, 72, 141. Adresses, 55, 118.*

NOUVELLE ANGLETERRE, COMPAGNIE DE LA :—Pétition de H. Moyle, se plaignant de la conduite de G. M. Johnson, Agent de la dite Compagnie, et demandant l'adoption de mesures pour empêcher le retour des mêmes Actes à l'avenir, 104. Imprimée, 754.

NORTHUMBERLAND ET DURHAM, BANQUE D'ÉPARGNES DE :—Voir *Comptes, 3.*

O'BRIEN, W. S. :—Voir *Irlande, Insurrection d'.*

OFFENSES CRIMINELLES :—Voir *Conseil, 1.*

OFFICIERS PUBLICS :—Motion, que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de fixer par une Loi les Salaires des Officiers Publics, rejetée, 755.

Voir *Comptes, 50, 87. Adresses, 38, 63. Salaires.*

OLDEN, OSO, ETC. :—Pétition du Conseil de Ville de Perth, demandant l'annexion d'Olden, OsO, Clarendon, et Palmerston, au Comté de Lanark, 618. Rapport du Comité des Ordres Permanents que l'avis n'a pas été donné, 693.

OLIPHANT, ANDREW :—Sa pétition demandant une pension pour ses services durant la Rébellion, 89.

ONSLow :—Pétition d'Alexander Wilson et autres, demandant que les lignes des 6me et 7me Concessions d'Onslow soient tirées, 81. Rapport du Comité des Ordres Permanents, que l'avis n'a pas été donné, 264. Autre pétition des mêmes, 567. Rapport qu'un avis suffisant a été donné, 572.

ONTARIO, COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE LE FEU D' :—Voir *Comptes, 44.*

ONTARIO, SIMCOE ET HURON, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D' :

1. Pétition de la Compagnie, demandant des Amendements à sa Charte, 34. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 126. Rapport, 188. Bill présenté, 189. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 259. Rapporté avec des Amendements, 388. Renvoyé à un Comité Général, 391. Considéré et amendé ; Rapporté, 408. Passé, 415. Par le Conseil, 467. S. R., 473. (16 Vic., c. 51.)
2. Pétition de la Compagnie, demandant un Acte pour expliquer et amender sa Charte, 744. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 748. Bill pour amender l'Acte ; Du Conseil ; Lu, 834. Lu pour la seconde fois et renvoyé à un Comité, 852. Rapporté, 904. Passé, 959. S. R., 1140. (16 Vic., c. 244.)
3. Pétition de H. Jackson et autres, Actionnaires, demandant des Amendements à la Charte de la Compagnie, 237. Rapport du Comité des Ordres Permanents, que l'avis n'a pas été donné, 250. Pétition renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 301.
4. Pétition du Conseil Municipal de Simcoe, demandant que son Règlement plaçant £50,000 dans l'entreprise soit déclaré valide, 476.
5. Pétition de la Municipalité de Tiny et Tay, demandant certains Amendements à l'Acte d'Incorporation de la Compagnie, 603. De la Municipalité de Médonte, do., 780.

Voir *Comptes, 73-75, 107, 108. Adresses, 81. London et Port Sarnia.*

ORATEUR:

1. John Sanfield McDonald, Ecuyer, choisi Orateur ; Il fait ses humbles remerciements à la Chambre, 2.
2. Adresse de l'Orateur à Son Excellence ; Réponse de Son Excellence par l'entremise de l'Orateur du Conseil, 3.
3. Message de Son Excellence, recommandant que le Salaire de l'Orateur soit augmenté de £300 pour 1853 ; Renvoyé au Comité sur les Subsidés, 1064.
Voir *Subsidés*.
4. Rapporte qu'il a réclamé de Son Excellence les privilèges de la Chambre, et que Son Excellence les a accordés, 3.
5. Rapporte le Discours de Son Excellence à l'ouverture de la Session, 4.
6. Communique une lettre du Greffier, demandant qu'il lui soit permis de nommer un Député Assistant Greffier, en conséquence de la maladie du Greffier Assistant,—et que M. W. B. Lindsay, Junior, soit nommé, avec l'approbation de l'Orateur, 7.
7. Informe la Chambre que son Warrant pour la nomination des Membres devant servir sur le Comité Général des Elections est sur la Table, 84.—Membre substitué à la place d'un autre, 197.
8. Décide qu'une Motion et un Amendement à cette Motion (relativement au renvoi de la Pétition du Dr. Painchaud et autres,) ne sont point dans l'Ordre, 126.
9. Interpelle nominativement un Membre qui persiste à vouloir s'adresser à la Chambre, 126.
10. Une motion étant faite pour la nomination d'un Comité, et objection étant faite à ce que le Comité soit nommé par le Moteur, M. l'Orateur décide que l'objection par un seul Membre suffit ; Sa décision est maintenue, 127.
11. Rapporte que des Cautionnements dans des affaires d'Elections contestées ne sont pas suffisants, 121, 129, 137.—Que celui pour le Comité de Richelieu est irrégulier, 142. Voir *Elections*, 19.
12. Informe la Chambre que le Sergent-d'Armes a nommé M. Burrage pour être son Député, 170.
13. Rapporte les certificats du Greffier de la Couronne en Chancellerie de l'Election de Membres en vertu de nouveaux *writs*, 218, 240, 475, 577, 806.
14. Ordonné qu'il fasse écrire des lettres circulaires aux Membres absents pour les informer qu'il y aura Appel Nominal, 243, 487, 600, 872.
15. S'objecte au Bill de Chemin de Fer Grand Tronc (à sa seconde lecture) parce qu'il est incompatible avec l'Acte des *Clauses Consolidées des Chemins de Fer* ; Il est maintenu, 248.
16. Annonce l'intention de Son Excellence de se rendre au Conseil Législatif pour sanctionner des Bills, 253, 436, 592, 637, 761, 888.
17. Décide qu'une motion pour la lecture des Ordres du jour est dans l'ordre ; Sa décision est maintenue, 320.
18. Décide qu'une Motion pour concourir dans une certaine Résolution du Comité sur l'Election de Mégantic n'est pas dans l'ordre, parce que le Comité a le pouvoir de décider la question, 544.
19. Décide que la Chambre ne peut procéder sur le Bill pour la distribution

ORATEUR—*Continuation* :

- des Statuts, parce qu'il contient une appropriation de deniers qui n'a pas été recommandée par la Couronne, 837.
20. Fait rapport qu'il a reçu les Minutes des opérations de la Commission chargée d'examiner les Témoins dans l'affaire de l'Election contestée de Prince-Edouard,—et qu'il a enjoint au Comité de s'assembler de nouveau, 855.
 21. Un Bill ayant été lu pour la troisième fois, renvoyé de nouveau à un Comité Général pour un jour ultérieur, considéré, et rapporté sans Amendements, un Membre s'oppose à ce qu'il passe parce qu'il devait reparaître sur les Ordres du jour plus tard,—mais l'Orateur met cette objection de côté, et sa décision est maintenue, 898.
 22. Donne communication d'une lettre annonçant l'intention de Son Excellence de proroger le Parlement le 14 Juin, 1057.
 23. Une motion étant proposée pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour amender la Loi des Jurés, pour pourvoir au paiement des Petits Jurés,—M. l'Orateur refuse de la recevoir, déclarant qu'elle aurait du avoir originé en Comité Général ; Sa décision est maintenue, 1069.
 24. Il adresse la parole à Son Excellence, 1144.
 25. Ses décisions maintenues par la Chambre, 127, 248, 898, 1069.
 26. Donne sa voix prépondérante, 653, 795, 957.

Voir *Juges*, 2. *Portraits*.

ORATEUR DU CONSEIL LÉGISLATIF :—Voir *Juges*, 2.

ORDRE, QUESTIONS D' :

1. Motion pour renvoyer à un Comité une Pétition demandant une indemnité pour certaines maisons qu'on a fait sauter par la poudre à Québec,—et un Amendement à cette motion,—déclarés n'être pas dans l'Ordre, 126.
2. Sur motion pour la nomination d'un Comité Spécial, l'objection étant faite à la nomination du Comité par le Moteur ; M. l'Orateur décide qu'il suffit qu'un seul Membre fasse objection ; Un Appel est fait de la décision, laquelle est maintenue par la Chambre, 127.
3. M. l'Orateur s'objecte au Bill du Grand Tronc de Chemin de Fer (à sa seconde lecture) comme n'étant pas dans l'Ordre,—étant incompatible avec l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer ; Appel est fait de sa décision, laquelle est maintenue, 248.
4. Motion que les Ordres du Jour soient appelés ; Objection que ce n'est pas dans l'Ordre ; mise de côté par M. l'Orateur ; Appel de sa décision, laquelle est maintenue, 320.

ORDRES :

1. Que le Greffier de la Couronne en Chancellerie se présente avec le Rapport d'Election pour Gaspé, 6.—Qu'il l'amende en insérant le nom de M. Christie, *ib*.
2. Que les frais de port des lettres de Membres soient payés par la Chambre, 6.
3. Que les Votes et Délibérations soient imprimés sous la direction de l'Orateur, 6.—Rescindé, 153.

ORDRES—*Continuation* :

4. Que les Compagnies de Banques, d'Assurances et de Chemins de Fer, etc., mettent sans délai devant la Chambre des Etats de leurs affaires, 15. Voir *Comptes*.
5. Que pour le reste de la Session les Ordres du Jour pour les Mercredis passent avant les Motions, 215.
6. Pour un Appel Nominal; Membres mis sous la garde du Sergent d'Armes; Copies de l'Ordre transmis aux Membres absents, 243, 487, 600. 872.
7. Que les Ordres pour la seconde lecture des Bills de Chemins de Fer, Canaux et Télégraphes soient les premiers Ordres pour le Jeudi suivant, 247.
8. Que les Mercredis les secondes lectures des Bills Privés passent avant les autres Ordres, 284.
9. Que pour le reste de la Session, les Ordres du Jour soient pris à 6 heures —et que les Avis dont il n'a pas été disposé soient pris à la Séance suivante, les Motions pour l'introduction de Bills passant avant les autres, 302. Rescindé, 325. Voir *infra*, 11.
10. Que le Greffier fasse préparer un Rapport tabulaire des Terres réclamées dans Gaspé, 303.
11. Que pour le reste de la Session, les Avis de Motions prennent préséance les Lundis, et que les Mercredis et Jeudis les Ordres soient appelés à six heures, 325.
12. Que jusqu'à l'ajournement le 10 Novembre, la Chambre s'assemble chaque jour à dix heures, 390.—Pour le reste de la Session, 947.
13. Que le Greffier prépare une liste de tous les Instituts d'Artisans, Sociétés d'Agriculture, Chambres de Commerce, Institutions Collégiales, Littéraires et Scientifiques, et Municipalités, 523.
14. Que pour le reste de la Session chaque item des Ordres du jour soit pris en considération sans avis, 693. Rescindé, 706.
15. Que la 74e Règle soit suspendue pour le reste de la Session, excepté à l'égard des Bills de Divorce, 763.
16. Que le Bibliothécaire fasse rapport du nombre des livres qui se trouvent hors de la Bibliothèque sans reçus, 907.
17. Que pour le reste de la Session, excepté les Mardis, Jeudis et Vendredis, les Ordres du jour soient appelés deux heures après la séance commencée, 908.
18. Que le Greffier fasse préparer une Liste de tous les Bills Privés pour lesquels les Honoraires n'ont pas été payés, 947. Liste présentée, 1017.
19. Que pour le reste de la Session la Chambre siège les Samedis, 958.
20. Que M. l'Orateur prenne des arrangements pour se procurer les Portraits des divers Orateurs des Assemblées du Haut et du Bas-Canada, et des personnes distinguées dont la Province possédait les portraits avant l'incendie de la Maison du Parlement à Montréal, 1133.

ORDRES RESCINDÉS :

21. Pour renvoyer des pétitions à un Comité, 128, 230.
22. Relatif aux Ordres du jour et aux Avis, 325, 706.

ORDRES PERMANENTS :

1. Que le Greffier prépare au commencement de chaque Session une Liste de tous les Rapports et Etats que les Officiers Publics ou les Départements Publics ou Corporations sont tenus de présenter à la Chambre, 23.
2. Qu'à l'avenir les Journaux, Appendices et Papiers Sessionnels soient imprimés en Octavo Royal, etc., 85. Motion, que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de rescinder la Résolution, rejetée, 226.
3. Que la 6e Règle soit rescindée, 183.
4. Qu'avis de deux jours soit donné de toutes Motions, et que ces Avis soient mis sur la Table chaque jour avant 5 heures, et soient imprimés avec les Votes et Délibérations, 183.
5. Que la 67e Règle soit amendée en retranchant "150" et substituant "250," 211.
6. Que la Chambre ne refusera pas de recevoir des Pétitions imprimées, pourvu qu'elles portent trois signatures, 883.
7. Série de Règles et Ordres Permanents, tels que révisés par la Chambre, 985. Imprimée, 996.
8. Règles et Ordres Permanents, suspendus,—Relatifs à la lecture des Pétitions, 232, 599, 645.—Par rapport à des Bills, 234, 371, 413, 456, 465, 466, 524.—Par rapport à des Bills Privés,—Voir *Bills Privés*, 5, 8, 10, 12, 15, 17.
9. COMITÉ PERMANENT des Ordres Permanents, nommé, 9, 18. Instruction de faire rapport sur toutes pétitions pour des Bills Privés ou Locaux, relativement aux avis, 176.

PÉTITIONS RENVOYÉES A CE COMITÉ :—De J. Buchanan et autres ; D'E. Ritchie et autres ; De W. P. McLaren et autres, 22. De J. Hamilton et autres ; De la Compagnie du Chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent ; De la Compagnie du Havre de Port Burwell ; De la Banque de Montréal ; De la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique ; De J. D. Déziel et autres, 39. De F. Daigle et A. Dufresne ; De R. J. Shaw et autres ; De la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et New-York, 52. De J. O. Bourcier et autres (2 pétitions) ; D'Allan McDonald et autres, 65. De W. P. Vidal et autres ; Du Révérend A. Simard et autres ; De la Compagnie de l'Association de l'Amérique Britannique ; De la Sœur Mallet et autres ; De l'Evêque de Tloa et autres ; De l'Honorable A. N. Morin et autres, 78. De C. C. Small ; De la Compagnie du Havre de Pickering, 85. De la Compagnie du Chemin de Fer d'Industrie et Rawdon ; De F. Boucher et autres ; D. V. Guillet et autres ; De J. Blais ; Du Conseil Municipal de Port Hope ; De la Compagnie du Chemin de Fer de Toronto et Guelph ; De la Maison d'Industrie de Toronto ; De la Compagnie du Gaz et de l'Eau de Toronto ; De J. Mills et autres, 98. De G. J. Ryerse et autres ; Du Col. Higgins et autres, 111. Du Rév. T. H. Prévost et autres ; De la Municipalité de Nelson, 119. De M. Child et autres ; De S. S. Foster et autres ; De la Compagnie du Chemin de Fer de Toronto, Simcoe et Huron ; De G. B. Hall et autres ; De H. Rowed et autres ; De J. B. Pepin et autres, 126. Des Conseils Municipaux de Brant, Brantford, etc. ; De W. Chalk et autres, 131. De la Compagnie du Chemin de Fer de Brantford et Buffalo ; De T. Bingley et autres ; De R. M. Boucher et autres ; De R. C. Strathers et autres ; De J. D. Goslee et autres ; De R. McKee et autres ; De la Compagnie du Cine-

PÉTITIONS RENVOYÉES A CE COMITÉ—*Continuation* :

tière de Montréal ; Du Maire, etc., de Bytown ; Du Conseil de Ville d'Amherstburgh ; De la Compagnie d'Assurance Mutuelle et Générale Provinciale, 137. D'A. Jeffrey et autres, 142. De J. M. Chambers ; De la Compagnie du Canal Desjardins ; De J. Coleman et autres ; Du Maire, etc., de Dundas, 157. De W. S. Childs et autres ; Des Pilotes de Québec ; De l'Asile des Orphelins de Toronto ; De la Compagnie des Jetées et Quais du Cap Rouge, 173. De W. Delo et autres, 222. Du Maire, etc., d'Hamilton, 238. De J. A. Charlebois et autres, 301. De J. C. Ball et autres ; De L. Laurason et autres, 360. Du Président, etc., de la Compagnie de Navigation de la Grande-Rivière, 398.

PREMIER RAPPORT du Comité (sur les Pétitions de James Hamilton ; de la Compagnie du Chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent ; du St. Laurent et de l'Atlantique ; de la Banque de Montréal ; et de Déziel), 52. SECOND RAPPORT (sur la Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal et New-York), 164. TROISIÈME (sur les Pétitions de Daigle et Dufresne, Allan MacDonell, et Bouchier), 78. QUATRIÈME (sur les Pétitions de Shaw, Vidal, de la Compagnie du Havre de Pickering, Simard, Mallet, Morin, l'Evêque de Tloa), 99. CINQUIÈME (sur les Pétitions de Mills, du Conseil Municipal de Port Hope, Guillet, et la Maison d'Industrie de Toronto), 106. SIXIÈME (sur les Pétitions de la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique, Higgins, Blais, Ryerse, et la Compagnie du Gaz et de l'Eau de Toronto), 119. SEPTIÈME (sur les Pétitions de la Municipalité de Nelson, Prévost, Boucher et Pepin), 131. HUITIÈME (sur les Pétitions du Conseil de Ville d'Amherstburgh, Struther, R. M. Boucher, Comp. d'Assurance Mutuelle Provinciale, Goslee, Compagnie du Cimetière de Montréal, Compagnie du Havre de Port Burwell, Compagnie du Chemin de Fer de Brantford et Buffalo, Chalk, Conseil Municipal de Brantford, etc., Bingley et McKee), 153. NEUVIÈME (sur les Pétitions de Jeffry, Compagnie du Chemin de Fer de Toronto et Guelph, Maire, etc. de Dundas, Coleman, et Compagnie du Canal Desjardins, 173. DIXIÈME (sur les Pétitions de Roche, Compagnie des Jetées etc. du Cap Rouge, Compagnie du Chemin de Fer de Toronto, Simcoe et Huron, Pilotes de Québec, Childs et Small, et sur l'Arpentage d'Edwardsburgh, d'Hamilton, Lots réclamés dans London par une Société d'Agriculture, Chemin de Fer de Toronto et Peterborough, Grand Tronc de Chemin de Fer, Asile des Orphelins de Toronto, Annexation d'Acton et Upton à St. Hyacinthe, Asile des Orphelins d'Hamilton, Collège de Ste. Marie, Collège de L'Assomption, Chambre de Lecture de St. Roch, Chemin de Fer de Bytown et Prescott, Emprunt de Toronto, Emprunt de Montréal, Incorporation de la Profession Médicale, H.-C., Arpentage de Mulmur et Mono, Séparation de Mono, Municipalité d'Acton, Réserve de Chemin de Small, et Division de Rimouski), 188. ONZIÈME (Pont d'Etchemin, Division d'Haldimand, Chemin de Fer de Woodstock et du Lac Erié, Municipalité de Torbolton, Adventistes, Société Bienveillante et des Amis de Québec, Chemin de Fer de Nelson et Nassagaweya, et séparation d'Halton), 198. DOUZIÈME (Chemin de Fer entre Hamilton et Toronto, Galt et Guelph, Toronto et Goderich, Peterborough et Port Hope, et Industrie et Rawdon, Bureau d'Enregistrement de Terrebonne, Fils de la Tempérance, et Ecole de Médecine de Montréal), 224. TREIZIÈME (sur les Pétitions de Delo, Corporation de Québec, et Bangs, Cutter et Hutchinson (Profession Médicale), 232. QUATORZIÈME (Réserve de Chemin de *Little Lake Cemetery*, Gore d'Hamilton, Chemin d'Erié et Ontario, Chemin de Fer de Québec et Richmond, Chemin d'Ontario, Simcoe et Huron, (Pétition des

PÉTITIONS RENVOYÉES A CE COMITÉ—*Continuation* :

Actionnaires), Arpentage de Montague, et Eglise St. Patrice), 249. QUINZIÈME (Commune de St. François, Arpentage d'Onslow, Bishop's College), 264. SEIZIÈME (séparation de Romney), 281. DIX-SEPTIÈME (Havre de Niagara, séparation de Biddulph et McGillivray), 288. DIX-NEUVIÈME (Collège de St. Hyacinthe, et Emprunt de Kingston), 324. DIX-NEUVIÈME (succession Randall, Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montréal, Limites de St. Hyacinthe, et Wellington Street dans London), 361. VINGTIÈME (Navigation de la Grande Rivière; aussi, recommandant la publication des Règles relatives aux Bills Privés, et réception des Pétitions Privées, etc., après le long ajournement); Renvoyé à un Comité Général, 411. Considéré, 470. Rapport d'une Résolution adoptant le Rapport, Adopté, 474. VINGT-ET-UNIÈME (séparation de Georgina, d'Halton, et Association en faveur des Veuves et Orphelins de Kingston, 499. VINGT-DEUXIÈME (Arpentage de Montague et Elmsly (2e Pétition), et Gaz de Toronto), 509. VINGT-TROISIÈME (Banque de Stanstead, Chemin de Brockville et de l'Outaouais, Mines du Haut-Canada, Banque de Québec, Succession Ryerse (2e), Division de Yonge et Escott (2e), Chemin de Montréal et Stanstead, Télégraphe de l'Amérique Britannique du Nord, Navigation de la Grande Rivière (Débentures), Souscriptions au Chemin de Fer des Deux-Montagnes, Gaz et Eau de London, et Elections du Maire de London), 535. VINGT-QUATRIÈME (Société des Traités Religieux du Haut-Canada, Société de la Bible, Cotisation d'Essex, Chemin de Fer de Montréal et Bytown, Barreau du Bas-Canada, Manufactures de Montréal), 544. VINGT-CINQUIÈME (Chemin de Fer Occidental, Divorce de Beresford, Gaz de Brockville, Compagnie Hydraulique de Paris, Pouvoirs d'Eau de la Grande Rivière, Assurance d'Erié et Ontario et Arpentage d'Hillier), 560. VINGT-SIXIÈME (Bassin de la Baie de Burlington, Arpentage d'Onslow, Chemin de Fer d'Hamilton et Port Dover, Cimetière de Mont-Royal, Institut Catholique de St. Roch, et Havre et Bassin de Niagara (2e), 572. VINGT-SEPTIÈME (Division de Sandwich, Chemin de Fer de Mégantic, Incorporation de Bytown, Réserve de Chemin de Carling dans London, Chemin de Port Whitby et de la Baie des Esturgeons, Chemin de Cobourg et Peterborough (2e), 582. VINGT-HUITIÈME (Marguilliers de Québec), 590. VINGT-NEUVIÈME (sur l'extension de l'Acte du Fonds d'Emprunt Municipal du Haut-Canada à Ste. Catherine, pour l'Eau et le Gaz, et Bourse de Montréal), 594. TRENTIÈME (Réserve de Chemin de Daniell, Esplanade de Toronto, Union de Lincoln et Welland, Réduction des Rues de London, Dette d'Hamilton, Navigation de Québec et des Trois-Pistoles), 604. TRENTE-ET-UNIÈME (Limites de Kingston et Pittsburg, Chemin de Bytown et Pembroke, Réserve de Chemin de Small, Chemin de Peterborough et Port Hope (2e), Chemin de Toronto, Owen Sound et Saugeen, Annexion de Mono à Peel), 613. TRENTE-DEUXIÈME (Chemin de Malden et Brantford, Séparation de Biddulph et McGillivray, Collège d'Hamilton, Mines de Michipicotin), 676. TRENTE-TROISIÈME (Eglise de St. André à Québec, Sœurs Grises de Montréal, Séparation d'Olden, etc., Chef-lieu de Champlain), 692. TRENTE-QUATRIÈME (Compagnie Internationale d'Exploration, Chemin de Fer de Vaudreuil), 727. TRENTE-CINQUIÈME (Institut de l'Amérique Britannique, Commune de St. Antoine (2e), Chemin d'Ontario, Simcoe et Huron (2e), Compagnie de Prêt du Canada, Chemin de Fer de Perth et Kemptville), 748. TRENTE-SIXIÈME (Chemin de Fer de Prince Edouard, Séparation de Thorah, Brock, Mara, et Rama, d'Ontario), 768. TRENTE-SEPTIÈME (Institut Canadien), 795.

PÉTITIONS RENVOYÉES A CE COMITÉ—*Continuation* :

TRENTE-HUITIÈME (Chemin de Fer d'industrie (2e), 806. TRENTE-NEUVIÈME (Compagnie Métropolitaine du Gaz de Toronto), 865.

Voir Règles de la Chambre.

ORDRES DU JOUR :

1. Certains items à être les premiers Ordres de Jour ultérieurs, 336, 345, 392, 580, 617.—(Après le renvoi des Pétitions à des Comités), 159, 902.—(Après l'Appel Nominal), 611, —Seconds Ordres, 617, 770, 897, 909, 970.
2. Certains Ordres déchargés, 179, 213, 217, 234, 235, 385, 386, 443, 444, 504, 513, 526, 531.
3. Motion, que les Ordres soient lus ; Objection, que la Motion n'est pas dans l'Ordre, mise de côté par l'Orateur ; Appel de sa décision ; Sa décision est confirmée, 320.
4. Questions mises de côté par l'Appel des Ordres du Jour, 331, 350, 1037.
5. Items replacés sur les Ordres du Jour, 970, 1054.
6. Résolution, que pour le reste de la Session, tous les Ordres du Jour pour les Mercredis passent avant la prise en considération des Motions, 215.
7. Que tous les Bills de Chemins de Fer, Canaux et Télégraphes, à leur seconde lecture, soient les premiers Ordres pour le Jeudi suivant, 247.
8. Que les Mercredis, les secondes lectures des Bills Privés passent avant les Ordres du Jour, 284.
9. Motion qu'excepté les Lundis, les Ordres du Jour passeront avant les Avis ; Amendement, que pour le reste de la Session, les Ordres soient pris à 6 heures,—les Avis dont il n'aura pas été disposé étant pris les premiers le jour suivant,—les Motions pour l'introduction de Bills passant avant les autres, 302. Rescindé, 325.
10. Que pour le reste de la Session, les Avis passent avant les Ordres les Lundis, et que les Mercredis et Jeudis les Ordres soient appelés à 6 heures, 325.—Les Ordres appelés à 6 heures mettent de côté une question devant la Chambre, 331. Suspendu dans certains cas spéciaux, 336, 350.
11. Que pour le reste de la Session tout item sur les Ordres du jour pourra être pris avec permission de la Chambre, sans débat, 693. Rescindé, 706.
12. Motion que pour le reste de la Session, les Ordres passent avant les Avis ; Amendement, qu'excepté les Mardis, Jeudis et Vendredis, les Ordres soient appelés deux heures après la réunion de la Chambre, adopté, 908.
13. Que les Bills Privés maintenant sur les Ordres du Jour pour la seconde lecture passent avant les autres Ordres, 1036.
14. Motion que pour le reste de la Session les Ordres du Jour passent avant les Motions, avec certaines exceptions, Rejetée, 705.—Do., les Lundis et Mercredis, 767.
15. Motion que pour le reste de la Session, tous les Ordres dont il n'aura pas été disposé, soient placés au bas de la Liste, Rejetée, 796.
16. Motions pour remettre les Ordres du jour rejetées, 178, 393, 420, 455, 855, 958, 984.
17. Motions que certains items soient les premiers Ordres à des jours ultérieurs, Rejetées, 756, 886.

ORFORD :—Voir *Sauvages*, 7.

ORLÉANS, ISLE D' :

1. Pétitions pour la construction d'un Quai à la Rivière Lafleur; Du Rév. A. Gosselin et autres, 47. Du Rév. J. Tardif et autres, 130.
2. Pétition de W. A. Stewart et autres, de la Ste. Famille et de St. Pierre, demandant un Acte pour empêcher les déprédations sur leurs terres par les chasseurs et les pêcheurs, 47.

Oso :—Voir *Olden*.

OSPREY :—Pétition de Sir J. D. Hay, Bart., et autres, se plaignant de ce que les conditions contenues dans les circulaires que le Gouvernement leur a adressées en 1848 et 1849 pour les engager à s'établir dans ce township, sont sur le point d'être violées, 744.

OSSAYE, F. M. F. :—Voir *Agriculture*, 11.

OUTAOUAIS, CANAUX DE L' :—Voir *Comptes*, 111. *Gouverneur-Général*, 14.

OUTAOUAIS (COMTÉ) :—Pétition du Conseil Municipal de la 2de Division d'icelui, demandant que cette Division soit érigée en un Comté séparé, 308. Pétition de W. M. Dole et autres, en faveur, 649.

Voir *Adresses*, 56. *Kamouraska*, 1.

OUTAOUAIS, RIVIÈRE DE L' :

1. Pétition de P. Aylen et autres, demandant la construction d'un Canal pour unir la Grande Chaudière au Lac des Chats, 21. Renvoyé au Comité des Chemins de Fer, 119. Ordre rescindé, 128.
 2. Pétition de L. M. Coutlée et autres, pour la complétion du Chemin conduisant de Grenville au Fort William, etc., etc., 52.
- Voir *Comptes*, 76. *Adresses*, 57.

OWEN SOUND :—Voir *Guelph et Owen Sound, Chemin de Fer de*.

PACIFIQUE, CHEMIN DE FER DU :—Pétition d'A MacDonell et autres, demandant un Charte, 581

PALAIS DE JUSTICE :—Bill pour conférer aux Conseils de Comté la nomination des Concierges des Palais de Justice dans le Canada Ouest; Présenté, 500. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1009.

Voir *Comptes*, 36. *Adresses*, 30, 50.

PALMERSTON :—Voir *Olden*.

PARENTS ET AMIS :—Bill pour expliquer et amender l'Acte qui permet aux Notaires de convoquer les assemblées de parents et amis dans certains cas; Présenté, 339. Lu pour la seconde fois, 529. Lu pour la troisième fois et passé, 561. Par le Conseil, avec des Amendements, retranchant ce qui amende le dit Acte, 725. Considérés et adoptés, 727. S. R., 769. (16 Vic., ch. 91.)

PARIS, COMP. HYDRAUL. DE :—Pétition de John Smith et autres, demandant une Charte, 543. Rapport du Com. des Ord. Perm., 560. Bill présenté, 742. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 771. Rapporté, 781. Renvoyé à un Comité Général, 792. Considéré, 1016. Rapporté amendé; Amendements adoptés, 1024. Passé, 1039. Par le Conseil, 1083. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 225.)

PARLEMENT PROVINCIAL :

1. Bill pour la réunion plus commode du Parlement ; Présenté, 107. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 217.
2. La Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de présenter une Adresse à Son Excellence à propos de la réunion du Parlement ; Rapporte 2 Résolutions ; Adresse ordonnée, 661. Voir *Adresses*, 59.
3. Proclamations prorogeant le Parlement. pp. i à xi.
4. Proclamations dissolvant le Parlement, et ordonnant l'impression de Writs, pp. ii, iii.
5. Proclamation convoquant le Parlement, p. xii.
Voir *Prorogation. Acte d'Union*, 1, 3.

PAROISSES :—Bill pour amender l'Ordonnance relative à l'érection des Paroisses, etc., Présenté, 523. Motion pour en remettre la seconde lecture à 6 mois, rejetée, 825. Bill lu ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 825. Passé, 835. Par le Conseil, 868. S. R., 892. (16. Vic., c. 125.)
Voir *Adresses*, 58.

PAQUEBOTS A VAPEUR ENTRE QUÉBEC ET LIVERPOOL :

1. La Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance d'établir une ligne de Paquebots à vapeur entre Québec ou Montréal et Liverpool (Recommandation de Son Excellence signifiée), 394. Rapporte 3 Résolutions accordant £19,000 sterlings, par année, pendant 7 ans, pour une ligne de Steamers,—ces Steamers étant exemptés de tous droits de Phares et autres sur le St. Laurent ; Adoptées, 416.
2. Bill pour établir une ligne de Paquebots à vapeur entre cette Province et le Royaume Uni ; Présenté, 416. Lu pour la seconde et la troisième fois ; Passé, 454. Par le Conseil, 470. S. R., 473. (16 Vic., ch. 9.)
Voir *Canada, Compagnie de Navigation à vapeur du Commerce*, 5.

PATENTES :—Bill pour amender la Loi relative aux Brevets d'invention ; Présenté, 330. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Spécial, 894.

PAUVRES :—Voir *Municipalités*, (H.-C.), 6, 7.

PÊCHERIES :

1. Bill relatif aux Pêcheries du Labrador ; Présenté, 207. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré et amendé ; Rapporté ; Passé, 454. Par le Conseil, 752. S. R., 769. (16 Vic., chap. 92.)
2. Bill pour amender l'Acte 7 Vic., chap. 13, pour la conservation de certaines espèces de poissons ; Présenté, 890.
3. Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'état des Pêcheries dans le Golfe St. Laurent et sur la Côte du Labrador, 69. Les deux Pétitions ci-dessous (*infra*, 4, 5.) Renvoyées à ce Comité, 106, 518. Pétitions de M. H. Warren et autres, et de W. H. Ellis et autres, demandant le Commerce libre entre le Labrador et le Canada, renvoyées à ce Comité, 502. Rapport (App. J.J.J.J.) ; Imprimé, 838.
4. Pétition de D. Fraser et autres, demandant qu'il soit donné un encouragement aux Pêcheurs du Golfe St. Laurent, 73. Renvoyée à un Comité, 106.

PÊCHERIES—*Continuation :*

5. Pétition de T. Lepage et autres, demandant qu'il soit donné un encouragement aux Pêcheurs de Gaspé, 492. Renvoyée au Comité ci-dessus, 518.
6. Motion que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance d'encourager la Pêche dans le Golfe St. Laurent, rejetée, 1002. Voir *Comptes*, 32, 33. *Adresses*, 2, 28. *Gouverneur-Général*, 9. *Saguenay*, 1. *Commerce*, 5.

PEINE CAPITALE :—Pétition de J. Mavor et autres, de Montréal, demandant l'abolition de la peine capitale, 334.

PENITENTIER :—Voir *Comptes*, 77, 78. *Adresses*, 60. *Boyle*. *Costen*. *Jones*. *Smith*, H.

PERRIN, F. :—Voir Rébellion, Pertes de la (B.-C.), 5.

PERTH :

1. Bill pour autoriser la séparation de Perth de Huron et Bruce ; Présenté, 410. Lu pour la seconde et troisième fois ; Passé, 456. Par le Conseil, 470. S. R., 473. (16 Vic., ch. 31.)
2. Bill pour établir certaines dispositions relatives aux Comtés de Perth, Brant et Waterloo ; Du Conseil ; Lu, 586. Seconde lecture, 592. Troisième lecture et passé, 596. S. R., 646. (16 Vic., ch. 81.)

PERTH ET KEMPTVILLE, CHEMIN DE FER DE :—Pétition de T. Maley et autres, demandant un Acte d'incorporation, 507. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 748. Bill présenté, 763. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 822. Rapporté, 831. Renvoyé à un Comité Général, 838. Considéré, 852. Rapporté, 873. Passé, 879. Par le Conseil, avec des Amendements, 951. Considérés et adoptés, 969. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 240.)

PETERBOROUGH ET LAC RICE, CHEMIN DE FER DE :—Pétitions demandant qu'une Compagnie soit incorporée pour construire un Chemin depuis Peterborough jusqu'à la tête du Lac Rice, avec des embranchements, (si on le veut) conduisant à Cobourg et à Port Hope :—Du Conseil de Ville de Peterborough ; De G. B. Hall et autres, 364.

PETERBOROUGH ET PORT HOPE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :

1. Pétitions de la Compagnie, et des Municipalités de Cavan, Monaghan Sud, et Hope, et du Conseil de Ville de Port Hope, pour des Amendements à l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, 204. De la Municipalité de Manvers, 329. Rapport du Comité des Ordres Permanents recommandant la suspension de la 64^e Règle, 224. Règle suspendue, 242. Bill pour appliquer le dit Acte à cette Compagnie ; Présenté, 264. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 285. Pétitions aussi renvoyées, 287, 329. Rapporté, avec des Amendements, 340. Renvoyé à un Comité Général, 341. Rapporté amendé, 393. Passé, 402. Par le Conseil, 427. S. R., 472. (16 Vic., ch. 49.)
2. Pétition de F. Fergusson et autres, en faveur du Bill, etc., 339.
3. Pétition de la Compagnie pour des Amendements à sa Charte, 598. Rapport du Comité des Ordres Permanents que les avis sont suffisants, excepté par rapport à une branche, 613. Bill présenté, 614. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 679. Rapporté, 709. Renvoyé

PETERBORO'. ET PORT HOPE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE—*Continuation* : à un Comité Général, 710. Considéré; Rapporté, 799. Troisième lecture; Amendé et passé, 814. Rapporté du Conseil avec des Amendements, 951. Considérés; Motion pour renvoyer les Amendements au Comité des Chemins de Fer, rejetée; Amendements adoptés, 969. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 241.)

Voir *Peterborough et Lac Rice*.

PETITES CAUSES :—Voir *Cour des Commissaires*.

PETITE VÉROLE :—Bill pour restreindre la pratique d'inoculer avec la Variole; Du Conseil; Lu, 966. Lu pour la seconde fois, 1049. Lu pour la troisième fois et passé, 1058. S. R., 1141. (16 Vic., ch. 170.)

PÉTITIONS :

1. Motion que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance d'adopter l'Ordre Permanent qui suit : " Qu'aucune pétition ne sera rejetée parce qu'elle est imprimée au lieu d'être manuscrite; Amendement; Adopté, 349. Voir *Règles de la Chambre*. Aussi, *infra*, 2.
2. Résolution que la Chambre ne refusera pas d'admettre des pétitions imprimées si elles portent la signature de trois personnes, sur la même page (Ordre Permanent), 883.
3. Une pétition non admise, 364.
4. Pétition pour permission de présenter un Bill après l'expiration du délai fixé, 237.
5. Pétition pour réception d'une autre Pétition nonobstant ses informalités, 322.
6. Retirée, 126.
7. Pétitions dont l'impression est ordonnée, 98, 121, 139, 155, 205, 255, 268, 293, 312, 318, 319, 324, 347, 367, 458, 490, 503, 511, 512, 534, 545, 573, 583, 586, 599, 621, 646, 677, 680, 702, 745, 749, 754, 774, 795, 876.
8. Partie d'une pétition renvoyée à un Comité, 578.
9. Règles relatives aux Pétitions suspendues.—Voir *Ordres Permanents*, 8.

PHARES :—Voir *Adresses*, 87. *Comptes*, 115.

PICKERING, HAVRE ET CHEMIN DE :—Pétition de la Compagnie, demandant une Charte, 83. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 85. Rapport; Bill présenté, 99. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 289. Rapporté, avec des Amendements; Renvoyé à un Comité Général; Considéré et amendé, 440. Rapporté; Motion pour le renvoyer à un Comité Général, rejetée; Bill passé, 458. Message du Conseil demandant la preuve sur laquelle le Bill est fondé, 551. Communiquée, 573. Bill rapporté du Conseil avec des Amendements, 761. Considérés et adoptés, 766. S. R., 891. (16 Vic., chap. 141.)

PICTON, HAVRE DE :—Pétition de P. Low et autres, demandant des améliorations au dit Havre, 222.

PILOTES :

1. Pétition de la Corporation des Pilotes de Montréal, demandant des Amendements à leur Acte d'incorporation, 160. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 173. Rapport, 189. Bill présenté, 199. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 378. Rapporté, 619. Renvoyé

PILOTES—*Continuation :*

- à un Comité Général, 620. Considéré ; Rapporté, 1010. Passé, 1027. Par le Conseil, avec Amendement ; Considéré et adopté, 1136. S. R., 1144. (16 Vic., ch. 258.)
2. Bill pour régler le Pilotage en bas de Québec ; Présenté, 215. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 750. Pétitions sur ce sujet renvoyées à un Comité, 797. Rapport (Appendice O.O.O.O.) avec le Bill tel qu'amendé ; Imprimé ; Bill renvoyé à un Comité Général, 905. Motion pour remettre la considération du sujet jusqu'à ce que le Bill soit imprimé tel qu'amendé, rejetée ; Considéré ; Rapport de progrès, 1123.
 3. Pétition de J. Plante et autres, en faveur du Bill précédent, 697. Renvoyée au Comité spécial sur le Bill, 797.
 4. Pétitions contre le Bill :—De T. Simard et autres, 581. D'A. Campbell et autres, de Québec, 649. D'A. Davis et autres, 780. Toutes renvoyées au Comité Spécial sur le Bill, 797. De la Chambre de Commerce de Québec, 829.

FIN ROUGE :—Voir *Comptes*, 134, 135. *Adresses*, 109–111, 113. *Bois de construction*, 6, 7.

PITTSBURGH :—Voir *Kingston et Pittsburgh*.

PLAIDOIRIE :—Bill pour permettre à toutes personnes de plaider pour elles-mêmes, dans les différentes Cours, et pour abolir la charge de Conseil de la Reine ; Présenté, 66. Question pour la seconde lecture, remise à six mois, 202.

POINTE A PLATON, QUAI DE LA :—Voir *Comptes*, 79. *Adresses*, 61.

POINTE LÉVI, COLLÈGE DE LA :—Pétition du Révérend P. H. Jean et autres, demandant de l'aide pour compléter le dit Collège, 46.

POLICE :—Bill pour abroger l'Acte pour l'emploi des Pensionnaires Militaires comme Police locale ; Présenté, 66. Question pour la seconde lecture, remise à six mois, 109.

POLITIQUE COMMERCIALE :—Voir *Commerce*.

PONTS :

1. Pétition de L. Guillet et autres, de Ste. Anne, etc., demandant un Acte pour obliger les propriétaires des Ponts de Batiscan, Ste. Anne, et autres, à commuer avec les personnes qui résident près des dits Ponts pour le montant des péages, 47.
2. Pétition de F. Normand et autres, demandant compensation pour de l'ouvrage extra fait dans la construction de certains Ponts publics, 160.
3. *Batiscan* :—Pétition de J. Fugère et autres, pour l'érection d'un Pont sur cette Rivière, 135.
4. *Cascapédia, Rivières* :—Pétition du Rév F. Main et autres, pour la construction de Ponts sur les Rivières Grande et Petite Cascapédia, 78.
5. *Dorchester, Pont (Rivière St. Charles)* :—Pétition de T. C. Lee, demandant que ce Pont soit placé à quelque endroit plus convenable, de manière à empêcher les accidents pour les Vaisseaux, 875.

PONTS—*Continuation* :

6. *Du Gouffre, Rivière* :—Pétition de L. T. Simard et autres, demandant la construction d'un Pont sur cette Rivière, dans la Baie St. Paul, 136.

Etchemin, Rivière :—

7. Pétition d'A. Ross et autres, demandant de l'aide pour construire un Pont sur cette Rivière et pour améliorer le Chemin dans Frampton, 34.
8. Pétition de J. Rouleau et autres, demandant de l'aide pour construire un Pont sur cette Rivière dans la Paroisse de Ste. Claire de Joliet, 46.
9. Pétition de James Motz, demandant un Acte pour lui assurer la jouissance du Pont de péage érigé sur cette rivière par M. Verrault, 48. Autre Pétition, 185. Imprimée, 255. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 198. Bill présenté, 209. Motion pour la seconde lecture ; Amendement, pour ajouter "dans 12 mois," rejeté ; Bill lu et renvoyé à un Comité, 379. Rapporté, 396. Lu pour la troisième fois ; Motion pour sa passation ; Amendement, qu'il soit renvoyé à un Comité Général pour y insérer une Clause pour régler les Péages, adopté, 409. Considéré ; Rapporté avec Amendement ; Motion pour la troisième lecture ; Objection à cette Motion, mise de côté par l'Orateur pour la raison que le Bill avait déjà été lu une troisième fois en une occasion précédente ; Bill passé, 899. Par le Conseil, avec des Amendements, 1005. Motion, que les Amendements soient pris en considération dans six mois, rejetée ; Considérés ; Renvoyés à un Comité, 1023. Rapports, 1050. Motion pour la seconde lecture des Amendements ; Amendement, pour ajouter "dans six mois," rejeté ; Amendements adoptés, 1051. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 259.)
10. Pétition de P. Paradis et autres, contre la Pétition de M. Motz, 236. Imprimée, 255.
11. *Famine, Pont de la* :—Pétitions de P. Paquet et autres, demandant de l'aide pour réparer ce Pont sur le Chemin Kennebec, 46.
12. *Gaspard, Pont de* :—Pétition du Rév. P. Bédard et autres, de Lotbinière, demandant de l'aide pour construire le dit Pont, 89.
13. *Gaspé* :—Motion, que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de pourvoir à la construction de Ponts sur les principales Rivières sur le Chemin entre le Bassin de Gaspé et la Restigouche, rejetée, 258.
14. *Godfroy* :—Pétition de W. C. Hanson, demandant à être indemnisé pour les dommages causés à sa propriété par la construction d'un Pont sur cette Rivière, 48.
15. *Jacques Cartier* :—Pétition de G. A. Allsopp et autres, demandant compensation pour dommages causés par la construction d'un Pont sur cette Rivière, 997.
16. *L'Eau Chaude* :—Pétition de W. Henderson et autres, demandant de l'aide pour construire un Pont sur cette Rivière, 27.
17. *L'Isle Verte* :—Pétition du Conseil Municipal de Rimouski (No. 1), demandant de l'aide pour construire un Pont dans cette Paroisse, 83.
18. *Mars, Rivière* :—Pétition du Rév. F. Durocher, demandant l'amélioration du Chemin de Sydenham, et la construction d'un Pont sur cette Rivière, 116.

Montmorency, Pont :—Voir Québec, *Chemins à Barrières de*, 5.

19. *Montréal, Pont de Chemin de Fer* :—Pétitions pour l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Pont sur le St. Laurent à Montréal :—De

PONTS—*Continuation :*

- la Compagnie du Chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent ; Do du St. Laurent et de l'Atlantique, 508. Bill présenté, 524. Règles relatives à l'avis, suspendues, 538. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 546. Rapporté, 550. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté tel qu'amendé, 550. Passé, 562. Par le Conseil, 586. S. R., 596. (16 Vic., c. 75.)
20. *Nacouarceau, Rivière* :—Pétition d'E. Jetté et autres, demandant la construction d'un Pont sur cette Rivière, dans Berthier, 196.
21. *Nicolet, Rivière* :—Pétition de J. R. Lecomte, demandant à louer le Pont de Péage sur cette Rivière, 421.
22. *Outaouais, Rivière des* :—Pétition d'A. Cooke et autres, demandant la construction de Ponts sur les principales Rivières qui se jettent dans la Rivière des Outaouais, 157.
23. *Québec, Compagnie du Pont de* :—Pétition pour l'Incorporation d'une Compagnie pour construire un Pont sur le St. Laurent à Québec :—De l'Archevêque de Québec et autres, 543. De N. F. Belleau et autres, 568. Règles relatives à l'Avis et à l'Honoraire, suspendues, 569. Bill présenté, 621. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 712. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 778. Considéré ; Rapporté, 802. Passé, 814. Par le Conseil, 867. S. R., 892. (16 Vic., chap. 132.)
24. *Raisins, Rivière aux* :—Pétition du Conseil Municipal de Stormont, etc., demandant de l'aide pour réparer le Pont sur cette Rivière, dans Charlottenburgh, et le Chemin qui y conduit, 104.
25. *Rideau, Rivière* :—Pétition de T. Shillinton et autres, pour la construction d'un Pont sur cette Rivière dans Carleton, 160.
26. *Ste Anne, Rivière* :—Pétition du Rév. G. S. Derome et autres, demandant la construction d'un Pont sur cette Rivière, dans la Paroisse de St. Casimir, 82.
- St. François, Rivière :*
27. Pétition de W. Sheppard et autres, demandant la construction d'un Pont sur cette Rivière à Drummondville, 47.
28. Pétition du Conseil Municipal d'Yamaska, demandant la construction d'un Pont entre Wurtelbourg et le Village des Abénakis, 308.
29. *St. Raymond du Bourg Louis* :—Pétition d'A. Marcotte et autres, demandant de l'aide pour ériger un Pont sur un Ruisseau dans cette Paroisse, 28.
30. *Trois-Pistoles* :—Pétition du Conseil Municipal de Rimouski, No 1, demandant de l'aide pour reconstruire le Pont sur cette Rivière, 83.
- Yamaska :*
31. Pétition de F. D'Aigle et A. Dufresne, demandant à être autorisés à construire un Pont de Péage sur cette Rivière dans St. Damase, 47. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 52. Rapport, 78. Bill présenté, 190. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 346. Rapporté, avec Amendements ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré et amendé, 396. Rapporté ; Passé, 417. Par le Conseil, 467. S. R., 473. (16 Vic., chap. 65.)
32. Pétition du Conseil Municipal d'Yamaska, demandant de l'aide pour construire un Pont public sur cette Rivière, dans la Paroisse d'Yamaska, 308.

POPULATION DE COULEUR :—Pétition du Conseil Municipal de Kent, représentant les maux qui devront résulter de l'augmentation de la Population de Couleur dans le Comté, 904.

POSTE, BUREAU DE :

1. Bill pour établir d'autres dispositions pour l'administration du Bureau de Poste; Du Conseil; Lu, 336. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général; Considéré et amendé, 346. Amendement rapporté; Adopté, 402. Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapport d'une Résolution rescindant l'Amendement, et Bill amendé ultérieurement; Adopté; Bill passé tel qu'amendé, 445. Amendement adopté par le Conseil, 461. S. R., 473. (16 Vic., chap. 8.)
2. Pétition de la Municipalité de Pelham, demandant la réduction des frais de Port, 262.
3. Pétition de H. Glass et autres, de Sarnia, en faveur des Frais de Port Océaniques d'un Denier, 589.
4. Motion pour une Adresse, demandant un Etat de la balance du Revenu, lorsque le Département a été placé sous le contrôle du Gouvernement Provincial, etc., rejetée, 423.
5. Motion pour une Adresse, demandant un Rapport des résignations ou destitutions des Employés du Département, etc., rejetée, 869.

Voir *Comptes*, 80.

PORT BURWELL, HAVRE DE :

1. Pétition du Président et des Directeurs, demandant des Amendements à leur Charte, 27. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 39. Rapport que l'avis a été insuffisant, mais recommandant la suspension de la Règle, 154. Règle suspendue, 174. Bill présenté, 181. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 290.
2. La Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de changer le taux des Péages au Havre, 269. Rapport d'une Résolution; Adoptée; Renvoyée à un Comité, 285.

PORT DALHOUSIE :—Voir *Hamilton et Toronto, Chemin de Fer de*.

PORT DALHOUSIE ET THOROLD, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition de l'Hon. J. S. Macdonald et autres, demandant une Charte, 680. Règles relatives à l'avis suspendues, 684. Bill présenté, 685. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 801. Rapporté, 817. Renvoyé à un Comité Général, 818. Considéré; Rapporté, 833. Passé, 845. Par le Conseil, 876. S., R. 892. (16 Vic., c. 136.)
2. Pétition en faveur :—De la Municipalité de Thorold; De J. Keefer et autres, 829.

PORT HOPE, HAVRE DE :

1. Pétition du Conseil Municipal de Port Hope demandant un Acte pour investir des Commissaires du Havre, 82. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 98. Rapport, 106. Pétition de R. N. Waddell et autres, 221. Bill présenté, 121. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 289. Rapporté, avec des Amendements, 340. Renvoyé à un Comité Général, 343. Considéré; Rapporté, 759. Passé, 761. Par le Conseil, 791. S. R., 891. (16 Vic., chap. 140.)
2. Pétition du Conseil de Ville de Port Hope, demandant des Amendements au Bill, 567.

PORTRAITS DES ORATEURS, ETC. :—Ordre pour se procurer les Portraits des Orateurs des Assemblées du Haut et du Bas-Canada, etc., 1133.

PORT WHITBY ET LAC HURON, CHEMIN DE FER DE:—Pétition de H. L. Schofield et autres, demandant une Charte, 567. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 582. 64e Règle suspendue, 599. Bill présenté, 600. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 652. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 676. Passé, 683. Rapporté du Conseil avec des Amendements, 725. Considérés et adoptés, 727. S. R., 769. (16 Vic., chap. 105.)

POTASSE ET PERLASSE:—Voir *Alcalis.*

PRESBYTÉRIENS :

1. Bill pour autoriser les Ministres Presbytériens dans le B.-C. à tenir des Registres des Mariages, Baptêmes et Sépultures: Présenté, 657. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 1011. Passé, 1028. Par le Conseil, avec un Amendement, 1119. Considéré et adopté, 1120. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 216.)
2. Pétition en faveur:—Du *Kirk Session* de l'église de la Rue St. Gabriel, Montréal, 688. Du *Kirk Session* de l'Eglise libre, Rue Côté, Montréal, 701.
3. Pétition de W. F. Lighthall et autres, de Durham, demandant un Acte pour légaliser les Registres tenus par le Rév. A. McWattie, Ministre Presbytérien, 895.

PRESQU'ISLE:—Voir *Murray.*

PRESQU'ISLE, CANAL DE:—Pétition du Cons. Mun. de Hastings, demandant la construction d'un Canal à Presqu'Isle, depuis la Baie Quinté jusqu'au Lac Ontario, 27.

PRESSES A IMPRIMER:—Pétition d'A. Coté, et autres, de Québec, demandant l'abolition du droit imposé sur les Presses importées en cette Province, 287.

PRÊT DU CANADA, COMPAGNIE DE:—Pétition d'A. Simpson et autres, pour un Acte d'incorporation, 734. Rapport du Comité des Ordres Permanents; Bill présenté, 749. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité, 884. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général, 884. Considéré, 1048. Rapporté, 1055. Motions pour le renvoyer de nouveau à un Comité Général et en remettre la troisième lecture à trois mois, rejetées, 1064, 1065. Renvoyé de nouveau à un Comité Général pour limiter la durée de l'Acte, etc.; Rapporté tel qu'amendé; Motion pour le renvoyer de nouveau à un Comité Général, rejetée, 1067. Bill passé, 1067. Par le Conseil, 1138. S. R., 1143. (16 Vic., ch. 238.)

PRÊT ET CRÉDIT, COMPAGNIE DE (H.-C.):—Pétition du Conseil Municipal de Stormont, etc., demandant la modification ou la révocation de l'Acte incorporant la dite compagnie, 48.

Voir *Comptes*, 145.

PREUVE, LOI DE LA :

1. Bill pour améliorer la Loi de la Preuve dans le Bas-Canada; Présenté, 85. Ordre, pour la seconde lecture, déchargé, 785.
2. Bill pour améliorer la Loi de la Preuve dans le Haut-Canada; Présenté, 100. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 115. Considéré et amendé, 133. Renvoyé de nouveau à un Comité Génér.

PREUVE, LOI DE LA—*Continuation* :

ral, et amendé ; Rapporté, 234. Passé, 245. Par le Conseil, 331. S. R., 471. (16 Vic., ch. 19.)

3. Bill pour faciliter l'admission en preuve des documents officiels et des jugements rendus à l'étranger, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le Bas-Canada ; Présenté, 226. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 455. Rapporté ; Renvoyé à un Comité, 790. Considéré ; Rapporté, 1016. Passé, 1029. Par le Conseil, 1118. S. R., 1143. (16 Vic., ch. 138.)

PRIMOGENITURE :—Bill pour abolir le droit de primogéniture dans les successions de biens tenus en franc et commun soccage dans le Bas-Canada ; Présenté, 140. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 384.

PRINCE EDOUARD, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition de P. Low et autres, demandant un Acte d'incorporation, 752. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 768. Bill présenté, 763. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 784. Rapporté, 831. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré, 876. Rapporté, 892. Passé, 897. Par le Conseil, avec des Amendements, 952. Considérés et adoptés, 969. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 245.)
2. Pétition de J. T. Lane et autres, demandant des Amendements au Bill, 847. Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, *ib.*

PRISONS :—Voir *Comptes*, 34–36. *Adresses*, 29, 30.

PRIVILÈGES :

COMITÉ PERMANENT des Privilèges et Elections nommé, 9, 18.

PROCLAMATIONS :

1. Prorogeant le Parlement Provincial, pp. i à xii.
2. Dissolvant le Parlement, et ordonnant l'émission de nouveaux Writs, pp. iii, iv.
3. Convoquant le Parlement, p. xii.
4. Annonçant que la Sanction Royale a été donnée à des Bills Privés, pp. v, vii, viii, x.

PROFESSION MÉDICALE :

1. Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine, etc., dans le Bas-Canada (M. LaTerrière) ; Présenté, 23. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 70. Rapport (App. G.G.G.), avec le Bill tel qu'amendé ; Renvoyé à un Comité Général, 340. Rapport imprimé, 394. Motion, que le Bill soit le second Ordre Lundi prochain, rejetée, 756. Qu'il soit le premier Ordre du jour le Lundi suivant. Bill considéré, et il n'est pas fait de rapport, 895.
2. Pétition de l'Hon. C. Day et autres, Gouverneurs du Collège McGill, 136.
3. Bill pour étendre les dispositions de l'Acte incorporant la Faculté de Médecine du B.-Canada, et pour venir en aide à certaines personnes

PROFESSION MÉDICALE—*Continuation* :

- qui pratiquaient lorsque la Loi a été passée (M. Paige) ; Présenté, 242. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 895.
4. Pétition de l'Hon. C. D. Widmer et autres, demandant un Acte pour incorporer la Profession de Médecine du Haut-Canada, 160. Rapport du Comité des Ordres Permanents, que les Avis n'ont pas été donnés, 189.
 5. Pétitions de F. A. Cutter, et R. Hutchinson,—et de J. E. Bangs, demandant un Acte pour leur conférer les mêmes privilèges que ceux qui ont été conférés à certaines personnes par l'Acte relatif à la Médecine de la dernière Session, 105. Pétition de Moses Mayball, faisant la même demande, 221. Rapport du Comité des Ordres Permanents, qu'avis n'a pas été donné, 232. Voir *suprà*, 3.
 6. Pétition d'A. Parish et autres, demandant qu'il ne soit mis aucune restriction à la pratique de la Médecine, laissant les Praticiens responsables de leurs erreurs, 185.
 7. Pétitions demandant la passation d'un Acte pour incorporer toutes les Sociétés de Médecine, des différents systèmes, et pour permettre à ces Sociétés de donner des Diplômes :—De D. Shoff et autres, 339. Du Rév. Timlin et autres, 619.

PROROGATION :

1. M. l'Orateur communique une lettre du Secrétaire du Gouverneur annonçant l'intention de Son Excellence de proroger la Législature, le 14 Juin, 1057.
2. Son Excellence proroge la Législature, 1146.

PROVINCES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD :

1. Comité Spécial nommé pour préparer un Tableau de la Population, du Revenu, de la Dépense et de la Dette du Canada, et des autres Provinces de l'A. B. N., en 1851, 870. Rapport ; imprimé, 1080.
2. Pétition de W. Simpson et autres, de Tiny et Tay, représentant les avantages qui résulteraient de l'Union des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, 865.

QUAIS SUR LE ST. LAURENT :—Voir *Adresses*, 61, 69. *Comptes*, 79, 118.

QUARANTAINE :—Voir *Emigration*.

QUÉBEC, AQUEDUC DE :

1. Pétition du Maire et Corporation, demandant des Amendements aux Actes relatifs au dit Aqueduc, 603. Règles relatives aux avis, suspendues, 657. Bill, pour permettre à la Corporation d'emprunter une somme additionnelle ; Du Conseil ; Lu, 698. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 757. Rapporté, avec Amendement, 790. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 791. Passé, tel qu'amendé, 797. Amendement adopté par le Conseil, 815. S. R., 891. (16 Vic., ch. 129.)
2. Pétition de la dite Corporation demandant l'exemption des droits à payer sur les tuyaux de fonte importés pour l'Aqueduc, 192.

QUÉBEC, ASILE DES ORPHELINS PROTESTANTS DE :—Pétition de Mademoiselle Taylor, demandant de l'aide, 84.

QUÉBEC, ASSOCIATION CHARITALE DES CATHOLIQUES ROMAINS DE :—Pétition des Directrices, demandant de l'aide, 192.

QUÉBEC, ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE :—Pétition de F. X. Toussaint et autres, demandant de l'aide, 322.

QUÉBEC, ASSOCIATION DE LA SALLE DE TEMPÉRANCE DE :—Pétition de R. J. Shaw et autres, demandant un Acte d'incorporation, 48. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 52. Rapport, 99. Bill présenté, *ib.* Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 215. Rapporté, avec des Amendements; Renvoyé à un Comité Général, 254. 70^e Règle suspendue, 281. Bill considéré; Rapporté amendé, 334. Passé, 371. Par le Conseil, 395. S. R., 472. (16 Vic., ch. 62.)

QUÉBEC, BANQUE DE :—Pétition de la, pour permission d'augmenter son Capital 522. Rapport du Com. des Ord. Permanents, 535. Bill présenté, 546. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 757. Rapporté, 781. Renvoyé à un Comité Général, 782. Considéré; Rapporté; Motions pour renvoyer le Bill à un Comité Général, rejetées, 800. Bill passé, 814. Par le Conseil, 852. S. R., 851. (16 Vic., ch. 143.)

Voir *Comptes*, 3.

QUÉBEC, BANQUE D'ÉPARGNES DE :—Voir *Comptes*, 3.

QUÉBEC, BUREAU D'ENREGISTREMENT DE :—Pétition du Cons. Mun. du Comté de Québec, demandant qu'un Bureau d'Enregistrement plus sûr soit procuré au dit Comté, 543.

QUÉBEC, CHEMINS A BARRIÈRES DE :

1. Comité Spécial nommé pour s'enquérir de la manière dont l'Ordonnance 4 Vic., ch. 17 et les Actes amendant cette Ordonnance ont été exécutés; Pétitions relatives aux Chemins près de Québec, renvoyées au Comité, 523, 585. Instruction par rapport au Chemin conduisant de la ferme de Hough à St. Augustin, 552.
2. La Chambre se forme en Comité au sujet d'un Nouvel Emprunt et du Prolongement des Chemins (la recommandation de Son Excellence ayant été signifiée), 901. Rapporte 6 Résolutions; Amendement, 928.
3. Bill pour autoriser les Syndics à émettre des Débentures, etc.; Présenté, 930. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 1033. Passé, 1040. Par le Conseil, 1133. S. R., 1144. (16 Vic., ch. 235.)
4. Pétitions pour l'amélioration de certains Chemins :—De C. Ménard et autres (Chemin du Bourg Royal, 3½ milles du Chemin de Beauport.) De W. McBain et autres, et du Conseil Municipal de Québec (Chemin et Pont de St. Ambroise à la rive nord de la Rivière Jacques Cartier), 26. D'A. Derousselle et autres (Chemin de Laval), 117. Du Conseil Municipal du Comté de Québec (Chemin Ste. Claire), 136. De l'Honorable G. Pemberton et autres (Chemin de Ste. Foye à Lorette), 171. De J. Dery et autres, et de C. Langevin et autres (Chemin conduisant du Pont de Déry à Bélair), 205. Du très Rév. C. T. Cazeau et autres (Chemin de Sillery Cove au Chemin St. Louis), 236. De F. Poulin et

QUÉBEC, CHEMINS A BARRIÈRES DE—*Continuation* :

- autres (Chemin du Petit Village), 322. (Toutes renvoyées au Comité, 523, 585.) De J. Power et autres (Chemin conduisant de la ferme de Hough au Trait Quarré de St. Augustin), 568. Motion pour renvoyer cette Pétition au Comité, rejetée, 585. Imprimée, 702. De J. Valin et autres, *idem*, 578. Du Rév. A. Millette et autres, *idem*, 589.
5. Pétition des Syndics, demandant à être autorisés à emprunter de l'Argent pour construire un Pont suspendu à la place du Pont Montmorency, 221.
Voir *Comptes*, 103. *Adresses*, 79.

QUÉBEC (CITÉ):

1. Bill pour venir en aide aux personnes qui, comme propriétaires en vertu de Baux Emphytéotiques, améliorent leur maisons et bâtisses en obéissance à certains Règlements de la Corporation pour prévenir les accidents par le feu; Présenté, 546. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général, 974.
2. Bill pour abroger une Ordonnance portant règlement pour les Marchés de Québec et Montréal; Présenté, 746. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 785. Rapporté, amendé de manière à ne s'appliquer qu'à Québec, 790. Renvoyé à un Comité Général, 814. Considéré; Rapporté, 1016. Passé, 1030. Par le Conseil, 1071. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 231.)
3. Bill pour autoriser l'emploi dans les Rues et autres places publiques des Cités de Québec et Montréal, des personnes condamnées aux travaux forcés; Du Conseil, 764. Lu, 765. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1015.
4. Bill pour abroger une Ordonnance qui pourvoit à la nomination d'Officiers de Paix pour Québec et Montréal; Du Conseil, 764. Lu, 765. Seconde lecture remise à trois mois, 1015.
5. Bill pour rendre élective par le Peuple la charge de Maire de Québec; Présenté, 813. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1016.
6. Pétition de la Corporation de Québec contre le Bill ci-dessus, 884.
7. Bill pour autoriser la Corporation à emprunter de l'argent pour consolider sa dette; Du Conseil; Lu, 1005. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 1045. Rapporté avec des Amendements; Adoptés; Passé, 1063. Amendements adoptés par le Conseil, 1033. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 232.)
8. Bill pour donner un recours contre la Corporation pour les Propriétés détruites par des Emeutiers; Présenté, 1082. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté; Passé, 1121. Par le Conseil, 1124. S. R., 1129. (16 Vic., chap. 233.)
9. Pétition de la Corporation, demandant des Amendements à sa Charte, 185. Rapport du Comité de Ordres Permanents, 232. Bill présenté, 247. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 526.
10. Pétition de la Corporation, demandant à être investie du Cul-de-Sac, 581. Bill pour en transférer le contrôle à la Corporation; Du Conseil, 764. Lu, 765. Lu pour la seconde fois, 1016. Lu pour la troisième fois et passé, 1056. S. R., 1140. (16 Vic., chap. 234.)
11. Pétitions demandant qu'il soit défendu à la Corporation de taxer les Cultivateurs sur les produits qu'ils apportent au Marché:—Du Conseil Municipal de Portneuf, 28. Do. de Bellechasse, 268.

QUÉBEC, (CITÉ)—*Continuation* :

12. Pétition du Dr. Painchaud et autres, demandant une indemnité pour les dommages qu'ils ont éprouvés lors de l'incendie qui eut lieu à Québec le 26 décembre 1851, 47. Motion pour renvoyer la Pétition à un Comité; Amendement déclaré n'être pas dans l'ordre, 125. Pétition retirée, 126. Autre présentée, 137. Imprimée, 139. Renvoyée à un Comité, 192. Voir *Incendies*.
13. Pétitions demandant un Acte pour défendre les Enterrements dans certains Cimetières de Québec :—De M. G. Mountain et autres, 97. De J. Douglas et autres, 186. Renvoyées à un Comité, 161, 192.
14. Pétition des Syndics du Cimetière Protestant de la Rue St. Jean, demandant que dans tout Bill pour défendre les Enterrements dans la Cité, l'on insère une Clause pour dédommager ceux dont les droits se trouveraient par là affectés, 702.
15. Pétition de W. Newell et autres, petits marchands de Québec, demandant un Acte pour abolir les restrictions imposées à leur commerce dans cette Cité, 106. Pétition du Maire, etc., de Québec, sur le même sujet, 186.
16. Pétition de Langevin, Masson, Thibodeau et Cie., et autres, contre la Pétition ci-dessus, 254.
17. Pétition de B. Déroche et autres, demandant qu'il ne soit pas permis à la Corporation de défendre la construction de maisons en bois dans la dite Cité, 172.
18. Pétition du Rév. J. Auclair, et autres, pour la suppression des maisons de débauche dans la Cité, 249.
19. Pétition de J. Thompson et autres, de la Banlieue de Québec, contre tout changement des limites de la Cité, 603.
20. Pétition de H. LeMesurier et autres, Protestants de Québec, pour faire payer par la Cité les dommages causés à une certaine Eglise Protestante lors d'une lecture délivrée par le Père Gavazzi, 1061. Voir *suprà*, 8.

Voir *Elections*, 3. *McKenzie, Murdoch*.

QUÉBEC, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE :—Pétition du Rév. J. D. Déziel et autres Prêtres, demandant un Acte d'incorporation des Fabriques, 21. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 39. Rapport, 52. Bill présenté, 101. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 290. Rapporté amendé; Renvoyé à un Comité Général, 619. Considéré; Rapporté, 802. Passé, 815. Par le Conseil, 864. S. R., 891. (16 Vic., ch. 149.)

QUÉBEC, COMPAGNIE DU PONT DE :—Voir *Ponts*, 23.

QUÉBEC (COMTÉ) :—Pétition de W. Henderson et autres, de Frampton, Buckland, et autres townships dans ce Comté, demandant à être exemptés d'une certaine taxe proposée, 236.

QUÉBEC, DOUANES DE :—Motion, pour une Adresse demandant des informations relatives à la construction d'une maison de Douane, rejetée, 746.

Voir *Comptes*, 91. *Adresses*, 68.

QUÉBEC, ECOLE DE MÉDECINE DE :—Pétition de P. M. Bardy, demandant de l'aide, 73.

QUÉBEC, ECOLE DE ST. ANDRÉ DE :—Pétition du Rév. J. Williams et autres, demandant de l'aide, 222.

QUÉBEC, ECOLES NATIONALES DE :—Pétition de J. H. Lefroy et autres, demandant la continuation des observations scientifiques à cet Observatoire, sous l'autorité provinciale, 489. Imprimée, 490.

QUÉBEC, EGLISE DE ST. ANDRÉ DE :—Pétition de la Corporation de cette Eglise, demandant à être autorisée à vendre ou hypothéquer la propriété de l'église jusqu'à un certain montant pour bâtir une église nouvelle, 687. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 692. Bill présenté, 702. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 758. Rapporté, 781. Passé, 794. Rapporté du Conseil avec des Amendements, 985. Considérés et renvoyés à un Comité, 1002. Rapportés; Amendements adoptés, 1050. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 259.)

QUÉBEC, EGLISE DE ST PATRICE DE :—Pétition de J. Sharples, demandant un Acte d'incorporation, 237. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 250. Bill présenté, 569. Motion pour en remettre la seconde lecture à six mois, rejetée; Bill lu et renvoyé à un Comité, 978. Rapporté, 1035. Renvoyé à un Comité Général, 1036.

QUÉBEC ET L'ATLANTIQUE, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Adresses*, 66.

QUÉBEC ET LIVERPOOL, STEAMERS DE :—Voir *Paquebots*.

QUÉBEC ET MONTRÉAL, CHEMIN DE FER DE (RIVE NORD) :

1. Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie pour le construire; 64e règle suspendue, et Bill présenté, 181. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 259. Rapporté; Renvoyé à un Comité Général, 595. Considéré, Rapporté, 662. Motion pour en remettre la troisième lecture à six mois, rejetée; Bill passé, 678. Par le Conseil, avec des Amendements, 764. Considérés et adoptés, 765. S. R., 770. (16 Vic., ch. 100.)
2. Pétitions pour la passation du Bill :—Du Rév. L. Aubry et autres, de St. Léon, 487. D'A. Bourbeau et autres, de St. Augustin; Du Rév. N. Kéroack et autres, du Cap de la Magdeleine, 489. De M. Naud et autres, de Deschambault; de B. Lépine et autres, de la Pointe-aux-Trembles; Du Rév. L. E. Bois et autres, de St. Joseph de Maskinongé; Du Maire, etc., de Québec, 501. Du Rév. D. Paradis et autres, de la Pointe-du-Lac; d'A. Archambault et autres, de Leinster, 507. Du Conseil Municipal de Terrebonne, 521. De J. Trudel et autres, de Ste. Geneviève de Batiscan, 536. D'A. Desilets et autres, des Trois-Rivières; D'A. Légaré, de Ste. Foye; De M. Scott et autres, de Cap Rouge; Du Rév. A. Gosselin et autres, de l'Île d'Orléans, 566. De J. Gosselin et autres, du même lieu, 571. Du Rév. S. J. N. Dumoulin et autres, d'Yamachiche; De G. Joly et autres, de Québec, 578. D'A. Gauthier et autres, de Québec; De D. L. Augé et autres, de la Rivière du Loup, 581. Du Conseil Municipal du Comté de Québec; Du Rév. J. A. Mayrand et autres, de Ste. Ursule, 593. De J. Guérin et autres, de St. Joachim, 598. Du Rév. T. Z. Gingras et autres, de St. Basile, 602. Du Rév. J. Laberge et autres, de L'Ancienne Lorette, 619. Du Rév. J. H. Sirois et autres, 679. Pétitions imprimées, 511, 534, 545, 621. Toutes renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 590, 619.

QUÉBEC ET MONTRÉAL, CHEMIN DE FER DE, RIVE NORD—*Continuation* :

3. Pétition de L. Champagne et autres, de Berthier, contre l'augmentation de la Dette Publique par la construction des Chemins de fer, 501.
4. Motion, que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance d'étendre la Garantie Provinciale pour la construction du dit Chemin de Fer, rejetée, 702, 703.

Voir *Adresses*, 82.

QUÉBEC ET RICHMOND, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition de l'Hon G. Pemberton et autres, demandant un Acte pour amender et continuer l'Acte d'Incorporation, 237. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 250.
2. Motion, pour un Adresse demandant copie du Contrat de MM. Jackson et Cie., avec la Compagnie, etc., etc., rejetée, 747.

Voir *Comptes*, 90. *Adresses*, 67.

QUÉBEC ET TROIS PISTOLES, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition de l'Hon. W. Walker et autres, demandant un Acte d'Incorporation pour construire un Chemin de Fer conduisant de la Pointe Lévi (Québec) à la frontière du Nouveau-Brunswick, et devant faire partie de la Ligne de Grand Tronc, 308.
2. La Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de construire un Chemin de Fer conduisant de la Pointe Lévi à la Rivière du Loup ou aux Trois Pistoles, et de là jusqu'aux limites Est de la Province ; Rapporte 3 Résolutions pour l'incorporation d'une Compagnie ; Adoptées, 370.
3. Bill présenté, 370. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré et amendé ; Rapporté, 400. Passé, 413. Par le Conseil, 460. S. R., 472. (16 Vic., chap. 38.)
4. Pétitions pour l'adoption de mesures pour la construction du dit Chemin de Fer, et pour que la Ligne de Grand Tronc soit continuée depuis les Trois-Pistoles jusqu'à la limite Est du Canada :—Du Rév. C. Tanguay et autres, 549. Du Rév. J. L. Marceau et autres, de St. Fabien, 589.

Voir *Comptes*, 83.

QUÉBEC ET TROIS PISTOLES, COMPAGNIE DE NAVIGATION DE :—Pétition de W. Price et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 593. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 605. Bill présenté, 727. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 801. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 818. Considéré ; Rapporté, 1047. Passé, 1056. Par le Conseil, 1138. S. R., 1143. (16 Vic., chap. 247.)

Voir *St. Laurent, Compagnie de Navigation du*.

QUÉBEC, HAVRE DE :—Voir *Comptes*, 93, 94. *Adresses*, 71, 72.

QUÉBEC, HÔPITAL DE MARINE DE :—Voir *Comptes*, 96–100. *Adresses*, 74–77.

QUÉBEC, HOTELLERIE DE :—Pétition de J. Cauchon et autres, demandant un Acte d'Incorporation pour la construction et l'administration d'une Hôtellerie à Québec, 323. Bill présenté, 437. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, et amendé ; Rapporté ; Passé, 466. Par le Conseil avec des Amendements, 544. Considérés et adoptés, 553. S. R., 596. (16 Vic., c. 79.)

QUÉBEC, INSTITUT CANADIEN DE :—Pétition de F. X. Garneau et autres, demandant de l'aide, 136.

QUÉBEC, MARCHÉ DE :—Voir *Comptes*, 94. *Adresses*, 72.

QUÉBEC, (PAROISSES) :

1. Pétition de J. Bédard et autres, demandant un Acte pour étendre le droit de Vote pour l'élection des Marguilliers pour la Paroisse de St. Roch de Québec, 97. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 590. Voir *infra*, 3.
2. Pétition de R. G. Belleau, et autres, demandant un Acte pour conférer aux Habitants Catholiques Romains de la Paroisse de Notre Dame de Québec les droits et privilèges de "Notables," 421. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 590. Voir *infra*, 3.
3. Bill pour régler l'Élection des Marguilliers dans les Paroisses ci-dessus et ailleurs; Présenté, 591. Question pour la seconde lecture remise à trois mois, 1010.

QUÉBEC, PILOTES DE :—Voir *Pilotes*.

QUÉBEC, PONT DE CHEMIN DE FER A :—Voir *Comptes*, 101. *Adresses*, 78. *Ponts*, 23.

QUÉBEC, PONT DE GLACE DE :

1. Comité Spécial nommé pour faire rapport sur la formation d'un Pont de glace sur le St. Laurent vis-à-vis de Québec, et sur l'érection de Brisc-vagues sur les Battures de la Pointe Lévi et de Beauport, 493. Pétition de D. Ross et autres (*infra* 2), renvoyée à un Comité, 502. Instruction de s'enquérir de la possibilité d'établir une communication par Bateaux-à-vapeur durant les mois d'hiver, 570. Rapport (App. L.L.L.L.); Imprimé, 885.
2. Pétition de D. Ross et autres, pour l'adoption de mesures pour la formation d'un Pont de glace sur le St. Laurent vis-à-vis de Québec chaque hiver, 501. Renvoyée au Comité ci-dessus, 502. Imprimée, 503.
Voir *Comptes*, 95. *Adresses*, 73.

QUÉBEC, PRÊT AUX INCENDIÉS DE :

1. Bill pour amender l'Acte qui autorise l'émission de Débentures à compte de ce Prêt; Présenté, 200. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité Général; Considéré et amendé; Rapporté; Passé, 453. Par le Conseil, 470. S. R., 474. (16 Vic., ch. 28.)
2. Pétitions de personnes en faveur desquelles des Débentures ont été émises, demandant la remise de leur Dette :—D'E. Rousseau et autres, 486. D'O. Robitaille et autres, 550. Imprimées, 573.
Voir *Comptes*, 92. *Adresses*, 69, 70.. *Girard. McKenzie, M.*

QUÉBEC, SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE DE :—Pétition d'O. Fiset et autres, demandant des Amendements à l'Acte d'Incorporation de cette Société, 185. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 198. Bill présenté, 199. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 378. Rapporté, 396. Passé, 413. Par le Conseil, 460. S. R., 473. (16 Vic., ch. 63.)

QUÉBEC, SOCIÉTÉ D'ECOLE BRITANNIQUE ET CANADIENNE DE :—Pétition de la, demandant de l'aide, 131.

QUÉBEC, SOCIÉTÉ DES AMIS DE :—Pétition de G. Darveau et autres, demandant des Amendements à l'Acte d'Incorporation, 185. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 198. Bill présenté, 199. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 378. Rapporté, 396. Passé, 398. Par le Conseil, 460. S. R., 472. (16 Vic., ch. 64.)

QUÉBEC, SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE :

1. Pétition de la, demandant l'aide ordinaire, 221.
2. Pétition de la, demandant de l'aide pour défrayer les Dépenses encourues en déménageant des Edifices du Parlement, 221.

QUÉBEC, SŒURS DE LA CHARITÉ DE :—Pétition de la Sœur Mallet et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 74. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 78. Rapport, 99. Bill présenté, *ib.* Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 525. Rapporté, 619. Renvoyé à un Comité Général, 620. Considéré ; Rapporté, 1010. Passé, 1028. Par le Conseil, 1127. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 264.)

QUÉBEC, TRAVERSE DE :

1. Pétition de J. Chabot et autres, de la Pointe-Lévi, demandant un Amendement à l'Acte de la Navigation, de manière à dispenser de l'Inspection les Bateaux-à-Vapeur employés à Traverser et à Touer, 116. Renvoyée à un Comité, 117.
2. Pétition de J. McKenzie et autres, demandant un Acte pour régler les Traverses entre Québec et la Pointe-Lévi, 249.
3. Bill pour régler les Traverses entre Québec et la Pointe-Lévi ; Présenté ; 897. Question pour la seconde lecture, remise à trois mois, 1044.

QUÉBEC, TRINITÉ DE :—Voir *Comptes*, 102.

QUEEN'S COLLEGE, KINGSTON :—Pétition demandant une Dotation en faveur de cette Institution, 125.

QUESTIONS :

1. Résolution, que deux jours d'avis soient donnés de toutes Motions, et que ces Avis soient mis sur la table chaque jour avant cinq heures, et imprimés avec les Votes et Délibérations, 183.
2. Un certain Bill ayant été lu pour la troisième fois, et renvoyé de nouveau à un Comité pour un jour futur, et étant alors considéré et rapporté sans Amendement, et motion étant faite qu'il passé, il est fait abjection à la Motion sur le principe qu'il doit paraître sur les ordres du jour plus tard, mais l'objection est mise de côté par M. l'Orateur, et sa décision est maintenue, 899.
3. Motion étant faite pour le renvoi de nouveau à un Comité Général du Bill des Jurés du B.-C., afin d'y insérer une clause pour pourvoir au paiement des Petits Jurés, M. l'Orateur refuse de la recevoir sur le principe qu'elle aurait dû avoir originé en Comité Général ; La décision est maintenue, 1068.
4. Une Résolution, rapportée d'un Comité Général, amendée par la Chambre, 1116,
5. Débats sur certaines questions ajournés, 18, 25, 32, 44, 152, 155, 159, 231, 248, 565, 611, 855.

 QUESTIONS—*Continuation* :

6. Considération ultérieure de Questions remise *sine die*, 312, 498.
7. Mises de côté par l'appel des Ordres du jour, 331.
8. Ordres du jour appelés, et reprise en considération d'une Question, 351.
9. Question préalable proposée, 351.
10. Motions retirées, 362, 882.
11. Amendement à un Amendement, 562, 1078.

Voir *Ordres, Question d'*.

QUESTIONS MISES DE CÔTÉ :

12. Que le Comité de toute la Chambre sur la Réciprocité ait la permission de siéger de nouveau, 108.
13. Pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte pour employer des Pensionnaires Militaires comme Police locale, 109.
14. Pour la seconde lecture du Bill pour restreindre l'acceptation des emplois, 114.
15. Que M. Johnson soit dispensé de servir sur les Comités d'Élection, 122.
16. Pour remettre à six mois la seconde lecture du Bill des Cours de Conciliation, 122.
17. Pour renvoyer la Pétition du Dr. Painchaud et autres, au sujet de dommages éprouvés lors d'un certain incendie à Québec; aussi, l'Amendement à la motion et l'Amendement déclarés n'être pas dans l'ordre, 125.
18. Qu'il est expédient de conférer aux Conseils de Comtés, dans le Haut-Canada, la nomination des Shérifs, Régistrateurs et Greffiers de la Paix et des Cours de Comtés, 140.
19. Qu'il est expédient de pourvoir à l'élection périodique des Shérifs, Coroners et Régistrateurs dans le Haut-Canada, 140.
20. Pour une Adresse demandant la Correspondance au sujet d'une Charte Royale du Collège de la Trinité, Toronto, 173.
21. Que les 64^e et 68^e Règles soient suspendues quant au Bill pour régler le métier d'Arrimeur au Port de Québec, 175.
22. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill pour autoriser la nomination d'Assistants Juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada, 183.
23. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour autoriser la nomination d'Assistants Juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada, 201.
24. Pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Sujets de Sa Majesté de plaider pour eux-mêmes dans les Cours de Justice, 202.
25. Pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'élection des Shérifs dans le Haut-Canada, 211.
26. Pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'enregistrement des Votes des membres lors de la passation des Bills, 212.
27. Pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Canal du Sault Ste. Marie, 213.
28. Pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de rescinder la Résolution adoptant le 1^{er} Rapport du Comité des Impressions (relatif au format des Journaux), 226.

 QUESTIONS MISES DE CÔTÉ—*Continuation* :

29. Que le paiement de £200 entre les mains du Greffier par les Electeurs Pétitionnaires du Comté de Richelieu, soit considéré comme équivalant à un bon cautionnement dans l'affaire de l'élection contestée du dit Comté, 228.—Que la dite motion soit renvoyée au Comité des Privilèges et Elections, *ib.*
30. Pour une adresse demandant copie d'un instrument qui fixe la ligne de Chemin de Fer du Grand Tronc, et d'autres instruments y relatifs, 233.
31. Pour renvoyer à un Comité la pétition de Donald Cameron, de Thorah, 240.
32. Pour renvoyer à un Comité la pétition de Ths. Appleton, de King, 240.
33. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill pour modifier les Lois d'Usure, 251.—Trois mois, *ib.*
34. Pour que la Chambre se forme en Comité sur la convenance de construire des Ponts sur les rivières entre le Bassin de Gaspé et la Ristigouche, 258.
35. Pour une adresse demandant les dépêches qui communiquent les vues du Gouvernement Impérial, quant à la composition du Conseil Législatif, et pour des informations quant à la nomination de nouveaux membres, 280.
36. Qu'excepté les Lundis les Ordres du jour prennent préséance sur les avis de motions, 302.
37. Pour renvoyer de nouveau à un Comité le Bill du Prêt aux Incendiés de Montréal, 303.
38. Pour la nomination d'un Comité pour s'enquérir des meilleurs moyens d'empêcher les nouveaux titulaires d'être placés sur la liste de ceux qui participent au Fonds des Réserves du Clergé, 325.
39. Pour renvoyer à un Comité la pétition du Conseil Municipal de Lincoln et Welland, se plaignant du non-paiement de réclamations se rattachant à l'administration de la Justice Criminelle, 326.
40. Pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions de l'Acte pour assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative, 327.
41. Pour une Adresse demandant copie de la Correspondance échangée entre les Membres du Gouvernement, relativement à la construction de Chemins, Jetées et Phares, dans le Comté de Huron,—et la réduction du prix des terres dans ce Comté, 331.
42. Pour la seconde lecture du Bill pour régler le métier d'Arrimeur à Québec, 331.
43. Pour la seconde lecture du Bill pour défendre le paiement des Ouvriers en effets, dans les Cités du Haut-Canada, 332.
44. Pour renvoyer la Pétition de W. Wilson, relative à un lot de terre dans le Cul-de-Sac, à Québec, dont il a été privé par la Maison de la Trinité, 334.
45. Pour renvoyer à un Comité Spécial le Bill pour établir un Bureau d'Agriculture, 337.
46. Pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance d'adopter l'Ordre Permanent " Qu'aucune Pétition ne sera rejetée parce qu'elle sera imprimée au lieu d'être manuscrite, 349.

 QUESTIONS MISES DE CÔTÉ—*Continuation* :

47. Diverses Motions pour renvoyer de nouveau à un Comité le Bill de Chemin de Fer du Grand Tronc pour l'amender de nouveau, 351 à 359.—Autres motions y relatives, 372.
48. Pour recevoir une pétition de la Municipalité de Dummer et Burleigh, se plaignant de l'injustice de l'emploi actuel des Réserves du Clergé, etc., 64.
49. Pour renvoyer à un Comité la Pétition de J. B. Miville de Chêne, relative à la perte de sa goëlette, 369.
50. Pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de présenter une Adresse à Sa Majesté demandant certains Amendements à l'Acte d'Union, 375.
51. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill du Pont de Verrault, 379.—Pour remettre à 6 mois la considération des Amendements du Conseil, 1023, 1051.
52. Pour l'adoption des Amendements du Conseil au Bill pour confirmer le titre de la Société d'Agriculture de Middlesex et Elgin à un certain lot de terre, 389.
53. Pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de présenter une Adresse à Sa Majesté demandant le pardon Royal en faveur de MM. O'Brien, Meagher, Frost et autres, 389.
54. Divers Amendements lors des seconde et troisième lectures du Bill relatif aux pertes de la Rébellion, B.-C., 402 à 405.
55. Pour renvoyer de nouveau à un Comité le Bill du Chemin de Fer de Brantford et Buffalo, 407.
56. Pour la passation du Bill du Pont de Verrault (Etchemin), 409.
57. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Arpenteurs, 410.
58. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill de l'Asile des Orphelins de Toronto, 415.
59. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour établir un Fonds d'Emprunt Consolidé pour le Haut-Canada pour limiter le montant à être prélevé pour des Travaux locaux, 418.
60. Pour une Adresse demandant un Etat de la Balance du Revenu du Bureau de Poste au temps où le contrôle en a été transféré au Gouvernement Provincial, et pour la Correspondance relative à ce sujet, 423.
61. Deux Motions pour renvoyer de nouveau à un Comité Général les Résolutions relatives à la ligne du Chemin de Fer du Grand Tronc, 447.
62. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill du Havre de Pickering, 458.
63. Pour renvoyer à un Comité Spécial le Bill d'Enregistrement du Haut-Canada pour prendre les Témoignages quant au meilleur mode de rémunérer également les Régistrateurs, 463.—Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour le règlement des Honoraires par les Conseils de Comté, *ib.* Pour remettre la troisième lecture du Bill, 464.
64. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général la Résolution au sujet des Subsidés, pour considérer la convenance de passer la Résolution qu'il n'est pas expédient de voter les Subsidés.—Pour la renvoyer de nouveau à un Comité Général pour considérer la convenance d'approprier £30,000 pour des Chemins et Ponts, 469.

 QUESTIONS MISES DE CÔTÉ—*Continuation* :

65. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le 5e Rapport du Comité des Dépenses Contingentes, 474.
66. Que M. LeBlanc soit dispensé d'assister au Comité de l'Élection de Kamouraska, 476.
67. Pour une Adresse demandant copie de la Correspondance relativement à l'abolition de la Branche Impériale de la Douane pour Montréal et Québec, 503.
68. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill pour investir les habitants de Moore d'une certaine Réserve de Chemin, 506.
69. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour incorporer les Dames Charitables de St. Etienne de la Malbaie, 516.
70. Pour suspendre les 64e et 74e Règles relativement au Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie Manufacturière de Montréal, 524.
71. Pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui règle l'Élection des Membres, 526.
72. Pour la seconde lecture du Bill pour assurer aux occupantistes une compensation pour les améliorations faites par eux, 526.
73. Que permission ne soit pas donnée de présenter un Bill pour confirmer certaines procédures des Catholiques des Trois-Rivières, 538.
74. Que la Représentation du Peuple en Parlement devrait être basée sur la population, 539.—Divers Amendements au dit Bill, 588, 606 à 610, 638 à 640.
75. Qu'une certaine Résolution du Comité d'Élection pour Mégantic soit adoptée ; Décision de M. l'Orateur que la Chambre ne doit pas s'en mêler, 544.
76. Divers Amendements au Bill pour amender les Lois d'Usure, 251, 554 à 558, 562, 563.
77. Pour renvoyer la pétition de L. C. LeFrançois, relative à ses frais dans l'affaire de l'enquête sur l'Élection de Montmorency, au Comité sur les Dépenses Contingentes, 568.
78. Pour renvoyer à un Comité la Pétition de J. Power et autres, pour l'amélioration du chemin conduisant de la ferme de Hough à St. Augustin, par les Syndics des Chemins à Barrières de Québec, 585.
79. Pour une Adresse demandant copies de la Commission et des Instructions données aux Commissaires des Pertes de la Rébellion en 1845, et les minutes originales de la dite commission, 605.
80. Pour remettre à 6 mois la troisième lecture du Bill pour séparer Georgina du Comté d'Ontario, 641.
81. Pour remettre à huitaine la troisième lecture du Bill de la Compagnie du Bassin de Niagara, 641.—Pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, 642.
82. Pour une adresse à Sa Majesté au sujet du tarif de la Cour de Vice-Amirauté à Québec, 640.
83. Pour une adresse à Sa Majesté au sujet de l'admission des produits du Canada libres de droits sur les marchés de la Grande-Bretagne, etc., 655.
84. Pour remettre à 6 mois la troisième lecture du Bill du chemin de fer de Québec et Montréal (Rive Nord), 678.

QUESTIONS MISES DE CÔTÉ—Continuation :

85. Pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de démontrer au Gouvernement Impérial l'injustice de l'Union, et en demander le rappel, 681.
86. Pour une adresse demandant copie de la correspondance, etc., relative à la destitution de T. C. Dixon, Ecr., comme juge de Paix, 681.
87. Que les Mercredis la Chambre s'assemble à dix heures, 681.—Encore, 746.
88. Pour suspendre la 64e Règle à l'égard de l'incorporation d'une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer conduisant de Brantford à Malden, 682.
89. Pour renvoyer la Pétition de C. C. Small, relative aux arrérages de son Salaire, à un Comité Spécial, 685.
90. Pour la seconde lecture du Bill pour abolir les Rectoreries, 690.
91. Divers Amendements au Bill pour faciliter le rachat des Droits Seigneuriaux, 699, 823 à 825, 839 à 844.
92. Pour que la Chambre se forme en Comité pour étendre la Garantie Provinciale au Chemin de Fer de la Rive Nord, de Québec à Montréal, 703.
93. Pour renvoyer à un Comité Spécial la Réponse relative aux Dommages sur le Canal Beauharnois, 704.
94. Que pour le reste de la Session les Ordres du jour prennent préséance sur les Avis de Motions (avec certaines exceptions), 704, 910. Les Lundis et Mercredis, 767.
95. Pour la seconde lecture du Bill pour autoriser l'Arpentage d'une certaine Concession dans le Township d'Hamilton, 711.
96. Que la 64e Règle soit suspendue à l'égard de la pétition pour faire revivre l'Acte du Chemin de Fer des Rivières Niagara et Détroit, 717.
97. Divers Amendements aux Résolutions et au Bill relatifs aux Droits de Douanes, 721 à 724, 750.
98. Pour la seconde lecture du Bill pour restreindre la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, 725.
99. Divers Amendements au Bill de l'Université de Toronto, 728 à 731.
100. Pour une Adresse demandant des informations relativement aux demandes de coupes de bois sur la Rivière Gatineau ; et pour copie du Rapport de la Commission nommée en 1845 pour s'enquérir de l'administration du Bureau des Bois de la Couronne à Bytown, 745.
101. Pour une Adresse demandant des informations relativement à l'érection d'une Maison de Douane à Québec, 746.
102. Pour que la Chambre se forme en Comité pour considérer la convenance de présenter une Adresse à Sa Majesté demandant le pardon Royal en faveur de W. Smith O'Brien et autres, 754.
103. Pour que la Chambre se forme en Comité pour fixer les salaires de Officiers Publics, 755.
104. Que le Bill de médecine, B.-C., soit le 2e Ordre du jour Lundi prochain, 756.—Le premier, 886.
105. Pour la seconde lecture du Bill pour augmenter la Juridiction des Cours de Division, 758.
106. Pour une Adresse demandant copie de la Correspondance sur le Com-

QUESTIONS MISES DE CÔTÉ—*Continuation* :

- merce, la Navigation, les Pêcheries et l'établissement d'une ligne de Paquebots à vapeur Océaniques, 777.
107. Divers Amendements aux Résolutions pour accorder une indemnité aux Seigneurs, en vertu du Bill pour définir les Droits Seigneuriaux, etc., 786 à 788.
108. Pour siéger les Samedis pour le reste de la Session, 796.
109. Que pour le reste de la Session les Ordres du jour dont on n'aura pas disposé soient placés au pied de la liste, 796.
110. Pour remettre à 6 mois la troisième lecture du Bill du Chemin de Fer de Cataragouï et Peterborough, 797.
111. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill de la Banque de Québec, 800, 801.
112. Pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la perception des Réclamations contre les Propriétaires de Vaisseaux, 803.
113. Pour remettre à 6 six mois la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de St. Michel, 803.—Pour renvoyer le dit Bill à un Comité, avec instruction de préparer une mesure générale par rapport à tous les corps religieux ; et que le Greffier se procure une copie des Réglemens de cette Société et un état de ses propriétés et des Recettes et Dépenses d'icelle pour l'année dernière, 804.
114. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill pour amender l'Ordonnance concernant l'érection des Paroisses, etc, 826.
115. Pour remettre à 6 mois le Bill pour faciliter la construction des églises, 827.
116. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill relatif aux biens de l'Eglise des Trois Rivières, 827.
117. Pour remettre la considération de l'indemnité des Membres du Conseil Législatif, 830.
118. Pour la seconde lecture du Bill pour abolir la charge d'Imprimeur de la Reine, 833.
119. Pour renvoyer de nouveau le Bill des Jurés du Haut-Canada, 835.
120. Pour remettre à trois mois la seconde lecture du Bill relatif aux causes *in formâ pauperis*, 837.—Pour la troisième lecture du Bill (mise de côté par son renvoi à un Comité), 845.
121. Pour la seconde lecture du Bill pour faciliter la purge des Hypothèques, 837.
122. Que le Comité Général sur le Bill pour obliger de fournir certains Rapports annuels ait la permission de siéger de nouveau, 837.
123. Pour la nomination d'un Comité Spécial pour rapporter l'abolition de la Cour de Chancellerie, 848.—Pour une adresse demandant la nomination d'une commission à ce sujet, *ib.*
124. Pour permettre à M. McLachlin de s'absenter, 851.
125. Pour une adresse demandant une liste des maîtres de poste et des clercs du Département des Poste qui ont résigné depuis le 5 avril 1852, etc., etc., 869.
126. Pour la nomination d'un Comité chargé de préparer un Bill pour pourvoir à la Votation au Scrutin dans les Elections Parlementaires, 870.
127. Pour remettre à 6 mois la troisième lecture du Bill pour placer la navi-

 QUESTIONS MISES DE CÔTÉ—*Continuation* :

- gation de la Grande Rivière sous le Contrôle du Gouvernement, 879.—
Que le Bill soit de nouveau renvoyé à un Comité Général, *ib.*
128. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill de Cotisation du Haut-Canada, 887, 956.—Amendement rapporté après le renvoi de nouveau à un Comité Général, rejeté, 957.
129. Qu'il est expédient de placer les Emoluments des Juges de Comté à la discrétion de l'Exécutif, 893.
130. Pour une Adresse à Sa Majesté demandant le rappel du Proviso dans l'Acte d'Union qui exige les deux tiers des voix sur tout Bill pour changer le nombre des Représentants, 905.
131. Pour une Adresse demandant qu'il soit pris des mesures pour la construction d'un Canal au Sault Ste. Marie, 908.
132. Divers Amendements aux Résolutions relatives aux Subsidés, 925, 926.
133. Amendement aux Résolutions au sujet des Chemins de Québec, — qu'il est expédient de disposer des intérêts de la Province dans les travaux purement locaux, 928.
134. Divers Amendements aux Résolutions sur la Constitution du Conseil Législatif, 931 à 943.
135. Pour remettre à six mois le Bill de Divorce de Beresford, 949.
136. Qu'il est expédient de discontinuer le système des Parlements alternatifs, 961.—Que le Siège du Gouvernement soit fixé à Bytown, 961. Kingston, 962. Toronto, *ib.* Montréal, 963. Montréal et Toronto, alternativement, *ib.* Qu'il est expédient de s'enquérir de l'efficacité des Edifices actuels à Toronto, *ib.*
137. Pour qu'il soit donné instruction au Comité Général sur le Bill supplémentaire à l'Acte des Ecoles du Haut-Canada,—de pourvoir au rappel de toutes les dispositions qui autorisent des Ecoles séparées, etc., 967, 968.—Motions pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, 1003.—Remise de la troisième lecture à six mois, 1004.
138. Pour renvoyer au Comité des Chemins de Fer les Amendements du Conseil Législatif au Bill du Chemin de Fer de Peterborough et Port Hope, 969.
139. Pour remettre à six mois la seconde lecture du Bill pour incorporer la Congrégation des Hommes de Ville-Marie, à Montréal, 971.
140. Pour renvoyer à un Comité Général le Bill pour pourvoir à l'Élection des Maires dans le Haut-Canada par les Electeurs Municipaux, 978.
141. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill pour incorporer les Catholiques qui parlent la Langue Anglaise dans Québec, 979.
142. Pour remettre à trois mois la seconde lecture du Bill pour abroger la Loi Æde, 983.
143. Pour remettre à trois mois la réception du rapport sur le Bill des propriétés de l'Eglise de St. Hyacinthe, 985. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le dit Bill, 1007, 1008, 1055.—Pour renvoyer le Bill au Comité des Ordres Permanents, 1006.
144. Pour que la Chambre se forme en Comité Général pour considérer la convenance d'encourager le Commerce des Pêcheries du Golfe St. Laurent, 1002.

QUESTIONS MISES DE CÔTÉ—*Continuation* :

145. Pour la seconde lecture du Bill pour la récusation des Juges Seigneurs dans les causes où il est question de Droits Seigneuriaux, 1009.
146. Pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte relatif aux devoirs des Juges de Paix dans le B.-Canada touchant les convictions sommaires, 1009.
147. Pour la seconde lecture du Bill pour régler l'Élection des Marguilliers dans certaines paroisses, à Québec, 1010.
148. Pour remettre à 6 mois la seconde lecture du Bill pour accorder certaines Réserves de Chemins à M. Small, 1011.
149. Pour la seconde lecture du Bill pour diminuer les frais dans les Cours de Justice du H.-Canada, 1011.
150. Pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui règle le mesurage du Bois de Construction, 1012.
151. Pour décharger l'Ordre pour la seconde lecture du Bill relatif au travail le Dimanche dans certains Départements, 1014.
152. Pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Ordonnance touchant la nomination des Officiers de Paix à Québec et à Montréal, 1015.
153. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour amender l'Acte pour assurer l'indépendance des Membres de la Chambre, 1024, 1025.
154. Pour remettre à 6 mois la troisième lecture du Bill de la société Eclésiastique de St. Michel, 1030.
155. Pour que la Chambre se forme en Comité au sujet d'une Adresse relative à la construction d'un canal servant à unir les eaux du Lac Champlain à celles du St. Laurent, 1037.
156. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Spécial le Bill relatif à la détention illégale des Immeubles dans le B.-Canada, 1037.
157. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour séparer Halton, etc., 1040.
158. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour étendre la juridiction des Cours de Division du H.-C., 1041.
159. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill pour étendre la franchise Elective, 1042.
160. Pour la seconde lecture du Bill pour régler les Traverses à Québec, 1044.
161. Pour la seconde lecture du Bill pour empêcher de travailler le dimanche dans certains départements Publics, 1046.
162. Que le Comité Général sur le Bill de la Banque de Stanstead ait la permission de siéger de nouveau demain, 1046.
163. Pour la seconde lecture du Bill pour assurer aux Femmes Mariées certains droits de propriété, 1047.
164. Pour remettre à 6 mois la considération du Bill de la compagnie Métropolitaine de Gaz et d'Eau, 1048.
165. Pour remettre à trois mois la troisième lecture du Bill de M. Egan pour amender l'Acte relatif au mesurage du bois de construction, 1057.— Pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, 1058.

QUESTIONS MISES DE CÔTÉ—*Continuation* :

166. Que la pétition du Rév. E. Cartier soit imprimée, 1063.
167. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général, le Bill pour incorporer la Comp. du Prêt du Canada, 1064, 1065, 1066.—Pour en remettre la troisième lecture à trois mois, 1065.
168. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill des Jurés du B.-C., pour pouvoir au paiement des Petits Jurés, 1069.—Pour en remettre la troisième lecture à trois mois, *ib.*
169. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill de M. Rolph pour amender la Loi relative à la Célébration des Mariages, 1070.—Pour en remettre la troisième lecture à trois mois, 1074.
170. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill (de M. McKenzie) pour exempter de la saisie les Outils, etc.,—pour limiter son opération au Haut-Canada, 1078.—Au Bas-Canada, *ib.*
171. Pour renvoyer de nouveau à un Comité Général le Bill de l'Asile des Aliénés du H.-C., 1079.
172. Pour remettre à trois mois la troisième lecture du Bill pour encourager l'émission de Billets de Banque garantis de la manière prescrite par la Loi Générale des Banques, 1081.
173. Pour retrancher un certain paragraphe du 2e Rapport du Comité Conjoint de la Bibliothèque, 1084.
174. Pour la seconde lecture du Bill pour changer le lieu des Séances de la Cour de Circuit de Beauharnois, 1084.
175. Divers Amendements aux Résolutions au sujet des Subsidés pour 1852, 1108 à 1115.
176. Pour remettre la Bill des Pilotes jusqu'à ce qu'il soit imprimé en Français tel qu'amendé par le Comité, 1123.
177. Pour remettre à 6 mois la considération des Amendements au Bill des Compagnies à Fonds Social, 1128.
178. Pour remise de l'honoraire payé sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Mines d'Argent du Lac Supérieur, 1135.
179. Pour l'appel de certains Ordres du jour, 695, 696.
180. Pour l'ajournement des Débats sur une Question, 699.
181. Pour remettre le reste des Ordres du jour, 178, 393, 420, 455, 855, 958, 984.
182. Pour l'ajournement de la Chambre, 367, 404, 1048, 1049, 1129, 1130.

QUORUM :—Voir *Assemblée Législative*, 9. *Union*, *Acte d'*, 1.

RAMA :—Voir *Thorah*, 2.

RANDALL, ROBERT :

1. Pétition de W. L. Mackenzie, demandant que le délai fixé pour recevoir les Pétitions privées soit prolongé de manière à lui permettre de présenter une pétition relativement au Testament de feu Robert Randall, 237.—Autre pétition demandant un Acte pour autoriser les Exécuteurs Testamentaires de M. Randall à mettre à effet ses intentions relative-

RANDALL, ROBERT—*Continuation* :

ment au recouvrement et à la disposition de ses propriétés ; Imprimée, 347. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 361.

2. Pétition du même, se plaignant qu'un certain Lot dans Nepean appartenant à la succession Randall est sur le point d'être concédé par le Gouvernement, et demandant une Enquête au sujet de ce Lot, 598. Renvoyé à un Comité, 599. Message transmis au Conseil pour permission à M. Boulton de comparaître devant le Comité, 745. Permission accordée, 752. Rapport lu (App. S.S.S.S.) ; Reçu, sur division ; Imprimé, 1131.

RAPPORTS ANNUELS :—Bill pour obliger les Chefs des Départements Publics, etc., à faire des Rapports annuels au Gouvernement ; Présenté, 242. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Progrès rapporté ; Motion pour permission de siéger de nouveau, rejetée ; Bill renvoyé à un Comité, 837. Membres ajoutés au Comité, 846. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 872. Considéré, 1047. Rapporté, 1055. Passé, 1064. Par le Conseil, avec des Amendements, 1128. Considérés et adoptés, 1129. S. R., 1143. (16 Vic., c. 163.)

Voir *Ordres Permanents*, 1.

RATS-MUSQUÉS :—Voir *Gibier*, 3.

RÉBELLION (B.-C.), PERTES DE LA :

1. Bill pour donner effet à certaines procédures en vertu de l'Acte pour le paiement des Pertes de la Rébellion dans le Bas-Canada ; Présenté, 319. Motions pour en remettre la seconde lecture, rejetée, et Bill lu, 402. Motion pour la troisième lecture ; Amendement, rejeté, 404. Bill lu pour la troisième fois et passé, 416. Par le Conseil, 427. S. R., 472. (16 Vic., c. 17.)
2. Pétition de Mme Sicard et de Mme Morand, demandant le montant de leurs pertes, 34.
3. Pétitions pour être indemnisés des pertes occasionnées par la Rébellion :—De C. Fortin ; Du Rév. A. Groulx et autres, de St. Benoît, 125. De J. E. Mignault et autres, de Richelieu, etc. ; De P. Trépanier et autres, d'Huntingdon ; Du Rév. L. A. Maréchal et autres, de St. Cyprien ; De W. H. Scott et autres, des Deux-Montagnes, 875. De P. Crevier et autres, de Terrebonne ; De W. Mountain, 889. Du Rév. E. Chartier, 958. Motion, pour l'impression de la dernière pétition, rejetée, 1063.
4. Pétition de H. E. Warner, demandant une rémunération pour ses services durant la Rébellion, 308.
5. Pétition de Firmin Perrin, demandant à être indemnisé plus qu'il ne l'a été, 363.—Autre pétition demandant une Enquête, 829.
6. Motion, que la Chambre se forme en Comité pour considérer certaines Résolutions déclarant l'intention de l'Acte des Pertes de la Rébellion, etc., rejetée, 404.
7. Motion, pour une Adresse demandant copies des Commissions et Instructions données aux Commissaires des Pertes de la Rébellion en 1845, et leurs Minutes originales, rejetée, 605.

Voir *Comptes*, 109.

RECENSEMENT :—Pétitions de certaines personnes pour la rémunération de leurs services pour prendre le recensement dans le Bas-Canada :—D'O. A. Clément (Saguenay), 136. De C. H. A. Huot (Saguenay), 157. De C. Germain et autres (Montréal), 205. De L. Z. Rousseau (Saguenay), 603.

Voir *Comptes*, 9, 10, 110.

RÉCIPROCITÉ :—Voir *Douanes*, 3. *Commerce*.

RECTORERIES :

1. Bill pour les abolir ; Présenté, 107. Question pour la seconde lecture, renvoyée à 6 mois, 690.
2. Proclamation annonçant la Sanction Royale au Bill réservé pour abroger cette partie de l'Acte Impérial 31 Geo. 3, c. 31, qui a rapport aux Rectoreries, p. x.
3. Pétition pour l'abolition des Rectoreries :—De la Municipalité de Dawn, 136. De N. B. Fish et autres, de London (tp.), 157. De W. McAlpine et autres, de Warwick, 172. De W. Hepburn et autres, de Chippouais, 237.

Voir *Clergé*, *Réserves du*, 2.

RÉGISTRATEURS :—Pétition de G. H. Ryland et autres, demandant une rémunération proportionnée à leur responsabilité, 875.

Voir *Municipalités*, (H.-C.), 6.

REGISTRES DE BAPTÊMES, ETC. :—Voir *Naissances*. *Presbytériens*. *Adventistes*.

RÈGLES DE LA CHAMBRE :—Nomination d'un Comité pour réviser les Règles, 79. Chargé de faire rapport de temps à autres, 111. **PREMIER RAPPORT** ; Imprimé ; Renvoyé à un Comité Général, 112. Considéré ; Rapport de deux Résolutions ; Adopté, 183. (Voir *Ordres Permanents*, 3, 4.) Membres ajoutés au Comité, 190. Instruction au sujet des Pétitions imprimées au lieu d'être manuscrites, 349. **SECOND RAPPORT**, 623. Imprimé ; Renvoyé à un Comité Général, 637. Considéré ; Rapport de progrès et d'une Résolution ; Adoptés, 833. (Voir *Ordres Permanents*, 6.) Rapport d'une série de Règles et Ordres Permanents, 985. Adoptés ; Imprimés, 976.

REMORQUEURS SUR LE ST. LAURENT :—Voir *Adresses*, 89, 90. *Comptes*, 116, 117. *St. Laurent*, *Fleuve*.

RENFREW :—Pétition de J. L. McDougall et autres, demandant de l'aide en faveur des Victimes du Grand Incendie qui a eu lieu dans ce Comté, en Mai 1853, 968.

RENFREW, INSTITUT DES ARTISANS DE :—Pétition de W. Jameson et autres, demandant de l'aide, 78.

REPRÉSENTATION, AUGMENTATION DE LA :

1. Bill pour augmenter la Représentation du Peuple en Parlement ; Présenté, 233. 500 copies *extra* imprimées, 247. Motion pour la seconde lecture ; Débats ajournés, 535. Repris ; Amendement à la motion rejeté ; Lu pour la seconde fois, 539. Renvoyé à un Comité Général, 540. Pétitions pour amender le Bill renvoyées à un Comité, 543. Con-

REPRÉSENTATION, AUGMENTATION DE LA—*Continuation* :

- sidéré, 547. Motion pour en remettre à 3 jours la considération, rejetée, 588. Considéré encore, 588, 592, 597, 601. Rapporté, 606. Diverses Motions pour le renvoyer de nouveau à un Comité Général, 606 à 610. Renvoyé à un Comité Général, 610. Considéré; Rapporté, 611. Motions pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, rejetées, 637 à 639. Lu pour la troisième fois, 640. Passé, 641. Par le Conseil, 900. S. R., 1139. (16 Vic., chap. 152.) Voir *Adresses*, 84.
2. Pétition de J. Déry et autres, de L'Ancienne Lorette, en faveur du Bill, 567.
 3. Pétitions pour des Amendements au Bill par rapport à certains Townships, Paroisses, etc., savoir :—De P. Roy et autres, de L'Acadie, 487. Du Rév. J. Morin et autres, de St. Jacques; De J. Marceau et autres, de St. Luc; De J. Bissonnette et autres, de St. Valentin; Du Rév. R. Robert et autres, de Ste. Marguerite de Blairfindie; De P. P. Demaray et autres, de St. Jean; De J. Laurin et autres, de L'Ancienne Lorette, 536. De H. Hannah et autres, d'Osgoode, 649. Toutes renvoyées au Comité Général sur le Bill, 543.
 4. Pétition de la Municipalité de St. Thomas, demandant la Représentation basée sur la Population, 543.
 5. Pétition de la Municipalité de Guelph, demandant que la Ville de Guelph reste annexée à Wellington pour les fins Electorales et autres, 387.
 6. Pétition [d'E. Corcoran et autres, de Rawdon, pour un système de Représentation plus juste, 253.
 7. Motions relatives à un Amendement à l'Acte d'Union à l'égard de la Représentation du Peuple à l'Assemblée, etc.—Voir *Union, Acte d'*, 1, 3.

RÉSOLUTIONS :

1. Résolutions sous considération devant un Comité Général, renvoyées à un Comité Spécial (sans avoir été rapportées), 109.
2. Rapportées d'un Comité Général et amendées par la Chambre, 1116.
3. Communiquées à Son Excellence, 689.—Au Conseil Législatif, 79, 951.—A Sa Majesté, 1135.

REVENU ET DÉPENSE :—Voir *Comptes*, 110. *Adresses*, 85.

RÉVISION DES STATUTS :—Voir *Adresses*, 12.

RICHELIEU, RIVIÈRE :—Pétition de l'Hon. D. Mondelet et autres, pour la construction de Jetées à l'embouchure de cette Rivière pour prévenir l'amoncellement de la glace, 566. Imprimée, 573.

RICHELIEU, RAPIDES DU :—Nomination d'un Comité Spécial pour considérer les avantages qui résulteraient de la formation d'un pont de glace, chaque hiver, sur le St. Laurent, au dessus des Rapides du Richelieu, et les moyens à prendre pour cela, 606. Message transmis au Conseil pour permission à l'Hon. M. Dionne de comparaître devant le Comité, 767. Accordée, 790. Rapport (App. L.L.L.L.) ; Imprimé, 1089.

RIDEAU, CANAL :

1. Bill pour amender l'Acte qui confère certains pouvoirs à la Couronne pour la construction du Canal Rideau : Présenté, 546. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 975.
2. Pétition de W. H. Denant et autres, demandant à être indemnisés pour les dommages occasionnés à sa propriété par le Canal Rideau, 567.
Voir *Comptes*, 111. *Gouverneur-Général*, 14.

RIMOUSKI :

1. Pétition du Cons. Mun. de Rimouski (No. 1), pour une division du Comté pour les fins parlementaires, et pour placer le Chef-lieu de Kamouraska dans un endroit plus central, 20. Rapport du Comité des Ordres Permanents que l'avis n'a pas été, donné, 189.
2. Pétition du même, pour l'établissement d'une Cour de Circuit dans la Paroisse de St. Jean Baptiste de L'Isle-Verte, 543.

RIVIÈRES ET COURS D'EAU :—Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 12 Vic., chap. 24, aux Compagnies formées pour améliorer la Navigation des Rivières et Cours d'Eau dans le Canada ; Présenté, 230. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 516. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 702. Considéré, 1012. Rapporté, 1023. Passé, 1039. Par le Conseil, 1119. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 191.)

ROBERTSON, L'HON. JOHN :—Voir *Adresses*, 116.

ROBITAILLE, JOSEPH :—Pétition de, exposant qu'il a représenté pendant 22 ans le Comté de Cornwallis, dans l'Assemblée du Bas-Canada, sans avoir jamais reçu une indemnité,—qu'il n'a aujourd'hui aucun moyen d'existence, et demandant une allocation, 186. Pétition d'O. Martineau et autres, de Karska en faveur, 662.

ROBSON, THOS. :—Pétition de T. Robson, du Nouveau-Brunswick, demandant une patente pour l'invention d'un moyen pour avertir les Vaisseaux du danger à l'approche des rochers, etc., 881.

ROCHE, J. K. :—Voir *Hamilton (tp.)*, 3, 4.

ROMNEY :

1. Pétitions pour la séparation de Romney de Tilbury Est :—Du Conseil Municipal de Kent, 27. De T. Renwick et autres, 47. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 281.—
2. Bill pour séparer Romney de Tilbury Est, etc. ; Présenté, 281. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 379. Rapporté, 388. Passé, 407. Par le Conseil, 427. S. R., 472. (16 Vic., ch. 34.)

ROUSSEAU, L. Z. :—Voir *Recensement*.

ROSS, JOHN :—Sa Pétition demandant que les deniers par lui payés à Québec sur certains articles importés de la Nouvelle-Écosse lui soient remboursés, 106.

ROSS, ROBERT :—Pétition de R. Ross, Lieutenant M. R., demandant un octroi de terre en considération de ses services, 780.

ROUVILLE :—Pétitions pour l'établissement de St. Césaire comme Chef-lieu du nouveau Comté projeté de Rouville :—Du Rév. J. A. Provençal et autres ; De T. N. Auger et autres ; De F. H. Goddu et autres, 603.

Voir *Chemin de Fer*, 5.

ROWAN, RIVIÈRE :—Pétition de F. Fick et autres, demandant que le chenal de cette Rivière soit amélioré, 522.

RUBIN, A. :—Voir *Hoffay*.

RUTHVEN, WM. :—Voir *Agriculture*, 10.

RYAN, JOHN :—Sa Pétition, demandant la restauration des Droits Civils,—l'enregistrement des Naissances, Mariages et Sépultures, sans l'intervention du Clergé,—l'admission des Témoins et Jurés sans profession de Foi, et à l'abri de toute inquisition spirituelle,—l'abolition de la Cour de Vice-Amirauté,—et que ses Cautions pour le transport des Malles soient relevés de leur engagement au sujet de ce contrat, 537.

RYERSE, SAMUEL :—Pétition de G. S. Ryerse et autres, au sujet de certaines terres à eux léguées par S. Ryerse, 84. Rapport du Comité des Ordres Permanents, que l'Avis est insuffisant, 119.—Autre Pétition (après la vacance), 522. Rapport que l'Avis est maintenant suffisant, 535. Bill présenté, 684. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 720. Rapporté, 905. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 946. Passé, 960. Par le Conseil, 1038. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 266.)

SAGUENAY :

1. Bill pour défendre la Pêche avec certains rets dans les Lacs de ce Comté ; Présenté, 101. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 216. Considéré et amendé, 454. Rapporté ; Passé, 459. Par le Conseil avec des Amendements, 565. Amendements adoptés ; Conférence demandée ; Comité nommé pour préparer les raisons, 583. Rapport des raisons ; Conférence désirée, 595. Accordée ; Directeurs nommés ; Raisons données, 600.
2. Pétition du Conseil Municipal de Saguenay (1ère Division), demandant la division du dit Comté en trois divisions municipales, 192.

ST. ANDRÉ, EGLISE :—Voir *Québec, Eglise St. André à*.

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE, COLLÈGE DE :—Pétition du dit Collège, demandant de l'aide, 537.

STE. ANNE DES MONTS :

1. Bill pour détacher Ste. Anne des Monts et le Cap Chat de Gaspé et les annexer à Kamouraska pour les fins judiciaires ; Présenté, 180. Lu pour la seconde fois, 290. Passé, 317. Par le Conseil, 331. S. R., 472. (16 Vic., ch. 30.)
2. Bill supplémentaire ; Présenté, 523. Lu pour la seconde fois, 652. Lu pour la troisième fois et passé, 658. Par le Conseil, avec des Amende-

STE. ANNE DES MONTS—*Continuation* :

dements, 732. Considérés et adoptés, 741. S. R., 769. (16 Vic., ch. 93.)

ST. ANTOINE DE LA BAIE, COMMUNE DE :

1. Pétition des Syndics, demandant un Acte pour définir les droits de propriété à cette Commune, et pour autoriser la concession de partie d'icelle pour en assurer la meilleure administration, 73. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 126. Rapport de ce Comité, 131. Pétition exemptée de l'opération de la 64^e Règle, 175. Bill présenté, 232. Lu pour la deuxième fois; Renvoyé à un Comité, 291. Rapporté, 334. Passé, 344. Par le Conseil, 389. S. R., 472. (16 Vic., ch. 61.)
2. Pétition de J. B. Pepin et autres, demandant un Amendement à l'Acte ci-dessus, 734. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 748. Bill présenté, 756. Seconde lecture, 853. Lu pour la troisième fois et passé, 871. Par le Conseil, 885. S. R., 892. (16 Vic., ch. 150.)

STE. CATHERINE :

1. Pétition de l'Honorable W. H. Merritt et autres, de Ste. Catherine, demandant l'incorporation de la Compagnie du Gaz et de l'Eau du Canal Welland, 581.
2. Pétition du Conseil Municipal de Ste. Catherine, demandant que l'Acte d'Emprunt Municipal soit étendu aux emprunts pour fournir de l'Eau et du Gaz aux Villes,—ou à Ste. Catherine, 566. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 594. Bill pour autoriser Ste. Catherine à emprunter de l'argent pour ses Usines à Gaz sur le crédit du dit fonds; Présenté, 596. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 983.

STE. CATHERINE, ECOLE DE GRAMMAIRE DE :—Pétition du Rév. A. F. Atkinson et autres, demandant de l'aide, 550. Renvoyée au Comité sur la pétition du Conseil Municipal de Lincoln et Welland relative à des Réserves de Chemins, 582. Rapport, 863.

STE. CATHERINE, INSTITUT DES ARTISANS DE :—Pétition de W. Atkinson et autres, demandant de l'aide, 22. Renvoyée au Comité Général sur la Pétition de l'Institut des Artisans d'Hamilton, 334. Ordre pour la considération d'icelle, déchargé, 444.

ST. CHARLES, RIVIÈRES :—Pétition de T. C. Lee, demandant des améliorations à cette Rivière, 875.

Voir *Comptes*, 112. *Adresses*, 86, 71. *Ponts*, 5.

STE. ELIZABETH (BERTHIER) :—Pétition du Rév. L. J. Guyon et autres, demandant de l'aide pour une institution d'éducation pour les jeunes filles et le soin des malades, 501.

ST. ETIENNE DE LA MALBAIE :—Pétition du Rév. A. Simard et autres, demandant un Acte pour incorporer l'Association des Dames Charitables de cette Paroisse, 72. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 78. Rapport; Bill présenté, 99. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 110. Rapporté avec des Amendements; Renvoyé à un Comité Général, 239.

ST. ETIENNE DE LA MALBAIE—*Continuation* :

Rapport amendé ; Motion pour renvoyer de nouveau ce Bill à un Comité Général, rejetée ; Amendement adopté, 516. Passé, 561. Par le Conseil avec un Amendement, 617. Considéré et adopté, 621. S. R., 646. (16 Vic., ch. 84.)

ST. FOYE :—Pétition de L. Fiset et autres, demandant de l'aide pour une Ecole dans cette paroisse, 578.

ST. FRANÇOIS (DISTRICT) :—Bill pour remédier à certaines irrégularités dans la préparation des Listes des Jurés pour ce District ; Présenté ; Lu pour la seconde fois, 863. Lu pour la 3e fois et passé, 871. Par le Conseil, 881. S. R., 892. (16 Vic., ch. 122.)

Voir *Justice, Administration de la*, 4, 5.

ST. FRANÇOIS DU LAC :

1. Pétition d'A. Bazien et autres, demandant un Acte d'incorporation pour les mettre en état d'administrer la commune de cette Paroisse, 238. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 264. Bill présenté, 294. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 380. Rapporté, 522. Renvoyé à un Comité Général, 525. Considéré, 710. Rapporté, 720. Passé, 733. Par le Conseil, 761. S. R., 770. (16 Vic., ch. 114.)
2. Pétition de P. R. Robillard et autres, demandant de l'aide pour construire une maison d'école dans cette paroisse, 697.

ST. GERMAIN :—Pétition du Rév. C. Tanguay et autres, demandant de l'aide pour un couvent dans cette Paroisse, 236.

ST. GRÉGOIRE (NICOLET) :—Pétition du Rév. J. Harper et autres, demandant de l'aide pour une Ecole Modèle, et aussi pour un Lycée pour les filles, 578.

ST. HENRI, ACADÉMIE DE :—Pétition du Rév. M. J. E. Chevigny et autres, demandant de l'aide, 27.

ST. HYACINTHE (CIRCUIT) :—Bill pour augmenter le nombre des Termes de la Cour de Circuit dans cet endroit ; Présenté, 190. Lu pour la second fois ; Renvoyé à un Comité, 836.

ST. HYACINTHE, COLLÈGE DE :

1. Pétition du Rév. J. S. Raymond et autres, demandant de l'aide, 84.
2. Pétition de la Corporation, demandant des Amendements à sa Charte, 308. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 324. Bill présenté, 350. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 528. Passé, 561. Par le Conseil, avec des Amendements, 617. Considérés et adoptés, 620. S. R., 646. (16 Vic., ch. 83.)

ST. HYACINTHE (DIOCÈSE) :—Pétitions du Rév. E. Crevier et autres, demandant un Acte pour pourvoir à l'administration des Affaires du dit Diocèse, 360. Bill pour autoriser les Paroissiens à transporter les Biens et Effets, etc., destinés au Culte ; Présenté, 398. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 591. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 620. Considéré ; Rapporté amendé ; Motion, que le Rapport soit reçu dans six mois, rejetée.

ST. HYACINTHE (DIOCÈSE)—*Continuation* :

Amendements adoptés, 984. Motions, pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, rejetées, 1007. Motion pour suspendre les Règles relatives à l'Avis; Amendement, pour renvoyer le Bill au Comité des Ordres Permanents, rejeté; Motion principale adoptée, 1042. Motion pour la troisième lecture, 1008. Amendement, pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, rejeté, et Bill passé, 1044.

.. Voir *Québec, Compagnie d'Assurance Mutuelle des Fabriques.*

ST. HYACINTHE (VILLE) :

1. Pétition du Conseil de Ville, demandant l'extension des Limites de la Ville et des pouvoirs de la Corporation, 172. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 361. Pétition renvoyée au Comité des Bills Privés, 645. Pétition d'E. Mignault et autres, en faveur, 364.

2. Bill pour établir de plus amples dispositions pour l'Incorporation de la dite Ville et l'extension de ses Limites; Présenté, 399. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 529. Rapporté (laissant de côté ce qui a rapport à l'extension des Limites), 876. Renvoyé à un Comité Général, 909. Considéré; Rapporté, 950. Passé, 959. Par le Conseil, avec des Amendements, 1083. Amendements considérés et amendés, 1123. Amendements adoptés par le Conseil, 1139. S. R., 1143. (16 Vic., ch. 236.)

3. Pétition contre l'extension des Limites de la Ville:—De J.-B. Côté et autres, 308. Renvoyé au Comité des Bills Privés, 645. De J.-B. Plamondon et autres, 409.

ST. JEAN, ACADEMIE DE:—Pétition de D. Macdonald et autres, demandant de l'aide, 171.

ST. JEAN, COUR DE CIRCUIT DE:—Bill pour en augmenter les Termes; Présenté, 294. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 974.

ST. JOACHIM DE LA POINTE CLAIRE:—Pétition de H. Valiquette et autres, demandant de l'aide pour établir une Académie dans cette Paroisse, 104.

ST. LAURENT, CANAUX DU:—Pétition de J. Brown et autres, d'Osnabruck, demandant compensation pour les dommages causés à leurs Propriétés par la construction d'iceux, 89.

Voir *Beauharnois, Canal de.*

ST. LAURENT, COMP. D'ASSUR. MARITIME INTERIEURE:—Voir *Comptes*, 44.

ST. LAURENT, COMP. DE NAVIG. DU:—Pétition de l'Hon. A. N. Morin et autres, demandant un Acte d'incorporation, 73. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 78. Rapport que l'avis n'a pas été donné, 99. 64^{me} règle suspendue, 120. Bill présenté, 181. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 971.

Voir *Québec et les Trois Pistoles, Comp. de Navigation de.*

ST. LAURENT, COMP. DES MINES DU:—Pétition de l'Hon. G. Pemberton et autres demandant un Acte d'incorporation, 904, 945. Règles relatives à l'avis, suspendues; Bill présenté, 907. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité, 1045. Rapport que les parties ont abandonné le Bill, et recommandant la remise de l'honoraire, 1074.

ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, COMP. DU CHEMIN DE FER DU :

1. Sa Pétition, demandant des Amendements à sa Charte, 27. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 39. Rapport, 52. Bill pour amender l'Acte de la Compagnie; Présenté, 53. Lu pour la seconde fois; Renvoyé, à un Comité, 108. Rapporté, 143. Motion pour la 3^e lecture; Amendement, pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, adopté; Considéré; Rapporté amendé; Passé, 243. Par le Conseil, 326. S. R., 471. (16 Vic. ch. 47.)
2. Pétition d'A. Kilborn et autres, contre le Bill, 185.
Voir *Comptes*, 107, 108, 119, *Adresses*, 81.

ST. LAURENT ET L'INDUSTRIE, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Comptes*, 120.ST. LAUTEUT ET L'OUTAOUAIS, CHEMIN DE GRANDE JONCTION :—Voir *Chemin de fer de Montréal et Bytown*, 3. *Chemins de Fer*, 5.ST. LAURENT, GOLFE :—Voir *Comptes*, 115. *Adresses*, 87.ST. LAURENT, L'ACADÉMIE INDUSTRIELLE DE :—Pétition du Rév. J. B. St. Germain, demandant de l'aide pour établir une Ecole des Arts, 130.
Voir *Comptes*, 113.

ST. LAURENT, RIVIÈRE :

1. La Chambre se forme en Comité pour considérer certaines Résolutions au sujet de Remorqueurs à Vapeur sur le St. Laurent; Rapport de progrès, 181. Ordre pour la considération ultérieure de la question, déchargé, 386.
2. Pétition d'E. Feeland, se plaignant d'avoir souffert des pertes par suite du retrait du service des Remorqueurs, et demandant une indemnité, 340.

Voir *Comptes*, 115–118. *Adresses*, 88–91. *Douane*, 3. *Montréal, Havre de Commerce*, 3.

ST. LAURENT, SŒURS DE STE. CROIX DE :—Voir *Comptes*, 114.

ST. LOUIS DE KAMOURASKA :

1. Pétition du Rév. H. Routier et autres, demandant de l'aide pour un Couvent, 173.
2. Pétition du Rév. N. T. Hébert, et autres, demandant de l'aide pour une Maison d'Ecole pour les Frères de la Doctrine Chrétienne, 691. Autre pétition, 744.

ST. LOUIS DE LOTBINIÈRE :—Bill au sujet de la destruction des registres de cette paroisse; Présenté, 16. Lu pour la seconde fois, 69. Passé, 85. Par le Conseil, 120. S. R., 255. (16 Vic., ch. 6.)

ST. MAURICE, FORGES DE :—Voir *Comptes*, 122, 123. *Adresses*, 92.

STE. MARIE, COLLÈGE DE :—Pétition de l'Evêque de Montréal et autres, demandant une Charte, 52. Rapport du Comité des Ordres Permanents; Bill présenté, 189. Motion pour la seconde lecture; Débats sur cette motion ajournés, 290. Repris; Bill lu; Renvoyé à un Comité, 379. Rapporté, 388. Passé, 400. Par le Conseil, 460. S. R., 472. (16 Vic., ch. 57.)

- ST. MAURICE, COMP. DES FORGES DE :—Pétition de J. Porter et A. Stuart, demandant une Charte, 1073. Bill pour incorporer la Compagnie ; Du Conseil ; Lu, 984. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 1034. Rapporté, avec des Amendements, 1118. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté amendé ; Passé tel qu'amendé, 1126. Amendements adoptés par le Conseil, 1139. S. R., 1143. (16 Vic., ch. 252.)
- ST. MAURICE, RIVIÈRE :—Voir *Comptes*, 121. *Adresses*, 92.
- ST. MICHEL, ACADEMIE DE :—Pétition du Rév. N. C. Fortier et autres, demandant de l'aide, 89.
- ST. MICHEL, ANSE :—Pétition du Rév. N. C. Fortier et autres, demandant de l'aide pour construire un Quai, 106.
- ST. MICHEL, SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE DE :—Pétition de l'Evêque de Tloa et autres, demandant une Charte, 74. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 78. Rapport, 99. Bill présenté, 100. Motion pour en remettre la seconde lecture à six mois, rejetée; 803. Bill lu ; Motion pour le renvoyer à un Comité Spécial, etc., rejetée ; Bill renvoyé au Comité des Bills Privés, 804. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 820. Considéré ; Rapporté, 1017. Motion pour en remettre la troisième lecture à six mois, rejetée ; Bill passé, 1030. Par le Conseil, 1127. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 263.)
- ST. PAUL, BAIE :—Pétition d'A. Cimon et autres, demandant la construction d'un Quai, 136.
- ST. PAUL D'ABBOTSFORD :—Pétition de J. Carden et autres, demandant que cette Paroisse soit annexée au nouveau Comté projeté de Rouville, 387.
- ST. PIERRE, LAC :—Voir *Havre de Montréal*.
- ST. ROCH, CHAMBRE DE LECTURE DE :
1. Pétition de J. Hamel et autres, demandant une Charte, 97. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 188. Bill présenté, 458. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 529. Rapporté, 545. Renvoyé à un Comité Général, 595. Rapporté, 712. Passé, 719. Par le Conseil, 761. S. R., 770. (16 Vic., chap. 117).
 2. Pétition de J. Hamel et autres, demandant de l'aide pour cette institution, 1035.
- ST. ROCH, INSTITUT. CATHOLIQUE DE :—Pétition de l'Archêvêque de Québec et autres, demandant une Charte, 568. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 568. Pétition renvoyée à un Comité, 688. Rapport, 856. Bill présenté, 863. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 1044. Rapporté, 1063. Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Passé, 1088. Par le Conseil, 1138. S. R., 1143. (16 Vic., chap. 265.)
- ST. ROCH, PAROISSE DE :—Voir *Québec, Paroisses de*.
- STE. SCHOLASTIQUE :—Pétition du Rév. T. Bonin, demandant de l'aide pour les Ecoles de cette Paroisse et de St. André, 196.
- ST. SULPICE, SÉMINAIRE DE :—Voir *Comptes*, 124. *Adresses*, 95.

STE. THÉRÈSE DE BLAINVILLE, COLLÈGE DE :—Pétitions du Conseil Municipal de Terrehonne et de l'Evêque de Montréal et autres, demandant de l'aide pour cette institution, 20.

ST. THOMAS, DISTRICT DE :—Pétition de W. Patton et autres, demandant une juridiction plus étendue pour le District, 77.

ST. VIATEUR :—Pétition de la Corporation de, demandant de l'aide, 26.

ST. ZOTIQUE :—Pétition de D. Verronneau et autres, demandant de l'aide pour construire deux Maisons d'Ecole dans cette Municipalité, 468.

SAISIE :—Bill de M. Mackenzie pour exempter de la Saisie certains effets jusqu'à un certain montant ; Présenté, 15. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 125. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 999. Considéré, 1049. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général et amendé, 1076. Motion pour le renvoyer de nouveau à un Comité Général pour limiter son opération au Haut-Canada ; Amendement pour substituer le mot " Bas " au mot " Haut," rejeté ; Motion principale rejetée, Bill passé, 1078.

SAISIE :—Voir *Exécution. Immeubles*, 1.

SALAIRES :

1. Bill pour autoriser la Saisie des Salaires des Officiers Publics ; Présenté, 569. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 979.
2. Pétition de J. McMullen et autres, de Québec, demandant un Acte pour autoriser la Saisie des Salaires des Officiers Publics, 502. Imprimé, 586. Renvoyé à un Comité, 546. Voir *Officiers Publics*.
3. Pétition de la Chambre de Commerce d'Hamilton, demandant la construction de ce Canal, 249.
4. Motion, pour une Adresse au sujet de la construction d'un Canal au Sault Ste. Marie, rejetée, 908.

SANDWICH :

1. Pétition de J. Strong, et autres, demandant la division de ce Township en deux Municipalités, 571. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 582. Pétition renvoyée à un Comité, 585. Pétition contre (*infra* 2), renvoyée à un Comité, 599. Rapport, 612.
2. Pétition de la Municipalité de Sandwich contre la dite division, mais demandant que la Ville et le Township soient érigés en deux Municipalités séparées, 571. Renvoyée au Comité sur la pétition ci-dessus, 599.

SAULT STE. MARIE, CANAL DU :

1. Bill pour pourvoir à la construction d'un Canal entre les Lacs Huron et Supérieur ; Présenté, 279. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 443.
2. Pétition d'Allan Macdonald et autres, demandant un Acte d'incorporation pour construire le dit Canal, 20. Renvoyé au Comité des Ordres Permanents, 65. Rapport, 78. Bill présenté, 79. Question pour la seconde lecture, remise à 6 mois, 213.

SAUVAGES ET TERRES DES SAUVAGES :

1. Bill pour abroger la troisième section de l'Acte pour la protection des Sauvages dans le Haut-Canada ; Présenté, 176. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 1084.
2. Pétition de N. Ford et autres, demandant une enquête au sujet de certains griefs à propos de l'éviction de colons établis sur les terres des Sauvages dans Onéida et Tuscarora, 83.
3. Pétition d'A. Huntingdon et autres, de Brant, demandant que l'Acte pour protéger les Sauvages dans le H.-C. soit révoqué ou amendé, 118.
4. Pétition d'A. Digby et autres, des Six Nations, contre la pétition ci-dessus en dernier lieu mentionnée, 136.
5. Pétition de M. Scyler et autres, Sauvages résidant sur la Thames, demandant que le dit Acte ne soit pas abrogé, mais qu'il soit amendé de manière à protéger les Sauvages contre les maux résultant de l'intempérance, 339.
6. Pétition de J. Scott et autres, exposant que les Sauvages des Six Nations refusent, depuis la passation du dit Acte, de payer les sommes qu'ils leur doivent, et demandant une enquête, 855.
7. Pétitions pour l'établissement des Réservés des Sauvages dans Oxford : —De J. Cunningham et autres ; De J. Stuart et autres, 508.

SAUVAGES, DÉPARTEMENT DES :—Voir *Comptes*, 40, 88. *Adresses*, 34, 64.

SAUVAGES, ÉTABLISSEMENT DU RUISSEAU DES :—Voir *Comptes*, 43. *Adresses*, 35.

SCANLAN, JOHN :—Sa Pétition, demandant à être indemnisé de la perte qu'il a essuyée comme Maître d'École par suite de la formation de la nouvelle Paroisse de St. Zotique, 550.

SECRETARIAT :—Voir *Comptes*, 110. *Adresses*, 85.

SEIGNEURIES :—Voir *Comptes*, 50, 51, 129–132. *Adresses*, 41, 103–106. *Tenure Seigneuriale*.

SERGENT D'ARMES :

1. Obtient permission de s'abstenir et de nommer un Député, 161. Il nomme M. Burrage son Député, 170.
2. Envoyé avec la Masse pour sommer les Membres de se trouver présents à l'Appel Nominal, 378, etc.
3. Chargé de prendre des Membres sous sa garde (absents dans des cas de contestation d'Élection), 247, 294, 345, etc.—Il les place à la Barre, 345, 902, 1075, etc.—Rapporte qu'un Membre dont l'arrestation est ordonnée est absent de la Cité, 875.

SERVITEURS :—Voir *Maîtres et Serviteurs*.

SHAWENIGAN :—Pétition d'A. Lajoie et autres, demandant une indemnité pour les pertes qu'ils ont éprouvées dans la Coupe du Bois de Construction sur les lots occupés par eux, par la négligence de l'Agent du Gouvernement, 541. Partie de cette pétition renvoyée à un Comité, 578.

SHEFFORD :—Pétitions pour l'établissement de Cours Criminelles et de Sessions de Quartier dans ce Comté :—Du Conseil Municipal de Shefford, 118. De L. Wells et autres, 237.

Voir *Chemins de Fer*, 7.

- SHEFFORD, ACADEMIE DE** :—Pétition de S. S. Foster, demandant de l'aide, 84.
- SHERBROOKE, ACADEMIE DE** :—Pétition de R. D. Morkill et autres, demandant de l'aide, 34. Autre pétition, 649.
- SHÉRIFS** :—Bill pour pourvoir à l'élection des Shérifs dans le Haut-Canada ; Présenté, 69. Question pour la seconde lecture, rejetée, 211.
Voir *Municipalités*, (H.-C.), 7.
- SHÉRIFS, VENTE PAR LES** :—Voir *Dimanche, Travail du*, 5.
- SHOOLBRED** :—Voir *Tenure Seigneuriale*, 18.
- SIDNEY, DAVID** :—Sa Pétition demandant compensation pour une perte de £1,000 sur son contrat pour l'amélioration de la Navigation intérieure dans le District de New-Castle, 28.
- SIMCOE (COMTÉ)** :—Pétition du Conseil Municipal de ce Comté, demandant à avoir le contrôle des Dépenses du Comté, 20.
- SMALL, CHS C.** :
1. Sa Pétition pour arrérages à lui dus comme Greffier de la Couronne et des Plaids Communs pour le Haut-Canada, 81. Motion pour renvoyer cette pétition à un Comité, 685.
 2. Sa pétition pour la confirmation d'une ligne de Chemin à travers les lots 33 et 34, 3e rang de Pickering, etc., 81. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 85. Rapport, 189.—Autre Rapport, 613. Bill présenté, 621. Motion pour en remettre la seconde lecture à 6 mois, rejetée ; Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 1011. Rapport que le préambule n'a pas été prouvé, 1050.
 3. Pétition des Municipalités de Pickering et Scarborough contre le Bill, 650.
 4. Pétition de G. Tait et autres, demandant qu'une partie seulement de la dite réserve de Chemin soit accordée à M. Small, 650.
- SMITH, "CANADA" DE** :—Pétition de W. H. Smith, demandant de l'aide pour publier son ouvrage appelé "Canada : Past, Present, and Future," 387. Renvoyée au Comité sur la Bibliothèque, 394. Rapport, 715. Adopté, 1089.
- SMITH, HENRY** :—Sa Pétition se plaignant de sa destitution comme Préfet du Pénitencier, 74.
- SOCIÉTÉS** :—Bill pour étendre au Bas-Canada l'Acte des Sociétés en commande du H.-C. ; Présenté, 428. Ordre pour la seconde lecture déchargé, 999.
- SOCIÉTÉS CHARITABLES** :—Bill pour pourvoir à l'incorporation de sociétés charitables et d'éducation ; Présenté, 183. Motion pour la seconde lecture, 565. Amendement pour en remettre la troisième lecture à trois mois, 570. Amendement rejeté, 574. Bill lu ; Renvoyé à un Comité Général, 575. Ordre pour la prise en considération d'icelui, déchargé, 1031.

SOCIÉTÉS RELIGIEUSES :—Bill pour amender certains Actes en faveur des Sociétés Religieuses ; Présenté, 207. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 515. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 709. Considéré ; Rapporté, 779. Passé, 783. Par le Conseil, 829. S. R., 891. (16 Vic., ch. 126.)

SŒURS GRISSES :—Voir *Montréal, Sœurs Grises de.*

SOREL :—Pétition de la Municipalité de William Henry, demandant l'incorporation de cette ville sous le nom de Sorel, 89.

SOREL, ASSOCIATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE :—Pétition de J. B. Lemère et autres, demandant de l'aide, 566.

SOULIERS :—Voir *Bottes.*

SPENCER WOOD :—Voir *Comptes, 110. Adresses, 85.*

STAMFORD :—Pétition de la Municipalité de Stamford, demandant de plus amples pouvoirs pour la protection des Visiteurs des Chûtes de Niagara, 46. Renvoyée à un Comité, 65. Rapport, 119. Bill présenté, 228. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 291. Rapporté avec des Amendements, 329. Renvoyé à un Comité Général, 335. Considéré et amendé, 454. Rapporté ; Passé, 459. Par le Conseil, 470. S. R., 473. (16 Vic., ch. 35.)

STANSTEAD :—Voir *Chemins de Fer, 7.*

STANSTEAD, BANQUE DU COMTÉ DE :

1. Pétition de S. E. Rose et autres, demandant une Charte, 507. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 535. Bill présenté, 537. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 750. Rapporté, 789. Renvoyé à un Comité Général, 791. Considéré ; Rapport de progrès ; Question pour siéger de nouveau ; Amendement pour ajouter "dans trois mois," 1046. Honoraire remboursé, 1050.
2. Pétition en faveur :—De J. F. Thornton et autres, de Barnston. De W. G. Cook et autres, d'Hatley. De C. W. Cowles et autres, de Stanstead, 743. De W. Brooks et autres, 773.

STANSTEAD, SÉMINAIRE DE :—Pétition de W. Pierce et autres, demandant de l'aide, 523.

STANSTEAD, SHEFFORD ET CHAMBLY, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétitions pour l'Incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis Montréal jusqu'à la Ligne Provinciale à Stanstead, via Chambly et le Lac Memphremagog :—De M. Child et autres, 117. De S. S. Foster et autres, de Shefford, 118. Renvoyées au Comité des Ordres Permanents, 126. Rapport, 535. De S. Andrews et autres, 131. Bill présenté, 538. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 682. Rapporté, 692. Renvoyé à un Comité Général, 692. Considéré ; Rapporté, 698. Passé, 707. Par le Conseil, avec des Amendements, 764. Considérés et adoptés, 765. S. R., 770. (16 Vic., chap. 107.)
2. Pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique pour être entendue par Conseil contre le Bill.

STATUTS :

1. Bill pour pourvoir à la distribution plus expéditive des Statuts ; Présenté, 101. Motion pour la seconde lecture ; Amendement pour ajouter " dans " trois mois " ; L'observation est faite que le Bill contient une appropriation de deniers non recommandée par la Couronne ; L'Orateur décide qu'on ne peut s'occuper du Bill, 836.
2. Pétitions du Conseil Municipal de Wentworth, etc., demandant la Révision des Lois, et la vente d'icelles au prix coûtant de la publication, 118.
3. Instructions au Comité des Impressions pour s'enquérir sur la distribution des Statuts, et les moyens de la rendre plus expéditive, 512. Rapport, 550.

Voir *Comptes*, 133.

STRYCHNINE :—Bill pour légaliser l'usage de la Strychnine dans le Haut-Canada, pour la destruction des Animaux nuisibles, et pour révoquer partie de l'Acte pour la protection du Gibier ; Présenté, 504. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 974. Considéré ; Rapporté : Passé, 1087.

SUBSIDES :

1. Discours de Son Excellence pris en considération ; Motion que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté ; A être prise en considération en Comité Général, 394. Considérée, 449. Rapport d'une Résolution, Que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté ; Adopté ; La Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les dits Subsidés ; Message avec les Estimations pour 1852, renvoyé au Comité, 459. Considéré, 467. Rapport d'une Résolution octroyant £180,000 pour les dépenses du Gouvernement pour 1852 ; Motion pour renvoyer de nouveau la Résolution, pour considérer l'adoption de Résolutions déclarant que vu l'époque à laquelle les Estimations ont été envoyées, il est impossible de les prendre en considération en détail, et qu'il n'est pas expédient de voter les Subsidés en *bloc*, rejetée, 468. Amendement pour que le Comité des Subsidés considère s'il est à propos d'approprier. £30,000 pour la construction de Chemins et Ponts, rejeté ; Résolution adoptée, 469.
2. La Chambre se forme de nouveau en Comité des Subsidés, 504. Estimations pour 1852 renvoyées au Comité, 520. Considérés, 520, 798, 815, 874, 888, 894. Rapport de 237 Résolutions, 910. Résolutions adoptées,—Amendements proposés à la 140e (Asiles pour les Sourds et Muets et les Aveugles), à la 141e (Prisons pour les jeunes Délinquants), et à la 156e (Etablissement des Terres), de 925 à 928.—
3. La Chambre se forme en Comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever des Subsidés, 954. Rapport de trois Résolutions pourvoyant aux Subsidés à même le Fonds Consolidé du Revenu, le Fonds des Biens des Jésuites, et la Balance non dépensée du Fonds des Ecoles Communes, 971. Adoptées, 972.
4. Bill pour pourvoir à certaines Dépenses du Gouvernement Civil pour 1852 ; Présenté, 928. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 1032. Passé, 1029. Par le Conseil, 1070. L'Orateur le présente à Son Excellence, 1144. S. R., 1145. (16 Vic., c. 155.)

SUBSIDES—*Continuation* :

5. Estimations pour 1853, renvoyées au Comité des Subsidés, 955. Considérées, 1049, 1072, 1085. Message recommandant une Addition au Salaire de l'Orateur renvoyé au Comité ; Considéré, 1085. Rapport, 284. Résolutions, 1091. Amendements proposés et rejetés à la 6e (Orateur du Conseil Législatif), à la 11e (Verge Noire), 17e (Indemnité aux Conseillers Législatifs), à la 125e (Pénitentiaire), 159e (Dépenses diverses de 1852), à la 162e (Etablissement des terres vacantes), à la 163e (Asiles pour les Sourds, les Muets et les Aveugles) ; à la 182e Résolution (Réclamation de B. Draper), amendée, en laissant de côté certains mots ; Résolutions adoptées, de 1108 à 1118.
6. La Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les Voies et Moyens pour prélever les Subsidés octroyés pour 1853, 954, 1088, 1118. Rapport de 4 Résolutions y pourvoyant à même le Fonds Consolidé du Revenu, le Fonds de Bâtisse du Haut-Canada, et le Fonds des Biens des Jésuites, et par l'émission de Débentures ; Adoptées, 1131. Voir *infra*, 7 et 8.
7. Bill pour pourvoir à certaines Dépenses du Gouvernement Civil pour 1853 ; Présenté, 1132. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté ; Passé, 1132. Par le Conseil, 1138. L'Orateur le présente à Son Excellence, 1145. S. R., 1145. (16 Vic., c. 156.)
8. Bill pour prélever sur le Crédit du Revenu Consolidé, une somme requise pour le Service Public ; Présenté ; Lu trois fois et passé, 1132. Par le Conseil, 1139. (16 Vic., c. 157.)
9. Bills contenant des dispositions incidentes octroyant des Subsidés, pour des Salaires, etc., renvoyés, et Résolution adoptée dans un Comité Général, et renvoyée au Comité sur le Bill, avec une Instruction de les inscrire dans iceux.—Voir *Cours de Divisions*, 2, 3. *Justice, Administration de la*, 2, 3. *Asyle des Aliénés*, (H.-C.), 1, 2.
10. Connaissance est prise qu'un certain Bill contenant des appropriations n'a pas été recommandé par la Couronne ; L'Orateur décide que l'on ne peut procéder sur icelui, 837.

Voir *Antrobus*.

SYDENHAM, RIVIÈRE DE :—Voir *Thames. Wilkes, J. A.*

SYNDICS :—Voir *Exécuteurs*, 1.

TAYLOR, HENRY :—Pétition de, exposant qu'il a employé son temps pour le développement de la science, et demandant une indemnité, 688. Renvoyé au Comité de la Bibliothèque, 1054. Rapport sur icelle ; Concours, 1089.

TEED, MME :—Pétition de, se plaignant de l'injustice faite à feu son Mari par son emprisonnement pendant la rébellion, et demandant justice, 72.

TÉLÉGRAPHE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD ASSOCIATION DU :—Pétition de, demandant des Amendements à son Acte d'incorporation, 221. Rapport du Comité des Ordres Permanents, 535. Bill présenté, 538. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 617. Rapporté, 660. Renvoyé à un Comité Général, 684. Rapporté, 713. Passé, 720. Par le Conseil, 761. S. R., 770. (16. Vic., ch. 111.)

TÉLÉGRAPHES COMPAGNIES DE :—Bill pour pourvoir à l'incorporation des Compagnies de Télégraphes Electriques, Présenté, 209. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 286. Considéré, 306. Rapporté amendé, 327. Passé, 331. Par le Conseil, avec des Amendements, 361. Considérés et adoptés, 367. S. R., 472. (16 Vic., ch. 10.)

Voir *Chemins de Fer*, 21.

TÉMOINS :—Bill pour faciliter l'examen des Témoins dans les Causes Civiles, dans le B.-C. ; Présenté, 312. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 455.

TEMPÉRANCE, FILS DE LA :—Pétition de J. C. Becket, demandant que l'acte du H.-Canada pour incorporer les Fils de la Tempérance, soit étendu au B.-Canada, 204. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 224.

TENURE SEIGNEURIALE :

1. Bill pour abroger cette partie de la loi de commutation qui permet la commutation des Lods et ventes sans celle des autres Droits (M. Mongenais) ; Présenté, 189. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 788. Replacé parmi les Ordres du jour, 970. Bill lu une seconde fois, 1034. Lu pour la troisième fois et passé, 1043. Par le Conseil, 1127. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 207.)
2. Bill pour faciliter le rachat des Droits Seigneuriaux dans le Bas-Canada (M. Jobin) ; Présenté, 199. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 758.
3. Bill pour définir les Droits des Seigneurs et Censitaires dans le Bas-Canada (M. Drummond) ; Présenté, 233. Conseil à être entendu à la barre, 509. Motion pour la seconde lecture, 580. Conseil entendu à la Barre, 580, 584. Motion pour la seconde lecture considérée ultérieurement, 617, 652. Bill lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 658. Motion qu'il est expédient de pourvoir à l'abolition immédiate du système féodal, 699. Amendement, 697. Motion principale rejetée ; Son Excellence consent à ce que la Chambre procède sur le Bill comme elle l'entendra ; Bill considéré en Comité, 700, 733, 743, 748, 752, 761, 789. Rapporté, 795. Renvoyé de nouveau à un Comité Général ; Rapporté ; Motions pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, rejetées, 823 à 826, 839 à 843. Bill lu pour la troisième fois et passé, 844. Voir *infra*, 4. Aussi, *Comptes*, 128. *Adresses*, 100.
4. La Chambre se forme en Comité pour considérer l'indemnité à accorder aux Seigneurs, etc., (Recommandation de Son Excellence signifiée), 774. Rapport des Résolutions sur l'indemnité à payer aux Seigneurs, etc., 785. Divers Amendements proposés et rejetés, et Résolutions adoptées, 786, 787.
5. Pétition de John Fraser et autres, demandant à être entendus par Conseil à la Barre sur le Bill ci-dessus (*supra*, 3) 508. Jour fixé pour cela, 509.
6. Pétition de J. P. Déry et autres, de St. Raymond, demandant des Amendements au Bill ci-dessus, 486.
7. Pétitions demandant la nomination d'une Commission pour déterminer les droits des parties et régler les difficultés qu'il peut y avoir dans la question de commutation ; De B. C. A. Gogy, Ecuyer ; Imprimée, 599. De Marguerite De Lanaudière et autres, 664.

TENURE SEIGNEURIALE—*Continuation* :

8. Bill pour la récusation des Juges qui sont Seigneurs dans les Causes où il s'agit de Droits Seigneuriaux; Présenté, 490. Question pour la seconde lecture, remise à trois mois, 1009.
9. Pétition de M. Gugy, demandant à être entendu contre le Bill précédent, 743.
10. Pétition d'A. Dubord, demandant que les Juges qui sont Seigneurs soient déclarés incompetents pour juger les Causes où il s'agit de Droits Seigneuriaux, 237.
11. La Chambre se forme en Comité sur les Actes du Commerce et de la Tenure du Canada qui autorisent les Seigneurs à commuer pour tous Droits dus à la Couronne, etc.; Rapporte 5 Résolutions; Adresse ordonnée, 1135.
Voir *Adresses*, 102.
12. Pétitions demandant un Acte pour définir les Droits Seigneuriaux :— De M. Baret et autres, de Rigaud, 22. Du Rév. J. P. Bédard et autres, de Portneuf, 28. Du Rév. A. J. Martineau et autres, de Ste. Marthe, 47. De J. A. Mathison et autres, de la Pointe à Cavagnal, 73. De C. Sauvé et autres, de Vaudreuil; De G. Poirier et autres, de Rigaud, 82. D'E. Hayes et autres, de Soulanges, 89. De R. McIntire et autres, de Ste. Zotique, 130. D'E. Cole et autres, du Fief de la Petite Nation, 157. Du Rév. Z. Gingras et autres, de St. Bazile, 191. De la Corporation de St. Jean, 236. Renvoyée à un Comité, 262. De G. Beaudet et autres, du Côteau du Lac; Imprimée, 268.
13. Pétitions demandant que dans le Règlement de la Question entre les Seigneurs et Censitaires les intérêts de ces deniers soient dûment protégés :—De L. Harvey et autres, de L'Isle aux Coudres, 74. De D. Dufour et autres, du Saguenay, 84.
14. Pétition de F. Dasilva et autres, de la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, demandant à être exemptés de payer les arrérages de cens et rentes et lods et ventes dus par eux, 237. Autre pétition de L. Leduc et autres, de la même Seigneurie, 799.
15. Pétition de l'Honorable R. U. Harwood, se plaignant de la Traduction incorrecte du Titre de la Seigneurie de Vaudreuil, 287.
16. Pétition de C. Pageot et autres, au sujet des Terres dans Bélair et autres Seigneuries, qui ont été abandonnées par les premiers Concessionnaires, 323.
17. Pétition du Rév. L. D. Maréchal et autres, de Napierville, demandant la réduction des rentes Foncières dont sont chargées leurs Terres, 492.
18. Pétition de C. Mullins et autres, de la Seigneurie de Shoolbred, se plaignant d'exactions de la part de leurs Seigneurs, et demandant Justice, 663.
19. Pétition de S. Laporte et autres, demandant un Acte pour définir les Droits des Seigneurs dans certains Rangs de Kildare, 896. Renvoyée au Comité sur la Colonisation des Townships du Bas-Canada, 900.

Voir *Townships*, 1.

Voir *Comptes*, 126-128. *Adresses*, 97-102.

TERREINS NON-ORGANISÉS :—Voir *Justice*, *Administration de la*. *Juges de Paix*.

TERREBONNE :—Pétition de G. H. Monk et autres, demandant la translation du Bureau d'Enregistrement à Ste. Thérèse, 205. Rapport du Comité des Ordres Permanents qu'avis n'a pas été donné, 224. Bill présenté, 479.

TERRES :

1. Bill pour empêcher la détérioration des terres grevées d'hypothèques ; Présenté, 67. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité, 505.
2. Bill pour mieux assurer aux occupants une indemnité pour les améliorations qu'ils font sur des terres dans certains cas ; Présenté, 284. Seconde lecture remise à six mois, 526.
3. Bill pour amender la Loi pour la vente et l'établissement des Terres Publiques ; Présenté, 411. Lu pour la seconde fois ; Renvoyé à un Comité Général, 959. Considéré ; Rapporté, 1031. Passé, 1039. Par le Conseil, 1119. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 159.)
4. Comité Spécial nommé pour s'enquérir du système qui a été suivi par les Trésoriers et Shérifs aux diverses ventes de terres pour taxes dans le Haut-Canada depuis 1830 jusqu'à 1851, 227. Message transmis au Conseil, pour qu'il soit permis à l'Hon. G. S. Boulton de comparaître devant le Comité, 342. Permission accordée, 344.
5. Pétition de C. Donaldson et autres, de Grantham, demandant un octroi gratuit de terres en faveur des personnes qui s'y établiront réellement, 153.
6. Pétition de W. Rastall et autres, de Kincardine, demandant le redressement de certains abus résultant du mode d'octroyer les terres, 221.
7. Pétition de W. B. Jarvis, Shérif d'York, etc., demandant des Amendements à la Loi relative aux ventes de terres pour taxes, 659. Renvoyée au Comité Spécial sur la Loi de Cotisation, 660.
8. Pétition d'E. Larwill, demandant un Acte pour prohiber les ventes de terres pour taxes imposées par certains Réglements dans Kent et Lambton, 772.

Voir *Comptes*, 40-50. *Adresses*, 38-40. *Municipalités* (B.-C.), 7.

TERRES DE LA COURONNE, DÉPARTEMENT DES :—Voir *Comptes*, 50. *Adresses*, 38.

TERRILL, MME. :—Pétition de la veuve de H. B. Terrill, Ecuyer, ci-devant Membre pour Stanstead, demandant une aide pécuniaire, 697.

TESTAMENTS :—Pétition de Jos Blais, de l'Islet demandant un Acte pour faciliter la mise en opération des Testaments par les Exécuteurs, ou que quelque chose soit faite en sa faveur comme Exécuteur, 89. Renvoyé au Comité des Ordres Permanents, 98. Rapport, qu'en autant qu'un Bill Privé a été demandé, avis n'a pas été donné, 119.

THAMES, RIVIÈRE :—Pétition du Conseil Municipal de Kent, demandant l'amélioration des Rivières Thames et Sydenham, et McGregor's Creek, 543.

THORAH :

1. Pétition de Donald Cameron, demandant l'adoption de mesures pour obtenir pour lui et ses suivants, l'émanation de Lettres Patentes pour des terres dans Thorah qu'ils possèdent en vertu de permis d'occupation, 88. Imprimée, 225. Motion pour renvoyer la Pétition, rejetée, 240.

THORAH—*Continuation* :

2. Pétitions demandant un Acte pour séparer le dit Township d'Ontario, et l'annexer à York :—De la Municipalité de Thorah, 659. De G. Smith et autres, 687. Pétitions faisant la même demande, avec les Townships de Mara, Rama, Georgina et Brock :—De la Municipalité de Mara et Rama ; De J. H. Thompson et autres, de Brock, 687. Rapport du Comité des Ordres Permanents (sur toutes les Pétitions), qu'avis n'a pas été donné, 767.

THORBOLTON :—Pétitions demandant un Acte pour permettre au dit Township de rester une Municipalité séparée :—Du Conseil Municipal de Carleton, 9. De J. Burkham et autres, 191. Rapport du Comité des Ordres Permanents, recommandant que l'avis soit dispensé, 198.—Bill pour légaliser et continuer la dite Corporation ; Du Conseil ; Lu, 132. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 289. Rapporté, 329. Passé, 344. S. R., 472. (16 Vic., ch. 36.)

THOROLD :—Pétitions contre aucun changement des limites de Thorold :—De la Municipalité de Humberstone ; De Do. de Thorold, 572. De Do. de Crowland, 644. De Do. de Pelham, 714.

TILBURY :—Voir *Romney*.

TOOTH, GEORGE :—Pétition de, demandant la remise d'une certaine propriété, dont il a été déprivé pendant qu'il était dans le Pénitencier, 47.

TORONTO :

1. La Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient de pourvoir aux Edifices pour la résidence du Gouverneur-Général, les Séances de la Législature, et les Départements Publics à Toronto (avec la recommandation de Son Excellence), 951. Rapport de Sept Résolutions pour la vente des Edifices Actuels, et pour la construction de nouveaux, 960. Amendements proposés et rejetés,—Pour discontinuer les Parlements alternatifs, 961 :—Pour fixer le siège du Parlement à Bytown, 961 :—Kingston, 962 : Toronto, 962 : Montréal, 963 : Montréal et Toronto alternativement, 963 :—Pour une enquête sur la commodité des Edifices actuels, 963. Résolutions adoptées, 964.
2. Bill pour pourvoir à la construction d'Edifices Publics à Toronto, pour les besoins du Gouvernement et de la Législature ; Présenté, 967. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté, 1031. Passé, 1039. Par le Conseil, 1083. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 161.)
3. Pétition du Maire, etc., demandant l'autorisation de prélever un emprunt pour racheter une partie de la Dette de la Cité, 89. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle ; Bill présenté, 189. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré ; Rapporté amendé, 244. Passé, 250. Par le Conseil ; S. R., 255. (16 Vic., ch. 5.)
4. Pétition du même, demandant que la Corporation soit autorisée à construire une Esplanade en front de la Cité, 603. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 604. Bill présenté, 614. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 771. Rapporté, 690. Renvoyé à un Comité Général, 791. Considéré ; Rapporté amendé, 1010. Passé, 1027. Par le Conseil, 1127. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 219.)

TORONTO—*Continuation* :

5. Pétition de W. Lambert et autres demandant que cette partie des Faubourgs située à l'Est du Dawn, et au Sud du Chemin de Kingston, soit détachée de la Cité, et annexée au Township d'York, 360.
6. Pétition du Maire, etc., demandant la division du Quartier St. Patrice, 363.

TORONTO, COMPAGNIE DE L'EAU ET DU GAZ DE :—Pétition de, demandant des Amendements à sa Charte, 84. Renvoyé au Comité des Ordres Permanents, 98. Rapport que l'avis est insuffisant, 119. 64e Règle suspendue, 207. Bill présenté, 227. Renvoyé à un Comité, 291. Rapporté, 545. Passé, 562. Par le Conseil avec des Amendements, 646. Considérés et adoptés, 651. S. R., 769. (16 Vic., ch. 109.)

TORONTO, COMP. DE L'HÔTEL DE :—Pétitions de T. D. Harris et autres, demandant un Acte d'incorporation, 660. 64e Règle suspendue, et le Bill pré-682. Seconde lecture et renvoyé à un Comité, 751. Rapporté, 773. Troisième lecture et passé, 794. Par le Conseil avec un Amendement, 829. Considéré et adopté, 832. S. R., 891. (16 Vic., ch. 148.)

TORONTO, COMP. DES CONSOMMATEURS DU GAZ DE :—Pétition de, demandant une extension de ses pouvoirs, 486. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 509. Pétition de S. Alcorn et autres de Yorkville, en faveur, 518. Bill présenté, 534. Seconde lecture ; Renvoyé, 710. Rapporté, 754. Seconde lecture et passé, 761. Par le Conseil, 774. S. R., 891. (16. Vic., ch. 142.)

TORONTO, COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE DE LOCOMOTIVES DE :—Pétition de G. A. Philpotts et autres, demandant un Acte d'incorporation, 780, 795. Bill présenté, 792. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 882. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 909. Considéré ; Rapporté, 1049. Passé, 1058. Par le Conseil, 1138. S. R., 1142. (16 Vic., ch. 248.)

TORONTO, COMPAGNIE MÉTROPOLITAINE DU GAZ ET DE L'EAU DE :

1. Pétition de Hutchinson et Comp. et autres, demandant un Acte d'incorporation, 855. Rapport du Comité des Ordres Permanents, recommandant la suspension de la 64e Règle, 865. 64e Règle suspendue, et le Bill présenté, 867. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 882. Rapporté, 889. Renvoyé à un Comité Général, 890. Pétition contre le Bill renvoyée au Comité, 945. Motion pour remettre la considération du Bill à six mois, rejetée ; Considéré ; Rapporté, 1048. Par le Conseil avec un Amendement ; Considéré et adopté, 1119. S. R., 1143. (16 Vic., ch. 250.)
2. Pétition d'E. F. Whittemore et S. Alcorn, demandant à être entendus à la Barre contre le Bill, 900. Renvoyée au Comité Général sur le Bill, 945.

TORONTO ET GUELPH, CHEMIN DE FER DE :

1. Pétition de la Compagnie, demandant des Amendements à sa Charte, et l'autorisation d'étendre son Chemin jusqu'au Lac Huron ou la Rivière St. Clair, 97. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 98. Rapport sur icelle, 173. Bill présenté, 186. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 259.

TORONTO ET GUELPH, CHEMIN DE FER DE—*Continuation* :

2. Autre pétition de la Compagnie, demandant des Amendements à son Acte d'incorporation, 205. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 224. Bill présenté, 225. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 291. Rapporté avec un Amendement limitant l'extension à Straford, 366. Renvoyé à un Comité Général, 367. Considéré et amendé ; Rapporté, 393. Passé, 407. Par le Conseil, 427. S. R., 472. (16 Vic., ch. 41.)
3. Pétition de John McDonald et autres, demandant que la Compagnie soit autorisée à étendre son Chemin jusqu'à Straford, et de là à Goderick et au Port Sarnia ; Renvoyée au Comité des Chemins de Fer, 360.

Voir *Guelph et Owen Sound, Chemin de Fer de.*

TORONTO ET PETERBOROUGH, CHEMIN DE FER DE :—Pétition de F. Cumberland et autres, demandant un Acte d'incorporation, 117. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 188.

TORONTO, HÔPITAL DE :—Bill pour amender et refondre les Lois y relatives ; Du Conseil ; Lu, 886. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général ; Considéré et amendé ; Rapporté, 1033. Passé, tel qu'amendé, 1040. Amendements adoptés, 1071. S. R., 1140. (16 Vic., ch. 220.)

Voir *Comptes*, 139.

TORONTO, INSTITUT DES ARTISANS DE :—Voir *Comptes*, 140.

TORONTO, MAISON D'INDUSTRIE DE :—Pétition de la Corporation d'icelle, demandant un Acte pour définir ses pouvoirs, 47. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 106.

TORONTO, OWEN SOUND ET SAUGEEEN, CHEMIN DE FER DE :—Voir *Guelph et Owen Sound*, 3, 4.

TORONTO, REFUGE DES ORPHELINS DE :—Pétition de, demandant des Amendements à son Acte d'incorporation, 172. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 173. Rapport sur icelle, 188. Bill présenté, 195. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 290. Rapporté avec des Amendements, 366. Renvoyé à un Comité Général, 369. Considéré et amendé ; Rapporté ; Passé, 455. Par le Conseil, 470. S. R., 473. (16 Vic., ch. 71.)

TOSORONTO :—Voir *Mulmur*.

TOWNSHIPS :—Voir *Adresses*, 58. *Arpentages*, 2.

TOWNSHIPS DE L'EST :—Voir *Townships*.

TOWNSHIPS DU BAS-CANADA :

1. Comité Spécial nommé pour s'enquérir du système d'après lequel les Terres ont été concédées dans les Townships, et des causes qui en empêchent la colonisation, 22. Premier Rapport (sur le délai dans la transmission de certains papiers), 287. Instructions relatives aux octrois et ventes des Terres dans le Bas-Canada, renvoyées au Comité, 288. Membre ajouté, 493. Bill pour exiger l'enregistrement des Titres des Terres dans les Townships, renvoyé au Comité, 514. Pétition de L. Laporte et autres, demandant la définition des Droits Seigneuriaux dans certains Rangs de Kildare, renvoyée au Comité, 900.

TOWNSHIPS DU BAS-CANADA—*Continuation* :

2. Pétition de B. Lebourveau et autres, de Sherbrooke, demandant un Acte pour établir la compensation due aux parties qui ont colonisé et amélioré des Terres dans les Townships de l'Est, et qui plus tard ont été concédées à d'autres parties, 185.

Voir *Enregistrement, Lois d' (B.-C.)*, 2.

TOWNSHIPS, LIGNES DES :—Pétitions demandant que toutes les Lignes des Townships (Chemins) qui ne sont pas prises par les Conseils de Comté, soient placées sous l'administration des Municipalités de Township :—Du Conseil Municipal de Simcoe, 387. Du même, 501. Du Conseil Municipal de Peterboro et Victoria, 648.

TOWNSHIPS, OFFICIERS DES :—Pétition de la Municipalité de Guelph, demandant tel Amendement à la 12e Victoria, c. 81, pour abolir le Serment imposé aux Officiers des Townships, 34.

TRAFALGAR, ESQUESING ET ERIN, COMPAGNIE DU CHEMIN DE :—Pétition de, demandant tel Amendement à l'Acte du Bureau des Postes, qui puisse lui permettre de prélever des péages sur les Voitures de la Malle, 118.

TRAVAUX PUBLICS :

1. Bill pour abroger la 24e Section de l'Acte 9 Vic., c. 37, relatif au Bureau des Travaux Publics, et pour amender ultérieurement les Lois y relatives; Présenté, 283. Ordre pour la seconde lecture, déchargé, 972.
2. Bill pour établir de meilleures dispositions pour faire valoir les Droits de la Couronne relativement aux Travaux Publics dans le Bas-Canada; Présenté, 429. Lu pour la 2e fois; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 1059. Passé, 1069. Par le Conseil, 1119. S. R., 1141. (16 Vic., c. 160.)
3. Bill pour refondre les Lois relatives aux Travaux Publics; Présenté, 900. Seconde lecture; Renvoyé à un Comité Général; Considéré; Rapporté, 1059. Passé, 1069. Par le Conseil, 1119. S. R., 1142. (16 Vic., c. 160.)
4. Motion, qu'il est expédient de mettre en pratique, dans le Bas-Canada, le système qui a été suivi dans le Haut-Canada de disposer de tous les intérêts que la Province a dans les travaux simplement locaux, rejetée, 928.

Voir *Comptes*, 89. *Adresses*, 23. *Liqueurs enivrantes*, 4. *Compagnie à Fonds Social*, 3. *Municipalités*, (H.-C.), 6, 7, 13-15.

TRAVERSES :—Bill pour régler les Traverses au-delà des limites des Municipalités dans le Bas-Canada; Présenté, 1054. Lu pour la seconde fois; Renvoyé à un Comité; Considéré; Rapporté; Passé, 1129. Par le Conseil, 1138. (16 Vic., ch. 212.)

TRENT, RIVIÈRE :—Pétition de J. Wescott et autres, demandant le déplacement de la Chaussée des Rapides de Chisholm, 308.

TRINITÉ, COLLÈGE DE LA, A TORONTO :—Motion demandant une Adresse pour Copies de toute la Correspondance entre le Gouvernement Provincial et le Gouvernement Impérial, relativement à une Charte Royale pour le dit

TRINITÉ, COLLÈGE DE LA, A TORONTO—*Continuation* :

Collège, et de certains Documents auxquels il est référé dans une lettre de l'Evêque de Toronto, déjà mise devant la Chambre, rejetée, 173.

Voir *Adresses*, 119. *Comptes*, 144.

TROIS-RIVIÈRES, ACADEMIE DE :—Pétition de S. S. Wood et autres, demandant une aide, 105.

TROIS-RIVIÈRES (DIOCÈSE DE) :

1. Pétition de V. Guillet et autres, demandant un Acte pour faciliter l'administration du dit Diocèse, 82. Renvoyée au Comité des Ordres Permanents, 98. Rapport sur icelle, 106. 64e Règle suspendue relativement au prélèvement d'une taxe pour la construction d'une Eglise, 181. Motion pour permission de présenter un Bill; Amendement, que permission ne soit pas donnée, rejetée; Bill présenté, 538. Motion pour remettre la seconde lecture à six mois, rejetée, 827. Bill lu; Renvoyé à un Comité, 828. Rapport que le Préambule n'a pas été prouvé, 851. Instruction au Comité de faire rapport du Préambule, avec le témoignage et les raisons pourquoi le préambule n'a pas été prouvé, 876. Rapport, concernant un des Membres qui par erreur a voté (pour le Rapport ci-dessus), 881. Bill renvoyé au Comité, 885. Rapport, 904. (Appendice N.N.N.N.). Bill renvoyé à un Comité Général, 905.
2. La Chambre se forme en Comité pour considérer s'il est expédient d'imposer une Taxe sur les Habitants Catholiques Romains des Trois-Rivières de £5,000, payables en six ans, pour aider à y construire une Eglise Cathédrale, 349. Rapport d'une Résolution adoptée; Adoptée, 382. Voir *supra*, 1.
3. Pétition de J. Desfossés et autres, en faveur du Bill, 701.
4. Pétition d'O. Duval et autres, de la Banlieue, se plaignant de l'injustice de l'imposition de cette Taxe, en sus de leurs Dîmes, etc., 501. Imprimée, 512. Pétition d'U. Boudreau, et autres, faisant la même plainte, 688.
5. Pétitions de parties représentant qu'elles ont été induites à signer des Pétitions contre le Bill, et demandant à retirer leurs signatures :—De J. Daviau et autres, 701. De F. R. Dufresne et autres, 734.

Voir *Québec*, (*Fabriques*) *Compagnie d'Assurance Mutuelle des*.

TROIS-RIVIÈRES, INSTITUT DES ARTISANS DES :—Pétition d'A. Polette et autres demandant une aide, 172.

TROIS-RIVIÈRES, SOCIÉTÉ D'EDUCATION DES :—Pétition de C. H. Lassyseraye, demandant une aide pour cette institution, 34.

TROIS-RIVIÈRES (VILLE) :—Voir *Elections*, 3.

TROIS-SAUMONS, HAVRE DES :—Pétition de S. Fraser et autres, demandant l'amélioration de ce Havre, 753.

TURCOTTE, M. :—Pétition de T. H. Pacaud, se plaignant de la conduite de J. E. Turcotte, Ecr., comme Conseil de la Reine, Chef de Police, Président des Sessions Trimestrielles, Avocat, et M. P. P., 543.

TWENTY MILE CREEK :—Pétition de J. W. O. Clarke et autres, demandant un Acte pour prévenir l'obstruction de la navigation d'icelle, par la Comp. du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, 550. Renvoyée au Comité sur la Pétition du Conseil Mun. de Lincoln et Welland, relativement aux allocations pour des Chemins, 582. Rapport sur icelle, 562.

UNION, ACTE D' :

1. Motion pour la formation d'un Comité Général pour prendre en considération certaines Résolutions demandant une Adresse relativement à tel Amendement de l'Acte d'Union qui ferait augmenter le Quorum de l'Assemblée, pour autoriser la Législature à modifier la Représentation par les votes de la majorité ; pour fixer le temps et le lieu des réunions du Parlement ; et la qualification immobilière des Membres, Rejetée, 375.
2. Motion, pour la Nomination d'un Comité Général pour considérer s'il est expédient d'exposer au Gouvernement Impérial l'injustice de l'Union, et demandant la révocation de l'Acte d'Union, rejetée, 681.
3. Motion, pour une Adresse à Sa Majesté demandant la révocation du Proviso de l'Acte d'Union, qui exige le concours des des deux tiers des Membres à la seconde et la troisième lectures de tout Bill pour changer le Nombre des Représentants dans l'Assemblée, rejetée, 905.

UNION DES PROVINCES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE :—Voir *Provinces de l'Amérique Britannique du Nord*.

UNIVERSITÉ DE TORONTO :

1. Bill pour séparer les fonctions de l'Université de celles qui lui sont assignées comme collège, et pour établir de meilleures dispositions pour l'administration des dotations de l'Université et du Collège du Haut-Canada ; Présenté, 182. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 520. Considéré, 679. Rapporté, 687. Diverses motions pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, rejetées, de 728 à 731. Bill lu la seconde fois, et passé, 731. Par le Conseil, 764. S. R., 770. (16 Vic., ch. 89.)
2. Pétition des Conseils Municipaux de Stormont, Dundas et Glengarry, demandant que s'il est fait aucun changement dans la Dotation que ce soit en la faveur d'établissement d'Ecoles de Grammaire dans les différents Townships, 322.
3. Pétition de W. B. Nichol et autres, Professeurs de l'Université, exposant l'injustice qui leur sera faite par le Bill à moins qu'il ne leur soit accordé une juste compensation, 567.
4. Pétitions contre l'abolition proposée des Facultés de Loi et de Médecine : —De T. Savage et autres, Étudiants en Médecine dans l'Université, 602. De W. Laidlaw et autres, d'Esquesing, 688. De W. S. Scott et autres, de Hornby, 714.
5. Pétition de la Chambre de Convocation de l'Université contre le Bill, comme intervenant dans les droits acquis, et suggérant qu'il est expédient

UNIVERSITÉ DE TORONTO—*Continuation* :

d'octroyer à l'Université le privilège d'élire un Membre pour le Parlement, 691.

6. Pétition de D. Garder et autres, de Willoughby, contre le Bill, 760.

Voir *Comptes*, 146-148.

UPTON :—Voir *Acton*.

USURE, LOIS D' :

1. Bill pour modifier les lois relatives à l'Usure (M. Brown) ; Présenté, 66. Motion pour la seconde lecture ; Débats ajournés, 231. Repris ; Motions pour la remettre à six mois, et à trois mois, rejetées, 251. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité Général, 252. Considéré, 544. Rapporté amendé, Motion pour renvoyer le Bill à un Comité, rejetée, 554. Motion pour recevoir le rapport dans six mois, rejetée, 555. Diverses motions pour renvoyer de nouveau le Bill à un Comité Général, et pour en remettre également la considération, rejetées, 562, 563. Renvoyé au Comité Général, 563. Rapporté amendé de nouveau ; Troisième lecture, et passé, 564. Par le Conseil, 622. S. R., 646. (16 Vic., ch. 80.)
2. Bill pour amender les Lois concernant l'intérêt de l'argent (M. G. Wright) ; Présenté, 66. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 689.
3. Bill pour permettre d'emprunter de l'argent à 8 pour cent, dans certains cas (M. G. Wright) ; Présenté, 606. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 983.
4. Pétitions demandant la révocation ou la modification des Lois relatives à l'Usure :—De la Convention des délégués des Chambres de Commerce, 136. D'A. Cook et autres, de Grantham, 153. De la Chambre de Commerce d'Hamilton, 249.

Voir *Assurance*, *Compagnies d'*.

VAISSEAUX :

1. Bill pour pourvoir à la perception des Réclamations contre les Propriétaires de Vaisseaux ; Présenté, 177. Seconde lecture remise à six mois, 803.
2. La Chambre se forme en Comité sur l'Enregistrement des Vaisseaux construits à l'Etranger ; Rapporte progrès, 872. Ordre pour la considération ultérieure de cette Question, 1031.

VAISSEAUX :—Voir *Marine*.

VAISSEAUX, CONSTRUCTION DE :

1. Nomination d'un Comité Spécial pour s'enquérir de la convenance d'encourager la construction des Vaisseaux, 65. Pétitions renvoyées à ce Comité :—De C. E. Levey et Cie., et autres, Constructeurs de Vaisseaux à Québec, (*infra*, 3), 125. Pétitions pour le rappel de l'Acte qui règle l'engagement des Matelots, 125. Rapport, 262. Imprimé, 791.
2. Nomination d'un Comité Spécial pour s'enquérir de la convenance d'en-

VAISSEAUX, CONSTRUCTION DE—*Continuation* :

courager la construction des Vaisseaux (2e), et faire rapport de temps à autre, 348.

3. Pétition de C. E. Levey et Cie., et autres, pour l'admission libre de droits de certains articles employés dans la construction des Vaisseaux, 106. Renvoyé au Comité sur la construction des Vaisseaux, 125.

VAISSEAUX ÉTRANGERS :—Voir *Vaisseaux*, 2.

VALLERAND, F. :—Voir *Municipalités*, (B.-C.), 8.

VAUDREUIL, CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant un Acte d'incorporation :—De D. McMullan et autres ; De H. Cartier et autres, 714. Rapport du Comité des Ordres Permanents, les avis ne sont pas suffisants, 725. 64c Règle suspendue ; Bill présenté, 740. Seconde lecture ; Renvoyée, 756. Rapporté, 781. Comité ; Considéré ; Rapporté, 783. Passé, 794. Par le Conseil, avec des Amendements, 834. S. R., 891. (16 Vic., c. 134.)

VANDREUIL, (COMTÉ) :

1. Pétitions demandant la translation du Chef-lieu du Comté au Ruisseau St. Hyacinthe :—Du Conseil Municipal de Vaudreuil, 236. De J. A. Charlebois et autres, 286. Renvoyé au Comité des Ordres Permanents, 301.
2. Pétitions contre la translation :—D'E. Lalonde et autres, 339. Du Très Révérend P. Archambault et autres ; De H. F. Charlebois, Régistrateur, 421.

VAUDREUIL (SEIGNEURIE) :—Voir *Adresses*, 104. *Comptes*, 131. *Tenure Seig.* 15.

VERRE :—Pétition de L. Lagrange et autres, au nom de la Compagnie de Verrierie de l'Outaouais, demandant qu'un Droit protecteur soit imposé sur les Verres Étrangers, 293. Imprimée, *ib.*

VICE-AMIRAUTÉ, COUR DE :

1. Motion pour une Adresse à Sa Majesté, demandant que le Gouvernement en Conseil soit autorisé à réduire et régler les Honoraires dans la Cour de Vice-Amirauté à Québec, 646. Amendement pour la nomination d'un Comité à cet égard, adopté, 647.
2. Comité Spécial nommé pour s'enquérir des Honoraires payés aux Procureurs ou Avocats pratiquant dans la dite Cour, 647. Rapport (App. P.P.P.P.) ; imprimé, 1089.

Voir *Ryan*.

VIGER, MME :—Pétition de, exposant qu'elle a été pendant 14 ans gardienne du Château St. Louis, à Québec, mais qu'elle est maintenant privée de cet emploi, et demandant du secours, 221.

VISON :—Voir *Gibier*, 3.

VOYAGEURS :—Bill pour pourvoir à la sûreté des Voyageurs sur les Grands Chemins, et pour régler la manière d'y voyager ; Présenté, 504. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 974. Rapporté ; Renvoyé à un Comité Général, 1022. Considéré ; Rapporté ; Passé, 1082. Par le Conseil, 1137. S. R., 1443. (16 Vic., c. 189.)

VOYER, PIERRE :—Pétition de, exposant que certaines terres à Québec, appartenant à son père, ont été prises par le Gouvernement et octroyées à la Corporation de la Cité et demandant une indemnité, 488.

WALTON, J. S. :—Voir *Municipalités (B.-C.)*, 8.

WARWICK :—Pétition du Rév. J. Mockridge, Recteur de Warwick, demandant l'échange d'un certain lot, concédé comme lot de Glèbe, pour un lot adjacent, afin de remédier à une erreur, 594.

WATERLOO :—Voir *Perth*, 2.

WATERLOO ET SAUGEEN, CHEMIN DE FER DE :—Pétition de W. Dickson et autres, demandant un Acte d'Incorporation, 753.

WELLAND :

1. Bill pour révoquer parties de la 12^e Vic., chap. 78, et 14 et 15 Vic., ch. 5, en autant qu'elles ont rapport au dit Comté, et pour pourvoir au choix d'un site convenable pour le Chef-lieu des Comtés de Lincoln et Welland, Présenté, 438. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 974.
2. Pétition de J. C. Ball et autres, demandant un Acte Permanent pour unir les Comtés de Lincoln et Welland, 339. Renvoyé au Comité des Ordres Permanents, 360. Rapport sur icelle, 604.
3. Pétitions contre une Union permanente de Lincoln et Welland, 566.

WELLAND, CANAL :—Voir *Adresses*, 120. *Comptes*, 150.

WELLAND, COMPAGNIE D'EMPRUNT DU CANAL :—Voir *Comptes*, 151.

WELLAND, COMPAGNIE DU GAZ ET DE L'EAU DU CANAL :—Voir *Ste. Catherine*, 1.

WHITBY, INSTITUT DES ARTISANS DE :—Pétition de J. Hodgson et autres, demandant une allocation, 118.

WICKSTEED, G. W. :—Pétition de, demandant une augmentation de salaire comme Greffier en Loi, et à être exempté des devoirs de Traducteurs Anglais, 644. Renvoyée au Comité des Dépenses Contingentes, 892. Rapport sur icelle, 958. Voir *Dépenses Contingentes*.

WILKES, J. A. :

1. Pétition de, demandant un Acte pour lui donner le droit de construire des Jetées sur la Rivière Sydenham et Black Creek, 118.
2. Pétition de P. Catanach et autres, contre, 117.
3. Pétition de W. Nichols et autres, demandant que les Propriétaires du Lot 16, de la 13^e Concession de Sombra, soient autorisés à construire des Jetées sur les dits cours d'eau, 118.

WILLIAM-HENRY :—Pétition de J. B. Lamère et autres, demandant une allocation annuelle pour deux Ecoles dans le dit Bourg, 501.

WILSON, WM. (QUÉBEC) :—Pétition de, demandant à être mis en possession d'un Lot de terre, dans la Rue du Cul-de-Sac, dont la Maison de la Trinité l'a dépossédé, 160. Motion pour renvoyer la pétition à un Comité, rejetée, 334.

WILSON, WM. (ST. JEAN) :—Voir *Municipalités (B.-C.)*, 8.

WOODSTOCK ET LAC ÉRIÉ, COMP. DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition de, demandant des Amendements à sa Charte, et une augmentation de son Capital, 27. Autre pétition, 83. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 198. Bill présenté, 206. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 259. Rapporté, 676. Renvoyé à un Comité Général, 703. Ordre pour la prise en considération, rayé du rôle, et le Bill renvoyé de nouveau à un Comité Spécial, 788. Rapporté, 838. Renvoyé à un Comité Général, 850. Considéré ; Rapporté, 1017. Par le Conseil, 1083. S. R., 1141. (16 Vic., chap. 239.)

WRITS DE SAISIE :—Bill pour définir le mode de procéder dans certains cas, Présenté, 890. Ordre pour la seconde lecture, rayé du rôle, 1044.

WRITS DE PRÉROGATIVE :—Voir *Corporation, Droits de*.

WRITS DES COURS DE CIRCUIT :—Voir *Justice, Administration de la*, 1.

YAMASKA :—Pétition de [S. Gouin, et autres, demandant l'établissement de la Cour de Circuit dans ce Comté, 130.

YONGE ET ESCOTT :—

1. Pétition de Daniel McDonald et autres, demandant la division de ces Townships par une ligne courant de l'est à l'ouest, au lieu de la division actuelle, 82. Rapport du Comité des Ordres Permanents sur icelle, 535. Bill présenté, 909. Seconde lecture ; Renvoyé à un Comité, 1034. Rapporté, 1067. Troisième lecture et passé, 1074. Par le Conseil, 1127. S. R., 1141. (16 Vic., ch. 226.)
3. Pétitions contre aucun changement dans les limites d'Escott.—De W. Webster et autres, 89. De la Municipalité d'Escott, 619.

YOUNG, THOS. A. :—Pétition de, demandant le paiement des arrérages de son Salaire comme Auditeur Général des Comptes pour le Bas-Canada de 1826 à 1834, 369.

